UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedespyrn18toul

REVUE

DES PYRÉNÉES

REVUE

DES

PYRÉNÉES

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

TOME XVIII — 1906

S65-87
28/4/08

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

TABLE DES MATIÈRES

TOME XVIII, 1906.

Pages.

Critique littéraire. — G. Desdevises du Dezert : Notes de littérature hispanique..... 91
Antoine Benoist : Le théâtre de Mæterlinck..... 166
E. Thouverez : L'éternel retour. Nietzsche..... 231, 403
Henri Duméril : Roméo et Rosaline..... 361
Jean de l'Hers : La Renaissance languedocienne et l'évolution catalane.. 433
Antoine Benoist : L'œuvre d'Emile Pouvillon..... 465
Desdevises du Dezert : Le théâtre catalan de Santiago Rusiñol..... 484

Nouvelles et poésies. — Elisa Gay : La Cagote, nouvelle pyrénéenne. 60
Emile Pouvillon : Contes pour Coco. L'âne de Bethléem..... 161
Guy de Montgailhard : *Concerto appassionato*..... 278
B.-A. Jeanroy : Le Pilier de l'apprenti..... 424
Armand Praviel : Chez moi..... 593

Histoire. — Ch. Petit-Dutaillis : Les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France à la fin du Moyen-âge..... 1
J. Calmette : Un incident franco-espagnol en 1484..... 46
J. Cros : Les juifs de Toulouse pendant la Révolution et l'Empire..... 250
E. Lamouzèle : Un épisode des menées royalistes en l'an IV dans le canton de Cintegabelle (Haute-Garonne)..... 261

Variétés. — A. Praviel : Un anniversaire toulousain. La réorganisation des Jeux Floraux en 1806..... 204
J. Calmette : Un syndicat des scribes de la chancellerie aragonaise sous Ferdinand le Catholique..... 275
Cl. Perroud : Fourcroy en tournée d'inspection dans le Midi (1805)..... 338
J. Adher : Correspondance inédite du général Verdier avec sa famille et ses amis (1792-1831)..... 377
J. de Lahondès : Marmontel aux Jeux Floraux..... 507
Jean Lestrade : Le séminaire du cardinal François de Joyeuse à Toulouse en 1590..... 551

Marcel Braunschwig : La mode et la beauté..... 570
Marcel Chevalier : La transhumance et la vie pastorale dans les vallées d'Andorre..... 604

Beaux-Arts. — Roger Peyre : Les artistes toulousains. Jean-Paul Laurens..... 28
Charles Molinier : L'Art italien du xve siècle ; ses traditions et son esprit. 321
Edmond Borchard : Le *Goya* du musée de Castres..... 445
Charles Molinier : Un groupe de tableaux de Raphaël..... 525

Sciences. — Paul Dop : La végétation des Pyrénées centrales..... 114
H. Bouasse : Hystérésis..... 287

Bibliographie. — P. Crouzet : Maîtres et parents (*J. A.*)..... 619
Revue des poètes (*M. A.*)..... 620

Chronique du Midi. — A. Praviel : Aspects toulousains. 127, 301, 451, 652
Société archéologique..... 132
Notes sur les familles Assézat et Delpech..... 135
Bibliographie..... 142
Adolphine Bonnet (Mme Barutel)..... 454

Ariège : Société des études du Couserans..... 144, 457
Escolo deras Pirénéas..... 144
Bibliographie..... 144, 304
Stèle funéraire..... 144
En Ariège !..... 145
Mémoire sur le dernier des évêques du Couserans..... 305
Nécrologie..... 305
Beaux-Arts..... 457
Découverte archéologique..... 626
Hommage à un lauréat..... 627

Aude : Plan-Guide de la Cité de Carcassonne..... 627
Une brochure sur le Narbonnais..... 628

Aveyron : Bibliographie..... 145, 306
Syndicat d'initiative..... 145
Musée..... 146
Tourisme..... 305, 306, 629
Beaux-Arts..... 146, 306, 629
Nécrologie..... 458
Bibliographie..... 629

Gironde : Varia..... 307

Hérault : Choses de Montpellier..... 308
Le jubilé de M. Chabaneau..... 315

Landes : Société des Amis des Arts..... 318
Jeux Floraux à Mont-de-Marsan..... 318

Lot : Musée de Cahors..... 146
Bibliographie locale..... 147, 458
Syndicat d'initiative..... 459

Grottes de Lacave..... 459
Cahors : la démolition du pont Neuf..... 630

Lot-et-Garonne : Musée. Restauration..... 147
Archives. Construction..... 148
Bibliographie..... 149, 460
Revue de l'Agenais..... 150
Travaux publics..... 459
Découverte archéologique..... 460
Syndicat d'initiative..... 460

Pyrénées : Cent ans aux Pyrénées..... 461

Basses-Pyrénées : Exposition artistique..... 150
Les concerts..... 152

Hautes-Pyrénées : La nouvelle mairie de Tarbes..... 153
La *Revue des Hautes-Pyrénées*..... 154
Syndicat d'initiative..... 155

Tarn : Union artistique tarnaise..... 156, 632
Exposition artistique tarnaise (section de Castres)..... 158
Bibliographie..... 318
Excursion au Sidobre..... 462
Artistes tarnais..... 463
Cathédrale d'Albi..... 631

Tarn-et-Garonne : Bénédict Prévost..... 159
Syndicat d'initiative..... 160
Après quarante ans..... 464

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

LES RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT EN FRANCE A LA FIN DU MOYEN-AGE

« Le roi au cœur de lion qui gouverne le royaume des Gaulois est en tout temps le bouclier de la Sainte Eglise », écrivait un historien du treizième siècle, Nicolas de Brai. La Royauté capétienne, qui avait recueilli les prétentions et les droits de la dynastie de Charlemagne, avait un caractère essentiellement religieux. Le roi était un personnage à demi ecclésiastique, vicaire de Dieu sur la terre, chargé d'y faire régner la justice, de terrifier les méchants et protéger les bons, et spécialement de défendre le Clergé contre ses oppresseurs, contre les usurpations brutales des féodaux. La Monarchie était donc l'alliée de l'Eglise. Les liens qui les unissaient étaient d'autant plus étroits que très peu de gens au Moyen-âge ont eu assez de netteté d'esprit pour déterminer les limites qu'il n'est pas impossible d'établir entre le temporel et le spirituel; et ces liens étaient d'autant plus solides que toutes deux trouvaient leur avantage à les fortifier : l'Eglise obtenait ainsi de sérieuses garanties de sécurité; la Monarchie, un accroissement évident de son prestige et de son influence. Conon de Lausanne assure que le roi Philippe-Auguste, sentant approcher sa fin, prescrivit à son héritier d'honorer avant tout Sainte Eglise : « J'ai tiré de là, ajoutait il en manière d'explication, un profit considérable. »

« Sainte Eglise » est un terme vague, qui désignait à la fois le Saint-Siège et le Clergé du royaume. En réalité, la politique des Capétiens n'était point du tout la même au regard de l'un et de l'autre. Envers la Papauté, et de tous temps, nos rois se sont tenus sur la défensive, et les relations ont été souvent aigres. La soi-disant « Pragmatique de Saint-Louis », dirigée contre les abus de pouvoir de la Curie romaine, est un document apocryphe, mais on a très légitimement affirmé que le pieux Louis IX aurait pu en signer tous les articles : comme ses ancêtres et ses successeurs, il avait un sentiment très vif de l'indépendance que devait garder le royaume de France. Envers le Clergé national, l'attitude des Capétiens ne pouvait être la même; il ne s'agissait plus de négocier avec une puissance extérieure : il s'agissait de tenir en main des sujets riches et puissants, mais dociles en somme, qui ne demandaient qu'à être protégés et qu'on avait intérêt à protéger.

A voir les choses dans leur ensemble, sans tenir compte des nuances qu'expliquent le caractère individuel de chaque roi et la variété des circonstances, les premiers Capétiens, jusqu'au treizième siècle, suivent tous la même politique : ils défendent les clercs contre le brigandage des nobles et même contre le zèle intempérant des officiers royaux; ils prêtent l'appui du bras séculier pour l'extermination des hérétiques et des païens; ils s'efforcent de nouer de bons rapports avec toute l'Eglise française, bien au-delà des limites de leur domaine propre, et accordent volontiers leur protection officielle à de lointaines abbayes; ils s'entourent d'évêques et d'abbés, recrutent parmi les gens d'Eglise leurs meilleurs conseillers et presque tout le personnel de la *Curia regis*. Ils savent bien que les clercs sont moins dangereux pour la Couronne que les grands vassaux et les seigneurs pillards, ou même que tel prévôt tyrannique; ils savent que punir les hérétiques est un bon moyen d'arrondir le domaine royal, en même temps que de gagner le paradis; ils savent qu'au loin les gens d'Eglise sauront leur recruter des amis et faire de la propagande monarchique; et que, près d'eux, les conseillers les plus instruits et les plus

désintéressés, les administrateurs les plus probes, les moins tentés d'enrichir leur famille, les moins capables de fonder de dangereuses dynasties de fonctionnaires, c'est encore l'Eglise qui les leur fournira. Et puis ils comptent sur sa reconnaissance. Docilement, elle paie de gros subsides, fournit des soldats; avec des résistances qui ne durent guère, elle reconnaît la supériorité de la justice royale, et, une fois que le Parlement est organisé, s'incline devant ses décisions. Elle laisse le roi et ses gens intervenir dans ses affaires, régler des détails de gestion qui ne les regardent nullement, s'immiscer dans les Conciles. Enfin le droit qu'aux douzième et treizième siècles ont les moines d'élire leur abbé et les chanoines de la cathédrale d'élire l'évêque est presque partout subordonné au bon plaisir du roi : on lui demande la *permission d'élire* et l'*approbation d'élection*; la Cour, quand elle le veut, impose son candidat. Les réformistes, au temps d'Henri Ier, de Philippe Ier et de Louis le Gros, prétendent restaurer dans la Chrétienté la véritable liberté des élections canoniques ; ils échouent en France devant l'hostilité du roi : le succès de la réforme affranchirait l'Eglise du pouvoir laïque, pour la soumettre tout entière au pape et à ses légats. Déjà apparaît dans la France capétienne une politique gallicane, qui s'oppose aux progrès de l'influence romaine.

A mesure que la Royauté et la Papauté grandissent toutes deux, les prétentions se précisent, s'accentuent. Entre le Saint-Siège, qui veut disposer des bénéfices et des énormes richesses de l'Eglise, et la Monarchie capétienne, qui ne renonce ni aux décimes ni à la surveillance des élections canoniques, le conflit devient inévitable. Il s'agit de savoir qui des deux asservira le Clergé français. Au temps de Philippe le Bel et de Boniface VIII, alors que vient à peine de se terminer la grande lutte du Sacerdoce et de l'Empire, où a succombé la Monarchie allemande, éclate la lutte entre le Saint-Siège et la Monarchie française : on sait qu'elle finit par l'écrasement des prétentions romaines et l'installation à Avignon d'une Papauté amoindrie. Sans insister sur ces événements célèbres, j'expo-

serai ici les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France pendant une période peut-être moins bien connue du grand public : la période qu'ouvre la crise du grand schisme et que clôt le Concordat de 1516.

Pendant cette période, les rapports de l'Eglise et de la Monarchie française sont caractérisés par deux grands faits : les progrès du gallicanisme, et en second lieu l'intervention de la dynastie de Valois pour reconstituer l'unité du pouvoir pontifical, brisée par le grand schisme, puis plus tard par le schisme du Concile de Bâle.

La doctrine gallicane commence à se préciser au quatorzième siècle, mais on vient de voir que les origines en sont fort anciennes, puisque c'est en somme une réaction contre l'accroissement de la puissance papale. C'est à la fois une réaction de l'Eglise nationale et une réaction du pouvoir royal. On ne saurait trop se pénétrer de cette distinction si l'on veut voir clair dans les idées et les intrigues de ce temps, dans la formation et les revirements des opinions. Le Clergé français voulait des garanties contre les abus de pouvoir du Saint-Siège. Ces abus s'étaient multipliés pendant la « captivité de Babylone » : les papes d'Avignon étaient très dépensiers et avaient achevé d'organiser une fiscalité extrêmement oppressive. Le pape levait sur l'Eglise de France des impôts énormes, notamment les annates : chaque fois qu'un siège épiscopal ou abbatial devenait vacant, une année de son revenu entrait dans le trésor pontifical. De plus, le pape en était arrivé à se « réserver » en principe tous les bénéfices importants de la Chrétienté : il pouvait en accumuler un grand nombre sur la tête d'un prélat favori, au détriment des candidats les plus méritants et au détriment du service divin. Le Clergé réclamait l'abolition des charges qui pesaient sur lui et le rétablissement des élections canoniques. Pour y arriver, il liait partie avec les gens du roi contre le Saint-Siège. Mais les gens du roi avaient une façon particulière de comprendre les « libertés de l'Eglise gallicane ». En matière d'impôts et de collation des bénéfices, l'indépendance du royaume de France à l'égard du Saint-Siège n'était à leurs

yeux qu'un moyen d'assurer la sujétion du Clergé national à l'égard de la Monarchie. Ainsi entendue, la théorie gallicane devint à la fin du Moyen-âge, au temps de la Pragmatique Sanction, un des dogmes de la religion monarchique. Elle avait été complétée dès le temps du grand schisme par le principe de la supériorité des Conciles, que la nécessité de rétablir l'unité catholique avait introduit dans la doctrine. On va voir, d'ailleurs, que les deux questions du gallicanisme et des schismes ont été en fait étroitement mêlées.

I.

Le grand schisme a été une conséquence indirecte du retour de la Papauté à Rome.

La « captivité de Babylone », le séjour des papes à Avignon, avait affaibli gravement au quatorzième siècle le prestige moral du Saint-Siège. La Curie pontificale était riche et fastueuse, et disposait d'une masse de gros bénéfices. Mais on l'accusait d'être assujettie au roi de France, et il y avait quelque vérité dans ce reproche. Cette déchéance de l'autorité pontificale contrariait les deux grands rêves qui continuaient alors à tourmenter les âmes pieuses : la réforme de la discipline ecclésiastique et la croisade. Le pape seul pouvait les réaliser, et à la condition seulement de revenir à Rome. L'idée qu'à Rome il serait indépendant et fort nous paraît assez chimérique, lorsque nous songeons en quel état l'Italie, et notamment l'Italie centrale, se trouvait alors. Mais ce n'était point la sombre et plate réalité qui inspirait les mystiques du quatorzième siècle, la prophétesse Brigitte de Suède et la passionnée et touchante Catherine de Sienne. Ce furent elles qui décidèrent le timide et pieux Grégoire XI à faire ce qu'Urbain V n'avait pas fait jusqu'au bout : malgré les efforts de Charles V et du duc d'Anjou pour le retenir, il revint à Rome en 1377, et il y termina son pontificat.

Lorsqu'il mourut, le 27 mars 1378, seize cardinaux seulement étaient présents à Rome, et ils étaient profondément divisés.

Mais la situation ne permettait pas de longues intrigues. La turbulente population de la ville et de la campagne romaine réclamait bruyamment un pape italien, qui fût bien à elle, et n'eût point idée de revenir en France. Les trois factions des cardinaux s'entendirent pour entrer en conclave dès le 7 avril et pour élire le lendemain un prélat que sa réputation de sagesse et de piété désignait d'avance aux suffrages, Barthélemy Prignano, archevêque de Bari. Il prit le nom d'Urbain VI.

Les deux journées du conclave avaient été tumultueuses. On avait souvent assisté, il est vrai, à des spectacles pareils. Ce serait une erreur de croire qu'au Moyen-âge le pape, les cardinaux et les gens d'Eglise jouissaient de plus de sécurité et de plus de considération extérieure qu'aujourd'hui. L'Eglise était puissante dans le temporel et le spirituel, la foi était générale, l'indifférence religieuse n'était pas permise, mais le Clergé était peu respecté. Les fidèles vivaient avec lui, comme d'ailleurs avec Dieu et ses saints, dans une intimité, une familiarité qui atteignait souvent l'irrévérence. Les Romains surtout. Plus d'une fois, ils ont injurié ou battu leur pape, comme les paysans leurs statues de saints. Ils en arrivaient à se faire honnir par le reste des chrétiens. Philippe de Mézières disait d'eux dans *le Songe du Verger* : « Rome est la ruine des papes. Ces païens incorrigibles sont les descendants impénitents des meurtriers de saint Pierre et de saint Paul. » Mais, parmi les conclaves, celui de 1378 fut un des plus scandaleux.

Les cardinaux, pour entrer au Vatican, avaient dû, en effet, se faire frayer un passage au milieu d'une foule hurlante et injurieuse de citadins et de grossiers campagnards, qui poussaient des clameurs de mort. Les cardinaux français avaient été particulièrement menacés. On leur avait crié que s'ils ne choisissaient pas un Italien, on les mettrait en pièces. La populace était même entrée dans le Vatican derrière les cardinaux, en les bousculant, et ne s'était retirée qu'au bout de plusieurs heures. Pendant toute la nuit du 7 au 8 avril, elle avait fait autour du palais un vacarme assourdissant, et le lendemain matin, un des gardiens du conclave avait prévenu les cardi-

naux que, s'ils ne se hâtaient d'élire un Italien, ils seraient écharpés. C'est dans ces conditions qu'ils avaient voté. Presque aussitôt, le Vatican fut envahi par une foule furieuse, qui ignorait les véritables résultats du scrutin. Les cardinaux, assaillis, maltraités, s'évadèrent comme ils le purent, et le cardinal de Bretagne ne se crut en sûreté que sur le toit de sa maison, derrière une cheminée. Plusieurs s'enfuirent de Rome.

Cependant, Urbain VI avait été choisi parce qu'il était considéré comme le plus digne. Rien n'avait obligé les cardinaux à porter leurs suffrages sur l'archevêque de Bari plutôt que sur un autre Italien, et on ne voit pas qu'une autre candidature, italienne ou citramontaine, eût eu quelque chance de rallier la majorité. Avant l'entrée au conclave, celle de Barthélemy Prignano était déjà l'objet d'une faveur évidente, et Robert de Genève lui-même, le futur pape d'Avignon, se déclarait prêt à l'accueillir. L'élection d'Urbain VI ne fut pas un simulacre. M. Noël Valois a réuni là-dessus un ensemble de preuves qui nous apportent une pleine certitude.

Urbain VI serait resté pape et le grand schisme n'aurait pas eu lieu, si le nouveau pontife avait été un homme habile. Les cardinaux découvrirent qu'ils s'étaient mépris sur son compte. Ils le croyaient bon et prudent. Or, c'était un caractère fantasque et brutal. Il voulut tout de suite obliger les cardinaux à réformer leur train de maison et leur table, traita le cardinal Orsini de fou, Robert de Genève de ribaud, leva la main sur le cardinal de Limoges en plein consistoire. Le Sacré-Collège commença à réfléchir, et l'idée de procéder à une élection nouvelle, tranquille et régulière, prit corps, en se liant étroitement à l'idée qu'on s'était trompé en choisissant Barthélemy Prignano. Un nouveau venu, Jean de la Grange, cardinal d'Amiens, qui n'était pas arrivé à temps pour figurer au conclave, devint un des chefs de l'opposition du parti anti-urbaniste. C'était un des hommes de confiance du roi Charles V; il était général-conseiller sur le fait des aides et membre du Grand Conseil. Victime lui aussi de l'humeur hargneuse d'Urbain VI, il prit une part probablement prépondérante aux intri-

gues que le pape était assez imprudent pour provoquer, sans avoir assez de perspicacité et de persévérance pour les déjouer. Enfin, les douze cardinaux non italiens qui avaient élu l'archevêque de Bari, et avec eux Jean de la Grange, firent rédiger, le 2 août, un manifeste où ils invitaient Urbain VI à déposer la tiare, vu les circonstances qui invalidaient leur vote du 8 avril, et, s'étant réfugiés dans le royaume de Naples, ils élurent pape, le 20 septembre 1378, un des leurs, Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII et s'établit l'année suivante à Avignon.

C'est ainsi que le grand schisme commença. L'Europe allait se partager entre les deux obédiences; la France, son alliée l'Écosse, les royaumes ibériques, la Savoie et le royaume de Naples se prononçant pour Clément VII, les autres Etats catholiques restant fidèles à Urbain VI. La politique put avoir quelque influence sur cette démarcation, mais ce furent le plus souvent des motifs de conscience qui guidèrent, au moins dans le début, la décision des souverains. La question de la légitimité d'Urbain VI était assez obscure pour être résolue ainsi dans les deux sens opposés, avec une égale sincérité; elle n'a jamais été tranchée par l'Eglise elle même.

Nous n'avons à nous occuper ici que du rôle que joua la France en cette grande affaire, qui troubla et passionna la Chrétienté pendant quarante ans, de 1378 à 1417. Charles V, homme pieux et prudent, prit cependant parti avec une certaine précipitation, car les délais qu'il prescrivit officiellement, les consultations solennelles qui précédèrent sa décision publique, ne furent que des feintes pour étouffer l'opposition. Dès le mois de juin 1378, il avait reçu des lettres de cardinaux, notamment de Jean de la Grange, relatant les violences auxquelles la populace romaine s'était livrée sur le Sacré-Collège et présentant le pape Urbain VI sous un jour peu favorable. Aussitôt que les cardinaux citramontains s'étaient entendus pour procéder à une nouvelle élection, ils en avaient averti le roi de France, déclarant que le choix de Barthélemy Prignano leur avait été arraché par la peur. Charles les avait crus et, par les encoura-

gements qu'il leur avait prodigués, peut-être avait-il hâté l'avènement de Clément VII. A la fin de sa vie, il regretta sans doute la promptitude de son choix; une relation de ses derniers moments, qu'on a attribuée à Philippe de Mézières, nous dévoile ses perplexités.

Du moins avait-il agi selon sa conscience. Le schisme lui était de profit bien douteux. Clément VII lui montrait un dévouement presque servile, il scellait ses actes d'une bulle de plomb qui portait trois fleurs de lis; mais il avait trop peu d'autorité en Europe pour seconder utilement la politique de la France. De plus, maintenant qu'il y avait deux papes, la Curie pontificale devenait d'un entretien très coûteux; ajoutez que Clément VII n'était pas économe, menait une vie de Mécène fastueux et mondain, dépensait aussi de grosses sommes dans sa lutte contre Urbain VI; et enfin, de toute son obédience, la France était le seul pays riche; un poids écrasant tombait donc maintenant sur le Clergé du royaume, et Charles V dut certainement s'en émouvoir.

Après sa mort (1380), ses frères, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, qui gouvernèrent pendant la minorité, puis pendant la démence de Charles VI, restèrent longtemps fidèles à Clément VII, mais pour des motifs étroitement intéressés, car ils n'étaient pas hommes à se laisser guider par des scrupules. Louis d'Anjou soutint vigoureusement Clément, parce que Clément lui offrait le trône des Deux-Siciles; et ce fut dans une expédition payée par le trésor d'Avignon que ce prince mourut en 1384. Les ducs de Berry et de Bourgogne, et aussi les conseillers roturiers, les « Marmousets », qui détinrent le pouvoir pendant quelques années, tirèrent également avantage de leur union avec le pape d'Avignon : Clément les laissait lever des subsides sur le Clergé français, et même sur les universitaires, auparavant exemptés, violer le privilège dont les clercs avaient joui jusqu'alors de ne pas payer les aides, et exercer des contraintes de payement contre les récalcitrants. Cherchez les mobiles de la politique religieuse des rois de France, vous démêlerez presque toujours un mobile fiscal. Le

Clergé sera-t-il exploité par le pape, ou par le roi, ou par tous deux à la fois? C'est de cette façon, on peut bien le dire, que le problème des rapports de l'Eglise et de l'Etat se pose pour les conseillers de la Couronne.

On payait la docilité de Clément VII en prêtant à sa cause le bras séculier. Dès le temps de Charles V, il ne fut pas permis en France de croire à la légitimité d'Urbain VI, et « ceux qui marchaient dans les ténèbres » furent ramenés, un peu rudement, à la lumière : les clercs urbanistes furent châtiés par la perte de leurs bénéfices et de leurs biens et même l'emprisonnement. A l'étranger, l'influence française s'employa très activement en faveur de Clément VII. La campagne de 1382 en Flandre fut, à certains égards, une croisade clémentine : les gens de Bruges, après l'écrasement des Gantois à Roosebeke, durent, dans les « cinq ou six jours », partager « la créance du roi à Nostre Saint-Père le pape Clément ».

Ce fut l'Université de Paris, la plus grande puissance intellectuelle de la Chrétienté à ce moment-là, qui rappela aux fidèles que l'unité de l'Eglise était brisée et qu'il fallait la reconstituer. Elle ne s'était soumise qu'à contre-cœur aux ordres de Charles V. Elle avait de singulières hardiesses de doctrine. N'était-ce point d'ailleurs une époque de grands remueurs d'idées? Alors vivait Wycliffe, et Jean Huss allait bientôt paraître. Les thèses de l'Université de Paris, au quatorzième siècle, posaient audacieusement les problèmes de la nécessité du pouvoir pontifical, du droit de déposer un pape hérétique, des pouvoirs de la communauté des fidèles. Le terrain était tout prêt, la théorie de la suprématie des Conciles pouvait s'y développer. On la trouve exprimée en toute son ampleur, pour la première fois, dans une *Epistola concordiae*, composée en 1380, à Paris, par Conrad de Gelnhausen, sur la prière de Charles V, qui était inquiet et cherchait à s'éclairer. Dès 1381, les quatre Facultés se rallièrent solennellement à l'idée du Concile général pour rétablir l'unité catholique, et Pierre d'Ailly composa son *Epistola Leviathan*, où le diable, tout satisfait du schisme et désireux de le voir se prolonger éternellement, invective les uni-

versitaires : « Ces grenouilles ont quitté leurs marécages, et leurs cris s'élèvent du milieu de la boue : Le Concile général ! le Concile général ! coassent-elles sans cesse... Il faut les écraser », car « le résultat certain d'un Concile général, ce serait l'élection d'un chef unique. »

L'Université fut brutalement réduite au silence par les oncles de Charles VI et se tut pendant une dizaine d'années. Mais l'intolérable oppression fiscale qui pesait sur le Clergé, rançonné à la fois par le roi et par le pape, la misère de l'Eglise, le honteux marchandage des prélatures, grossissaient les rangs des mécontents et donnaient chaque jour plus de poids à la délibération prise naguère par les quatre Facultés. L'Université voyait violer ses privilèges en matière d'impôts et accorder de hautes dignités à des ignorants, alors que ses plus éminents docteurs sollicitaient en vain des bénéfices. Elle reprit courage. En 1391, Gerson, prêchant devant le roi, déclara qu'on pourrait bien trouver remède au schisme, si on s'en donnait la peine; par malheur, « il en y a à qui ne chault comment tout voise, maiz qu'ilz (pourvu qu'ils) soient gros et gras, et que le temps se passe, et que eulz et leurs amis aient les grans benefices en saincte Eglise ». En 1394, les délégués de l'Université, grâce à la protection du duc de Bourgogne, purent être introduits auprès de Charles VI et lui exposer les trois « voies » qu'on avait imaginées pour terminer le schisme : la voie du Concile, la voie de l'arbitrage, ou enfin la voie de la cession, c'est-à-dire de la démission simultanée des deux papes. L'orateur de l'Université compromit sa cause par la violence de ses attaques contre les deux pontifes, et Clément VII apprit avec joie que Charles VI avait refusé de suivre l'avis des docteurs. Il ne jouit pas longtemps de ce succès : il mourut d'une attaque d'apoplexie le 16 septembre 1394.

Cette mort de Robert de Genève aurait terminé la crise, si les cardinaux d'Avignon s'étaient ralliés à l'autre pape, qui était maintenant Boniface IX. Mais les cardinaux de Rome leur avaient donné le mauvais exemple, en élisant un successeur à Urbain VI. De plus, le candidat que sa réputation de

sainteté, ses qualités d'adresse et d'énergie désignaient à leurs suffrages, le cardinal d'Aragon, Pierre de Luna, passait pour le partisan le plus déterminé de la « voie de cession ». Avant le vote, il jura, ainsi que chacun de ses collègues, de suivre loyalement, s'il était élu, toutes les voies conduisant à l'union, y compris la voie de cession, et il déclara, au dire de Jean Petit, qu'il aurait aussi tôt fait de déposer le pouvoir que d'enlever sa chape. Aussi les cardinaux, espérant avoir trouvé un moyen de rétablir l'unité sans paraître reculer devant les menaces des urbanistes, ne tinrent aucun compte des lettres pressantes du gouvernement français, qui leur demandait de différer l'élection, et ils choisirent, à l'unanimité, Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII.

Le nouveau pape était un homme de mœurs irréprochables, mais orgueilleux et fourbe. Il allait se cramponner avec une opiniâtreté extraordinaire à son siège apostolique. Elu le 28 septembre 1394, à soixante-six ans, il mourra le 29 novembre 1422, à quatre-vingt-quatorze ans, sans avoir cédé, bravant les rois et les Conciles. Malgré le serment qu'il avait prêté au Conclave et ses belles protestations de détachement des grandeurs, il pensait que ce qui est bon à prendre est bon à garder. Et, d'ailleurs, telle était la fascination de la tiare sur ceux qui la ceignaient qu'aucun de ces papes du grand schisme n'a résisté à la tentation de la conserver, fût-ce au détriment des chrétiens.

Rien n'était donc changé à Avignon. Mais tout était changé dans les sentiments de la Cour de France, et c'est pourquoi la mort de Clément VII fut un événement très important. L'entourage de Charles VI, qui avait tout fait pour empêcher l'élection de Benoît XIII, abandonna la politique suivie jusqu'alors, ne chercha plus à imposer le pape d'Avignon au reste de l'Europe et travailla désormais, sans ménager les intérêts du parti clémentin, à rétablir l'unité. Ainsi l'alliance des Capétiens avec la Papauté d'Avignon, commencée au temps de Philippe le Bel, interrompue par le retour de Grégoire XI à Rome, reprise par Charles V et Charles VI après les événements de 1378, périt avec Clément VII, et une nouvelle période s'ouvre

dans l'histoire des rapports de l'Eglise et de la Monarchie française, comme dans l'histoire du grand schisme.

Les historiens catholiques du grand schisme se sont étonnés et un peu scandalisés de l'attitude qui fut prise par le roi de France, ou, pour mieux dire, par ceux qui gouvernaient à sa place, dès qu'ils eurent vu clair dans le jeu de Benoît XIII, dans sa politique astucieuse de promesses vaines et de temporisation. La Monarchie, appuyée sur le Clergé national, allait, a-t-on dit, « substituer sa propre autorité à celle de l'Église... Elle se croyait appelée à diriger la barque de saint Pierre[1] ». On ne peut s'empêcher de remarquer que, comme le pensaient les hommes de ce temps-là, les passagers doivent bien prendre le gouvernail quand ils voient le pilote s'obstiner dans la fausse route. Mais, sans nous aventurer à prononcer des sentences et à ériger l'Histoire en tribunal, nous pensons pour notre part que cet étonnement n'est pas légitime, et qu'employer de telles expressions, c'est méconnaître en quelque façon l'esprit du passé. Au quatorzième et au quinzième siècles, la Royauté n'avait point perdu son caractère semi-ecclésiastique, et, lorsqu'elle faisait acte d'autorité en pareille matière, elle n'opérait pas tout à fait une « substitution ». L'évêque Jean Jouvenel des Ursins écrivait à Charles VII : « Vous n'estes pas simplement personne laye, mais *preslat ecclesiastique*, le premier en vostre royaume qui soit après le pape, *le bras dextre de l'Esglise* ». Selon l'opinion de l'époque, — et l'historien n'a pas à se placer à un autre point de vue — l'intervention de la Monarchie était donc toute naturelle, comme le sera celle de l'empereur Sigismond au Concile de Constance. D'autre part, il ne semble pas que les oncles et les cousins de Charles VI aient songé à véritablement « diriger la barque de saint Pierre ». Tantôt de leur propre initiative, tantôt poussés par l'opinion publique, — car il y a eu, sur la question du schisme, une opinion publique, très passionnée, et qui s'est traduite par un

1. Noël Valois, *la France et le grand schisme d'Occident*, t. III (1901), p. 37.

déluge d'opuscules et de pamphlets, — ils ont travaillé, avec plus ou moins de zèle, selon les circonstances et leurs intérêts personnels, au rétablissement de l'unité chrétienne. Ils ont cherché aussi, — ce qui était depuis longtemps une tradition en France, — à profiter de l'affaiblissement du pouvoir pontifical pour augmenter le pouvoir royal, asservir plus étroitement le Clergé gallican, tenir la haute main sur les nominations aux bénéfices, extorquer à l'Église de France non seulement de nombreux décimes, mais une contribution aux impôts payés par les laïques. Nous ne pensons pas qu'ils aient voulu autre chose. Ceux qui tiennent absolument à infliger un blâme à la Cour de France peuvent se contenter de lui reprocher la mesquinerie de beaucoup de ses calculs et son avidité fiscale.

Une ambassade des ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans à Avignon, en 1395, pour amener Benoît XIII à la « voie de cession » eut ce résultat unique de montrer que le pape, au mépris de son serment, n'abdiquerait jamais. Les efforts de la diplomatie française pour gagner les pays voisins au parti de la cession n'eurent pas le succès total qui était nécessaire pour forcer la main aux deux papes. Leur obstination à refuser l'un et l'autre ce moyen très simple d'en finir fut si énergique et si pareille que les contemporains ont cru à une collusion entre Benoît XIII et Boniface IX pour écarter le projet de la double abdication.

Benoît XIII, devant l'hostilité grandissante de la Cour de France, abandonna tout ménagement, et, en 1398, défendit au Clergé de contribuer aux aides. Du coup, l'équilibre du budget royal était détruit. Alors, la Cour céda aux objurgations de l'Université de Paris, qui réclamait une mesure violente et radicale, la *soustraction d'obédience*. C'était refuser l'obéissance et, par conséquent, enlever ses revenus au pape d'Avignon, comme on l'avait fait au pape de Rome ; en somme, décréter provisoirement la suppression du Saint-Siège. Une grande partie du Clergé français, moins audacieuse que l'Université de Paris, reculait devant une telle extrémité. Pour entraîner les hésitants, la Cour réunit à Paris un Concile natio-

nal, où figurèrent plus de deux cents ecclésiastiques : quarante-quatre archevêques et évêques, de nombreux abbés, deux représentants de chaque chapitre, deux docteurs de chaque Université. La pression gouvernementale, pour obtenir le vote de la soustraction d'obédience, fut scandaleuse. Chaque membre de l'assemblée entra à son tour dans la salle du Conseil du roi, exprima son avis tout haut devant les ducs, et remit un bulletin signé. Pour augmenter la majorité, les princes votèrent, et firent voter des universitaires et des officiers royaux. De plus, on ne proclama le scrutin qu'après l'avoir falsifié : deux cent quarante-sept suffrages furent déclarés favorables à la soustraction immédiate et totale; en réalité, parmi les assistants qui avaient vraiment le droit de vote, la soustraction n'avait obtenu qu'une majorité assez faible (cent vingt trois contre quatre-vingt-dix), et le haut Clergé était divisé en deux partis à peu près égaux. L'ordonnance du 27 juillet 1398 suivit cette manifestation peu sincère. Elle défendit à l'Église et au peuple de France d'obéir à Benoît XIII et de lui payer aucune taxe. Conformément aux fameuses « libertés de l'Église gallicane », les sièges vacants seraient pourvus par une élection canonique. Les appels seraient reçus en dernier ressort par un Concile provincial annuel. Ainsi, on se passait du pape et une Église nationale indépendante était constituée.

La soustraction d'obédience fut donc, pour les catholiques français, une expérience d'autonomie, une épreuve d'application intégrale des doctrines gallicanes. L'épreuve fut pitoyable et très instructive. « Le premier fruit de la soustraction, déclare l'annaliste de Saint-Denis, fut d'exposer l'Église de France aux persécutions du bras séculier »; on ne peut mieux résumer les résultats de l'ordonnance de 1398 : non seulement, en effet, le Clergé eut à souffrir des exigences de l'Université de Paris, extraordinairement âpre à la curée des bénéfices, mais la liberté des élections canoniques fut annulée par l'ingérence de la Cour et des princes, et les favoris des ducs, s'aidant au besoin de la force armée, mirent la main sur les bons bénéfices. Enfin, comme les taxes apostoliques avaient été sup-

primées, le Conseil du roi en profita pour lever de gros subsides sur les clercs; ils purent, en songeant aux libertés de l'Église gallicane, mesurer toute l'ironie de cette expression.

On avait essayé en même temps de réduire Benoît XIII par la force. D'abord brutalement assiégé, puis gardé à vue pendant quatre ans, il retira de ces persécutions une rénovation de son prestige. Impopulaire en France, la politique agressive des ducs de Berry et de Bourgogne eut encore moins de succès à l'étranger; la plupart des États clémentins restèrent fidèles à Benoît XIII, justifiant ainsi le cri de défi qu'on attribuait à l'opiniâtre vieillard : « Peu importe! Saint Pierre n'en était pas moins pape parce qu'on ne lui obéissait pas en France. »

Alors naissait la rivalité de la maison d'Orléans et de la maison de Bourgogne. Ce fut une nouvelle cause de faiblesse pour les adversaires de Benoît XIII, et l'origine d'intrigues, de tergiversations et de contradictions qu'on ne saurait relater ici. Ce qu'il nous importe de constater, c'est que la politique de la soustraction d'obédience n'avait abouti, en ce qui concerne le Clergé français, qu'à son asservissement par la Monarchie et qu'elle n'avait abouti à rien en ce qui concerne l'unité de l'Église.

Cette période de lutte personnelle de la Cour de France contre la Papauté d'Avignon prend fin en 1408. Alors commencent les grands Conciles. C'était le suprême remède et il était temps de l'appliquer. L'Église universelle souffrait dans ses membres comme dans sa tête. Abus dans la collation des dignités et des prébendes, ingérence des laïques, mondanité des prélats, grossièreté des moines et du bas Clergé, toutes ces anciennes blessures dont elle gémissait depuis tant de siècles, s'étaient élargies au cours du grand schisme, ou tout au moins saignaient davantage, parce que l'Église était affaiblie et que profonds étaient le découragement, le désarroi des consciences. Maintenant, on ne réclamait plus seulement le rétablissement de l'unité, on réclamait aussi la réforme de la discipline.

L'histoire des grands Conciles n'appartient pas à mon sujet. On sait comment le Concile de Pise eut pour résultat de parta-

ger les croyants en trois obédiences au lieu de deux, et comment enfin le Concile réuni à Constance, en 1414, par Jean XXIII, sur les instances du roi des Romains Sigismond, mit fin au schisme, par la déposition de Jean XXIII et l'abdication de Grégoire XII, et grâce à l'isolement où se trouva désormais l'intraitable Benoît XIII. La France ne joua pas un rôle prépondérant au Concile de Pise, et lorsque les Pères se réunirent à Constance, elle était en proie à la guerre civile, et la nouvelle invasion anglaise commençait. Le gouvernement français, désemparé, vacillant, changeant, ne put songer à arracher la direction du Concile de Constance à l'arrogant Sigismond. Cependant, les délégués français, malgré les divisions qui séparaient Armagnacs et Bourguignons, malgré le discrédit qui frappait à l'étranger les vaincus d'Azincourt, eurent une part considérable dans les débats qui se terminèrent par l'élection du pape unique Martin V. Sigismond voulait retarder cette élection, exigeait d'abord la réforme de l'Église. Mais il importait à la Chrétienté et surtout à la France que le trône pontifical ne restât point longtemps vide; sinon, l'on risquait de voir se renouveler les aventures du schisme, et puis, une fois un pape élu, Sigismond, qui était l'allié des Anglais, cesserait d'exercer cette hégémonie religieuse qui pouvait devenir un péril pour la dynastie des Valois. L'élection de Martin V, par un collège électoral formé des cardinaux et de délégués du Concile, fut une victoire de la France, qui à ce moment-là ne remportait pas beaucoup de victoires.

II.

L'élection de Martin V, si heureuse qu'elle fût, ne résolut ni le problème de la régénération de l'Église, ni la question des rapports du Saint-Siège avec les Églises nationales. Les papes du quinzième siècle ne se préoccupèrent que d'assurer leur omnipotence spirituelle et de se procurer l'argent dont ils avaient besoin pour leur politique, leur train de vie souvent

fastueux, ou l'établissement de leurs neveux. L'avidité de la Curie romaine resta proverbiale, et aucune mesure efficace ne fut prise pour ramener le Clergé à l'observation de ses devoirs. En France, les chrétiens préoccupés des intérêts généraux de la religion s'habituèrent à voir dans le Saint-Siège un obstacle à la réforme ecclésiastique, et à mettre tout leur espoir dans la convocation du Concile général et dans l'appui de la Royauté. Quelle erreur ils commettaient, c'est ce qui nous reste à montrer. Les Conciles du temps de Charles VII ne servirent qu'à susciter un nouveau schisme ; la Royauté usa grandement de la confiance qui lui était témoignée, mais ce fut beaucoup moins pour le bien de l'Église que pour l'extension de son autorité. Si le roi était disposé à la lutte contre le Saint-Siège, c'est seulement parce qu'il le considérait comme un concurrent dans l'exploitation du Clergé ; et les gens du roi ne s'intéressaient en somme aux doctrines gallicanes qu'autant qu'elles servaient la puissance de leur maître, ou qu'elles pouvaient leur permettre de se procurer eux-mêmes quelque bon bénéfice, voire quelque bon évêché, à la barbe des candidats de Rome.

Pendant les années qui suivirent la clôture du Concile de Constance, la France fut coupée en deux : les Bourguignons et les Anglais régnèrent au nord de la Loire, tandis que les Armagnacs se maintenaient au sud. Après quelques oscillations, suffisamment expliquées par le désir de se concilier le Clergé et la crainte de s'aliéner le Saint-Siège, les deux partis finirent par sacrifier l'un et l'autre les libertés gallicanes : le duc de Bedford et le roi Charles VII laissèrent au pape la collation de la plupart des bénéfices, parce qu'ils se disputaient son alliance. Le parti gallican essaya bien, au Concile de Sienne (1423-1424), de remédier aux abus de la Curie romaine ; mais ce Concile de Sienne fut insignifiant, et si l'on doit se souvenir de lui, c'est parce qu'il décida qu'un Concile général se réunirait à Bâle en 1431.

Le pape pouvait se réjouir de l'affaiblissement de la France, qui lui procurait une longue tranquillité. Mais les victoires de Jeanne d'Arc changèrent la face des choses. Je ne veux pas

dire que ce fut à la suite de ces victoires que le Concile de Bâle se réunit et que la Pragmatique-Sanction fut publiée; il n'en est pas moins vrai que le relèvement de la dynastie des Valois était la condition nécessaire d'une renaissance gallicane. Jeanne d'Arc a terminé sa carrière militaire le 23 mai 1430; le Concile de Bâle s'est ouvert en 1431, et la Pragmatique date de 1438, époque où les Anglais ont perdu l'alliance de Philippe le Bon, Paris et l'Ile-de France. Un peu de chronologie n'est jamais inutile.

Le Concile de Bâle entra tout de suite en conflit avec le Saint-Siège, qui essaya en vain de le dissoudre. L'opposition antipapiste fut dirigée à Bâle par des évêques et des universitaires français. Une majorité compacte et violente s'y forma pour soutenir contre le pape les doctrines chères à l'Université de Paris; doctrines radicales, car, au temps de Charles VII, si quelque moine osait soutenir que les évêques et les curés tenaient leur pouvoir de juridiction du pape, et non de Dieu directement, et que les décrets des Conciles étaient valables seulement après l'approbation du Saint-Siège, l'Université de Paris le forçait à se rétracter.

Encouragés par Charles VII, par l'empereur Sigismond et la plupart des princes d'Occident, les Pères de Bâle furent d'abord vainqueurs. Le pape Eugène IV, réduit à l'impuissance par l'échec de sa politique en Italie, menacé par les Colonna et par le duc de Milan, traqué jusque dans Rome par le peuple révolté, fut obligé, de 1434 à 1437, de laisser le Concile gouverner véritablement l'Église. Les Pères rétablirent les élections canoniques, supprimèrent les grâces expectatives, restreignirent les réserves; un des plus importants revenus pontificaux, les annates, fut aboli, ce qui revenait à peu près à priver le Saint-Siège de ses moyens d'action; on fit plus : on prétendit imposer au pape des règles pour le choix de ses cardinaux, pour son administration temporelle et spirituelle; on voulut même se substituer à lui dans l'expédition des affaires, juger des appels portés en cour de Rome. La corde trop tendue finit par se briser. Eugène IV, se sentant soutenu par une mi-

norité solide de modérés, rompit avec la majorité du Concile, qui prononça sa suspension le 14 janvier 1438.

Les Pères de Bâle avaient prié Charles VII de faire exécuter dans les terres de son obédience leurs décrets de réforme. Charles, tout en gardant envers le pape une attitude déférente et en suppliant les Pères d'éviter « un schisme pestilentiel et horrible », n'avait pas cessé de les soutenir. A une assemblée qui se tint cinq mois après la suspension d'Eugène IV, dans la Sainte-Chapelle de Bourges, le roi de France reçut solennellement les ambassadeurs du Concile et du Saint-Siège, et les entendit contradictoirement. L'assemblée décida ensuite que le roi s'efforcerait d'apaiser le conflit survenu entre le pape et les Pères, mais que les décrets du Concile seraient appliqués en France, sauf certaines modifications imposées par les usages du royaume. Peu de temps après, le 7 juillet 1438, fut publiée la Pragmatique-Sanction, la première des ordonnances royales authentiques où nous trouvions un exposé officiel de la doctrine gallicane. Elle était l'œuvre à la fois des gens du roi et du Clergé gallican : elle avait été élaborée par le Grand-Conseil, puis par une commission de prélats et de docteurs.

Le préambule de la Pragmatique est un réquisitoire contre le Saint-Siège et ses créatures. Le roi déclare que les églises de France sont victimes de cupidités insatiables et que, par suite de l'abus des réserves et des grâces expectatives, les meilleurs bénéfices sont aux mains d'étrangers, et l'argent de France est attiré au dehors. Ces « intolérables entreprises » ruinent le royaume et en même temps le culte du Christ. Il convient donc d'accueillir, dans une certaine mesure, les remèdes choisis par le Concile de Bâle pour guérir les maux de l'Église.

Les deux premiers articles de l'ordonnance consacrent la théorie conciliaire : les Conciles œcuméniques sont supérieurs à la Papauté en matière de foi et de discipline, et doivent être réunis tous les dix ans. Mais les articles capitaux de la Pragmatique, pour le parti gallican, furent ceux qui réduisirent au minimum les droits du Saint-Siège en matière de bénéfices

ecclésiastiques et de procès. Sur ce point, la hardiesse du concile de Bâle fut souvent dépassée. Les évêques et les abbés seront recrutés par l'élection, conformément aux canons; le Saint-Siège ne pourra même pas intervenir en cas de scandale, pour renvoyer l'élection d'un évêque à un autre chapitre ou l'élection d'un abbé à un autre couvent : l'assemblée de Bourges se montre ici plus intransigeante que le Concile. De même, le Concile avait admis que le pape pourrait, en certains cas, consacrer le nouvel élu; la Pragmatique lui refuse ce droit, à moins que l'intéressé ne se trouve à Rome au moment de l'élection; auquel cas, il devra prêter ensuite serment d'obéissance à son supérieur immédiat. Les réserves et les grâces expectatives, qui permettaient au pape de donner les bénéfices aux candidats de la Curie romaine, sont supprimées, par une conséquence logique du rétablissement des élections; quiconque recevra un bénéfice en vertu d'une grâce expectative sera puni par le bras séculier. Les appels en cour de Rome ne seront autorisés qu'une fois toutes les juridictions intermédiaires épuisées par les plaideurs; et encore le jugement d'appel devra-t-il être prononcé dans le royaume même, par des délégués du Saint-Siège, et non point à Rome par le pape. Les annates, principal revenu du Souverain Pontife, sont supprimées en principe.

Toutefois, les conseillers de Charles VII n'entendaient point pousser à bout Eugène IV, et le texte de l'ordonnance comportait en sa faveur des concessions considérables. Eugène IV devait conserver, à titre personnel, les réserves habituelles et un cinquième des annates, « sans préjudice des libertés de l'Église gallicane ». D'autre part, contrairement au *Decretum de electionibus*, où les Pères de Bâle adjuraient les princes de ne pas intervenir dans les élections canoniques, « de ne pas écrire aux électeurs ni de les prier pour aucun candidat », il fut admis que « le roi et les princes du royaume, s'abstenant de toute menace ou violence, usassent parfois de sollicitations bénignes et bienveillantes (*precibus benignis atque benevolis*) en faveur de personnes de mérite, zélées pour le bien de l'État

et du royaume ». Le roi ne voulait rien perdre à la victoire des gallicans.

Les papes n'acceptèrent jamais officiellement l'œuvre de l'assemblée de Bourges. Ils n'eurent pas une politique intransigeante, ils ne rejetèrent point les concessions que leur avait faites Charles VII et s'entendirent souvent avec lui aux dépens des libertés gallicanes; mais ils ne cessèrent pas de réclamer l'abolition de la Pragmatique. Cette loi, publiée sans leur consentement et rédigée en des termes fort durs pour eux, était un exemple dont les autres princes chrétiens pouvaient être tentés de s'inspirer. Dix mois après l'assemblée de Bourges, le nouvel empereur, Albert II, et la diète de Mayence publièrent à leur tour une Pragmatique, fondée sur les décrets de Bâle. Que tous les rois prissent ainsi chez eux la direction des affaires ecclésiastiques, et c'en était fait de la Papauté.

Mais Charles VII avait beau jeu pour résister. Eugène IV fut pendant de longues années réduit à l'impuissance par la lutte furieuse que soutenaient contre lui les Pères de Bâle, et qui aboutit à un nouveau schisme. Le Concile, ou plutôt le Conciliabule de Bâle, réduit à une vingtaine de prélats fanatiques et à trois cents prêtres et docteurs qui n'avaient qu'un droit très contestable à faire partie de l'assemblée, vota le 25 juin 1439 la déposition d'Eugène IV. Le vieil Amédée de Savoie accepta la tiare d'anti-pape et prit le nom de Félix V. Mais il ne fut reconnu que par les Universités et un petit nombre de princes de second ordre : le grand schisme avait laissé de si mauvais souvenirs qu'on ne voulait point le ressusciter, fût-ce même pour faire triompher le principe de la supériorité des Conciles. Si la nouvelle crise ne dura pas moins de dix années, c'est que les souverains chrétiens avaient intérêt à tenir Eugène IV dans l'embarras, pour lui marchander leur appui. Charles VII, auquel les victoires de ses capitaines avaient rendu le premier rang en Occident, se décida enfin à intervenir pour terminer le schisme. Après de pénibles négociations, ses représentants obtinrent l'abdication de Félix V, en 1449.

Pendant cette période d'affaiblissement, la Papauté avait

fait des efforts tout à fait vains pour obtenir l'abrogation de la Pragmatique. Menaces, intrigues savantes pour circonvenir le Grand-Conseil, offre d'un concordat fort avantageux, tout échoua. Après l'abdication de Félix V, due à l'intervention du roi de France, celui-ci trouva dans ce succès de sa politique l'autorité nécessaire pour maintenir la Pragmatique. En 1450, sur les instances du pape Nicolas V, il réunit pour la forme une assemblée ecclésiastique à Chartres. Quelques prélats émirent des doutes sur la légitimité de l'ordonnance qui avait réglé les libertés de l'Eglise gallicane sans aucune intervention du Saint-Siège. Les gens du roi exhibèrent alors la prétendue Pragmatique de saint Louis, instituant la liberté des élections et interdisant la levée d'impôts extraordinaires par les collecteurs pontificaux dans le royaume de France. Cette pièce fut produite encore deux ans plus tard, devant une nouvelle assemblée ecclésiastique tenue à Bourges, lorsque le cardinal d'Estouteville vint en France réclamer derechef l'abolition de la Pragmatique de 1438. Les partisans du Saint-Siège se trouvèrent fort embarrassés. Les gallicans accueillirent avec enthousiasme cette ordonnance placée sous la garantie d'un saint : pendant trois siècles, le parti devait en faire le fondement de ses argumentations. Cette Pragmatique de saint Louis était un faux, fabriqué peut-être dans la chancellerie de Charles VII. Elle n'est citée dans aucun document plus ancien, et il est invraisemblable que les légistes de Philippe le Bel ne se soient pas servis d'un texte aussi utile à leur thèse ; il n'existait évidemment pas de leur temps. Au reste, les formules de l'acte ne sont pas celles de la chancellerie de saint Louis, et nous n'en avons pas de copie manuscrite antérieure au quinzième siècle.

Jusqu'à la fin du règne, les gens du roi persévérèrent dans leur politique, mirent obstacle aux appels en cour de Rome lorsqu'ils paraissaient léser les intérêts de leur maître, interdirent l'application des bulles jugées dangereuses pour l'autorité monarchique, et aucun légat ne fut reçu sans avoir promis préalablement de ne pas attaquer la Pragmatique. Les rapports entre la Royauté et le Saint-Siège devinrent de plus en plus

aigres, et la mort de Charles VII survint peut-être à temps pour empêcher un conflit.

Louis XI prit en tout, au début de son règne, le contre-pied de la politique paternelle, et il révoqua la Pragmatique quelques mois après son avènement, en des termes fort outrageants pour Charles VII et ses conseillers, qu'il accusait d'avoir élevé dans le royaume un « temple de licence ». Mais ce beau zèle ne dura point, et Louis XI se trouva bientôt partagé entre le désir de rétablir la Pragmatique et celui d'en maintenir l'abrogation. Il importait à sa politique extérieure, notamment en Italie, et même à sa politique intérieure, que le pape ne lui fût point hostile; d'autre part, la Pragmatique Sanction de 1438 était l'œuvre des conseillers au Parlement, des universitaires et de prélats d'esprit indépendant, et c'était autant de raisons pour qu'il eût peine à s'en accommoder, bien que la Pragmatique n'eût pas empêché Charles VII de garder, en fait, la haute main sur l'Église gallicane; enfin la clause autorisant « les princes du royaume » à user de « sollicitations bénignes » auprès des électeurs, en faveur de leurs créatures, lui paraissait procurer à la Noblesse une dangereuse influence, et il pensait qu'un régime concordataire aurait l'avantage d'assurer le contrôle de la Royauté sur toutes les promotions ecclésiastiques. Il avait donc des motifs d'abolir la Pragmatique. Mais il en avait aussi de la conserver : il craignait l'abus des réserves, des grâces expectatives et des annates, et l'« évacuation des pécunes » de France en Italie; les procès portés en cour de Rome ne lui déplaisaient pas moins. Louis XI supprima donc et rétablit tour à tour la Pragmatique, selon les circonstances, et, pendant son règne, le Clergé de France ne sut jamais sous quel régime il vivait et qui devait conférer les bénéfices. La règle n'était que le bon plaisir du roi.

Pendant les trois dernières années de sa vie, cependant, Louis XI, obsédé par la peur de la mort et de l'enfer, ne parla plus de la Pragmatique, et son entente avec le Saint-Siège fut complète pour la collation des bénéfices. Charles VIII et Louis XII, au contraire, appliquèrent tant bien que mal la

Pragmatique-Sanction. Elle ne disparut définitivement qu'après la signature du Concordat de 1516, par lequel les élections canoniques furent abolies et la nomination des évêques et des abbés réservée à la Couronne ; moyennant quoi le pape obtint le rétablissement des annates, les dépouilles de l'Eglise de France se trouvant ainsi partagées entre le roi et lui.

Quelles que fussent les variations de la politique royale au regard du Saint-Siège, quels que fussent les moyens employés, il est manifeste que le but poursuivi par les officiers du roi est toujours resté le même. Ce but, il faut le répéter, c'était l'asservissement du Clergé national.

Comment, en effet, la Pragmatique avait-elle été appliquée dans la réalité? Sous le règne même de Charles VII, que les adversaires du roi Louis XI se sont plu à représenter comme un sincère défenseur des libertés gallicanes, l'édit de 1438 ne fut pas exécuté consciencieusement, il fut même parfois violé, sacrifié aux désirs du pape, dans les moments où le Conseil du roi croyait devoir ménager provisoirement le Saint-Siège. La liberté des élections canoniques ne fut pas respectée dans son esprit. La Pragmatique autorisait l'intervention « du roi et des princes du royaume » dans les élections. Cette très ancienne pratique, ainsi consacrée officiellement, en prit une force nouvelle. On trouve dans les lettres de Charles VII des spécimens de ces « sollicitations bénignes et bienveillantes » : ce sont souvent de véritables sommations. Le roi usa des bénéfices pour payer les services de ses gens. A son exemple, les princes, « sollicitant » les électeurs, peuplèrent de cadets de leurs maisons les évêchés soumis à leur influence.

Quant à Louis XI, on devine quelle liberté, même dans les périodes où il crut devoir parler très haut des droits de l'Eglise gallicane, il laissa aux chapitres et aux couvents pour la collation des prébendes et l'élection d'un évêque ou d'un abbé, et de quel poids les intérêts spirituels de l'Eglise pouvaient peser sur les décisions du roi. Il osa donner l'archevêché de Bordeaux à Arthur de Montauban, le meurtrier de Gilles de Bretagne. Tantôt il demandait au pape une nomination d'office,

et défendait aux électeurs d'intervenir, tantôt il leur adressait une « recommandation » impérieuse, appuyée quelquefois par une troupe d'hommes d'armes et de francs-archers. Ayant besoin d'un homme de confiance à l'évêché d'Angers, « ville qui est fort désirée et en pays de frontière », il écrivait aux chanoines, le 13 mai 1479 :

« Chers et bien amez, nous vous avons escript par deux ou trois fois que vous voulsissez eslire maistre Augier de Brye, nostre conseiller ; de quoy n'en avez riens fait. Et pour ce, incontinent ces lettres veues, eslisez-le, car pour riens ne souffririons que autre eust l'evesché que nostre dit conseillier ; car se je congnoys homme qui y voise au contraire (qui s'y oppose), je luy feray vuider le royaulme de France, et n'y aura point de faulte. »

La situation ne sera donc pas essentiellement changée lorsque la Pragmatique sera abolie définitivement, et que les évêchés et les abbayes, mis à la disposition du roi par le Concordat, seront donnés à des prélats de cour.

Qu'était devenue cependant la réforme de l'Eglise ? Elle avait été comme oubliée par les Conciles, par le Saint-Siège et par la Monarchie. Les articles de la Pragmatique concernant le rétablissement de la discipline ecclésiastique restèrent lettre morte. Les maux dont l'Eglise de France souffrait depuis longtemps, et que l'anarchie du grand schisme, les misères matérielles de la guerre de Cent ans, avaient considérablement aggravés, — le cumul des bénéfices, l'absentéisme des titulaires, la simonie, l'incontinence de nombreux prêtres, la vie mondaine des prélats, le vagabondage des clercs sans ressources, — préparaient une crise, la grande crise du seizième siècle, que personne ne prévoyait.

Les hommes pieux gémissaient de ces désordres, essayaient d'y remédier, mais leurs efforts partiels n'avaient guère de résultats. Ils sentaient bien eux-mêmes qu'il aurait fallu l'intervention d'une autorité plus puissante. C'est pourquoi, ne trouvant alors aucun appui à Rome, ils avaient mis leur confiance dans le Concile général et dans la Pragmatique du roi de

France. Mais le Concile de Bâle les avait déçus. En renouvelant le schisme, il avait perdu tout crédit auprès des chrétiens ; son inexpérience et sa violence avaient fait sombrer dans l'impuissance et le mépris l'espèce de régime parlementaire que les partisans de la supériorité des Conciles avaient voulu introduire dans le gouvernement de l'Eglise catholique.

Restait la Pragmatique royale. Le plus grand des évêques français du quinzième siècle, Jean Jouvenel des Ursins, la considérait comme une loi « juste, sainte et raisonnable ». Il estimait qu'elle faisait simplement revivre des règles très anciennes. Presque tous les évêques français soutinrent la même opinion, et, tant que le parti gallican a existé en France, la Pragmatique de 1438 est restée pour lui un objet de regrets. Cette ordonnance protégeait, il est vrai, le Clergé français contre les exactions romaines, si intolérables à l'époque encore récente du grand schisme; mais Jean Jouvenel et ses pareils commirent l'erreur de croire que l'on pouvait obtenir des gens du roi le respect sincère de l'indépendance du Clergé. La politique religieuse de l'ancienne Monarchie fut presque toujours étroitement intéressée, subordonnée de la façon la plus mesquine aux petits profits de chaque jour. Se servir du Clergé national contre le pape, et, au besoin, du pape contre le Clergé national, faire à l'un ou à l'autre les concessions qu'exigeaient les circonstances, sans autre but que l'accroissement du pouvoir royal, ce fut toute la règle de conduite des gens du roi. Ils s'entendirent avec le Saint-Siège, aux dépens des libertés gallicanes, chaque fois qu'ils y virent leur avantage, et tant qu'exista la Pragmatique, ils ne l'appliquèrent que pour disposer à leur gré des bénéfices et réduire les privilèges judiciaires et financiers du Clergé. Ils n'isolèrent l'Église de France que pour l'asservir et l'exploiter. La réforme de la discipline fut abandonnée par eux comme elle l'avait été par le Concile. L'égoïsme de la Monarchie a été ainsi, pour une bonne part, responsable du grand déchirement religieux du seizième siècle.

Ch. Petit Dutaillis.

ROGER PEYRE.

LES ARTISTES TOULOUSAINS

JEAN-PAUL LAURENS

Quoique M. Jean-Paul Laurens soit un vrai peintre dans tout le sens professionnel du mot, la théorie de « l'Art pour l'Art » ne saurait le satisfaire. Il y a chez lui de l'orateur et de l'apôtre. Peu d'artistes ont eu l'émotion plus communicative et nul ne justifie mieux la vérité de ce mot d'un grand prédicateur : « Il faut être ému pour émouvoir. » Jean-Paul Laurens, en dépit du caractère extérieur de sa peinture énergique parfois jusqu'à la brutalité, est une âme d'une sensibilité des plus vives. Mme de Staël s'étonnait que l'on représentât la sensibilité comme une faiblesse, lorsque c'est elle au contraire qui provoque les plus grands efforts en faisant naître les plus grands dévouements. On peut dire que c'est dans cette sensibilité que s'est trempée la volonté de J.-P. Laurens, cette volonté qui, mise au service d'aptitudes naturelles remarquables, mais dont tant d'obstacles semblaient devoir arrêter l'éclosion, a valu à notre école un artiste éminent de plus; cette volonté qui fait l'unité de la vie de Laurens et fait de cette vie un exemple. Par elle il a conquis le droit de suivre sa vocation. Par elle il a conquis le dessin; puis il a conquis la couleur. Par elle il a vaincu la misère; il a vaincu l'ignorance : il a emporté enfin la renommée sans rien sacrifier aux séductions d'une popularité vulgaire, sans se détourner jamais de la voie qu'il avait crue bonne. Il lui est resté quelque rudesse

de ces longs combats; mais en veut-on au soldat qui, arrivé à la paix après la victoire, conserve dans sa nouvelle existence la marque des temps de lutte qu'il a traversés?

Parmi les artistes du dix-neuvième siècle, Laurens est un de ceux dont les diverses œuvres se sont le plus facilement imposées à la mémoire du public. S'il n'est pas juste de dire que les Français n'aiment que la peinture littéraire, il faut reconnaître qu'ils aiment la peinture qui rappelle la littérature (ce n'est pas la même chose); qu'ils aiment la peinture qui représente un sujet dont ils puissent apprécier et discuter l'interprétation.

Mais n'en était-il pas ainsi en Grèce où l'art était essentiellement populaire, et les artistes n'y étaient-ils pas surtout occupés à faire revivre par le ciseau ou le pinceau les traditions religieuses et légendaires, les faits historiques ou les scènes des grands poèmes nationaux? Notre goût à cet égard s'est élargi et s'intéresse aussi aux pays étrangers plus qu'on ne le faisait alors; mais le sentiment est bien près d'être le même. Or, J.-P. Laurens est un curieux de l'histoire, et sa curiosité, qui s'adresse aux époques les plus variées, sait admirablement les reconstituer.

N'est-il pas singulier que ce petit paysan de Fourquevaux, élevé dans le milieu le plus rustique et qui savait à peine lire à quatorze ans, se présente à nous comme un artiste d'une culture exceptionnelle, tout rempli de souvenirs et d'idées, habile entre tous à faire revivre les passions et la vie extérieure des siècles disparus, cherchant à donner à ses œuvres non seulement une valeur historique, mais une signification philosophique? Quelle force et quelle hauteur d'âme cela suppose chez un homme qui aurait pu être déjà bien fier — en songeant au point dont il était parti — de pratiquer simplement et étroitement son métier de peintre! Aussi, dans la formation de cet artiste, faut-il faire une part, et une part prépondérante — à côté des peintres de province ou de Paris dont il est officiellement l'élève, — à la femme d'un de ses professeurs de Toulouse, Mme Willemsens, qui, avec un dévouement rare et une non

moins rare supériorité d'esprit, sut façonner cette âme fruste et en dégager les qualités de cœur et d'intelligence qui risquaient d'y rester enfermées à jamais.

Aujourd'hui le petit paysan de Fourquevaux est un des chefs de notre école française. Il est connu en Europe. Il a épousé, dès que le succès fut venu, la fille de l'admirable femme à laquelle il devait tant, cette petite Madeleine qui avait assisté à ses premiers essais et avait laissé en lui une impression ineffaçable. En somme, il a réalisé dans son âge mûr les idées de sa jeunesse : ce qui est, comme on l'a dit, le signe d'une belle vie. Ajoutons qu'il a la joie de voir son fils Albert, marchant sur ses traces, conquérir une des premières places parmi les jeunes peintres et justifier amplement les distinctions peut-être prématurées dont il avait été l'objet.

Mais, s'il est juste de dire que J.-P. Laurens est aujourd'hui un homme heureux, jamais bonheur ne fut mieux mérité. Sa vie est un vrai roman. Fabre, son ami, qui l'a racontée, a eu raison de l'intituler le *Roman d'un peintre* et, en le lisant, on croit suivre un récit inventé. Cela commence comme les aventures de jeunesse de Claude Lorrain, de Callot et de Salvator Rosa, ou encore comme le *Sans famille* d'Hector Malot.

Le livre de Ferdinand Fabre est assez connu pour qu'il nous suffise de dégager dans cette biographie seulement les faits qui ont le plus contribué à former l'âme et le talent de l'artiste.

D'abord J.-P. Laurens est bien un campagnard, une nature rustique. Le Lauraguais où il est né et où il a passé les premières années de sa vie, sans soupçonner qu'il dût jamais le quitter, est un pays d'élevage et de labour coupé de quelques vignobles. Ses coteaux, ses plaines ondulées sont entourées des collines qui bordent le seuil de Naurouse et d'où la vue s'étend plus loin, sur les Cévennes, les Corbières, et même, tout au fond, sur l'origine des Pyrénées. Le Lauraguais représente donc bien dans son paysage, comme dans ses conditions économiques, la moyenne des campagnes de France. La vie souvent rude, mais active et saine, qu'on y mène est bien la vie moyenne

du paysan français. Elle a laissé sur l'enfant une empreinte définitive : l'artiste y a puisé la franchise et la force et a su les garder. Ce n'est pas que le sentiment de la noblesse et de la distinction lui manque et, à tout prendre, il sera surtout le peintre des gentilshommes, des princes et des pontifes. Mais il n'a jamais été tenté par ces élégances cherchées qui tombent dans la convention et la mièvrerie. Jamais, quelque brillants qu'aient été ses succès aux diverses expositions de Paris, on n'eut l'idée de dire qu'il était un artiste « bien parisien ». Il ne faut pas le regretter. Le domaine charmant, mais étroit, du « parisianisme » ne risque pas d'être laissé en friche mais plutôt d'être épuisé par le nombre excessif de ceux qui le cultivent.

J.-Paul Laurens ne paraît pas avoir donné dans ses premières années des preuves d'une intelligence supérieure, ni même d'une vocation artistique, et peut-être cette vocation ne se serait-elle pas révélée, si par hasard n'était arrivée à Fourquevaux une équipe de peintres qui venaient décorer la petite église du village. Ces peintres nomades, comme on en trouverait encore dans notre Midi, plutôt ouvriers qu'artistes, se chargeaient, pour un prix de peu supérieur à celui d'une peinture à la couche, de couvrir les murs de scènes tirées de l'Ecriture ou de la Vie des Saints. Ce que pouvaient valoir ces peintures, on le comprend sans peine. Mais heureusement, par défaut d'invention, ces pseudo-artistes reproduisaient des compositions connues et se servaient de poncifs pris sur des modèles célèbres dont leur exécution, si médiocre qu'elle fût, laissait toujours subsister quelque mérite. Ne soyons pas trop sévères. Ces industriels apportaient un peu d'art jusque dans les pays les plus pauvres et les plus reculés. D'ailleurs, n'étaient-ils pas les descendants plus ou moins directs, plus ou moins légitimes, des peintres qui décoraient les maisons de Pompéi avec les *thèmes* des écoles de Rhodes ou d'Alexandrie et, sans sortir de la Gascogne, ne se rattachaient-ilspas , de si loin que ce fût, aux décorateurs de la cathédrale d'Albi ?

L'arrivée de Buccaferrata et de ses collaborateurs avait été

un grand événement dans Fourquevaux. Chacun allait les voir travailler à ses moments de loisir, et c'est ainsi que le petit Jean-Paul leur vit peindre une imitation de *la Cène* de Léonard de Vinci. Lui, qui n'avait vu jusque-là que les gravures d'un pauvre livre d'heures, fut émerveillé et ne put contenir son enthousiasme. « Que c'est beau ! » s'écria-t-il. L'artiste, qui sans doute n'avait jamais recueilli de telles appréciations, demanda à son jeune admirateur s'il voudrait être peintre comme lui et, sur sa réponse affirmative, alla proposer à sa famille de l'emmener comme apprenti; chose qui fut acceptée.

Voilà donc Jean-Paul Laurens suivant à travers les routes et les sentiers, à travers les bois et les champs, Antonio Buccaferrata et sa bande, fréquentant les auberges de rouliers, couchant au besoin à la belle étoile et ne mangeant pas toujours à sa faim.

Ce n'était pas ce manque de confort qui pouvait troubler un fils de paysan. Cependant la joie qu'il avait éprouvée en entrant dans sa nouvelle vie avait été de courte durée. Il reconnut bientôt qu'on ne faisait pas de lui un apprenti, mais un domestique réservé aux besognes les plus dures et les moins professionnelles. De plus, lorsque, malgré tous les obstacles, il commença à manifester ses aptitudes, ses compagnons brutaux et grossiers s'en montrèrent jaloux et firent ce qu'ils purent pour lui dérober les occasions de s'exercer.

Son esprit n'en recueillait pas moins des impressions artistiques. Une de ses premières véritables sensations d'art lui fut donnée par la gravure d'un *Concert de Caravage* trouvée dans le misérable bric-à-brac des cartons de Buccaferrata. Puis ce fut le *Simon le Magicien* de Sébastien Bourdon à la cathédrale de Montpellier, et enfin le *Christ en Croix* de Rubens au Musée de Toulouse. Là il se trouvait enfin en présence d'un chef-d'œuvre.

Quels qu'aient été les enseignements qu'il reçut depuis, ces impressions premières, qui étaient pour le pauvre enfant autant d'événements, se retrouveront dominantes dans les œuvres de

l'artiste. Caravage même, le premier connu, y sera pendant longtemps prépondérant. La vie qu'il menait alors, les gens qu'il fréquentait, les choses qu'il voyait s'accordaient d'ailleurs avec la manière et les sujets habituels du chef des réalistes italiens.

Parmi les scènes qui passèrent sous ses yeux, il en est une qui semble résumer le réalisme vigoureux, simple, austère et en même temps l'émotion tragique, terrifiante même, qu'on devait remarquer dans ses toiles les plus caractéristiques.

Nos peintres nomades se trouvaient alors à Sainte-Anne-du-Salat, dans les montagnes de l'Ariège. Au *Coq d'Or* où ils descendirent, l'hôtelière venait de mourir. Le cadavre reposait encore sur le lit dans la chambre conjugale. Au milieu de la nuit il vint à Buccaferrata l'idée de faire un dessin de la morte, qui pourrait, pensait-il, lui servir pour une sainte Anne qu'il avait à peindre. Prenant goût à ce qu'il faisait et sentant presque l'inspiration lui venir, il appelle son apprenti couché dans la pièce voisine. Jean-Paul ne dormait point, plein de trouble et d'une mystérieuse angoisse à la pensée qu'il y avait là, tout près de lui, une morte. « Il accourt en tremblant. — « Pourquoi avez-vous soufflé les chandelles ? » demanda-t-il. — « Pour obtenir mes effets, parbleu : les effets, c'est tout en peinture. » Puis, après quelques instants de réflexion, il reprit : « Tout de même, c'est affreusement mou. » Il arrache de sa bobèche l'unique cierge qui brûlait et le met dans la main de l'apprenti : « Tiens! Cette nuit je vais te donner une crâne leçon. » Il lui lève graduellement le bras jusqu'à ce que la lumière éclaire d'en haut le visage de la morte. « Ne bougeons plus! » ordonne-t-il. Le spectacle était vraiment effrayant. Buccaferrata crayonnait furieusement. « Plus haut! criait-il, plus haut, donc! Sang du Christ! voici le jour. » Réduit à une sorte d'état cataleptique, Jean-Paul ne disait rien, ne pensait plus. Tout à coup, il laissa tomber le cierge de ses doigts raidis. « Eh bien? » rugit le peintre. « Monsieur Antonio, c'est sous le lit; la morte a remué. » Et au même moment deux poules noires sortirent

de dessous le lit et vinrent becqueter le cierge éteint. Jean-Paul éperdu se sauva en poussant des cris[1]. »

Ce fut là certainement pour Jean-Paul Laurens « une crâne leçon », et il se rappelait, peut-être, du cierge du *Coq d'or* dans son tableau de *l'Excommunication*. Mais ces leçons étaient rares. Il comprit que décidément il n'arriverait à rien avec Buccaferrata et se décida à lui fausser compagnie. Il parvint à échapper à sa surveillance qui n'était pas, il est vrai, bien rigoureuse, et, faisant la route à pied, mangeant et couchant comme il pouvait, il arriva à Toulouse où il allait, enfin, trouver les moyens de s'instruire. Après de nouvelles difficultés, il eut le bonheur d'être admis à cette Ecole des beaux-arts dont l'ancienne capitale de l'Aquitaine est justement fière, le bonheur plus grand d'être admis dans l'intérieur de la famille Willemsens.

C'est alors que sachant lire couramment, grâce à Mme Willemsens, il commença à être pris de la passion de la lecture. Un des premiers livres qu'il eut entre les mains fut *la Morale en action*, ouvrage bien oublié et qui le serait plus encore sans l'espèce de ridicule que l'on attache aujourd'hui à son titre. Mais, malgré sa pauvreté littéraire, aggravée par de timides essais d'éloquence et d'emphase, on y sentait partout l'amour sincère et communicatif du beau moral et on y puisait le goût de l'action. Il y a peu de livres populaires dont l'influence ait été meilleure. C'était comme un musée, plus ou moins bien choisi, de beaux faits et de belles paroles, mais disposé de manière à frapper les imaginations enfantines. On y voyait que la vertu et l'héroïsme étaient indépendants de la situation sociale et trouvaient leur place dans les diverses circonstances de la vie. On y voyait que les existences les plus humbles avaient leur échappée du côté de la gloire et pouvaient la mériter sinon toujours l'obtenir. Il est permis de supposer que Jean-Paul Laurens a puisé principalement dans cette lecture

1 Ferdinand Fabre : *Le Roman d'un peintre*. — Marius Vachon : *Jean-Paul Laurens* (dans *le Monde moderne*, année 1897, tome I, p. 530 et suiv.)

le goût de représenter des scènes des diverses époques historiques et ayant une signification morale.

Plus tard, à Paris, quelque peine qu'il eût à assurer son existence de chaque jour, il prélevait sur son nécessaire pour acheter quelques livres chez les bouquinistes des quais. On a déjà une haute idée du caractère du pauvre artiste par le choix de ces livres : quelques volumes dépareillés d'un *Dictionnaire historique*, les *Confessions de saint Augustin*, les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, de Montesquieu; un *Shakespeare*, un *Corneille*. Quelles belles découvertes il faisait dans ces lectures ! et comme il les sentait vivement !

« Un jour, dit Ferdinand Fabre, pour lui faire faire la connaissance de notre Corneille, je lui lisais *Cinna*. Au milieu du monologue d'Auguste, il m'interrompit : « Assez, je vous en prie, assez; la tête me tourne. » Je le regardai, il était fort pâle. « Qu'avez-vous? » lui demandai-je. — « Oh! rien, » et, désignant mon livre du doigt, il dit : « Trop de choses là-dedans m'ont touché; cela m'a fait mal. Que vous êtes heureux de pouvoir admirer ainsi tranquillement! Moi, je n'y suis pas habitué... vous savez ! »

Jean-Paul Laurens était alors élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts et recevait les leçons de Léon Cogniet et du Toulousain Bida. Les premières œuvres qu'il exposa témoignent d'un véritable tempérament de peintre et d'un esprit réfléchi; mais elles sont lourdes, embarrassées, incertaines. L'enseignement de Léon Cogniet, dont la palette n'aimait pas précisément les tons simples et clairs, avait agi sur lui dans le même sens que les impressions de sa jeunesse. De plus, au moment où Laurens débutait, Ribera et Caravage, qui n'avaient jamais été oubliés depuis le romantisme, semblaient revenir tout à fait à la mode. C'était le triomphe du bitume. Le succès de Ribot et de Bonnat avait mis en honneur auprès des jeunes les couleurs d'une intensité sombre et les oppositions violentes. Jean-Paul Laurens sembla vouloir lutter avec les « noirceurs » de Ribot, et l'on accusa certaines de ses toiles d'être peintes avec du

cirage. Mais il ne tarda pas à se modérer sur ce point et ne conserva ses effets sombres que lorsqu'ils étaient utiles. Le peintre de *la Piscine de Bethsaïda* en est arrivé à faire des œuvres admirablement lumineuses et claires où le blanc domine. A cet égard, *le Saint-Office* du Musée du Luxembourg est un modèle de ferme habileté. Ces moines pâles habillés de blanc, au milieu d'une lumière uniformément brillante, dans une salle aux voûtes, au sol et aux piliers blancs, près d'une table chargée de papiers blancs, résolvent avec plus de vigueur et un effort plus direct les problèmes d'harmonie qui se posent dans plus d'un tableau de la *Vie de saint Bruno*, par Lesueur.

Cet heureux progrès du talent de Laurens est dû en grande partie à son séjour à Florence. C'est devant Masaccio, à la chapelle des Brancacci dont il copiait les chefs-d'œuvre, qu'il comprit ce que le talent, même le plus vigoureux, peut gagner à la simplicité. Florence, d'autre part, sut apprécier à sa valeur l'artiste français et lui demanda son portrait pour la collection des peintres célèbres au Musée des Offices. Il allait s'y trouver à côté de ses compatriotes : Ingres, Flandrin, Yvon, Bouguereau, Henner, Bonnat, Mme Lebrun, etc. Avec son nez tourmenté, son front haut, son regard sombre, il ressemble à Michel-Ange dont le portrait, rendant la comparaison facile, se trouve dans la même galerie. Cette ressemblance avec le grand Florentin avait été déjà remarquée, lorsqu'il sortait à peine de l'adolescence, par ses condisciples et ses maîtres de l'Ecole de Toulouse.

J.-P. Laurens n'avait pas attendu l'initiation florentine pour avoir un talent déjà formé et une réputation faite. Ses envois au Salon de 1872 avaient été le grand succès de l'Exposition. La *Mort du duc d'Enghien* était une œuvre émouvante, puissamment originale dans la précision de son réalisme historique. La scène est saisissante. On y sent le guet-apens. On dirait que le peintre y a assisté. On pouvait ne pas se l'être figurée ainsi, mais une fois qu'on avait vu le tableau, il était bien difficile de la voir autrement.

Si la *Mort du duc d'Enghien* devait attirer l'attention par un

sujet connu de tous, c'est le seul talent du peintre qui intéressa le public à l'étrange scène du pape *Etienne VI* apostrophant le cadavre momifié de son prédécesseur Formose. Depuis *les Deux Cadavres* de Valdès Léal[1], la peinture n'avait rien donné de pareil. L'idée terrifiante de la mort, plus expressive dans cette momie décharnée ayant conservé les formes générales d'un corps humain que dans un squelette ou un cadavre à demi décomposé, se joignait ici à un drame moral d'une intensité singulière.

Le corps du pape Formose exhumé par ordre d'Etienne VI a été apporté, revêtu de ses habits pontificaux, dans la salle du tribunal chargé de juger sa mémoire. Il a été assis ou plutôt calé, assujetti sur le trône pontifical; un avocat a été désigné pour répondre au nom du mort. Alors Etienne, s'adressant à ce cadavre : « Pourquoi, lui dit-il, pourquoi, évêque de Porto, ton ambition s'est-elle élevée jusqu'au trône de Rome?[2] »

Le tableau de *Formose et Etienne VI* est caractéristique entre tous dans l'œuvre de J.-P. Laurens. Il inaugurait la série de ses nombreuses compositions empruntées à l'histoire de l'Eglise. J.-P. Laurens semble avoir pris à cet égard la succession de Robert-Fleury dont le mérite, au dire de Robert-Fleury lui-même, « a consisté à montrer la nature en ses expressions vraies dans un choix de sujets empruntés au fanatisme religieux ».

Jean-Paul Laurens étant un peintre qui pense, un peintre qui affectionne certains sujets et des sujets tendancieux, on serait en droit de lui demander compte plus qu'à d'autres de ses opinions politiques et morales.

Son biographe, Ferdinand Fabre, prétend nous les dévoiler et nous les faire comprendre en peu de mots. Et, vraiment, c'est fort simple! Il nous explique que son patriotisme, profondé-

1. A *La Caridad* de Séville.

2. Ces événements se passèrent en 896. Ce n'est pas Etienne VII, comme le dit le livret du Salon de 1872, mais Etienne VI qui fit ce procès à un mort. Ce tableau se voit au Musée de Nantes. La *Mort du duc d'Enghien* est au Musée d'Alençon.

ment blessé de la perte de l'Alsace et de la Lorraine, conçut alors deux haines inexorables : Napoléon III et... Pie IX, qu'il rendait également responsables de nos désastres. Et, de là, sa haine s'était naturellement étendue : dans un sens, de Napoléon III à Napoléon Ier et au système napoléonien; dans l'autre, de Pie IX à la papauté en général et à l'Eglise tout entière. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les responsabilités de la guerre de 1870, mais accuser Pie IX d'être la cause du traité de Francfort, cela ne se dit même plus dans les réunions publiques à la veille des élections. D'ailleurs, est-il vrai que les opinions religieuses de J.-P. Laurens aient attendu Sedan et Metz pour se former? On peut en douter.

Quoi qu'il en soit, J.-P. Laurens n'a jamais donné dans le voltairianisme et il a conservé, plus que bien d'autres, un vrai sentiment religieux. Il se plaît sans doute à montrer les abus du pouvoir sacerdotal et les crimes du fanatisme. Mais s'il semble ainsi attaquer particulièrement l'Eglise, il le fait avec dignité. Il n'affecte pas le mépris pour ce qu'il attaque. Si l'on n'était prévenu, on serait souvent tenté de voir en lui un réformateur sincère qui souffre du mal qu'il découvre et qui le signale avec véhémence dans l'espérance de le corriger, plutôt qu'un ennemi qui jouit des fautes de l'adversaire et les étale pour le faire haïr et hâter sa ruine. Il y a peu de représentations de souverain pontife qui aient plus de noblesse que celle de Pie VII assis en face de Napoléon debout dans l'*Entrevue de Fontainebleau*. S'il aime à glorifier l'indépendance de la pensée et ceux qui, possédant ou non la vérité, ont noblement, héroïquement affronté les supplices et donné leur vie pour leurs doctrines, nul n'a mieux su de notre temps comprendre la vie monastique. S'il en montre les écueils, la dureté et l'orgueil, il sait aussi en faire sentir les vertus mystiques et surhumaines, l'humilité absolue et la charité sans limites. C'est vraiment une admirable figure que celle du *Saint-Bruno refusant les présents du comte Roger*.

On ne peut donc dire, jusqu'à ces dernières années du moins, que l'œuvre de J.-P. Laurens ait un caractère protestant. L'état

d'âme assez complexe de notre artiste est attestée par ce fait qu'il illustrera aussi bien *le Pape* de Victor Hugo que *l'Imitation de Jésus-Christ*. Si nous comparons les deux œuvres, l'illustration de *l'Imitation* nous paraîtra autrement pénétrante et profonde d'expression.

On pourrait s'étonner que cet esprit élevé et épris de justice qui pourrait dire avec un de ses poètes préférés :

> Je hais l'oppression d'une haine profonde,

n'ait jamais représenté quelque scène d'intolérance protestante. Cependant les protestants, par une contradiction logique que les modernes ont peine à comprendre, furent persécuteurs et intolérants de fait et de principe chaque fois qu'ils le purent. Henri VIII n'a rien à envier à Philippe II, et Elisabeth n'a rien à envier à Marie Tudor. Un seul pays, un pays catholique, la France, avait promulgué dès la fin du seizième siècle un édit de tolérance. L'Angleterre a dû attendre le dix-neuvième siècle et l'année 1830 pour avoir son Edit de Nantes ; elle n'aurait donc pu le révoquer au dix-septième.

J.-P. Laurens ne procède pas seulement de Robert-Fleury, il se rattache aussi, malgré son exécution différente et plus forte, à Paul Delaroche et appelle la comparaison directe avec *les Enfants d'Edouard* par ses *Otages* (Musée de Lyon), tableau d'une vérité plus générale. Deux pauvres petits, en beaux costumes de gentilshommes, faits pour jouer librement au grand air, se tiennent l'un près de l'autre, accablés d'un malheur qu'ils ne comprennent pas, sur un banc de pierre de la salle nue et circulaire d'un donjon, sans penser même à profiter du peu d'espace qui leur reste.

Par le prix qu'il attache au sujet et à la composition, Jean-Paul Laurens peut même se recommander de Poussin. Comme lui il préfère les tableaux de chevalet aux vastes toiles avec personnages de grandeur naturelle. Ce n'est pas qu'il soit sur ce point aussi exclusif que Poussin. Certes, celui qui a peint à l'Hôtel de Ville de Paris *la Voûte d'Acier*, *Etienne Marcel et le Dauphin*, *la Mort de Jean Desmarest*, *l'Arrestation de*

Broussel, plusieurs scènes de *la Vie de Jeanne d'Arc*, — l'auteur des plafonds de l'Odéon et du palais de la Légion d'honneur, — des peintures de la galerie du Capitole à Toulouse (*le Lauraguais,* et *le Siège de Toulouse par Simon de Montfort*), — des sujets de tapisseries, *la Gloire de Colbert* et *le Tournoi*, — et surtout des *Derniers moments* et des *Funérailles de sainte Geneviève* au Panthéon, a prouvé que son pinceau peut se mesurer avec les plus grandes surfaces et il occupe une des premières places dans la peinture monumentale de son temps.

Mais il préfère, lorsqu'il a conçu une idée, l'exprimer d'une façon plus condensée, avec une moins grande dépense d'exécution. Parmi ses œuvres les plus justement réputées se trouvent, il est vrai, *l'Etat-Major autrichien défilant devant le corps de Marceau* et *la Mort de Maximilien* où les personnages sont de grandeur naturelle. Le *Marceau* lui valut la médaille d'honneur; *la Mort de Maximilien* est une des meilleures toiles historiques qui aient été faites sur les événements contemporains, et la figure de la victime est tout à fait noble et émouvante[1]. Mais ce sont en somme des œuvres de dimensions moyennes, et il en a bien d'autres, moins importantes par la superficie, dont l'effet moral et pittoresque est encore supérieur. Nous avons déjà parlé de *la Mort du duc d'Enghien*, de *Formose et Etienne VI.*

Voyez aussi par exemple *l'Excommunication* du Musée du Luxembourg. Quelle exécution savante et franche, honnête, solide, expressive! Quelle heureuse opposition sans violences et sans heurts entre les noirs et les blancs, la lumière naturelle et la lumière artificielle, les rayons directs et les reflets !

Au premier plan, qui est vide, un grand cierge est abattu comme un cadavre. Par la porte du fond, au coin du tableau, achève de s'écouler et de disparaître le cortège du clergé qui,

1. Il est assez piquant de comparer le même sujet traité par Manet, et de voir combien le peintre révolutionnaire et soi-disant novateur est plat et banal à côté de celui qui se contente simplement de rendre au mieux ce qu'il sent.

son exécution accomplie, se retire sans hâte, mais inexorablement sans détourner la tête. La malheureuse femme s'accroche à son époux, seul appui qui lui reste, mais sans grand espoir, sans oser le regarder, craignant de lire dans ses yeux l'abattement, présage d'une séparation prochaine. Dans son désarroi, le pauvre prince a laissé tomber son sceptre, et les deux abandonnés fixent leurs regards, l'un avec hébétement, l'autre avec terreur sur le cierge renversé qui exhale ses dernières lueurs. La suite prévue de *l'Excommunication* nous sera donnée dans *la Répudiation*, autre scène poignante à deux personnages. L'artiste a eu le tact de représenter le roi accablé, cachant sa figure dans ses mains. On ne lui pardonnerait pas de ne pas rappeler, s'il la voyait, la belle et noble répudiée qui franchit pour jamais le seuil dans une attitude de douleur désespérée d'une simplicité et d'un pathétique vraiment supérieurs.

C'est en effet un des mérites éminents de Jean Paul Laurens que la simplicité et la clarté avec laquelle il rend sensibles les sentiments profonds et compliqués de l'âme.

Si l'on voulait une œuvre qui donnât une idée plus complète encore que les précédentes de l'ensemble des mérites de Jean-Paul Laurens, nous citerions *François de Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal*, femme de Charles-Quint. Chargé par l'empereur de conduire à Grenade le corps de l'impératrice, François de Borgia fit au moment des funérailles ouvrir le cercueil pour reconnaître l'identité de la dépouille mortelle. A la vue de ce visage autrefois plein d'attraits, aujourd'hui défiguré, en présence de cette puissance évanouie, il comprend la vanité des grandeurs humaines et songe à se consacrer à Dieu. Le geste du brillant gentilhomme soulevant sa toque de velours pour saluer la femme, la reine, la morte, ce geste où une noble galanterie se mêle de pitié et d'émotion religieuse, est une superbe trouvaille. Cette toile résume et condense en quelque manière l'œuvre de Jean-Paul Laurens. Au mérite de l'exécution elle joint le sentiment dramatique et historique, religieux et humain; elle manifeste la pénétration psychologique d'un artiste qui n'a pas craint de se pro

poser un but élevé et difficile, voulant que son pinceau exprimât une pensée de valeur et la fît comprendre.

Avec les qualités que nous avons essayé de caractériser on comprend que Jean-Paul Laurens devait être un illustrateur remarquable; il l'a été dans *le Pape* et *l'Imitation* que nous rappelions plus haut. Il l'a été surtout dans *les Récits mérovingiens*, où, vraiment digne de l'admirable historien, il s'est montré le commentateur plein de vie d'Augustin Thierry. Jamais on n'a mieux prouvé par le dessin, aussi bien que par le texte, que l'histoire devait et pouvait être une résurrection. Il a dépassé dans la représentation de cette époque Alma Tadema, Bordes et même Luminais.

Jean-Paul Laurens occupe donc une place considérable dans l'Ecole française contemporaine. Il est un de ceux qui, capables de s'imposer aux traditionnalistes comme aux novateurs, contribuent le plus, par leur enseignement et leur exemple, à la défendre contre les sophismes qui la menacent. C'est un vrai peintre, et son métier, répétons-le, suffirait à assurer sa réputation. Pourquoi donc lui saurait-on mauvais gré de rechercher les sujets ayant une signification dramatique et morale et d'illustrer avec son pinceau les époques les plus diverses? Pourquoi lui reprocherait-on d'aimer l'histoire et de l'étudier? Pourquoi ne lui saurait-on pas gré de passionner même la nature inanimée, comme dans *l'Interdit* ou *les Murailles du Saint-Office*? Est-ce donc peu de chose que d'ajouter à un talent professionnel éminent l'émotion et l'idée?

Nous donnons ici une liste chronologique des principales œuvres de J.-P. Laurens, car seule elle fera bien comprendre toute l'étendue de sa curiosité, toute la variété de son inspiration :

Salons de 1864. — *Mort de Tibère*; — *Portrait de Mme Max-Valrey*.
1866. — *Après le Bal* (« Elle est morte à quinze ans... » Victor Hugo).
1867. — *Moriar* (Jésus et l'ange de la mort); — *Portrait de l'auteur*; — *Le souper de Beaucaire* (épisode de la jeunesse de Bonaparte, dessin.)

1868. — *Vox in deserto; — Portrait de M. Ferdinand Fabre; — l'Apothéose d'Hercule*, faïence.

1869. — *Jésus guérissant un démoniaque; — Hérodiade et sa fille; — La Vision d'Ezéchiel :* Dieu lui montre les abominations qui se commettent dans le temple, dessin; — *Séduction*, faïence.

1870. — *Jésus chassé de la Synagogue* (église de Ribérac): — *Saint Ambroise instruisant Honorius.*

1872. — *La mort du duc d'Enghien* (musée d'Alençon); — *Le pape Formose et Etienne VI* (musée de Nantes).

1873. — *La Piscine de Bethsaïda* (musée de Toulouse).

1874. — *Saint Bruno refusant les offrandes de Roger, comte de Calabre* (d'abord à l'église Notre-Dame-des-Champs, aujourd'hui au musée de la ville de Paris, Petit-Palais); — *Portrait de Marthe; — Le Cardinal.*

1875. — *L'excommunication de Robert le Pieux* (Luxembourg); — *L'Interdit* (musée du Havre); — *Portrait de Madame D.* Cette même année, il peint au plafond de la Légion d'honneur l'allégorie de l'institution de l'ordre.

1876. — *François de Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal; — Portrait de l'auteur* (aux Offices de Florence). — Dessins pour l'imitation de Jésus-Christ : *Notre-Seigneur Jésus-Christ*; — *l'auteur de* l'Imitation *en extase*; — *Saint Clodoald réfugié auprès de saint Séverin; — Hildebrand et Brunon, évêque de Toul; — Saint Jérôme; — François de Borgia assiste à l'ouverture du cercueil d'Isabelle de Portugal*, même sujet que le tableau, mais avec des modifications; — *L'ombre de Marianne apparaît à Hérode le Grand; — Saint Thomas d'Aquin; — Saint Célestin V abdique la tiare; — Saint Louis, évêque de Toulouse, reçoit des pauvres à sa table; — Grégoire de Tours et Chilpéric.*

1877. — *L'état-major autrichien devant le corps de Marceau* (a été peint pour M. Edmond Turquet).

En 1878, il n'envoya rien au Salon; mais l'exposition internationale reçut quatorze de ses tableaux, les plus importants de ceux qui avaient été déjà exposés, plus *Les Funérailles de Guillaume le Conquérant* (musée de Béziers).

1879. — *Bernard Délicieux délivrant les emmurés de Carcassonne* (Luxembourg).

1880. — *Le Bas Empire : Honorius; — Portrait de Mlle T.;* — Deux dessins pour le roman de son ami Ferdinand Fabre, *l'Abbé Tigrane*; deux dessins pour *les Récits mérovingiens*, d'Augustin Thierry.

1881. — *L'Interrogatoire* (collection Tretiakof à Moscou): — *Portrait de Madame la comtesse R.;* — quatre dessins pour les *Récits méro-*

vingiens : le Jugement de Hilpéric; le Monastère de Saint-Martin; l'arrivée de Théobebert; l'arrivée de Sighebert.

1882. — *Les derniers moments de Maximilien, empereur du Mexique; — Portrait de M. Auguste Rochin;* — quatre dessins pour *les Récits mérovingiens : Mort de Sighebert; Grégoire de Tours*; *les deux Réfugiés; le Tonsuré.*

C'est en cette année qu'il peignit ses *Scènes de la vie de sainte Geneviève* au Panthéon.

1883. — *Le Pape et l'inquisiteur; — Les murailles du Saint-Office.*

1884. — *La vengeance d'Urbain VI.*

1885. — *Faust dans son cabinet*, un des sujets de son illustration du poème de Gœthe.

1886. — *Le grand inquisiteur chez les rois catholiques; — Portrait de Marthe.*

1887. — *L'agitateur du Languedoc.*

1888. — *Ophélia; — Mounet-Sully dans le rôle d'Hamlet.*

1889. — *Les hommes du Saint-Office; — L'Alchimiste.* La même année, l'Exposition universelle reçut trois de ses œuvres déjà connues (*L'agitateur du Languedoc, Mounet-Sully, Le Pape et l'inquisiteur*), plus *Saint Thomas d'Aquin* et le *Portrait de Mlle S...* En outre, le catalogue indiquait comme devant prendre part à ce concours international : *Les emmurés de Carcassonne* (Luxembourg); *Les derniers moments de sainte Geneviève* (Panthéon) et le plafond du théâtre de l'Odéon.

1890. — *Les sept troubadours, fondateurs des Jeux Floraux; — Portrait de Madame H...*

1891. — *La Voûte d'acier* (Hôtel de Ville); — *Portrait de M. Prétet.*

1892. — *La Liseuse; — Portrait du colonel Bonnet.*

1893. — *La petite Bonchamps devant des soldats républicains; — Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie* (musée de Toulouse).

1894. — *Le Pape et l'Empereur* (Napoléon et Pie VII); — *Griselda-*

1895. — *La muraille* (1218), *épisode du siège de Toulouse par Simon de Montfort* (Capitole de Toulouse); — Même sujet en dessin; — *Jeanne d'Arc*, projet de décoration, aquarelle.

1896. — *Les Otages* (musée de Lyon); — *L'Impératrice Irène.*

1897. — *Le Lauraguais* (au Capitole de Toulouse); — *Portrait de Pierre Laurier.*

1898. — *L'Arrestation de Broussel* (Hôtel de Ville de Paris); — *Portrait de mon fils Paul Albert.*

1899. — *Toulouse luttant contre Montfort* (plafond au Capitole de Toulouse).

1900. — Au Salon : *Portrait de M. Goy; — Jeanne d'Arc*, modèle de tapisserie, aquarelle; — *Le Pape et le Christ* (eau forte). — A l'Exposi-

tion universelle, neuf cadres dont quatre nouveaux : *Portrait de mon fils Pierre; — Etude; — Vie de Jeanne d'Arc* (six sujets), aquarelle; — *Le Tournoi*, carton pour une tapisserie destinée aux Archives nationales.

1901 est la seule année où il n'ait rien exposé.

1902. — *Glorification de Colbert*; — *Proclamation de la République de 1848.*

1903. — *Jeanne d'Arc*, triptyque pour l'Hôtel de ville de Tours : *Jeanne d'Arc reçoit Charles VII; — Jeanne d'Arc monte au bûcher; — Après le supplice.*

1904. — *Les Mineurs; — Luther et ses disciples.*

1905. — *Le Désastre* (fin de Waterloo); — *Pierre*, portrait.

Roger PEYRE.

J. CALMETTE.

UN INCIDENT FRANCO-ESPAGNOL

EN 1484.

La piraterie n'a pas été seulement le fléau le plus redoutable du commerce maritime au moyen âge, elle a créé souvent les pires difficultés entre les pays voisins; mais c'est surtout dans les moments de tension diplomatique entre les cours que les conséquences de pareilles difficultés menaçaient de devenir graves. Tel fut précisément le cas entre la France et l'Espagne, en 1484.

A l'avènement de Charles VIII, les deux puissances pyrénéennes se trouvaient en délicatesse. Un acte de piraterie commis par un Catalan au préjudice d'un Français suscite des réclamations de la part de la France, et ces réclamations reçoivent en Espagne un tel accueil que le malentendu paraît à la veille de dégénérer en *casus belli*.

L'épisode importe donc à l'histoire des relations franco-espagnoles. Il nous est heureusement connu avec quelque détail, grâce à un document original : le texte même des *lettres de marque* délivrées finalement à la victime[1]. Or, il suffit d'analyser ce texte et de replacer les faits dans leur milieu pour comprendre jusqu'à quel point l'incident de 1484 faillit compromettre la paix entre les deux royaumes.

1. Archives Nationales, P 1362[1], pièce MX.

I.

Un marchand poitevin, Suronneau, natif de Fontenay-le-Comte, avait été chargé, en 1482, par Louis XI, d'aller chercher en Tunisie des faucons, autruches et autres animaux rares. Louis XI avait, en effet, l'étrange manie de collectionner toutes sortes d'animaux, surtout les plus curieux[1]. Suronneau s'embarqua donc pour traverser la Méditerranée; mais son navire eut la malchance d'être rencontré par un corsaire catalan des plus redoutables, Francés de Torrelles. Torrelles eut vite fait de ravir à Suronneau tout ce qu'il portait et de s'emparer de sa personne même. Y avait-il quelque haine antérieure entre ces deux hommes? On pourrait être tenté de le croire, à lire le récit de la captivité. Le malheureux prisonnier fut accablé de mauvais traitements par Torrelles et ses complices, et le document qui nous a narré la triste aventure contient sur les sévices dont le malheureux Poitevin fut victime, à bord de la galère catalane, les détails les plus tragiques[2]. En vain Suron-

1. Cette mission se rattache évidemment à la *Zoophylie* de Louis XI, qui a été mise en lumiére d'une façon si curieuse par A. Brachet, *Pathologie mentale des rois de France* (1903), t. I, pp. 106 et suiv.

2. Arch. Nat., *doc. cit.* : « Comme nostre bien amé Pierre Suronneau, marchant demourant a Fontenay-le-Conte, en Poictou, nous ait fait humblement exposer qu'en certains voyaiges qu'il faisoit par ordonnance et commandement de feu nostre trés chier seigneur et pére, que Dieu absoille, au royaume de Tunys, en Barberie, pour avoir des faulcons tuniciens, aultrusses et aultres nouvelletés desdits pays, pour nostredit feu seigneur et pére, deux ans a ou environ, ledit suppliant fut prins sur mer par ung nommé Dom Francisque de Toreilles demerant à Barcelone, et aultres ses complices, lesquelz prindrent et ravirent tous ses biens, marchandises et certaines grans sommes de deniers montans à huit mille francz et plus. Et aprés l'enfermerent et constrainrent prisonnier es gallées et misrent à ramer, ou il demeura environ huit moys, pendant lequel temps il souffrit et endura de grefz maulx, martires, oultraiges et violences, car par chascun jour il estoit deux ou trois foiz bastu de gros bastons et cordes, tellement que souvent il tomboyt sur lesdites galées estandu comme mort, et ne bevoit que pain et eau et encore que bien peu. »

neau fit valoir qu'il n'était point un voyageur ordinaire, qu'il allait en Barbarie pour le service de son roi, qu'au surplus les deux souverains de France et d'Espagne n'étaient nullement en guerre. Ces observations eurent le don d'irriter encore le pirate. Les mauvais traitements redoublèrent au lieu de cesser et l'agent de Louis XI n'aspirait plus qu'à mourir de misère entre les mains de ses bourreaux[1], lorsqu'enfin l'espoir de la délivrance vint lui rendre quelque courage.

Suronneau avait su gagner la complicité d'un des serviteurs du corsaire. Par bonheur, la galère de Torrelles s'était approchée du port de Barcelone. Suronneau parvint à faire passer une lettre au consul français, Raphaël Langlois, et à un négociant originaire de Montpellier, nommé Guilhem Pignel. Ainsi sollicités d'intervenir auprès des autorités de Barcelone, Langlois et Pignel se mirent en devoir de faire les démarches indispensables. Pignel voulut bien se porter caution pour Suronneau, et celui-ci, ramené à terre, fut admis à plaider contre son persécuteur[2].

1. Arch. Nat., *doc. cit.* : « Et qui pis est, pour ce que ledit suppliant remonstra audit dom Francisque et ses complices qu'il fasoit ledit voyaige pour feu nostredit seigneur et pére et parce qui n'avoit point de guerre au roy de Castille, dont iceluy de Toreilles estoit subject, mais estoient alliés ensemble, pour quoy ne le devoit retenir prisonnier ne aussi traicter de butin, en haine de ce ledit de Torreilles et sesdits complices le bastirent plus que davant et après lui perserent une de ses mains avec un fer chault en maniére qu'il en est impotent à jamais. »

2. *Ibid* : « Et ce fait que yceluy Pignel fust son plaige et caution pour trente jors, durant lesquels iceluy suppliant monstreroit de son bon droit. Lesquels commis et Pignel firent telle diligence envers les desusdits visroy, gouverneur, conseillers et marchans de ladite ville, qu'ils en parlerent et confererent avec ledit de Toreilles, lequel tousjours maintenoit avoir prins ledit suppliant de bonne guerre ; mais ce neantmoins, a leur supplicacion et requeste, consentit que yceluy suppliant fust amené en terre paremy ce qu'il vouldroit, ledit Pignel, marchant, pour caution jusques a trente jors. Et si aprés lesdits trente jors estoit trouvé ledit suppliant avoir esté prins de bonne guerre par ledit de Torreilles, lui seroit randu prisonnier ou en faire ce que bon lui sembleroit, et s'il advenoit que ledit suppliant au dedans desdits trente jors allast de vie a trespas, pour ce qu'il estoit fort feble a l'occasion des excesses dessusdites ou se vidast desdites prisons, iceluy marchant de Barcelone promist et s'obligea payer audit Dom Francisque la

La cause s'instruisit, mais l'instruction d'une affaire était lente au quinzième siècle. Il semble bien d'ailleurs que les lenteurs n'étaient pas cette fois toutes involontaires. Aussi bien, ce retard permit-il à Suronneau d'agir en France; il s'efforça d'intéresser à lui le vice-roi français du Roussillon, Bofille de Juge, et le roi de France lui-même. Il fut naturellement écouté : n'avait-il pas été attaqué au cours d'une mission à demi-officielle? Boffille et Louis XI expédièrent des lettres énergiques[1]. Louis XI insista même par courrier exprès[2]. Mais cette haute intervention parut desservir Suronneau plutôt que lui faciliter les voies. De même que le nom du roi de France avait indisposé Torrelles, la recommandation du roi de France indisposa les autorités barcelonaises. Avec une audace singulière, le vice-roi espagnol alla jusqu'à refuser de lire les lettres

somme de mille livres. Et aussi fust appoincté que, se ledit suppliant n'avoit pas luy esté prins de bonne guerre, que luy rendroit tous ses biens avecques ses interestz, despens et domaiges au moyen desquels plegemens, contracs, promesses et obligations ledit suppliant fut amené par cinq compaignons, ausquels ledit suppliant paya cinq escus, prisonnier en ladite ville. Et fut mis en prison dedans une grosse tour ou on avoit accoustumé mectre les criminels. »

1. « Pendant lequel temps, icelluy suppliant envoyoit par devers nostre amé et feal conseiller Boufille de Juge, chevalier, conte de Castres, gouverneur de nostre pays de Roussillon, pour l'advertir des emprisonnemens, griefz maux, martires et autres choses dessusdites a lui faictz par ledit dom Francisque et cesdits complices et qu'il luy pleust le faire assavoir a nostredit feu seigneur et pére, lequel conte Bouffille incontinent et a toute diligence envoya ung chevaucheur par devers feu nostredit seigneur et pére pour la forme desdites choses. Et sitôt qu'il fut averti, escripvit nostredit feu seigneur et pére audit conte de Bouffille qu'il envoyast ledit chevaucheur jusques en ladite ville de Barcelonne porter ces lettres missives de sommation et requestoire qu'il escrivoit audit vizroy et autres pour delivrer ledit suppliant hors de prison, lequel il affirmoit estre de nostre royaume et l'avoir envoyé audit royaume de Thunys, en Barberie, pour les causes dessusdites, et requerant comme ses alliez et bien voulant qu'ilz luy feissent rendre tous ses biens ensemble ses interestz, despens et domaiges, ou aultrement il y pourvoiroit par marque et represaille, comme de raison. »

2. « Et néantmoins iceluy feu nostredit seigneur et pére escripvit aux dessusdits de Barcelonne autres lettres narratives des premieres et contenant sommation et requisitoire comme dessus, par ung chevaucheur de son escurie, qu'il envoya a toute diligence en les sommant et requerant d'acomplir le contenu en icelles. »

que Louis XI lui adressait[1]. Dès lors, la mauvaise volonté des juges devient de plus en plus évidente. Tranché une première fois dans un sens équivoque[2], le procès fut pourtant repris; mais Suronneau ne put obtenir la punition de son persécuteur. La mort de Louis XI, survenue sur ces entrefaites, ne fit qu'enhardir les ennemis du Poitevin, et comme il insistait encore à Barcelone, un complot se forma pour s'en débarrasser en le jetant à l'eau[3].

II.

C'est alors que le gouvernement de Charles VIII ou plutôt de la régente, Anne de Beaujeu, se vit obligé d'intervenir. Suronneau, désespérant d'obtenir gain de cause en Espagne, voulait recourir aux grands moyens. Conformément à l'usage, il demandait à son maître des *lettres de marque*, afin d'exécuter lui-même les menaces du feu roi et de venger, par les procédés ordinaires, un incontestable déni de justice. Mais une telle requête arrivait à la chancellerie de France à un fâcheux moment.

Pour apprécier l'importance exceptionnelle que cette affaire prenait tout à coup aux yeux du gouvernement français, il faut

1. « Lesquelles lettres lesdits chevaucheurs l'ung aprés l'autre porterent, et baillerent en la presence desdits Langlois, commis dessusdit, et Pignel marchant de nostre ville de Montpellier, et mesmement audit visroy, a ceulx a qui elles s'adressoient, lequel visroy ne les veult veoir ne ouvrir, mes les gecta a terre. »

2. « Et depuys fut tant procedé entre luy et ledit deToreilles que iceluy deToreilles fut, par sentence donnée par ledit visroy, condemné rendre et restituer audit suppliant certains draps et marchandises qui encore estoient entre ses mains et autres biens appartenant audit suppliant prins par ledit de Toreilles et au surplus que iceluy suppliant seroit mis ors de prison pour faire ces diligences. »

3. « Desquelles choses ainsi injustement, induement, contre raison et au prejudice dudit suppliant faictes, il protesta d'avoir son interestz et domaige a l'encontre desdits officiers et autres qu'il appartiendra, lesquels officiers et les autres plus adverses dudit suppliant, aprés ce qu'ils sceurent le trespas de feu nostredit seigneur et pére, conspirerent, machinerent et conclurent en luy de lui faire breve justice, de le gecteren la mer et le faire morir. »

se rappeler combien la situation était délicate, à cette heure, entre la France et l'Espagne. Une question inoubliable restait entre elles, toujours pendante : la question du Roussillon. Les comtés de Roussillon et de Cerdagne, occupés par la France, mais non reconnus à cette dernière puissance par l'Espagne, étaient obstinément revendiqués par Ferdinand et Isabelle. En manifestant une intransigeance absolue sur la question du Roussillon, le couple royal d'Espagne s'inspirait d'ailleurs d'un sentiment national, qui faisait du retour des comtés à la monarchie aragonaise l'article essentiel de ce qu'on pourrait appeler l'*irrédentisme* catalan au quinzième siècle. Au demeurant, la restitution paraissait imminente à l'avènement de Charles VIII.

Louis XI n'avait-il pas formellement promis, à ses derniers moments, de rendre les comtés à leur légitime maître? Forts de cette promesse d'un roi vieilli et peut-être plus qu'à demi inconscient, Ferdinand et Isabelle poursuivaient la négociation avec une âpreté singulière. Ils venaient d'envoyer une ambassade qui devait moins saluer le nouveau roi de France et le complimenter que développer des réclamations et formuler des plaintes. Le point de vue des souverains espagnols était très net : par l'organe de leurs ambassadeurs, D. Juan de Rivera et D. Juan de Arias[1], ils affectaient de subordonner à la restitution effective des comtés le renouvellement de l'alliance traditionnelle signée entre les deux couronnes et soumise à confirmation lors de chaque avènement. Durant les derniers mois de 1483 et les premiers mois de 1484, Ferdinand semble prendre à tâche de presser de toutes les façons le gouvernement français. Il présente la question du Roussillon comme une affaire urgente qu'il importe de régler définitivement et sans retard. Il ne craint pas d'intimider la régente et, visiblement, il compte l'amener à ses fins par la menace d'un conflit armé[2].

1. Hernando del Pulgar, dans *Cron. de los reys de Castella*, IV, 395. Cf. Arch. Nat., K 1482, n° 33.

2. Pour plus de détails sur les relations de la France et de l'Espagne

Ainsi la tension extrême des relations franco-espagnoles à cet instant précis rendait infiniment malaisé le règlement amiable de l'incident Suronneau. L'attentat commis par Torelles venait ajouter encore à la complication présente. Au surplus, le corsaire catalan, marin du roi à ses heures, savait, sans doute, que les circonstances lui assureraient l'impunité.

Dans ces conditions, le gouvernement français, aux prises avec les difficultés d'une minorité particulièrement pénible, était forcé d'agir avec prudence. Une fausse manœuvre pouvait entraîner une conflagration et précipiter les événements. Anne de Beaujeu le comprit : elle adopta, dans l'affaire Suronneau, comme dans toutes celles qu'elle avait alors à traiter avec la cour d'Espagne, une attitude aussi conciliante que possible. Charles VIII refusa d'accorder à Suronneau les lettres de marque qu'il sollicitait[1]; mais il fit une démarche directe dès le mois de septembre 1483[2]. Cette démarche n'ayant produit aucun effet, il en fit une autre en janvier 1484. Il écrivit, cette fois, à Ferdinand et au Cardinal d'Espagne, et fit porter cette réclamation par une mission spéciale[3]. Il se flattait ainsi d'obtenir satisfaction par voie diplomatique. Mais le sort de ce courrier allait être tout autre qu'il ne pouvait le supposer.

Un chevaucheur de l'écurie, Jehan des Vignes, fut désigné pour porter la missive royale en Espagne. Suronneau devait l'accompagner; mais ils ne devaient pas se hasarder à voyager

à ce moment, cf. mon mémoire sur *La fin de la domination française en Roussillon au XVe siècle* (Société des Pyrénées-Orientales, *XLIIIe Bulletin*).

1. Arch. Nat., *doc. cit.*, P 1362[1], pièce MX.

2. *Ibid.* : « Lui octroyasmes nos lettres patentes données et par nos commandements en nostre ville d'Amboise, au moys de septembre dernier passé. »

3. *Ibid.* « Et avec ce baillasmes audit suppliant lettres missives que escripvions à nostredit frère, cousin et allié le roy de Castille, nostre cher et bon amy le cardinal d'Espaigne... lesquelles lettres ledit suppliant, dés le moys de janvier aprés ensuyvant, porta a nostre bien amé Jehan des Vignes, chevaucheur de nostre escurie, requerant que icelles il voulsit presenter et notiffier aux personnes dedans contenues. »

seuls. Jehan des Vignes et Suronneau se rendirent d'abord à Melle, en Poitou, où ils choisirent un troisième compagnon de route, un ami personnel de l'intéressé, « ung notable et riche marchant nommé Jehan Bichon ». Les trois hommes, bien équipés, se dirigèrent de Melle sur Perpignan. Là, sur les conseils de l'évêque d'Elne, ils s'adjoignirent un autre « notable marchant » nommé Mathieu Esmart Boyet, « qui sçavoit le pays dudit royaume de Castille », car, c'est en Castille qu'il s'agissait d'aller trouver le roi d'Espagne et la connaissance des lieux n'était pas inutile pour un aussi long voyage. Nos Français passèrent donc tous quatre la frontière de Catalogne pour se rendre à Tarazona, où résidait alors Ferdinand. Ils y parvinrent le 22 février[1].

III.

Les quatre voyageurs ne perdirent pas un instant. Aussitôt arrivés, ils se présentèrent chez le Cardinal d'Espagne. L'appui de ce haut personnage pouvait leur être précieux, et ils avaient à lui remettre, outre la missive de Charles VIII, une lettre de recommandation que leur avait fait passer l'évêque de Saint-Pons. Le Cardinal se montra aimable; il promit ses bons offi-

1. « Lequel des Vignes, chevaucheur susdit, aprés qu'il eust veues et leues lesdites lettres patentes, monta a cheval, et en sa compagnie ledit suppliant, et eux deux ensemble chevaucherent jusques en la ville de Melle, en nostre pays de Poitou, ou illec ledit chevaucheur print ung notable et riche marchant, nommé Jehan Bichon, demourant en ladite ville, pour l'accompaigner jusques audit royaume de Castille, afin d'estre present a voir faire ses exploix. Et d'illec s'en ala ledit chevaucheur, accompaigné desdits suppliant et Bichon, jusques en la ville de Perpignan, auquel lieu, par le conseil de nostre amé et feaul conseillier l'evesque de Eaune, ledit chevaucheur, pour plus seurement proceder a l'exequcion de sadite commission, print semblablement ung nommé Mathieu Esmart Boyet, notable marchant, et qui sçavoit le pays dudlt royaume de Castille, affin d'estre present a voir fere lesdites sommations, et d'ilecques partirent tous ensemble pour aler devers nostredit frére, cousin et allié le roy de Castelle, qui lors estoit a Tarassonne, ou ilz arriverent le XXIIe jour de fevrier ensuyvant et dernier passé. »

ces et engagea ses protégés à s'adresser au roi le jour même. Ils n'eurent garde de négliger cet avis, et Jehan des Vignes monta immédiatement à la résidence royale. Alors commencèrent les tribulations de l'infortuné chevaucheur. Il demanda à voir le roi d'Espagne au nom du roi de France : peine perdue. Les huissiers eux-mêmes lui manifestèrent leur mauvais vouloir. Bref, il dut retourner auprès du Cardinal sans avoir même pu faire passer la missive dont il était porteur. Qu'allait-il faire des lettres de son maître, puisqu'il ne pouvait les remettre au souverain à qui elles étaient destinées? Le Cardinal, quelque peu embarrassé lui-même, donna rendez-vous au chevaucheur pour le lendemain devant la porte de l'appartement royal, s'offrant à obtenir l'audience refusée[1].

La mission s'annonçait mal. Pourtant, Jehan des Vignes et ses compagnons tenaient à épuiser leurs chances. Arrivé au logis du roi avant le Cardinal, Jehan des Vignes fit les démarches les plus pressantes. Il ne put forcer la consigne. A ses instances, on répondit obstinément que Ferdinand était dans sa chambre et ne recevait personne. Le Cardinal parut enfin. Il prit des mains du chevaucheur la missive du roi de France et se fit introduire; mais les quatre Français se virent refuser l'accès de la chambre. Collés contre la porte, ils s'efforcèrent

1. « Et incontinent ledit chevaucheur, accompaigné desdits Bichon et Esmart, se transporta par devers ledit Cardinal d'Espaigne, auquel il bailla et presenta lesdites lettres missives, que lui escripvions touchant ladite matiére, et aussi autres lettres de part nostre amé et feal conseiller l'evesque de Saint-Pons, qui semblablement luy escripvit en faveur dudit suppliant, lesquelles lettres veues par ledit Cardinal dist audit chevaucheur, presens les dessusdits, que, cedit jour, il se rendit en l'hostel de nostredit frére, cousin et allié, pour presenter nosdites lettres missives, et que de sa part luy ayderoit en ce qu'il pourroit pour en avoir responce. Ce que fist ledit chevaucheur. Mais quelque diligence qu'il peult faire, ne peult presenter ne bailler nosdites lettres a nostredit frére, cosin et allié, obstant ce que les huissiers de nostre (*sic*) hostel le misrent hors de la chambre où il devoit soupper. Pourquoi iceluy chevaucheur demanda audit Cardinal qu'il feroit de nosdites lettres, actendu qu'il ne les povoit presenter, et qu'il nous les repourteroit, a quoy ledit Cardinal fist responce qu'il se trouvast le lendemain en l'hostel de nostredit frére, cosin et allié, et qu'il les lui feroit presenter. Ce que fist ledit chevaucheur. »

de saisir ce qu'ils purent de la scène en regardant « par les fautes de l'huis ». Ils restèrent d'ailleurs assez longtemps dans cette position, peu digne de leur qualité d'envoyés d'un grand roi, et il était onze heures du soir quand le Cardinal sortit. Aussitôt Jehan des Vignes l'interrogea avidement pour savoir si le souverain espagnol avait formulé une réponse. Le Cardinal répondit négativement. Un moment après, les Français, de plus en plus inquiets, apprenaient que le roi partait pour une promenade à la campagne et qu'il ne serait donné aucune réponse jusqu'à son retour[1].

Le lendemain ce fut pis encore. Un des chevaliers de la cour vint trouver Jehan des Vignes : le roi d'Espagne n'entendait pas répondre à la lettre du roi de France; il ne voulait rien faire contre Torrelles, un homme précieux dont il comptait bien utiliser les forces navales; l'envoyé du roi de France pouvait donc s'en retourner sans perdre plus de temps[2].

Le procédé était brutal. Un agent de Charles VIII se voyait signifier son congé; une lettre de Charles VIII et une mission

1. « Et pour ce que, longtemps avant que ledit Cardinal y alast, ledit chevaucheur c'estoit esforcé presenter nosdites lettres, ce qu'il n'avoit peu obstant ce que nostredit frére, cosin et allié, estoit en sa chambre ou n'entroit personne, les bailla audit Cardinal, lequel les luy bailla et presenta, comme virent lesdits chevaucheurs, suppliant, Bichon et Esmart, par les faultes de l'uys de ladite chambre, et illeques furent pour entendre la response jusques environ unze heures de nuyt, que ledit Cardinal saillit de ladite chambre pour aller a son logis, auquel Cardinal ledit chevaucheur demanda se nostredit frére, cosin et allié avoit fait aucune responce a nosdites lettres, qui lui dist que non. Et appela ung sien serviteur qu'il envoya devers nostredit frére, cosin et allié pour avoir response de nosdites lettres, lequel y alla et tantost aprés retourna et parla audit Cardinal, son maistre, qui dist audit chevaucheur que nostredit frére, cosin et allyé, s'en alloit aux champs a l'esbat et ne pourroit avoir responce jusques a sa venue et qu'il ne sçavoyt autre chose. Quoy voyant ledit chevaucheur s'en retourna avecques les susdits suppliants, Bichon et Esmart, en sondit logis. »

2. « Auquel le lendemain vint ung des chevaliers de nostredit frére, cosin et allié qu'il lui dist, en presence desdits suppliant, Bichon et Esmart, que iceluy nostredit frére, cosin et allié, n'estoit point deliberé de lui fere aucune responce, et qu'il ne feroit point de desplaisir audit Francisque, pource qu'il s'actendoyt ayder de luy pour fere guerre sur la mer, et qu'il pouvoit bien aler sans plus perdre temps. »

envoyée par lui en Espagne restaient sans réponse; le corsaire contre lequel la France faisait entendre ses réclamations était couvert par Ferdinand, qui annonçait, non sans malice, l'intention de l'employer dans sa flotte. A quel mobile obéissait donc le diplomate subtil qui présidait alors si brillamment aux destinées de la jeune Espagne? Un secrétaire du Cardinal sembla bien avoir révélé à Jehan des Vignes le secret de cette conduite discourtoise. Ferdinand affectait de ne rien céder à la France, jusqu'au moment où l'ambassade qu'il avait en ce moment outre monts fût de retour[1].

La confidence, si l'on y réfléchit, fut, sans doute, comme il arrive souvent en diplomatie, une fausse confidence, et le secrétaire du Cardinal d'Espagne a bien pu jouer, en l'occurrence, un rôle commandé. Il ne pouvait déplaire à Ferdinand que Jehan des Vignes répétât à son maître la cause de sa mauvaise volonté persistante; si le gouvernement de Charles VIII appréciait à sa valeur l'intransigeance de l'Espagne sur la question du Roussillon, la restitution des comtés pourrait apparaître comme la seule solution possible d'une situation aussi dangereuse. A l'heure où il réclamait l'abandon de la province annexée par Louis XI et faisait de cet abandon la condition *sine qua non* du renouvellement des alliances, Ferdinand profitait évidemment de la présence de Jehan des Vignes pour affirmer avec plus d'éclat encore son inflexible résolution. Tant que le roi de France n'aurait pas répondu à sa demande de rétrocession, lui-même ne répondrait pas à ses lettres. En un mot, le règlement de l'affaire Suronneau se heurtait à la grande question franco-espagnole du moment, à la question même des Pyrénées.

1. « Et aussi lui dist le secrétaire dudit Cardinal, en presence desdits suppliant, Bichon et Esmart, qu'il auroyt ouy dire en hostel de nostredit frére, cosin et allié, qu'il ne feroit responce a nosdites lettres jusques a ce que son ambaxade qu'il avoit envoyée devers nous fust retournée devers luy. » Sur l'ambassade dont il s'agit, voir plus haut p. 51. Cf. mon mémoire cité ci-dessus, et Pelicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, p. 220.

IV.

Ainsi posée, la question menaçait de prendre les proportions d'un véritable conflit. Aussi est-ce bien en vain que Jehan des Vignes et ses compagnons, contrairement à l'avis si net de la cour d'Espagne, s'obstinèrent à demeurer encore deux jours à Tarazona[1]. Il fallut bien se rendre à l'évidence. Les quatre voyageurs se dirigèrent alors vers Barcelone, afin de tenter d'obtenir du vice-roi la satisfaction que le roi lui-même leur avait refusée.

Le 11 mars, Jean des Vignes, Suronneau, Bichon et Esmart, accompagnés de tout un groupe de Français et d'un notaire, se présentent chez le vice-roi. Ils lui apportent des lettres de Charles VIII adressées aux conseillers de Barcelone et au vice-roi lui-même. Aussitôt, le vice-roi déclare qu'il n'a pas à ouvrir des lettres qui concernent les conseillers. Jehan des Vignes se résigne alors à se présenter au Sage-Conseil. Le Conseil s'assemble, use à son tour de réponses dilatoires. Finalement, le vice-roi répond par écrit, en offrant d'instruire un nouveau procès, lorsque Torrelles absent sera de retour[2].

1. « Mais ce non obstant, iceluy chevaucheur demoura environ deux jours aprés en la ville de Tarassonne, faisant tout jour diligence et poursuyte d'avoir responce a nosdites lettres, ce que ne peut. »

2. « Le unziezme jour de mars dernier passé, en leur presence et aussi de Claude Furet ou de la Misaige, natif de nostre ville de Loches, en Touraine, Augustin du Ballet, natif de Tournoys en Tournesis, et d'un nommé Regné Faduc, natif de nostre ville de Tours, et Anthoine Jean, notaire public dudit pays et royaume de Castelle, presenta nosdites lettres missives audit visroy, en lui monstrant et lisant lesdites lettres patentes et faisant les sommations dedans contenues, lequel visroy ne voulut ouvrir ni veoir le contenu en nosdites lettres missives, disant qu'elles ne s'adressoient a luy, mais aux conseillers de ladite ville, jaçoit ce que sur icelles nosdites lettres ledit visroy y fust nommé et escript le premier; et dist audit chevaucheur qu'il lest (*sic*) pourtat ausdits conseilliers. Lequel chevaucheur, ledit jour, aprés disner, se transporta en l'hostel ou iceulx conseilliers s'assemblent, desquelz est ung le viguier de ladite ville, auxquelz il presenta, en la presence des dessusdits, nos-

L'affaire tournait perpétuellement dans le même cercle. L'insistance de Jehan des Vignes parut à la veille de provoquer le même attentat que l'insistance de Suronneau quelques mois auparavant. Nos quatre Français craignant pour leur vie, quittèrent Barcelone en fugitifs[1].

L'incident ainsi envenimé menait droit à la guerre entre les deux puissances. Or, loin d'entraîner un recours aux armes, il n'eut d'autre suite que les *lettres de marque* enfin accordées à Suronneau par la Cour de France. De l'offense faite à Charles VIII par Ferdinand à Tarazona, il semble qu'il ne fut pas question. C'est avec une insistance bien singulière que, dans le texte même des lettres de marque, dans le récit minutieux de ce long démêlé, Charles VIII appelle Ferdinand son « frére, cosin et allié ». C'est qu'en effet, en dépit des provocations de l'Espagne, le gouvernement de la Régence s'imposait à cette heure une attitude obstinément pacifique. Si l'incident Suronneau ne prit pas les proportions qu'il menaçait de prendre, par la volonté de Ferdinand, c'est que la France, hors

dltes lettres missives, mais ne les voulurent ouvrir sans ledit visroy, parquoy ledit chevaucheur leur leut et monstra nosdites lettres patentes et leur fist les sommations dedans contenues, et aprés ce luy dist l'ung desdits conseilliers qui courut aprés luy ainsi que lui et sadite compaignie s'en aloyent en leur logis, qu'il se rendist ledit jour ou le lendemain en ladite maison desdits conseillers et apourtast lesdites lettres et la les verroient et luy feroient response. Ce qu'il fist, presens les dessusdits suppliant, tesmoingz et notaire. Encores venu, ne voulurent ouvrir cesdites lettres, mais dirent qu'il l'actendroient. Et ce pendant ledit visroy envoya querir lesdites lettres missives par son secretaire, auquel ledit chevaucheur les bailla, et ala avecques luy pour les presenter, en sa compaignie tous les dessusdits. Lequel les veit et leut au long et aprés dist audit chevaucheur qu'il nous feroit responce par escript, le lendemain, et que ledit chevaucheur la fust querir, par devers lequel visroy ledit chevaucheur se rendist le lendemain, accompaigné des dessusdits, et lui bailla icelui visroy lettres escriptes en papier contenant que ledit Francisque de Torreilles n'estoit pas au pays de part dela, mais quant il y seroit, que ledit suppliant y alast ou envoyast procureur pour luy et lui ferait fere justice. »

1. « Et pour ce que ledit chevaucheur, suppliant, Bichon et Esmart furent assavantés que les alliés et complices dudit dom Francisque les vouloient tuer et oultraiger en leurs personnes, s'en partirent de ladite ville de Barcelone un soir bien tard. »

d'état de soutenir la lutte, en raison de complications intérieures, ne releva point le défi.

Si donc la politique générale du moment avait poussé l'incident au point exact où les pires complications pouvaient surgir, c'est la politique générale aussi qui en a arrêté les conséquences logiques et qui a empêché une conflagration armée de se produire, au moment même où tout semblait la faire prévoir.

J. CALMETTE.

Élisa GAY.

LA CAGOTE

NOUVELLE PYRÉNÉENNE.

I

Méniquette, émancipée pour de longues heures de la tutelle familiale, debout sur le seuil de sa demeure, figée dans une attitude irrésolue, paraissait délibérer avec elle-même. Enfin, son parti pris, elle s'élança au dehors, se dirigea vers Argelès et disparut à travers le dédale des rues silencieuses. Maintenant, elle allait droit devant elle à pas pressés; elle s'engageait sur la route de Lourdes qu'elle quitta pour attaquer une montée rocailleuse et rude et entrer dans l'épaisseur d'un taillis.

L'aube commençait à blanchir l'horizon. Ce n'était pas encore le jour ni tout à fait la nuit. Peu à peu des clartés diffuses coururent sur les feuillages, et lorsque la jeune fille sortit du vert labyrinthe, le soleil s'élevait derrière les monts qui semblaient se hausser pour l'atteindre et le retenir.

Qu'était venue faire Méniquette si loin de Canarie, sur le Pibeste dont la corne pointe au-dessus des pics voisins comme un belvédère d'où l'œil peut embrasser dans leur ensemble les plaines du Béarn et de la Bigorre? Ce qu'elle était venue faire? Cueillir du bonheur ou une espérance? Qui sait? Elle avait seize ans; elle était grande et svelte, jolie à souhait avec ses longs yeux noirs striés de points d'or, son nez droit et fin, ses lèvres rouges et fraîches, sa chevelure d'un blond mordoré et ce je ne sais quoi, ce charme qui attire. Ses humbles vête-

ments dénotaient une condition inférieure, mais elle les portait avec une telle grâce qu'elle les paraît plutôt qu'elle n'en était parée. Assise au pied d'un hêtre elle songeait sans doute à ce à quoi songent les jeunes filles. Peu à peu, sous l'afflux de pensées intérieures, un sourire l'illumina toute. Elle chanta :

Aü mounde nou y a nat pastou,
Coum lou que m'ayme à you;
Eth sap parla pla lou Francés,
Dap la gran yen qu'in ey courtés!
Si pourtabe espade you crey
Que semblaré lou rey.

Sa voix chaude et vibrante s'élançait, planait amoureuse et tendre, clamait de joie et d'orgueil, se faisait caresse. Et les strophes succédaient aux strophes, peignaient le plus exquis des tableautins. C'était aussi charmant d'entendre cette mélodie rustique qu'en avril l'hymne du rossignol.

Bientôt une autre voix encore lointaine résonna dans le vivant silence. Méniquette devint d'abord très pâle, puis toute rose. Elle se tut, se leva d'un bond, le cœur en émoi, la physionomie en fête. A ses pieds, dans une vallée étroite et verte, des troupeaux de brebis et de vaches paissaient, buvaient aux sources, se reposaient ou folâtraient sous la garde vigilante des pastours. La voix sortait de là, se rapprochait, s'éloignait, se rapprochait encore, devenait plus distincte, scandait en un rythme plein d'allure et de joliesse :

De cap à tu soy, Mariou;
Tu m'as charmat per ta douçou,
Tu m'as ligat deü permé moumen,
Et tà doucemén,
Et tà tendrémen
Que you soy en tourmen!
Quat boulhes ou nat boulhes pas,
You t'aymerèy dinqu'aü trépas.

Ainsi, dans un allegro triomphal, les cinq strophes pimpantes de la chanson éveillaient les échos de la montagne, faisaient tressaillir Méniquette et trembler sa main qui essayait

de découvrir autour d'elle quelques rares fleurs. Très affairée, semblait-il, à faire son illusoire cueillette, elle ne se retourna pas au bruit que tout près d'elle fit enfin le chanteur.

— Méniquette! fut-il murmuré presque dans sa nuque.

Elle se redressa, et, d'un ton surpris :

— Tiens! c'est toi, Jean!

— Sûr que c'est moi! Ne m'as-tu pas entendu venir?

— Possible. Mais...

Embarrassée, elle ne parvenait pas à trouver un mot.

Il la regardait avec un enchantement dans les yeux, voulait lui voler un baiser. Elle le repoussait. Pourquoi croyait-il qu'elle était accourue? Si elle était là, seule près de lui, c'était pour le supplier de ne plus l'enjôler par des paroles promettеuses. Pourquoi la poursuivre comme il le faisait? Pourquoi vouloir se faire aimer d'elle lorsqu'il savait qu'elle ne pouvait être sa femme?

— Cela sera, cela sera pourtant, répétait-il, pourvu que tu m'aimes, et tu m'aimes. Tu ne veux pas l'avouer, que m'importe! J'en suis certain. Ne t'en défends pas, ne proteste pas, ce serait mentir à toi-même. N'essaie pas de dire non, lorsque tout en toi me dit oui.

— Tais-toi. Tu oublies que je suis une cagote.

— Qu'est-ce que cela prouve? Tu vaux plus pour moi qu'aucune jolie héritière des sept vallées. Et puis, vois-tu, l'esprit de la nation est renouvelé; celui du passé est mort, bien mort; il n'y a désormais en France que des Français. Tu n'es plus cagote, tu es Française, et je t'épouse.

Elle secouait la tête. Comment croire une pareille chose? Il lui parlait de lois nouvelles qui devaient donner à tous une place libre au soleil. Ces lois, des menteries. Et seraient-elles vraies, ces lois, cagote elle était, cagote elle resterait. N'appartenait-elle pas à la race maudite, condamnée à perpétuité à vivre d'une vie à part, à porter un nom flétrissant, à être méprisée, repoussée, parquée comme toute bête malfaisante?...

Elle disait cela d'un accent désolé, convaincu, qui attristait son ami sans parvenir à le faire renoncer à ses espérances, à

le faire renoncer surtout à les voir adopter par Méniquette comme des réalités d'une vérité très humaine. La pauvrette s'y refusait obstinément, non sans en souffrir, car elle sentait bien que, quoi qu'elle fît, elle était la prisonnière d'un amour qui, en la charmant, lui donnait moins d'orgueilleux plaisir que de secrètes larmes. Elle se débattait contre l'obsession du rêve dont Jean Ségol essayait de la bercer, mais elle ne parvenait pas à chasser le jeune homme de sa pensée, encore moins de son cœur. Elle s'accusait de faiblesse et pourtant elle n'avait rien fait pour qu'il en fût ainsi. Jean s'était peu à peu, sans qu'elle s'en doutât, insinué dans ses bonnes grâces, avait développé en elle la fleur d'amour dont le subtil parfum l'avait enivrée; avant elle, il avait lu en ce cœur vierge, et, fier de sa découverte, il s'était cru au seuil du paradis et s'était révélé à la jeune fille. Celle-ci, prise de peur, mesurant la distance qui la séparait de lui, s'était dérobée, avait lutté contre elle-même. Peine perdue !

Cette lutte dont Jean Ségol devinait l'héroïsme n'avait servi qu'à lui rendre Méniquette plus chère. Il la savait si pure, si dépourvue de coquetterie, d'une nature si droite que, pas un instant, l'idée ne lui était venue de faire d'elle autre chose que sa femme. Il avait le respect de son adoration, et, en l'attirant à lui, il aurait rougi de lui tendre un piège.

Lettré à la façon des fils de paysans riches, il avait lu les gazettes qui tombaient sous sa main et avait béni la Révolution qui, de Paris, tonnait dans la France entière et nivelait, effaçait toutes les distances sociales, haussait les cagots au rang de citoyens.

La veille, enflammé par la lecture des journaux dont certains comptes rendus flattaient ses espérances, plus décidé que jamais à obtenir de Méniquette une promesse qu'il quêtait en vain depuis des mois, il avait supplié sa jeune amie de monter au Pibeste où, le lendemain, il devait se rendre pour constater l'état de ses troupeaux. Méniquette avait fait non du geste. Qu'irait-elle chercher là-haut? Ne savait-elle pas d'avance ce qu'il voulait lui dire?

Elle avait baissé les yeux pour ne pas voir la prière du regard enjôleur. Mais elle sentait que cette prière impérieuse et tendre la pénétrait au point d'abolir sa volonté. Elle s'enfuit pour échapper à cet envoûtement, et, à l'aube naissante, après une nuit d'insomnie et de rêves, elle accourait comme à un ordre reçu.

Au sortir du taillis épais, à mesure qu'elle se rapprochait du but indiqué, il lui semblait qu'avec l'haleine de la montagne elle respirait du bonheur; que les vertes asphodèles qui là-haut habillaient les pentes du Pibeste lui envoyaient, pour la fêter, leurs plus suaves parfums; que, plus ou moins lointaines, les cimes perdaient les unes de leurs aspects farouches ou hostiles, les autres se cuirassaient d'argent, allumaient leurs glaciers pour le plaisir des yeux.

Elle connaissait le nom de tous ces pics, elle en savait les diverses formes; jamais elle n'avait été aussi frappée de la grandeur du spectacle qu'ils lui offraient en ce moment. Son âme simple palpitait comme une âme d'artiste; l'émotion de l'attente qui l'agitait faisait résonner en elle une fibre que l'amour seul avait jusque-là fait vibrer. Elle éprouvait une sorte de béatitude à se trouver mêlée à ce que l'aube éveillait dans ce coin perdu que le printemps presque finissant enveloppait d'odeurs légères, de feuillages touffus, de silence et de fraîcheur.

Alors elle avait chanté pour se mettre à l'unisson des choses, dans l'idiome choisi par le poète, un idiome qui semblait fait pour elle, et dont elle rendait avec tendresse la grâce archaïque et touchante.

Maintenant elle écoutait son ami et formulait encore des objections qu'elle devinait sans portée. Jean plaidait sa cause avec une clarté, une précision qui mettaient en déroute ses pauvres arguments.

Pourquoi n'aurait-il pas raison ? Pouvait-on nier les bouleversements qui faisaient pleurer les uns et remplissaient d'espoir les autres? On ne parlait que de revendications, de réformes, des *Droits de l'Homme*. Etait-il impossible aux Cagots d'avoir à leur tour droit à la liberté? Voilà surtout ce qui la frappait, ce

qui l'intéressait, ce qui lui donnait la foi de Jean en une ère de justice. Être son égale, quel rêve! Et comme tomberait à la fin l'hostilité qu'elle prévoyait devoir être tenace chez les parents de son ami! Le père de Jean était mort, mais sa mère, son grand-père, ses oncles consentiraient-ils jamais à l'admettre, elle, dans la famille?

Le jeune homme la rassurait. Sa mère l'aimait tant qu'elle n'aurait d'autre volonté que la sienne. Quant à l'assentiment de la parenté, si on le lui refusait, il s'en passerait.

— Vrai! vrai! murmurait-elle confuse, tu ferais cela?

— Si je le ferais! et sans façon encore! Qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, tu seras ma femme.

Le moyen de douter encore, de méconnaître la droiture de cette parole, de ce regard, de résister à la tentation de croire à ce qu'il avançait si loyalement? Pouvait-elle, devait-elle le soumettre à pareille épreuve, se tromper elle même avec des mots qui sonneraient toujours faux, quoi qu'elle fît? De son côté il lui prouvait que sage et respectée elle était; il en serait de même qu'elle fût ou non sa promise. Elle l'était de cœur. Ses lèvres ne pouvaient se refuser à accorder au choisi cette joie. Il enchaînait ses raisons de telle sorte, les rendait si entraînantes, que la conviction les suivait, et produisait chez elle un effet de lumière.

Elle mit enfin sa main dans celle de Jean. C'était le consentement tacite, le fragile lien des fiançailles, l'espoir de pouvoir se suivre jusqu'au bout de la vie.

Lorsqu'ils descendirent de la montagne, à tour de rôle ils chantaient :

Aü mounde nou y a nat pastou.....

Et :

De cap à tu soy Mariou.....

Lui, répétant avec une malice tendre, penché vers elle :

Quat boulhes ou nat boulhes pas
You t'aymerey dinqu'aü trépas...

Méniquette, murmurant avec un air de conquête heureuse :

> Dap la gran yen qu'in ey courtés !
> Si pourtabe espade, you crey
> Que semblarè lou Rey.....

Ils s'arrêtèrent pour boire à la fontaine de Saint-Sesthé. On eût juré qu'avec cette eau miraculeuse c'était de la joie qu'ils buvaient.

II.

Méniquette était la fille unique du charpentier Dominique Béas et de Mariou Lafare, sa femme. Elle était l'idole de la famille, car personne n'avait mieux qu'elle le don de se faire aimer. Grâce au travail opiniâtre du père, à la direction intelligente de la mère, aucune gêne, plutôt de l'aisance dans la maison. Aussi Méniquette, laborieuse autant que sa mère, avait-elle des mains blanches de demoiselle et un teint que le hâle respectait. Elle était rieuse et d'une gaieté toujours en branle, avec, sur la physionnomie, cette joie de vivre qui embellit même la beauté. On n'avait déposé en elle que des germes de bonté, de droiture, de sincérité, de simplicité qui en avaient fait l'être le plus charmant du monde.

Dominique Béas gémissait en secret de l'état inférieur dans lequel le hasard l'avait fait naître, mais il acceptait cet état sans révolte, pensant avec raison que les prérogatives accordées aux uns n'engendrent pas nécessairement le malheur des autres, et que chacun portant le bonheur en soi, il n'est pas plus difficile d'être heureux dans la plus humble condition que dans la plus élevée. La Révolution, à laquelle d'abord le Lavedan ne fut guère mêlé, n'eut pas le don de le préoccuper, de faire naître en lui des espoirs qu'il jugeait irréalisables. Il ne cessait de mettre en garde Méniquette contre les idées nouvelles qui commençaient à avoir cours. Ce n'était pas à coups de décrets qu'on ferait disparaître la distance morale qui sépa-

rait les cagots du reste des humains. La jolie fille acceptait la leçon en riant. Qu'avait-elle à craindre de ces débiteurs de compliments qui rôdaient autour d'elle? Elle n'ignorait pas que, parmi eux, il n'y avait pour elle aucun épouseur, mais cela l'amusait qu'on la traitât en grande personne, qu'on eût des semblants d'égards pour elle, qu'on la regardât avec une pointe d'admiration dans les yeux.

La Convention avait décrété des réjouissances publiques. C'étaient les fêtes de l'Être suprême, de la Raison, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Amour, du Mariage, du Génie, du Bonheur, de la Pudeur, de la Vieillesse, de la Victoire, de la Vertu, etc., etc. Qu'importait à Méniquette le nom de la fête et si l'empressement des danseurs à y assister était plus ou moins forcé? Elle jouissait de leur plaisir apparent ou réel sans se préoccuper ou peut-être sans savoir si ceux qui venaient là s'y trouvaient par peur des *procès-verbaux*, de *la prison*, de *la réclusion* ou *de pire encore*.

On ne pouvait songer à ces choses tristes lorsque, sur la place d'Argelès ou sur le champ de foire, la musique faisait frétiller les pieds impatients.

Aux premiers sons des instruments, Méniquette sortait de Canarie, et, curieuse, n'osant se mêler aux groupes, regardait de loin, en tapinois, se trémousser les danseurs. C'est là qu'un jour Jean Ségol aperçut la jeune fille, surprit ses regards d'envie. Il courut à elle, séduit et apitoyé, l'entraîna malgré sa résistance, malgré la rigueur des préjugés qui interdisaient ce rapprochement à la pauvre enfant, et l'imposa en quelque sorte à la jeunesse qui l'entourait, en ayant l'air de ne pas s'apercevoir, surtout parmi les femmes, de l'hostilité des attitudes. C'est ainsi que commença et grandit leur intimité, que peu à peu leurs cœurs se nouèrent, qu'ils s'aimèrent sans savoir ni pourquoi ni comment, sans la moindre préoccupation d'avenir. Le premier, Jean Ségol laissa parler son amour. Méniquette, pour qui son ami était devenu la meilleure part d'elle-même, Méniquette, en fille prudente et sage, se montra plus réservée, sut garder son secret — elle le croyait du

moins —. jusqu'à cette promenade au Pibeste d'où elle devait revenir fiancée.

Le lendemain de ce fameux jour, les deux futurs époux grimpaient jusqu'à Saint-Savin pour renouveler leur serment au pied des autels. Par décret de l'Assemblée constituante, depuis le 12 février 1791, la chapelle abbatiale du monastère avait été transformée en église paroissiale pour remplacer l'église Saint-Jean qui tombait en ruines. Par ce fait, elle fut distraite de la vente des biens nationaux. Pour le moment, les promis n'avaient cure de ce qui s'était passé et se passerait encore. Comme la nature, ils avaient leurs habits des dimanches et s'en allaient allègres, ramageant aussi éperdument que des hirondelles autour des nids.

Le long du sentier agreste, on ne respirait qu'odeurs sauvages et fines, comme si, sous le soleil qui flambait, la terre eût lancé au ciel des fumées d'encens. La griserie latente qui flottait dans l'air augmentait la griserie des propos échangés entre Jean et Méniquette. Ils ne s'étaient jamais sentis si près l'un de l'autre et en communion si intime que la pensée de l'un était toujours la pensée de l'autre. Leurs mains entrelacées semblaient balancer leurs rêves. Ils traversèrent une châtaigneraie dont l'ombre verte et l'atmosphère moins chaude les incitaient au repos. Ils se seraient volontiers oubliés en une halte pleine de douceur, mais l'heure passait, il fallait atteindre le but de leur pèlerinage. A pas lents, ils continuèrent leur route et arrivèrent bientôt devant le monastère fermé de Saint-Savin, mis en vente comme bien national.

Jean et Méniquette avaient conservé une âme religieuse. Ils passèrent rapidement devant ces murs délaissés et se dirigèrent en hâte vers l'église devant laquelle des poules picoraient. Personne autour d'eux; on eût dit un village mort. Ils entrèrent. La nef était déserte. Méniquette s'était arrêtée devant le bénitier des cagots, que l'on voit encore presque sur le seuil de l'édifice. Une crainte la paralysait.

Avait-elle le droit de franchir l'espace réservé aux siens depuis des générations?

Jean vit sa détresse, devina sa pensée.

— Viens, mais viens donc ! murmura-t-il d'une voix d'autorité et de tendresse.

— Je n'ose pas; je ne peux pas; j'ai peur.

Elle frissonnait. Il l'entraîna, la portant presque jusqu'aux marches du sanctuaire et la fit agenouiller près de lui. Là, après un acte d'adoration muette, il demanda à saint Savin, patron vénéré de l'église, de les bénir; renouvela à haute voix le serment qu'il avait fait sur la montagne de la prendre pour femme, et la supplia de répéter le même serment. Elle obéit en tremblant.

Ils se relevèrent apaisés et confiants. Appuyé sur elle, il la fit pénétrer dans la salle capitulaire dont les six voûtes croisées reposent sur deux antiques colonnes de marbre, que M. Paul Perret prétend être les débris encore debout du *Palatium Emilianum* détruit, dit-on, par l'armée du calife Abder-Raman, et sur les substructions duquel la légende, (ce n'est qu'une légende), fait reposer le monastère. Ces questions — les auraient-ils comprises — ne touchaient guère les deux promis. Curieux, ils examinaient ces murs évocateurs, vibrants encore du souvenir des disparus.

Méniquette, craintive, se serrait contre son ami. Si quelque gardien sévère allait les surprendre, les chasser! C'etait fou ce qu'ils faisaient là. Mais Jean la rassurait, lui prouvait l'inanité des craintes qui gâtaient leur plaisir. Il avait en lui parlant un si profond accent de tendresse que, docile, elle le suivait sans plus se préoccuper de rien. Ils étaient maintenant dans le cloître. Il sembla à la jeune fille qu'avec le pur oxygène de l'air ils respiraient de la sainteté, qu'ils commettaient un sacrilège en violant cette solitude, que les moines qui dormaient là-bas, tout près, leur dernier sommeil, devaient les maudire, que leur présence en ces lieux était impie...

Jean eut pitié de son angoisse. Peut être aussi lui-même subissait-il semblables impressions. Ils traversèrent le cloître, la salle capitulaire, l'église, en courant comme s'ils avaient fui et ne s'arrêtèrent qu'au grand soleil. Pour reprendre ha-

leine, ils se mirent sous le couvert des deux galeries en auvent supportées par des piliers frustes, et qui sont encore d'un effet très pittoresque.

Grâce à la physionomie avenante des choses, le trouble de Méniquette finit par se dissiper. Pour compléter leur pèlerinage, ils se dirigèrent vers la chapelle de la Piétat, pareille, sur son mamelon, à une sentinelle avancée. En passant devant une maison du quinzième siècle, qui toujours existe, ils aperçurent une très vieille femme derrière une croisée à meneaux. Les voyant si jeunes et si beaux, elle leur sourit non sans malice et leur cria :

— Que Dieu vous bénisse, mes enfants!

Ils en éprouvèrent du contentement comme si elle eût été une semeuse de joies, la saluèrent et continuèrent leur course avec l'air heureux de ceux qui vivent dans le monde de l'espérance. Ils firent une halte devant la chapelle fermée et allèrent s'asseoir derrière ses murs pour se reposer, pour se remettre tout à fait des multiples émotions dont ils vibraient. Au-dessous d'eux, merveilleusement orienté, se détachait le château de Miramont, reconstruit et illustré par le poète bucolique Cyprien d'Espourrin, dont la dépouille mortelle repose dans la petite église d'Adast que le manoir domine. Plus loin, les eaux bondissantes du Gave de Pau miroitaient, semblaient charrier des flammes; sur la rive opposée se dressaient les murailles farouches du château-fort de Beaucens, dont les ruines aujourd'hui sont couvertes de lierre. Des paysages d'aspects divers s'étalaient devant eux, mais ni Jean ni Méniquette n'avaient une âme contemplative. Si la nature leur parlait, c'était dépouillée de tout mirage, et seulement parce qu'elle renferme les ferments nécessaires à la vie. Ils regardaient en eux et non autour d'eux; ils vivaient le plus adorable des poèmes où rien ne manquait de ce qui peut enchanter deux êtres aussi dévots l'un de l'autre. Leurs propos confidentiels ou frivoles étaient coupés de longs silences, silences éloquents, sans doute, pleins d'un charme de douceur, si l'on en jugeait par l'expression de leur physionomie. Ils restaient là comme si le

soleil devait toujours briller à son zénith. Le couchant s'empourprait. Méniquette s'en aperçut la première. Il fallait partir. Lentement, ils se dirigèrent vers Argelès. Un pasteur chantait :

> Là-haüt, sus las mountagnes, ù pastou malurous.
> Ségut aü pé d'ù haü, négat de plous,
> Sounyabe aü cambiamen dé sas amous.....

La voix venait de loin, mais les paroles étaient distinctes. Ils se regardèrent et se sourirent avec orgueil. Jamais ils ne pleureraient de telles larmes.

Le jour s'atténuait, s'attardait presque dans un ciel où les verts pâles le disputaient aux ors teintés de rose, lorsque, arrivés au pont du Gave d'Azun, ils se séparèrent pour qu'on ne les rencontrât pas ensemble et éviter ainsi les commentaires perfides des mauvaises langues. Jean gagna les clos étroits des cultures qui font, jusqu'à la rivière, un vrai tapis de mosaïque joliment nuancé; Méniquette, d'un pas tranquille, se perdit peu à peu dans le dédale des rues étroites d'Argelès, aux maisons en grappes, et rentra chez elle pour préparer, en l'absence de sa mère, le repas du soir.

Ces équipées charmantes se renouvelèrent souvent et parfois au hasard des circonstances, soit quand la jeune fille avait à porter des provisions à son père occupé dans un chantier éloigné, soit lorsqu'elle allait chercher des herbes pour ses bêtes, soit enfin pour mille causes réelles ou imaginaires qu'elle avait le talent de faire naître sans éveiller la perspicacité clairvoyante de sa mère. Elle quittait Canarie avec, aux lèvres, quelque chanson, puis disparaissait, dégringolait à travers les ruelles en escalier, sûre de voir apparaître tôt ou tard près d'elle l'ombre allongée de son ami. Ainsi, lorsqu'ils ne s'étaient pas donné rendez-vous, poussés par un secret instinct, obéissant à une sorte de suggestion, ils se trouvaient tantôt dans un sentier perdu de la montagne, tantôt dans le creux herbu d'un vallon solitaire. Il arrivait à Jean, en suivant de loin la jolie fille, de faire une ample cueillette de fleurs va-

riées qu'il lui lançait, dès qu'il l'apercevait, avec de grands gestes, ainsi qu'il aurait lancé un encensoir. Animée et tourbillonnante, elle recevait la flore parfumée avec de petits cris joyeux, et c'était alors entre eux une bataille dont aucun ne sortait meurtri.

Angéliques aux larges ombelles, véroniques au corsage bleu, silènes aux pétales roses, graminées au duvet flottant pleuvaient autour d'eux, étoilaient leur tête, s'accrochaient à leurs vêtements, les habillaient de printemps, les enveloppaient d'une atmosphère de bonheur. De ces joutes improvisées et charmantes, ils sortaient éblouis, le cœur en branle, les yeux ensoleillés de tendresse, et repartaient pleins de gaieté et d'entrain, confiants dans l'avenir, sûrs que rien au monde ne parviendrait à leur faire oublier les promesses échangées. A cet âge, on se persuade aisément qu'on sera maître de disposer de la destinée.

Plus pessimiste que son ami, Méniquette abordait parfois la question redoutable, essayait de déchirer le voile qui cachait le point noir de leur horizon. La mère de Jean la voudrait-elle pour fille? Et si elle ne la voulait pas?

A cette pensée, des sanglots déchiraient sa gorge. Elle déclarait ne pouvoir plus vivre dans cette incertitude. A quoi bon se cacher comme des coupables, comme si leur amour était une honte, se faire mal juger? Le mieux était de s'expliquer honnêtement. On saurait enfin à quoi s'en tenir. Mettant les choses au pire, en prévision d'une opposition sinon probable, toujours possible, elle disait à son aimé :

— Ne crains rien, Jean : mon humble et persévérante patience finira bien par avoir raison du mauvais vouloir de tes parents, pourvu que tu m'aides.

Elle était alors si touchante qu'il sentait croître en lui toutes les énergies de sa nature fougueuse. Il s'expliquerait, et nul n'aurait le courage de résister à sa volonté, à ses prières. Le voyant si confiant, si sûr de lui, elle chassait l'idée obsédante. Est-ce que la jeunesse est apte à croire à la caducité du bonheur?

On avait d'abord deviné de-ci, de-là, l'entente des deux fiancés, et l'on en avait souri. Puis, peu à peu, tout ce qui bavarde, salit, médit, avait bavé sur cette innocente : les garçons parce qu'ils n'avaient rien à espérer d'elle, et les filles par jalousie de cette beauté qui leur enlevait des admirateurs. Les mères étaient les plus implacables, et c'était miracle que ces bruits, s'enflant de tous côtés, ne fussent pas parvenus aux oreilles des intéressés.

— Il n'y a que des cagots pour s'obstiner à ne pas voir ce qui crève les yeux, murmurait-on à la ronde.

— A ne pas voir! Allons donc! Ne sont-ils pas condamnés à tout accepter sans rien dire? Les Béas n'ignorent pas que Jean Ségol ne saurait être un parti pour leur fille, mais ils espèrent, quoi qu'il arrive, tirer leur épingle du jeu; voilà pourquoi ils font les aveugles et les sourds-muets.

Instruit enfin de ce qui se passait par un ami ou prétendu tel et sous le plus charitable prétexte, Dominique Béas rentra un soir chez lui la physionomie bouleversée, le front barré avec, sous la paupière, des éclairs de colère. Il se planta droit devant Méniquette, la face congestionnée, l'examina avidement, la fouilla de ses regards inquisiteurs et hostiles, la saisit par les épaules et, la voix rude, saccadée, sifflante entre ses dents serrées, il lui demanda compte de l'emploi de sa journée, de ses journées. Sans attendre une réponse :

— Ah! c'est du propre! c'est du propre! criait-il en pétrissant les chairs de la pauvre enfant.

— Papa, qu'avez-vous? que me voulez-vous? Vous me faites mal! vous me faites peur!

— Parle! mais parle donc!

La mère s'interposa, arracha sa fille à la brutale étreinte, et, courageuse, elle se dressa devant son mari :

— Je te défends de la toucher, dit-elle d'un ton farouche. Qui lui veux tu?... que t'a-t-elle fait?

— Ce qu'elle m'a fait? Demande-le aux gens du pays dont elle est la risée.

— Tu deviens fou!

— Fou, c'est possible! Mais pas assez pour que je ne me sente pas atteint par sa honte.

— Sa honte! Jésus mon Dieu!

— Oui, sa honte qui nous éclabousse; sa honte qui nous fait accuser des calculs les plus bas; sa honte qui nous enfonce plus avant dans le bourbier où nous sommes englués au point de ne pouvoir la défendre, nous défendre nous-mêmes, repousser l'injure et l'accusation de n'avoir pas su la garder. La voilà perdue par ta faute, perdue, oui perdue, entends-tu?... »

Son accent tonnait. Les mots s'exacerbaient en passant par sa bouche, usaient, émiettaient sa colère.

Méniquette le regardait épouvantée, les mains jointes, en un geste d'ardente supplication. Lui continuait sa diatribe qui finit par se nuancer de pitié. Il murmurait :

— Ma petite, ma chère petite! Elle était mon orgueil. Mon orgueil est mort, tué par elle. Elle était ma raison de vivre, mon tout, et maintenant?...

Il se laissa choir sur un siège, prit sa tête à deux mains et pleura amèrement. Oh! ces larmes d'homme, ces larmes de vaincu! elles bouleversèrent plus profondément les deux femmes que les plus tragiques emportements. Méniquette s'élança vers son père. Prosternée à ses pieds, elle lui confessa son amour si pur et aussi ses espérances, sa foi en l'avenir. Elle était fiancée, quel mal y avait-il et que pouvait-on à cela trouver à redire?... Elle caressait son père de paroles si tendres; il y avait une telle confiance, une telle franchise dans son accent, que le malheureux Dominique sentait s'apaiser sa détresse. Ses bras, qui avaient d'abord repoussé la jeune fille, attirèrent à lui, presque sous ses lèvres, ce visage angoissé et charmant. Après un long silence, repris par la pénible obsession :

— Dis-moi encore qu'ils ont menti, que tu n'as rien à te reprocher, que tu es toujours une fille sage. Quant aux serments échangés, sais-tu qui de vous deux a été sincèrement de bonne foi? Les garçons, même les meilleurs, même les plus honnêtes, ne sont jamais avares de promesses. Autant en emporte le vent.

— Pas toujours, papa.

— Pas toujours ! Admettons le plus souvent, répliqua-t-il, le sang-froid reconquis et très disposé à discuter, à démolir, dût-il la faire souffrir, l'échafaudage sur lequel reposaient les espérances de Méniquette.

— Oh ! père, si Jean vous entendait ! répondit-elle.

— Jean ! Il est ou il sera comme les autres, et, ne serait-il pas comme les autres, jamais, jamais, le vieux Jean Ségol, son grand-père, ne consentira à te voir devenir sa femme.

— Il pourra d'abord dire non, mais Jean sait si bien le prendre qu'il finira...

— Détrompe-toi, enfant; il est trop vaniteux, trop enraciné dans ses préjugés pour que le petit-fils parvienne à vaincre sa résistance.

— Nous sommes jeunes, nous attendrons.

— Vous attendrez quoi ? La mort du vieux ? Malheur à celui qui fonde l'avenir sur une attente aussi impie ! J'ai rencontré ce soir le terrible homme, et lui ai parlé. Si tu avais vu de quel air de mépris il m'a arrêté aux premiers mots ! Compromettre une fille comme toi, est-ce que cela compte ? Le garçon en te courtisant...

— Pour le bon motif, papa.

— C'était un honneur qu'il te faisait. Mes oreilles bourdonnent encore de ce qu'il m'a débité, et j'en suis désespéré pour toi. Tu n'as qu'une chose à faire : ne plus penser à Jean, le fuir, lui prouver ainsi...

— Taisez-vous, père ! Vous voulez donc que je m'arrache le cœur !

— Jean t'aime, et tu l'aimes, soit ! A quoi aboutira cet amour ? Nous t'aimons nous aussi, et depuis toujours; nous ne voulons que ton bien, et lui, lui te conduit à ta perte. Qu'il a été rude et cruel, l'ancien ! Comme il m'a fait sentir ce qui nous sépare ! Comme il m'a injurié, comme il m'a flagellé, en me lançant à la face l'interdiction du mariage entre cagots et non cagots ! Et moi, imbécile, qui commençais à croire en la loi nouvelle, et que cette interdiction sombrait dans le passé !...

Il se tut un instant, puis, d'une voix d'agonie, il ajouta :

— Nous ne sommes pas de la même race, comprends-tu, Méniquette? Nous appartenons à une race maudite, et malgré les beaux espoirs dont on nous berne, malgré les décrets qui font de nous des citoyens, cagots nous étions, cagots nous restons. Quoi que l'on tente, nous sommes et nous serons longtemps encore devant le pays, devant l'opinion, les *serfs de chacun*. Toi, ma fille, tu n'as pas le droit de suivre la pensée de ton cœur; moi, ton père, je ne puis te venger si l'on t'insulte, ni faire appel à la justice des honnêtes gens. On nous a permis d'arracher de nos vêtements la patte d'oie ou de canard qui nous marquait, pareils à des forçats, d'un signe d'infamie : il n'en reste pas moins le souvenir et la flétrissure. Le vieux me l'a fait atrocement comprendre.

— Pauvre père!

— Oui, pauvre père! Songe que nous n'avons que toi, et qu'on nous oblige à te faire du mal, à exiger un sacrifice que tout nous impose.

Après un nouveau silence, il reprit d'un accent de prière :

— Promets-moi de ne plus le revoir, de ne plus lui parler.

— Je ne peux pas.

— De ne plus compter sur ses promesses.

— Ce serait mentir. Je ne peux pas. Consultez-le, il vous répondra de même. Nous avons juré d'être l'un à l'autre. Nous serons l'un à l'autre, de cela ne vous tourmentez pas, ou bien nous ne serons à personne.

Ses yeux, si rieurs d'ordinaire, étaient devenus graves. Il y aurait eu de la cruauté à essayer d'ébranler une telle foi. La mère que suppliciait cette scène le comprit. Inutile de continuer à torturer la chère créature. Plus tard, qui sait! elle se résignerait à accepter ce qu'en ce moment tout en elle se refusait à admettre. La brave femme parla si doucement, si tendrement que ce fut comme si elle leur eût fait boire un de ces breuvages qui coupent la fièvre. Après un frugal repas qu'elle exigea qu'ils prissent :

— Va dormir, mon enfant, dit-elle à Méniquette. Oublie

dans le sommeil ces choses laides et pénibles. Dieu finira bien par nous venir en aide.

III.

Le lendemain, mardi, la petite ville d'Argelès présentait une animation extrême. C'était jour de marché, de grand marché, une vraie foire qui attirait gens et bêtes des sept vallées et d'ailleurs, et dont le mouvement, que l'on notait déjà dès 1292, allait toujours croissant. Jamais trafic semblable, commerce mieux avisé. La foule se hâtait, se précipitait, active, trépidante. Les offres succédaient aux offres en un tintamarre assourdissant; les écus sonnaient; leur tintement dominait le bruit des voix, claironnait parfois au-dessus des cris d'animaux divers dont on détaillait la beauté ou les défauts. On accourait à ce spectacle qu'on y fût intéressé ou non. La plupart des visages s'épanouissaient, étaient en liesse. On achetait, on vendait, on faisait des échanges avec une âpreté, une malice aguichante qui déterminait le succès. De tous côtés, les gais propos, les rires carillonnaient. En bande, bras dessus, bras dessous, les garçons chantaient quelques chansons de d'Espourrin qui chatouillaient agréablement le cœur des belles filles.

Méniquette, entraînée par sa mère, était là elle aussi, mais elle souffrait de la joie des autres; il lui semblait que cette joie insultait à sa peine, que les regards qui se posaient sur elle étaient pleins de commisération railleuse, que les mots chuchotés à son passage la blessaient au plus profond de l'être. Elle devinait que son secret, son cher secret, était profané par ceux-là même qui auraient dû en avoir le respect.

— Maman, partons, répétait-elle.

— Non, je veux qu'on te voie.

Et l'excellente créature la conduisait partout où la foule était le plus grouillante. Elle, si réservée, si humble d'ordinaire, saluait les uns, faisait signe aux autres, s'arrêtait avec celui-ci, demandait des nouvelles des siens à celui-là. Certains, en

apercevant les deux femmes, poussaient du coude les voisins, racontaient tout bas l'histoire de la veille, et comme quoi le vieux Ségol avait eu tôt fait de remettre à sa place cet imbécile de Béas avec ses prétentions absurdes.

— Maman, partons! suppliait à nouveau Méniquette qui croyait lire du malheur dans tous les regards.

La mère ne l'écoutait pas, avait son idée. Ségol le jeune devait être par là. A l'attitude qu'il aurait en les apercevant, elle augurerait si l'on pouvait compter sur lui, s'il avait été de bonne foi en s'engageant avec Méniquette.

Le garçon n'était nulle part ou ne se montrait pas. A une plus pressante prière de sa fille, la mère consentit à retourner à Canarie. Devant la maison d'aspect confortable et qui respirait l'aisance, comparée aux masures du voisinage, au ras du mur fleurissait un jardin minuscule, orgueil de Méniquette. C'était une bande de terre étroite où une treille, deux rosiers et quelques giroflées fraternisaient avec entrain. Ce jour-là, entre les rosiers, droites et fleuries, se dressaient quelques tiges d'asphodèles. A cette vue, le cœur de la jeune fille chavira de plaisir.

— Maman! Maman!

La voix s'étrangla dans sa gorge. Elle courut vers les fleurs immaculées, les regarda, extasiée, les saisit à pleines mains et les présenta en trophée à sa mère.

Les gamins qui jouaient non loin de là, près de la fontaine des Cagots, avançaient leurs têtes curieuses, avec, dans les yeux, un éclair d'envie.

Méniquette baisait les pétales satinés, et, rendue à sa prime confiance, la physionomie redevenue rieuse, elle emportait jalousement dans sa chambre le bouquet odorant dont la provenance ne faisait pas un doute pour elle, et, devant sa mère ébahie, la gerbe d'asphodèles serrée contre sa poitrine, elle se mit à danser, à chanter, à éparpiller autour d'elle, en des miroitements de joyaux, ses rêves retrouvés. Jean l'aimait; Jean n'avait qu'une parole. Qu'on le voulût ou ne le voulût pas, il serait sien, elle serait sienne. Ces fleurs le lui contaient, lui

contaient Dieu sait quoi encore! Ce cher Jean! Il avait été en haut du Pibeste pour cueillir ces porteuses de bonnes nouvelles et rappeler à son amie que les promesses échangées seraient tenues. Elle le bénit pour cette pensée tendre. Et, se tournant vers sa mère que cette explosion d'allégresse rendait songeuse:

— N'avais-je pas raison, dit-elle, d'avoir foi *en moun aymadou?* Est-ce que la race compte quand on s'aime? On se fatiguera plus vite de nous faire du mal que nous ne nous fatiguerons de le supporter. Aussi ne te fais pas de chagrin, je t'en prie. Je me moque du quart d'heure de mauvais chemin que l'on me force à traverser. Mon bonheur ainsi acheté, je n'en serai plus tard que plus heureuse. Oui, heureuse, heureuse comme on ne l'est peut-être pas au paradis.

Elle arrangeait ses fleurs dans un vase plein d'eau et les plaçait au pied du lit, pensant ainsi les voir, les sentir même dans le sommeil. Elle regrettait que leur *capereta* (petite chapelle) fût fermée; ces asphodèles en auraient orné le sanctuaire et porté à Dieu, avec leurs parfums, la prière de la pauvre cagote.

— La Vierge m'entendra bien d'ici et me protègera, n'est-ce pas, maman? murmurait-elle.

— Espérons-le, ma fille, répondit sans conviction la mère devenue plus apte, depuis la veille surtout, à croire plutôt au chagrin qu'à la joie. Celle de sa fille, qui mettait à nu les aspirations de cette âme neuve, la torturait jusqu'au fond de l'être. Elle frissonnait en pensant à la banqueroute qui guettait les illusions de sa chérie, mais elle se taisait. A quoi bon faire rentrer si vite la pauvre petite dans les réalités de la vie? Pourquoi ne pas la laisser s'abandonner à cet enfantillage, à cette soudaine exaltation dans laquelle éclataient la naïveté de son innocence et la candeur de son amour? Qu'il avait fallu peu de chose pour dissiper la vapeur de tristesse qui l'avait enveloppée au marché! Ce peu de chose n'était-ce pas tout pour elle, n'était-ce pas la confirmation de ses espoirs, l'entrée dans le miracle? Il en faudrait un pour que le vieux Ségol abdiquât des préjugés tenaces et revînt sur ses dires. Le petit-fils

serait-il assez fort pour soutenir jusqu'au bout et sans défaillance l'inévitable lutte? Il le croyait, sans doute, les asphodèles le disaient pour lui.....

Mariou ruminait ces pensées en silence lorsque son mari rentra du travail. Pendant le repas, il parla de tout excepté de ce qui les préoccupait. La nuit était venue, une nuit claire, encore nuancée d'or en fusion au couchant. Les bruits s'évanouissaient un à un pour faire place au silence animé de la nature. Dominique, sur le seuil de la maison, respirait l'air pur, songeait à sa fille dont la gaieté ressuscitée ramenait en lui les angoisses de l'avenir. Les lumières éparses çà et là s'éteignaient une à une. C'était l'heure du repos. Il rentra. Comme il fermait la porte, on frappa du dehors.

— Qui est là? demanda-t-il.

— Moi, Jean Ségol.

— Toi, Jean! Que veux-tu?

— Ouvrez, je vous le dirai.

Il ouvrit. Jean pénétra dans l'intérieur et, poussant la porte derrière lui, il s'avança vers Dominique la main tendue. Une chandelle de résine grésillait dans la cheminée et n'envoyait dans la pièce qu'une clarté douteuse. Dominique n'avait-il pas vu le geste? Il ne bougea pas. Que venait faire le jeune homme? L'attente ne fut pas longue.

— Je n'ignore rien, commença-t-il, de ce qui s'est passé hier au soir entre le grand-père et vous, Dominique Béas. Pour vous prouver que si je me suis fait aimer de Méniquette c'était pour le bon motif, je viens renouveler devant vous la promesse que je lui ai faite, et comme, dans cette affaire, je veux être l'artisan de mon bonheur, je vous prie de me considérer désormais comme son fiancé.

— Mon garçon, ta démarche est loyale et vaut mieux qu'un refus. Pourtant, j'ai le regret de t'annoncer que ma fille étant une cagote ne peut épouser qu'un cousin. C'est la loi.

— Cette loi n'existe plus, Dominique Béas. Les temps sont passés.

— N'en crois rien, mon ami. Laisse donc Méniquette tran-

quille, ne rôde plus autour d'elle et accorde-lui le droit de suivre sa destinée.

— Sa destinée est d'être mienne. Je n'ai qu'une parole et je la tiendrai.

— Tu la tiendras! Si ton grand-père te le permet, si je te le permets moi-même, Jean Ségol.

— Vous me refuseriez Méniquette! Est-ce que c'est possible cela? Nous nous aimons tant!

— Vous êtes jeunes, vous vous oublierez. Si nous n'étions pas ce que nous sommes, ta proposition m'aurait comblé de joie et je t'aurais confié l'avenir de ma fille. Ce n'est plus possible aujourd'hui, à moins que ton grand-père ou, à son défaut, ta mère ne vienne la demander, et tu n'ignores pas qu'il passera beaucoup d'eau dans le Gave avant que cela se réalise.

Jean, devenu très pâle, courba douloureusement la tête. Son grand-père, il le savait, serait intraitable. Quant à sa mère, il n'osait faire fond sur sa volonté. Elle avait toujours obéi; se déciderait-elle à commander? Il avait peur du contraire, mais il ne fit pas voir sa peur et, avec une crânerie quelque peu affectée, il se porta fort du consentement de sa mère. Dominique restait incrédule. Il répliquait :

— Allons et voyons. Je ne suis pas pressé de marier Méniquette, voilà qui doit te rassurer, Jean Ségol. Tu crois sortir vainqueur de la lutte engagée. Soit. Mais j'exige que tu respectes sa réputation autant que tu la respectes elle-même. Je vous défends de vous chercher, de vous voir, de vous parler jusqu'au jour où elle sera, de par les tiens, ta fiancée aux yeux de tous.

— Je consens à ne la voir qu'ici, en votre présence.

— Il ne manquerait plus que cela pour qu'on me jetât la pierre! Assez causé. Bonsoir, mon garçon. Mon chantier est loin, et il faut que j'y sois de bonne heure.

En prononçant ces mots de congé, Dominique entr'ouvrait la porte. Méniquette qui, de sa chambre où sa mère l'avait retenue, avait tout entendu, échappa à l'étreinte de cette dernière et courut vers Jean Ségol qu'elle entraina au milieu de

la pièce. Ses yeux brillaient pleins de tendresse et de reconnaissance. Avec effusion, elle remerciait son ami d'être venu, d'avoir voulu prouver à son père que, persécutions et menaces, rien ne le détournerait de la voie qu'il avait choisie de concert avec elle.

— Reviens bientôt, murmurait-elle. Prouve au pays que nous sommes des promis, que...

— Jean Ségol, interrompit le père, cette petite est folle, ne l'écoute pas. Va-t'en. Nous n'avons plus rien à nous dire.

IV.

Le 20 juillet 1793, grande rumeur dans Argelès. On ne s'abordait qu'en tremblant, qu'en auscultant avec méfiance la pensée des uns et des autres. Les décrets succédaient aux décrets, et celui que l'on venait de promulguer frappait au cœur la population croyante du Lavedan. Il s'agissait de l'enlèvement des cloches destinées à être fondues, de ces cloches muettes aujourd'hui que le culte catholique était aboli, et qui, naguère, annonçaient au loin les joies et les deuils des riches foyers comme des moindres. La journée avait été accablante. L'ardeur du soleil était telle que la terre fendillée fumait comme sous l'action du feu ; les plantes pâmées avaient des attitudes de malades. Inquiets, les paysans examinaient l'horizon que le couchant ensanglantait. La nuit n'apporta aucun changement à la lourdeur de l'atmosphère. Enfin, dans le ciel jaspé de blanc comme une turquoise laiteuse, quelques nuages apparurent, se frangèrent d'argent, s'agglomérèrent, noyèrent l'espace dans une obscurité impénétrable, roulèrent d'énormes volutes noires. Un orage mêlé de grêle éclata, terrible. Lorsque, vers minuit, il fut un peu apaisé, dans les ruelles étroites d'Argelès, à travers le clapotis de l'eau qui dégoulinait de toutes parts, des hommes, masses informes, se mouvaient à pas d'ombre et se dirigeaient vers un but commun. Ils entrèrent un à un dans l'église paroissiale qui s'ouvrait discrète-

ment devant eux. Là, ils se reconnurent à la lueur de quelques cierges et se comptèrent, puis, silencieux, le charpentier Béas à leur tête, ils montèrent dans le clocher, et, plus semblables à des voleurs qu'à des sauveteurs, avec des précautions infinies, ils descendirent les cloches, évitant tout choc, toute secousse qui aurait pu les trahir, trahir leur dessein. Arrivés dans la nef déserte, ils se regardèrent triomphants. Les quatre cloches gisaient à leurs pieds. Jean Ségol, qui s'était fait remarquer par son ardeur dans la dure besogne, un cierge à la main, lisait la date de leur naissance :

— Celle ci est de 1747; celle-là, de 1756; cette autre, de 1774, etc.

Puis se rapprochant de Dominique et le désignant à ses compagnons :

— Amis, leur dit-il, Béas est désormais des nôtres, que vous en semble? Il nous a aidés dans la peine, il n'a pas hésité à partager le danger que nous courons, je le déclare notre égal. M'approuvez-vous?

— Nous t'approuvons.

— Et maintenant, m'approuvez-vous aussi de vouloir la fille de ce camarade pour femme? ajouta-t-il.

Ils étaient tous généreux et jeunes et portaient haut, comme un fanion, ces trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. D'un commun accord ils répondirent encore :

— Nous t'approuvons. Bon sang ne saurait mentir. Méniquette est une fille sage. Par elle tu seras heureux.

— Il n'est pas seul maître en cette affaire, déclara Dominique.

— Nous lutterons avec lui contre les préjugés des vieux, dirent-ils en chœur.

— Merci pour ce que vous avez l'intention de faire, répliqua Béas très ému, mais on ne déracine pas aussi facilement que vous le pensez de pareils préjugés. J'ai ma fierté, moi aussi, et n'ai qu'une parole. Que la mère de ce garçon vienne me demander Méniquette, et Méniquette est à lui, sinon, non, dussé-je m'expatrier, vendre le peu que je possède, fuir, emporter ma fille dans quelque pays neuf où nous ne serons pas traités en

maudits..... Partons. Il ne faut pas que l'aube nous surprenne avant d'avoir mené à bien notre entreprise.

— Partons, soit! N'oubliez pas que nous vous sommes acquis.

Ils sortirent de l'église avec une prudence extrême et s'évanouirent dans la nuit, chargés de leurs précieux fardeaux. On ne sut jamais où les cloches avaient trouvé des asiles sûrs, ni qui avait osé les faire disparaître. Dieu sait pourtant si l'autorité déploya du zèle pour découvrir les coupables.

A partir de cette époque, Méniquette, jalousement gardée, ne parut plus à aucune fête, ne courut plus en chantant par les chemins, n'éclaira plus de sa jeune beauté les vallons solitaires. Malgré tout, elle conservait au fond du cœur la joie de vivre, parce que, malgré tout, elle croyait encore au bonheur. Jean ne l'oubliait pas. S'il ne pouvait le lui dire, il trouvait mille moyens de le lui prouver. Sans le savoir, il devenait lyrique. Les fleurs rustiques qu'il cueillait pour elle et qu'il déposait en cachette, entre les deux rosiers, parure de la maison des Béas, donnaient à la jeune fille la sensation de la présence aimée. Ces fleurs lui parlaient. Elle revoyait les coins de fraîcheur où elles s'étaient épanouies, les sentiers que si souvent Jean et elle avaient parcourus ensemble et dont l'odeur les câlinait; elle entendait le murmure des sources où ils s'étaient abreuvés; elle revivait enfin leur rêve. Le vieux Jean Ségol avait beau s'ancrer dans son opposition, elle était sûre de la victoire finale puisqu'elle était toujours aimée. Elle n'ignorait pas le revirement de l'opinion en sa faveur, revirement qu'elle qualifiait de miracle sans se douter qui avait contribué à préparer ce miracle.

La jeunesse, éprise des idées nouvelles, se fit dès lors le champion des cagots, déclara injuste l'ostracisme dont jusque-là ils avaient souffert, et applaudit à la modification des lois arbitraires dont, depuis des siècles, ces malheureux supportaient le joug. Jean Ségol le jeune était à la tête de ce mouvement qui s'accentuait tous les jours. Il excitait l'ardeur des tièdes et devenait l'orateur écouté des réunions où se discutaient les

questions les plus passionnantes. Plein de foi en ce qu'il avançait, il parlait en convaincu et finissait toujours par convaincre ses auditeurs. On sentait bien qu'il plaidait une cause, la sienne, mais il le faisait avec un tel tact, une chaleur si communicative que cette cause devenait aux yeux de chacun la cause même de la justice.

La plupart des vieux soutenaient les opinions contraires, n'admettaient pas qu'on transigeât avec les révolutionnaires, qu'on ne conservât pas avec un respect pieux les traditions du passé. Comme le grand-père de Jean, se croyant d'une race privilégiée, ils trouvaient hors nature l'intrusion dans la famille d'êtres voués à l'éternel mépris. A leurs yeux, nulle loi ne serait assez puissante pour effacer chez les cagots la tare originelle. L'octogénaire Ségol était le plus acharné dans la soutenance de cette thèse. Il se moquait de ceux qui croyaient, comme certains Parlements avant eux, vaincre la ténacité des résistances.

Que les cagots ne fussent plus ou pas lépreux, ladres, goitreux, crétins; qu'on ne remarquât pas en eux l'absence très caractéristique du lobe de l'oreille; qu'on les reconnût sains de corps et d'esprit, qu'importait au public! N'était-ce pas assez de les avoir autorisés à enlever de leurs vêtements la patte d'oie ou de canard, signe caractéristique de l'état inférieur auquel ils étaient éternellement voués? Ils avaient beau chanter :

Encouera que cagots siam
Nou non dam;
Touts ém hils deou paï Adam.....

Ils n'en étaient pas moins, pour toujours, mis au ban de la société, et longtemps on pourrait répondre à leur chanson par cette autre :

Aquere cagoutaille, gen dé suspection
Qu'éüs an héït défense, dap un grand'raison,
De sourti dé lur case á ne légue autour,
Dap armes téméraris qui pouyen da la mourt,
Aquets coutets dap punte lous an défendut;
Non ma ta gaüsa disé, aquero doun soun bienguts...

Cette lutte entre les deux opinions était devenue un ferment de querelle au dehors aussi bien que chez les Ségol. Jean bataillait, tenait tête aux uns et aux autres, même à son aïeul, devant la volonté tenace duquel il s'était depuis l'enfance incliné. Il était étonné lui-même d'oser secouer ainsi le despotisme intransigeant qui l'avait de tout temps forcé à abdiquer sa volonté. Il regimbait sous cette contrainte, et ses énergies éveillées se mettaient au service de son amour.

Sa mère gémissait en secret de cette guerre sans merci ni trêve. Qui avait raison de Jean ou du grand-père? Le bonheur de l'un ferait-il le malheur, le déshonneur de l'autre, et y avait-il déshonneur à épouser une fille sage, fût-elle cagote, alors que certaines de même race s'étaient alliées, prétendait son fils, à des familles nobles? Et tandis que son esprit obscur hésitait à se prononcer, son cœur absolvait l'enfant traité en rebelle, la disposait à devenir la complice de ce qui, peu à peu, à ses yeux perdait le caractère d'une faute. Que pouvait-elle avec un homme de la trempe du vieux Ségol et ses habitudes de passivité? Comme la mère de Méniquette, elle ne savait que pleurer en secret et maudire son impuissance.

V.

Cet état de choses durait depuis plus de trois mois, et les antagonistes qu'étaient devenus le grand-père et le petit-fils conservaient vis-à-vis l'un de l'autre la même attitude. C'était entre eux une lutte de chaque instant dont ils sortaient brisés mais toujours résolus. Très malheureux tous les deux, ils tenaient tête à l'orage, bien disposés à ne rien abandonner de leurs positions. Cette guerre ouverte, acharnée, déterminait dans la maison la désagrégation de ce qui avait été jusque-là.

Le terrible homme devenait la terreur de ceux qui avaient à l'approcher. Dans sa haine des idées en cours, lesquelles, affirmait-il, avaient tourné la tête de Jean et le faisaient se dérober à son autorité dans le but de contracter un mariage

inavouable, il devenait suspect même à ceux qui pensaient comme lui; il s'insurgeait contre les agissements et les ordres du gouvernement, ordonnait à ses tenanciers des vallées de recevoir à coups de fourches les agents chargés de requérir les produits du sol pour des besoins que lui, Jean Ségol, ne reconnaissait pas, et les excitait à la révolte armée au cas où l'Etat viendrait à exiger le partage des biens communaux.

— Il divague, il est fou, vraiment, murmurait-on à la ronde. Il se compromet et compromettrait l'univers.

On commençait à le fuir par crainte des dénonciations aux Directoires du district. En ce moment les municipalités des Hautes-Pyrénées devaient fournir les noms des opposants à la Révolution, de manière à former une liste que réclamait le pouvoir à Tarbes. On le prévint, son petit-fils lui-même le supplia d'avoir plus de prudence; il ne tint compte de rien. Autour de lui, la vie était un véritable enfer. Jean, sans le souvenir de Méniquette, aurait disparu, se serait enrôlé pour échapper à cette insupportable tutelle. Mais l'amour est une plante vivace qui se cramponne au sol d'où l'on essaie de l'arracher. L'opposition lui sert de culture intensive. Jean restait.

Méniquette, qui trouvait angoissante et longue cette attente, devenait silencieuse et pâle, ne chantait plus, riait à peine. Toujours absorbée par une pensée triste, elle souffrait de voir souffrir les siens, de surprendre les regards de commisération dont ils l'enveloppaient, surtout de deviner à l'attitude des uns et des autres ce que Jean devait supporter pour lui être fidèle. Afin d'obéir à son père elle ne vaguait plus de-ci, de-là, comme jadis; rarement, il lui était possible d'apercevoir de loin la silhouette de son ami, mais quelquefois, dans la nuit sonore, elle l'entendait chantant quelque chanson du pays, et c'était pour elle un inexprimable délice, un vrai renouveau d'espérance.

Tout était paix dans sa maison. L'affection des siens semblait même devenir plus tendre. Jamais une allusion à ce qui les préoccupait. Le père et la mère se demandaient en cachette

comment tout cela finirait et si les choses ne tourneraient pas au pire, mais ils se gardaient de montrer un visage inquiet à leur fille. Jusqu'à eux était arrivé ce mot monstrueux du vieux Ségol :

— Je préférerais voir Jean entre quatre planches que marié à une cagote.

— Que Dieu ne le punisse pas de ce blasphème, pensèrent-ils, et ils redoublèrent de surveillance pour que ces propos désolants échappassent aux oreilles attentives de la fiancée.

En silence ils gravissaient leur calvaire, lorsque, le 20 octobre 1793, on apprit que l'un des Ségol : lequel? était inscrit sur la liste des suspects. Dominique était au travail. Le bruit se propagea rapidement et arriva jusqu'à Canarie, jusqu'à Méniquette. Elle courut aussitôt vers Argelès suivie de sa mère.

— Pourvu que ce ne soit pas mon Jean ! murmurait la jeune fille.

— Lui ! Allons donc ! répliquait la mère. Ce sera plutôt ce vieux fou de grand-père qui parle à tort et à travers sans savoir au juste ce qu'il dit. Tant pis pour lui si on lui fait la leçon !

— Taisez-vous, maman, cela me porterait malheur.

Devant l'habitation des Ségol, elles se faufilèrent dans la foule. L'octogénaire était debout sur le seuil, droit et rigide comme un chêne; le verbe haut, l'attitude provocante, il examinait ceux qui avaient osé crier à sa porte : « Ouvrez, au nom de la loi ! » Que signifiaient ces paroles? Au nom de la loi? Ils se trompaient sans doute d'adresse, ces gens-là.

— Qui vous a permis de me déranger, citoyens, demanda-t-il d'une voix de colère, et qui cherchez-vous?

— Le nommé Jean Ségol.

— Jean Ségol, c'est moi.

— Toi ! tu es bien ancien ! Où est ton fils ?

— Mon fils, dit le vieillard qui était devenu pâle, il est au cimetière.

— Nous allons le trouver.

— Depuis quand déterre-t-on les morts ?

— Les morts! si tu ments pour le sauver, prends garde?

Il y eut un silence, puis un murmure dans la foule qui grossissait.

— Il ne ment pas, cria-t-on dans un groupe, son fils est mort.

— Jean Ségol est pourtant le nom de celui que nous avons l'ordre d'arrêter. Où donc est-il? Malheur à celui qui le cachera!

— Si j'avais à cacher quelqu'un, je me moquerais de vos menaces, de votre canaille de gouvernement; je crierais bien haut tout ce que je pense; je défendrais, envers et contre tous, la proie qu'on vous a désignée. Il serait bien fin, le limier qui la découvrirait, et, s'il la découvrait, qui me l'arracherait? Je n'ai personne à cacher; je n'ai à répondre que de moi-même, et je ris de vous voir en armes pour arrêter un vieillard qui ne vous oppose que son mépris. Qu'attendez-vous pour me prendre? Vous tergiversez! Vous ferais-je peur ou pitié, par hasard? De votre pitié, je n'en veux pas. S'il y avait en France beaucoup d'hommes de ma trempe, nous ne serions pas menés comme des animaux à la boucherie par un tas de mécréants. Assez discuté! Mes jambes sont encore suffisamment bonnes pour vous suivre. Partons!

— Tu n'es à ce point insolent que parce que, grâce à ton âge, tu comptes sur l'impunité. Mais tes insolences auront une limite. Puisque le cœur t'en dit, suis-nous.

Jean, qu'on venait d'avertir de ce qui se passait et qu'il redoutait depuis quelque temps, accourait en hâte. Dès que ses amis l'aperçurent, ils voulurent l'empêcher d'avancer. Efforts inutiles! Il échappa à leurs étreintes, et essoufflé, suant, couvert de poussière, il finit par arriver jusqu'à son grand-père et s'élança vers lui avec un geste de protection.

— De quoi te mêles-tu, bougonna celui-ci. Va-t'en, je ne te connais pas.

— Taisez-vous de grâce! Vous êtes perdu, laissez-moi vous sauver, répliqua Jean tout bas.

En se retournant, il aperçut Méniquette et lui sourit. Elle joi-

gnit les mains. Qu'allait-il faire? — Ce qu'il allait faire! Le devina-t-elle? Elle devint aussi pâle qu'une morte. Jean parlait maintenant avec ces hommes, tandis que son grand-père vociférait.

— Vous le voyez bien, il est fou, murmurait le brave garçon. Si quelqu'un a à repondre devant le tribunal) et, de ce côté, je ne suis pas inquiet), c'est moi.

— Jean, tu as tort, crièrent quelques voix. On ne sait pas ce qui peut arriver.

Il haussa les épaules et donna lui-même le signal du départ. Il était prisonnier. Lorsqu'on le comprit, des protestations indignées jaillirent de cent poitrines. Une rumeur de colère fit vibrer l'espace. Si Jean eût fait un signe, il était délivré. Il ne le fit pas, espérant peut-être, par son dévouement, acheter sa part de bonheur. Tandis qu'on l'entraînait, il voulut dire des yeux au revoir à Méniquette, lui donner par son attitude force et courage. La pauvre fille, à bout de désespoir et d'angoisse, s'était évanouie.

— Je suis bien tranquille, déclarait le vieux Ségol devenu plus calme et suivant du regard la petite troupe qui se perdait dans le lointain; Jean est classé parmi les purs. On lui délivrera un brevet de civisme, et tout ceci finira par des chansons.

— Que Dieu vous entende! disait la mère du prisonnier, frappée au cœur de ce qu'elle venait d'apprendre en chemin et qui arrivait haletante. Soyez maudit si, à cause de vous, mon fils ne revient pas!

Jean ne devait jamais revenir.

Pauvre Méniquette! Malheureuse mère! Rapprochées par la douleur, unies par le même souvenir, désormais elles parurent vivre et ne firent que durer, sans vouloir guérir de leur incurable blessure.

Elisa Gay.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

NOTES DE LITTÉRATURE HISPANIQUE

E. Bobadilla (Fray Candil), **Vortice**, poesias. Madrid, 1902.

M. Bobadilla est un de ces enfants prodigues comme l'Espagne seule en peut produire : imagination, talent, science du rythme, il a tout ce qui fait le poète; il cherche même à atteindre l'art sincère et fort qui est le véritable art.

« Je veux que mon vers ne perde rien de sa vigueur ni de son coloris à être traduit en langue étrangère, je ne veux pas qu'il exige de notes marginales, mais qu'après le transvasement son arome demeure au fond de la coupe; ma muse est forte et jeune, elle ne se peint pas, elle ne se regarde pas anxieuse dans le miroir, comme fait la beauté éteinte qui demande en pleurant des conseils au cristal consolateur... Elle vit la vie intense de la passion, qui délire et qui pleure comme la mer, immense, comme la mer aussi. Elle oxygène ses poumons pleins de sang dans le vent très libre qui souffle d'un pôle à l'autre et tonne dans l'espace; elle n'accouple pas sa pensée autonome à l'applaudissement populaire, qui vulgarise et qui préfère la strophe malicieuse à la haute inspiration noble et sereine. »

Voilà, certes, un beau programme, bien pensé et fortement écrit. Mais D. Emilio est un voluptueux, et pas autre chose, et ses vers ne chantent jamais que la volupté : « cheveux noirs, yeux plus noirs, dents égales et blanches et lèvres rouges ». La chasse au plaisir a de terribles lendemains, et quand il

rentre d'une orgie, D. Emilio moralise comme un des sept sages : « Que la femme est méprisable, et que l'homme aussi mérite mépris! Ah! Il y a des fois où je voudrais n'être pas né. Ah! misérables êtres! La raison, la raison! Lumière indécise qui sert seulement, dans une pareille ignominie, pour éclairer le fond ténébreux de notre corruption héréditaire. »

Il devine parfois que « *la cosita* » n'est pas tout dans la vie et qu'il est bien d'autres choses plus nobles et plus passionnantes, et il s'en prend à sa race elle-même : « Quelle pauvre éducation que celle de la race espagnole! Tout pour le dehors, tout faux, quoique brillant, rien pour le dedans, rien de solide, rien qui vaille. Et en génie, en valeur, en noblesse nous sommes les plus grands!. . Loqueteux mendiants qui rêvons de pourpres et de soieries impériales! Comme l'oiseau sur la branche s'enivre de ses propres trilles, l'Espagnol s'enivre de sa rhétorique stridente et vide. La réalité vient, le surprend et ses pompes mensongères s'envolent en fumée, et alors, ah! alors, il éclate en malédictions ou accuse l'injustice du destin. Que nous sommes petits pour le bien! Que nous sommes grands pour le crime et le désordre! Nous sommes, comme les souris, irrésistiblement destructeurs. »

Tu cherches le bonheur, *hermano?* travaille, aime vraiment, et tu le trouveras.

Manuel Ugarte. **Visiones de España**. Valencia, Sempere y Cia, 1904. 194 p.

Ce nouveau livre de M. Ugarte n'est, en réalité, qu'une collection d'articles dans lesquels le lettré délicat et le politique intransigeant qu'est l'auteur donnent leur impression sur les choses et les hommes de la Péninsule.

Fils d'un pays de grande activité commerciale et de très libre culture intellectuelle, M. Ugarte comprend peu le charme particulier de l'Espagne, la mélancolie de ce peuple qui s'entête à demeurer fidèle à ses traditions et s'avoue presque rési-

gné à disparaître plutôt que de changer. Comme presque tous les hommes d'esprit moderne, M. Ugarte trouve ce parti pris absurde et n'y voit que sottise et impuissance.

La cathédrale de Burgos lui apparaît comme « un monstre accroupi dans les ténèbres;... l'ombre de ses clochers est mortelle comme celle de certains arbres, et si rien ne prospère autour d'elle, c'est que le monument irradie autour de lui je ne sais quels maléfices sur tous les épis. » Il entre « dans la nef grise, au fond de laquelle brûle une constellation de cierges. Les dévotes vêtues de noir, et courbées sur leurs livres, répètent de temps en temps, toutes ensemble et en troupe, la prière qu'un prêtre leur dicte du haut de la chaire. Les voix résonnent lugubres, et une fois éteintes, laissent sous les voûtes un écho désespérant qui retentit et persiste comme une âme en peine... L'homme moderne étouffe dans ce monde vaincu, où tout n'est qu'anéantissement, tristesse et mort infinie. Retournons à la rue coudoyer les vivants! »

A mesure qu'il pénètre dans la Castille, « l'aspect de la terre change à ses yeux et se délaie en une nuance plus décolorée... croix, mort, fatalité... Tout est somnolent, même au milieu du bonheur; tout est mesuré, même dans la colère. Les arbres, maigres et sans feuilles, semblent les cordes d'un violon gigantesque que la brise fait gémir. De la fenêtre du wagon on voit des villages terreux où l'on dirait qu'il n'y a pas un être vivant... Les tours difformes des églises étendent sur les toits des hameaux leurs bras endoloris. La terre, presque rouge, donne un aspect aride à tout ce que la vue peut atteindre... Tout dans la nature paraît atteint d'une tristesse incurable, que rien ne peut distraire. »

Madrid ne lui a pas produit meilleur effet. C'est une ville de noctambules, mais ce n'est pas une ville gaie. Elle s'emplit de bruit à la chute du jour, jusqu'à l'heure du souper, puis les rues retombent dans le silence, interrompu seulement par le pas régulier d'un garde, ou la discussion de deux amis, dont les ombres découpées par la lumière électrique gesticulent sur les murs blancs des maisons. Le théâtre par sections n'est qu'un

prétexte que se donne le Madrilène pour dormir le lendemain jusqu'à midi. Les cafés, jalousement clos, sont lugubres; toujours mêmes clients prenant l'éternelle cigarette devant la même tasse vide. La politique... est une chose dont il ne faut pas abuser. Quand on a parlé de Maura pendant un quart d'heure, on a envie de retourner à la rue, et la rue est remplie de mendiants, la rue pullule de vieilles grelottantes et d'enfants affamés... On appelle le *séréno* et l'on rentre se coucher.

Le roi, « un petit jeune homme très mince, portant l'habit militaire et qui salue distraitement la foule », n'a pas par lui-même grand prestige et l'idée qu'il représente n'en a pas beaucoup plus. Les pompes de la royauté amusent les pauvres femmes, qui ne peuvent se payer le théâtre. Décidément l'Espagne, telle que la voit M. Ugarte, est un pays triste. Peut-être est-ce un peu sa faute; il vit surtout dans l'avenir, dans la société idéale et impossible où l'humanité blanche, jaune, rouge et noire ne fera plus qu'une famille, unie dans le même culte de l'Egalité sainte et de la radieuse Justice. Un homme épris du passé trouve, au contraire, charmante cette nation au cœur si vivant et à l'âme si parfaitement morte.

Ce qui nous plaît le mieux, dans les *Visiones de España*, ce sont les fins portraits d'hommes politiques et de littérateurs qui constituent la moitié du volume. Ce sont d'excellents croquis, à la fois très brillants et très observés : Canalejas, Galdós, Valera, Blasco Ibañez, Salvador Rueda, Valbuena, Medina, Dicenta défilent successivement devant le lecteur avec leur prestèsse de politicien, leur sens des affaires, leur correction aristocratique, leur grandiloquence tribunitienne, leur enthousiasme d'Andalous, leur pédantisme de grammairien, leur verve populaire ou leurs rancœurs de révoltés.

M. Ugarte est socialiste et peut-être révolutionnaire, mais il est aussi poète et l'âme candide et vibrante des « maistres du gay sçavoir » lui est, au fond, plus sympathique que toutes les autres. La meilleure page de son livre est, à notre avis, celle où il décrit la première représentation d'une pièce de Salvador Rueda : « La *Muse* s'empare du public dès le pre-

mier tableau. Il y a là une fraîcheur, une couleur, une atmosphère d'idéal qui inonde la salle et enivre tous les spectateurs. Le ciel, les horizons, les vignes, les paysans, la bohémienne, les canariens, et par-dessus tout ce grand papillon blanc qu'on appelle Maria Guerrero, nous font oublier que nous sommes au théâtre et nous donnent l'illusion d'un beau dimanche plein d'enchantements et de soleil, au bord de la mer, et nous avons le cœur plein de roses. Ce ne sont pas les paroles qui nous émeuvent, c'est le secret parfum qui émane de la vérité, de la sincérité du milieu et des situations. Dès la seconde scène, les applaudissements éclatent, et, à la fin de l'acte, tous se précipitent vers le petit salon du premier, où doit être l'auteur.... Le succès fut définitif et, le jour suivant, quand nous nous rencontrâmes, Salvador Rueda donna libre cours à sa verbosité. Il était content. Il préparait deux nouvelles œuvres. Le théâtre, c'était l'avenir; le théâtre, c'était la vie ! Il fallait donner au peuple des bains de beauté ! lui faire respirer tout le parfum de la nature !... Quand il s'en alla, je crus voir partir avec lui l'âme de l'Andalousie. »

Dans le coin des poètes, au moins, l'Espagne n'est point encore un si triste pays ?

J. Massó Torrents. — **Desillusió**. Barcelona, tipografia « l'Avenç », 1904. 2 vol. in-12.

La nouvelle de M. J. Massó roule sur la simple histoire d'un amour oublié. En Pauet Bruguera, fils d'un riche propriétaire des environs d'Olot, est venu passer quelques mois à Barcelone chez un de ses oncles, et a conquis toutes les sympathies par la vivacité de son esprit et la grâce de ses manières. Il rencontre dans une soirée une jeune fille d'une trentaine d'années dont l'élégance et la distinction l'enchantent, il valse avec elle; avant que le bal ait pris fin il lui déclare son amour; Marie lui répond candidement qu'elle est trop vieille pour lui.

Plusieurs mois se passent : En Pauet et Marie se retrouvent le jour de la fête du Corpus, chez un ami commun, qui les a invités à voir passer la procession. Heureux de se revoir, ils devinent réciproquement leur amour et Marie en rentrant chez elle se surprend à laisser échapper, presque à haute voix, le secret joyeux de son cœur : « Il y a quelqu'un qui m'aime ! »

En Pauet quitte Barcelone pour retourner près de son père, et, à la fin de l'été, Marie et sa mère viennent passer un mois à Olot; mois charmant pendant lequel les deux fiancés achèvent de se connaître et de s'attacher l'un à l'autre sans que cependant En Pauet s'enhardisse à parler à son père. A la dernière entrevue, En Pauet demande à Marie la permission de l'embrasser : « Non, répond-elle, cela n'est digne ni de l'un ni de l'autre, je ne veux pas que tu m'embrasses avant le jour où j'aurai le droit de te rendre ton baiser, mais alors je te le rendrai de toute mon âme ; ce jour est encore loin, car, avoue-le, tu ne fais rien pour l'avancer. — Tu veux dire que je n'ai pas encore parlé à mon père ? — Je ne veux rien dire. Laissons-nous vivre. Tu me plais tel que tu es, je suis heureuse ainsi et je ne veux par aucun reproche te rendre cette heure amère, tu feras ce que tu voudras et je le trouverai toujours bien fait. — Oh ! tu es bonne, tu es un ange. Je ne te mérite pas ! »

En Pauet paraît vraiment épris. Mais il part en voyage, il passe un mois à Paris, il pousse jusqu'à Londres, et chez une vieille amie de sa famille, il rencontre une délicieuse petite Anglaise de dix-huit ans, fraîche comme une aurore, rieuse comme une enfant, et il se dit bientôt : « Pourquoi me suis-je énamouré d'une fille de trente ans ? » A la troisième entrevue, Kate, déjà presque sûre de la passion qu'elle inspire, demande à Pauet s'il n'a pas laissé quelque amie en Espagne, et Pauet répond que non, étonné lui-même de mentir si spontanément et avec si peu de regret.

Cependant le pauvre garçon est si irrésolu que Kate pourrait bien avoir le même sort que Marie ; mais le père d'En Pauet est tombé dans les filets d'une veuve avide, la tante Leonor, et se laisse remarier. En Pauet exaspéré répond à l'annonce du

mariage de son père par l'annonce de son propre mariage avec Kate.

Il n'est pas au bout de son voyage de noces qu'il constate déjà combien sa jeune femme est vaine et d'esprit peu cultivé. Rentré au domicile paternel, il s'ennuie bien vite de sa tendresse un peu niaise. La pauvre petite Anglaise soupire après son pays, pleure souvent, s'enivre un jour pour se réchauffer dans cette grande maison où l'on se gèle, et Pauet se retrouvant une fois en face de Marie compare la belle et intelligente créature qu'il a dédaignée à la poupée qu'il a choisie. Dans une scène fort belle et fort digne, Marie le repousse et le souffflette de son mépris; et comme il fait le geste de se jeter à la rivière : « Je m'en vais bien tranquille, répond-elle, tu n'es pas du bois de ceux qui se tuent. »

Elle va, calme et résolue, vers la vie autonome et active, et lui, il retourne humilié auprès de son père qu'il craint et de sa femme qu'il n'aime plus. Il est moralement mort, c'est désormais un homme quelconque, un riche oisif, que Kate mènera bientôt en laisse où elle voudra.

L'histoire d'En Pauet n'est pas sans analogie avec celle d'Oswald dans la *Corinne* de Mme de Staël, mais la fable n'est que le moindre élément d'intérêt dans l'œuvre de M. Massó. Autour des deux amoureux sont groupés un certain nombre de personnages bien dessinés et vivants : Le P. Joan de Campelles est un bon capucin à l'ancienne mode, auquel ses longs voyages n'ont pu enseigner la moindre tolérance et qui ne comprend la charité qu'envers les bien pensants. Son horreur du péché se traduit par des sermons furibonds contre les libres penseurs, les vices des hommes, les ruses des femmes et les modes étrangères; il déteste cordialement la France et voit dans Paris un abîme d'iniquité. En Jordi Ballester est, au contraire, le type du Catalan, instruit, laborieux, ouvert aux idées modernes, resté religieux, mais affranchi du fanatisme sauvage du P. Joan. Patriote catalan, il recueille les légendes et les poésies populaires, il s'intéresse à tout ce qui a trait à l'histoire du pays, il a même préparé un plan de guerre qui

permettrait aux Catalans de résister indéfiniment à des forces trois fois plus nombreuses que les leurs. Doña Angela, la mère de Marie, est une mélancolique et douce figure qui rappelle le charme vaporeux des tableaux de Carrière. Le père et la mère de Kate paraissent esquissés d'après d'amusantes caricatures anglaises, tandis que M^ress^ Windus représente l'Anglaise distinguée dans son impeccable *respectability*.

Les meilleurs chapitres du livre sont, à notre avis, ceux où l'auteur parle de Marie, de ses rêves de jeune fille déjà mûre, de sa peine, si vraie et si profonde, en face de l'injuste abandon où on la laisse. La souffrance de la femme qui voudrait aimer et qui ne le peut pas est un supplice horrible qu'endurent sous nos yeux des milliers de créatures charmantes, victimes de nos vanités et de nos lâchetés. M. Massó nous fait vivre de la vie enclose que mène Marie, il nous la montre souriante et enjouée, plus triste au fond que la triste veuve qui est sa mère, car sa mère vit de souvenirs, et sa vie à elle est désenchantée, sans but et sans espérance. Et comme l'amour s'allume joyeux dans cette âme qui l'a si longtemps attendu! quelle belle flamblée claire et blanche, quelle illumination soudaine, quelle fête jamais rêvée! Et combien En Pauet paraît mesquin et vulgaire à côté de sa fiancée! Quel amoureux pusillanime, quel égoïste flâneur, quel pauvre homme sans cœur, sans constance et sans énergie! On finit par se sentir heureux de voir Marie rendue à elle-même; la trahison d'En Pauet est pour Marie une victoire et une délivrance.

M. Massó nous promène à Paris et à Londres et semble presque ressentir plus de sympathies pour la Société anglaise, sérieuse et formaliste que pour Paris, d'aspect parfois si déconcertant et si frivole. Nous croyons saisir ici un dernier reste de préjugé : l'Anglais s'ingénie à mettre en lumière tout ce qui peut le faire valoir; le Français prendrait cet art pour du pédantisme et fait volontiers parade de défauts qu'il n'a point, pour mieux dissimuler ce qu'il a de meilleur dans le cœur et dans l'esprit.

Il y aurait peut-être plus d'une réserve à faire sur ce que

M. Massó nous dit de l'étranger, mais lorsqu'il parle de son pays, il n'y a plus qu'à l'écouter. Soit qu'il dépeigne les aspects divers de la campagne catalane, soit qu'il décrive les rues pittoresques de la vieille Barcelone ou les splendeurs de la *Ciutat nova*, soit qu'il nous introduise chez les *Masovers* du senyor Pau, ou dans les salons opulents de la Gran Via, il reste toujours l'observateur le plus exact et le plus avisé, comme il convient à un littérateur doublé d'un érudit.

M. Massó est, comme En jordi Ballester, un Catalaniste convaincu. Il croit à la patrie catalane et travaille de toutes ses forces à son affranchissement. Il est bien délicat pour un étranger de toucher à ces choses. Nous comprenons fort bien que Barcelone riche, puissante et savante, supporte impatiemment le joug de la bureaucratie tyrannique et gaspilleuse de Madrid; nous comprenons aussi que les patriotes castillans veuillent maintenir l'unité de la Péninsule. Le vrai remède doit être demandé aux èsogrpde l'esprit public, tant en Castille qu'en Catalogne. Le jour où Madrid sera aussi instruit et aussi libéral que Barcelone, la question catalane aura perdu à peu près tout intérêt.

José Antich. — **Androgíno**, Poema. Barcelone, 1904; in-8° carré, 317 pages.

Lentement, l'Espagne se dégage de la vieille soutane catholique qui a été pendant des siècles le vêtement de ses prêtres et de ses étudiants. La pensée espagnole se laïcise peu à peu; elle garde encore quelque frisson des angoisses d'autrefois; elle a déjà toutes les naïves audaces de la jeunesse et s'attaque candidement à l'insoluble.

Le livre de D. José Antich est une course folle à travers les mondes et les temps pour trouver la réponse aux questions que se posaient hier encore tous les penseurs : « D'où vient l'homme! Où va-t-il? » D. José ne paraît pas se douter que ces

problèmes n'intéressent plus les philosophes. Nos sages contemporains se résignent parfaitement à ne venir de nulle part et à n'aller qu'au néant.

Nous reconnaissons, comme eux, que les questions d'origine et de fin n'appartiennent pas au monde de l'intelligence humaine; jamais nous ne saurons, de certaine science, le secret de cette énigme qu'il nous importerait tant de connaître.

Bien des solutions ont été proposées depuis que les hommes s'occupent de ces choses; peut-être quelque génie a-t-il passé tout près de la vérité; peut-être quelque Dieu l'a-t-il proclamée, mais l'homme est incapable de la reconnaître au milieu des erreurs qui l'environnent; trouvée ou introuvable, la vérité échappe également à nos regards.

Cependant, si convaincus que nous soyons de l'insuccès final qui attend toute tentative pour connaître l'inconnaissable, nous ne considérons les spéculations de ce genre ni comme absurdes, ni comme inutiles. C'est une sorte d'alpinisme intellectuel, qui ne saurait être recommandé aux âmes faibles ou médiocres, mais où les âmes fortes trouvent d'incomparables jouissances et de nouvelles énergies.

Deux voies seulement, deux voies très voisines, s'ouvrent vers le monde inaccessible : la foi et la poésie.

La première paraît la plus sûre, les hommes qui en connaissent les détours y marchent avec aisance et tranquillité, mais le profane s'aperçoit bientôt qu'elle ne conduit qu'à un temple : pagode, église ou mosquée, et il préfère la route de la poésie, bien moins fréquentée, bien plus sauvage, mais infinie...

C'est le long de cette route céleste que les grands poètes ont trouvé leurs plus belles inspirations et chanté leurs plus nobles chants. Quelques-uns sont montés jusqu'à des altitudes vraiment vertigineuses. Le chemin est jonché de morts tombés des rocs abrupts ou paralysés par l'air glacé des hautes cimes.

D. José fut un audacieux voyageur. Suivons-le pas à pas dans sa course et nous pourrons savoir s'il a trouvé quelque sentier inconnu, s'il a dépassé les limites atteintes avant lui.

Son poème est écrit en prose castillane, divisé en deux par-

ties, *Andro et Ginea*, *Unité*, subdivisées elles-mêmes en dix ou douze chants qui portent chacun un mot pour sous-titre : *Illusion*, *Crépuscule*, *Chrysalide*, *Aurore*.

L'ouvrage s'ouvre par un tableau de la création emprunté aux Védas. L'univers, né d'un caprice divin, n'est que l'empire des apparences et de l'illusion, l'unité initiale s'est fractionnée, les forces naturelles sont entrées en lutte; dans le décor brillant et trompeur des mondes combattent l'obscurité et la lumière, le bien et le mal, les principes mâle et femelle, acteurs fantastiques d'un drame imaginaire et douloureux, qui durera jusqu'au jour où le polymorphisme apparent de l'univers s'absorbera de nouveau dans l'unité incréée.

Ce retour ne peut être qu'un effet de la volonté divine et ne saurait être obtenu que par la prière d'une intelligence assez pénétrante pour avoir découvert le néant de la vie et l'ultime mystère de l'illusion universelle. Cet homme prédestiné s'appelle Andro. Les déwas entourent son berceau et voltigent autour de lui, cherchant à lui inspirer le goût de l'action rédemptrice. Indra (le soleil) voudrait les chasser, car la fin du monde marquera la fin de son pouvoir; Prisni (la terre) demande, au contraire, qu'Indra laisse agir les génies, car la fin du monde marquera la fin de la douleur. Indra laisse faire les déwas, mais déclare que tous leurs efforts seront inutiles.

Des génies impurs, les Ribhús, affirment de leur côté leur pouvoir sur Andro, et Prisni désespère de son salut, quand Abrotalía, fille du Devenir, lui prédit qu'elle sera un jour délivrée et qu'Indra perdra son pouvoir. Indra et les Ribhús restent consternés, la voix d'Assura leur ordonne de cesser leurs vains débats et leur rappelle qu'ils sont soumis au Destin. Les déwas continuent à voltiger autour d'Andro et l'un d'eux, Bhagadewa, l'éveille à la vie.

Andro passe ses premières années dans une sorte d'Eden, sous la tutelle de Bhagadewa, qui lui a appris que le but de la vie est l'action pour la justice. Brûlant du désir d'agir et plein de confiance en lui-même, Andro veut aller vers le monde.

Bhagadewa lui annonce qu'il aura de terribles luttes à soutenir et disparaît à ses yeux.

Andro chemine à travers une forêt ténébreuse et inextricable; plus d'une épine a déchiré sa peau, ses pieds sont las, mais le désir de l'action l'enflamme toujours davantage, il se sent invincible, et rencontrant un pauvre ver luisant, il lui annonce ses grands desseins et se moque de la pauvre lueur dégagée par l'insecte. Le ver luisant lui apprend que la justice rencontre d'insurmontables obstacles parmi les hommes, car le mensonge préside à toutes les relations sociales. Le sage est l'homme prévoyant et prudent qui cherche à se connaître soi-même, qui vit en soi et sans jamais se découvrir, et essaie de pénétrer la pensée des autres. Le ver luisant enseigne à Andro la puissance de la réflexion et de la critique de soi-même.

La vie se présente au néophyte sous la forme répugnante d'un lac de boue et de sang, dans lequel grouillent, montent et descendent comme dans un mouvement perpétuel des millions d'êtres hideux. Ici, un singe en pousse devant lui deux autres, attelés à un poids énorme, et répond à Andro qui l'interroge : « C'est mon droit puisque je les nourris. » Un autre singe tire par la chaîne une lamentable guenon chargée de son petit : « C'est mon droit, répond-il encore; elle m'a juré fidélité et obéissance. » Plus loin, c'est un malheureux qui, trahi par son ami, a été condamné, quoique innocent, et traîne son boulet sans espérance de recouvrer la liberté. Puis ce sont des armées luttant pour l'honneur de leurs chefs, ou pour la conquête de quelques arpents de boue. « Où donc est la pitié, où donc est l'amour? » gémit Andro angoissé. — « Dans les espaces imaginaires, » répond le condamné innocent.

Ailleurs s'étend une plage immonde, converte de vers, qui, sous la surveillance de lézards aux fortes griffes, extraient de la terre la manne nourrissante; les vers n'y goûtent jamais, les lézards la leur arrachent et vont la porter à d'horribles crapauds qui la dévorent. Gonflés de nourriture, ivres de luxure, ces crapauds font danser devant eux et nourrissent de

leurs miettes de jolies grenouilles chassées de leur marais par la misère.

Plus loin encore, le despotisme, sous la figure d'un nain difforme, armé d'une bourse et d'un fouet, règne sur des légions d'esclaves par la convoitise et la terreur.

Andro, plein de dégoût, se demande s'il existe un seul être noble et bon dans ce monde de bassesse et de méchanceté.

On lui présente un solitaire à la mine sympathique et bienveillante; mais l'idéal de ce pauvre homme est dans le passé, il est sans action sur ses frères, il use ses dernières forces à conjurer la ruine de son palais croulant. Derrière lui vont des légions d'hommes et de femmes qui ont fait vœu de chasteté, et l'accomplissent, — au moins en apparence, — mais on ne méconnaît pas impunément les lois de la nature, leur royaume est le royaume du paraître et derrière eux grimace la troupe masquée des hypocrites.

La reine de ce monde est l'hydre aux sept têtes, la passion souveraine. Andro, pur de toute tache, la combat victorieusement et coupe toutes ses têtes; mais elles repoussent à mesure qu'il les coupe, et le sentiment de son impuissance l'envahit douloureusement. Il constate qu'il n'a de pouvoir que sur lui-même. Il ne pensera dorénavant qu'à son propre perfectionnement. Le monde, qu'il ne peut convertir ni par la force ni par la persuasion, sera du moins éclairé par son exemple.

Après avoir traversé le lac de l'impureté, sans y contracter la moindre souillure, Andro trouve son chemin barré par une énorme grille; derrière la herse, une femme d'une beauté merveilleuse lui sourit tristement et lui apprend qu'elle est captive pour avoir voulu être libre et pour avoir voulu aimer. Elle a longtemps attendu l'âme sœur, qui devait s'associer à son œuvre de salut; elle n'espère plus rien, elle vit dans une caverne, entourée de quelques pauvres êtres qui l'aiment, elle vit en rêve, sans espoir de jamais réaliser son idéal. Andro reconnaît en elle l'image même de son âme; il lui rend confiance en sa destinée et il apprend d'elle que la perfide rivière de la Ten-

tation est le chemin qui doit le mener jusqu'à la caverne où il trouvera Ginea.

Il poursuit sa route avec une nouvelle ardeur. Il refuse les coupes de cèdre et d'ébène que lui tendent les sirènes de l'Oubli, de la Volupté et de la Luxure. Dédaignées par lui, les sirènes se convulsent, s'accrochent, se mêlent et n'offrent bientôt plus qu'une masse de chair immonde, qui tombe au fond du fleuve.

Andro pénètre dans une vaste caverne, qui lui paraît remplie de reptiles et d'oiseaux de nuit. Le lézard lui adresse la parole, le complimente et lui vante les douceurs de l'optimisme facile qui se contente de jouir du présent. Un moineau vit pour lui-même n'attend rien des autres et désire seulement qu'on ne lui demande rien.

Les animaux de la caverne vivent de la graisse d'un monstre énorme qui gémit quand on le touche, mais qui n'a pas le courage de repousser ceux qui le blessent et le déchirent.

Dans ce monde de pillards, un hibou représente la vertu oisive, que l'action épouvante et qui vit dans la contemplation du bien, sans espoir de le faire triompher.

Les reptiles conspirent contre Andro qui les brave et qui passe.

Au bout de la caverne il retrouve enfin Ginea, assise sur un roc et gardée par un monstre épouvantable. Andro marche droit à la bête, qui diminue de grandeur et s'efface à mesure qu'il en approche. Ginea délivrée tombe dans les bras d'Andro et sort avec lui de la caverne. Sur le seuil, Andro retrouve une petite chèvre qui l'accompagne depuis sa sortie de l'Eden et qui le quitte maintenant qu'elle le sait heureux. C'est l'image de l'amitié discrète et fidèle.

Andro et Ginea réunis chantent le Cantique des cantiques dans la délicieuse vallée de l'Illusion. Mais le bonheur ne peut être éternel; l'Inconscient est fils du Désir et engendre lui-même un désir nouveau. Andro est au comble de la félicité et cependant il est malheureux. Chaque nuit, il rêve que Ginea meurt dans ses bras; il se réveille dans l'horreur et le deuil

et ne peut plus échapper à l'angoissant souvenir de son cauchemar. Il désire follement se fondre en Ginea, ne plus former avec elle qu'un seul être, affranchi du désir. Elle répond que c'est ce désir qui les unit l'un à l'autre et fait de leur amour une réalité. Mais lui ne veut plus de ce désir qui rend son amour semblable à celui des autres êtres; dans ce monde ou Ginea ne voit encore qu'amour et beauté, il ne voit plus qu'impureté et douleur. Les êtres vivent pour accomplir la loi d'amour, ils aiment pour mourir, ils nourrissent la mort, et la mort est la seule réalité. Andro voudrait atteindre la félicité absolue. Ginea s'effraie des audaces de son bien-aimé, elle taxe son ambition de folie. L'orage éclate, et dans une scène de démence et d'agonie, Andro voit paraître à la place de Ginea le spectre railleur de l'Impossible. Il s'élance pour ressaisir sa compagne. La terre tremble, une secousse terrible sépare Andro de Ginea, qui tombe avec un grand cri au fond de l'abîme.

Andro est seul désormais. Il semble que le désespoir va le pousser au suicide ou le submerger dans l'inertie; mais une flamme amie brûle dans sa poitrine; le désir de l'action s'exaspère dans son cœur par l'espérance de la perfection future.

Une vision fait défiler à ses yeux tout le passé du monde. Il voit apparaître le mal sur la terre avec la mort d'Abel, il assiste au déluge et au renouveau de la création. Mais la semence du mal a été emportée dans l'arche et le mal repousse et grandit.

L'infinie Clémence veut racheter les hommes et leur envoie l'Agneau. La Bête frémit à son approche, déchire de ses griffes la victime expiatoire, dont le sang arrose la terre et la féconde; mais le mal n'est pas détruit, le mystère de la grâce reste impénétrable.

Le sacrifice a été inutile parce que le dépôt sacré est tombé en des mains impures. On garde le calice dans des tabernacles somptueux, mais on a perdu le sentier qui devait guider les hommes. Les clefs sont tombées aux mains des pécheurs, la

Bête règne, plus puissante que jamais; des torrents de sang inondent la terre.

La violence finit par s'épuiser, et le ploutarque fait régner l'ordre sur le globe. La Bête populaire voudrait donner l'assaut au palais enchanté où festoient les privilégiés; on dresse devant elle une idole de boue dorée par dehors, la Bête adore le fétiche et s'arrête.

L'Humanité poursuit ainsi sa course, du mythe à la légende, sans jamais trouver le repos. La société offre à l'individu le pain et la paix, mais il faut qu'il sacrifie sa personnalité.

Le progrès n'est qu'un décevant mirage.

Voici enfin le Messie tant attendu. Il apporte à l'humanité, non plus la vérité, mais l'Evidence. Il rend l'homme maître de la force; le travail perd tout caractère pénible et dégradant, la vie devient facile et agréable, le soleil de la justice éclaire le monde.

Les guerres disparaissent, les frontières s'effacent, les idiomes s'unifient, l'humanité se fond en un seul corps d'une vitalité exubérante et harmonieuse.

Mais le temps amène la fin de l'humanité. La paix règne sur les morts. Tout l'effort de la vie semble vain. Andro est sur le point de défaillir; consolé par l'âme sœur, il continue son voyage dans l'infini.

Un roi dans un palais d'or conduit Andro dans des forges, où Tubal lui fabrique des sceptres et des couronnes. Il lui apprend que l'or est le ressort des sociétés et lui remet une clef d'or qui ouvre toutes les forteresses.

« Ouvre-t-elle les consciences? dit Andro.

— Non.

— Alors, je suis aussi puissant que toi! »

Andro passe. Il ne veut pas de l'or.

Il résiste de même aux séductions de la beauté et de la volupté. Il ne veut plus de l'amour.

Un vieux mage a découvert le secret de l'immortalité; il fait descendre Andro jusqu'au centre de la terre, il lui montre l'axe de la vie tendu d'un pôle à l'autre comme une immense

colonne d'atomes toujours en mouvement ; le mage immortel espère découvrir le secret de la vie. Andro ne veut ni de la vie ni de l'immortalité.

Andro assiste alors à la mort des mondes. Puis du Chaos, la Force tire d'autres mondes qui se forment, se développent et meurent à leur tour ; la création et la destruction alternent régulièrement pour édifier des mondes qui n'ont que l'apparence de la vie et opérer des destructions, qui n'ont que l'apparence de la mort. La vie humaine n'est que le symbole de ces grandes ondulations.

Andro en a pénétré la vanité et se réfugie dans le sein de la Grande Amie, la mort définitive et purificatrice. Il avise au loin une grande étoile qui grandit et se purifie à mesure qu'il monte vers elle. Il est envahi par le désir de la contempler de plus près, il brûle de s'y engloutir et de rentrer dans l'unité incréée. Il se fond avec Ginea, il n'est plus lui, elle n'est plus elle. Andro a disparu, Ginea n'est plus qu'un souvenir. Androgino, radieux, s'avance vers le temple de la pureté gardé par les chérubins.

Sur l'invitation de Raphaël, il vole au plus haut de l'Empyrée et face à face avec Dieu chante les louanges de l'Eternel.

Le sacrifice de Ginea a sauvé la terre. Le lac maudit n'est plus qu'un désert de glace.

L'Illusion essaie de créer un nouvel être, un géant, né d'elle, qui la comprendra et l'adorera, mais son existence est sans base et sans aliment et il ne tarde pas à s'évanouir. L'Illusion crée alors des myriades de petits êtres, presque minuscules, qui meurent aussitôt qu'ils sont nés, parce que dans le royaume de l'Illusion il n'y a ni grand, ni petit, tout est vain.

Alors reparaissent toutes les Forces que l'on a vues en action au cours du poème. Elles sont mortes et inertes, le chaos les submerge et les anéantit.

Le char d'Indra est devenu le char de la misère, le roi Soleil n'est plus qu'un lamentable mendiant ; Iwachtri, le divin archer, n'a plus que des flèches éteintes, sans lumière et sans chaleur.

Cependant Indra ne se résigne pas à l'anéantissement, il

subit une éclipse; il renaîtra plus glorieux que jamais, la Terre recouvrera sa beauté et recommencera sa vie d'épreuves et de douleurs. Mais Prisni a trouvé grâce devant le ciel; elle s'évanouit pour ne plus renaître.

Soleil éphémère du vain monde de l'Illusion, Indra s'efface à son tour.

Et la divine clémence s'étend jusqu'à Lucifer.

C'est la rédemption finale et intégrale. Le rien retourne au rien.

Tous les êtres se fondent dans l'incréé. Le temps cesse et l'Eternité règne dans la paix absolue.

Tel est, à grands traits, le dessin de cet étrange poème, qui ne se lit pas sans intérêt, et qui renferme de beaux passages, sans donner jamais une impression d'art bien nette, ni bien vive.

Ce qui laisse peut-être le plus à désirer dans cette œuvre c'est le style lui-même; ce qui manque le plus à ce poème c'est la poésie. Nous croyons qu'en thèse générale un poème doit s'écrire en vers, la prose ne se tourne en poésie qu'aux mains de très rares artistes, capables de travailler chaque phrase avec le soin d'un lapidaire, de donner à chaque phrase achevée sa vraie et juste place dans l'ensemble du morceau. Il ne suffit pas d'émailler son discours d'adjectifs grandiloques et de noms barbares pour obtenir des effets poétiques.

La poésie n'a jamais fait très bon ménage avec l'abstraction, et D. José fait une consommation vraiment abusive d'allégories. Rien de plus artificiel et de plus froid que ce procédé. Avec lui rien ne prend vie, tout reste indécis et pâle, nous ne quittons pas le royaume des âmes exsangues.

Veut-on, par exemple, nous présenter Maya, la mère des hommes et des dieux; on nous dit que « la beauté absolue resplendit dans son corps éthéré et que ses terrestres filles ne pourront jamais égaler sa perfection, parce que le transitoire n'est que le pâle reflet de l'éternel ». On nous apprend que « le souverain Désir et l'omnipotente Volonté ont présidé à son origine », qu'en elle sont en germe : la Vie et la Mort, le

BIEN et le MAL, et qu'en son sein brille l'inextinguible flamme de l'AMOUR ». Combien que tous ces grands mots soient écrits en capitales, nous avouons ne voir « tout à clair », comme disaient nos vieux français, ni Maya, ni ses nobles parents, ni sa déplorable postérité.

Ginea, dont le nom domine la moitié du poème, ne nous est pas présentée avec plus de cérémonie. C'est une « femme d'une beauté extraordinaire ». Andro la contemple « émerveillé », et Ginea, se voyant contemplée, « regarde tendrement » son contemplateur. — Ces choses n'ont rien de bien extraordinaire; on en voit tout autant en cinq minutes de promenade sur la Rambla de las Flores.

Envolons-nous maintenant en pleine fantaisie. « Deux foyers lumineux de puissance très intense apparaissent à l'horizon et avancent vers Andro dans une course vertigineuse. Leur éclat angmente rapidement et, au bout de quelques instants, ils s'arrêtent attirés par la présence d'Andro, mais leurs corps vibrent comme s'ils continuaient toujours leur course. Ils ressemblent à deux anges d'une extraordinaire beauté. Leur corps est brillant, leurs cheveux sont d'or, et la lueur dont ils resplendissent émane de leur peau. L'un brille du vert de l'Espérance, l'autre du rouge de la Destruction. » — Ces anges, vert et rouge, représentent le BIEN et le MAL, mais on en est bien plus sûr quand on l'a appris de leur bouche.

Ces exemples suffisent à montrer combien la manière de D. José est monotone et sommaire. Ce n'est pas ainsi que projettent leurs personnages ceux qui savent *peindre* avec des mots.

Si D. José était Français, nous lui conseillerions de lire Flaubert ou même quelques pages de notre excellent ami Gabriel Sarrazin, dont *le Roi de la mer* et *les Mémoires d'un centaure* sont de vrais « poèmes en prose ». Voici, à titre de comparaison instructive, comment l'auteur français présente la comtesse Aurora de Villaflor, fiancée du *Roi de la mer :* C'était « une de ces adorables apparitions féminines par lesquelles la mystérieuse nature manifeste sa lumière et fait con-

traste à ses ombres désolantes; c'était une de ces figures angéliques où tout n'est qu'amour. Les deux étoiles de ce visage étaient en ce moment ternies, presque éteintes de douleur, comme si l'âme dont elles étaient le miroir eût « laissé l'espé- « rance »; et pourtant, l'on sentait que des yeux aussi beaux étaient créés pour la joie infinie, qu'un tel regard serait capable de brûler d'un éclat surnaturel et de s'envoler au loin dans l'extase, jusqu'au sacrifice joyeux de la vie, jusqu'à la mort et jusqu'au martyre. Le port de la tête était fier et simple, touchant de tristesse et d'attente; un costume de deuil drapait des formes de marbre; les traits avaient la pureté de la statuaire et, sur un front d'une coupe antique, une masse de cheveux noirs s'attachait à un simple nœud. » Avec ces quelques lignes, un peintre ferait le portrait de la comtesse Aurora; nous pensons qu'il aurait beaucoup plus de peine à peindre *Maya* ou *Ginea*, d'après D. José.

Le fond de l'œuvre vaut certainement mieux que la forme; mais il est assez grave pour une œuvre littéraire de pécher par le style : *Forma dat esse rei*. Les idées elles-mêmes ne sont pas toutes originales; il en est plus d'une dont on reconnaît la provenance sans avoir besoin de la chercher.

La conception générale est empruntée au bouddhisme, et l'*Unité* finale offre les plus grandes ressemblances avec le *Nirwana*. Mais pourquoi D. José n'a-t-il pas dérobé à l'ascète hindou quelque chose de sa sérénité et de sa grâce infinies? Il est certaines prières bouddhiques qui passent sur le cœur comme une fraîche et délicieuse rosée; le maître était toute tolérance et tout sourire; sa parole fleure le baume et tient l'âme enchantée.

Les Védas ont fourni à D. José le cadre mythologique de sa cosmogonie, mais ne lui ont pas donné leur forte poésie, leur richesse de style, ni leur épique majesté. On dirait que D. José n'a pas puisé à la source même, et qu'au lieu de lire ces livres vénérables il se serait servi de quelque ouvrage de seconde main sur la religion hindoue.

Les idées brahmaniques paraissent d'ailleurs un peu enfan-

times à côté des grandioses hypothèses de la science. D. José, qui les connaît, et y fait une rapide allusion au Chant V de la seconde partie, aurait pu les prendre comme base de son ouvrage, qui n'y eût certainement rien perdu de son intérêt.

D. José a voulu faire aussi une part au christianisme. Nous retrouvons la divinité entourée de chœurs d'anges et de séraphins; nous retrouvons le prince des ténèbres dans Luzbel, qui obtient sa grâce à la fin du poème, comme l'Abbadona de Klopstock. Il est parlé du déluge et de l'arche de Noé. Il est même parlé du Christ, mais sous une forme si voilée et si vague que D. José semble comprendre quel étrange effet produirait la présence du Maître divin sous le soleil d'Indra et sur les genoux de Prisni.

La Divine Comédie a fourni plus d'une idée à D. José : celle de la forêt ténébreuse, par exemple, celle du lac de sang; mais le dessin du Dante est bien plus ferme et bien mieux arrêté. Tout le fantastique du Florentin est net et détaillé comme une fresque du Quattrocento; celui de D. José reste vague et brumeux; il ne se dégage jamais parfaitement des « *gazas* » de l'abstraction et de l'allégorie.

Le Paradis perdu a peut-être été mis aussi à contribution. Les forgerons infernaux, qui forgent les sceptres et les couronnes, rappellent les constructeurs du Pandemonium.

Les tendances modernes s'accusent par l'anticléricalisme avoué de certains passages et par les théories socialistes éparses un peu partout dans le poème; mais D. José ne se pique pas toujours d'une logique intransigeante, et il en résulte parfois d'assez bizarres contradictions.

Nous comprenons très bien que l'on considère comme mauvais le vieil idéal ecclésiastique et nous sommes très loin de voir dans le célibat volontaire une vertu ou une perfection; mais nous ne demandons pas qu'Andro et Ginea se résolvent en un même être, et sur ce point nous nous contentons volontiers du *statu quo*. D. José sait à quels excès peut mener la Vénus vulgaire; il sait aussi que l'amour sincère et désintéressé est la plus noble et la plus pure de toutes les passions.

mais il n'a pas encore su se dégager complètement de la vieille théorie sacerdotale; dans l'amour le plus pur, il entrevoit encore le péché; dans ses joies, il découvre les hontes de la chair, et voilà pourquoi, après avoir blâmé le vœu de chasteté, il précipite Ginea dans l'abîme pour laisser Andro tout à son œuvre, et à la conquête de l'absolu. D. José donne volontiers dans l'anarchisme littéraire, il est sans respect pour la richesse et pour la puissance; les lois sociales lui font, pour la plupart, l'effet de préjugés invétérés et d'avilissantes tyrannies. Nous ne lui ferons à ce sujet aucun reproche, pensant comme lui que ce bas monde est voué à la kakistocratie et que le pouvoir y comportera toujours trop de pharisaïsme, de mensonge et d'arbitraire pour tenter jamais les gens de conscience délicate. Mais nous voyons dans ce fait brutal et déplorable une loi de la vie elle-même et nous ne rêvons pas d'un jour où le travail se changerait en plaisir, où l'autorité ne regnerait plus que par la persuasion, où la justice et la paix résideraient dans le cœur des hommes. La terre sera morte bien avant d'avoir vu ce miracle, ni rien qui lui ressemble.

Et ici nous touchons vraiment au point faible de l'œuvre de D. José et de la plupart de ceux qui se sont occupés comme lui des destinées de l'homme. Presque tous se sont bornés à la contemplation de la vie terrestre; presque aucun ne s'est dit que notre imperceptible globe ne peut être pris comme base d'aucune philosophie sérieuse.

Notre Terre est un petit monde, dont les conditions d'habitabilité sont des plus médiocres. Elle semble plutôt faite pour servir à la vie végétale et animale que pour se prêter à la vie de l'intelligence. L'homme y est né faible et nu, abominablement barbare, et n'a encore conquis qu'une sécurité précaire, qu'une science incomplète, qu'une moralité douteuse. Sur un seul point peut-être il a touché à l'absolu. Il a réalisé parfois la parfaite Beauté. Sa vie est en général pauvre et douloureuse. Plus il est intelligent, plus il est apte à souffrir; plus il est généreux, plus il est méconnu; et à ne considérer que la Terre, nous

dirions volontiers, avec Henri Heine : « Monde charmant, tu es hideux. »

Mais nous savons que la Terre est un tout petit grain de sable perdu dans l'immensité de l'espace ; nous savons qu'elle eut un commencement, qu'elle mourra, et qu'une fois morte son éphémère existence ne laissera aucune trace dans l'univers ; nous savons que des milliards d'autres mondes, éphémères aussi, naissent, vivent et meurent comme elle, et au-dessus de toutes ces nébuleuses à l'insignifiante existence, nous entrevoyons la flamme divine de la Vie, dont notre vie terrestre n'est qu'un reflet languissant.

Tous ces mondes échangent entre eux bien autre chose qu'un peu de chaleur et de lumière. La vie rayonne autour d'eux : atténuée ici, radieuse ailleurs, changeante et progressive, éphémère en ses apparences, éternelle en son essence.

Oui, pour celui qui arrête ses regards à notre monde, la vie est un rêve pénible et la mort absolue une suprême espérance. Mais pour qui sait voir plus loin et plus haut, cette vie n'est qu'un jour de la grande existence sans fin ; jour d'épreuve, jour de larmes, jour de douleur, c'est vrai, mais aussi jour de travail, jour d'étude, jour d'amour et de dévouement. Heureux qui peut au soir redire avec le grand Michelet : « Merci de tant d'œuvres et de tant d'amitiés ! » Celui qui s'est dépensé sans compter, celui qui a aimé de toute son âme, au delà de ses forces et de son pouvoir, celui-là a deviné l'énigme du sphinx et, loin de songer à la paix du néant, s'en va joyeux vers des vies nouvelles, de plus en plus conscientes, de plus en plus actives, et qui seront sans terme et sans fin.

G. Desdevises du Dezert.

Paul DOP.

LA VÉGÉTATION DES PYRÉNÉES CENTRALES

Le voyageur qui observe un tant soit peu, s'aperçoit vite que la diversité des régions qu'il parcourt tient surtout à la nature du sol et aux divers aspects de la végétation qui le recouvre. Il suffit, en effet, d'avoir traversé les régions voisines de la Méditerranée, les territoires atlantiques ou les massifs montagneux, tels que le Plateau-Central, les Alpes ou les Pyrénées, pour s'apercevoir qu'à chacune de ces régions correspond un ensemble particulier de végétaux, une flore spéciale et caractéristique. Les conditions topographiques, géologiques et climatériques sont généralement considérées comme les facteurs essentiels de la distribution des plantes; en un mot, tout le monde sait que la géographie physique explique la géographie botanique. Mais en dehors de ces causes immédiates, il existe dans la répartition actuelle des plantes d'autres facteurs plus difficiles à mettre en lumière; car non seulement leur rôle échappe au contrôle de l'expérience, mais même leur existence et leur nature reposent en partie sur l'hypothèse. Ces causes sont surtout des causes géologiques. La terre a subi toute une série de transformations qui, peu à peu, l'ont amenée à sa topographie actuelle. En même temps que la topographie se modifiait, les conditions climatériques d'une région ont subi dans le cours des périodes géologiques des oscil-

lations continuelles, dont l'existence nous est révélée par l'étude des formes fossiles. Ce n'est que par la connaissance de cette évolution du globe que bien des problèmes de la géographie botanique peuvent s'élucider; le passé explique en partie le présent; mais c'est un passé incertain, il faut bien le reconnaître, que quelques faits reliés par l'hypothèse nous font seuls connaître.

Montrer comment ces méthodes d'investigation ont permis de résoudre les problèmes de géographie botanique, montrer quels résultats elles ont permis d'établir, tel est le but que je me suis proposé en me limitant à une région montagneuse voisine : les Pyrénées centrales.

Les Pyrénées centrales comprennent les hauts sommets de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées. C'est la région des crêtes nues et déchiquetées, séparées par des cols élevés ou ports ne permettant que des communications difficiles entre l'Aragon et la France. C'est aussi la région des cirques, des lacs et des glaciers suspendus, dont la majesté ne le cède en rien aux plus beaux panoramas des Alpes.

Plusieurs noms sont attachés à l'histoire botanique des Pyrénées centrales; je ne ferai que les citer. Ce sont : Tournefort, Picot de Lapeyrouse qui donnent des catalogues détaillés des végétaux pyrénéens; Ramond, qui, dans son mémoire sur l'état de la végétation au sommet du Pic du Midi, jette en 1825 les bases de la géographie botanique pyrénéenne. C'est Zetterstedt qui parcourt vers 1855 les Pyrénées, envoyé par le gouvernement scandinave pour comparer la végétation pyrénéenne à celle de son pays. Enfin, G. Bonnier, qui applique la méthode expérimentale à la résolution d'un grand nombre de problèmes de biologie végétale alpine.

Ce ne sont là que les noms saillants de l'œuvre. A côté est la foule anonyme des chercheurs qui vérifient les localités, ajoutent ou retranchent aux catalogues publiés avant eux, et accumulent les faits dont les maîtres de la géographie botanique tirent les conséquences et les lois. Parmi ces derniers je citerai surtout M. Flahault, qui, dans un ouvrage récent : *La*

Paléobotanique dans ses rapports avec la végétation actuelle, a posé et résolu avec une admirable netteté un grand nombre de problèmes de géographie botanique.

Ce n'est pas le lieu, pour décrire la végétation des Pyrénées centrales, de faire une étude dogmatique. Il vaut mieux conduire le lecteur dans une région convenablement choisie de ces montagnes et en la lui faisant parcourir, lui montrer comment les zones de végétation se succèdent et quelles sont les lois qui y régissent la distribution des plantes. Les bassins supérieurs de la Garonne et de l'Adour se prêtant admirablement à cette étude, c'est eux que nous allons parcourir.

Le touriste qui, parti de Toulouse, se dirige vers les Pyrénées luchonnaises parcourt d'abord les vastes plaines fertiles s'étendant jusqu'au pied des Pyrénées. C'est la région des cultures méridionales dont le blé et la vigne sont les éléments principaux. Sur les premiers contreforts des Pyrénées, dans la chaîne que les géographes désignent sous le nom de Petites-Pyrénées, apparaissent, là où la main de l'homme les a respectés, quelques bois de chênes, mêlés de houx et d'érables. Dans les parties fraîches de ces collines une végétation abondante se développe, caractérisant la région des plaines méridionales. Les terrains qu'elle recouvre sont généralement calcaires, et dans son ensemble cette flore présente une affinité assez étroite avec la flore méditerranéenne. A Boussens, à Salies-du-Salat, quelques plantes des garrigues se retrouvent sur les calcaires jaunes, et leur nombre augmente très rapidement lorsqu'on se dirige vers les massifs calcaires de l'Ariège.

Si maintenant nous pénétrons dans la vallée de Luchon, nous voyons la végétation changer d'aspect. Dès que nous avons franchi les formations glaciaires d'Aventignan, les montagnes qui bordent la vallée offrent un aspect saisissant. Sur leurs pentes inférieures, des masses vert-clair se détachent, ce sont les forêts de hêtres. Leurs sommets et leurs crêtes contrastent par la teinte noire que leur donnent les forêts de sapins. Dans les montagnes relativement peu élevées de Marignac et de Saint-Béat, la forêt de sapins recouvre presque uni-

formément la crête, interrompue seulement de place en place par des pâturages. Cet aspect change bientôt à mesure que nous nous rapprochons des hauts sommets de la frontière aragonaise. Au-dessus des forêts de sapins et des pâturages, des crêtes désolées et sans végétation arborescente apparaissent; d'abord limitées, ces zones arides se développent de plus en plus, et dans les hauts massifs qui ferment au sud et à l'ouest la vallée de la Pique, nous voyons s'étendre au-dessus des forêts de sapins de vastes régions sans arbres, déchiquetées par les érosions et couvertes çà et là de neiges persistantes. Et toujours, quel que soit le massif montagneux que l'on considère, toujours la même succession se répète avec une uniforme mais saisissante monotonie, les hêtres verts, les sapins noirs et les crêtes nues.

A chacune de ces trois zones les botanistes ont donné des noms. La forêt de hêtres est devenue la zone inférieure des montagnes, la forêt de sapins la zone subalpine, et la région dénudée sans arbres ni arbustes est devenue la zone alpine. Mais la zone inférieure des montagnes n'est pas partout exclusivement représentée par la forêt de hêtres; de même la zone subalpine n'implique pas nécessairement la forêt de sapins; car elle comprend aussi des pâturages qui peuvent envahir la région alpine.

D'autre part, l'extension verticale de ces zones est variable d'un point à un autre; aussi est-il nécessaire d'étudier avec quelques détails la constitution et les limites de ces zones naturelles dans les Pyrénées centrales.

Les environs de Luchon se prêtent admirablement à l'étude des zones inférieure et subalpine. Dans cette région, la zone inférieure des montagnes est comprise entre 600 mètres d'altitude environ, et une limite supérieure qui oscille entre 900 et 1,000 mètres. La plaine de Luchon, l'entrée des vallées qui rayonnent autour de cette station, lui appartiennent. Les massifs boisés de Superbagnères, avec leurs hêtres, leurs érables, leurs saules, leurs aulnes et leurs chèvrefeuilles, font de cette zone une des plus riantes de nos montagnes. Le long

des cours d'eau les plantes herbacées abondent. Les roches calcaires sont recouvertes des œillets de Montpellier aux teintes bleu pâle, des digitales jaunes, des scabieuses et des campanules. Dans la forêt de hêtres, les potentilles, les circées, les thyms serpollets et les callunes forment un sous-bois clairsemé. Partout une végétation analogue se retrouve, de telle sorte que la zone inférieure des montagnes est une zone extrêmement homogène, et qui diffère très peu de la végétation des plaines méridionales, à laquelle elle se rattache d'une façon progressive.

En gravissant le flanc nord de la montagne de Superbagnères, on voit, vers 800 ou 900 mètres d'altitude, quelques sapins se mêler aux hêtres. C'est le début de la zone subalpine, dont le caractère s'accentue à mesure que l'on s'élève par la prédominance des sapins. C'est, en effet, à cette zone qu'appartiennent les superbes sapinières des Pyrénées centrales. Les sapins, les sureaux rameux et quelques bouleaux en forment l'élément principal. Le sous-bois, généralement dévasté par la dent des herbivores, est pauvre. Néanmoins, quelques plantes sylvicoles caractéristiques s'y rencontrent.

Ce sont les myrtilles, les œillets barbus, les prenanthes pourpres, les meconopsis du pays de Galles, Papaveracées aux pétales jaunes, les laitues de Plumier aux capitules bleus. Sur les rochers granitiques qui avoisinent les cascades, entremêlée aux épilobes et aux spirées, se montre une petite plante, le Ramondia des Pyrénées, dont l'origine soulève un curieux problème de géographie botanique. Cette plante est, en effet, le représentant pyrénéen d'une famille, celle des Gesnériacées-Cyrtandrées, dont toutes les espèces habitent les régions tropicales, à l'exception de deux que nous trouvons dans les Balkans. D'où vient notre Ramondia des Pyrénées? Par quel phénomène de disjonction la famille tropicale des Gesnériacées-Cyrtandrées a-t-elle trois représentants en Europe? Tel est le difficile problème que l'on n'a pu encore résoudre d'une façon satisfaisante.

Dans la zone subalpine se montrent de vastes pâturages

servant, dans les environs de Luchon, à la transhumance des moutons. Tout le sommet de la montagne de Superbagnères forme ainsi un ensemble de pelouses qui s'étendent jusqu'au pied des escarpements du pic de Céciré. Sur le tapis vert des fétuques apparaissent les quelques représentants de la flore subalpine que la dent des moutons a respectés. Ce sont surtout les grandes gentianes jaunes, les asphodèles blancs, les carlines et les campanules. Toutes les autres plantes sont broutées, et pour les observer il faudrait parcourir une région telle que la vallée de Squierry, où la transhumance ne se fait que d'une façon tardive, après la floraison de la plupart des espèces subalpines. C'est dans de telles conditions que l'on peut seulement se rendre compte de la richesse florale de cette zone, où les lis, les iris s'entremêlent aux myrrhes, aux gentianes, aux ancolies alpines et aux nombreuses saxifrages qui peuplent les rives des torrents.

La zone subalpine offre, dans les Pyrénées centrales, des variations remarquables, tenant surtout aux conditions topographiques. Sur les versants montagneux exposés au nord, la limite inférieure de la zone s'abaisse considérablement. Au contraire, sur les flancs exposés au midi, et qui reçoivent par conséquent beaucoup plus de chaleur que les premiers, les sapins n'apparaissent que beaucoup plus haut, vers 1.100 à 1.200 mètres; quelquefois même ils ne se montrent pas du tout, les hêtres subalpins s'élevant jusqu'à la limite de la végétation arborescente. En bien des régions des Pyrénées, le contraste entre les versants exposés au nord et ceux qui sont exposés au midi apparaît avec netteté. Mais cette différence d'aspect est véritablement frappante dans la haute vallée de Luchon, au point où la rivière du Lys se réunit à la Pique. L'éperon montagneux qui s'avance vers le nord entre ces deux vallées est uniformément recouvert de sapins qui apparaissent au niveau des deux rivières, c'est-à-dire vers 900 mètres. Par opposition, sur la rive gauche de la rivière du Lys, le flanc méridional du massif de Superbagnères est couvert de riches pâturages et de forêts de hêtres, dont les sapins sont bannis, accusant ainsi un

climat plus doux, dû à une insolation quotidienne de plus grande durée.

La limite supérieure de la zone subalpine est sujette, aussi bien que la limite inférieure, à de grandes variations. En moyenne, elle s'établit sur les sommets à l'altitude de 1.700 mètres; mais des circonstances locales peuvent, en bien des cas, l'abaisser. Dans le voisinage des torrents issus des hauts sommets de la crête frontière, dans les cirques exposés au nord, où les neiges d'avalanche persistent souvent pendant tout l'été, la limite supérieure de la zone alpine paraît s'abaisser et descendre vers 1.200 et 1.300 mètres. Ce phénomène est dû à l'invasion de la zone par des plantes franchement alpines. On connaît le caractère majestueux des grands cirques désolés des Pyrénées centrales. Le port de Vénasque, le cirque de la Glère, le clos des Pitches dans la haute vallée du Lys, remplis d'éboulis schisteux, parcourus par des torrents d'eau glacée, et renfermant çà et là des flaques de neige que les rayons du soleil d'août n'arrivent point à fondre, ont dans leurs parties basses, vers 1.300 mètres, une végétation franchement alpine. Il n'y a pas d'arbres, si ce n'est quelques rares pins rabougris; seuls quelques saules, quelques rosages, quelques fougères rampent au milieu de l'amoncellement des éclats de schistes. Et c'est là la cause de l'aspect désolé de ces régions, qui donne au touriste un avant-goût de ce que peut être la végétation alpine des hauts sommets.

Les caractères que nous venons d'attribuer à la végétation subalpine dans les Pyrénées de la Haute-Garonne se retrouvent dans les Hautes-Pyrénées. Le voyageur qui parcourt la vallée d'Oueil, la vallée d'Aure, la riante vallée de Campan, voit toujours se succéder, dans le même ordre, les hêtres de la zone inférieure et les sapins de la zone subalpine. S'il est donc relativement aisé d'observer, en différents points des Pyrénées, ces deux zones, il est par contre assez difficile de trouver une région appropriée à l'étude de la végétation alpine. Le Pic du Midi de Bigorre me paraît réaliser le mieux les conditions nécessaires à une étude de ce genre. C'est, en effet, parmi les

pics les plus élevés des Pyrénées, celui qui est le plus rapproché des plaines méridionales. Son accès est donc facile, et l'on peut, sans aucune difficulté, s'élever jusqu'à son sommet, qui atteint l'altitude de 2.867 mètres, grâce au sentier qui, partant des cascades de Gripp, jusqu'à l'Observatoire de l'Université de Toulouse, placé presque au sommet du pic. Bien plus, grâce à l'initiative de M. Marchand, directeur de l'Observatoire, et au zèle et à la bonne volonté de M. Bouget, l'Observatoire possède un jardin botanique où toutes les espèces croissant spontanément sur le pic sont représentées. Le touriste possède ainsi le moyen d'avoir une vue d'ensemble sur la végétation du pic. C'est pour toutes ces raisons que je prendrai le Pic du Midi de Bigorre comme le type d'une région à végétation alpine.

Le voyageur qui remonte la vallée de Campan jusqu'aux cascades de Gripp voit s'étager, sur les deux versants de la vallée, les riches forêts de hêtre et de sapins qui s'élèvent jusqu'à l'altitude moyenne de 1.700 mètres. Au delà, la végétation arborescente disparaît pour faire place à des rochers schisteux, émiettés, et recouverts sur leurs bases par des éboulis arrachés aux crêtes par l'érosion. En suivant le sentier qui se dirige vers l'hôtellerie, on traverse des pâturages où seuls quelques arbrisseaux, genévriers et rosages, représentent les plantes ligneuses capables de résister aux conditions climatériques de la zone. Le rosage ou Rhododendron, que nous retrouvons dans les Alpes, est un des végétaux caractéristiques de la flore alpine inférieure. Il abonde sur les versants exposés au nord, étant capable de supporter des abaissements de température considérables.

Le pâturage est formé de fétuques et de trèfle alpin dont le rhizome aromatique est surnommé la réglisse des Alpes. Par places, quelques saxifrages à feuilles charnues et résistantes, quelques gentianes, quelques campanules de Scheutzer, piquent sur le fond vert des taches blanches, jaunes ou violettes. Plus nous nous élèverons, plus nous verrons les végétaux alpins accuser un ensemble de caractères vraiment appropriés au cli-

mat. Leur taille diminue, leurs feuilles s'épanouissent et deviennent charnues, leurs parties souterraines se développent beaucoup, donnant naissance à des rhizomes longs, épais et vivaces. En un mot, les parties aériennes se réduisent, alors que les parties souterraines de ces végétaux prennent un développement exagéré. Ce dernier caractère est bien en rapport avec les conditions biologiques dans lesquelles se trouvent placées les plantes alpines. La longue durée de l'hiver, la persistance des neiges ne permettent au végétal alpin qu'une vie active très courte, deux mois à peine au maximum. Cette durée est trop courte pour permettre une reproduction normale par fleurs et par graines. Aussi ne trouvons-nous dans la végétation alpine que des plantes vivaces, et vivaces justement par leurs parties souterraines, par leurs rhizomes, dont on conçoit ainsi le rôle important. Cet état de la végétation alpine, cet ensemble de plantes dont la morphologie et l'anatomie révèlent, comme l'a montré G. Bonnier, une adaptation parfaite au climat alpin, apparaissent avec une netteté frappante sur la pente méridionale qui s'élève de l'hôtellerie au sommet du Pic du Midi. Une soixantaine de cryptogames, parmi lesquels surtout des lichens, quelques mousses, quelques fougères couvrent les pierres schisteuses ou enfoncent leurs rhizomes dans les fissures des rochers. Un nombre à peu près égal de phanérogames s'y rencontrent. Parmi elles, les Graminées dominent, associées à quelques Crucifères, à quelques Caryophyllées et à quelques Rosacées. La végétation arborescente n'est représentée que par un saule qui rampe à la surface du sol et qui diffère totalement par son port des saules qui poussent le long de nos cours d'eaux. Toutes ces plantes ont les mêmes caractères biologiques que Ramond mit admirablement en lumière en 1825 dans son étude sur l'« Etat de la végétation au sommet du Pic du Midi ».

Voici en quels termes s'exprimait cet auteur : « La nature, dira-t-on, se fiant davantage ici à la durée des racines qu'à la fécondité des semences, s'est plu à mettre la végétation en harmonie avec la constitution physique du lieu. On dira tout de

même que la constitution physique du sol a opéré le triage des espèces tombées pêle-mêle des mains de l'inépuisable nature ; et, en effet, les plantes annuelles n'ont qu'une existence précaire dans une région dont les intempéries compromettent tour à tour la fécondation des germes, la maturation des fruits, la germination des graines, tandis que les plantes vivaces épuisent les chances par la longévité de leurs racines et traversent les années en attendant les jours réservés à leur reproduction. Elles ont conquis le sol ; les espèces annuelles ne font que l'emprunter. »

Ces quelques phrases, qui révèlent la puissance d'observation du génie de Ramond, écrites en 1825, demeurent toujours vraies si l'on substitue à l'idée téléologique qui est au fond de la pensée de Ramond la notion d'adaptation que les expériences de G. Bonnier ont établies d'une façon indiscutable.

Bien qu'adaptés à la vie souterraine plutôt qu'à la vie aérienne, les phanérogames alpins n'en montrent pas moins des fleurs dont les brillantes couleurs surprennent et frappent l'œil du touriste ; les érigerons, les aronics, les linaires et les saxifrages présentent de vives colorations aux tons plus chauds et plus brillants que ceux que nous offrent les fleurs vivant aux altitudes plus basses. Cela est dû, selon l'explication que nous donnent les physiciens, à la plus grande abondance, aux hautes altitudes, de radiations ultra-violettes, qui sont, au contraire, absorbées en grande partie par les couches atmosphériques qui séparent les hauts sommets de nos basses vallées.

Si cet ensemble de caractères dépend véritablement du climat, nous devons retrouver des plantes analogues aux plantes des hautes montagnes pyrénéennes dans les autres massifs montagneux, ainsi d'ailleurs que dans les continents circumpolaires dont le climat offre de grandes analogies avec le climat alpin. C'est, en effet, ce que l'on observe. Sur les Alpes, le Caucase, les Carpathes, l'Himalaya, les Andes, non seulement des plantes ayant le même port, le port alpin, se rencontrent, mais même on y trouve des plantes appartenant à des

espèces voisines des mêmes genres. Et cette ressemblance, cette analogie de végétation s'étend aux plaines arctiques, où certaines formations comme la Toundra rappellent de très près la flore alpine des régions tempérées. Nous conclurons donc que la flore alpine n'est pas, au moins dans ses caractères essentiels, une flore accidentelle, mais bien une flore voulue, une flore déterminée par les conditions physiques du milieu.

Telle est dans ses grandes lignes la répartition des zones de végétation dans les Pyrénées, tel est le plan général de la géographie botanique de nos montagnes. Ce plan, les conditions actuelles l'expliquent en partie, mais la solution complète du problème n'existe pas encore; les lacunes sont nombreuses, surtout en ce qui concerne l'origine de cette flore. De ces lacunes, la présence du Ramondia nous a fourni un exemple frappant.

Pour combler ces lacunes, il faut faire appel au passé, c'est-à-dire faire intervenir les causes médiates, historiques, dont je parlais au début de cet exposé. Le passé, ou tout au moins le passé récent des Pyrénées, nous est assez bien connu. Le début de l'époque quaternaire fut marqué, comme on le sait, par un refroidissement extrême du climat qui a valu à cette époque de l'histoire de notre globe le nom de période glaciaire. A deux reprises différentes et séparées par une période plus douce, les glaciers des Alpes et des Pyrénées s'étendirent bien au delà, vers les plaines, de leurs limites actuelles. Les débris entraînés, les appareils fluvio-glaciaires, les moraines, nous permettent de reconstituer d'une façon assez précise les limites de ces glaciers, tout au moins des plus récents, c'est-à-dire de ceux de la seconde et dernière glaciation. Tout le monde connaît la superbe moraine frontale de l'ancien glacier de la Garonne qui se montre dans la région d'Aventignan. Elle nous dessine un glacier de la Garonne qui s'est restreint de plus en plus jusqu'à se réduire à l'époque actuelle aux petits glaciers du groupe des Monts-Maudits. Non seulement toutes les vallées principales des Pyrénées ont été envahies par les

glaces à l'époque quaternaire, mais encore la calotte de glace, l'inlandsis, a recouvert les Alpes jusqu'à Lyon et une grande partie du Massif Central. Or, si nous étudions les empreintes des végétaux fossiles qui vivaient à l'époque glaciaire, nous trouvons, comme existant alors dans les plaines de la France quaternaire, de la Suisse et de la Saxe, des saxifrages, des bouleaux, des dryas à huit pétales, des saules réticulés et polaires. Ce sont justement ces mêmes espèces, ces mêmes végétaux qui caractérisent la végétation alpine actuelle. Nous sommes donc en droit de conclure que la flore alpine actuelle est en partie formée d'éléments quaternaires qui, peuplant d'abord les plaines, ont reculé graduellement, en suivant le retrait progressif des glaciers, pendant la période de réchauffement du climat, et sont venus se cantonner dans les hautes montagnes où le climat alpin leur a permis de se maintenir. La flore alpine nous apparaît donc comme le résidu, comme le souvenir de la flore glaciaire.

Telle est, en quelques lignes, l'origine probable de la végétation alpine, si uniforme, si constante dans son ensemble. Mais le problème n'est pas encore entièrement résolu, la flore de nos montagnes renfermant des espèces dont l'origine est difficile à élucider. Beaucoup d'entre elles sont communes aux Pyrénées et aux massifs montagneux de l'Asie centrale. C'est le cas, par exemple, des rosages, des primevères et des gentianes. Il semble donc que des espèces asiatiques aient émigré dans nos régions pour s'y établir à demeure. Mais cette hypothèse est encore insuffisante. D'où vient le Ramondia des Pyrénées? D'où vient une petite plante, découverte il y a près de cinquante ans aux environs de Gavarnie, le Borderea, qui appartient a la famille exotique des Dioscorées, et à un genre dont on ne connaît que deux espèces, celle des Pyrénées et une dans le Chili? A ces questions, la science est jusqu'ici restée sans réponse.

Ce simple aperçu montre en tout cas que la flore d'une région soulève, touchant son origine, des problèmes dans la solution desquels un grand nombre de données doivent inter-

venir. Cela nous montre, en outre, que la géographie botanique n'est pas, comme on le croit quelquefois, seulement une description, un catalogue, mais bien une science véritable et féconde, parce qu'elle explique le présent en reconstituant le passé.

Paul Dop.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains, 5 février. Je vous étonnerais beaucoup si je ne vous disais pas qu'à la date où nous sommes les Sociétés savantes battent leur plein, et que l'hôtel d'Assézat se remplit fréquemment du bourdonnement de ruche des séances académiques.

Elles ont commencé le 17 décembre, quand l'austère Académie de Législation a célébré la fête de Cujas. Chacun son patron. On dit, d'ailleurs, que Clémence Isaure est fort sympathique à celui-là. Cela, d'ailleurs, n'a rien d'invraisemblable si l'on songe que, chaque année, le morceau capital de la réunion est le discours de M. Antonin Deloume, secrétaire perpétuel. Le savant doyen de la Faculté de droit, à propos des travaux annuels, développe les idées les plus intéressantes et les plus originales, et l'on ne peut s'empêcher de citer ce passage à propos d'un rapport de M. le bâtonnier Teullé sur l'évolution japonaise :

« Le péril jaune n'est pas, hélas ! le seul péril que nous ayons à redouter. Nous aussi, nous avons assisté dans ce siècle à de brusques et surprenants mouvements dans notre civilisation tant de fois séculaire.

« Chez nous, c'est le défaut d'harmonie dans les progrès de la pensée, sous ses formes diverses, qui est la cause de nos agitations sociales et de nos craintes.

« ... Il faut bien le dire, les progrès étonnants des sciences utilitaires, avec les idées philosophiques qui s'y rattachent le plus souvent, ont surexcité dans tous les rangs la passion de l'enrichissement et du plaisir qui en découle.

« ... Les études, les recherches approfondies jusque dans les détails les plus intimes de la vie matérielle ont révélé aux pauvres les causes de leur misère ; elles leur en ont dévoilé toutes les laideurs et leur en ont fait sentir toutes les amertumes.

« ... Assurément, les richesses se sont développées à la clarté de ces lumières nouvelles, et, ce qui est meilleur, les pauvres ont, très légitime-

ment, pu mieux faire entendre leur voix. Mais ces succès, très justes en eux-mêmes, risquent de les griser sur la route. Et les masses populaires menaçantes, le bulletin de vote ou, parfois, les armes à la main, ont fait pressentir toute la fragilité de ces trésors matériels, habilement ou savamment créés et acquis. C'est le danger du suffrage universel, si, au lieu de l'élever on l'exalte, on le trompe et on le surexcite.

« Il faut ajouter que sur un autre rameau voisin, dans cet arbre de la science universelle, la branche des sciences physiques et naturelles, en créant d'étourdissantes merveilles, venait porter des fruits plus dangereux encore et rendre le danger plus pressant.

« ... Or, Messieurs, on répète sans cesse autour de nous que des myriades de barbares s'accumulent, s'agitent, comme jadis, vers l'Extrême-Orient. Ils auront à leur service, de plus que leurs devanciers, tous les progrès matériels de notre civilisation pour nous combattre.

« C'est à ceux qui pensent, qui voient de haut et qui ressentent ces choses essentielles, à harmoniser à leur tour leurs découvertes et la marche de tous leurs progrès avec les merveilles réalisées par les autres, et, bien loin de méconnaître celles-ci ou de vouloir les détruire, de chercher, au contraire, à les mettre à profit pour le bien de tous, en préconisant la morale du devoir plus encore que celle du droit. »

La citation est longue ; mais ne méritait-elle pas d'être faite, quand ce ne serait que pour montrer qu'à l'Académie de Législation on ne s'occupe pas seulement de chicanes de procédure ou d'interprétations de textes?

On s'y occupe aussi d'histoire et d'histoire locale. L'éminent Secrétaire perpétuel que nous venons de citer y a communiqué à ses collègues une importante notice sur la Faculté de droit, où il s'est appliqué à faire ressortir les erreurs accréditées de tous temps sur les origines et le caractère de l'ancienne Université de Toulouse pendant ses premiers siècles.

M. Antonin Deloume y montre qu'elle a été créée par le pouvoir royal suivant le traité de Paris de 1229, non pour participer à une mission de contrainte religieuse, mais pour assurer la fusion pacifique des races du Nord et du Midi après une horrible guerre, maintenir la paix et travailler à l'unification de la patrie. Et, en preuve, il a rappelé notamment que, moins de quarante ans après cette fondation, et sous Philippe le Bel, les juristes du Midi étaient devenus « les plus redoutables serviteurs de l'autorité royale en France ».

— Malgré le haut intérêt de ses études et la largeur de vues de ses membres, l'Académie de Législation ne s'adresse qu'à un public assez restreint. La Société archéologique du Midi de la France fait de grands efforts, au contraire, pour étendre son influence et intéresser tout le

monde à ses travaux. Aussi un superbe auditoire se pressait-il à sa séance annuelle, le 28 janvier. On y entendit et on y applaudit trois archéologues trop connus ici-même pour que je m'attarde à les louer, nos trois collaborateurs : MM. de Lahondès-Lafigère, le baron Désazars de Montgailhard et Cartailhac. Ces Messieurs joignent, eux aussi, à la science l'art de bien dire. Ils ont leurs grandes entrées chez Clémence Isaure, et fréquentent indifféremment tous les étages de l'hôtel d'Assézat. De jolis minois furent attentifs — chose rare — à l'éloquence fleurie et charmante du premier, à la critique compétente et impartiale du second, aux descriptions à la fois érudites et humoristiques du troisième.

***

On a fait, ces temps-ci, du régionalisme aux Jeux Floraux. Le 14 janvier, Mgr Batiffol, recteur de l'Institut catholique, y recevait, avec une grâce exquise, M. Raoul du Faur, comte de Pibrac. Or, un comte de Pibrac a beau être né en Orléanais, avoir travaillé à Paris et s'être marié en Picardie, il est toujours Toulousain. On ne peut en douter quand on l'entend vénérer les saints de la chapelle de Rieux et le Corot de notre Musée, ou s'intéresser « à ce brave Pader, qui brossait pour nos églises et nos couvents ces toiles démesurées où la facilité gasconne se reconnaît si vite » ; quand on connaît son œuvre picturale où il a su se dégager de l'influence un peu rude de son maître Bonnat, pour se laisser aller au culte de la beauté simple, calme et ensoleillée ; quand on l'a visité dans son château de Pibrac qu'il a si merveilleusement restauré... Car « Pibrac est à nous, comme disait Mgr Batiffol, à nous par ses briques aussi bien que par ses pierres, par sa toiture et par sa mirande : c'est un château gascon de silhouette et de couleur, ramassé et ouvert, fin et résistant... »

Le 4 février, c'était le Lauraguais que l'on fêtait chez dame Clémence. M. François de Gélis qui, sous le nom de François Dhers, collabora fréquemment à nos journaux et nos revues, et publia ici même une savante étude sur *la Bataille de Toulouse*, était installé au fauteuil de M. de Capèle. Or, le nouveau mainteneur arrive de Villenouvelle, où il habite le château de Bigot, ancienne demeure de son grand-oncle Palaprat, et MM. de Raymond-Cahuzac et de Malafosse lui donnaient la réplique, évoquant le profil guerrier d'Avignonet et les vallons boisés des Varennes. Vous pensez bien que ces Messieurs n'oublièrent pas leur petite patrie, célébrée par Fourès et Jean-Paul Laurens.

Mais, maintenant, les réceptions académiques ont pris fin. Aux Jeux Floraux, il n'y a plus d'orateurs, rien que des juges. Le concours annuel est ouvert, et déjà les prix de vertu et le legs Pujol sollicitent l'attention

des jurys. Puis, le 20 février, lorsque le dernier poète aura remis en tremblant sa dernière copie, tous, avocats, ecclésiastiques, sportsmen, juristes, peintres, archéologues, historiens, professeurs, magistrats, officiers en retraite, se plongeront consciencieusement dans le lac de huit cents poèmes. On pense bien que ce n'est pas le moment d'écouter les récipiendaires.

* * *

8 février. On patauge devant la porte des Variétés.

— Mais où allez-vous donc, chère Madame ?

— Comment, vous n'y pensez pas ? à la matinée littéraire ! Tout le monde y va. C'est très bien porté. Il y a une foule... On est obligé de mettre des chaises dans l'orchestre et de s'empiler dans les loges d'avant-scène. C'est un succès fou. Il vous faudra y amener Mademoiselle votre fille...

— Oh ! je ne sais pas si cela peut se faire...

— Mais si, mais si ! En matinée littéraire, c'est tout ce qu'il y a de plus correct. Ah ! si c'était le soir, par exemple !

— Cependant, *la Dame aux camélias*...

— En matinée littéraire, les jeunes filles peuvent parfaitement venir l'entendre, tout comme *la Périchole*, *Hernani*, *la Nuit d'octobre*... Tenez, on a joué *le Voyage de M. Perrichon*, *le Roman d'un jeune homme pauvre* et *le Gendre de M. Poirier* : je pense que vos scrupules sont calmés. D'ailleurs, c'est très instructif. On fait des conférences...

— Vous m'en direz tant !

— Et l'on accusera le public toulousain, après cela, de ne pas aimer la littérature !

— Mon Dieu, voyez pourtant : l'année dernière, quand on jouait du Molière et du Regnard, il n'y venait personne.

— Peu nous importe. Cette année, on joue de l'Offenbach ou de l'Octave Feuillet ou même du Georges Ohnet...

— Pour une matinée littéraire ?

— C'est toujours comble. Ainsi, aujourd'hui, on va célébrer notre illustre Deffès.

— Chantera-t-on *la Toulousaine ?*

— Sans doute, avec notre cher Méau, notre ténor *moundi*. Nous l'avons applaudi le 25 janvier, dans la conférence que M. Bernard Fournez, directeur de *l'Art Méridional*, donna sur la *Chanson française*. Quelle exquise après-midi, ma chère ! Mme Pradines-Bentaboly ne parut jamais plus charmante ni plus en voix. Quand à M. Fournez, il se surpassa comme critique, diseur, pianiste... Mais, je vous laisse : il ne reste plus qu'un strapontin.

***

A propos de *l'Art Meridional*, nous avons été fort surpris de lire en tête du dernier numéro la note suivante :

« En passant, un de ces matins, dans la nouvelle rue de Metz, qu'éclairait un pâle soleil de janvier, nous songions — en contemplant le maigre et étroit jardin du Musée qu'enserre d'une part la lourde grille du Cours Dillon et de l'autre la nudité d'un grand mur inanimé — quel magnifique coup d'œil nous aurions si cette triste muraille disparaissait tout à coup et si nous avions la vision du vieux cloître des Augustins avec ses graciles et élégantes colonnettes... »

Il y a quelques années, cette idée funeste avait été lancée par un de nos quotidiens. Heureusement, elle ne fut pas accueillie, et l'on avait lieu de croire qu'elle était tombée dans l'oubli. Ceci nous prouve qu'il n'en est rien. Aussi, attirons-nous sur ce plan l'attention de tous ceux qui aiment les beautés de Toulouse. Il serait lamentable, uniquement en faveur d'un square absurde et pour faire plaisir aux badauds de la rue de Metz, d'éventrer un des plus beaux lieux de recueillement de notre cité. *Hoc avertat Deus!* Y songez-vous ? Mêler le fracas et le jour cru de la ville à ce havre de silence !

Non, n'oublions jamais que ce jardin où montent des arbres funéraires, où se dressent près des puits antiques les extraordinaires silhouettes de quelques moines de pierre, a été le merveilleux évocateur des songes idéalistes et dévots. Ne le troublons pas des bruits du siècle. Il n'a été que trop déparé par les malencontreuses démolitions du Sud-Est. Du moins, l'image de la vie ne doit pas franchir son seuil.

Venez le contempler encore. Les saints de nos vieilles basiliques bénissent et sourient dans la douce lumière du promenoir ; le réseau des fenêtres qui éclairent la sacristie, la salle capitulaire et la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, s'ouvre là-bas à travers les branches, laissant apercevoir les tombeaux des archevêques et des chevaliers ; les épitaphes latines des cimetières primitifs décorent les murs ; quelques gorgones aboient silencieusement dans l'herbe — et, là-haut, vision inoubliable, couronnant ce décor pénétrant comme un poème, c'est, vivante dans le ciel, la tour où sonnait jadis l'Augustine, et autour de laquelle volent, en des rondes lentes et douces, les pigeons familiers.

Défendons ce décor sacré. Ne permettons pas qu'on y touche encore. Il a formé plus d'un artiste, il a révélé plus d'un poète à lui-même. — N'est-ce pas, ô Mickhaël ? — Il a fixé plus d'une conviction esthétique.

Son rôle a été fécond dans la formation de la mentalité toulousaine : errer quelques heures dans son ambiance, c'est communier un peu avec la cité.

Armand PRAVIEL.

***

Société archéologique. Dans une de ses dernières séances, la Société archéologique a émis, selon la proposition de M. Pasquier, un vœu qui sera adressé aux diverses autorités qu'il intéresse, pour que le clocher des Jacobins, monument historique, soit réparé et préservé de la ruine qui le menace.

Ce vœu avait été motivé par les observations présentées, sur les dégradations dangereuses de cette belle œuvre du treizième siècle finissant, par M. le recteur Perroud, attentif à veiller sur le bon entretien des monuments confiés à sa garde.

Depuis sa fondation, en 1831, la Société n'a cessé de multiplier ses efforts pour protéger et conserver les œuvres d'art et les souvenirs de notre passé toulousain.

Elle débuta par accroître et compléter les collections lapidaires du musée des Augustins, qu'avait surtout formées déjà celui qui devint aussitôt son secrétaire général, Alexandre Dumège. Si Dumège a laissé des écrits très riches, certes, en renseignements, mais dont aucun, hélas! ne peut être accepté sans contrôle, il est juste de ne pas oublier qu'il a tout vu et tout su en Languedoc, à une époque où personne ne savait et ne s'inquiétait même de voir; qu'on lui doit la conservation des innombrables richesses d'art de nos églises, de nos cloîtres et de nos hôtels, et aussi, comme il le disait lui-même, au moment de ses découvertes à Martres, des dieux, des déesses et des empereurs que chaque coup de pioche exhumait sous ses yeux.

Après lui, l'œuvre ne s'est pas arrêtée. Ses successeurs à la Société, MM. Chambert et Vitry en 1840, M. Lebègue en 1890, M. Joulin dans ces dernières années, ont poursuivi ses recherches à Martres et élevé le musée de Toulouse au rang des plus riches de la province en antiquités romaines.

Mais c'est surtout à Toulouse que la sollicitude de la Société s'est attachée à sauver les monuments menacés, et, si elle n'a pas toujours réussi dans ses efforts, il convient de ne pas les oublier, et surtout de ne pas lui reprocher les fautes commises.

Elle fut consultée lorsque la reprise et le complément des bâtiments du Capitole furent décidés, et elle exprima, le 12 mai 1868, l'avis que les constructions d'un caractère artistique fussent laissées en place et utilisées dans le nouvel ensemble.

Elle estimait que les portes sculptées, les tourelles et les spirales d'escalier perdent leur valeur et leur sens même quand on les transporte sur une place pour laquelle elles n'étaient point faites.

Le vœu formulé par les souhaits et peut-être par les appréhensions de la Société aurait prévenu bien des mécomptes. Le projet qu'elle proposait aurait satisfait les antiquaires, gens importuns et de peu de poids il est vrai, mais qui ne sont pas cependant si attachés au passé qu'ils n'aient quelques vues justes sur le présent. Au lieu d'une façade banale et lourde, que l'on retrouve en tous pays, il eût offert, avec des accidents pittoresques, un développement d'espace qui manque derrière les mensonges fastueux de l'ordonnance extérieure, en même temps qu'il aurait montré la marche de l'art toulousain, depuis les élégances de l'ogive à son déclin, à travers celles de la Renaissance, jusqu'à la majesté sereine de l'ère royale.

Qu'est devenue la vis célèbre de la tour des Archives que visitaient religieusement, comme un modèle de coupe, tous les tailleurs de pierre qui traversaient Toulouse? Les degrés disjoints ont langui pendant quelques années dans une cour reculée du Lycée, et, malgré les instances réitérées de la Société archéologique, ont été finalement dispersés.

Au même moment, la Société signala dans ses Mémoires, par un article avec un dessin, le danger qui guettait la porte du Consistoire, création fine et précieuse de Guiraud Mellot. Elle pouvait encore être sauvée, mais le contrat de démolition n'avait pas songé à la réserver, et la belle porte, la seule qui eût conservé les blasons capitulaires contemporains, orne aujourd'hui le parc d'un amateur bordelais.

Seule la porte de la Commutation a été arrachée à la destruction générale, par l'architecte, membre de la Société, M. Grinda, qui ne s'est pas senti le cœur assez dur aux choses de son art pour voir périr dans ses mains une œuvre si raffinée et aux lignes si accidentées sur son revers. Mais, isolée dans le vide et noyée dans l'espace, au fond du Jardin des Plantes, cette porte, sous laquelle personne ne passe plus, a perdu le charme qu'elle offrait à sa place primitive.

En même temps encore, la Société obtenait du Conseil municipal un vote de 2,000 francs destinés à placer la porte ogivale de l'église des Cordeliers, d'ailleurs si inutilement démolie, contre la façade du réfectoire des Jacobins, où l'on ouvrait justement une entrée sur la rue Pargaminières. Cette adaptation eut renouvelé le baiser célèbre de saint Dominique et de saint François ; ... mais où sont les 2.000 francs, où est la porte?

Lorsque des monuments de notre ville sont menacés par des restaurations parfois aussi dangereuses que des destructions, la Société demande, en vertu du mandat qui lui est donné, que leur caractère soit respecté, et elle se permet même d'en indiquer les moyens.

Certes, elle ne songe pas à s'opposer à l'ouverture de voies nouvelles, à l'accès de l'air, de la lumière et des ombrages à travers le lacis des vieilles rues étroites, mais elle demande que l'on ne perce pas des rues inutiles, comme la rue Ozenne, par exemple, rue qui fera disparaître sans nécessité l'aspect archaïque, le plus caractéristique peut-être de Toulouse, l'antique hôtel Tornoër, qui, avec ses hauts murs aux frises de mâchecoulis et de gargouilles, fait songer à Sienne ou à Florence, et la cour solitaire, d'aspect mélancolique, où se dresse la tour aux lions, merveille de notre Renaissance. Sans doute, on laisse la tour debout, mais elle ne fera plus entendre la même voix des ancêtres dans la brutale lumière d'une large rue et la mêlée indifférente des passants.

Mieux vaudrait, puisque tant on veut une rue nouvelle, élargir les rues Bouquière ou du Canard, les rues Merlane et Ninau, jadis rues des Joglars, Morlanes et Guilhem-Hunault, et réaliser ainsi le plan complet des belles promenades qu'a tracées M. de Mondran, avec les six allées rayonnantes autour du Grand-Rond. Il n'y en a que cinq en effet.

Mais cette faute n'est-elle pas la conséquence d'une autre qui a détruit l'ensemble de ces promenades incomparables et leur a enlevé leur aspect agreste, en implantant au milieu les lourdes bâtisses des Facultés, dont la place était indiquée sur le quai de la Daurade, ou sur l'emplacement des Cordeliers, dans le quartier latin de Toulouse?

Il serait trop long de continuer l'énumération. Qu'il suffise de dire que lorsque la Société archéologique n'est pas assez heureuse pour arrêter la destruction des monuments, elle tâche, du moins, d'en sauver les débris. C'est ainsi qu'elle a pu récemment, grâce à l'aide de M. Ournac et de M. Feuga, recueillir au Musée des sculptures gothiques et placer sur le mur d'une cour d'école, au quai de la Daurade, la porte Renaissance de l'ancien hôtel de Montégut, à l'angle de la rue du Vieux-Raisin, qui n'est plus elle-même qu'un souvenir.

Enfin, lorsqu'il n'est plus possible de conserver un débris, témoin de notre histoire, la Société prend le soin d'en indiquer au moins la place. Son secrétaire général, M. Cartailhac, a fait maintenir et mettre en vue, dans le square du Capitole, un fragment du mur d'enceinte romain aux pierres cubiques entremêlées de rangs de briques, qui suffit à en indiquer la direction, marquée de même, sur ses instances, à l'extrémité de la rue de Metz, sur l'emplacement même de l'ancienne porte Saint-Etienne, par un pavage de forme particulière.

Dans les mois qui viennent de s'écouler, la Société, apprenant le péril de vente que courait une porte Louis XII, toujours à sa place primitive dans la cour de la Trésorerie, devenue la propriété du couvent de Notre-Dame, a réussi à le conjurer. On peut voir un dessin de cette porte dans son dernier *Bulletin*.

La sollicitude de la Société s'étend sur la province, car elle est dite du Midi de la France. L'année dernière, elle sauvait de la démolition, en l'achetant, la porte de la Jane de l'enceinte fortifiée à Cordes, et quelque temps auparavant, M. de Rivières obtenait une part de succès dans ses réclamations au sujet des restaurations si malheureuses de la cathédrale d'Albi en faisant du moins laisser en place le dallage constellé de pierres tombales.

La conservation des œuvres d'art appartenant aux églises préoccupe maintenant tous les gens de goût. La Société n'a pas attendu ce moment d'inquiétude pour y veiller. Dès l'année 1894, elle publiait dans son *Bulletin* la nomenclature des tableaux, sculptures, émaux, ivoires, orfèvreries, abrités dans les églises de Toulouse et du département.

Le musée Saint-Raymond s'est notablement enrichi par la collection que la Société archéologique avait formée et qu'elle lui a cédée. Bien que ses ressources se soient singulièrement amenuisées, elle en prépare une nouvelle avec les mêmes préoccupations d'art et d'authenticité.

La Société archéologique n'a donc jamais été infidèle au mandat qui lui a été confié lorsqu'elle fut autorisée et reconnue comme une institution d'utilité publique, et elle n'y faillira pas davantage à l'avenir.

*

***

Notes sur les familles Assézat et Delpech. Les vieilles archives notariales, si elles étaient centralisées par département dans un dépôt public pour être mises à la portée des chercheurs, seraient une mine inépuisable de renseignements précieux pour l'histoire locale, généalogique et économique. Les actes notariaux fourniraient les matériaux nécessaires pour des études sur les familles, l'état et le régime des personnes et des biens, la valeur des propriétés, sans compter que, étant rédigés généralement par des scribes de la localité qui cherchaient avant tout à se faire comprendre de leurs concitoyens, ils reflètent très exactement le langage populaire à des époques successives, et sont ainsi du plus haut intérêt pour la philologie.

En outre de ces documents sur les noms, les titres et les fonctions des personnes, sur leurs intérêts privés, leur fortune, leurs relations de commerce et d'affaires, on pourrait souvent, en les rapprochant, tirer des déductions sûres et précises sur la vie et le caractère de ceux qui ont été mêlés à ces affaires, qui ont possédé ou manié ces fortunes territoriales ou mobilières.

C'est ainsi que des documents dépouillés au dépôt des archives notariales de Toulouse permettent de compléter les renseignement sommaires

que l'on possède[1] sur Pierre Assézat qui fit construire le magnifique hôtel connu sous son nom.

D'après ces actes, on constate l'existence à Toulouse au seizième siècle de deux familles portant le nom d'Assézat, qui toutes deux étaient originaires du Rouergue.

Sur la première, il n'a été trouvé qu'un seul document, un testament du 19 juin 1536, reçu par M. Astorgi, notaire. Il nous apprend que Pierre Assézat, originaire de Gabriac, au diocèse de Rodez, établi depuis longtemps à cette date à Beauzelle, en la sénéchaussée de Toulouse, avait épousé audit lieu de Beauzelle Florette de Casaulz. Au moment de partir pour la guerre au service du roi, il institue sa femme usufruitière de tous ses biens meubles et immeubles, et sa fille unique, Jeanne Assézat, héritière universelle.

Sur la deuxième, à laquelle appartient Pierre, il y a des documents assez nombreux qui permettent d'établir avec certitude la généalogie de cette famille et de donner quelques renseignements sur plusieurs de ses membres.

La famille Assézat, originaire d'Espalion, était composée de trois frères, Noël, Bernard et Pierre, et de trois sœurs, Ysabeau, Jeanne et Anthonie, tous les six issus du mariage d'Assézat avec Ysabelle Combarel. La mère, qui survécut à son mari, vivait à Espalion encore en 1546.

Ysabeau épouse Pierre Grandelle, marchand à Toulouse, et meurt avant 1545, laissant des filles.

Jeanne épousa Cros, dont elle eut un fils, Antoine Cros.

Anthonie épousa Pierre Boyssié et eut deux enfants, Genieys et Durand.

L'aîné des garçons, Noël Assézat, par son mariage avec Anne Delpech, entre 1526 et 1530, devint le gendre de Pierre Delpech, d'Alayrac, le grand négociant de Toulouse, qui l'initia à son commerce et l'y associa vraisemblablement jusqu'au jour où Noël prit sa succession ou fonda à son tour une maison importante. Il mourut en 1546. La veuve Anne Delpech meurt en 1552 laissant trois enfants, Pierre, Bernard et un autre Pierre.

1. A la suite de ses deux frères, Noël et Bernard, Pierre Assézat, suivant l'exemple d'autres Rouergats, quitta Espalion et alla s'établir à Toulouse pour y exercer le commerce des pastels. Il établit des comptoirs à Anvers et à Londres. Il acquit rapidement une grosse fortune, et celle-ci le mena aux honneurs. Capitoul en 1552, puis seigneur de Dussède, il voulut posséder une demeure qui devait dépasser toutes celles de la Renaissance toulousaine. Il la fit commencer en 1555 par Jean Castagné, sous la direction de Bachelier. La construction en fut interrompue par les malheurs que la Réforme, dont Assézat avait ardemment embrassé la cause, fit fondre sur lui. Banni, privé de sa noblesse, dépouillé de ses biens, il ne rentra en grâce qu'après son abjuration en 1572. Mais il ne put terminer son beau logis, et laissa à son fils le soin de l'achever.

Le cadet Bernard, déjà l'associé de Noël, entre à son tour dans la famille Delpech par son mariage avec Marie Delpech le 28 novembre 1542. Il meurt trois ans après, léguant sa fortune à ses enfants posthumes ou, à défaut d'eux, à son frère Noël.

Enfin Pierre, le plus jeune, épouse en 1548 Peyronne de Cheverry, fait son testament le 14 août 1581, et meurt quelque temps après laissant deux enfants, Jeanne et Pierre, avocat.

Telle est la généalogie de cette famille. Voici quelques détails relatifs aux trois fils.

Noël s'était établi vers 1530 à Toulouse pour y exercer le commerce alors très florissant du pastel[1]. Mais il est probable qu'avant de s'y fixer définitivement il passa quelques années à Rouen, soit pour son propre compte, soit au nom de Delpech, son beau-père. Puis il fit venir auprès de lui ses deux frères Bernard et Pierre. Il s'associa d'abord le premier, au plus tard en 1541, et envoya Pierre à Rouen pour y diriger ou surveiller les affaires commerciales de sa maison sur cette place importante. Pour avoir une idée du commerce que faisait la maison Assézat, il suffit de consulter un acte du 29 janvier 1542, retenu par Bolaroti, notaire à Toulouse, dans lequel le fermier des droits de la foraine certifie que Noël et Bernard Assézat ont fait charger le 31 juillet 1541 666 balles de pastel, le 2 août 400 balles, le 5 août 72 balles, le 30 octobre 300, le 4 décembre 1,000 balles, et enfin 306 balles représentant en tout pour cinq mois 2,744 balles.

Ce commerce laissait de beaux bénéfices qui permirent à Noël et à Bernard d'agrandir rapidement leur patrimoine par des achats successifs de maisons à Toulouse (une maison, rue des Trois-Rois en 1536; une maison avec ses boutiques de pastel et jardin, rue de la Porte-peinte en 1542; une maison, rue des Pesquadours en 1545) et de terres sur les territoires de Verfeil, de Gaure, de Valesvilles et de Lanta, avec maisons, moulins pasteliers, prés, etc., en 1539, 1540, 1541 et 1542.

A la mort de Noël en 1546, sa fortune est si considérable que la part de ses enfants, après le prélèvement de nombreux legs qu'il avait faits, s'élevait à 55,600 livres, représentant la moitié de son cabal dont, par testament, il confie l'administration à mi-profit à son frère Pierre, qui prend la suite de ses affaires, avec charge de rendre chaque année des

1. Le pastel ou guesde est jeté en graine dans les terres au mois de février. On en fait quatre, cinq, jusqu'à six récoltes. La première est la meilleure, la dernière la plus mauvaise. Des que les feuilles de cette plante sont mûres, on les cueille et on les porte sous la meule qui les réduit en une pâte dont on forme des boules qu'on sèche à l'ombre; ensuite, lorsque pendant quatre mois on a corroyé ou pétri le pastel dix fois par mois, il passe dans le commerce. Avant l'usage de l'indigo, le Lauraguais était le pays de cocagne. (Monteil, *Hist. des Fr.*, XVIIe siècle, ch. LVI, pp. 209-210.)

comptes aux autres tuteurs, et que la moitié des bénéfices commerciaux auxquels avaient droit les enfants de Noël étaient évalués, dans une requête au roi en 1572, à plus de 200,000 livres.

Si on suit l'aîné des Assézat pendant toute sa vie, on n'a pas de peine à distinguer un esprit méthodique, rangé, économe, gérant ses affaires avec habileté et prudence, prélevant au fur et à mesure de ses bénéfices une partie qu'il consacre à l'achat de pièces de terre, en outre bon pour les siens, charitable, ami des pauvres, animé de sentiments de foi chrétienne et gardant un pieux souvenir de son pays natal.

La lecture de ses dispositions testamentaires démontrera la vérité de ce jugement sur Noël Assézat.

Le testament est daté du 6 septembre 1546. En voici des extraits :

Il lègue 300 livres pour marier trente filles pauvres à raison de 10 livres chacune : 10 jeunes filles d'Espalion ou des environs au choix de sa mère, Ysabeau Combarelle (*sic*); 10 jeunes filles des environs de sa métairie de Lagarrigue, près Verfeil ; 10 autres de Toulouse ou des environs au choix de sa femme Anne Delpech.

Il fait plusieurs legs à l'église d'Espalion, entre autres pour les sermons du Carême, et à l'église de Perse donne deux cierges de cire d'un quintal chacun qui brûleront les dimanches et jours de fête pendant la grand'messe. A l'hôpital d'Espalion, 200 livres tournois pour les réparations de l'hôpital et l'achat des choses nécessaires, à la discrétion des consuls de la ville. A sa mère, la jouissance de tous les biens situés à Espalion qui lui viennent de son père.

Il veut que la moitié de son cabal qui se trouvera lui appartenir soit mis, employé et converti en achats d'héritage au profit de ses héritiers dans trois ans après son trépas, et l'autre moitié sera régie, gouvernée et administrée par son frère Pierre à demi-profit sans pouvoir charger ni aventurer sur mer les marchandises sans les avoir assurées[1], et Pierre devra rendre compte chaque année aux autres tuteurs de ses enfants et donner la moitié du profit à ses enfants.

Il n'y a pas de legs pieux dans le testament de Bernard (4 avril 1545), qui laisse une pension à sa mère, des legs à sa femme, à ses frères, neveux et cousins, institue pour héritiers universels ses enfants posthumes ou, à défaut de ceux-ci, Noël, son très cher frère, et pour exécuteurs testamentaires ses beaux-frères, Grandelle et Delpech.

Noël et Bernard moururent dans toute la vigueur de l'âge avant d'avoir atteint la cinquantaine. Leur plus jeune frère, Pierre, eut une

1. Pour cette question controversée de la création des assurances maritimes, il y a là peut-être un détail intéressant. La plus ancienne ordonnance sur les assurances maritimes que l'on connaisse est datée de Barcelone 1435, et on sait que l'Angleterre avait ses assurances dès 1560.

vie plus longue; il ne mourut qu'après le 14 août 1581, à peu près septuagénaire. Il parvint à une situation et à une fortune plus élevée que ses aînés, mais il connut aussi, grâce à la politique et aux guerres de religion, des malheurs dont les autres furent exempts. Nous savons qu'en 1542 il est déjà marchand à Toulouse. Un autre acte nous fait connaître qu'il est, en 1545, marchand à Rouen, où il représente sans doute la maison de commerce de ses frères, et il n'alla se fixer définitivement à Toulouse qu'après la mort de ceux-ci, c'est-à-dire en 1546. Il prit la suite des affaires commerciales de Noël et les dirigea, en partie pour le compte des enfants mineurs de ce dernier, en partie pour lui-même. Il est certain qu'il imprima une impulsion plus grande encore à son commerce. Il établit des comptoirs à Anvers et à Londres et acquit rapidement une grosse fortune qui le mena aux honneurs. En 1548, il épousa Peyronne de Cheverry, la fille d'un de ces riches négociants qui, comme les Bernuy, les Loupes, les Cheverry, les Lancefoc, les Constantin, les Deprat, firent construire ces demeures seigneuriales dont s'enorgueillissait à bon droit l'antique Toulouse. Dès lors ses acquisitions territoriales se succèdent rapidement : en 1549, Pierre Assézat songe à acquérir le château et la seigneurie du Petit-Paradis, dans la paroisse de Bruguière. En 1551, il achète de Marie de Cos, épouse de Pierre de Montfort, une maison à Toulouse, rue Malcousinat et rue des Ysalguiers, et une autre, place de la Treille, qu'il fit agrandir l'année suivante.

En 1554, il acquiert une métairie dans le Quercy, au lieu d'Arbieu ; en 1555, une nouvelle maison, rue des Gipponières.

Il était déjà seigneur de Dussède : le bourgeois était devenu noble; il comptait parmi les premiers personnages de la grande ville, et il fut élu capitoul de Toulouse en 1552.

A la même date, tout en faisant prospérer ses affaires, il devient receveur général de dame Éléonore d'Autriche, reine douairière de France (la deuxième femme de François Ier, morte en 1558) et son trésorier pour le domaine du pays et sénéchaussée d'Agenais. Il avait pris par procureur possession réelle de cet office de trésorier et receveur d'Agenais, le 13 octobre 1551.

En 1553, il est chargé d'arrenter les bénéfices dépendant de l'évêché de Comminges et de l'abbaye de Bonnefont et d'en recevoir les fruits; il est chargé aussi par André Razeau, trésorier et receveur général des finances, de lever les deniers provenant de la finance des droits des francs fiefs et nouveaux acquêts du pays de Languedoc.

Vers la même époque, sa situation commerciale était si prééminente qu'il fut élu en 1555 prieur de la Bourse des marchands de Toulouse[1],

1. Fonctions assez analogues à celles de Président de la Chambre et du Tri-

qui venait d'être créée par un édit royal de juillet 1549, confirmé par lettres patentes des 27 mai et 7 décembre 1551. Cette charge lui imposait le devoir de défendre les intérêts du commerce toulousain; il eut bientôt occasion de le remplir. Un malaise général régnait dans le pays à la suite de l'établissement par les capitouls d'impôts sur les marchandises à l'entrée de la ville. Le roi écrivit le 1er novembre 1557 à Pierre d'Assézat de se rendre à Paris la veille de Noël afin de se concerter sur les mesures à prendre pour relever le commerce français et assurer les libres transactions entre notre pays et l'étranger. On n'a pas de documents sur les détails de l'entrevue; mais d'Assézat dut bien défendre la cause de Toulouse puisque le roi supprima, autant qu'il le pouvait, les impôts qui accablaient le commerce : ce qui démontre le crédit et l'habileté diplomatique de notre compatriote.

Il était donc un personnage important. Il voulut avoir une demeure qui devait égaler en magnificence ou dépasser toutes celles de la Renaissance toulousaine. Il fit élever le splendide hôtel qui porte son nom par Jean Castagné, maître-maçon (acte du 26 mai 1555), sous la direction de Bachelier.

La construction en fut interrompue par les malheurs que la Réforme, dont d'Assézat avait ardemment embrassé la cause, fit fondre sur lui.

Banni en 1569, privé de sa noblesse, il fut dépouillé de ses biens qui furent confisqués et mis sous séquestre. Or, le cabal était resté indivis avec les enfants de Noël : il n'avait jamais rendu de comptes. Les biens ayant été saisis, ses neveux réclamèrent par requête au roi, le 29 janvier 1572, la somme qui leur était due sur l'héritage de leur père, soit 55,600 livres, et sur leur part des bénéfices du commerce de la maison jusqu'en 1569, soit plus de 200,000 livres. Les difficultés furent aplanies sans doute par le retour de P. d'Assézat qui rentra en grâce après son abjuration en 1572. Cependant il n'eut pas le temps de terminer son beau logis et il laissa à ses enfants, Jean et Pierre, le soin de l'achever.

Cet hôtel fut vendu en 1761 au baron de Puymaurin, puis successivement à d'autres propriétaires. Récemment légué à la ville de Toulouse par M. Ozenne, il a été habilement restauré par M. A. Deloume pour l'installation des Académies toulousaines, et il a donné l'hospitalité au premier Congrès provincial des Sociétés savantes en 1899.

On a vu plus haut que Pierre d'Assézat fit son testament le 14 août 1581 et mourut quelque temps après.

Sur Delpech, un autre Rouergat, dont le nom a figuré plusieurs fois dans les notes sur les frères Assézat, je n'ai que quelques mots à dire.

Pierre Delpech, d'Alayrac, eut quatre filles et un fils. Deux des filles

bunal de commerce de nos jours, avec droit de rendre la justice dans les différends entre marchands.

épousèrent, l'une Loys Albert, marchand à Espalion; une autre, Pierre Petron, notaire à Espalion; la troisième, Anne, épousa Noël Assézat, et la quatrième, Marie, épousa Bernard, le frère de ce dernier. Il quitta Espalion dans les premières années du seizième siècle et alla s'établir à Toulouse pour y exercer le commerce du pastel. C'est son exemple qui vraisemblablement y attira les frères Assézat qu'il s'attacha par les alliances que je viens d'indiquer plus étroitement encore que par les liens d'une commune origine. Il les associa à son commerce et vécut jusque vers 1540.

Son fils, Pierre Delpech, fut son héritier et le tuteur des enfants de Noël Assézat, son beau-frère.

En 1553, la Bourse des Marchands de Toulouse, à peine créée, le délégua pour porter au roi la somme de 30,000 livres tournois qu'elle prêtait pour aider à relever les finances de la France, épuisées par les guerres contre Charles-Quint et pour lui exposer les doléances du commerce toulousain contre les nouveaux impôts établis par les capitouls. C'est lui qui introduisit la requête des enfants de Noël pour la revendication de leur fortune après la confiscation des biens de Pierre d'Assézat.

Là se bornent mes renseignements sur les Assézat et les Delpech. Ils sont assez intéressants pour nous faire soupçonner, s'il en était besoin, l'importance des archives notariales au point de vue de l'histoire privée et de l'histoire générale, de l'esprit d'un temps et d'un pays. Avec quelques détails sur l'existence des assurances maritimes et le commerce du pastel au seizième siècle, les documents ci-dessus permettent de tirer des conclusions qui concernent l'Aveyron et Toulouse.

Ainsi le mouvement d'émigration qui entraîne aujourd'hui les riverains du Lot et les habitants de nos montagnes à tenter la fortune dans les grandes villes, et par où se révèle leur esprit entreprenant et industrieux, leur activité hardie qui n'exclut pas la prudence, ne date pas seulement de notre siècle; en remontant à quatre cents ans en arrière, on retrouve chez les montagnards du Rouergue le même caractère résolu, ouvert aux vastes entreprises, demandant la fortune aux grandes affaires, sachant l'acquérir par le génie de l'initiative et la conserver par la sagesse de l'économie. On constate que le mouvement d'émigration actuel n'est que la continuation d'un mouvement qui emportait déjà au seizième siècle des familles entières vers la grande ville; mais ce n'était point Paris comme aujourd'hui, c'était Toulouse qui exerçait alors sur nos compatriotes le plus puissant attrait.

C'est que Toulouse était une ville plus rapprochée de nous à l'époque des communications difficiles; c'est surtout qu'elle était prospère et éminemment commerçante au seizième siècle. Sa situation au milieu d'une région fertile, à l'ouverture des vallées des Pyrénées, entre les deux

mers, sur le bord d'un grand fleuve qui reliait vallées et plaines à l'Océan et facilitait l'écoulement de leurs produits, lui donnait ce privilège. Aussi y vit-on accourir de toutes les parties de la France et de toutes les nations des négociants qui venaient exploiter les produits du sol, principalement le blé et le pastel, et qui, par suite des communications directes entre Toulouse et Bordeaux, y trouvaient des débouchés très commodes pour expédier leurs marchandises à l'étranger, en Angleterre, dans les Flandres, en Espagne, etc. Leurs vaisseaux, en créant leur fortune, portaient au loin le pavillon national et faisaient rayonner partout le nom de la France.

Voilà comment les documents des archives notariales, qui paraissent d'un intérêt médiocre et bien particulier au premier abord, prennent, en nous révélant, par les faits et les hommes qui passent, l'esprit qui reste, un intérêt élevé et général, et nous permettent aujourd'hui de marquer plus fortement quelques traits anciens et persistants, on pourrait dire inaltérables, du caractère aveyronnais.

Marius CONSTANS.

***

Bibliographie. *Péché d'aveugle*, par M. Armand PRAVIEL. — 1 vol. de 236 pages. Paris, Perrin, 1905.

M. A. Praviel est un poète. Son nouveau livre est un poème lyrique en prose, magnifiant les célestes harmonies de l'année liturgique, de la Pentecôte à la Pâque. Il chante la succession de la vie du Christ se poursuivant à travers les fêtes annuelles, dont les psaumes et les rites annoncent, célèbrent et rappellent les actes souverains et sauveurs. Les cérémonies déroulent leurs solennités avec leurs symboles; les odes bibliques paraphrasées dévoilent leurs mystères, en résonnant dans les pages comme sous les voûtes des nefs sonores.

Le livre est écrit, on le devine, sous l'inspiration d'*En route* et de *La cathédrale*. Mais il est, je ne dirai pas plus sincère, car on ne peut douter de la sincérité d'Huysman, mais d'un élan plus spontané et plus simple, plus chaudement animé par l'esprit chrétien, surtout avec moins de prétention doctorale, comme de termes techniques et pédantesques. C'est un chant et non une description didactique. Telle évocation d'une procession faisant évoluer les robes blanches sur les pétales d'or des genêts, d'une église qui s'emplit le soir de Noël dans l'attente de l'Enfant divin, des sonorités de l'orgue inondant la nef profonde de ses jaillissements d'allégresse ou de ses tonnerres, pénètrent l'âme d'une irrésistible émotion en même temps qu'elles saisissent par la justesse du trait. Et tels personnages vivent au point de laisser deviner leurs modèles.

L'orgue, avons-nous dit. Et, en effet, la trame légère qui relie ces scènes

augustes est la simple histoire d'un organiste aveugle, passionné pour son art, ne vivant que pour sa mère, son instrument et son église, mais qui tombe dans la poignante torture de son isolement et dans le regret désolé des joies qui lui sont refusées, lorsqu'il s'éprend « d'une passion mystique s'épanouissant comme un bouquet de lis » pour une Sœur réparatrice qu'il a entendue jouer, en artiste inspirée, l'orgue de sa chapelle. Il en vient, dans son désespoir farouche, à douter de la bonté de Dieu, à l'accuser d'impuissance ou de cruauté. Puis après la mort de sa mère qu'il voyait inquiète sur lui dans ses derniers jours, ressaisi par une douleur, sainte cette fois, et par la paix consolatrice du ciel qui descend à travers les voûtes de l'église toujours ouverte à ceux qui pleurent, il exprime son repentir dans des termes qui semblent s'échapper du cœur d'un homme qui aurait commis les plus grands crimes, remonte avec ivresse devant son orgue abandonné, et meurt dans l'exaltation d'un saint délire en faisant résonner l'*alleluia* du jour de Pâques.

C'est certes un mérite de bon aloi de remplir trois cents pages avec un sujet si simple, sans fadeur et sans déclamation. Sans fadeur à coup sûr, car l'auteur est singulièrement hardi dans l'expression des plaintes de l'aveugle désespéré par la terrible puissance du mal accablant sans cesse les hommes deux mille ans bientôt après le Calvaire. C'est comme un écho des révoltes amères d'Alfred de Vigny :

> *Et je ne répondrai* que par un froid silence
> Au silence éternel de la divinité.

ou des blasphèmes de Mme Ackerman :

> Le dieu qui pouvait tout a voulu la douleur.

Sans déclamation aussi, car il tance fort vertement, parfois en termes un peu vulgaires et souvent injustes, certaines puérilités dévotieuses et aussi les imageries doucereuses et mignardes qui altèrent la gravité des antiques sanctuaires. Certes, les artistes et les gens de goût déplorent, comme lui, qu'elles soient venues prendre la place des œuvres ou des reproductions dez maîtres, d'une beauté plus sévère et d'un caractère bien autrement religieux. Ils regrettent aussi que de fades cantiques répandent trop souvent leurs pauvres rimes aux modulations monotones sous les voûtes austères avec lesquelles s'harmonise mieux le chant pénétrant et superbe des psaumes. Mais les foules ne sont pas toujours douées du sens de l'art, si elles ne cessent pas d'être agitées par celui du surnaturel et de l'idéal, que satisfait seule, avec ses pompes, ses consolations et ses élans vers le ciel, l'église hospitalière et familiale.

J. de L.

Ariège.

Société des Etudes du Couserans. Concours de 1906. Dans sa réunion trimestrielle du mois d'octobre, la Société a décidé de mettre au concours, pour l'année prochaine, le sujet suivant : *Monographie d'une seigneurie, d'une communauté ou d'une paroisse du Couserans, des origines à la Révolution.* Les Mémoires devront être adressés avant le 1er décembre 1906, terme de rigueur, à M. Commenge, secrétaire-archiviste, à Saint-Girons.

***

Escolo deras Pirénéos. Dans l'assemblée générale qu'elle a tenue à Saint-Gaudens le 13 septembre, l'*Escolo deras Pirénéos* a nommé président M. de Bardies, déjà président de la *Société du Couserans.* C'est un acte de bonne confraternité et un juste hommage rendu aux mérites de notre excellent collègue.

***

Bibliographie. C'est la seizième fois que l'*Almanac patoués de l'Ariéjo* vient souhaiter la bonne année à ses fidèles lecteurs. M. Gadrat n'a pas voulu que son pupille fût, cette année, indigne de ses aînés. Aussi le présente-t-il tout fleuri de devinettes, chansons, proverbes, recettes de bonnes femmes et facéties de tous genres, avec une superbe guirlande d'illustrations et croquis qui ne seront pas son moindre attrait. Puis il vient, dans une série de contes gascons ou languedociens, tantôt foudroyer nos vices, tantôt rire de nos travers. Mais toujours sa leçon est bien reçue et sa morale ne fâche aucun lecteur. *Castigat ridendo.* — « Per tres sous », il ne faut pas manquer l'occasion de devenir meilleur et de se faire, comme nos aïeux, une pinte de bon sang.

***

Stèle funéraire. Dans les travaux de construction de la nouvelle gare de Saint-Girons, on vient de découvrir une stèle romaine bien conservée : elle mesure 1m22 de hauteur sur 0m60 de largeur, et paraît être de marbre de Saint-Béat ; un éclat de la corniche qui s'était détaché a été retrouvé. Sur le latéral droit, un préféricule à panse godronnée ; sur la gauche, patère aux deux tiers enlevée.

L'inscription, en lettres capitales de la bonne époque et d'une régularité parfaite, fait connaître que cette stèle a été élevée à une fille par ses père et mère : « Aux Dieux Mânes. A la mémoire de Pompeia Primilla, fille de Quintus. Quintus Pompeius Avitus et Cominia Primilla, fille de Lucius, ses parents à leur fille très affectionnée. »

J. Sacaze a déjà signalé la famille Cominia dans ses *Inscriptions antiques des Pyrénées*, pp. 13 et 44.

***

En Ariège! Tel est le titre d'une brochure alerte et humoristique, écrite par un touriste jeune, féru de littérature, mais pas toujours documenté aux sources les plus sûres. C'est l'œuvre d'un lyrique enthousiaste de la grande nature, des rochers à pic, des bois mystérieux, des vallées sombres et des torrents qui mugissent. C'est un poète et pas encore un érudit. Quelques années encore, et, si M. Gaussens relit ces pages, il sentira le besoin de retoucher quelques chapitres faibles ou hardis, et nous regretterions qu'il ne le fit pas dans une prochaine édition. D. C.

Aveyron.

Bibliographie. M. F. de Barrau vient de publier le deuxième volume de sa collection qui a pour titre : *Galerie des Préfets de l'Aveyron.*

— La librairie Carrère vient de rééditer en un volume deux opuscules, aujourd'hui oubliés, qui eurent du retentissement dans le monde savant, au commencement du dix-neuvième siècle. L'un est une *Notice historique sur le Sauvage de l'Aveyron*, par l'abbé Bonnaterre (1800); l'autre un Rapport du Dr Itard, sur le même sujet (1806). Ils sont complétés par une comédie historique en vers (inédite) de Vaysse de Villiers, sur le même personnage. Ces opuscules montrent l'intérêt qu'offrit, vers le début du siècle dernier, au public et aux savants dans toute l'Europe, la question des origines de cet enfant, trouvé dans les bois de Lacaune.

***

Syndicat d'initiative. Le Syndicat d'initiative s'occupe de publier une nouvelle édition, revue et augmentée, de son *Livret-Guide illustré pour l'Aveyron*, dont l'impression artistique

si soignée a eu un succès très remarqué parmi les nombreuses publications de ce genre.

***

Musée. La Société des Lettres de l'Aveyron a reçu tout récemment un legs important de 20,000 francs, dû à la générosité d'un de ses membres, M. Elie Cabrol, fils du fondateur des établissements métallurgiques de Decazeville, décédé le 24 décembre dernier. Ce legs est destiné à attribuer des bourses aux jeunes gens du département qui suivent les cours des Ecoles des beaux-arts, et à l'achat d'œuvres d'auteurs et d'artistes aveyronnais.

***

Arts. On achève, sous la direction de M. Pons, architecte départemental, la restauration du vieux pont historique d'Espalion, un des plus anciens de France. Le mélange des styles qui le distingue déroute absolument toute tentative faite en vue d'assigner une date à sa construction. Les premières assises datent probablement de l'époque romaine, et sur elles a été réédifié plus tard, au Moyen-âge, le pont actuel. Il a la forme semi-gothique, à dos d'âne très prononcé ; le centre de l'arche principale présente les caractères de l'ogive primitive, alors que celui de ses voisines affecte presque les contours pleins de l'époque romane. C'est un monument remarquable qui attire immédiatement l'attention des touristes et des archéologues. Depuis longtemps, sa solidité était menacée par les affouillements incessants dus aux graves et fréquentes crues du Lot.

Une étude sur l'histoire de ce pont est actuellement publiée par M. Goninfaure, dans le *Bulletin* d'Espalion.

M. Constans.

Lot.

Musée de Cahors. Le Musée de Cahors, longtemps délaissé, a la bonne fortune de posséder depuis trois ans un conservateur très dévoué à sa tâche, M. Roubaud, professeur de dessin au lycée. M. Roubaud se préoccupe activement d'un aménagement méthodique des richesses possédées par le Musée ; il les munit soigneusement d'étiquettes, et il cherche en même temps à augmenter les collections dont il a la garde.

En 1905, un remaniement a été fait par lui pour permettre une intéressante création, celle d'un cabinet d'histoire naturelle.

Dans la même année, la section de peinture s'est enrichie d'un portrait en pied de Gambetta, par le peintre Layraud (don de l'État), et de plusieurs tableaux offerts par M. Abel Combarieu, secrétaire général de la Présidence de la République. Sous le portrait de Gambetta a été placée une vitrine contenant des autographes du grand tribun et divers objets lui ayant appartenu.

Enfin, dans la section de sculpture, mentionnons un autre don de l'État, le moulage d'une sculpture du douzième siècle de l'église de Souillac (Lot) représentant le prophète Isaïe.

***

Bibliographie locale. En toute région et tous les ans, il est rare que l'on n'ait pas à signaler l'apparition de quelque monographie locale. Le Lot a eu, en 1905, l'*Histoire de Lacapelle-Marival;* c'est l'œuvre consciencieuse d'un érudit, le Dr Cadiergue. L'auteur est maire de sa commune et il a tenu à faire connaître les hauts faits de sa petite patrie et de ses seigneurs.

Avec cet ouvrage, signalons aussi un travail important de M. l'abbé Edmond Albe, *La maison d'Hébrard et les maisons apparentées ou alliées.* M. l'abbé Albe, qui fut pendant deux ans chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome, a recueilli la plupart des documents de cet ouvrage aux archives du Vatican.

Enfin, mentionnons comme très intéressant aussi un travail de M. Paul Granié sur *La commune de Saint-Céré pendant la Révolution*, de l'ancien régime à thermidor. L'auteur a utilisé les archives communales.

Le *Bulletin de la Société des Études* a continué la publication de l'*Armorial quercynois*, de M. Esquieu, et a donné le commencement d'une *Analyse des registres municipaux de Cahors pendant la Révolution*, par M. Combes, et les premiers chapitres des études de M. Daymard sur le *Vieux Cahors.* J. F.

Lot-et-Garonne.

Musée. Restauration. Les bâtiments qui constituent actuellement le musée d'Agen comprenaient autrefois les trois corps de logis suivants : 1° l'hôtel d'Estrades; 2° l'hôtel de Vaurs (dénommé maison de Montluc); 3° la maison de Jehan Vergès, médecin et consul en 1566. Ces trois constructions étaient dans un grand état de

délabrement, à l'exception d'une partie de l'hôtel d'Estrades qui avait été restaurée. De grands travaux sont actuellement en voie d'exécution, sous la direction du Comité des monuments historiques et d'après les plans de M. l'architecte Rapine. Ils comprennent : 1° le grattage des murs de la façade ouest donnant sur le jardin, qui a permis de mettre à jour une construction des plus solides faite avec goût, où dominent des moellons de moyen appareil, encadrée par des assises de briques et percée de fenêtres à meneaux ; 2° l'exhaussement de la partie de la toiture qui se rattachait à la muraille ouest de l'hôtel de Vaurs ; 3° la reconstruction en briques d'une tourelle à clocheton où se trouvait l'escalier de ce dernier hôtel ; 4° la réfection des larges créneaux qui en surmontaient la toiture, et la restauration à peu près complète de la tour carrée, très large, qui occupait la partie sud et qui était percée de quatre fenêtres à meneaux, constituant ainsi quatre étages.

Dans son ensemble, la restauration, qui était très difficile, est de bon goût. Les constructions restent sans doute massives et lourdes, car elles ont été élevées surtout en vue de la défense. Toutefois, la façade qui a vue sur la place de la Mairie aura un aspect tout à fait nouveau, grâce aux fenêtres Renaissance assez habilement rétablies malgré leur mutilation. La façade nord n'a pas encore été touchée.

***

Archives. Construction. Bientôt s'élèveront de toutes parts, à Agen, des constructions nouvelles : les Archives, la Préfecture, le Théâtre, l'hôtel des Postes vont être bâtis presque simultanément. Un bâtiment isolé et spécial va être d'abord affecté aux Archives du département. L'emplacement comprend une partie des anciens communs de la Préfecture incendiée et une partie de la place du Grand-Séminaire. Les plans sont terminés : ils sont l'œuvre de M. Courau, architecte, qui a eu la bonne inspiration de tenir compte des indications de M. l'archiviste. Le nouveau bâtiment sera fort simple. Le clou de la construction consistera dans l'adoption du ciment armé, utilisé pour les rayons et les étages des Archives, et dans l'introduction d'un plancher en fonte ajouré et à plaques de verre, formant balcon autour des rayons.

***

Agrandissement du dépôt. Les Archives départementales vont, en outre, s'enrichir d'une grande partie des documents antérieurs à 1790 qui se trouvaient jusqu'ici au palais épiscopal. Ces documents, propriété de l'Etat, présentent un intérêt des

plus grands non seulement pour l'histoire du clergé agenais avant 1790, mais aussi pour l'histoire économique de l'Agenais au dix-septième et au dix-huitième siècles.

***

Bibliographie. *La Peste en Agenais au dix-septième siècle*, par le Dr Couyba. Villeneuve-sur-Lot, R. Leygues, 1905.

Le volume de M. Couyba est un gros travail de 329 pages. L'auteur est un chercheur opiniâtre. Il a mis à contribution toutes sortes de matériaux de première main : Archives départementales, Archives municipales, registres paroissiaux, minutes notariales. Les dix chapitres du volume font une description détaillée de la peste qui, de 1605 à 1653, causa les plus grands désastres en Agenais. En 1628, 1629, 1631, « l'année de la désolation », en 1652, 1653, la mortalité fut énorme. A Agen, plus de six mille six cents personnes périrent de 1652 à 1653. « On comptait jusqu'à quatre vingts malades frappés par jour », et « on fut obligé d'arrêter cinq fossoyeurs supplémentaires ». Les petites paroisses étaient également frappées. « En 1628, à Moirat, au sud d'Agen, où la moyenne de la mortalité était de vingt-trois par an, on eut, en octobre, cinq à six décès par jour. Le 12 octobre il y en eut douze. »

M. Couyba passe ensuite en revue tous les moyens de défense usités contre le terrible fléau : l'hygiène, la police générale, l'organisation des divers services des morts, la construction des huttes pour pestiférés, sans oublier le « dévouement et ses martyrs ». Les chirurgiens et les franciscains se distinguèrent ; les premiers allaient soigner les malades vêtus de « leurs longues blouses grises » ; les seconds couraient, « le crucifix à la main, dans les maisons suspectes ou infectes ».

La partie la plus originale du livre est celle où l'auteur expose les causes, les premiers symptômes, le développement de la maladie et la mort des malades. Pour lui, la peste était la peste bubonique de nos jours. Contre elle, on essayait, le plus souvent sans succès, toutes sortes de remèdes : le tabac, l'aloès, la myrrhe, et aussi la « rue, la sauge, le sureau et la cannelle infusés dans le vin blanc ». L'eau de mélisse était très recommandée, ainsi que la « thériaque, le contrayerva, la confection d'hyacinthe », etc., etc., sans compter les pommades et onguents divers, les grenouilles, la corne et le cœur de cerf.

M. Couyba termine par un aperçu sur les idées médicales de cette époque, où les savants « appliquaient empiriquement leurs observations, sachant le comment et ignorant le pourquoi »... car ils ne connaissaient pas « la recherche du déterminisme des phénomènes ».

Histoire de Messire Claude Joly, évêque et comte d'Agen (1610-1678),

par Mgr Hébrard, vicaire général d'Agen, complétée et achevée par M. le chanoine Dubourg, curé de Layrac, — 1 vol. in-8°, 541 pages.

Mgr Hébrard a écrit une partie de cet ouvrage et laissé des notes qui ont été mises en œuvre par M. le chanoine Dubourg. Claude Joly fut, avec Mascaron et François Hébert, une des plus grandes figures de l'épiscopat agenais. Ce fut un réformateur; il voulut modifier la façon de vivre du clergé agenais qui n'observait ni la discipline ni les canons ecclésiastiques. Il rencontra de nombreuses difficultés qui lui furent suscitées par le chapitre et par les consuls. Les auteurs racontent, dans ses détails les plus minutieux, la vie de cet évêque.

Il fut d'abord curé de Saint-Nicolas-des-Champs. Devenu évêque, il fit de nombreuses visites pastorales, prodiguant ses discours et ses prônes, multipliant les synodes diocésains, « combattant partout les abus et les scandales ».

Le livre est intéressant, mais il est trop touffu. Les derniers chapitres cependant peuvent être utilisés pour l'histoire générale du protestantisme français.

L'ouvrage est orné d'une phototypie d'un très beau portrait de Claude Joly, gravé par Nanteuil.

***

Revue de l'Agenais. Le dernier numéro de l'année 1905 renferme, sous le titre : *Additions et rectifications à la bibliographie de quelques écrivains agenais*, des détails tout à fait inédits sur Florimond de Raymond, auteur agenais du seizième siècle. Cet article sera continué, durant l'année 1906, par d'autres rectifications sur Blaise de Montluc, Antoine de la Pujade et Cortète de Prades. M. E. Labadie insiste surtout sur une édition très peu connue de l'*Erreur populaire de la papesse Jane à Bordeaux*, par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roy, 1587, avec privilège. GRANAT.

Basses-Pyrénées.

L'Exposition artistique. Le 15 janvier s'est ouverte à Pau l'exposition annuelle de la Société des Amis des Arts. Plus encore qu'à sa nouvelle installation dans un local situé au cœur même de la vie mondaine, le grand succès de ce salon est dû à sa belle tenue artistique. Le public des dimanches s'arrête surtout devant la toile de M. G. Claude, *Henri IV et l'ambassadeur*, où il se plaît à contempler *lou nouste Henric* « à quatre pattes », avec le petit

prince sur son dos, œuvre d'ailleurs très consciencieusement peinte, qui a sa place marquée au Musée municipal. Toutefois, les visiteurs de la semaine préfèrent, il me semble, la charmante *Rêverie* de M. Ernest Bordes, harmonieuse figure féminine sur fond de paysage, qui rappelle la manière des admirables Anglais de la fin du dix-huitième siècle ; — le petit dessin où notre subtil Willette a fait tenir tant de joliesse gamine et de fantaisie ; — l'excellente *Matinée brumeuse* de Mlle Delasalle, un coin des bas quais de Paris, dans une atmosphère gris-verdâtre d'un très juste effet ; — la grande toile de M. Zier, *la Civilisation et la Vérité*, œuvre où la froideur et la convention sont rachetées par la magistrale exécution d'une figure de femme nue. Ce sont là, je crois, les *clous* de ce salon, où l'on trouve néanmoins nombre d'autres envois intéressants. Parmi les paysages, j'ai beaucoup aimé les deux toiles de M. Kouznetsoff pour leurs harmonies douces et la belle sensation d'espace qu'elles procurent ; les parcs mélancoliques de M. Fournier, chantre de la cité des eaux et des feuilles mortes ; les effets de soleil breton de M. Chabas ; *le Soleil dans le givre* et *le Coin d'étang* de M. Madeline, d'un impressionisme très aigu ; *la Rivière dans les bois* de M. Alfred Smith, symphonie de verts printaniers ; *le Coucher de soleil* de M. Wielhorski, tout vibrant de lumière décomposée ; *le Parc Montsouris* de M. Furt, avec son éclairage simplifié qui précise heureusement les contours ; le clair *Coin de rivière* de M. Gueldry ; *les Dernières feuilles* de M. Lizal, d'un ton automnal très juste ; les *Gave de Pau* de MM. Prins et Nozal, et, de ce dernier, un joli coin de la vallée d'Aure.

Dans les œuvres de « genre », signalons *le Vieux pêcheur parisien* de M. Guinier, d'une facture probe et solide ; *la Fillette en prière* de M. Bellemont ; *le Déclin du jour* de Mlle Michaud, excellent conflit de lumières sur des fleurs et un visage de femme ; *les Mendiants* de M. Jammes, de Toulouse, remarquables par l'entente des poses et l'opposition des couleurs ; la claire *Baigneuse* de Mme Mac-Monnies ; de M. Benoît-Lévy, *le Cabaret de la Bonne-Espérance*, qui eût gagné à être de proportions plus réduites. Il y a de la vigueur dans *Frontera Azul* de Mlle Moch, et beaucoup de spontanéité dans son *Audition d'élèves ; le Chameau* de M. Morisset, qui nous montre un bambin chevauchant un de ces hybrides des Grands Magasins, qui tiennent à la fois du chameau, de l'âne et de la chèvre, se recommande par un bon éclairage d'appartement ; il faut louer aussi les intérieurs d'église de MM. Gautier et Rigaud. M. Desvallières a inutilement faisandé *l'Odyssée*, dans sa *Nausicaa*, dont la composition est d'ailleurs intéressante. Il y a beaucoup de saveur et de vie dans les envois de M. Truchet ; quant au dessin de M. L.-E. Fournier, *Amoureuse*, c'est une chose exquise. Citons

encore de bons envois de MM. Arcos, Biessy, Brunet, Debat-Ponsan, Masson, Roy, Thomas, Timmermans et du maître Iwill, qui est toujours... Iwill. Dans la sculpture et l'art décoratif, je signalerai la *Thérèse* de M. Brou, les *Bretonnes* (céramique Lachanal) de Mlle Jozon, les profils de M. Poublan et le fier buste de *Dévéria* par M. Cros.

Ces deux derniers artistes, ainsi que M. Bordes, dont j'ai loué plus haut *la Rêverie*, appartiennent au département des Basses-Pyrénées, représenté ici par une honorable pléiade de peintres, parmi lesquels je citerai : MM. Geisse, dont on admire sept aquarelles très prime sautières; Labrouche, qui expose une maison navarraise et un paysage orthésien d'un ton très juste et d'un flou non sans charme; Castaing, avec une fillette au piano, œuvre toute d'intimité; Pépin, avec deux fines aquarelles; Marianne, dont l'intéressant pastel est malheureusement bien mal placé; Aguerregaray, Vérité, etc.

***

Les Concerts. Le changement de direction des concerts classiques du Palais d'hiver a vivement ému la société paloise, qui s'est scindée en deux camps, les *Brunellistes* et les *Pennequinistes*, dont les batailles courtoises ont animé les jours de réception de ce mois de janvier. Les Brunellistes sont les plus ardents et les plus nombreux, et c'est justice, car le maëstro Brunel, remplacé aujourd'hui par le maëstro Pennequin, directeur des concerts de Sainte-Cécile de Bordeaux, a bien mérité de notre petite patrie, ayant réussi, à force d'énergie et de ténacité, à créer, avec des éléments de second ordre, un excellent orchestre, et, ce qui est aussi méritoire, à former un public de *dilettanti*, auquel il put imposer sans douleur les œuvres symphoniques les plus élevées. Tout en exprimant l'espoir de son prompt retour, disons que les trois concerts dirigés jusqu'ici par son remplaçant ont été fort remarquables et très appréciés. Une part de ce succès revient d'ailleurs à M. Brunel, puisque les principales œuvres exécutées l'avaient été de son temps; mais il a paru que M. Pennequin poussait peut-être plus loin que son prédécesseur le souci des nuances. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas lieu d'être inquiet de l'avenir de nos saisons musicales, que cet avenir soit assuré par l'un ou par l'autre de ces deux maîtres. Et c'est bien quelque chose.

M. L.

Hautes-Pyrénées.

La nouvelle Mairie. La ville de Tarbes manquait jusqu'ici de monuments dignes d'un chef-lieu. Elle ne pouvait guère offrir à ses visiteurs que son ancienne et massive cathédrale ou « sède », château fort autant qu'église.

Déjà, depuis une dizaine d'années, soucieuse de l'embellir et de l'orner, la municipalité tarbaise avait demandé à des artistes bigourdans quelques-unes de leurs œuvres. La fontaine (dite monumentale !) de la place Marcadieu, le groupe de *l'Inondation* de Mathet sur la place Maubourguet, enfin l'énergique *Danton* de Desca, avec ses remarquables bas-reliefs en marbre blanc, édifié place de la République, avaient fort heureusement rompu avec la banalité de l'ensemble de la ville.

Il manquait pourtant l'essentiel : les édifices publics. Un *Lycée* biscornu et hétérogène, fait de pièces et de morceaux, les uns récents, les autres antiques, tous médiocres et mal venus, avec des classes obscures et malsaines, quelques-unes s'égayant même d'une végétation parasitaire et très vivace ; — un « *Hôtel* » *des postes* ramassant tous ses guichets dans une salle basse, mal éclairée, large à peine de 3 mètres et longue de 4 ; une *Mairie* branlante de la cave au grenier, vermoulue au point qu'il devenait périlleux de pénétrer dans ce monument et que toute réunion y était désormais impossible ; — enfin, comme *Théâtre*, un ancien cirque en planches, lamentable par sa nudité, inquiétant par son architecture, — voilà ce qu'au vingtième siècle la ville de Tarbes possédait comme monuments !

Grâce à l'actif dévouement de son chef, M Magnoac, le Conseil municipal de Tarbes résolut de consacrer à la construction de plusieurs édifices les économies budgétaires qu'une administration vigilante sait aujourd'hui réaliser. Il ne put pas se résoudre à construire un Lycée neuf, un vrai Lycée moderne, situé en pleine campagne, ainsi que certains le proposaient. Il préféra conserver l'ancien emplacement, tout en donnant, le plus largement possible, l'air et la lumière. Quelques-uns des bâtiments qui remontent à l'ancien Collège des Doctrinaires ont été laissés debout... Les classes, les dortoirs, la façade sont neufs. On peut adresser des critiques de détail à ces travaux : dans l'ensemble on doit reconnaître que le « nouveau » Lycée sera plus hygiénique, plus cohérent et moins disgracieux que l'ancien.

Le Conseil municipal ajourna la construction d'un Théâtre et celle d'un Hôtel des postes — dont les plans sont cependant prêts. Il préféra commencer par celle de la Mairie. Cet édifice est aujourd'hui presque terminé et déjà on y a installé tous les services. Fait en pierre blanche,

couronné par un gracieux campanile, il a un aspect fort imposant, et, ce qui vaut mieux encore, il répond à toutes les exigences modernes. Tarbes possède avec lui un « beau monument ». Son édification a nécessité d'assez gros déblaiements. L'ancienne place, très exiguë, de la « Portète » (la petite porte du château) est devenue la place spacieuse de la République. Là s'élevait jadis le château des comtes de Bigorre, orné d'une tour monumentale. Là finissait la ville proprement dite, dont l'église de Saint-Jean et sa petite place formaient le cœur. Là aboutissaient les remparts et les « fossés », grands et petits, dont deux rues portent encore le nom aujourd'hui. Au centre, une artère principale, actuellement nommée, du nom d'un bienfaiteur tarbais, rue Brauhauban. Au delà, le bourg et la Sède du côté occidental; à l'orient, l'immense enclos des Carmes, couvent, cimetière, chapelle, etc... aujourd'hui fondu dans le quartier industriel du Marcadieu.

On voit que la construction de la nouvelle Mairie a « défiguré » de façon sensible la topographie de la vieille cité tarbaise, qu'il était encore facile de se représenter il y a quelques années. D'ailleurs, notre époque marquera pour Tarbes une transformation profonde. De nouveaux quartiers se créent, des rues nouvelles sont percées. C'est vraiment une cité neuve qui se construit, et, on peut le dire, sur un terrain presque neuf. Que restait-il, en effet, à la capitale de Bigorre après les ravages de la guerre de Cent Ans, après les désastres et les pillages des guerres de religion?... Un chapitre important s'ouvre donc, avec l'érection de la Mairie, dans l'histoire de Tarbes : il nous a paru bon de le souligner.

***

La *Revue des Hautes-Pyrénées*. Sous le titre de *Revue des Hautes-Pyrénées*, paraît à Tarbes, depuis le 1er janvier 1906, une publication mensuelle, consacrée à l'histoire du département et des pays qui l'ont formé.

Son programme est le suivant : « Vulgariser l'histoire lointaine ou toute proche de notre petite patrie; en recueillir les us et coutumes, les légendes et les chansons; en étudier les monuments célèbres; publier les principaux documents sur la Bigorre, les Quatre-vallées et le Nébouzan; rééditer les publications oubliées et rarissimes, analyser les ouvrages nouveaux relatifs au pays, ainsi que les études éparses dans les journaux et les revues... »

Les rédacteurs ajoutent : « Il est bien entendu que nous ne nous limitons pas à l'ancien régime. L'histoire de la Révolution et celle des temps modernes tiendront dans notre *Revue* la place qui convient. Nous accueillerons même volontiers les études traitant des intérêts actuels du

département. Enfin, chaque numéro comportera une éphéméride des événements généraux ou locaux du mois écoulé, qui formera pour l'avenir un *memento* précis et complet.

« La *Revue* ne présentera aucun caractère politique ou confessionnel. Nous estimons utile que des collaborateurs d'opinions diverses puissent mettre au jour en un effort commun le fruit de leurs études sur le pays... Nous prétendons exposer la vérité de l'histoire avec une sérénité et une courtoisie parfaites. »

Avec un tel programme, nous ne doutons pas que cette nouvelle *Revue* ne reçoive dans la Bigorre le meilleur accueil. L. CANET.

***

Syndicat d'initiative. Le Syndicat d'initiative des Hautes-Pyrénées s'est réuni le 7 janvier 1906 dans une salle de la mairie de Lourdes, sous la présidence de M. Pédebidou, sénateur du département.

M. Cazenavette, secrétaire général du Syndicat, donne lecture de son rapport, où il expose les résultats obtenus pendant la campagne 1905. On n'a pu établir les quatre lignes de *cars pyrénéens* projetées (Bagnères-de-Bigorre et Arreau, Lourdes, Argelès, Luz-Tourmalet). Les voituriers, si nombreux pourtant en cette région, se sont refusés à tenter l'aventure ou ont exigé des subventions que le Syndicat ne pouvait accorder. La grande ligne Bagnères-de-Bigorre, Arreau, Luchon a été maintenue dans les mêmes conditions qu'en 1904.

M. Cazenavette explique pour quelles raisons le *Carnet-Guide*, imprimé à 25,000 exemplaires, n'a été distribué qu'au début du mois d'août. Ce retard, d'ailleurs, n'a aucunement nui à son succès. Il termine en montrant que le groupement des Syndicats d'initiative en Fédérations peut seul donner à leur action une efficacité véritable.

M. Cazenavette donne ensuite lecture du rapport de M. Mieille, retenu chez lui par une indisposition. M. Mieille, délégué du Syndicat à la réunion préparatoire de la Fédération du Sud-Ouest, fait l'historique de la Fédération du Sud-Centre, à laquelle jusqu'ici le Syndicat des Hautes-Pyrénées était affilié. Il rappelle les services rendus par cette Fédération et expose pour quelles raisons leur « séparation à l'amiable » s'impose, maintenant qu'une Fédération régionale est en voie de formation.

La discussion est ouverte. L'assemblée décide à l'unanimité :

1° Le Syndicat d'initiative des Hautes-Pyrénées fait partie de la Fédération du Sud-Ouest; il accepte les statuts discutés et adoptés par ses délégués, sauf approbation définitive par le Conseil d'administration ;

2° Il reste toujours affilié à la Fédération du Sud-Centre, et ne se sépa-

rera de cette dernière, conformément aux décisions de l'Assemblée générale du 12 décembre, que lorsque la Fédération du Sud-Ouest aura organisé définitivement un groupement suffisamment important, rattaché par un lien confédéral étroit à la Fédération du Sud-Centre.

Tarn.

Union artistique tarnaise. Une exposition, artistique et archéologique tout ensemble, qui s'ouvrit le 26 novembre et ne se clôtura qu'aux environs du premier de l'an, a eu lieu dans la ville d'Albi. Le comité de l'Union avait eu l'heureuse pensée de réunir, dans les pas-perdus de la salle des assises, tous les dessins, toutes les photographies rappelant un coin disparu du vieil Albi. Grâce au concours des collectionneurs albigeois et toulousains, le succès dépassa toutes les espérances.

C'est surtout à une exposition des œuvres de Léon Soulié qu'avait songé l'Union artistique. Soulié n'avait-il pas été en quelque sorte, pendant cinq ou six ans, le dessinateur quasi officiel de la ville d'Albi? Son crayon, d'une fécondité inlassable, en a croqué tous les coins pittoresques : la cathédrale vue sous tous ses aspects, le panorama prestigieux de la rive droite du Tarn, qui fait songer aux bords du Tibre à Rome; celui non moins merveilleux de la rive gauche où se dresse, tel un palais électoral de la vieille Allemagne, le donjon de l'archevêché ; cette antique place des *Amarels* avec son puits autour duquel, suivant une chanson du seizième siècle peut-être, tourna et tourna la *cabaleto* qui emportait le somnolent curé de Carlus; ce pont qui semble s'affaisser sous le poids de bientôt neuf siècles ; ce calvaire du Castelviel, qui ne revit que dans les souvenirs des Albigeois sexagénaires; ces rues tortueuses où le soleil ne se risque jamais; ces maisons à pans de bois au galetas desquelles bâillent les *souleillès*, etc., etc.

Or, l'Union artistique avait rassemblé près de cent cinquante vues du vieil Albi, jalonnant, pour ainsi dire, l'histoire des transformations de la cité, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. De ces vues, presque la moitié était due au crayon de Soulié.

Cet artiste est quelque peu oublié des Toulousains. Au lendemain de sa mort malheureuse, — on sait qu'il se jeta du haut du clocher de Saint-Sernin, le 5 mai 1862, — *la Revue de Toulouse et du Midi de la France* lui consacrait une étude critique des plus intéressantes. Nulle part peut-être la sûreté du coup d'œil, la dextérité de la main, le sentiment de la poésie qui s'exhale des choses, et l'harmonie de leurs plans successifs, ne se sont manifestés avec plus de force et d'éclat que dans le vaste

Panorama du faubourg du Bout-du-Pont, pris en avant de l'ancien Calvaire, une composition de 3 mètres de large sur 1m20 de hauteur, que Boilly n'a jamais connue. Dans ce dessin se résument, nous semble-t-il, toutes les qualités du célèbre dessinateur. Rien ici, rien que le trait à la plume, qui aide Soulié à traduire l'impression grandiose de ce paysage unique. Et cependant, pas un détail ne lui a échappé, pas une ombre, pas un jeu de soleil; c'est une photographie, mais avec la vie, l'âme en plus. Par la simplicité de l'effet, par la franchise du parti-pris, comme l'écrivait Boilly d'autres dessins qu'il étudiait, Soulié atteint, dans cette œuvre, à la grandeur magistrale des dessins de Granet.

Nous ne nous attarderons pas à décrire les autres œuvres de Soulié — nous l'avons fait ailleurs — : dessins gouachés ou rehaussés, croquis d'enfants merveilleux de vie, peintures, etc. Au reste, Soulié ne constituait pas l'unique attrait de l'exposition d'Albi. Voici la *Carta pencha* du seizième siècle, empruntée aux archives communales, qui nous montre la porte de Verdusse et toute cette partie de la juridiction de la ville qui s'étendait jusqu'à la porte fortifiée de Puygouzon. Ce très original document voisinait, dans la même vitrine, avec le cartulaire nº 7 où Bourguignon, le peintre consulaire d'Albi, peignit les consuls du seizième siècle, et dont presque chaque page est ornée de délicates miniatures représentant les armes parlantes des administrateurs de la cité. Tout à côté, on admirait une vue d'Albi, en 1642, gravée à l'angle d'une carte du diocèse, de la même époque.

Voici encore le plan d'Albi, dressé par Larroche à la fin du dix-huitième siècle, et gravé par Chalmandrier, sous l'inspiration du cardinal de Bernis. Mariès, à qui l'on doit la création de la rue qui porte son nom, était représenté par une *Vue générale d'Albi*, à l'encre de Chine, des premières années du dix-neuvième siècle.

Après l'œuvre de Soulié, il n'en était pas de plus considérable que celle du très distingué président de la Société archéologique du Midi de la France, M. Jules de Lahondès, un archéologue doublé d'un artiste. Il est, de plus, un Albigeois authentique, et la tumultueuse Garonne ne lui a pas fait oublier le Tarn, fauve et bruyant. Aussi, c'est avec un amour filial qu'il a fait revivre la cathédrale et la place de la Sile de son temps, cette si pittoresque place dont les couverts latéraux ont peut-être retenti des pas de Simon de Montfort. M. de Lahondès était représenté par une aquarelle et six dessins rehaussés.

Notre artiste local, M. Liozu, s'était réservé pour l'exposition de Castres ; il n'exposait que trois dessins, mais des dessins dont son crayon seul est capable : *la Rue des Catherinettes*, qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir; *l'Entrée de la rue de Foissants* et *la Rue de Foissants*, à qui la construction du marché couvert a été si fatale.

Au cours de cette rapide chronique, nous n'avons pu que noter les œuvres les plus intéressantes. Mais on peut dire que l'Union artistique a fait passer sous les yeux des visiteurs de son exposition, comme en une sorte de kaléidoscope, le vieil Albi depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. Elle a voulu faire mieux encore. Pour conserver le souvenir vivant de son exposition de 1905, elle prépare le catalogue illustré des principales œuvres exposées.

Nous en recauserons. ALBIENSIS.

Tarn.

Exposition artistique tarnaise. (Section de Castres.) L'exposition organisée à Castres par l'U. A. T. vient de fermer ses portes avec un concert très réussi et un discours de clôture que prononça un des membres de son comité, M. le Dr Charles Vidal. Nos lecteurs en trouveront le texte ci-dessous :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« La dernière heure de notre exposition ayant sonné, j'ai été choisi par mes collègues du bureau pour prononcer le discours de clôture. Rien ne me désignait cependant pour un pareil honneur, si ce n'est mon amour de l'Art et de notre petite patrie.

« Oh ! ne craignez rien : l'expression de *discours de clôture* est de pure forme. Je serai bref et n'abuserai pas, Mesdames, de votre patience et de votre bienveillante attention. Ce serait très mal, car « étant la plus exquise incarnation de la Beauté », comme l'a si bien dit André Theuriet, vous êtes « de droit les fées et les inspiratrices de la Poésie » et de l'Art, — et l'Art n'admet pas les longueurs.

« Vous me permettrez cependant de vous rappeler succinctement quelle fin se proposèrent les fondateurs de la section castraise de l'Union artistique tarnaise et de dresser en quelques mots le bilan de l'œuvre accomplie.

« L'Union artistique s'est donné la mission de favoriser à Castres le progrès des arts, des sciences et des lettres, d'en propager le goût par des expositions publiques de peinture, sculpture, dessin, gravure, architecture, photographie, art industriel, par des auditions musicales, etc.

« Aussi, dès son origine, eut-elle le privilège d'attirer l'attention. Il ne pouvait qu'en être ainsi. De tout temps, en effet, le goût du beau fut un des caractères de l'esprit local, et les fondateurs de l'Union artistique n'ont fait que renouer la tradition des vieilles associations littéraires, scientifiques et artistiques, dont s'enorgueillit jadis notre cité.

« Une telle œuvre, dans de telles conditions, devait réussir et, je crois pouvoir l'affirmer hautement, elle a réussi.

« Après les travaux préliminaires indispensables, l'Union artistique fut solidement constituée. Le dévouement et l'activité éclairée de l'un de nos membres que je n'ai pas besoin de nommer, car vous le connaissez tous, rendirent l'exposition viable. Il fallut, pour cela, une correspondance énorme et de nombreuses démarches; mais un prestigieux succès dédommagea de tant d'efforts. Les nombreux objets d'art réunis dans cette enceinte en témoignent. Peinture, sculpture, art industriel, photographie, il y a de tout, et, dans chaque genre, des spécimens de valeur.

« Néanmoins, cela ne suffisait pas; aussi, pour compléter cette manifestation d'art, nos musiciens castrais et albigeois organisèrent-ils quatre concerts qui prouvèrent, une fois de plus, que le chant, la musique et la poésie sont les éternels charmeurs.

« Cependant, stérile eût été ce labeur si nous n'avions trouvé un appui dans votre empressement à venir visiter cette exposition, à venir écouter nos concerts, et si la presse locale et régionale ne nous avait gracieusement ouvert ses colonnes.

« Aussi, est-ce pour l'Union artistique plus que le payement d'une dette, mais encore une grande satisfaction de dire merci, le dernier jour de cette exposition, à tous ceux qui lui apportèrent leur concours matériel et moral et, en son nom, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous remercier d'être accourus à notre appel pour accomplir un pèlerinage vers la terre de l'Idéal.

« Notre récompense est dans votre empressement qui nous fit connaître le succès et qui nous permet d'espérer que cette manifestation d'art suscitera les ardeurs, provoquera les rivalités fécondes pour le perfectionnement artistique de notre petite patrie, et, en augmentant son charme savoureux, nous rendra plus fiers d'elle et nous la fera aimer davantage. — Donc, merci et au revoir. »

Tarn-et-Garonne.

Benedict Prévost. Nous avions omis de signaler, dans le dernier numéro de la *Revue*, la cérémonie qui avait eu lieu, tout simplement d'ailleurs et sans tapage, sous les auspices de la Société d'agriculture de Tarn-et-Garonne, en l'honneur de Benedict Prévost. Au début du siècle dernier, ce Génevois, devenu Montalbanais par plus de trente ans de résidence, professait les sciences physiques et naturelles à la Faculté de théologie protestante ; son insigne honneur fut de

découvrir les causes et la nature de la *carie* du blé, ou charbon, qui faisait le plus grand mal dans cette région agricole. L'emploi du sulfate de cuivre, qu'il a indiqué, à la suite de ses recherches, pour combattre le fléau, en est resté le traitement le plus efficace. Un médaillon placé sur la façade rouge de la Bourse de Montauban, et qui est dû à un artiste moissagais, M. Abbal, rappellera le souvenir de ce savant presque inconnu, qui fut, vraiment, un homme de bien.

***

Syndicat d'initiative. Les journaux nous ont appris qu'un Syndicat d'initiative se formait à Montauban. A deux reprises déjà, paraît-il, quelque chose a été fait dans ce sens, mais rien n'a duré. A voir pourtant le nombre de Sociétés de tous genres qui existent ici, ou qui y naissent et y meurent, on s'aperçoit bien que ce n'est pas l'initiative qui manque; mais les luttes héréditaires semblent avoir laissé dans les esprits des sentiments de défiance qui font obstacle à l'effort collectif et empêchent toute cohésion entre membres d'une même association. L'*Escolo carcinolo*, qui conserve et cultive la langue et les traditions de la petite patrie, dans son désir de la faire aimer et connaître davantage, a pris l'affaire en mains : elle peut y apporter une solution intéressante en faisant appel à toutes les personnes de bonne volonté.

L. I.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 4351

CONTES POUR COCO

L'ANE DE BETHLÉEM

Tu m'as demandé un conte, mon cher petit Coco, et comme je sais que tu aimes les bêtes, c'est l'histoire d'un âne que je vais te raconter.

Cet âne habitait à Bethléem, un petit village situé très loin d'ici, dans un pays qu'on appelle la Judée. Il appartenait à un pauvre vigneron qui l'employait à porter ses outils quand il allait travailler à sa vigne, et, la journée finie, à rapporter les fruits mûrs de son enclos : des figues, des prunes qu'il mettait sécher sur des claies au soleil afin d'avoir des provisions pour l'hiver.

Or, un soir du mois de décembre, — il y a bien longtemps de cela, — l'âne était rentré comme d'habitude dans l'étable où il logeait à côté d'un bœuf, son camarade de travail. Ils avaient soupé tous les deux, et le bœuf, qui était vieux et fatigué, n'avait pas tardé à s'endormir sur sa litière. C'était, d'ailleurs, un animal aussi pesant d'intelligence que d'allure, et sa conversation n'avait pas grand intérêt. L'âne, plus jeune, curieux et espiègle de son naturel, s'amusait à écouter ce qui se passait dans l'étable et dans la rue. Des souris, des rats trottinaient près de lui dans la paille, et, de la rue, venaient des appels, des disputes de passants, car c'était jour de foire le lendemain à Bethléem, et il y avait grand tapage autour des auberges et des cabarets. Mais à mesure que la nuit s'avançait, le silence

se faisait dans le village, et le petit âne, n'entendant plus rien, s'était endormi à son tour.

Quand il s'éveilla au bout d'un moment, il s'aperçut que, pendant son sommeil, des voyageurs s'étaient installés dans l'étable : un homme chauve, avec une longue barbe, et une toute jeune femme, si jolie et l'air si doux qu'on ne se lassait pas de la regarder. Tous les deux étaient penchés sur un poupon qu'ils avaient couché dans une crèche très basse qui servait pour les chèvres quand le vigneron en possédait.

Et cet enfant était le petit Jésus qui venait de naître, sa maman la sainte Vierge, et saint Joseph, son père nourricier.

Mais l'âne ne savait pas qui ils étaient. Et il s'étonnait, n'ayant jamais vu chose pareille, de l'auréole qui rayonnait autour de la tête de l'enfant et qui éclairait toute l'étable. En même temps, une musique, un concert de voix accompagnées par des instruments d'une suavité angélique se faisait entendre, et l'âne avait beau tourner la tête de tous les côtés, il ne voyait pas les chanteurs ni les musiciens. Qu'est-ce que tout cela voulait dire et quels pouvaient être ces intrus ? Notre ami se méfiait un peu de cette fantasmagorie. Mais chaque fois que l'Enfant levait les yeux vers lui, il y avait une telle bonté dans son regard que son cœur en était tout retourné. Il était presque nu, le cher petit, et comme la nuit était froide, par moments, il frissonnait. Alors l'âne, inclinant vers lui sa grosse tête poilue, lui soufflait son haleine tiède au visage. Le bœuf, ému de compassion, imitait son exemple, et ils soufflaient si fort, tous les deux, que la fumée de leurs naseaux mettait une buée sur l'auréole qui entourait la tête de l'Enfant-Dieu.

« Le bon Dieu vous récompensera, leur dit saint Joseph, car ce petit enfant est son propre fils, celui qui vient sauver les hommes et rétablir le royaume d'Israël. »

Le bœuf n'hésita pas à croire à ces paroles. Mais son camarade, qui n'était pas enclin à la dévotion, se demandait s'il n'avait pas affaire à quelque charlatan qui s'était rendu à la foire pour exploiter la crédulité publique.

L'arrivée d'une troupe de bergers qui portaient des cadeaux

de lait et de beurre au petit Jésus lui donna cependant à réfléchir. Et ce fut bien autre chose, un moment après, quand se présenta la caravane des Rois Mages. Une étoile énorme les précédait, et comme la toiture était fort délabrée, l'âne put la contempler à son aise, posée juste au dessus de l'étable. Aux sons d'une aubade exécutée par des musiciens vêtus de riches costumes, le cortège en même temps faisait son entrée, et à la fin du cortège, les Trois Rois s'avancèrent, en grande tenue, habillés de robes magnifiques tissées d'or et garnies de perles et de diamants. Ils se prosternèrent devant la crèche, les mains chargées de présents, de cassettes remplies de pierres précieuses qu'ils offrirent à l'Enfant-Jésus.

De tout ce qu'ils voyaient, de tout ce qu'ils entendaient, le bœuf n'en croyait pas ses gros yeux, ni l'âne ses longues oreilles. Et tout cela disparut. Les Rois allèrent se reposer à l'auberge des Trois-Rois, les bergers reprirent le chemin de la montagne, et l'étoile s'éteignit tout à coup, comme si on avait soufflé dessus. Déjà la nuit finissait, les voyageurs se préparaient à quitter leur gîte. Mais au moment de partir, l'Enfant se mit à pleurer. Il s'était pris d'une grande amitié pour l'âne, et il refusait de s'en séparer. Alors, comme la sainte Vierge était très lasse et que l'étape devait être longue, le bon saint Joseph se décida à acheter l'âne au vigneron, et ils revinrent tous ensemble à Nazareth.

A peine y étaient-ils arrivés qu'ils eurent une alerte terrible. Une espèce d'ogre qui se nommait Hérode étant atteint du ver solitaire — quelle affreuse maladie pour un ogre! — et se trouvant à court de chair humaine, s'était mis en campagne pour occire tous les petits enfants, qui étaient son rôti préféré. Il fallut déguerpir au plus vite, et l'ogre aurait peut-être attrapé l'Enfant-Jésus — et il l'aurait sûrement avalé d'une bouchée — si l'âne n'avait pas eu d'aussi bonnes jambes. Heureusement, c'était un trotteur remarquable; il faisait du quinze à l'heure, et ce record n'a jamais été dépassé depuis par aucun animal de son espèce. En route, il rendit encore d'autres services aux fugitifs. Dans les haltes, en traversant le désert où il n'y avait

ni maisons ni arbres, ils seraient peut-être morts d'insolation s'ils n'avaient eu pour s'abriter du soleil l'ombre de leur monture. La sainte Vierge et saint Joseph en prenaient la plus grande partie, et le petit Jésus, à qui il ne fallait pas tant de place, se reposait d'habitude à l'ombre de ses oreilles.

Cependant l'ogre Hérode s'étant donné une indigestion d'enfants, les exilés purent rentrer à Nazareth où saint Joseph exerçait la profession de charpentier. Et ils connurent là des années heureuses.

Toi, qui as eu un établi pour tes étrennes, tu peux penser, mon petit Coco, si Jésus s'amusait avec les outils de son père! Il maniait la scie ou le marteau comme un homme, sans se laisser mordre ou écraser les doigts, ainsi qu'il arrive aux enfants étourdis. C'était trop joli de le voir à l'atelier pousser le rabot sur une planche et en tirer des copeaux blonds et fins comme ses cheveux! Puis, quand l'heure de la récréation était passée, il se remettait sans bouder à l'écriture et à la lecture, et il faisait de grands progrès — en histoire sainte surtout! L'étable était voisine de l'atelier, et en passant le bout de l'oreille par la lucarne, l'âne attrapait par-ci par-là quelque bribe de leçons dont il faisait son profit. Il avait appris à compter jusqu'à dix, et quand on nommait un chiffre, il frappait du pied cinq fois si c'était cinq, sept fois si c'était sept, sans jamais se tromper. Aussi avait-il la réputation d'un âne savant dans le village et dans tout le pays.

Le samedi, qui est le dimanche des Juifs, après les offices, Jésus et l'âne — l'âne dessous, l'enfant dessus — allaient se promener dans la campagne. Les chardons ne manquent pas aux environs de Nazareth, et l'âne se régalait à sa fantaisie. Et quand le camarade avait le ventre plein, Jésus lui permettait de se rouler dans la poussière, les quatre fers en l'air, en brayant de toute la force de ses poumons. C'était alors l'âne le plus heureux de la terre.

Hélas! ce bon temps allait bientôt finir. Jésus n'oubliait pas qu'il était le Fils de Dieu et qu'il avait une mission à remplir. L'heure venue, il prit congé de la sainte Vierge et de

saint Joseph, sans oublier son ami à longues oreilles. Le pauvre âne se désolait. Mais Jésus lui promit qu'ils se reverraient encore une fois avant qu'il montât au ciel rejoindre son Père.

« — Mais comment me reconnaîtrez-vous, Seigneur? lui dit l'âne. Il y a beaucoup d'ânes qui ont le même pelage que moi, puisque on nous appelle tous des grisons. Vous vous tromperez peut-être...

— Ne t'inquiète pas! lui répondit Jésus. Je vais te faire une marque qui te distinguera des autres. »

Aussitôt il passa la main sur l'échine de son ami et sur ses épaules, et à l'endroit juste où sa main avait passé, le poil qui était gris devenait noir, de sorte que l'âne portait sur lui comme le signe de la croix. Et tous les ânes qu'on voit encore marqués ainsi ont l'âne de Bethléem pour père et pour ancêtre.

Combien fut triste la maison de Nazareth après le départ de Jésus, ton bon cœur n'aura pas de peine à l'imaginer, mon cher Coco! De loin en loin, on recevait des nouvelles de l'absent. Et ces nouvelles étaient merveilleuses.

Des voyageurs qui s'arrêtaient à l'auberge, des mendiants qui quêtaient leur pain de porte en porte, racontaient les miracles opérés par le nouveau prophète. Les aveugles voyaient, les paralytiques marchaient, les morts même ressuscitaient. Et il allait de ville en ville, suivi d'un grand concours de peuple qui se convertissait à sa parole.

En entendant le récit de ces miracles, beaucoup croyaient en lui et le reconnaissaient pour le vrai Fils de Dieu. Mais les gens de Nazareth qui l'avaient vu enfant ne pouvaient pas ajouter foi à ces prodiges. Et c'était un grand sujet de mortification pour saint Joseph et pour la sainte Vierge. L'âne aussi se trouvait en butte aux railleries et aux insultes de ses camarades, et comme le nouvel évangile prêché par Jésus commandait de pardonner à ses ennemis et de tendre la fesse gauche quand on avait reçu un coup de pied à la fesse droite, ces méchants aliborons en profitaient pour le vexer et l'humilier à tout propos. Il y avait surtout un certain âne rouge qui le persécutait plus que les autres, tant et si bien que la moutarde

monta un jour au nez de notre ami, et qu'il administra à ce drôle une solide raclée. Et désormais ces polissons le laissèrent en repos.

Cependant, il attendait toujours l'accomplissement de la promesse que lui avait faite Jésus, et il trouvait le temps long. L'âge venait, les infirmités le travaillaient, et comme le poil commençait à lui tomber, on avait dû lui mettre des pantalons pour le défendre contre les piqûres des mouches. Et les années passaient; saint Joseph était mort, et la sainte Vierge se fondait d'humilité, d'obéissance et d'amour en pensant à son Fils.

Or le moment vint, marqué par les Écritures, où Jésus, arrivé à la fin de sa mission terrestre, devait faire son entrée à Jérusalem, avant d'être jugé et crucifié pour le salut du genre humain. Et la sainte Vierge, avertie par un pressentiment céleste, résolut de se mettre en route afin de faire ses pâques à Jérusalem et de revoir une dernière fois son Fils sous son apparence mortelle.

L'âne lui servit de monture, et quoique très vieux alors, le poil presque blanc et les articulations raidies, il marchait d'un pas relevé, fier de porter la mère de Jésus. On était au printemps, et c'était un plaisir de respirer l'air tiède et les bonnes odeurs des asphodèles qui fleurissaient dans les friches, au bord de la route. Les grives chantaient dans les vignes et les tourterelles roucoulaient en bâtissant leurs nids dans les branches des figuiers.

Au bout de quelques jours, on arriva à Jérusalem, et la sainte Vierge descendit chez des braves gens originaires de Nazareth et qui habitaient une petite maison du faubourg. Il n'y avait pas d'étable chez eux; on dessella l'âne et on l'envoya paître en liberté sur la montagne des Oliviers qui était proche des remparts.

Et comme il était là depuis un moment, voici que des gens vinrent le prendre par le licol et l'amenèrent jusqu'à la route, où il y avait une grande foule de peuple arrêtée autour d'un homme qui les haranguait. Or, c'était Jésus avec ses apôtres

et ses disciples qui se disposaient à franchir la porte de Jérusalem.

Quoiqu'il fût bien changé depuis son départ de Nazareth, l'âne reconnut son ancien maître à la douceur de son regard, une douceur telle qu'il ne s'en vit jamais une pareille dans le regard d'aucun homme. Et en le reconnaissant, il fut ému au point que ses pauvres vieilles jambes se mirent à trembler et que, fléchissant tout à coup, il s'agenouilla devant lui. Et les disciples le voyant faiblir ainsi hésitaient à le laisser enfourcher par Jésus de peur qu'il ne vînt à défaillir en chemin. Mais Jésus qui l'avait reconnu ne voulut pas d'autre monture. Alors on étendit un riche manteau sur son échine, et le cortège entra dans la ville. Les rues étaient pleines de monde et il y en avait encore sur les toits des maisons, sur les terrasses, sur les murs des jardins. Partout, les pavés disparaissaient sous les fleurs, sous les rameaux des palmiers ou des platanes, qu'on arrachait aux arbres pour les jeter sur le passage du Fils de Dieu.

Volontiers, l'âne qui n'avait pas trouvé grand'chose à brouter sur la montagne aurait baissé la tête pour attraper un brin de cette verdure fraîche dont la bonne odeur le mettait en appétit. Mais le sentiment de sa dignité, du rôle qu'il jouait dans cette grande journée, le retenait de céder à la tentation. Coûte que coûte, il devait aller jusqu'au bout. Il y arriva, en effet, mais dans quel état! L'émotion, la fatigue l'avaient anéanti. L'extase du triomphe le soutenait encore. Mais quand Jésus le quitta pour entrer dans le Temple, une faiblesse le prit; il s'abattit, expira sur la jonchée des palmes.

Et voilà comment mourut l'âne de Bethléem, mon cher petit Coco. Mais il ne faut pas trop le plaindre, puisqu'il a fait une fin si pieuse après avoir eu l'honneur de porter le Fils de Dieu. S'il y a une autre vie pour les ânes, ce que j'ignore, sûrement il doit être en Paradis. Il broute des chardons qui ont un goût d'ambroisie, il se roule dans de la poudre d'or, et au lieu de braire, il chante les louanges du Seigneur comme un rossignol... d'Arcadie.

Émile Pouvillon.

Antoine BENOIST.

LE THÉÂTRE DE MÆTERLINCK

Dans la préface de son *Théâtre*, Mæterlinck nous fait connaître quelle en est l'inspiration essentielle : c'est le sentiment du mystère qui plane sur la vie humaine; c'est la disproportion entre les puissances terribles qui pèsent sur elle et les créatures chétives qui luttent et souffrent dans les ténèbres. Voici, dit Mæterlinck, le spectacle que le monde nous offre : d'un côté, « une mort indifférente et inexorable, aveugle, tâtonnant à peu près au hasard, emportant de préférence les plus jeunes et les moins malheureux »; de l'autre « de petits êtres fragiles, grelottants, passivement pensifs; et les paroles prononcées, les larmes répandues, ne prennent d'importance que de ce qu'elles tombent dans le gouffre au bord duquel se joue le drame, et y retentissent d'une certaine façon qui donne à croire que l'abîme est très vaste parce que tout ce qui va s'y perdre y fait un bruit confus et assourdi ».

Ainsi le principe de ce théâtre est contraire à celui du théâtre en général, puisque dans l'un c'est la passivité humaine qu'on veut nous peindre, tandis que dans l'autre la volonté, victorieuse ou vaincue, est l'âme même du drame; ou du moins les proportions habituelles entre les éléments dramatiques sont singulièrement altérées; car si dans telle tragédie célèbre la fatalité est à l'arrière-plan, elle occupe ici le centre du tableau.

Au moyen de quels procédés l'auteur a-t-il réalisé la pensée qu'il nous annonce, et quels effets dramatiques en a-t-il tirés, c'est ce que nous nous proposons d'examiner.

I.

Le mieux est de commencer par les pièces les plus courtes et les plus simples : *l'Intruse* et *Intérieur*.

Dans *l'Intruse*, Mæterlinck a voulu traduire sous forme dramatique un de ces faits de télépathie comme on en raconte souvent, de ces pressentiments qui nous avertissent de la mort d'une personne au moment même où cette mort a lieu. Le théâtre représente une salle assez sombre d'un vieux château. L'aïeul, le père, ses trois filles et son frère veillent à la lueur d'une lampe. Dans une chambre voisine repose la mère, gardée par une religieuse; dans une autre, un petit enfant avec sa nourrice. En donnant le jour à cet enfant, la mère a failli mourir, et elle est encore en danger. La pensée de ce danger est présente à tous les esprits, mais surtout à celui du grand-père, qui est aveugle. N'ayant pu voir sa fille ni se rendre compte de son état, il se défie de ce que les autres lui disent pour le rassurer, et il les tourmente de ses questions. Son inquiétude se communique aux autres; elle se traduit tantôt par le silence où ils retombent malgré eux, tantôt par les répliques brèves et fiévreuses par lesquelles ils essaient de le rompre. On attend la visite d'une tante qui a promis de venir dans la soirée. Une des jeunes filles se met à la fenêtre pour voir si elle arrive.

L'AÏEUL. — Tu ne vois personne ?
LA FILLE. — Personne, grand-père.
L'ONCLE. — Quel temps fait-il ?
LA FILLE. — Il fait très beau ; entendez-vous les rossignols ?
L'ONCLE. — Oui, oui.
LA FILLE. — Un peu de vent s'élève dans l'avenue.
L'AÏEUL. — Un peu de vent dans l'avenue ?
LA FILLE. — Oui, les arbres tremblent un peu.
L'ONCLE. — C'est étonnant que ma sœur ne soit pas encore venue.
L'AÏEUL. — Je n'entends plus les rossignols.

La fille. — Je crois que quelqu'un est entré dans le jardin, grand-père.

L'aïeul. — Qui est-ce?

La fille. — Je ne sais pas, je ne vois personne.

L'oncle. — C'est qu'il n'y a personne.

La fille. — Il doit y avoir quelqu'un dans le jardin; les rossignols se sont tus tout à coup.

L'aïeul. — Je n'entends pas marcher, cependant.

La fille. — Il faut que quelqu'un passe près de l'étang, car les cygnes ont peur.

Le père. — Tu ne vois personne?

La fille. — Personne, mon père.

Le père. — Mais cependant l'étang est dans le clair de lune.

La fille. — Oui, je vois que les cygnes ont peur.

L'oncle. — Je suis sûr que c'est ma sœur qui les effraie. Elle sera entrée par la petite porte.

Mais en vain il l'appelle; personne ne répond, et tous sont hantés par une crainte mystérieuse.

L'aïeul. — Est-ce que les rossignols ne recommencent pas à chanter, Ursule?

La fille. — Je n'en entends plus un seul dans toute la campagne.

L'aïeul. — Il n'y a pas de bruit cependant.

Le père. — Il y a un silence de mort.

Ce dialogue si simple traduit à merveille l'impression que tous ressentent, la peur de l'invisible qui les obsède à mesure qu'ils essaient de s'y dérober.

Un instant après on entend le bruit d'une faux qu'on aiguise au dehors. L'aïeul tressaille.

L'oncle. — Qu'est-ce que c'est?

La fille. — Je ne sais pas, au juste; je crois que c'est le jardinier. Je ne vois pas bien, il est dans l'ombre de la maison.

Le père. — C'est le jardinier qui va faucher.

L'oncle. — Il fauche pendant la nuit?

Le père. — N'est-ce pas dimanche, demain? — Oui. — J'ai remarqué que l'herbe était très haute autour de la maison.

L'aïeul. — Il me semble que la faux fait bien du bruit.

La fille. — Il fauche autour de la maison.

L'aïeul. — L'aperçois-tu, Ursule?

LA FILLE. — Non, grand-père, il est dans l'obscurité.
L'AÏEUL. — Je crains qu'il ne réveille ma fille.
L'ONCLE. — Nous l'entendons à peine.
L'AÏEUL. — Moi, je l'entends comme s'il fauchait dans la maison.

Ainsi l'idée se précise, et ce fantôme vague, que leur imagination entrevoyait tout à l'heure, commence à prendre une forme. Chacun pense à la mort, sans oser s'avouer qu'il y pense, sans oser aller s'assurer, rien qu'en entrant dans la chambre voisine, si la terreur dont il est obsédé correspond ou non à une réalité.

Après un instant de répit, les frayeurs renaissent. On entend du bruit, comme si quelqu'un entrait dans la maison. Nouvelles émotions, nouvelles questions posées anxieusement, toujours sans que personne se lève pour aller voir par soi-même ce qui se passe au dehors. Le père se décide, enfin, à sonner la servante; elle arrive, on l'interroge, mais elle ne comprend même pas ce dont on lui parle; elle n'a vu personne, personne n'est entré.

Mais moins on trouve une cause naturelle pour expliquer les phénomènes auxquels on ne peut s'empêcher de croire, plus on est amené à leur chercher des causes mystérieuses, et l'impression d'angoisse ne fera que s'augmenter jusqu'à la fin de la pièce. C'est le grand-père aveugle qui de plus en plus mène l'action, car son trouble grandit de moment en moment. Tantôt il lui semble qu'il fait plus sombre dans la salle, tantôt il croit entendre quelqu'un qui pleure; enfin, d'une voix anxieuse : « Combien sommes-nous ici? » demande-t-il. — « Six », lui répond-on, et chacun se nomme à son tour. — « Mais qui est-ce qui est là au milieu de la chambre, près de la table? — Personne. » Il n'y a personne, en effet, mais tous ceux qui sont là n'en frissonnent pas moins comme s'ils apercevaient l'apparition évoquée par le vieillard. Dans un *crescendo* d'angoisse, parmi les questions qui se succèdent de plus en plus rapides, aggravant le malaise de tous, la scène se prolonge jusqu'à ce qu'au dernier coup de minuit, sonné par la vieille horloge, l'aïeul pousse un cri : « Qui est-ce qui s'est levé? — Per

sonne. » Mais au même moment on entend dans la chambre de l'enfant comme des vagissements de frayeur. Au moment où l'on sort pour voir ce qui se passe, on voit s'ouvrir la porte de la chambre de la mère ; la religieuse en sort en faisant le signe de croix : la malade est morte.

Lorsqu'il s'agit d'une œuvre de Mæterlinck, il semble qu'on doive se demander tout d'abord : Où est le symbole? Ici, ce n'est pas la peine de se poser la question, le symbole étant si clair que c'est tout comme s'il n'y en avait pas. D'ailleurs cette figure traditionnelle de la mort, qui est l'âme invisible et présente de ce petit drame, l'auteur l'évoque sans cesse sans en parler jamais; l'habileté avec laquelle il met notre imagination en branle est un des mérites essentiels de son œuvre. Mais ce qui lui donne son originalité, c'est que, sous l'anecdote qu'il met en scène, il y a un fond d'observation psychologique très exacte. Comment s'expliquer le phénomène de télépathie dont il s'agit? Probablement par l'obsession, par la tension de notre esprit vers la pensée d'une personne que nous savons en danger; qu'il puisse s'établir entre elle et nous une communication telle qu'elle équivaille à une sorte de seconde vue, c'est une hypothèse discutable, mais en tout cas suffisante pour la vraisemblance dramatique, qui seule nous importe ici. Ceci étant donné, ce qu'il faudra trouver pour qu'il y ait drame, c'est d'abord une indication qui nous fasse clairement comprendre, sous les mots que disent les personnages, la pensée qui obsède leur esprit et qu'ils n'expriment jamais. C'est ensuite une progression de sentiments qui nous conduise au dénouement et nous le fasse prévoir avant qu'il se soit produit. Comment l'auteur a-t-il réalisé ces conditions? D'abord par l'impression lugubre qu'il nous donne dès le début, par le dialogue coupé de silences, où il semble qu'on entende les pensées que l'on cache plutôt que les paroles qu'on prononce; enfin par un procédé très simple : on attend la visite d'une tante; on s'impatiente en ne la voyant pas venir; on croit l'entendre qui arrive; oui, quelqu'un est là, les rossignols se taisent, les cygnes s'enfuient. Cependant, personne ne paraît, et les oiseaux

ne recommencent pas à chanter. Quelqu'un est venu cependant, nous le sentons, quelqu'un qui fait peur et qu'on n'ose pas nommer.

Quant à la progression dramatique, l'auteur l'a trouvée dans l'observation de la réalité. Il est dans la nature de la crainte, surtout quand l'objet a quelque chose de mystérieux, de s'exagérer sans cesse, de transformer tout ce qui nous environne, de ne plus nous laisser attentifs qu'aux images qui correspondent à notre rêve intérieur. Dans la pièce de Mæterlinck le personnage du grand-père est construit suivant ces données; à mesure que le temps passe, son angoisse grandit et s'exaspère; elle devient une souffrance aiguë, non seulement pour lui, mais pour ceux qui l'entourent; c'est ici un autre trait de nature fidèlement observé. Il peut arriver souvent, il est vrai, que la peur, née dans la solitude, cesse dès que nous sentons quelqu'un à côté de nous. Mais il est vrai aussi que la peur est contagieuse, et non seulement la peur, mais les émotions vagues et mystérieuses, en un mot tous les états psychiques où les nerfs dominent la raison. C'est ce qui se produit dans la pièce que nous analysons : d'abord, c'est le grand-père tout seul qui est en proie à de sombres visions; mais son inquiétude maladive se communique à sa famille; le trouble, le malaise se répandent de proche en proche, et lorsque le dénouement fatal éclatera, il y aura chez tous de la douleur plutôt que de la surprise. Quant aux spectateurs, ils sont depuis longtemps au courant, et leur curiosité se porte, comme il convient dans un drame psychologique, non pas sur le fait même qui sert de fondement à l'action, mais sur les nuances et la gradation des sentiments. Ce qui domine tout le reste, c'est le frisson de l'invisible qui court d'un bout à l'autre de la pièce.

C'est d'une inspiration analogue qu'est sortie une autre œuvre de Mæterlinck, *Intérieur,* où l'on peut voir à la fois un pendant et une contre-partie de la précédente. La mise en scène en est curieuse. Il fait nuit. Au fond du théâtre on aperçoit, dans une chambre, une famille, le père, la mère, deux jeunes filles, un petit enfant, éclairés par la lueur

d'une lampe. Sur le devant de la scène deux personnages, le Vieillard, l'Étranger, contemplent ces gens qui paraissent heureux et calmes, et qui ne se doutent pas que le malheur vient de les frapper. Ils ont trois filles; deux sont là avec eux; ils ne savent pas qu'il y a quelques heures la troisième a été trouvée noyée dans la rivière. C'est le vieillard et l'étranger qui ont fait cette lugubre découverte et qui ont porté le cadavre de la jeune fille au village voisin. Dans un instant, portée sur une civière, escortée par les habitants du village lui faisant cortège, elle arrivera à la porte de la maison paternelle. Il faudrait avertir les parents pour adoucir autant que possible le coup qu'ils vont recevoir. C'est le vieillard qui s'est chargé de cette triste mission, mais au moment de la remplir il hésite; du jardin où il se cache dans l'ombre, il regarde cette famille heureuse encore, et dont sa révélation va détruire le bonheur. Il cause avec son compagnon de cette situation tragique. Leur imagination leur représente à tous deux le contraste entre la scène de calme qu'ils ont sous les yeux et le réveil horrible qui va lui succéder.

L'ÉTRANGER. — En ce moment, ils sourient en silence dans la chambre.

LE VIEILLARD. — Ils sont tranquilles; ils ne l'attendaient pas ce soir.

L'ÉTRANGER. — Ils sourient sans bouger; mais voici que le père met un doigt sur les lèvres.

LE VIEILLARD. — Il désigne l'enfant endormi sur le cœur de la mère.

L'ÉTRANGER. — Elle n'ose pas lever les yeux, de peur de troubler son sommeil.

LE VIEILLARD. — Elles ne travaillent plus, il règne un grand silence.

L'ÉTRANGER. — Ils ont levé les yeux.

LE VIEILLARD. — Et cependant ils ne peuvent rien voir.

L'ÉTRANGER. — Ils semblent heureux, et cependant on ne sait pas ce qu'il y a...

LE VIEILLARD. — Ils se croient à l'abri, ils ont fermé les portes, et les fenêtres ont des barreaux de fer. Ils ont consolidé les murs de la vieille maison; ils ont mis des verrous aux trois portes de chêne. Ils ont prévu tout ce qu'on peut prévoir.

Pendant qu'ils parlent ainsi, de minute en minute le malheur approche de la maison. Marthe, une petite-fille du vieillard,

vient l'avertir que le cortège est en marche et ne tardera pas à arriver. Et en effet on l'aperçoit bientôt cheminant à travers les champs éclairés par la lune; puis on entend les voix des jeunes filles et les prières funèbres; enfin voici la foule qui entoure la maison. Le vieillard n'a pas encore eu le courage de quitter la place; il se décide enfin, pendant que tous les assistants s'approchent de la fenêtre pour regarder ce qui va se passer. On aperçoit la porte qui s'ouvre; on accueille le vieillard avec un joyeux empressement. A-t-il parlé? Non, les visages sont encore calmes et souriants. C'est le père qui parle; le vieillard n'a encore rien dit. Mais maintenant, c'est lui qui prend la parole; la mère tressaille, et toute la foule qui est là au dehors tressaille avec elle. On interroge le vieillard; ce n'est plus seulement la mère, c'est le père et les filles qui sont suspendus à ses lèvres; un moment de silence effrayant, puis toute la famille se lève et se précipite vers la porte; le vieillard a parlé. Grand mouvement dans la foule; on se bouscule, on court, on veut assister à la scène de deuil et d'horreur qui se passe de l'autre côté de la maison. L'étranger, resté seul, continue à regarder dans la chambre; elle est vide maintenant, il n'y reste que l'enfant que sa mère a laissé sur son fauteuil.

L'ÉTRANGER. — L'enfant ne s'est pas éveillé!

Ce petit drame n'est pas moins original que le précédent, mais la donnée en est très différente. Ce qu'il représente, ce n'est plus la crainte vague et mystérieuse de la mort qui s'avance dans l'ombre pour saisir sa victime; ce n'est plus de l'avenir, c'est du présent qu'il s'agit. Cependant, par un sentiment dramatique très juste, l'auteur a cherché l'effet non pas dans le fait lui-même, la mort lamentable de cette nouvelle Ophélie, mais dans la menace qui, à l'insu des parents, est suspendue sur leur tête; l'effet d'un spectacle, si tragique qu'il soit, s'épuise vite; au contraire, la pensée de l'événement inévitable qui s'approche s'avive et se renouvelle à mesure que nous sentons que nous touchons au dénouement. C'est aussi

une conception très ingénieuse que d'avoir mis sous nos yeux le spectacle de cette famille insouciante et heureuse, pendant que, sur le devant de la scène, d'autres personnages commentent par leurs paroles ce qu'il y a de tragique dans ce calme précurseur d'une catastrophe. Cet artifice laisse subsister ce qu'il y a de poignant dans la situation, tout en mettant dans le développement dramatique plus de grandeur et de sérénité, car les témoins, tout remués qu'ils sont jusqu'au fond d'eux-mêmes, ne ressentent qu'indirectement le contre-coup du malheur auquel ils assistent; leur sympathie ne va pas seulement à cette famille qui va souffrir, et dans un malheur particulier ils déplorent le sort commun de la pauvre humanité. L'émotion s'élargit ainsi et s'épure sans s'affaiblir.

II.

On se ferait du théâtre de Mæterlinck une très fausse idée, si l'on en jugeait par les deux études ou esquisses dramatiques que nous venons d'analyser. Elles ont ce caractère commun d'être de proportions restreintes et de traiter un sujet précis et limité. Le dessin en est très net, et d'un bout à l'autre nous avons le sentiment que l'auteur sait où il nous conduit. Il en est tout autrement dans le reste de son théâtre; qu'il s'agisse de *la Princesse Maleine* ou d'*Aglavaine et Sélysette,* d'*Alladine et Palomides* ou de *Pelléas et Mélisande,* à la rigueur, après avoir lu et relu la pièce, on croit entrevoir quelle a été l'intention de l'auteur en l'écrivant; mais au cours de la première lecture, et même de la seconde, on est constamment dérouté; on se tâte, on se frotte les yeux, on se demande si l'on rêve ou si l'on est éveillé. Les scènes se succèdent sans lien qui les unisse; les personnages ressemblent souvent à des somnambules dont chacun suit son rêve, et qui au lieu de se répondre les uns aux autres ont l'air de jouer aux propos interrompus. Toutes les transitions sont supprimées; les héros passent du calme à une violente colère, et de la colère à un

attendrissement subit, sans que l'auteur nous indique la cause de ces brusques changements. A travers le brouillard où paraissent et disparaissent ces fantômes, on dirait que par moments pénètre un rayon de soleil qui va leur donner une forme plus distincte; mais nous ne tardons pas à retomber dans la nuit. Non seulement les spectateurs ou les lecteurs, mais les personnages eux-mêmes paraissent être sous l'impression d'un perpétuel cauchemar; il semble qu'ils ne disent pas ce qu'ils voudraient dire, qu'ils ne fassent pas ce qu'ils voudraient faire, qu'une force étrangère les domine et les conduise.

C'est bien là en effet ce que Mæterlinck a voulu mettre en relief; les hommes ne sont à ses yeux que de pauvres petits pantins aux mains de la destinée. Les lois auxquelles ils obéissent ne sont pas moins fatales que celles du monde physique, et d'ailleurs, pour mieux marquer ce caractère inéluctable des différentes forces contre lesquelles nous nous débattons vainement, il ne manque pas une occasion d'établir un parallélisme entre l'action des unes et celle des autres; les nuages qui s'accumulent à l'horizon n'annoncent pas seulement l'orage qui va éclater, mais le crime qui va se commettre au même instant. La nature extérieure est un symbole des activités humaines, et un secret instinct avertit les personnages du drame que leur histoire est écrite dans les aspects changeants du ciel. Mais il y a autre chose chez les héros de Mæterlinck que cette sorte de superstition astrologique; ils paraissent hantés constamment par l'idée que ce ne sont pas eux qui agissent, que c'est une force extérieure qui agit en eux, et, à cet égard, sa conception de la fatalité est très différente de celle des autres poètes dramatiques. Que le théâtre des Grecs et celui de Shakespeare nous donnent par moments l'impression très nette qu'une main toute-puissante entraîne les hommes vers un but dont ils n'ont pas conscience, cela est incontestable; mais voilà justement la différence capitale. Ce ne sont pas les personnages eux-mêmes, ce sont les spectateurs qui font des réflexions de ce genre; les héros de Mæterlinck au con-

traire épiloguent à tout propos sur les actions qu'ils font ou qu'ils vont faire ; entre la pensée et l'acte il y a presque toujours une hésitation, provoquée moins par la lutte entre différents motifs que par une sorte d'impuissance de vouloir et d'agir. Avons-nous affaire à des esprits raffinés chez qui l'excès de clairvoyance détruit le ressort de la volonté, ou à des âmes obscures, à des consciences élémentaires qui tâtonnent dans les ténèbres, guidées par de vagues instincts? Ou bien l'auteur n'a-t-il pas mêlé ces deux conceptions, et dans ces êtres rudimentaires, inachevés, invertébrés, n'a t-il pas mis à son insu des pensées hautes et nuageuses, cette philosophie de la fatalité universelle qui est la sienne? En tout cas il n'y a rien là qui ressemble au monde tel que nous le connaissons, où les effets s'enchaînent aux causes, où le désordre même semble obéir à des lois; toutes les actions paraissent arbitraires et comme désaccordées; c'est comme un rêve, non pas au moment même où nous le rêvons, mais tel qu'il nous apparaît au réveil, lorsqu'il ne surnage dans notre esprit que des images incohérentes, des actes qui ne se rattachent les uns aux autres par aucune logique apparente.

On est fort embarrassé pour analyser des œuvres aussi inconsistantes ; c'est comme si l'on voulait étreindre un brouillard qui passe ou saisir la pluie qui tombe. Il faut pourtant, au risque de scandaliser les dévots de Mæterlinck, appliquer les méthodes ordinaires de la critique à ces créations compliquées et confuses, et essayer de comprendre avant d'admirer.

Qu'est-ce, par exemple, que le sujet de *la Princesse Maleine*? S'il s'agissait d'un drame à la vieille mode, voici à peu près ce qu'on pourrait dire. Le roi Hjalmar a fiancé son fils, le prince Hjalmar, à la princesse Maleine, fille du roi Marcellus. Les deux rois se brouillent; une guerre éclate, Hjalmar envahit le territoire de l'ennemi, le ravage, massacre tous les habitants, y compris le roi et la reine, enferme Maleine dans une tour, où l'on suppose qu'elle est morte. Le roi Hjalmar vit en concubinage avec la reine de Jutland, Anne, exilée à sa cour; celle-ci, toute-puissante sur l'esprit de son vieil amant,

veut marier sa fille Uglyane avec le prince Hjalmar, pour lequel elle semble en même temps avoir les sentiments de Phèdre pour Hippolyte. Cependant Maleine, qu'on croyait morte, reparaît, et va probablement reprendre son empire sur son fiancé. Anne s'en débarrasse en l'étranglant; le prince Hjalmar tue la criminelle et se tue lui-même; le roi devient fou.

Il a bien fallu que Mæterlinck, pour écrire une pièce de théâtre, imaginât quelque chose qui ressemble à un sujet de pièce; c'est un sacrifice qu'il a fait aux préjugés traditionnels; mais on lui ferait injure en supposant qu'il attache de l'importance à quelque chose d'aussi vulgaire, d'aussi peu philosophique qu'une action théâtrale. Pour qui envisage le monde d'un point de vue supérieur, tous les actes de ces pauvres créatures qu'on appelle des hommes sont aussi insignifiants que les allées et venues des fourmis dans l'herbe de la forêt; ce qu'on doit essayer de rendre, c'est le bourdonnement confus qu'ils font sur la terre, c'est leur vain piétinement, c'est leur impuissance en face des forces énormes toujours prêtes à les écraser. Rien n'a proprement de sens dans la vie, et les plus humbles manifestations doivent être notées avec autant de soin que les actes auxquels nous avons l'habitude d'attacher une valeur et une signification. Le résultat de cette conception, c'est que chez Mæterlinck l'action proprement dite s'interrompt à tout moment pour laisser la place à des scènes qui n'ont aucun rapport avec elle, et qui n'auront aucune influence sur le reste du développement. Exemple : la princesse Maleine, on ne sait pas bien comment, s'échappe d'une tour ou elle a été renfermée avec sa nourrice; elles errent à travers champs, elles rencontrent trois pauvres auprès de qui elles s'informent, sans succès, du sort du roi Marcellus; puis ce sont des paysans qui les regardent avec curiosité; un berger arrive, leur dit qu'il fait chaud et qu'il va se baigner dans la rivière; une vieille femme accourt et nous apprend que des buveurs sont en train de se battre à coups de couteaux au cabaret voisin; on entend à l'arrière plan le bruit de la rixe. Pourquoi ces choses et non d'autres? Pour rien. C'est comme

ça parce que c'est comme ça. Quoi de plus naturel ! Vous faites un tour de promenade, vous voyez passer un tramway, vous croisez un enterrement, vous rencontrez des soldats qui vont à l'exercice : il n'y a aucun lien entre ces trois choses; c'est ainsi que la vie est faite, et Mæterlinck est donc un peintre fidèle.

Il ne pousse heureusement pas son système jusqu'à ses conséquences extrêmes, et il a intercalé dans son drame des scènes qui ont un caractère dramatique. Celle de la princesse Maleine et du prince Hjalmar au second acte en est une; il est curieux de voir comment il l'a traitée. La situation est singulière. Le prince Hjalmar a donné rendez-vous le même soir dans le parc du château à sa fiancée Uglyane. Ce n'est pas Uglyane qu'il y trouvera, c'est la princesse Maleine qu'il croyait morte. La nuit est tombée; il fait si sombre que, pendant la plus grande partie de la scène, Hjalmar ne s'aperçoit pas que la fiancée à laquelle il parle n'est pas celle qu'il attendait :

MALEINE. — Où êtes-vous, seigneur?

HJALMAR. — Ici.

MALEINE. — Où donc? Je ne vois pas.

HJALMAR. — Ici, près du jet d'eau. Nous nous entreverrons à la clarté de l'eau. Il fait étrange ici ce soir.

MALEINE. — Oui. — J'ai peur! — Ah! je vous ai trouvé!

HJALMAR. — Pourquoi tremblez-vous?

MALEINE. — Je ne tremble pas.

HJALMAR. — Je ne vous vois pas. — Venez ici il fait un peu clair, et renversez la tête un peu vers le ciel. — Vous êtes étrange aussi ce soir! — On dirait que mes yeux se sont ouverts ce soir. — On dirait que mon cœur s'est entr'ouvert ce soir. — Mais je crois que vous êtes vraiment belle! Mais vous êtes étrangement belle, Uglyane! — Il me semble que je ne vous ai jamais regardée jusqu'ici! — Mais je crois que vous êtes étrangement belle! — Il y a quelque chose autour de vous ce soir! — Allons ailleurs, à la lumière! Venez!

Le prince Hjalmar a raison, et plus encore qu'il ne le croit; car s'il est « étrange », si Maleine est « étrange », ce qui est plus étrange encore, c'est qu'au moment où il la voit, dans l'ombre, il est vrai, mais assez pour la déclarer « étrange-

ment belle », il ne s'aperçoive pas que c'est Maleine, et non Uglyane, qu'il serre dans ses bras.

Maleine frissonne, non pas d'amour, mais de peur. Tantôt elle aperçoit les yeux de Hjalmar qui brillent dans l'ombre, tantôt des éclairs à travers les branches; puis elle entend une taupe qui creuse sous terre; Hjalmar la rassure de son mieux. Ensuite elle saigne du nez, et abondamment, puisque, dit-elle, sa robe est pleine de sang. Mais le saignement de nez, non moins mystérieux que le reste, s'arrête tout à coup. Nous touchons ici à l'instant décisif.

HJALMAR. — A quoi songez-vous?
MALEINE. — Je suis triste.
HJALMAR. — Vous êtes triste? A quoi songez-vous, Uglyane?
MALEINE. — Je songe à la princesse Maleine.
HJALMAR. — Vous dites?
MALEINE. — Je songe à la princesse Maleine.
HJALMAR. — Vous connaissez la princesse Maleine?
MALEINE. — Je suis la princesse Maleine.

Hjalmar est surpris, on le serait à moins; il n'en croit pas ses oreilles. Mais un rayon de lune vient à propos lui confirmer la vérité de cette révélation inattendue. Il a alors comme une velléité de joie et d'enthousiasme :

HJALMAR. — Mon Dieu! de quel tombeau suis-je sorti ce soir! — Maleine! Maleine! qu'allons-nous faire? — Maleine!... Je crois que je suis dans le ciel jusqu'au cœur!...
MALEINE. — Moi aussi.

Mais, hélas! cette joie n'est pas de longue durée. A ce moment, dit l'auteur, « le jet d'eau sanglote étrangement et meurt ».

TOUS DEUX, *se retournant.* — Oh!
MALEINE. — Qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce qu'il y a maintenant?
HJALMAR. — Ne pleurez pas; n'ayez pas peur, c'est le jet d'eau qui sanglote.
MALEINE. — Qu'est-ce qui arrive ici? Qu'est-ce qui va arriver? Je veux m'en aller! je veux m'en aller!

HJALMAR. — Ne pleurez pas!
MALEINE. — Je veux m'en aller!
HJALMAR. — Il est mort; allons ailleurs.

On serait tenté de se demander par moments si l'auteur n'est pas un pince-sans-rire qui se moque de nous; mais non! je crains bien qu'il ne soit terriblement sérieux, et que cette scène, plutôt baroque pour des profanes, ne renferme pour lui une signification profonde. Là où un poète vulgaire aurait vu l'occasion d'écrire un dialogue amoureux, il a voulu nous donner comme une symphonie où les voix de la nature évoquent dans l'âme de mystérieux échos. Ce qui l'intéresse dans les personnages, ce ne sont pas les idées ou les sentiments qu'ils peuvent exprimer, ce sont ceux qui restent au seuil de la conscience, des craintes vaines, des pressentiments à peine ébauchés; ce sont les symboles qui se cachent sous la nature et qui semblent se révéler par moments; tel ce jet d'eau qui sanglote et meurt, et qui inspire à Maleine une si étrange épouvante. Mais, pour que nous pussions jouir de ces harmonies subtiles entre l'âme des choses et la nôtre, il faudrait que nous pussions pénétrer dans ce domaine de l'inconscient ou du subconscient où se passent ces phénomènes; comme cela est impossible, tous les efforts de l'auteur pour nous y introduire ne nous donnent que la sensation de l'incohérence, et ne provoquent chez nous que l'ahurissement.

Au contraire, Mæterlinck arrive à des effets assez heureux lorsqu'au lieu de s'acharner à des problèmes insolubles il applique ses procédés à une matière proprement dramatique. La mort de Maleine est préparée avec beaucoup d'habileté : les mots à double entente que la reine Anne laisse échapper comme par hasard, les craintes sans cause apparente, les visions funèbres qui assiègent la princesse, et aussi les présages sinistres qui circulent parmi le peuple, annonçant quelque tragique événement, tout cela crée comme une atmosphère d'angoisse; dans ce vieux château, entouré de marais où les corbeaux croassent sous le ciel bas et sombre, il semble que

nous respirions un odeur de mort. Un fragment d'une scène du troisième acte donnera l'idée de ce que je veux dire.

MALEINE. — Il y a quelque chose de noir qui arrive.
HJALMAR. — Où donc?
MALEINE. — Là-bas dans le brouillard du côté du cimetière.
HJALMAR. — Ah! ce sont les sept béguines.
MALEINE. — Sept béguines!
ANNE. — Oui, elles viennent filer pour vos noces.

(*Entrent la nourrice et sept béguines.*)

LA NOURRICE. — Bonsoir! bonsoir, Maleine!
LES SEPT BÉGUINES. — Bonsoir!
ANNE. — Bonsoir, mes sœurs!
MALEINE. — Oh! qu'est-ce qu'elle porte?
HJALMAR. — Qui?
MALEINE. — La troisième, la vieille.
LA NOURRICE. — C'est de la toile pour vous, Maleine.

(*Sortent les sept béguines. On entend sonner une cloche.*)

HJALMAR. — On sonne les vêpres; viens, Maleine.
MALEINE. — J'ai froid.
HJALMAR. — Tu es pâle, rentrons!
MALEINE. — Oh! comme il y a des corbeaux autour de nous!
HJALMAR. — Viens!
MALEINE. — Mais qu'est-ce que toutes ces flammes sur le marais?
LA NOURRICE. — On dit que ce sont des âmes.
HJALMAR. — Ce sont des feux follets. Viens.
MALEINE. — Oh! il y en a un très long qui va au cimetière.
HJALMAR. — Viens. viens.
LE ROI. — Je rentre aussi; Anne, venez-vous?
ANNE. — Je vous suis. (*Sortent le roi, Hjalmar et Maleine. — Anne, s'adressant à la nourrice :*) Maleine m'a l'air un peu malade. Il faut la soigner.

Tout dans cette scène est habilement calculé pour produire l'impression que l'auteur veut éveiller en nous : sous tous les mots que prononcent les personnages nous entendons les sentiments qu'ils n'expriment pas; l'effet est d'autant plus puissant que l'art est plus discret.

Tout n'est pas de cette valeur dans le drame, et d'ailleurs

les effets de ce genre s'usent s'ils se répètent. Il y a une certaine horreur tragique dans la scène de la mort de Maleine, mais moins d'originalité véritable. La victime innocente étranglée par la reine Anne, pendant que le roi tremble de tous ses membres et que l'orage gronde, ce sont en somme des effets de mélodrame. Ce qui est plus intéressant, ce sont les remords du roi Hjalmar, lorsqu'après le crime il se retrouve au milieu de ses courtisans. Le moindre bruit, le plus léger murmure autour de lui lui fait peur; dans tous les mots qu'on prononce il voit une allusion au forfait qui vient de se commettre.

HJALMAR. — Mon père, qu'avez-vous donc ce soir?

ANNE. — N'insistez pas, il est malade. (*A un seigneur :*) Voudriez-vous aller fermer la porte?

LE ROI. — Oh! fermez bien les portes! — Mais pourquoi marchez-vous sur la pointe des pieds?

HJALMAR. — Y a-t-il un mort dans la salle?

LE ROI. — Quoi? quoi?

HJALMAR. — On dirait qu'il marche autour d'un catafalque.

LE ROI. — Mais pourquoi ne parlez-vous que de choses terribles ce soir?

HJALMAR. — Mais, mon père...

ANNE. — Parlons d'autre chose. N'y a-t-il pas de sujet plus joyeux?

UNE DAME D'HONNEUR. — Parlons un peu de la princesse Maleine.

LE ROI (*se levant*). — Est-ce que? est-ce que...

ANNE. — Asseyez-vous.

LE ROI. — Mais ne parlez pas de la...

ANNE. — Mais pourquoi ne parlerions-nous pas de la princesse Maleine? — Il me semble que les lumières brûlent mal ce soir.

HJALMAR. — Le vent en a éteint plusieurs.

LE ROI. — Allumez les lampes! oui, allumez-les toutes. (*On rallume les lampes.*) Il fait trop clair maintenant. Est-ce que vous me voyez?

HJALMAR. — Mais, mon père...

LE ROI. — Mais pourquoi me regardez-vous tous?

L'auteur s'est évidemment souvenu de Shakespeare; cela était inévitable, et on aurait tort de lui en faire un reproche, ou de l'accabler sous ce grand nom; ce qui est certain, c'est qu'il a employé une véritable invention à renouveler ce sujet si souvent traité. Seulement, la scène serait plus dramatique si

le personnage était plus intéressant, si, dans ce qui précède, Mæterlinck nous avait montré la désorganisation croissante de son intelligence et de sa volonté sous l'influence d'une passion sénile. Le défaut de progression est sensible dans ce caractère comme dans tous les autres; les intentions du poète sont raffinées, son art est plein de sous-entendus savants et mystérieux; mais au fond sa psychologie est rudimentaire, et elle ne peut pas ne pas l'être, puisque d'après sa conception même nos âmes sont des forces aveugles dominées par d'autres forces plus puissantes qui les écrasent.

Il faut distinguer dans *la Princesse Maleine* le talent de Mæterlinck et l'usage qu'il en fait. Il y a des qualités incontestables de poète et d'homme de théâtre, appliquées tantôt à des situations dramatiques, tantôt à de vagues rêveries symboliques qui à la scène ne peuvent communiquer aux spectateurs les impressions que l'auteur a voulu produire. Le drame de *Pelléas et Mélisande* donnerait lieu aux mêmes remarques. Sarcey en a fait jadis une analyse fort amusante, et aussi fidèle qu'elle pouvait l'être sous la plume d'un critique qui, malgré sa bonne volonté, ne peut s'empêcher d'être tantôt agacé, tantôt ahuri, par ce genre de littérature. Et il faut avouer que, même si l'on cherche à entrer de bonne foi dans les intentions de l'auteur, on est souvent fatigué de l'effort constant qu'il nous demande pour nous prêter tour à tour à des impressions d'ordre très différent. Ce sont des surprises perpétuelles et d'incessantes déceptions : tantôt conte de fée, tantôt rêverie mystique, tantôt drame, il n'y a pas d'imagination, si complaisante qu'elle soit, qu'une œuvre pareille ne déroute et ne déconcerte.

De quoi s'agit-il en somme? Golaud, petit-fils du roi Arkel et de Geneviève, rencontre dans les bois une toute jeune fille, Mélisande; veuf et déjà grisonnant, il l'épouse, à la stupéfaction de ses parents. Pelléas, son frère, d'un autre lit que lui et beaucoup plus jeune, aime Mélisande et en est aimé; Golaud les surprend, tue Pelléas, blesse Mélisande, qui meurt, et qu'il suivra lui-même dans la tombe. Le sujet n'est pas neuf, mais qu'importe le canevas si la broderie nous intéresse ?

Nous connaissons déjà assez Mæterlinck pour ne pas lui poser de questions inutiles à propos de l'action de son drame. La vraisemblance n'a rien à faire ici, car il ne s'agit pas de créatures en chair et en os, existant en un point donné du temps et de l'espace, mais de figures symboliques qui passent devant nos yeux dans une brume plus ou moins lumineuse, évoquant en nous un souvenir vague et lointain de la réalité. Ou plutôt il semble que l'auteur au gré de sa fantaisie flotte entre deux conceptions différentes, que tantôt il ne faille voir dans ses personnages que des fantômes évocateurs d'idées, que tantôt, comme ces ombres de la Νεκυία d'Homère qui revivent après avoir bu le sang des victimes, ils se raniment tout à coup, et que pour un instant des passions pareilles aux nôtres fassent battre leur cœur et échauffent leurs paroles.

Il y a trois scènes qu'on peut appeler des scènes d'amour entre Pelléas et Mélisande. Toutes trois sont curieuses et caractérisent assez bien la poétique de Mæterlinck. La première se passe à midi, au bord d'une fontaine, sous l'épais feuillage d'un bois de tilleuls. Mélisande se penche sur l'eau claire et profonde, y trempe ses mains, y laisse flotter ses cheveux; puis se relevant à demi, elle joue avec son anneau de mariage, le fait miroiter, puis le lance en l'air; il retombe, il s'enfonce dans l'eau de la fontaine; Pelléas et Mélisande, accoudés sur le bord, le regardent disparaître lentement. Le dialogue ne fait qu'indiquer les péripéties de ce drame et évoquer le symbole qu'il exprime : la rupture des liens qui attachent Mélisande à son mari. Le poétique décor de la scène s'harmonise avec l'âme enfantine et gracieuse de la jeune femme, en même temps que les pressentiments de l'avenir qui s'ébauche dans l'ombre font un arrière-plan tragique à ce frais tableau. On peut craindre seulement que cette poésie subtile qui se sent à la lecture ne s'évapore au théâtre, et que, pour rendre sensibles aux spectateurs les sous-entendus dont elle est pleine, il ne soit nécessaire de la soutenir par la musique de M. Debussy.

Autre scène. C'est le soir, sur un chemin de ronde qui passe au pied d'une des tours du château. Mélisande à sa fenêtre

chante tout en peignant ses cheveux dénoués. Pelléas l'appelle; elle se penche au dehors pour lui répondre.

PELLÉAS. — Oh! Mélisande! oh! tu es belle ainsi! Penche-toi, laisse-moi venir plus près de toi.

MÉLISANDE. — Je ne puis pas venir plus près; je me penche tant que je peux.

PELLÉAS. — Je ne puis pas monter plus haut. Donne-moi du moins ta main ce soir, avant que je m'en aille... Je pars demain.

MÉLISANDE. — Voilà, voilà! Je ne puis me pencher davantage.

PELLÉAS. — Mes lèvres ne peuvent atteindre ta main.

MÉLISANDE. — Je ne puis pas me pencher davantage. Je suis sur le point de tomber. Oh! oh! mes cheveux descendent de la tour!

(*Sa chevelure se révulse tout à coup tandis qu'elle se penche ainsi, et inonde Pelléas.*)

PELLÉAS. — Oh! qu'est-ce que c'est? Tes cheveux, tes cheveux descendent vers moi! Toute ta chevelure, Mélisande, toute ta chevelure est tombée de la tour! Je la tiens dans mes mains. je la touche des lèvres. Je la tiens dans mes bras, je la mets autour de mon cou. Je n'ouvrirai plus les mains cette nuit.

MÉLISANDE. — Laisse-moi! laisse-moi! Tu vas me faire tomber!

PELLÉAS. — Non, non, je n'ai jamais vu des cheveux comme les tiens, Mélisande! Vois, ils viennent de si haut et m'inondent jusqu'au cœur! Ils sont tièdes et doux comme s'ils tombaient du ciel! Je ne vois plus le ciel à travers tes cheveux, et leur belle lumière me cache sa lumière!... Regarde, regarde donc, mes mains ne peuvent plus les contenir. Ils me fuient, ils me fuient jusqu'aux branches du saule. Ils s'échappent de toutes parts. Ils tressaillent, ils s'agitent, ils palpitent dans mes mains comme des oiseaux d'or; et ils m'aiment, ils m'aiment mille fois mieux que toi!

Cette scène curieuse est une de celles qui nous font le mieux comprendre la nature de l'imagination de Mæterlinck. Le point de départ en est un effet pittoresque : la blonde chevelure de Mélisande qui brille à la fenêtre et semble éclairer la nuit sombre. Pour l'amoureux lyrique qu'est Pelléas, c'est comme une étoile nouvelle qui se lève, obscurcissant toutes celles qui étincellent dans le ciel. L'idée qu'elle est inaccessible éveille en lui le désir de s'en approcher; il se dresse, il étend vaine-

ment la main; mais tout à coup, comme par un miracle, voilà cette chevelure qui descend et qui l'enveloppe; c'est comme un être vivant qu'il veut étreindre; il lui parle; en la sentant ruisseler sur sa tête, il lui semble qu'elle lui rend ses baisers. Ainsi, par des transformations successives et rapides, l'amant comme le poète franchissent l'espace qui sépare le domaine du possible de celui de l'imaginaire, et l'humble germe de la réalité s'épanouit en une fleur de rêve.

La dernière des trois scènes d'amour est la seule qui ait un caractère proprement dramatique. Pelléas, qui doit partir le lendemain, a donné rendez-vous à Mélisande dans ce même bois où la bague nuptiale a disparu dans la fontaine. Golaud, soupçonneux, se cache dans l'ombre, Mais les amants ignorent sa présence, et la scène qui doit s'achever par un meurtre s'ouvre par un dialogue d'amour. Ils sont depuis longtemps attirés l'un vers l'autre, mais leurs lèvres n'ont pas trahi le secret de leurs cœurs, et c'est un sentiment de joyeuse surprise qu'exprime Pelléas lorsqu'enfin il se sent aimé :

PELLÉAS. — Depuis quand m'aimes-tu?

MÉLISANDE. — Depuis toujours, depuis que je t'ai vu.

PELLÉAS. — Oh! comme tu dis cela! On dirait que ta voix a passé sur la mer au printemps! Je ne l'ai jamais entendue jusqu'ici... On dirait qu'il a plu sur mon cœur!

Mélisande, toute frémissante, est restée cachée dans l'ombre des grands arbres; il veut la mieux voir, l'attirer dans la lumière :

MÉLISANDE. — Non, non, restons ici... Je suis plus près de toi dans l'obscurité.

PELLÉAS. — Où sont tes yeux? Tu ne vas pas me fuir? Tu ne songes pas à moi en ce moment.

MÉLISANDE. — Mais si, mais si, je ne songe qu'à toi.

PELLÉAS. — Tu regardais ailleurs.

MÉLISANDE. — Je te voyais ailleurs.

PELLÉAS. — Tu es distraite. Qu'as-tu donc? Tu ne me sembles pas heureuse.

MÉLISANDE. — Si, si, je suis heureuse, mais je suis triste.

PELLÉAS. — On est triste souvent quand on s'aime.

MÉLISANDE. — Je pleure toujours lorsque je songe à toi.

PELLÉAS. — Moi aussi, Mélisande. Je suis tout près de toi; je pleure de joie, et cependant... (*Il l'embrasse.*) — Tu es étrange quand je t'embrasse ainsi. Tu es si belle qu'on dirait que tu vas mourir.

Cette joie toujours voisine des larmes, ces transports qui s'achèvent par un soupir, ce bonheur qui se défie de lui-même, ce sont là les traits qui caractérisent ce duo d'amour et qui en préparent le tragique dénouement. Au moment où il s'approche, où Golaud arrive l'épée à la main, la passion des deux amants s'exalte avec le danger :

PELLÉAS. — Va-t'en! Il a tout vu, il nous tuera.

MÉLISANDE. — Tant mieux, tant mieux.

PELLÉAS. — Il vient! Ta bouche... ta bouche...

MÉLISANDE. — Oui! oui!

Ils redoublent leurs baisers et leurs étreintes; il semble que l'approche de la mort soit pour eux le signal du grand et furieux amour. Le rythme vif et haletant du dialogue contraste avec le mouvement doux et alangui de la première partie de la scène. Ces alternatives dans le rythme, qui traduisent la progression des sentiments dans le cœur des deux amants, donnent à l'ensemble ce caractère dramatique que je signalais.

Sarcey avait été très frappé de l'effet produit par une autre scène, d'une inspiration très différente. Golaud interroge son fils, le petit Yniold, qui voit sans cesse Pelléas et Mélisande. Que se disent-ils? Que font-ils? C'est comme une contre-partie, conçue dans le mode tragique, de la célèbre scène d'Argan et de sa fille Louison dans *le Malade Imaginaire*. Mais chez Mæterlinck, nous le sentons bien, dans cet interrogatoire de l'enfant par le père, c'est la vie des deux amants qui est en jeu. Golaud n'obtient pas les aveux décisifs qu'il craint d'entendre et qu'il s'efforce cependant d'arracher; il a recours alors à un autre moyen. Il est avec l'enfant au pied de la tour où demeure Mélisande. Pendant qu'ils causent ainsi, la

nuit tombe, la fenêtre s'illumine. « Veux-tu voir petite mère? » dit Golaud à l'enfant. Il le prend dans ses bras, et, l'élevant jusqu'à la hauteur de la fenêtre, lui demande ce qu'il aperçoit : « Que vois-tu? — Petite mère et mon oncle Pelléas. — Que font-ils? Se parlent-ils? S'approchent-ils l'un de l'autre? »

D'abord les réponses de l'enfant sont insignifiantes; mais tout à coup Golaud le sent qui tremble dans ses bras :

YNIOLD. — Oh! oh! petit père, j'ai terriblement peur.

GOLAUD. — Tais-toi. Ils ne bougent pas encore?

YNIOLD.. — Non, petit père. — J'ai peur, petit père, laissez-moi descendre.

GOLAUD. — De quoi donc as-tu peur? Regarde, regarde...

YNIOLD. — Je n'ose plus regarder, petit père! Laissez-moi descendre!

La scène est terriblement osée, mais, comme dit Sarcey, on y sent la main d'un homme de théâtre.

Que Mæterlinck ait le don dramatique, il est difficile d'en douter quand on a lu *l'Intruse*, et plusieurs des scènes que nous venons d'analyser ne peuvent que nous confirmer dans cette opinion. Si des œuvres comme *Pelléas et Mélisande* ou *la Princesse Maleine* ne répondent guère à l'idée que nous nous faisons d'une pièce de théâtre, c'est qu'il a voulu enfermer dans une forme définie ce qu'elle ne peut pas contenir, c'est qu'il y a disproportion entre ses ambitions artistiques et les moyens qu'il emploie pour les réaliser. On peut bien admettre que chaque homme est un microcosme, et qu'en un sens toutes nos actions et toutes nos pensées réfléchissent l'univers. Mais si, comme le dit Lamartine,

> Aux regards de celui qui fit l'immensité
> L'insecte vaut un monde...,

cela n'est vrai que de l'Être dont rien n'arrête le regard, qui en toutes choses ne contemple que sa propre essence, et pour qui le monde des apparences n'existe pas. Mais le monde des apparences, c'est justement le seul qui nous soit accessible, et c'est en lui seul que l'artiste peut espérer trouver la beauté.

Que par moments le rideau se déchire et que nous entrevoyions l'au-delà comme dans un éclair, c'est possible, et les grands poètes se reconnaissent à ce signe qu'ils nous en donnent parfois l'illusion. Espérer davantage, c'est pure chimère :

> C'est rêver que l'on tient les pommes d'Hespérides,
> Et presser tendrement un navet sur son cœur.

L'idée qui semble hanter l'esprit de Mæterlinck, c'est que les correspondances secrètes qui unissent notre monde à un monde supérieur, ce mystère qui échappe aux plus hautes intelligences, se révèle obscurément aux plus humbles, et que la véritable sagesse se cache au fond de leurs balbutiements. Ainsi s'expliquent des scènes paradoxales comme celle qu'il a placée juste avant les adieux de Pelléas et de Mélisande. Le petit Yniold, de la terrasse du château, aperçoit un troupeau dans la plaine :

— Oh! oh! j'entends pleurer les moutons... Ils arrivent, les petits moutons, ils arrivent... Il y en a! il y en a! Ils ont peur du noir... Ils se pressent! Ils ne peuvent presque plus marcher. Ils pleurent! ils vont vite!... Ah! ils vont passer par ici. Je vais les voir de près. Toute la route en est pleine. Maintenant ils se taisent tous. Berger! berger! pourquoi ne parlent-ils plus?

Le berger. — Parce que ce n'est pas le chemin de l'étable.

Yniold. — Où vont-ils? Berger! où vont-ils? Il ne m'entend plus. Ils vont vite. Ils ne font plus de bruit. Ce n'est plus le chemin de l'étable. Où vont-ils dormir cette nuit?... Oh! oh!... il fait trop noir. Je vais dire quelque chose à quelqu'un...

S'il y a de la profondeur dans les divagations enfantines du petit Yniold, elle est à peu près du même ordre que celle qu'on pourrait trouver dans le bêlement des moutons; pour les auditeurs qui les écoutent ces deux langages ont le même intérêt. En intercalant des épisodes de ce genre au milieu des situations dramatiques, l'auteur a sans doute voulu nous montrer combien l'action théâtrale, à laquelle nous avons la faiblesse d'attribuer de l'importance, est une chose secondaire et vaine à côté de ces milliers d'événements obscurs qui se

passent sans bruit, de ces forces inconnues qui emportent l'univers. C'est donc par système qu'il arrête le mouvement de son drame, et qu'il nous invite lui-même à nous désintéresser de l'action qui, semble-t-il, devrait nous passionner. Il en résulte que ce qui nous reste de la lecture de son théâtre, c'est, parmi des impressions décousues et confuses, un certain nombre de scènes qui nous frappent par leur étrangeté ou leur poésie, qui rendent avec puissance des impressions subtiles et vraies, qui ouvrent à notre imagination des perspectives mystérieuses.

Il y a dans *Alladine et Palomides,* qui est une variante inférieure de *Pelléas et Mélisande*, une scène singulière et d'un grand effet. Les deux amants sont enfermés par le roi dans d'immenses souterrains, au fond desquels dorment les eaux sombres et profondes d'un lac. Tout à coup, au milieu de leur terreur et de leur détresse, tout se transforme et s'éclaire : une lumière surnaturelle semble tomber de la voûte, et dans les eaux ils croient voir briller des diamants, s'épanouir des fleurs merveilleuses. Leur rêve dure jusqu'au moment où leurs libérateurs détachent les pierres de la voûte, et où la lumière du dehors fait irruption au milieu des ténèbres : alors tout se décolore, le lac miraculeux devient terne et sinistre, les pierreries et les fleurs éclatantes ne sont plus que les souillures et les débris décomposés qu'elles étaient auparavant. Je doute que l'effet que la scène produit à la lecture pût être réalisé au théâtre; n'importe, elle est non seulement poétique par la conception, mais dramatique par la façon tout à la fois mystérieuse et naturelle dont les impressions y sont graduées; l'idée symbolique n'y est pas abstraite et morte, elle prend vie dans les émotions des deux créatures humaines qui palpitent devant nous.

Il y a au quatrième acte d'*Aglavaine et Sélysette* une scène toute différente, mais dont la couleur poétique et l'impression pénétrante font également honneur à Mæterlinck. Sélysette, qui sent que Méléandre ne l'aime plus, qu'Aglavaine a pris sa place dans son cœur, a résolu de mourir; mais elle ne veut pas laisser de remords aux deux amants, elle désire que sa mort

les unisse au lieu de les séparer; il faut donc qu'on l'attribue à un accident, non à un suicide. Il y a en elle le courage d'une héroïne en même temps que la simplicité d'une enfant. Dans les scènes naïves et touchantes qui préparent la scène décisive, dans les paroles à double entente qu'elle adresse à ceux qu'elle ne pense plus jamais revoir, nous voyons à la fois ce que lui coûte son sacrifice, et qu'elle y est poussée par une destinée invincible, et comme par un devoir impérieux. Enfin le moment est venu. Elle monte sur la tour du château, accompagnée de sa petite sœur Yssaline, qui doit témoigner que sa mort a été accidentelle et non volontaire. Elle lui a promis de lui donner un oiseau qui vient nicher dans les pierres disjointes de la terrasse. Toutes deux frissonnent à l'air frais du soir, en regardant le soleil qui va se coucher sur la mer.

Yssaline. — Et l'oiseau, où est-il, petite sœur?

Sélysette. — Il faut attendre que le soleil soit descendu tout au fond de la mer, et que toute lumière soit morte à l'horizon, car il a peur de la lumière.

Ainsi se poursuit leur entretien, les réponses enfantines de l'une faisant contraste avec les paroles graves et tristes de l'autre; le rythme du dialogue est marqué par le mouvement du soleil, qui baisse peu à peu, et qui disparaîtra en même temps que Sélysette.

Yssaline. — Les troupeaux rentrent, petite sœur...

Sélysette. — Et demain les troupeaux rentreront aussi, Yssaline.

Yssaline. — Oui, petite sœur...

Sélysette. — Et demain les oiseaux chanteront aussi...

Yssaline. — Oui, petite sœur...

Sélysette. — Et demain les fleurs fleuriront aussi...

Yssaline. — Oui, petite sœur...

Sélysette. — Pourquoi faut-il que ce soit la plus jeune...

Yssaline. — Il n'y a plus qu'une petite ligne rouge, petite sœur.

Sélysette. — Tu as raison, il est temps.

Dans ces répliques rythmées comme des litanies funèbres

se concentre toute la mélancolie de cette scène, dont le pathétique consiste bien moins dans les paroles échangées que dans les impressions secrètes qu'elles évoquent, où la pensée de la mort est partout présente, sans que le mot soit prononcé une seule fois. Les drames de Mæterlinck valent surtout par les beautés de ce genre, par le don d'extérioriser l'invisible, et d'aller chercher au fond de nos âmes les émotions qui les font frissonner.

III.

Quoique les œuvres dont nous avons parlé appartiennent à deux catégories différentes et que l'inspiration de *l'Intruse* ne soit pas la même que celle de *Pelléas et Mélisande*, toutes ces pièces ont cependant un air de famille : ce qui domine l'esprit de l'auteur, c'est la fatalité mystérieuse qui est au fond de l'univers; c'est en soulevant un coin du voile qui le cache, c'est en nous montrant dans une demi-lumière ces forces invisibles qui à notre insu se mêlent à toutes nos actions, qu'il produit ces effets d'angoisse pathétique qui caractérisent sa manière. Or, voici que dans une œuvre nouvelle, *Monna Vanna*, il semble avoir brusquement changé de méthode : tout y est en pleine lumière, et c'est le développement d'une thèse morale qui est le fond du sujet.

La scène se passe en Italie, au quinzième siècle. Pise, assiégée par une armée florentine, va être obligée de se rendre. Le chef des Pisans, Guido Colonna, a envoyé son père Marco auprès du général ennemi, Prinzivalle, pour lui demander les conditions d'une capitulation. Voici les propositions qu'il rapporte. Prinzivalle sait que Florence, jalouse de sa gloire, a résolu sa perte, que, revenant vainqueur, il sera jeté en prison. Donc, au lieu d'achever sa victoire, il y renonce : il fera entrer le soir même dans Pise des approvisionnements et des munitions pour plusieurs mois, si Monna Vanna, la femme de Guido, vient, nue sous son manteau, passer une nuit sous sa tente. En entendant ces conditions, le rouge monte à la

figure de Guido; il rugit de colère, et il s'attend que son père va s'associer à son indignation; mais sa stupéfaction égale sa douleur, lorsqu'il se voit abandonné par celui sur lequel il comptait.

MARCO. — Il s'agit ici de milliers d'existences; il s'agit de frères d'armes, de femmes et d'enfants. Faites ce qu'un insensé vous demande, et ce qui vous paraît monstrueux paraîtra héroïque à ceux qui survivront, et qui verront votre acte d'un œil plus apaisé et d'un regard plus juste et plus humain. Croyez-moi, rien ne vaut une vie que l'on sauve, et toutes les vertus, tout l'idéal des hommes, tout ce qu'on nomme honneur, fidélité, que sais-je? n'est qu'un jeu puéril en face de cela. Vous voulez rester pur dans une affreuse épreuve et la traverser en héros; mais c'est un tort de croire que l'héroïsme n'a d'autre sommet que la mort. L'acte le plus héroïque est l'acte le plus pénible; et la mort est souvent moins dure que la vie.

On devine que Guido n'est pas en état d'entendre ce langage; tout son sang bouillonne à la pensée du déshonneur qui va l'atteindre dans la femme aimée; la vision obscène qui se lève dans son imagination lui ôte tout sang-froid, et non seulement il refuse, mais il insulte le porteur du message.

Soit! lui dit son père, mais il ne s'agit pas de vous seulement, il s'agit de tout un peuple, et en ce moment même la seigneurie de Pise délibère sur les propositions de Prinzivalle.

La fureur de Guido redouble; mais lorsque tout s'écroule il lui reste un appui, sa confiance en sa chère Vanna. Or, la voilà qui arrive : il s'élance au-devant d'elle :

— Ne parle pas, lui dit-il, je connais ta réponse; ou plutôt si, parle, parle à ce vieillard qui est là et qui a osé douter de toi.

VANNA (*s'approchant de Marco*). — Mon père, j'irai ce soir.

Guido croit d'abord qu'il a mal entendu; il insiste, il comprend enfin; il éclate alors tantôt en transports de colère, tantôt en paroles d'amour; tantôt il menace Vanna de la tuer sur la place, tantôt il la conjure de se rétracter. Tout est inutile, et bientôt, accablé, il la voit prendre le chemin du camp ennemi.

Acte deux, la tente de Prinzivalle. Le condottiere prend ses dernières dispositions; si Vanna doit venir, il faut que les voitures de provisions soient prêtes à partir au moment de son arrivée. Un de ses serviteurs vient lui dire un mot à l'oreille. Vanna est à la porte de la tente, et aussitôt nous la voyons entrer enveloppée dans son manteau. Les premières paroles qu'ils échangent sont brèves et entrecoupées de silences, preuve éloquente de leur émotion à tous deux.

PRINZIVALLE. — Vous êtes décidée?

VANNA. — Oui.

PRINZIVALLE. — Faut-il vous rappeler les termes du...

VANNA. — C'est inutile, je sais.

PRINZIVALLE. — Vous ne regrettez pas?

VANNA. — Fallait-il venir sans regrets?

PRINZIVALLE. — Votre mari consent?

VANNA. — Oui.

PRINZIVALLE. — J'entends vous laisser libre. Il en est temps encore; voulez-vous renoncer?

VANNA. — Non.

PRINZIVALLE. — Pourquoi le faites-vous?

VANNA. — Parce qu'on meurt de faim, et qu'on mourrait demain d'une façon plus prompte.

Alors, menant Vanna à l'entrée de la tente, il fait un signe. On entend une sourde rumeur : le convoi sauveur s'ébranle pour entrer dans Pise :

PRINZIVALLE. — Dès ce soir, grâce à vous, Pise n'aura plus faim. Elle devient invincible, et chantera demain dans l'ivresse de la joie et la gloire d'un triomphe que nul n'espérait plus. Cela vous suffit-il?

VANNA. — Oui.

Il la fait asseoir sur son lit, et, s'agenouillant à ses pieds, il commence, à sa stupéfaction et à la nôtre, une sorte de cantique d'amour, plein d'adoration à la fois et de regrets. Nous apprenons alors qu'il connaît Vanna depuis son enfance et qu'à travers sa vie aventureuse il a gardé son image dans son cœur. Elle est la seule femme qu'il ait jamais aimée.

— Mais pourquoi alors n'avez-vous pas cherché à me revoir?

— Je vous ai sue mariée à un grand seigneur et j'ai désespéré.

A ce mot Vanna s'emporte.

— Si vous m'aviez aimé, dit-elle, vous auriez triomphé de tous les obstacles.

Prinzivalle, étonné comme nous-mêmes de cette explosion soudaine, se demande s'il a bien compris, s'il n'est pas vrai qu'elle lui rend amour pour amour. Mais non, il s'est trompé, du moins elle le lui assure, et il faut qu'elle se sente bien sûre de son pouvoir sur lui pour lui infliger cette cruelle désillusion. Mais plus elle est audacieuse, plus il se montre respectueux.

— N'ayez aucune crainte, lui dit-il, et cette main que je prenais parce que je pensais que vous alliez me croire, je n'y toucherai plus ni des doigts ni des lèvres.

Vanna sent bien cependant quelle est la force de cet amour dont elle semble douter, puisque pour passer une nuit avec elle il a tout sacrifié, son honneur et sa vie. Prinzivalle, héroïquement, veut la détromper.

— Je ne vous ai pas sacrifié ma patrie, je n'en ai point; et de toute manière ma vie était perdue.

Ce généreux mensonge fait plus que tous ses serments pour la persuader. Et les voilà alors qui, la main dans la main, mêlent leurs confidences. Il lui demande ce qu'elle a éprouvé en entrant dans sa tente. A-t-elle eu peur?

— Non, dès que tu m'as parlé. Mais toi, voulais-tu vraiment abuser de ma détresse? — Eh! je ne savais pas ce que je voulais. Mais quoi que j'eusse promis à l'avance, dès que je te vis, je vis en même temps que c'était impossible.

Ainsi ils prolongent leur entretien, où se mêlent les pensées amères et douces. A ce moment, un officier de Prinzivalle

l'avertit qu'un commissaire de Florence est venu pour l'arrêter. Qu'il fuie sans perdre une minute! Prinzivalle ne pense qu'à pourvoir à la sûreté de Vanna. Mais elle ne veut plus l'abandonner.

— Viens avec moi à Pise; tu viens de la sauver, il est juste qu'elle te sauve. Viens, mon Gianello (*lui donnant un baiser sur le front*). Voici le seul baiser que je puisse te donner.

— Oh! ma Giovanna, il passe les plus beaux que l'amour espérait.

Et tous deux se mettent en chemin.

Mais tandis que Vanna, dans une exaltation joyeuse, et Prinzivalle, cédant à la contagion de sa confiance et de son enthousiasme, vont ainsi de leur plein gré se mettre dans les mains du mari, celui-ci, pendant les longues heures de cette nuit douloureuse, n'a eu pour consolation et pour soutien que des projets de vengeance : il faut que l'homme qui l'a outragé disparaisse; il verra ensuite s'il doit pardonner à Vanna son acte héroïque et infâme. Or la voici qui arrive, portée par le flot du peuple jusque dans le palais, et à côté d'elle un inconnu, la figure voilée.

— Quel est cet homme ?

— Mon sauveur !

— Mais qui enfin?

— Prinzivalle.

Comment Prinzivalle est-il là? Comment l'homme qui l'a mortellement outragé est-il venu se mettre entre ses mains? Guido ne se donne pas le temps de le demander; ivre de joie, il se met au balcon pour crier cette nouvelle à tout le peuple que tout à l'heure il écartait avec colère. La joie de la haine satisfaite est si violente qu'elle efface tout autre sentiment, même celui de cette souillure qu'il semblait que rien ne pût jamais laver.

Vanna souffre de cette joie nouvelle; elle veut faire cesser cette méprise, et malgré Guido, qui l'interrompt, elle dit en quelques mots la noble conduite de Prinzivalle, et comment

elle est sortie de sa tente aussi pure qu'elle y était entrée. Si elle a cru ainsi désarmer la colère de son mari, son illusion est courte : dans le noble aveu de la vérité Guido ne voit qu'un grossier mensonge inventé par Vanna pour sauver son complice; il l'insulte, il la menace, il jure de perdre sur-le-champ Prinzivalle si elle n'avoue pas avoir été sa victime. Alors, pleine de mépris pour ce cœur qui ne peut comprendre la noblesse des autres, et pour qui la seule vérité est celle qui déshonore, elle crie tout à coup :

— Oui, j'ai menti; il m'a prise, lâchement, bassement. Enchaînez-le, jetez-le dans un cachot dont j'aurai seule la clef pour pouvoir le torturer à mon aise.

Et se penchant à l'oreille de Prinzivalle :

Tais-toi, lui dit-elle: je t'aime, je te sauve, nous fuirons ensemble.

Alors seulement Guido est rassuré :

— Guido. — Ma Vanna! Elle sourit... Ma Vanna, réponds-moi... Je n'ai jamais douté... Maintenant, c'est fini, et tout va s'oublier dans la bonne vengeance... C'était un mauvais rêve...

Vanna. — Où est-il? Oui, je sais... Mais donnez-moi la clef de sa prison; il ne faut pas que d'autres...

Guido. — Les gardes vont venir. Ils te la remettront.

Vanna. — Je la veux pour moi seule, afin que je sache bien... afin que personne autre... C'était un mauvais rêve... Le beau va commencer... Le beau va commencer.

Quel est le véritable sujet de ce drame? A en juger par l'exposition, il n'y aurait rien de plus clair. Quels effets produira l'étrange proposition de Prinzivalle sur ceux à qui elle s'adresse? Quelle sera l'attitude du mari et celle de la femme? Mais, si le sujet s'arrêtait là, la pièce serait terminée à la fin du premier acte, car dans les deux scènes avec son père, avec Vanna, Guido nous a pleinement édifiés sur ses sentiments; quant à sa femme, si elle reste muette, sa conduite répond pour elle, et témoigne assez de son désaccord avec son mari. Sur quoi donc roulera le reste de la pièce? S'agit-il de savoir comment Guido

traitera sa femme de retour du camp de Prinzivalle? C'est bien sur ce point, en effet, que portera le troisième acte; mais ce qui s'est passé dans l'intervalle va en réalité transformer l'aspect du sujet. Le condottiere respecte celle qui est allée se livrer à lui; il se montrera aussi généreux qu'on l'avait cru impitoyable; son amour pour Vanna, au lieu de lui conseiller un lâche attentat, a fait de lui un héros. Dès lors tout l'intérêt porte sur un seul point. Cette générosité de son ennemi, Guido pourra-t-il y croire? Aura-t-il l'âme assez grande pour concevoir la magnanimité de Prinzivalle? Et la confiance en sa femme sera-t-elle assez forte pour triompher de sa jalousie? On sait qu'il sort vaincu de cette épreuve, et qu'il perd à tout jamais le cœur de sa femme, qui va à celui qui en est plus digne.

Cette épreuve, elle dure en réalité toute la pièce, et dans la pensée de l'auteur il ne s'agit d'un bout à l'autre que d'une seule chose : A quoi se reconnaît le véritable amour? Est-ce à la fureur égoïste et sensuelle qui ne se satisfait que dans la possession de l'objet aimé? Ne faut-il pas réserver ce nom à un sentiment plus noble et plus pur, capable de tous les sacrifices? A la vérité l'épreuve se présente d'abord sous une forme si cruelle et si répugnante que le cœur le plus haut serait excusable d'y succomber. Quoi! cette chair qui fait comme partie de la mienne, quoi! cette beauté vierge de toutes souillures, il faut l'abandonner aux yeux impurs, aux mains brutales d'un ennemi? Celle qui m'a confié le trésor de ses pudeurs, c'est moi qui la prostituerai? Et pourquoi? Pour sauver mes concitoyens de la famine et de la mort? Mais, si je ne puis les sauver qu'au prix d'un crime, y a-t-il donc un devoir qui m'oblige à le commettre? Dans ce soulèvement de tout l'être contre la proposition monstrueuse dont il s'agit, il se mêle des éléments très divers, depuis la révolte de la chair jusqu'aux sentiments les plus sacrés, ceux qui sont le fondement même de notre vie morale. Loin d'être surpris ou scandalisés de l'indignation de Guido, nous ne lui pardonnerions pas de demeurer calme et de discuter froidement.

Et pourtant l'attitude de Guido au premier acte peut nous

faire pressentir quelle sera sa conduite au troisième. Quand son père le supplie de s'immoler lui-même pour le salut de son peuple, lui dit qu'il ne peut y avoir de la honte où il y a de l'héroïsme, non seulement Guido ne cède pas à ses prières, mais il ne comprend même pas le sens de ses paroles, où il ne voit que lâcheté et folie. Quand Vanna, toute pâle, se raidissant pour ne pas faiblir, ne répond ni à ses menaces ni à ses prières, et la tête haute prend le chemin du camp ennemi, au lieu de chercher à pénétrer le sentiment qui la fait agir, il s'enferme dans son orgueil, il se cantonne dans ses droits de mari; Vanna est son bien, sa chose, qu'il défend contre celui qui veut la lui prendre, et la jalousie sensuelle qui le torture se confond pour lui avec l'amour. Cette âpreté, cet emportement, cette obstination, cette incapacité de sortir de lui-même et d'entrer dans les sentiments d'autrui, nous les retrouvons en lui lorsque Vanna revient en lui ramenant Prinzivalle. Il n'a qu'une seule idée, se venger; et en regardant cet homme qui lui a pris tout ce qu'il aimait, mais qu'il tient maintenant en son pouvoir, ce n'est pas la douleur et la honte qui l'envahissent, c'est la joie, à la pensée de le faire souffrir autant qu'il a souffert lui-même. Il ne laisse pas à Vanna le temps de lui dire comment son ennemi est venu se livrer ainsi; il accueille sans hésiter les suppositions les moins vraisemblables; la passion l'aveugle; il faut qu'il proclame devant tout le monde son triomphe de voir sa haine satisfaite. Il semble que, brûlant comme il l'est d'un amour tout sensuel, la vue de son adversaire devrait exciter son désespoir, évoquer le souvenir de l'acte irréparable qui a été accompli. Mais non! la haine est plus forte que l'amour, et l'horrible pensée de Vanna dans le lit de Prinzivalle est effacée par la certitude des tortures qu'il va infliger à son ennemi.

C'est à ce moment que Vanna vient lui dire : « Ta colère est sans objet; tu me revois pure comme tu m'avais laissée; cet homme n'est pas notre ennemi, c'est mon sauveur. » Quels sentiments cette réflexion va-t-elle éveiller dans le cœur de Guido? La joie, la reconnaissance? Tout au contraire. Cette vengeance,

qu'il savourait d'avance, voilà qu'on la lui enlève. Cet homme qu'il haïssait, il va donc être obligé de l'aimer? Mais non! c'est un piège grossier qu'on lui tend; la générosité de Prinzivalle est invraisemblable; c'est donc un mensonge, et un mensonge dont Vanna se fait la complice. Pourquoi? C'est qu'elle s'est prise à aimer cet homme. Guido ne se demande pas si la supposition qu'il adopte sans hésiter est plus vraisemblable que celle qu'il rejette. La passion aveugle le domine, et, plutôt que de cesser de haïr Prinzivalle, il aime mieux envelopper Vanna dans la même haine. C'est alors que celle-ci embrasse d'un coup d'œil ce qui se passe dans le cœur de son mari; que ce qu'elle lui avait conservé d'amour et de fidélité s'effondre sous le mépris; que, mettant en regard la bassesse d'âme de Guido et la magnanimité de Prinzivalle, elle fait son choix entre eux : puisque Guido ne veut pas l'écouter quand elle dit vrai, elle va mentir pour se faire croire, et, en feignant de s'associer à la vengeance de son mari contre son amant, elle abjure à jamais l'amour de l'un pour se jeter dans les bras de l'autre.

Si le fond de *Monna Vanna* est une analyse des éléments ordinaires qui entrent dans la composition de l'amour, en même temps que la glorification d'un amour supérieur et vraiment idéal, il n'est pas douteux que cette étude est faite avec beaucoup de logique et de force. Au point de vue de l'art dramatique, l'œuvre est curieuse et déconcertante. Nous l'avons déjà fait remarquer, dès le début l'auteur nous engage sur une fausse piste. La proposition adressée par Prinzivalle à Guido nous donne du caractère du condottiere une fausse idée, et il faut que nous attendions le milieu du second acte pour être détrompés. Avec la scène où Prinzivalle déclare son amour à Vanna c'est une nouvelle pièce qui commence, et il est difficile de concilier le caractère de Prinzivalle tel qu'il se révèle devant nous avec la proposition monstrueuse par laquelle il s'était d'abord fait connaître. A ce défaut d'unité s'ajoutent des défauts de composition qui choquent au théâtre encore plus qu'à la lecture. Les scènes où Guido discute avec son père, puis avec Vanna, la proposition du condottiere, sont

à la fois intéressantes et pénibles : le caractère de Guido y est peint avec force, mais la discussion tourne toujours dans le même cercle, et la situation est en réalité trop violente pour souffrir de longs développements. La scène de Prinzivalle et de Vanna éveille plus de surprise que d'émotion ; l'intérêt serait beaucoup plus vif si, au lieu d'éclater comme une bombe, ce coup de théâtre saisissant avait été préparé. La grande scène du troisième acte entre Vanna et Guido est plus oratoire que dramatique : chacun des deux époux assène tour à tour sur la tête de l'autre de longues tirades auxquelles son interlocuteur ne répond que par des monosyllabes, et Prinzivalle, immobile et muet, trouve le moyen, dans une situation tragique, d'être ridicule. D'une façon générale l'analyse de l'amour, qui fait l'intérêt de la pièce, a le tort de ne pas se dégager sous nos yeux à mesure que l'action se développe ; c'est à la réflexion, et en rapprochant les diverses parties du rôle de Guido, que nous arrivons à la reconstituer. Les éléments en existent, mais l'auteur n'a pas trouvé la combinaison dramatique qui leur aurait permis de produire tout leur effet. Ainsi s'explique l'impression mélangée, confuse, incertaine, que nous laisse la pièce, malgré l'originalité de la conception, le mérite de l'étude psychologique, et la distinction de la forme.

Depuis *Monna Vanna*, Mæterlinck ne nous a donné que *Joyselle*, dont il me semble inutile de parler, car l'analyse n'en ajouterait rien à ce que nous savons de son talent. C'est une sorte de rêverie assez peu dramatique, d'après *La Tempête* de Shakespeare. Mais les deux amants que l'auteur a mis en scène ne nous font pas oublier Ferdinand et Miranda, et l'enchanteur qui mène l'action ne nous rappelle Prospero que pour nous faire sentir la différence entre une création de génie et une pièce pour pensions de jeunes filles. Cette erreur d'un artiste distingué ne doit ni nous rendre injustes pour les œuvres originales qui l'ont précédée, ni nous faire conclure qu'il soit incapable d'en produire de nouvelles. On a le droit d'attendre mieux que *Joyselle* de l'homme qui a écrit *l'Intruse* et *Pelléas et Mélisande*.

Antoine Benoist.

A. PRAVIEL.

UN ANNIVERSAIRE TOULOUSAIN

LA RÉORGANISATION DES JEUX FLORAUX EN 1806

Cette année, l'Académie des Jeux Floraux va, sans trop s'en douter, célébrer un de ses plus importants anniversaires. 1323, 1694, 1806, voilà les trois grandes dates de son histoire : la fondation du Gay-Sçavoir par les Sept Troubadours, son érection en Académie de Belles-Lettres par Louis XIV, et enfin sa réorganisation sous l'Empire, ouvrant une période exceptionnellement brillante de succès et d'influence.

Quand on songe que, durant le dix-neuvième siècle, les Jeux Floraux ont attiré à leurs concours Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Thiers, Mgr Gerbet, Alexandre Soumet, Joseph Autran, et tous ces *minores* qui se nomment Chênedollé, Millevoye, Alexandre Guiraud, Jules de Rességuier, Amédée Pommier, Viennet, Saint-Valry; qu'ils ont compté encore parmi leurs Mainteneurs et leurs Maîtres Chateaubriand et Mistral, Coppée et de Bornier, René Bazin et Pouvillon, Mgr de la Bouillerie et le Père Caussette, et tant de poètes, depuis les plus oubliés comme Baour-Lormian et Reboul jusqu'aux plus notoires comme Edmond Rostand; quand on se souvient que, de nos jours, ils ont reconstitué les anciens concours en langue d'oc et ont couronné tout ce qui porte un nom dans le Félibrige; quand on se rend compte, enfin, que la jeune littérature contemporaine a fréquenté assidument leurs concours, comme on veut l'ignorer quelquefois, et que de

Samain à Laurent Tailhade, de Jean Viollis à Pierre Fons et de Henry Muchart aux frères Magre, ils ont tous plus ou moins fait la cour à Clémence Isaure, — on éprouve un sentiment profond de reconnaissance pour ces vieux Mainteneurs de 1806 qui eurent l'énergie de relever l'Académie des ruines accumulées par la Révolution, et de rendre à notre Midi ce centre traditionnel de travail et de vie littéraire.

Celui qui mérite la première place dans nos souvenirs est M. Alexandre Jamme, chevalier ès lois, professeur de droit, plus tard recteur de l'Académie de Toulouse; mais, en 1806, il était simplement doyen de la Faculté. Sa physionomie doit nous arrêter quelque temps.

*
* *

Cujas a toujours vécu en parfaite intelligence avec Dame Clémence. La plus grande partie des Mainteneurs, depuis 1694, appartiennent à la magistrature, au barreau ou aux études juridiques, et mêlent les deux cultes, pourtant inconciliables au premier abord, des Lettres élégantes et des Codes barbares. Mieux que cela encore : aux heures difficiles de son histoire, l'Académie des Jeux Floraux trouve à la Faculté de droit la plus efficace protection; — lorsque, il y a dix ans, Toulouse lui refusait le paiement de sa vieille dette légendaire et votait la Séparation de la Mairie et de la Littérature, un autre doyen, fidèle à ses traditions, lui ouvrait un palais et lui trouvait une fortune.

Mais M. Jamme, sous le premier Empire, n'avait pas seulement à empêcher une ruine. Il avait à reconstruire un édifice, et il s'y employa de toute son activité et de tout son cœur.

Ne l'oublions pas, d'ailleurs : s'il connaissait à fond le *Digeste*, c'était aussi un poète et un orateur. Avant sa trentième année, il avait obtenu les lettres de maîtrise avec la Violette, le Lis et le Souci, et le titre de Chevalier ès lois que l'Université de Toulouse n'avait encore accordé, depuis sa création, qu'une seule fois, en 1522.

Le 31 août 1770, il était nommé Mainteneur, et dès ces temps paisibles, où l'Académie toulousaine fêtait Marmontel, Chamfort et Fabre d'Églantine, il se fit remarquer par son zèle et son dévouement. Avec l'imperturbable faconde spéciale aux milieux de ce genre, il prononça en 1774 l'éloge funèbre de Louis XV; il abondait en lectures et en discours : il recevait MM. de Grumet, de Latresne et Belmont de Malcor, il enterrait Puget de Gau et de Lafage. De plus, son éloquence débordait au dehors. Il était l'avocat des causes sensationnelles, l'*Orator patriae*, comme on l'avait surnommé, lorsque avec Lafage, Duroux et le comte Jean du Barry, il engagea une lutte épique en faveur du Parlement contre le gouvernement royal. Toulouse, à son retour de Paris, le 26 septembre 1788, lui faisait un accueil enthousiaste et frappait des médailles commémoratives en son honneur.

Hélas ! tous ces succès devaient être brutalement interrompus. La Révolution était là, et les Jeux Floraux n'allaient pas lui résister longtemps.

Ils s'étaient montrés cependant très sympathiques aux idées nouvelles. Dès 1768, ils avaient donné l'Amarante d'or à une Ode à la Vérité, signée de Chamfort, qui développait des théories dans le goût suivant :

Si l'on eût écouté la Vérité, déclarait l'auteur,

Le mensonge, la perfidie
Loin des cours eût fui pour jamais.
Du sage la voix plus hardie
Eût dit aux Rois dans leur palais :
Oui, je vous dois l'obéissance,
Je m'arme pour votre défense,
Mais quand je combats pour mes Rois,
On me doit des jours sans alarmes,
Et l'honneur d'essuyer nos larmes
Est le plus noble de vos droits.

Rougissez de votre génie,
Vous, politiques imposteurs,
Complices de la tyrannie
Dont vous consacrez les fureurs !

. . . . . .

En 1784, l'Académie avait mis au concours l'éloge de la Révolution d'Amérique, et l'Églantine d'or était donnée au futur conventionnel Jean-Baptiste Mailhe, que M. de Vergennes, ministre de Louis XVI, gratifiait encore pour son travail ardemment républicain d'une prime de 750 livres.

En 1787, elle imprimait un discours de Barère, consacré à Jean-Jacques Rousseau, où on lisait entre cent autres tirades :

« Ce n'est point à des esclaves que Rousseau dédiera son discours sur *l'Origine de l'Inégalité*. Les premières paroles du citoyen de Genève seront adressées à une République. Que des citoyens médiocres dégradent la littérature par des Dédicaces serviles et de fastueuses adulations, Rousseau ne présente qu'un hommage volontaire et désintéressé. C'est le tribut le plus noble de son cœur. Ceux qui doivent le recevoir sont des hommes vertueux et libres, et son Mécène est sa patrie. »

Mais, malgré toutes ces manifestations libérales, le salon de Clémence Isaure paraissait n'être qu'un repaire d'aristocrates. Et, dès 1790, les officiers municipaux, qui avaient succédé aux Capitouls, refusèrent de faire les préparatifs habituels et de couvrir les frais de la fête annuelle du 3 Mai, à moins qu'il ne leur fût accordé de présider l'Académie dans les séances publiques.

Naturellement, cette dernière ne pouvait abdiquer entre les mains de ces nouveaux venus des prérogatives qu'elle avait jalousement défendues contre les Capitouls pendant tout le dix-huitième siècle. Elle préféra être pauvre, mais demeurer indépendante. De son mieux, elle fit face à ses nombreuses charges, paya de ses deniers quatre fleurs, l'Amarante, le Souci, la Violette et le Lis. La fête eut lieu avec le cérémonial accoutumé, et l'on vit Mailhe lui-même aller pieusement chercher les prix à la Daurade avec la délégation traditionnelle.

Le recueil fut imprimé, et, malgré l'agitation générale, les Mainteneurs vaquèrent à leurs travaux jusqu'à la fin de l'année académique. Ils nommèrent leurs orateurs pour la semonce de janvier 1791 et pour l'éloge de Clémence Isaure; mais ces discours ne devaient jamais être prononcés.

Les événements se précipitent : le 24 janvier 1791, les officiers municipaux ferment la belle salle où les Jeux Floraux se réunissaient depuis 1625, au bout de la galerie des Illustres, et en dérobent les clefs. Les Mainteneurs qui veulent y pénétrer en sont repoussés, après un violent conflit, et doivent se réfugier chez le secrétaire perpétuel adjoint, M. Jean Castilhon, avocat au Parlement. Ils s'entêtent, au milieu de la bourrasque révolutionnaire, à continuer leur œuvre littéraire. C'est à la fois naïf et touchant. Ils adjurent le modérateur du trimestre de convoquer une assemblée générale. Mais ils n'avaient vraiment pas de chance : ce modérateur n'était autre que Mailhe.

Celui-ci, définitivement, était devenu un homme public. Procureur général syndic du département, il se souciait peu de se compromettre pour les beaux yeux de Clémence Isaure. Il rompit brutalement avec elle. On s'adressa alors, mais toujours en vain, au Directoire de Toulouse, tandis que Castilhon, craignant pour sa sûreté personnelle, priait qu'on le relevât de ses fonctions. L'avocat Poitevin-Peitavi accepta de le remplacer comme secrétaire perpétuel et de recevoir les ouvrages adressés au concours : c'est chez lui qu'eurent lieu les réunions suivantes, ainsi que chez M. Floret, un de ses confrères du barreau, et vers la fin chez M. de Lavedan, sous-modérateur.

Cela toutefois ne pouvait pas durer. En effet, si l'Académie avait été chassée du Capitole, on y avait précieusement gardé toutes ses ressources... Le 16 avril, elle dut reconnaître l'inanité de ses efforts et l'impossibilité absolue dans laquelle elle se trouvait de célébrer la Fête des Fleurs. Elle nomma ses officiers pour le nouveau trimestre, et attendit. Cette attente devait durer quinze ans.

A partir de ce moment, la débandade commence. L'émigration, la prison, la guerre et la guillotine dispersent en peu de temps les Jeux Floraux. L'excellent Alexandre Jamme, l'orateur de la patrie, l'adversaire du pouvoir royal, ne tarde pas à devenir un suspect. Il s'enfuit épouvanté à Aureville, chez le marquis de Fontenilles, mais il passe par de terribles émotions. Un jour, son asile est découvert ; il va être pris par les bandes

révolutionnaires... Il ne doit son salut qu'à l'héroïsme de son fils, qui le fait fuir par une fenêtre, et se livre lui-même pour donner à son père le temps de s'échapper.

Cependant, le digne avocat n'émigra point. Durant toute la Terreur, il mena une existence misérable, sans cesse menacée. Ce n'est que vers 1798 qu'il osa reparaître à Toulouse et se livrer de nouveau à ses chères études. A ce moment, en effet, les proscrits commençaient à reparaître de tous côtés, timidement d'abord, puis recouvrant un peu de cette assurance qui, depuis six ans, les avait si complètement délaissés. Jamme retrouva quelques Mainteneurs épargnés comme lui... oh! pas beaucoup, trois ou quatre à peine : Castilhon, l'abbé Saint-Jean, de Villeneuve-Beauville, et ce pauvre Martel, avocat au Parlement, qui était devenu aveugle.

Pensèrent-ils alors à reconstituer l'Académie? Rien n'est moins probable. Elle avait été supprimée, comme le Parlement auquel elle était intimement unie. Ses archives avaient été transportées à la grande Bibliothèque; ses fleurs et toute sa fortune avaient été remises au receveur du district; les pièces de son musée avaient été saisies par l'administration municipale. Ce n'étaient pas quatre malheureux, sans ressources, isolés, encore tout frémissants des dangers auxquels ils avaient échappé, qui pouvaient risquer l'impossible tentative de ressusciter une institution, que l'on pouvait à juste titre croire morte et bien morte, avec tant d'autres!

Ils y songèrent même si peu que, pour contenter leurs goûts littéraires, ils fondèrent *le Lycée de Toulouse*.

*
* *

Castilhon eut, le premier, l'idée de cette association, qui embrassait les Lettres, les Arts et les Sciences. Depuis deux ans, il était membre correspondant de l'Institut, et il se flattait de pouvoir en retour inscrire sur la liste des associés correspondants de son *Lycée* un certain nombre de ses confrères de Paris. Les plus flatteuses promesses arrivèrent. Le 10 floréal

an VI, l'ancien Secrétaire perpétuel adjoint des Jeux Floraux prononçait le discours d'ouverture de la nouvelle Compagnie dont on l'avait nommé président. Grâce à lui, elle comptait les noms déjà célèbres de Monge, Baour-Lormian, Dalayrac et Napoléon Bonaparte.

Parmi les anciens Mainteneurs, on y retrouvait l'abbé Saint-Jean, respectable ecclésiastique ruiné par la Révolution, qui se distrayait de ses malheurs en rimant des vers anacréontiques sur le *Mariage de Rosette;* Alexandre Jamme; Poitevin-Peitavi, dont la traduction du Tasse, écrite par lui pendant seize mois d'incarcération, avait tellement stupéfié le Comité révolutionnaire qu'il l'avait remis en liberté en disant : « Ce citoyen peut rendre d'utiles services s'il emploie ses grands talents au profit de la chose publique. » On n'en avait pas dit autant d'André Chénier.

Enfin, parmi les membres correspondants, on comptait encore l'abbé Magi. Mais c'était un personnage un peu spécial. Cet Auvergnat, docteur en théologie, n'avait pas voulu prendre les ordres, et son premier soin en 1790 fut de jeter sa soutane aux orties. Président et fondateur du Club des Jacobins à Toulouse, il se retira avant la Terreur à Grenade (Haute-Garonne), où, quoique âgé de soixante-douze ans, il exerça d'importantes fonctions publiques... et privées : il épousa, en effet, sa cousine Thérèse Magi, dans la fleur de ses vingt-sept avrils, et lui donna, ma foi! plusieurs enfants. Ce n'est évidemment pas ce sans-culottes qui aurait pu aider Jamme et Castilhon à re-relever les Jeux Floraux. Sa littérature était trop mêlée de civisme, et quand il communiqua des observations historiques au Lycée, elles concernaient le bonnet de la Liberté!

Ce Lycée, d'ailleurs, avait une existence bien précaire. A peine Castilhon l'avait-il fondé qu'il mourut (6 janvier 1799). La Société vivota, donnant quelques séances publiques, essayant d'intéresser à la poésie une époque qui lui demeurait singulièrement indifférente. Jamme s'y distingua tout particulièrement par son zèle. Le Consulat l'ayant nommé professeur à la Faculté de Droit, il put reprendre un peu de son ancienne influence.

On l'entendit lire des poésies de son cru sur « les hommes illustres de la capitale du Languedoc », et, après le Concordat, sur « le Clocher ». Enfin, voulant rendre de la vie à cette réunion somnolente, il annonça un grand concours littéraire... Mais, malgré ses efforts, le Lycée disparut avant d'avoir pu réunir les concurrents qu'il avait appelés.

Alexandre Jamme, vaincu, se confina dans le *Digeste* et ne bougea plus.

*
* *

C'est ici qu'apparaît un nouveau personnage dans l'histoire des Jeux Floraux. Depuis le décret du Premier Consul en date du 5 floréal an VIII, Toulouse avait pour maire M. Philippe-Pierre Picot de Lapeyrouse, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale de la ville. Botaniste et minéralogiste, correspondant de l'Institut, membre des Académies des Sciences de Toulouse, de Paris, de Stockholm et de Turin, c'était un homme ouvert à toutes les questions et désireux de rendre à son pays son ancienne activité intellectuelle.

Il avait connu Jamme au *Lycée* dont il faisait partie également, et où il avait fait la lecture de son ascension au Mont-Perdu. Et lorsque, en 1803, ils se trouvèrent en présence de la ruine de leur Compagnie, ils cherchèrent ensemble les moyens de la ressusciter. Pour cela, on avait songé à en faire comme la réunion suprême des débris des trois Académies. Jamme, son beau-père Abraham Gez, avocat au Parlement, qui avait été incarcéré pendant plus de deux ans comme « aristocrate déterminé », Poitevin et l'abbé Saint-Jean, se sentant un peu plus forts dans cette paix générale qui suivait Brumaire, refusèrent d'adhérer à ce plan. « Les formes antiques des Jeux Floraux, leurs privilèges, la fondation de Clémence Isaure que nous ne pourrions abandonner ni partager avec personne, écriront-ils plus tard, résistaient à ce projet. »

Ils pouvaient rêver et réaliser mieux. Depuis sept ou huit ans déjà, les moments dangereux avaient disparu. De jour en jour la situation s'améliorait. Les émigrés rentraient. La sécurité

publique s'affermissait. L'Empire établi se montra favorable aux initiatives intellectuelles. Un jour vint enfin où Jamme, en regardant autour de lui, vit un certain nombre de ses anciens collègues aux Jeux Floraux. Vivement encouragé par le maire de Toulouse auquel il confia ses ambitions, il se décida à essayer une restauration. Tout le monde se sentait le goût de rebâtir sur des bases anciennes.

Le 9 février 1806, sur sa convocation, l'Académie reprit ses séances, et la réunion, évidemment, manqua un peu de gaieté.

Au quatorzième siècle, sept troubadours fondèrent le Collège du Gay-Sçavoir. Il y a cent ans, sept Mainteneurs seulement se trouvèrent pour ressusciter leur antique Société. Chez M. Jamme, en ce soir d'hiver, se rencontrèrent MM. Poitevin-Peitavi, l'abbé Saint-Jean, Abraham Gez, le marquis de Latresne et le marquis d'Escouloubre; ces deux derniers avaient émigré et venaient à peine de rentrer en France. Picot de Lapeyrouse complétait enfin l'assemblée, car, en qualité de maire, il était académicien-né.

L'abbé Saint-Jean, qui était modérateur depuis le 16 avril 1791, quoiqu'il n'eût réussi à rien modérer du tout, eut les honneurs de la présidence; et comme sur le champ de bataille, après la mêlée, on procéda à l'appel : ce fut lugubre.

Vingt-trois Mainteneurs étaient défunts depuis la dernière séance. Cinq d'entre eux avaient été guillotinés : les présidents de Sapte et d'Aguin, les conseillers de Montégut et de Bardy, et l'abbé de Grumet. Le marquis de Panat était mort en exil, en 1796; Emmanuel de Rességuier et Jougla de Paraza avaient expiré en rentrant en France (1801).

Quant aux dix-sept survivants, ils n'offraient pas de bien grandes ressources : Mgr Dillon, ancien archevêque de Toulouse, achevait à Londres sa triste existence d'émigré, tandis que M. Jérôme de Belmont, seigneur de Malcor et de Condat, ancien conseiller au Parlement, après avoir servi à l'armée des Princes, était investi en Angleterre de fonctions officielles. Les terroristes Barère et Mailhe n'étaient plus là; ils n'avaient, d'ailleurs, nullement les sympathies de leurs victimes, pas plus

que l'avocat Thomas Verny, qui, retiré à Clermont Lodève, était depuis longtemps passé aux Jacobins. Enfin, les cinq derniers, présents à Toulouse ou dans les environs, comprenaient le marquis de Bélesta-Gardouch, sourd et aveugle, Martel, également aveugle, le conseiller de Lalo, un valétudinaire, le premier président de Cambon-Labastide et Jean-Baptiste de Lavedan, encore tout brisés des malheurs de la guerre civile et de l'émigration. Cependant, on pouvait compter sur leur dévouement.

La situation n'était guère encourageante. Mais Jamme et Lapeyrouse étaient des hommes actifs et énergiques. Sans s'effrayer devant les difficultés, on commença le travail.

Tout d'abord, il fallait remplacer l'abbé Saint-Jean qui était modérateur depuis quinze ans. On aurait dû, suivant les usages, tirer un nom au sort; mais on estima que Jamme était naturellement désigné pour représenter l'Académie, et on le nomma à l'unanimité. Le Maire annonça ensuite à ses collègues qu'il espérait pouvoir les réunir prochainement au Capitole. Certes, il ne lui serait loisible de leur rendre ni leur ancienne salle de 1625, ni la galerie des Illustres : l'une, depuis la Révolution, était occupée par les bureaux de comptabilité, et l'autre avait subi de nombreuses dégradations. Mais un asile leur serait offert, pour leurs séances privées, dans le salon octogone, et pour leurs séances publiques dans la salle du Grand Consistoire.

Il promit aussi de s'employer à faire restituer à l'Académie ce qui lui avait été volé et à lui rendre ses anciens revenus. De ce côté-là on avait de bonnes espérances.

On se sépara donc sous les meilleurs auspices. Toutefois, avant de lever la séance, on proclama la vacance de sept fauteuils dont les titulaires seraient désignés huit jours après. En réalité, il aurait fallu, pour respecter le règlement, renvoyer ces élections à trois semaines. Mais les démarches nécessaires étaient faites; il fallait se hâter de recruter l'Académie pour lui rendre un peu de vie. On s'ajourna donc simplement au 16 février dans le même local.

On remarquera que, dans le choix des vacances proclamées, les Mainteneurs s'étaient bien occupés de l'ordre des dates, mais aussi de la dignité des défunts. Ils tenaient surtout à remplacer au plus tôt les parlementaires guillotinés, afin de ne pas retarder les hommages publics dus à leur mémoire. L'abbé de Grumet, ancien vicaire général de Mgr de Brienne, qui avait joué un rôle politique sous la Convention et même renoncé à la prêtrise pour essayer de sauver sa vie, n'excitait pas autant de sympathie; il ne fut remplacé que plus tard.

Huit jours après, le 16 février, l'Académie des Jeux Floraux tint une deuxième séance. Elle avait commencé à opérer son recrutement et put procéder à ses élections.

M. de Lapeyrouse, quoique Mainteneur de droit en sa qualité de maire, reçut le fauteuil de l'ancien Chancelier, du premier Président de Niquet. On voulait montrer par là quelle légitime reconnaissance on éprouvait pour sa personne : vraiment, cet honneur lui était bien dû.

Ainsi rapprochée des sphères officielles, l'Académie ambitionna de s'adjoindre les autorités du département : l'Archevêque, le Premier Président, le Préfet; ils acceptèrent tous trois de succéder au conseiller Jacques de Bardy, au président d'Aguin et à Mgr de Cambon, le saint évêque de Mirepoix.

L'archevêque était Mgr Primat qui introduisait aux Jeux Floraux une espèce de prélats qu'ils n'avaient pas encore connue : fils d'un perruquier de Lyon, ancien évêque constitutionnel de Cambrai et de sa ville natale, il ne séduisait que médiocrement les vieux Mainteneurs... Mais il était fort concordataire et plaisait à l'Empereur.

Le Premier Président était M. Guillaume-Joseph Jean-François Désazars, ancien président des Tribunaux de Villefranche et de Toulouse, qui devait, en 1811, être fait baron.

Quant au Préfet, il se nommait Richard. Son zèle administratif et surtout politique n'avait pas d'égal. Plus ingénieux que modeste, il se décernait lui-même des éloges dans le journal de la préfecture. C'est là qu'il mentionna un jour les dis-

cours que les pères de famille tenaient à leurs enfants dans l'heureux département de la Haute-Garonne : « Croissez, leur disaient-ils, croissez pour servir bientôt Napoléon, croissez pour lui demander à jamais des préfets qui, sous des noms différents, ressemblent à celui que nous avons. »

Après ces nominations destinées à attirer sur le Gay-Sçavoir la bienveillance du gouvernement impérial, les membres de la vieille Compagnie se retournèrent vers leur relations personnelles et donnèrent pour successeurs : au conseiller de Miramont, l'abbé Jamme, fils unique du Doyen, celui-là même qui, en se livrant aux sans-culottes, l'avait sauvé, en 1792, d'une mort certaine; au conseiller de Sapte, le marquis de Villeneuve-Hauterive; au conseiller de Montégut, le frère d'un de ses compagnons d'échafaud, M. Mathieu-Louis Hocquart.

Ce dernier, en effet, à défaut d'autres titres, aurait pu faire valoir ses malheurs. Il avait vu sa famille horriblement persécutée par la Terreur : six de ses proches parents avaient été guillotinés, et sa mère était morte de chagrin. Lui-même, ancien avocat général à la Cour des Aides, avait été traqué longtemps à travers tout le Midi et jusque dans les Pyrénées où il se cachait. Définitivement réduit aux abois, il s'était décidé à passer en Espagne, lorsque son guide le livra aux Jacobins qui s'emparèrent de lui et le conduisirent à Tarbes où il fut incarcéré. Thermidor seul lui avait sauvé la vie, et, depuis le Consulat, il s'était établi à Mondonville (Haute-Garonne), où il partageait ses loisirs entre l'administration municipale et le culte des Lettres. Il accepta avec empressement l'offre des Jeux Floraux, car il n'avait pas tout à fait renoncé à la vie publique. Il le montra, d'ailleurs, surabondamment sous la Restauration, où il devint premier Président de la Cour de Toulouse et député de la Haute-Garonne.

Toutes ces élections portèrent à peu près le nombre des Mainteneurs valides à seize. On fixa leur réception en bloc à la semaine suivante. L'Académie ainsi reconstituée pourrait songer peut-être à rétablir la Fête des Fleurs.

*
* *

Le 23 février 1806, il y eut donc aux Jeux Floraux une séance unique dans leur histoire. Ils rentrèrent au Capitole, et là, dans le salon octogone, à huis clos, six Mainteneurs furent installés à la fois. M. Richard seul faisait défaut, occupé à rédiger le journal de la Préfecture.

On manquait à toutes les traditions; mais c'était pour y rentrer plus vite. Il aurait fallu, en effet, pour ces réceptions, convoquer une assemblée publique où on aurait entendu l'éloge de chaque défunt remplacé, le remerciement de chaque candidat et la réponse du Modérateur à chaque remerciement. Une telle séance aurait été interminable. D'ailleurs, rien n'était prêt pour une séance publique, et on n'avait pas le temps de réunir les renseignements nécessaires sur la vie et les travaux des disparus.

Ce fut donc très simple. On introduisit les récipiendaires et le Modérateur les harangua dans le style de l'époque. Visiblement préoccupé de la façon dont ces personnages officiels comprendraient les obligations de leur charge, M. Jamme insista sur l'assiduité des magistrats qui les avaient précédés.

« Les magistrats auxquels vous succédez, Messieurs, leur dit-il, ont toujours montré le zèle le plus ardent pour la gloire de l'Académie et ont regardé leur assiduité à ses séances comme le premier de leurs plaisirs.

« Ce n'est pas sans attendrissement que nous rappelons ces moments délicieux, où, descendant du Tribunal de la Justice souveraine, assis modestement dans le sein de l'égalité, ils appréciaient avec nous les beautés et les défauts des ouvrages présentés dans la même balance qu'ils employaient dans le sanctuaire des lois, bien convaincus que, si la partialité des tribunaux jette la désolation dans le sein des familles et l'alarme dans la société, celle des jugements académiques éteint l'émulation, étouffe le génie et porte le dégoût et le

découragement dans l'âme de plus d'un littérateur capable de fournir la plus brillante carrière.

« Littérateurs, magistrats, ministres des autels, à quelque degré que ce soit et quelque éminentes que puissent être vos fonctions, n'oubliez jamais qu'elles ne peuvent pas vous servir de prétexte pour négliger les travaux académiques. »

L'injonction était formelle. Chacun des récipiendaires y alla de son petit remerciement. Toutefois, ceux des autorités durent être particulièrement insignifiants, car ils ne furent même pas imprimés.

Il ne faudrait pas croire cependant que les nouveaux élus furent sourds à l'invite de M. Jamme. Mgr Primat lui-même, qui de sa vie ne prononça jamais un discours académique, assistait cependant de temps en temps aux séances; ainsi, il était là le 30 mai suivant, lorsque ses confrères voulurent le féliciter de sa nomination de Sénateur de l'Empire.

Le Premier Président prit la parole assez fréquemment chez Clémence Isaure. Dès 1807, il prononça l'éloge de ce pauvre conseiller de Miramont, que son fils avait pieusement enterré avec le quatrain suivant :

Soumis lui-même aux lois dont il fut l'interprète,
Bon père, tendre époux, vertueux citoyen,
Pliant à ses devoirs son goût pour la retraite,
L'histoire de sa vie est celle d'un chrétien.

Quant à Picot de Lapeyrouse, son zèle naturellement ne devait pas se refroidir. L'année suivante, il prononça l'éloge de Clémence Isaure et il s'y montra lyrique. Cela débutait par un éloge de l'Empereur qui manque un peu de nuances académiques :

« Grâces immortelles soient rendues, s'écriait-il, au génie réparateur qui, d'une main ferme et habile, a saisi les rênes vacillantes de l'autorité, pour nous consoler de tant de maux, cicatriser tant de plaies et élever les destinées de la France à un degré de splendeur et de gloire inconnu dans les annales des nations. Invincible dans la guerre, paré de tous les lau-

riers de la victoire, il peut dicter des lois au monde, et il ne combat que pour lui donner la paix. Il a appelé autour de son trône toutes les institutions qui peuvent accroître la gloire de l'empire et la félicité du peuple; il favorise les sciences, il encourage les lettres, il protège les arts; avec lui commence un nouveau siècle d'illustration pour la France, siècle qui le disputera à ceux des Périclès, des Auguste, des Louis le Grand. »

Cette dernière comparaison permit sans doute à Lapeyrouse de saluer magnifiquement et sans embarras le duc d'Angoulême, le 27 avril 1814, et aux Jeux Floraux d'acclamer avec enthousiasme la Restauration. Mais, pour le moment, il fallait vivre. Et, dès la séance du 23 février 1806, le Modérateur proposa de décerner des lettres de maîtrise à MM. Portalis et de Fontanes. Ce qui fut adopté immédiatement.

D'ailleurs, dès le premier moment, M. Jamme avait averti de sa tentative le Ministre de l'Intérieur et M. de Fourcroi, conseiller d'Etat à vie, directeur général de l'Instruction publique. Celui-ci lui avait répondu :

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre relative au rétablissement de l'Académie des Jeux Floraux. L'empressement que vous annoncez doit honorer ceux qui le partagent. C'est avec plaisir aussi que je vois renaître une institution qui a été longtemps et doit être encore favorable aux Lettres. Vous pouvez compter, Monsieur, sur l'assentiment de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, et le mien. »

Tout allait donc pour le mieux; malheureusement, ces belles paroles n'enrichissaient pas Clémence Isaure. Si elle avait retrouvé ses archives, tout le reste lui avait été volé. Les fleurs qui avaient été transportées chez le receveur du district, puis de là au Muséum, avaient disparu. Et, chose extraordinaire, on ne put en retrouver une seule. Toutes les autres avaient été converties en assignats. Dès lors, sans modèle, il faudrait en ciseler de nouvelles sur des dessins ou d'après nature. En tout cas, cela demanderait beaucoup trop de temps pour que l'on pût songer à en distribuer au 3 mai.

De plus, on voulait bien rendre à l'Académie son ancienne

dotation. Mais si le gouvernement impérial ne demandait qu'à encourager les artistes, il s'y prenait parfois de façon un peu trop administrative. Le préfet Richard, nouveau Mainteneur, était rempli de bonnes intentions. C'est donc le plus innocemment du monde qu'il rendit, le 24 mars, l'arrêté suivant qui fit pousser les hauts cris à M. Jamme et à ses collègues :

« ARTICLE PREMIER. — La Société littéraire, ci-devant existante à Toulouse sous le nom de Jeux Floraux, est rétablie sur ses bases, et en général avec les statuts donnés par l'édit de Compiègne du mois d'août 1773.

« ARTICLE II. — Ces statuts seront revus le *plutôt* possible par les académiciens des Jeux Floraux. Aux articles qui supposent des institutions abolies, il en sera substitué qui s'adaptent au régime actuel de l'Empire.

« ARTICLE III. — Ces statuts seront présentés au Préfet du département, pour recevoir son approbation provisoire, et ensuite être envoyés par lui à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, afin qu'il veuille leur donner sa sanction définitive.

« ARTICLE IV. — Les anciens Mainteneurs ou académiciens seront invités à s'assembler dans le local, ainsi qu'au jour et à l'heure qui leur seront indiqués, afin de procéder à la nomination des officiers désignés par l'article premier du titre II de l'édit de 1773.

« ARTICLE V. — Ces choix seront communiqués au Préfet du département, pour être par lui transmis à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

« ARTICLE VI. — Le rétablissement de l'Académie des Jeux Floraux sera signalé par une séance publique solennelle, accompagnée de tout ce qui pourra relever l'éclat de ce nouveau bienfait du gouvernement.

« ARTICLE VII. — Le Maire de Toulouse est chargé de toutes les dispositions relatives à l'exécution du présent arrêté. »

Il n'y eut qu'un malheur : les Mainteneurs goûtèrent très peu ce « nouveau bienfait du Gouvernement », et Picot de Lapeyrouse fut assez gêné pour leur en faire part. Toutefois, il convoqua au Capitole les membres de l'Académie dont la nomination était antérieure à la Révolution, et il les mit au courant de la situation.

Poitevin-Peitavi, dans son *Histoire des Jeux Floraux*, raconte avec dignité qu'ils prirent tout cela de très haut. D'après lui, ils répondirent que l'Académie avait repris ses séances depuis deux mois; que, le jour même de sa réunion, elle avait renouvelé ses officiers; qu'ensuite, elle avait fait plusieurs élections de Mainteneurs et donné des lettres de maîtrise; qu'il n'y avait rien dans ses statuts qui contrariât les institutions nouvelles; que l'Académie était libre et indépendante dans la nomination de ses officiers; que l'ordre dans ses assemblées publiques était réglé par ses statuts; que la première aurait lieu le 3 mai suivant et s'ouvrirait, selon l'usage, par l'éloge de Clémence Isaure.

Mais ce n'est pas tout. Encore, d'après Poitevin, « il fut observé que les Mainteneurs convoqués individuellement ne formaient ni l'Académie ni une Commission de l'Académie, qu'ils ne pouvaient ni prendre aucun engagement ni former aucun vœu commun, et que cet arrêté, pour que l'Académie s'en occupât, devait être envoyé au Secrétaire perpétuel, chargé de la correspondance. »

Il y a une telle discordance entre cette souveraine désinvolture et la profonde révérence manifestée à cette même époque par les Jeux Floraux vis-à-vis des pouvoirs publics, qu'on s'expliquerait mal ce récit si l'on ne se souvenait qu'il a été fait par Poitevin sous la Restauration, alors que tout le monde voulait avoir donné des leçons de savoir-vivre à l'usurpateur. Il est plus que probable que la réponse faite à l'arrêté du préfet n'eut pas les allures belliqueuses d'un *ultimatum*. On chercha simplement et doucement à lui inculquer l'idée que l'on ne réglemente pas les Belles-Lettres comme le sel ou le tabac ; idée évidemment peu acceptable par un préfet de l'Em-

pire. Cependant, l'excellent Richard dut faire son possible, et, en somme, il n'insista pas. Quelques jours après, d'ailleurs, il devait quitter Toulouse sans avoir été installé dans son fauteuil.

Mais tout cela n'avait guère facilité la préparation de la Fête des Fleurs. Définitivement, il fallut y renoncer. Ce fut un gros chagrin pour M. Jamme; il eut cependant plusieurs consolations.

Tout d'abord, ses collègues renouvelèrent ses pouvoirs de Modérateur pour le deuxième trimestre de 1806. Et comme on n'avait pas voulu laisser passer le 3 mai sans une séance publique, il y pérora agréablement.

Ah! cette séance! Quoi qu'en dise Poitevin, on n'oublia pas d'y vanter les bienfaits du gouvernement. Le mois de mai avait été désigné pour la célébration d'une fête triomphale en l'honneur de la victoire d'Austerlitz : on mélangea les deux solennités. A quatre heures de l'après-midi, dans la salle du Grand Consistoire, au Capitole, devant huit cents personnes environ, entouré des dames qui occupaient des places « distinguées », M. Jamme prononça un éloge de Clémence Isaure, qui était surtout un éloge de Napoléon, vainqueur à Austerlitz. Tout le monde, paraît-il, ne goûta pas également la verbeuse éloquence de l'ancien « orateur de la patrie ». On critiqua dans sa harangue « la profusion des mouvements oratoires, des phrases trop poétiques, que la circonstance pouvait excuser, et quelques expressions impropres ou redondantes plus difficiles à justifier ». Ainsi, quand il dit aux poètes : « C'est dans vos cœurs que vous trouverez cette suavité de pinceau, ces fictions ingénieuses, cette imagination féconde et brillante, ces images vives qui sont l'âme de la poésie », il y eut quelques mauvais plaisants qui se permirent un peu d'ironie. Peu de temps après, *le Journal de la Haute-Garonne* leur répondit (12 juin) et les remit vertement à leur place. « Peut-être, insinuait-il, les rieurs ont-ils au fond quelque chagrin de n'être point du nombre des nouveaux élus. Peut-être aussi craignent-ils de perdre quantité de saillies d'une

gaieté maligne et une occasion précieuse d'avoir de l'esprit à peu de frais. »

Après ce discours, une délégation de Mainteneurs se rendit à la Daurade, avec le cérémonial accoutumé, non point pour y chercher les fleurs, puisqu'il n'y en avait plus, mais pour renouer la tradition et y prendre une couronne de roses que l'on devait déposer sur la statue de Clémence Isaure. Escortés d'une foule considérable, ils arrivèrent à la porte de la basilique où la fabrique les attendait. La nef était comble. On les conduisit au maître-autel, où, à défaut du curé malade, le premier vicaire « leur adressa un petit discours très convenable sur cette fête littéraire, nationale et religieuse, et leur remit la corbeille proprement décorée où était placée la couronne de Clémence Isaure ». Puis, musique, départ et retour au Capitole, au milieu « de sentiments respectueux et d'une joie décente, disent les journaux du temps, qui ajoutaient infiniment à l'intérêt de la cérémonie ».

Pendant ce temps, la famille Jamme occupait la séance. L'Abbé succédait à son père, et lisait un hymne à la Vierge, assez bizarre, où quatre vers seulement s'occupent de Notre-Dame, et tous les autres des « bienfaits » de Napoléon. Le poète fit remarquer que la première pièce conservée dans les recueils de la gaie Science était aussi un hymne à la Vierge, ce qui causa un plaisir infini à l'auditoire.

Enfin, on entendit quelques vers acceptables. Ils étaient l'œuvre de M. le marquis de Latresne qui avait employé les loisirs de l'émigration à traduire *l'Énéide*, et auquel la publication de l'œuvre de Delille venait de jouer un bien mauvais tour. Il s'en consolait en communiquant aux Jeux Floraux « le fruit de ses veilles ». Et vraiment, ce n'était pas si ridicule. Voici, par exemple, comment dans ce sixième chant, lu en cette circonstance, il décrivait le supplice de Tithyus :

Là, je vis Tithyus et sa longue infortune.
Son corps de neuf arpents embrassait le contour.
Attaché sur le monstre, un énorme vautour
De ses ongles cruels lui déchire le foie,

Et, trouvant dans son sein une immortelle proie,
Ronge ses flancs impurs, féconds pour les tourments,
Cherche dans leurs replis de nouveaux aliments,
Et son bec recourbé sans relâche dévore
Son cœur qui meurt, renaît, meurt et renaît encore.

Enfin, les commissaires ayant apporté la couronne de roses, on la déposa sur la statue de Clémence Isaure et l'on songea à clore la cérémonie. L'infatigable M. Jamme reprit la parole et adressa une véhémente apostrophe à la Restauratrice des Jeux Floraux. Mais ses soixante-dix ans n'avaient plus la verve de jadis, et il paraît plutôt avoir aimablement *bafouillé*, car, nous dit le compte rendu, « ses paroles, au nom de l'Académie et de la patrie, parurent improvisées : on y reconnut le trouble heureux et le beau désordre de l'inspiration ».

Néanmoins, ce jour fut glorieux pour lui, tellement glorieux même que l'administration éprouva le besoin de protester. La préfecture publia une note ainsi conçue (22 mai) :

« Un numéro des Petites Affiches de Bordeaux a dit que c'était par les soins du Modérateur que l'Académie avait été rétablie... La restauration des Jeux Floraux était regardée depuis longtemps par M. le Préfet de la Haute-Garonne comme utile et honorable pour son département. Il la sollicita à diverses reprises auprès de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, et c'est uniquement sur le vœu exprimé par ce magistrat que le plus ancien corps de l'Europe a été rétabli. *Les décisions de cette nature sont toujours dues à l'administration et non pas à de simples particuliers.* »

M. Jamme avait tout à fait reconquis sa vieille gloire; il ne lui manquait même plus des envieux.

D'ailleurs, un grand bonheur lui était encore réservé. Pendant la dispersion des richesses de l'Académie, la fameuse épitaphe de Clémence Isaure, gravée sur une plaque de bronze, avait disparu comme le reste. Or, M. Jacques-Antoine Flotard, fondeur, rue des Couteliers, étant mis au courant de la restauration des Jeux Floraux, retrouva cette épitaphe parmi de vieilles ferrailles, et la rapporta aux Mainteneurs. Ceux-ci en

furent extrêmement touchés. Ils félicitèrent chaleureusement le brave artisan de sa généreuse action, et dans la séance du 15 mai lui votèrent en remerciement un jeton académique, — non sans s'être assurés, d'ailleurs, qu'il « avait fait ses premières études dans un bon collège et qu'il les entretenait en y consacrant ses moments de loisir ». On ne savait, en effet, se louer assez d'avoir recouvré l'un des plus importants documents qui devaient servir en ce siècle à faire nier l'existence de Clémence Isaure.

*
* *

Voilà donc de quelle façon les Jeux Floraux reprirent, en 1806, le cours de leurs travaux. A partir de cette fête du 3 mai, la tradition s'est renouée pour se continuer jusqu'à nos jours. Mais, pendant dix ans encore, l'Académie s'est ressentie de la secousse révolutionnaire, et ce n'est qu'en 1816, à l'aurore de la Restauration, qu'elle a pu enfin achever de réparer à peu près toutes ses pertes.

Cependant, avant la fin de 1806, des vides nouveaux allaient se faire dans ses rangs : le départ définitif du préfet Richard, nommé dans la Charente-Inférieure, et la mort à l'étranger de Mgr Dillon, le 6 juillet.

Pour le Préfet, l'Académie n'avait aucune raison de le conserver précieusement. Il détenait, sans y avoir jamais été installé, le fauteuil de Mgr de Cambon, qui, à tous égards, méritait promptement un éloge funèbre. Dès le 30 mai, on ne se gêna pas pour biffer ce personnage, qui prétendait à lui seul avoir reconstitué les Jeux Floraux, et l'on nomma à sa place le comte Demeunier, sénateur de la Haute-Garonne. Malheureusement, les personnages politiques n'ont jamais été de bonnes recrues pour les Académies. Demeunier ne fut pas plus pressé que Richard de prononcer le panégyrique de son vénérable prédécesseur. On fut donc obligé, un an après, de donner son fauteuil au baron Louis-Alexandre de Cambon, neveu du défunt, que les obligations de famille pousseraient tout au moins à honorer publiquement son oncle le plus tôt

possible ; et, en échange, on transféra M. Demeunier à la place de Mgr Loménie de Brienne, dont la mémoire ne pouvait que gagner à attendre longtemps les biographes : l'installation eut lieu en 1808.

Les élections suivantes furent faites avant la fin des travaux de l'année.

Le 18 juillet, l'ancien secrétaire perpétuel, M. Jacques-Saturnin Delpy, fut remplacé par le baron de Malaret, qui devait remplir les mêmes fonctions de 1825 à 1834. Tour à tour maire de Toulouse, député, pair de France, il devait jouer un rôle très important dans notre Midi.

Le 25 juillet, on songea à donner un successeur à ce pauvre abbé de Grumet, qui, malgré ses erreurs, avait quand même été guillotiné. Ce fut M. d'Ayguesvives qui vint s'asseoir à sa place. La vie du nouveau Mainteneur avait été étroitement mêlée aux souvenirs sanglants de la Révolution. Incarcéré à Saint-Lazare, après avoir émigré, il avait connu là Mme et Mlle de Cambon, la femme et la fille du Premier Président, titulaire du vingtième fauteuil. Sous la menace perpétuelle de la mort, ce fut entre l'ancien soldat des Princes et la fille du vieux parlementaire une de ces idylles émouvantes et douloureuses comme il s'en nouait à cette époque jusqu'au pied de l'échafaud ; et lorsque, le 8 thermidor, la veille de la mort de Robespierre, la fatale charrette vint chercher Mme de Cambon pour la conduire à la guillotine, c'est à M. d'Ayguesvives qu'elle confia son enfant. Les deux jeunes gens, sauvés par la fin de la Terreur, unirent leurs destinées et regagnèrent Toulouse qu'ils ne devaient plus quitter. Le successeur de M. l'abbé de Grumet devait être nommé conseiller à la Cour en 1811 et président de Chambre en 1821.

Le 8 août, élection de M. Étienne-François Dralet, conservateur des Eaux et Forêts, au siège du Président de Portes.

Le 22 août, élection du baron Alexandre Gary, préfet du Tarn, en remplacement de M. le marquis d'Orbessan, président à mortier. L'arrivée de ce savant jurisconsulte, qui joua un rôle important dans la préparation du Code civil, rapprocha

l'Académie des fonctionnaires dont elle s'était éloignée depuis son aventure avec M. Richard. Le 29 août, elle accueillit avec plaisir le nouveau préfet de la Haute-Garonne, le baron Desmousseaux, arrivé à Toulouse depuis un mois à peine : celui-ci se montra très sympathique aux Jeux Floraux ; il tint même à donner le nom d'Isaure à l'une de ses filles qui devait épouser Villemain

Au mois de septembre enfin, M. Picot de Lapeyrouse ayant donné sa démission de maire, son successeur, M. de Bellegarde, devint mainteneur de droit, et l'Académie compta un membre de plus. Elle en groupait une vingtaine avant la fin de l'année. Elle avait aussi accueilli par l'envoi de lettres de maîtrise, en juillet, la rentrée en France du cardinal Maury, « rallié à l'Empire ». Le prélat était à ce moment bien en cour. « Tandis qu'il voyageait avec une simplicité apostolique, disait un journal, on remarquait surtout l'enthousiasme avec lequel il parlait des grandes actions de notre monarque et de son attachement à son auguste personne. »

Dès lors, l'histoire des Jeux Floraux reprend sa monotonie habituelle. En 1807, la Fête des Fleurs eut lieu comme avant la Révolution, et la messe traditionnelle pour les défunts fut célébrée à la Daurade. Lentement, sans se hâter, l'Académie travailla à son recrutement, ne voulant pas risquer des élections rapides et des choix hasardeux. Cette année-là, elle perdit MM. Gez, de Bélesta-Gardouch et le président de Cambon ; mais, le 14 juin, elle nomma le baron de Cambon et M. Carré, professeur à la Faculté des Lettres. Ce dernier, qui avait plus ou moins frayé avec les Jacobins, et composé des hymnes pour les fêtes révolutionnaires, succédait au comte de Talleyrand-Périgord, commandant en chef dans la province du Languedoc, que la Terreur avait ruiné et fait mourir des suites d'une longue incarcération. Les fauteuils ont des titulaires fort dissemblables. M. Carré, à cette époque, d'ailleurs, ne s'occupait plus que de littérature : le Musée, le Lycée, l'Université, l'avaient mené tout droit chez Clémence Isaure.

En 1808, Verny meurt à Clermont-Lodève. Perte peu sensi-

ble, qui fut compensée par les élections du sénateur Demeunier au fauteuil de Mgr de Brienne, et de M. l'abbé de Rozières au fauteuil du trop célèbre Magi.

M. l'abbé de Rozières, grand-vicaire de Mgr Primat, ne joua un rôle quelconque aux Jeux Floraux qu'après sa mort. En effet, lorsqu'il s'agit de prononcer son éloge, en 1821, M. de Lamothe-Langon, qui s'en était chargé, y inséra, paraît il, des passages qui n'étaient nullement du goût de ses confrères; bien plus, malgré leurs récriminations, il refusa énergiquement de modifier son discours. Ce fut une bataille mémorable. M. de Panat, qui devait être installé le surlendemain, risqua de ne pas être précédé de l'étude biographique habituelle; heureusement, M. Carré veillait, et, en quelques heures, il rédigea la notice : M. l'abbé de Rozières fut habillé pour la postérité en un tour de main.

En 1809, l'Académie des Jeux Floraux eut l'idée de s'attacher un poète dont la célébrité commençait à s'établir par de nombreux succès. Elle donna la succession de Verny à Louis-Pierre-Marie-François Baour-Lormian.

Le traducteur d'Ossian était Toulousain d'origine. Au dix-huitième siècle, Jean-Florent, son père, dirigeait, à l'angle de la rue Gamion et de la rue Saint-Rome, une imprimerie des plus appréciées, tandis que son oncle, Louis-François, se faisait connaître et estimer comme graveur. Mais, à peine livré à lui-même, à vingt-trois ans, il était parti pour Paris. C'est là qu'il avait publié sa traduction de *la Jérusalem délivrée*, *les Trois mots*, *les Poésies galliques d'Ossian*, et qu'il avait fait jouer en 1806, au Théâtre Français, la tragédie d'*Omasis*, avec Talma et Mlle Mars, et en 1807, au Vaudeville, un divertissement à la louange de Napoléon, *l'Hôtel de la Paix, rue de la Victoire, à Paris.*

Cependant, Baour n'avait pas complètement abandonné Toulouse. Comme nous l'avons déjà dit, il avait fait, lui aussi, partie du Lycée. Il avait même passé quelque temps dans le Midi sous le Consulat, et on lui attribuait la paternité des *Satires toulousaines*, où les notabilités de la ville étaient fort mal-

menées. Néanmoins, ses succès imposaient son nom : il fut élu le 25 juin.

Cette élection, parfaitement motivée, ne fut pas heureuse pour l'Académie. Baour, non seulement ne vint jamais participer à ses travaux, mais encore il différa au delà de toutes les limites permises son discours de réception. En 1815, il était nommé par Napoléon membre de l'Académie française, mais il n'était pas encore installé aux Jeux Floraux. On prit patience encore. Enfin, au bout de quinze ans, on se décida à exhumer l'article du règlement qui indique qu'un fauteuil reste, en somme, vacant tant que le titulaire n'en a pas pris officiellement possession. Établi à Paris sans esprit de retour, le poète d'*Omasis* ne pourrait jamais être Mainteneur. Aussi, le 9 janvier 1824, on lui décerna le titre de Maître ès jeux et l'on fit passer son fauteuil à M. Alphonse d'Ayguesvives. Voilà comment ce pauvre Baour ne fit que passer aux Jeux Floraux.

En 1809 également, on procéda à la réception des avocats Pinaud et Jouvent, et du marquis d'Aguilar, chef d'escadron en retraite, qui devait être un des Mainteneurs les plus dévoués et les plus actifs pendant la Restauration.

En 1810, Castilhon, l'ancien fondateur du Lycée, fut enfin remplacé par M. Gauldrée-Boilleau, marquis de Lacaze, commissaire-ordonnateur des guerres, qui ne parut à l'Académie que le jour de sa réception.

En 1811, on fit appel, suivant les traditions, à la magistrature, et l'on appela le président d'Aldéguier et le conseiller de Colombars aux fauteuils des présidents de Cambon et de Paraza.

En 1812, ce fut M. Dantigny, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, qui succéda au marquis de Panat.

En 1813, M. Alphonse de Carney, professeur de mathématiques à l'Ecole d'artillerie de Toulouse, et M. le baron de Lamothe-Langon, sous-préfet, vinrent occuper les dix-septième et vingt-sixième fauteuils. De plus, le 23 mars, le vingt-troisième fut attribué définitivement au Préfet, proclamé académicien-né.

Tous ces choix, évidemment, ne rendaient pas une grande activité littéraire à l'Académie. Très péniblement, elle avait pu combler ses vides, au point de vue numérique et officiel. Après la secousse des Cent-Jours, elle s'était à peu près reconstituée. Deux sièges seulement étaient sans titulaires, ceux de Gez et du conseiller de Belbèze. Ils allaient, d'ailleurs, être bientôt pourvus.

Mais si tous les anciens émigrés étaient rentrés, il y avait encore deux Mainteneurs vivants que l'Académie n'était nullement disposée à accueillir. Barère et Mailhe, exilés comme régicides, n'étaient guère sympathiques à leurs collègues. Déjà, sous l'Empire, ces derniers évitaient même de prononcer leur nom. Toutefois, ce ne fut qu'en 1816 que, forts de l'appui des pouvoirs publics, ils osèrent les rayer définitivement de la liste académique. La vacance de leurs fauteuils fut proclamée, et, pendant vingt-cinq ans, Barère, qui devait rentrer en France et y reprendre sa vie politique, put voir sa place occupée de son vivant.

Elle était bien occupée, d'ailleurs. Avec la Restauration, ce foyer de traditions qu'est l'Académie des Jeux Floraux allait reprendre une nouvelle importance et attirer à lui les esprits les plus distingués. Le salon de Clémence Isaure atteignit alors l'apogée de son influence et de sa renommée. Il devint l'antichambre des plus hautes fonctions. On y recevait le duc et la duchesse d'Angoulême, comme, avant la Révolution, on y avait reçu le comte de Provence. Les premières manifestations du Romantisme trouvèrent un chaleureux accueil dans cette assemblée qui n'avait jamais abandonné le culte du Moyen-âge et où les Troubadours se retrouvaient chez eux. Parmi les Mainteneurs, on comptait enfin des poètes : Jules de Rességuier et Soumet tendaient la main à Vigny, à Chênedollé, à Millevoye, dont la fameuse *Chute des feuilles* fut couronnée en 1811; on retrouvait dans les concours Alexandre Guiraud, Saint-Valry, Mme Tastu, Boulay-Paty, toute *la Muse française* qui obtenait à Toulouse une faveur que Paris ne lui donnait pas encore; et enfin, si Viennet lui-même ne se retirait pas du

concours les mains vides, nul n'a oublié la Fête des Fleurs de 1819 où s'affirma la jeune renommée de Hugo, que l'Académie française n'avait pas voulu encore saluer. Cela, c'est la grande époque de la Renaissance du Gay-Sçavoir, celle qui a pu faire dire au Romantisme, presque sans hyperbole, par la voix d'un de nos poètes :

Je viens. — La Beauté libre a fini son exil.
Dans son berceau, j'ai pris « Moïse sur le Nil »;
Vous avez la trouvaille et j'attends la couronne.

Aux clairons de ma voix vos murs ont fait écho.
Ma gloire a vu le jour aux bords de la Garonne,
Et sachez qu'à Toulouse est né Victor Hugo !

*
* *

Il est probable que Jamme, l'abbé Saint-Jean et Lapeyrouse ne prévoyaient guère tout cet épanouissement nouveau lorsque, il y a cent ans, ils projetaient une timide restauration des Jeux Floraux. L'idée qui les guidait était pourtant d'une justesse parfaite : on ne crée rien de durable et de fécond en dehors de la tradition d'un pays et d'une race. Le « Lycée », qui ne reposait que sur de vagues réminiscences classiques et des règlements *a priori*, avait lamentablement échoué. Les Jeux Floraux, vieux de quatre siècles, ne demandaient qu'à reprendre une vie nouvelle, éclatante et bienfaisante sous le ciel toulousain. Toute autre œuvre littéraire, chez nous, eût été vaine.

Il faut donc remercier nos ancêtres de l'avoir si bien compris, en un temps où l'on était plus disposé à bâtir des masures neuves qu'à reconstruire les vieux palais ruinés. Ils eurent, certes, du mérite, — et aujourd'hui, nous profiterons non seulement des résultats de leur succès, mais encore, et plus peut-être, de leur péremptoire exemple.

Armand Praviel.

E. THOUVEREZ.

L'ÉTERNEL RETOUR

NIETZSCHE

I.

La doctrine de l'éternel retour est le dernier mot du système de Nietzsche, et ce système s'appelle l'amoralisme, parce qu'il fait table rase des distinctions morales de droit et de devoir, de vertu et de vice, usitées jusqu'à lui; il s'appellerait également bien l'alogisme, parce qu'il supprime toutes les distinctions logiques qui servent de base à ces distinctions morales. La doctrine du retour est une métaphysique qui s'appuie ainsi sur une logique et sur une morale d'un ordre nouveau. La thèse morale est l'exaltation du surhomme, la thèse logique est la transmutation des valeurs. La transmutation des valeurs, le surhomme, l'éternel retour résument toute cette philosophie[1].

1. Les œuvres de Nietzsche, texte allemand, sont publiées à Leipzig, chez Naumann, 15 vol. in-8°, savoir : I. *L'Origine de la Tragédie*, 1872; *Considérations inactuelles* (*Strauss*, *Schopenhauer*, *Wagner*, *Rôle de l'histoire*), 1873-76. — II. *Humain trop humain*, 1re partie, 1878. — III. *Humain trop humain*; 2e partie (*Aphorismes*, 1879; *Le Voyageur et son ombre*, 1880). — IV. *L'Aurore*, 1881. — V. *La Gaie Science*, 1882. — VI. *Ainsi parlait Zarathoustra*, 1883-85. — VII. *Par delà le bien et le mal*, 1886; *La Généalogie de la Morale*, 1887. — VIII. *Le cas Wagner; Le Crépuscule des Idoles; Nietzsche contre Wagner; L'Antéchrist; Poésies*, 1888. — IX-XII. *Écrits et Essais* de 1869-72, 1872-76, 1876-80, 1881-85. — XIII-XIV. *Œuvres posthumes diverses*. — XV. *La Volonté*

La transmutation des valeurs signifie que depuis vingt siècles, depuis les évangiles chrétiens, et plus encore depuis les prophètes juifs, l'humanité s'est trompée en construisant une table des valeurs morales dans laquelle la prédominance est donnée à la justice sur l'injustice, et à la charité sur l'égoïsme; suivant Nietzsche, la charité est une faiblesse morbide, la justice est une duperie, et la victoire appartient à la volonté personnelle de domination et de puissance. Cette transmutation morale des caractères de la vertu a pour fondement une transmutation logique des caractères de la vérité. De même que l'extension de la sympathie de l'individu à l'univers n'est plus le signe sensible du progrès moral, de même l'universalité de la pensée n'est plus le signe sensible de la pensée vraie : la négation de la justice et de la charité suppose la négation parallèle de la finalité et de la raison. Par suite aussi, puisque tous les dogmes d'autrefois sont ruinés, puisque toutes les barrières logiques qui gardaient ces dogmes sont franchies, l'idéal moral est de devenir aujourd'hui non plus un homme qui progresse dans la voie du bien, au sens qu'on entendait autrefois, par la justice et par la bonté envers ses semblables, par le détachement de soi-même et la piété envers Dieu, mais, au contraire, de refouler toutes ces vertus imaginaires qui ont pris, dans nos croyances erronées, la place du véritable mérite. Le mérite consiste dans le culte de soi-même, et ce culte a pour règle la fermeté. De même que la série animale a donné naissance à l'humanité qui s'est dégagée d'elle et séparée d'elle, de même aujourd'hui le règne humain doit donner naissance à un être différent, non pas au point de vue du corps, mais au point de vue de l'esprit, pétri d'une nouvelle argile et doué d'une nouvelle nature. Le surhomme est l'homme à venir, qui remplace toutes les faiblesses morales et sociales

de Puissance, posthume. — La thèse latine de Nietzsche : *De Laertii Diogenis fontibus* est publiée dans le *Musée du Rhin* de 1868 et 1869. — Sur l'éternel retour consulter : 1° l'Opuscule de 1881 : *Die ewige Wiederkunft des gleichen*, t. XII précité, p. 115 sqq.; 2° la 4e partie, section I, de la *Volonté de Puissance*.

par l'amour de soi-même et du développement de son être et de sa domination sur le monde, jusqu'aux plus extrêmes degrés où il est possible que son énergie se porte. Et enfin, si la pâle théorie des vertus classiques est un mensonge vieilli, si l'homme a pour but d'être dur à soi-même et aux autres, d'ignorer toutes les langueurs, toutes les pitiés, toutes les lâchetés, le système a pour dernier moment de son évolution l'éternel retour des choses d'ici-bas. Ce retour signifie que nous ne serons jamais au bout de nos fatigues et de nos efforts; après une vie de tension perpétuelle vers la domination et la lutte, lorsque la mort approchera, nous promettant le repos et la détente, cette promesse sera trompeuse parce que cette mort n'est que transitoire. Le même monde, dans quelques myriades de siècles, naîtra de nouveau; les mêmes hommes recommenceront les mêmes luttes, et nous n'aurons jamais fini de souffrir, de lutter, de vouloir; en sorte que la volonté de puissance, de domination et de dureté est la seule divinité qui subsiste sur l'écroulement des vérités et des vertus, des métaphysiques et des religions, des rites et des dogmes.

II.

Prenons d'abord cette conception du retour et cherchons par quelle voie elle a pu s'offrir à Nietzsche. La philosophie a pour but de traiter un double problème, théorique et pratique. Au point de vue théorique, qu'est-ce que le monde? d'où vient-il? où va-t-il? Qui soulèvera les apparences dont Isis se cache? et qui dira « ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles »? Au point de vue pratique, que doit faire l'homme? quelles sont ses destinées? et comment faut-il qu'il agisse pour que ses actions partielles et volontaires soient d'accord avec la nature et avec ses fins? Les deux problèmes sont étroitement unis; on ne peut pas donner une doctrine morale des actions humaines sans la justifier tôt ou tard par une doctrine théorique des destinées de l'univers; et les problèmes que l'univers soulève se

ramènent tous, ou à peu près tous, au perpétuel dilemme du fini et de l'infini.

Le monde nous apparaît comme un ensemble d'étoiles et de planètes, comme une agglomération, plus ou moins étroitement cimentée dans toutes ses parties, de molécules et d'atomes. Ces soleils et ces atomes sont-ils en nombre infini, ou faut-il dire au contraire que, malgré les apparences d'une telle multitude qui confond nos esprits bornés, il y a un nombre défini de soleils et de nébuleuses, un poids déterminé de matière, une somme d'atomes? Nous pouvons par l'imagination, le soir, prolonger la direction de notre regard à travers le champ des étoiles, suivre par la pensée, d'astre en astre, les étapes successives qui marqueraient notre route, s'il nous était permis de franchir une à une les couches toujours plus reculées de l'espace. Existe-t-il une étoile derrière toutes les autres, qui serait la dernière de toutes, un dernier relais dans cette course vers l'infini? Et si les mondes sont finis, l'espace lui-même dans lequel ils roulent est-il fini ou infini? Ce contenant universel des choses finies est-il infini? et par suite ce contenu du réel est-il irréel? S'il nous est également impossible de nous figurer l'espace limité par un mur qui le séparerait du néant, c'est-à-dire l'espace limité, et de nous figurer cet espace sans bornes, ouvert sans cesse sur de nouvelles ouvertures béantes, si l'espace est une notion contradictoire de ce chef, n'est-il pas hallucinatoire et irréel? Et de même pour le temps. Le temps a-t-il commencé? finira-t-il? Y a-t-il eu dans la succession des jours et des nuits, des germes et des êtres, des causes et des effets, un premier terme? Y en aura t-il un dernier? Infinité du monde, infinité de l'espace, infinité du temps, tels sont les problèmes qui se posent à l'esprit le moins philosophique, par la simple contemplation du ciel étoilé ou par la simple pensée du rythme harmonieux des jours et des nuits.

Deux thèses possibles sont donc en présence : le monde est fini ou infini. Notre éducation moderne et chrétienne nous a accoutumés pendant de longs siècles à la première de ces deux solutions. Nous croyons, ou nous avons cru longtemps, que le

monde s'explique sans difficulté par un moment initial qui est le *fiat* créateur, l'évocation subite de la lumière parmi les ténèbres, et que le monde, sorti du néant par la pensée de Dieu, se retirera un jour dans le néant, lorsque la pensée de Dieu se détournera de ces apparences éphémères pour y substituer un règne nouveau et une vie d'un autre ordre. Mais cette solution signifie que le fini est porté par l'infini, comme le monde est porté par Dieu. On distingue ces deux termes : la créature qui est née un jour et qui mourra un jour, et Dieu éternel qui la crée; et, par cette distinction, l'on satisfait à la fois à cette double exigence de notre âme : croire que toute réalité est finie et peut être désignée par un nombre, croire que la réalité tout entière n'est bornée par aucune réalité distincte d'elle, n'est finie par rien, est infinie. Les philosophies se disposeront donc en deux grandes séries. Les unes, plus ou moins semblables à la doctrine classique du christianisme, réserveront à Dieu seul, transcendant par rapport au monde, les attributs infinis, et assigneront à ce monde un commencement et un terme. Les autres, panthéistes, attribueront au monde les qualités que nous donnons à Dieu, confondront ces deux termes et feront le monde infini comme Dieu lui-même.

Cette théorie panthéiste est celle qui domine dans l'antiquité et il est facile de le comprendre. Par cela même que les problèmes philosophiques sont nouveaux ou relativement nouveaux pour les esprits des hommes, il est naturel que tous les concepts soient confondus plus ou moins et que les qualités contraires du fini et de l'infini soient attribuées à un même sujet qui est le monde. Et si le monde est infini dans l'espace et infini dans le temps, il y a lieu de chercher quelle trajectoire il décrit, quel est le mode de son évolution dans la durée. Et deux solutions encore sont possibles : ou bien cette trajectoire est droite, comme celle d'une flèche qui part d'un point pour arriver à un autre, et qui ne repasse jamais par les mêmes lieux; le monde est semblable à un mobile qui vient de l'infini, qui va dans l'infini, et notre esprit se perd à vouloir suivre dans une durée uniforme, où il n'y a pas de points

de repère pour la durée, la translation de ce monde; et c'est ici que s'applique dans toute sa rigueur la formule antique : « la flèche qui vole est immobile ». Ou bien, au contraire, le monde est semblable à l'aigle qui plane en cercle et qui décrit des courbes successives; il progresse dans le temps par une série de cycles. Cette conception est plus flatteuse que la précédente parce qu'elle concilie à la fois l'infinité du mouvement et la finité de chaque cercle. Lorsque les hommes des dolmens voulaient figurer l'éternité, ils l'exprimaient sous l'aspect d'un cercle de pierre; et Platon disait que le temps, mesuré par le cours circulaire des planètes et des soleils, est une image mobile de l'éternité immobile. La forme circulaire, qui semblait adoptée par la nature elle-même pour le cours des astres, convenait par excellence pour exprimer aux yeux des anciens la vie de la nature qui semble périr et renaître à chaque saison nouvelle; qui revient perpétuellement sur elle-même et qui combine ainsi la multiplicité des retours avec l'unité de la cause. Les retours éternels sont la conception primitive et naïve des philosophes et des aèdes.

Nietzsche, qui avait débuté par l'étude de la littérature grecque, a laissé le plan d'un poème intitulé *Empédocle*. Empédocle, philosophe et poète, incantateur et savant, mort sur l'Etna, dit la légende, pour avoir voulu sonder d'un œil téméraire les secrets inaccessibles de la nature, était pour Nietzsche un prototype du héros qu'il rêve, supérieur, par l'amplitude de sa pensée et la maîtrise de son vouloir, aux conditions terrestres de l'existence. Or, Empédocle admet que le monde s'explique par l'existence de deux principes, l'amour et la haine, perpétuellement en lutte l'un contre l'autre. De cette lutte, et des alternatives qu'elle engendre, résultent les divers états par lesquels passe le monde. C'est l'amour qui règne d'abord sans partage dans une conciliation parfaite de tout l'univers; la haine ensuite apparaît, grandit, domine; le règne exclusif de la haine se substitue au règne exclusif de l'amour; mais l'amour reparaît, reprend l'avantage, règne seul, et le circuit recommence. Ainsi le monde se déroule dans les alternatives

régulières du flux et du reflux, de l'attraction et de la répulsion, et toutes choses se balancent dans un perpétuel devenir. Cette cosmogonie d'Empédocle est elle-même la traduction des conceptions plus anciennes des Ioniens. D'après Anaximandre, d'après Héraclite, le monde est dans un écoulement perpétuel. Tout passe, dit Héraclite, et tout est un; tout se contredit et tout s'harmonise, et l'unité de la raison se traduit aux regards humains par le rythme incessant des contraires. Et Anaximandre, dans une formule que les anciens eux-mêmes jugeaient trop poétique, disait que les mondes sont infinis dans l'espace, infinis dans le temps, qu'ils se succèdent d'âge en âge, que tous périssent tour à tour, « supportant ainsi la peine d'être nés », et que l'histoire de l'univers se déroule dans ces anneaux sans fin des mondes qui paraissent et qui disparaissent conformément à leurs destinées : thèse mystique et pessimiste, qui regarde l'existence humaine comme un bonheur impie dont les dieux sont jaloux, et dont les hommes ne peuvent expier le crime même par des sacrifices volontaires, dont la légende de Polycrate est un écho plus ou moins grossier. Empédocle enfin se rattache aux enseignements pythagoriciens et les pythagoriciens assignaient des nombres définis au séjour de l'âme sur la terre, exilée du ciel pendant trente mille ans et condamnée à passer par la métempsycose d'être en être et de forme en forme, jusqu'à ce que, le cycle achevé, le monde recommençât son éternel retour, dans lequel jamais rien n'est nouveau.

La théorie de l'éternel retour est ainsi l'un des éléments les plus ordinaires de la philosophie antique. Platon l'adopte dans ses mythes, qui expriment, à défaut de la vérité positive que nos sens ne peuvent atteindre, les approximations métaphysiques que la croyance accepte comme les plus raisonnables. Le nombre nuptial ou géométrique, désigné par Platon dans des termes mathématiques et harmoniques, tellement obscurs que les commentateurs modernes n'ont pu le déterminer, le nombre nuptial exprime la période au bout de laquelle toutes les planètes et toutes les étoiles ayant repris les unes par rapport aux autres les mêmes positions relatives, le monde recom-

mence la série de ses générations coutumières. Cette théorie des recommencements éternels, qui n'est peut-être chez Platon qu'un mythe pour la cosmogonie, est à ses yeux une réalité historique appliquée au devenir social. Le témoignage des sens nous apprend que tout se meut et que tout se transforme; la raison nous fait voir que la vérité doit être éternellement vraie, la beauté éternellement belle; et la doctrine du retour est commode pour concilier entre elles l'immutabilité de la raison et la contingence des choses. Platon, comme tous les penseurs anciens, quand il crée dans sa *République* une constitution idéale, la suppose parfaite et par conséquent immuable, et il sait néanmoins que, par l'effort du temps, les meilleures constitutions s'altèrent et les cités disparaissent. Il en conclut que l'État passe par une série de cercles, de la liberté à la licence, de la licence à la tyrannie, de la tyrannie à la liberté, en sorte que l'histoire revient perpétuellement sur ses pas comme Pénélope sur sa broderie; et Aristote, qui rejette tous les mythes cosmogoniques, qui affirme le premier l'unité du monde, sans répétition et sans retour, garde de la doctrine générale cette application particulière aux vicissitudes des gouvernements. Mais après Aristote qui nie le retour, après Platon qui en faisait un mythe, les stoïciens ont repris la croyance pythagoricienne sous sa forme absolue de dogme. Au bout d'un temps que nous ignorons, mais qui est en soi déterminé, ce monde périra englouti par des flammes, car le monde est un feu plus ou moins subtil, un feu artiste et divin qui s'engendre de lui-même et qui s'annihile de lui-même; il renaîtra de ses cendres comme le Phénix, et les mêmes événements se succéderont sans fin, et il y aura de nouveau, et une infinité de fois, Socrate et Platon, et les conversations sur l'Agora, et la coupe de cigüe, et la mort du juste; et tout cela se répétera sans cesse parce que le monde étant issu de Dieu est un ouvrage parfait; il ne peut devenir ni meilleur, ni pire, pas plus que Dieu lui-même; et il faut que tous les moments successifs dont il se compose expriment, par leur ressemblance parfaite, l'identité du Dieu qui les crée.

Telles sont les doctrines ou les mythes dont l'antiquité s'est nourrie et qui ont passé plus tard, sinon dans les dogmes chrétiens, du moins dans les légendes du Moyen-âge. La Babylonie nous présente dans son architecture les tours aux étages successifs qui veulent monter jusqu'au ciel par une série de répétitions identiques, et ces tours reparaissent dans les mythes du quatorzième siècle où elles expriment l'ascension de l'Eglise ou de l'âme vers le règne de Dieu. La Babylonie encore nous présente, dans ses légendes, la déesse Istar qui descend aux enfers en déposant à chaque cercle nouveau une pièce de sa parure, et cette descente aux enfers est le prototype des conceptions cycliques dont les cercles de Dante sont chez nous l'expression la plus parfaite, au seuil du Moyen-âge et des temps modernes.

Nous arrivons aux modernes, et nous devons remarquer que la théorie du retour est susceptible de deux interprétations différentes. Elle peut s'appliquer au monde pris dans son ensemble, lorsqu'il est conçu lui-même comme une pluralité de mondes successifs qui apparaissent et disparaissent tour à tour et sont tous semblables. Cette doctrine a paru incompatible avec les croyances chrétiennes, et par conséquent on ne la verra se produire qu'à une époque très rapprochée de nous, dans la philosophie évolutionniste et spencérienne, qui rappelle par tant de côtés les cosmogonies présocratiques. On en trouve seulement quelques ébauches dans les systèmes gnostiques, et plus tard dans certaines hérésies, plus ou moins mêlées de panthéisme, comme était au treizième siècle celle des Amauriciens, suivant lesquels le règne de l'Esprit, le règne du Fils, le règne du Père, conformément aux doctrines millénaires de saint Jean, de saint Augustin, de Joachim de Flore, se disposent en hiérarchie historique, toute prête à donner naissance à un ordre cyclique. Mais la doctrine du retour peut s'appliquer aussi, sans blesser directement les dogmes chrétiens, aux éléments partiels qui constituent le monde et particulièrement aux sociétés humaines, comme nous l'avons vu chez Aristote et Platon. Sans doute, l'idée du devenir et du

retour, introduite ainsi dans le monde moral, ouvre la porte à l'idée d'évolution organique et cosmique et aux répétitions universelles, mais la thèse historique peut être limitée d'abord à l'histoire, sans qu'on en voie les conséquences lointaines, et cette manière de penser est celle de Vico.

Lorsque Vico publie, en 1725, *la Science nouvelle de l'histoire*, la nouveauté qu'il apporte est double. D'une part, il introduit d'une façon définitive dans le cercle des connaissances humaines les études historiques qui en avaient été exclues par Descartes. Les temps avaient marché. A mesure que la philosophie moderne, par l'extension naturelle de sa méthode à des problèmes nouveaux, abordait les problèmes politiques, économiques et religieux avec Locke, avec Spinoza, avec Bayle, elle faisait la part de plus en plus large à la connaissance et à la discussion des problèmes sociaux; mais Vico le premier prenait, avec une pleine conscience, position contre Descartes en lui reprochant, comme un déni de justice scientifique, son mépris des langues, son mépris de l'érudition, son mépris de l'histoire. C'est la revanche du dix-huitième siècle aux tendances sociales contre la philosophie abstraite du dix-septième.

D'autre part, cette nouvelle science s'inspire d'un esprit nouveau; la philosophie de Descartes est faite, comme la géométrie, d'idées claires et distinctes, et rejette comme illégitimes toutes les notions qui ne sont pas parfaitement précises et circonscrites. Il n'en est pas ainsi dans les sciences sociales. La civilisation s'explique par un ensemble de causes confuses qui sont les sentiments collectifs des hommes, et cette collectivité anonyme s'incarne dans les mythes anonymes. L'âme de la foule et l'âme des héros sont ainsi les facteurs essentiels de l'histoire, et l'histoire est le processus par lequel chaque nation acquiert, dans les faits, une conscience de plus en plus claire de l'âme inconsciente qui la dirige. Enfin, cette dialectique de l'histoire — par laquelle Vico prépare Herder et Hégel — fait parcourir aux hommes et aux peuples, dans un mouvement annulaire qui s'impose à eux parce que les causes

en sont subconscientes et surhumaines, une série de cycles qui se déroulent monotones et inévitables. Les premiers hommes, barbares et géants, chez qui le geste tient lieu de la parole et l'image de l'idée, se soumettent à l'empire des dieux plus grands et plus forts, et c'est l'ère religieuse. Après eux les nations guerrières, faites encore d'hommes énergiques et farouches, ne se soumettent qu'aux lois individuelles de l'honneur, et c'est l'époque de la chevalerie où les combats singuliers jouent le rôle des jugements de Dieu. Enfin, les peuples complètement civilisés, dépouillés à la fois de leur rudesse primitive et de leur sève de jeunesse, obéissent à des lois purement humaines, portées par des législateurs humains, et c'est l'ère juridique des magistratures et des contrats. Ces trois stades se reproduisent dans toutes les civilisations, et le progrès de l'histoire est un perpétuel retour périodique. Cette conception du retour, sous sa forme absolue, n'a pas survécu à Vico dans les sciences historiques, mais les doctrines auxquelles elle se lie de la puissance anonyme des foules, du rôle des légendes et du culte des héros est celle qui inspire l'histoire romaine de Niebuhr et les prolégomènes d'Auguste Wolf sur les chants homériques.

Les rapports sont étroits entre la conception anonyme de l'histoire procédant par cercles et la conception un peu différente d'une marche indéfinie au progrès par l'immanence de l'idée. Cette théorie du progrès, antérieure par quelques points à Vico, annonce et prépare l'évolution proprement dite. On a remarqué justement que cette théorie célèbre, qui a donné son maximum d'éclat dans les sciences de la nature, a son origine dans les sciences de l'esprit. L'évolution a été appliquée d'abord au devenir de l'espèce humaine et au progrès social, étendue plus tard à la nature. Une première forme s'en trouve au dix-septième siècle dans la querelle des anciens et des modernes. Il s'agit de savoir si les modernes sont plus grands que les anciens parce qu'ils héritent de leurs progrès accomplis et se servent d'eux pour les dépasser; et cette doctrine, qui n'offre en littérature et en art qu'un intérêt

secondaire — savoir lesquels, des Grecs ou des Français, sont les premiers au concours — se présente au contraire avec toute sa signification et toute son ampleur, avant Boileau et Perrault, dans les écrits de Descartes et de Pascal : y a-t-il deux sortes de connaissances, les unes d'ordre religieux et théologique, qui sont immuables, fixées pour l'éternité par un dogme que Dieu communique aux hommes; d'autres, au contraire, qui sont du domaine purement humain, susceptibles de correction et d'enrichissement? L'humanité est-elle semblable à un homme qui progresse toujours? Faut-il ajouter : les espèces animales progressent comme les hommes? Quoi qu'il en soit, l'idée du progrès chez Pascal et chez Perrault explique Condorcet, et le darwinisme est venu à son heure, lorsque l'idée d'évolution, familière à tous les esprits en ce qui concerne l'humanité, pouvait et devait, sans hiatus et sans heurt, être transportée aux espèces vivantes. Les précurseurs des évolutionistes sont les leibnitziens du dix-huitième siècle qui essaient d'étendre à la nature entière le principe de continuité rationnelle et de progrès régulier posé en règle absolue par le chef de leur école.

La doctrine de l'évolution n'est pas celle du retour, mais toutes deux sont liées, parce que toutes deux supposent l'infinité du temps dans lequel les événements du monde se déroulent. L'évolution suppose un progrès continu, un vaisseau en marche qui ne repasse pas deux fois par le même sillage; mais cette différence est instable parce qu'il est difficile de l'appliquer au tout. L'évolutionnisme arrive naturellement à concevoir que le monde en mouvement doit aboutir à un certain moment d'équilibre, à partir duquel il faut que l'évolution se reproduise en sens inverse d'elle-même. L'évolution est pour Spencer le passage de l'homogène à l'hétérogène; la dissolution est le passage inverse de l'hétérogène à l'homogène; le monde passe alternativement par les périodes successives de l'évolution, de l'équilibre, de la dissolution; et ainsi de suite à l'infini. Les éternels retours sont le dernier mot de Spencer comme ils l'étaient d'Empédocle.

Empédocle, Spencer, Nietzsche : tous ces noms et toutes ces doctrines apparaissent dans une étroite relation. Mais la doctrine de Nietzsche se présente avec des caractères propres, par lesquels elle se différencie nettement de toutes celles qui précèdent, et il nous faut, pour la bien comprendre, entrer plus profondément dans la philosophie de son auteur.

III.

Frédéric Nietzsche, ou Nietzski, est un Allemand de race polonaise protestante ; son père est pasteur. Il est né en 1844, à Röcken, en Saxe, dans les environs d'Iéna et de Weimar, berceau des muses allemandes. A Iéna, Schiller était professeur ; Weimar retentit encore du grand nom de Gœthe, et l'on trouve plus d'un point de ressemblance entre le poète impassible et le philosophe de la domination. Nietzsche fait ses études secondaires au collège de Pforta, où avait été élève Fichte; ses études supérieures aux Universités de Bonn et de Leipzig. En 1868, il est à Bâle, après une année de service militaire, professeur de philologie. La philologie signifie, au sens étroit de ce terme, la science des langues classiques ; en un sens plus large, la philologie est l'étude des antiquités et de tout ce qui intéresse les civilisations antiques. La civilisation d'une époque ne se sépare pas de ses doctrines morales et philosophiques; il est naturel, pour peu que sa nature d'esprit l'y conduise, qu'un philologue devienne un philosophe, et Nietzsche débute par une thèse tout à fait scolaire sur les sources de Diogène Laërce pour aboutir aux *Paroles de Zarathoustra*.

Le séjour à Bâle, la période de professorat est de dix années (1868-1879), interrompue deux fois : en 1870, par la guerre franco-allemande, pendant laquelle Nietzsche prend du service dans les ambulances, et, en 1876, par un congé d'un an pour maladie. L'état toujours plus précaire de sa santé exténuée par un travail excessif, la préoccupation toujours plus impérieuse des problèmes philosophiques, le détournent de plus en plus

des tâches du professorat, et il obtient en 1879 son congé de retraite avec une pension. Alors et pendant dix années environ (1879-1888), son activité intellectuelle arrive à un degré maximum; il publie coup sur coup les livres qu'il avait préparés par ses méditations antérieures; il les écrit au hasard de sa vie errante, tantôt dans les vallées pittoresques de l'Engadine à Sils-Maria, tantôt au bord des flots bleus, à Gênes, à Nice, à Menton. Mais toute cette activité qui se dépense avec une surabondance inouïe, cette tension nerveuse excessive, l'abus de la morphine aboutit au cataclysme final; sa raison sombre en 1888. Interné d'abord dans une maison de santé, retiré ensuite chez sa sœur, Mme Förster, à Iéna, il attend douze années la mort, qui le frappe en 1900. Pendant toute cette période d'aveuglement intellectuel, son nom et sa réputation se répandent, et sa philosophie conquiert, dans les doctrines contemporaines, une place égale aux plus grandes.

Cette philosophie est imparfaitement connue si l'on s'attache du premier coup à la lecture des derniers ouvrages de Nietzsche et si l'on ne tient pas compte de l'évolution par laquelle sa pensée, partie des dernières formules de la philosophie allemande, est aboutie peu à peu aux doctrines paradoxales de l'universel égoïsme. Pour marquer ces périodes, nous distinguerons le point d'où il est parti dans *l'Origine de la tragédie,* le centre de sa doctrine dans *les Paroles de Zarathoustra*, et enfin, les derniers termes de son évolution dans *la Volonté de puissance.*

L'Origine de la Tragédie est en apparence l'œuvre d'un professeur classique, qui, par devoir professionnel, débrouille les origines du théâtre grec et en présente, dans une brillante synthèse, la résurrection idéale. Au fond, cette œuvre est le produit de toutes les influences allemandes qui ont agi sur la pensée de Nietzsche et contient en germe tous les développements ultérieurs de son système, jusque et y compris le retour offensif de l'auteur contre ses premières idoles, Schopenhauer et Wagner. Le thème du livre est fourni par cette donnée historique que le drame grec est intimement lié aux fêtes de la

vendange célébrées en l'honneur de Dionysos, un des noms sous lesquels les Grecs désignent Bacchus. La représentation scénique est à la fois une fête théâtrale et une cérémonie religieuse. Les hymnes en l'honneur du dieu, chantés par un chœur qui évolue autour de l'autel, sont le noyau primitif duquel se sont détachés peu à peu tous les personnages du drame. Dans nos tragédies modernes, il ne subsiste plus que des acteurs personnels; les chœurs, qui figurent encore dans *Esther* et *Athalie*, sont un dernier souvenir des procédés grecs. Dans toutes les pièces antiques, au contraire, le chœur assiste et s'intéresse à toutes les péripéties de la pièce, et plus on remonte dans l'antiquité, plus le rôle en est important; les premiers acteurs ne sont au début qu'un ou deux personnages de ce chœur dialoguant avec lui.

L'origine de la tragédie est donc la musique, et la musique à elle seule exprime tout le drame; elle est l'art qui reflète tous les mouvements de l'âme et du corps, toutes les formes de la vie. L'art dionysiaque, pour parler le langage de Nietzsche, est celui qui se prête le mieux à l'expression de la vie, avec ses alternances de joie et de douleur, parce que la musique est la plus capable de traduire en sanglots et en rythmes les émotions du cœur. En face d'elle, au contraire, les arts plastiques expriment, au lieu des mouvements passionnels, la beauté sculpturale et impassible des corps; les arts apolliniens s'opposent à la musique comme l'impassibilité s'oppose au mouvement et l'idée au sentiment. La pensée de Nietzsche est donc que, pour obtenir une œuvre parfaitement belle, une représentation de la vie soulevée à son maximum d'énergie, il faut unir dans une combinaison indissoluble l'art musical à l'art plastique, le culte de Dionysos à celui d'Apollon.

Telle est la thèse esthétique; comment s'achemine-t-elle, dans l'esprit de Nietzsche, vers la théorie de l'effort et de l'égoïsme absolu et du retour éternel? C'est d'abord qu'elle prend toute sa signification par les influences qu'elle suppose et qu'elle exprime. Elle se présente comme une interprétation et une glorification de Schopenhauer et de Wagner. Scho-

penhauer était mort en 1860 dans la plénitude du succès. Son ouvrage capital, *le Monde comme volonté et comme représentation*, publié en 1819, était resté inconnu, ignoré du public, pendant le long règne philosophique de Hégel et de Schelling; la seconde édition en est parue seulement en 1844, l'année même de la naissance de Nietzsche, et ce synchronisme, quelque factice qu'il puisse paraître, explique cependant, avec la célébrité tardive de Schopenhauer, quelle philosophie était dominante à l'époque où Nietzsche étudiait.

Cette philosophie de Schopenhauer est une interprétation du monde du point de vue du vouloir. Les idées rationnelles, l'espace et le temps, la cause et la fin, sont des illusions de l'esprit. Nous croyons naïvement que l'espace existe, que les divers hommes occupent des points distincts dans l'espace et qu'ils sont séparés dans le temps. Par suite de cette illusion, les hommes, qui se croient véritablement distincts les uns des autres, entrent en lutte pour obtenir les premières places. La concurrence devient ainsi la loi de la vie; nous faisons effort pour réaliser nos désirs; l'effort est une souffrance, et, si nous échouons, l'échec est une souffrance nouvelle. Si nous réussissons, au contraire, nous trouvons souvent que le but ne méritait pas tant de peine : c'est une déception; même si la déception n'est pas immédiate, nous nous lassons, au bout d'un peu de temps, des biens que nous avons obtenus; il nous faut davantage : nouveaux désirs, nouvelles luttes, nouvelles déceptions, nouvelles souffrances. La vie est une volonté perpétuellement tendue vers l'effort et qui engendre perpétuellement la douleur. Et voilà pourquoi, lorsque l'esprit humain est adulte et qu'il s'aperçoit de cette duperie de la vie, il veut mourir; et la contradiction entre l'instinct qui veut vivre et la volonté qui veut mourir engendre encore la douleur.

Il faut ainsi que la volonté tue l'instinct, que le vouloir mourir triomphe du vouloir vivre. Le suicide de l'âme, plus efficace que le suicide du corps, c'est-à-dire la renonciation lente et raisonnée à la vie et à tous les biens de la vie, est la seule rédemption qui nous soit permise et promise. Cet universel

suicide se réalisera lorsque les hommes auront bien compris que la croyance à la réalité du temps et de l'espace est une illusion, que tous les êtres sont un seul être, qu'ils ne doivent pas lutter les uns contre les autres, mais s'absorber tous dans un même néant. L'humanité ressemble à un homme que l'on forcerait de courir les pieds nus sur des charbons ardents et qui se réjouirait chaque fois qu'un de ses pieds se soulève; ignorant qui ne s'aperçoit pas que c'est le même être qui souffre, quel que soit le pied qui soit atteint par les flammes. La vie est mauvaise et la tendance à la vie doit être remplacée, comme les ascètes l'ont compris dans toutes les religions, par la tendance au néant ou *nirvâna*. Ce que nous appelons le néant est véritablement l'être, tandis que, du point de vue de la connaissance véritable, c'est notre monde apparent, avec ses étoiles, et ses révolutions, et ses lumières, qui est le néant.

Le pessimisme et la mort, la lutte au sein du mal et contre le mal, voilà ce qu'exprime la philosophie de Schopenhauer; et c'est la même conception qui se dégage, suivant Nietzsche, de l'esthétique musicale de Wagner. Wagner, à qui l'*Origine de la Tragédie* est dédiée, est à la fois un musicien et un penseur, et, dans tous les domaines de la pensée, un dramaturge. La société allemande de 1830, fondée sur la Sainte-Alliance, avec ses cadres rigides de gouvernants et de gouvernés, de rois et de peuples, est à ses yeux artificielle et mauvaise. Il faut jeter à bas toutes ces distinctions séculaires et conventionnelles pour introduire dans l'édifice social une vie plus large et plus active. De même, la musique dramatique est, jusqu'à Wagner, enrayée par une série de conventions qui l'immobilisent. La doctrine classique et hiérarchique du dix-septième siècle a voulu que chaque art se suffît à soi-même, que la poésie restât poésie, que la musique restât musique. Il en résulte que les opéras sont à la fois des anthologies mélodiques, faites de morceaux détachés, et des rapsodies dont l'intrigue est niaise; la mélodie est tout, l'intérêt dramatique est nul, et, par conséquent, la musique, qui devrait être l'expression de l'idée, s'isole et s'anémie : il en doit

être autrement. De là les drames de Wagner dans lesquels la musique et l'intrigue forment un tout, et dans lesquels s'exprime tout le pathétique de la vie. Toutes les puissances du bien et du mal sont déchaînées les unes contre les autres. L'idée dramatique de la lutte contre le mal, de l'effort perpétuellement tendu contre la souffrance, telle est l'idée que la philosophie de Schopenhauer enseigne, que la musique de Wagner exprime, et que Nietzsche retrouve ou replace aux origines de la tragédie grecque.

Ainsi, ce que Nietzsche glorifie dans la tragédie antique, c'est le pessimisme allemand du dix-neuvième siècle et le drame musical contemporain. Mais cette ressemblance même est fugitive, limitée aux œuvres d'une époque plutôt devinée que connue. La tragédie grecque se transforme et tombe en décadence, suivant Nietzsche, à mesure que, dans la civilisation grecque, l'ordre succède au désordre, l'analyse à la synthèse, et la froide raison des âges critiques aux ébauches touffues des époques naïves. Deux hommes sont ici les adversaires irréconciliables contre lesquels Nietzsche dirige toute sa colère : Euripide et Socrate. Ne dit on pas que Socrate collaborait aux œuvres d'Euripide?

Socrate est l'inventeur de la définition logique : une chose est ce qu'elle est, et non pas autre. La définition logique est la barrière fixe, la limite immuable par laquelle Socrate, ennemi des sophistes, impose une règle et un frein à l'essor indéfini des pensées humaines, dans le champ de l'imagination et de la chimère. La Grèce est l'éducatrice de l'Europe moderne, parce qu'elle a, la première, donné aux peuples européens le sens critique. Les orientaux distinguent à peine la vérité de l'erreur. La fantaisie et la fable accompagnent chez eux perpétuellement l'histoire et empêchent de naître ce tact du vrai et du faux qui est le produit délicat de l'éducation scientifique. Si le monde moderne est redevable de ce sens intellectuel à la Grèce, la Grèce le doit à Socrate. Les philosophes présocratiques sont encore des poètes, des faiseurs de cosmogonies et de mythes; ils participent de l'exubérance

orientale; ils ne sont pas soumis à cette discipline de Socrate qui définit la pensée et la précise à chaque pas de sa marche. Socrate apparaît ainsi comme un législateur du Parnasse, et Nietzsche ne peut éprouver pour lui que les sentiments dédaigneux — et haineux — qu'un romantique, convaincu par la préface de *Cromwell*, éprouve pour Boileau. Mais le conflit qui éclate entre le socialisme et le nietzschéisme dépasse singulièrement l'horizon d'une coterie littéraire ou d'une poétique d'école. C'est l'existence de la raison et de ses lois, le droit que la pensée revendique de nier toutes résistances, c'est-à dire toutes limites intellectuelles ou morales, qui est en question. Le trait même par lequel Socrate, l'halluciné, semble échapper aux limites routinières de la raison humaine, la voix démoniaque, est un argument de plus pour Nietzsche. Le démon ne se fait jamais entendre à Socrate que pour l'arrêter, pour réprimer ses élans. S'il y a dans Socrate quelque inspiration de génie, c'est du génie de l'inhibition et de l'arrêt. Règles pour le théâtre, règles pour la pensée, règles pour la morale, règles pour la religion : tout cela est faux et mauvais, et tout cela remonte à Socrate. Socrate est celui qui a mutilé la vie, parce qu'il a perdu le sens de la vie, et ce sens est celui que Wagner et Schopenhauer ont retrouvé. Exprimer l'extension de la vie sans aucune limite, sans aucun dogme, et retrouver partout la puissance infinie de la pensée, supérieure à toutes les barrières, qui les brise toutes devant soi, et qui ne s'arrête devant aucun système dogmatique parce que c'est elle-même qui crée les fables et qui les détruit, qui élève les dogmes et qui les abaisse, telle est la pensée — dogmatique aussi — qu'exprime l'*Origine de la Tragédie* et qui contient en germe les *Paroles de Zarathoustra*.

(*La fin au prochain numéro.*) E. THOUVEREZ.

J. GROS.

LES JUIFS DE TOULOUSE

PENDANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

En étudiant l'*Application du Concordat dans la Haute-Garonne*, il m'a été donné de relever quelques particularités sur l'histoire des juifs de Toulouse.

*
* *

Ce n'est pas sans de vives discussions, nous le savons, que l'Assemblée constituante s'était décidée à accorder les droits politiques aux juifs. Ceux d'Alsace et de Lorraine ne les obtinrent presque qu'au moment où l'Assemblée allait se séparer (27 septembre 1791); mais les juifs du Midi avaient bénéficié de sa bonne volonté beaucoup plus tôt (28 janvier 1790).

Dans la Haute-Garonne, il ne s'en trouvait guère qu'à Toulouse, où ils étaient environ quatre-vingts seulement. Lorsque, après la Terreur, la Convention décréta la liberté des cultes, les juifs toulousains songèrent à profiter des dispositions favorables de la loi.

Le 12 nivôse an IV, devant l'administration municipale de Toulouse, comparait « le citoyen Abraham Moïse, faisant tant pour lui que pour les citoyens David Astruc, Israël Moïse dit Ruben, Isaac Lyon, Isaac Cohen, Salomon Crémieux, Abraham Pichot et ses frères, tous habitants de la commune et professant la religion israélite, qui ont déclaré, en exécution de la

loi du 7 vendémiaire, se présenter devant nous pour être autorisés à exercer le culte qui leur est propre et s'assembler dans l'église ci-devant Saint-Rome, en se conformant aux lois de la République, de laquelle ils sont membres comme citoyens français ».

La déclaration fut reçue par Souchon, président, Desbarreaux et Couderc, administrateurs.

L'affaire traîna en longueur. Ce n'est que six mois plus tard que la municipalité exprime l'avis qu'on peut mettre l'église Saint-Rome à la disposition des Israélites — ou plutôt d'Abraham Moïse[1].

Mais l'administration du département, à qui appartient la décision, estime que l'église Saint-Rome « est un édifice trop précieux et peut être employé à d'autres établissements plus utiles »; elle ne peut concéder que la ci-devant église des Pénitents, que les pétitionnaires doivent prendre telle qu'elle est, et même à condition d'établir à leurs frais une séparation entre ladite église et la chapelle Saint-Vincent. (L'arrêté est signé par Pons-Devier et Dast.)

Il ne paraît pas qu'ils aient pris possession de cette église, car dans le Mémoire de 1806[2] il est dit que les juifs de Toulouse, « en général très pauvres, n'ont point de synagogue; leur culte n'a pas ici d'organisation régulière. Les plus aisés envoient leurs enfants à Bordeaux pour être instruits dans leur foi; et, aux grandes fêtes, les plus pieuses de ces familles se réunissent pour pratiquer comme elles le peuvent les cérémonies de leur religion... »

Vers cette époque, ils firent une pétition pour obtenir un cimetière particulier. Le Conseil municipal leur cède une partie du cimetière affecté avant la Révolution à l'inhumation des protestants et des juifs, et situé « près le canal de Saint-Pierre, du côté droit en allant vers l'Embouchure, lequel n'est aujourd'hui d'aucun usage, l'hospice du Sac qui y faisait enterrer les

1. Archives du Donjon, Cultes, reg. 3; 3 messidor an IV.
2. *Id.*, Mémoire du maire de Toulouse, reg. 3.

militaires décédés les transportant dans le cimetière de la paroisse Saint-Pierre ». Il existe dans l'ancien cimetière des protestants et des juifs « une séparation qui laisse 12 mètres sur 23 de terrain ayant servi aux inhumations des juifs »; il s'agit, pour rétablir les choses telles qu'elles existaient autrefois, « de pratiquer, conformément à la loi, une entrée particulière, dont la dépense peut s'élever à 25 francs [1] ».

L'ancien cimetière des juifs est donc rendu à sa destination primitive.

*
* *

Dans son grand discours du 5 avril 1802 sur l'organisation des cultes, Portalis explique pourquoi il n'est pas question de la religion juive. « Elle doit participer comme les autres à la liberté décrétée par nos lois, dit-il. Mais les Juifs forment moins une nation qu'un peuple; ils existent dans toutes les nations sans se confondre avec elles. Le Gouvernement a cru devoir respecter l'éternité de ce peuple qui est parvenu jusqu'à nous à travers les révolutions et les débris des siècles, et qui, pour tout ce qui concerne son sacerdoce et son culte, regarde comme un de ses plus grands privilèges de n'avoir d'autres règlements que ceux sur lesquels il a toujours vécu, parce qu'il regarde comme un de ses plus grands privilèges de n'avoir que Dieu même pour législateur. »

Ces phrases pompeuses ne pouvaient suffire aux juifs, qui voulaient avant tout que leur situation religieuse fût régularisée. En août 1803, dans une lettre au préfet de la Meurthe, Portalis reconnaît que le culte israélite « n'est pas moins autorisé que les cultes catholique et protestant », qu'il est disposé à proposer à l'approbation du Gouvernement les règlements de discipline et d'administration nécessaires, enfin qu'il estime que les juifs « sont citoyens français comme les catho-

1. 5 frimaire an XIII; approuvé le 9 frimaire par le préfet. (Donjon, Cultes, reg. 3.)

liques et les protestants et doivent, à ce titre, être assurés de toute la protection du Gouvernement ».

Pour être exactement fixé sur leurs véritables sentiments, Napoléon réunit à Paris, en 1806, les plus notables d'entre eux, au nombre de cent onze. Cette assemblée, dont les travaux sont dirigés par Molé, Pasquier et Portalis, affirme solennellement que les juifs ne forment pas une nation à part; que les dispositions civiles de leur loi mosaïque peuvent se confondre avec la loi civile française; que pour le mariage et le divorce, par exemple, ils sont prêts à se conformer aux dispositions du Code Napoléon; qu'ils sont disposés à pousser la jeunesse vers les arts et métiers utiles, à acheter des propriétés foncières et à se livrer à l'agriculture; qu'ils s'interdiront l'usure; enfin, qu'ils considéreront les Français comme leurs concitoyens et la France comme leur patrie, et qu'ils rempliront le premier des devoirs à son égard, le service militaire.

Rassuré par cette déclaration, l'Empereur donne aux juifs, par les décrets des 17 mars et 11 décembre 1808, leur statut religieux.

Chaque groupe israélite de quelque importance forme une *synagogue particulière* avec un rabbin; pour deux mille âmes au moins de population juive, il y a une *synagogue consistoriale* ayant à sa tête un grand-rabbin; le consistoire qui administre la synagogue consistoriale se compose du grand-rabbin et de notables laïques. A Paris, siégera le *consistoire central* comprenant trois grands-rabbins et un certain nombre de notables.

L'élection des rabbins, des grands-rabbins et des notables est soumise à la ratification du Gouvernement. Comme les prêtres et les pasteurs, ils prêtent le serment; ils doivent recommander aux fidèles l'obéissance aux lois, notamment à la loi de la conscription. Mais, à la différence des clergés catholique et protestant, le clergé israélite n'était pas rétribué par l'Etat; il vivait des contributions des fidèles, dont le montant, fixé par la loi, était perçu et réparti par les consistoires. Le budget du culte israélite ne fut mis à la charge de l'Etat qu'en 1831.

*
* *

Le décret du 17 mars 1808 renfermait des conditions assez dures pour les juifs français, sauf ceux de Paris et de Bordeaux. Ils ne pouvaient faire le commerce des immeubles ni prendre hypothèques sans l'autorisation du préfet; défense leur était faite de payer un remplaçant pour le service militaire; ceux d'Alsace ne pouvaient s'établir dans le reste de la France que comme agriculteurs. De pareilles prescriptions étaient fort gênantes et vexatoires.

Les juifs de Toulouse pétitionnèrent auprès du Ministre des Cultes pour être assimilés à leurs coreligionnaires de Bordeaux, moins rudement traités (juin 1808); leur pétition était rédigée par le plus riche et le plus influent d'entre eux, Jacob Astruc, que l'obligation de demander patente pour continuer son commerce gênait beaucoup. L'avis du préfet fut très favorable; il concluait à ce qu'ils fussent traités comme ceux de Bordeaux, de l'arrondissement consistorial desquels ils font partie, sans quoi ils resteraient « couverts d'une espèce de flétrissure ».

Avant de se prononcer, le Ministre de l'Intérieur, à qui l'affaire avait été renvoyée, demandait de compléter la pétition par les pièces suivantes :

1° « Le relevé du nombre d'hommes effectifs que les juifs du département ont fourni à la conscription, année par année »;

2° Le nombre de ceux « qui exercent les arts et métiers, exploitent les propriétés agricoles, dirigent par eux-mêmes des établissements de manufacture et de commerce, — en ne comprenant pas dans cette dernière dénomination le brocantage et le prêt sur gages »;

3° Le nombre d'enfants juifs qui fréquentent les écoles publiques;

4° Le nombre des juifs qui ont exercé ou exercent des fonctions publiques;

5° Sur le nombre de ceux qui habitent le département, combien se sont établis en France depuis la Révolution ;

6° Indiquer aussi — ce que le ministre appelle la preuve négative — le nombre de jugements rendus par les tribunaux du département, soit en matière civile, soit en police correctionnelle, « sur l'espèce de délit dont les juifs des départements limitrophes du Rhin ont été si souvent accusés » (l'usure); enfin, « faire aux bureaux des hypothèques du département le relevé des créances hypothécaires établies par les juifs sur les propriétés rurales ».

On voit que l'enquête demandée était minutieuse.

Elle fut faite en partie par Jacob Astruc, qui, en transmettant au préfet l'état de la population juive, répondait de la façon suivante aux cinq premières questions :

1° Les juifs habitant Toulouse n'ont fourni que trois jeunes gens à la conscription depuis qu'elle existe ;

2° Aucun n'exerce des arts et métiers ; aucun n'est agriculteur ou manufacturier ; tous sont marchands colporteurs, sauf M. Astruc, qui est marchand de soieries, M. Nathan Serf, qui est charretier, et Rouffe, arracheur de cors ;

3° Leurs enfants fréquentent les écoles particulières, primaires ou secondaires ; quelques-uns suivent les cours de l'École des arts ; aucun ne va au lycée ;

4° Aucun juif n'a exercé ni n'exerce de fonctions publiques à Toulouse ;

5° La population juive de la ville s'élève à 105 individus, dont quelques-uns sont venus d'Avignon ou d'Alsace depuis la Révolution [1].

La réponse au sixième point fut donnée par le procureur impérial Miégeville, qui déclara que les tribunaux n'avaient rendu aucun jugement en matière civile contre les juifs de Toulouse ; seul, Mayer Gompert, marchand, qui réside ici depuis longtemps, a été traduit en police correctionnelle

1. Actuellement, ce nombre est d'environ 400 dans la Haute-Garonne, presque tous à Toulouse.

comme prévenu de complicité dans une affaire de vol de cotonnade; faute de preuves suffisantes, il vient d'être mis hors d'instance.

En somme, l'enquête était favorable. Néanmoins, ce ne fut qu'en 1810, par le décret impérial du 10 avril, que les juifs de Toulouse obtinrent d'être assimilés aux juifs de Bordeaux.

Aussi, Jacob Astruc avait dû réclamer, en juin 1808, une patente pour continuer son commerce. Le Conseil municipal, appelé à donner son avis, atteste « qu'il ne s'est livré ni à l'usure, ni à un trafic illicite, et qu'il jouit de la réputation d'homme de probité et de bonnes mœurs ».

Même attestation en faveur de Mayer-Duker, marchand. Le préfet accorde à l'un et à l'autre une patente pour continuer leur commerce. Ces patentes, fait remarquer le Ministre de l'Intérieur, « ne dispensent d'ailleurs pas de celle que les juifs ont dû se procurer comme tous les autres contribuables, conformément à la loi du 1er brumaire an VII; celles du préfet ne font que valider les autres ».

Ce luxe de précautions prises à l'égard des juifs disparut, ainsi que nous venons de le dire, par le décret de 1810.

***

D'où vient la population juive de Toulouse? A quelles occupations se livre-t-elle? — Le dénombrement de 1808, fait par Jacob Astruc, nous fournit là-dessus des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt.

On constate d'abord qu'il n'existe aucun juif dans les arrondissements de Muret, Villefranche et Saint-Gaudens. La population israélite est concentrée à Toulouse et comprend 105 individus appartenant aux familles suivantes :

Alvarez, colporteur, venu de Carpentras à Toulouse en 1794.
Lyon (Isaac), colporteur, venu de Carpentras à Toulouse en 1794.
Moïse, colporteur, venu de Carpentras à Toulouse en 1794.
Serf, colporteur, venu d'Avignon en 1798.

Rouget (Samuel), colporteur, venu d'Avignon en 1800.
Cahen (Isaac), colporteur, venu de l'Isle-sur-Sorgues en 1788.
Foy (Elie).
Weill, marchand, venu de Ribeauvillé (Haut-Rhin) en 1803.
Saint-Paul (David), marchand, marié avec une Crémieux, venu en 1794.
Astruc (Jacob), marchand de soieries, venu d'Avignon en 1786.
Puget, marchand de soieries, venu d'Avignon en 1793.
Mayer, colporteur, venu de la Meurthe en 1804.
Dacougne, marchand.
Lévy, marchand, venu du Haut-Rhin en 1803.
Lévy, colporteur, venu du Haut-Rhin en 1800.
Bloc, colporteur, venu du Haut-Rhin en 1806.
Waille, colporteur, venu de Strasbourg en 1793.
Siméon (Nathan), marchand prussien, venu en France en 1781 ; à Toulouse, en 1801.
Lévi, colporteur, venu de Colmar en 1807.
Tréfons, colporteur, venu du Haut-Rhin depuis 1800.
Bloc, colporteur, venu du Haut-Rhin.
Gompert, colporteur, venu du Haut-Rhin.
Augé, colporteur, venu du Haut-Rhin.
Rouffe, artiste pelliculaire.
Marcous (Isaac), profession (?), venu de Dantzig.
Serf, charretier, venu de Nîmes en 1793.
Carcassonne (Salomon), marchand, venu de Carpentras en 1807[1].

Sur 32 pères de famille ou célibataires majeurs, 4 étaient originaires de Bordeaux, 1 de Nîmes, 9 de Vaucluse, 14 d'Alsace et 13 d'Allemagne. Ce qui peut frapper, c'est la forte proportion des juifs Alsaciens ou Allemands, réputés alors comme usuriers. C'est sans doute la raison qui avait empêché tout d'abord d'attacher à la colonie israélite de Toulouse les mêmes droits qu'à celle de Bordeaux.

Sur 23 juifs mariés, 20 avaient épousé des juives et 3 des

1. Archives de la Haute-Garonne, série V[1].

catholiques. Leurs enfants fréquentaient les écoles de M. Chastanet, de Mme Martre, des dames Portet, de M. Argeliers, maître d'écriture, etc.

Aucun de ces juifs ne fait le commerce de l'argent, non plus qu'il n'exerce un métier manuel ni ne s'occupe d'agriculture. Plus de la moitié sont de simples colporteurs ; les autres, sauf deux ou trois, sont, en général, de petits marchands. En adressant au préfet l'état des israélites domiciliés à Toulouse, avec l'indication des contributions payées par chacun d'eux, le maire fait remarquer « qu'ils ne jouissent pas d'une grande aisance, à l'exception de deux : M. Saint-Paul et M. Astruc, qui ont un commerce assez considérable ». L'un et l'autre sont des juifs d'Avignon. Ils vivent d'ailleurs en mauvaise intelligence.

Ainsi donc, au point de vue de la fortune, les juifs d'il y a cent ans ne répondaient guère à l'idée qu'on se forme d'eux aujourd'hui dans le grand public.

Leur instruction ne paraît guère supérieure à leur fortune, à en juger, du moins, d'après la lettre suivante qu'écrivait le plus marquant des juifs toulousains, Jacob Astruc, le 11 décembre 1809 :

« Monsieur le prefet, Vous avez Eu la Bonté de macorder
« dans le tems un sertifficat constantan ma morarité ; je desi-
« rerés que vous voulussiés Bien donner des hordres pour
« qu'il men soit délivrés un nouveaux pour les transmettre au
« consistoire de Bordeaux, agréés monsieur le préfet homage
« de mon respect. »

* * *

Le décret impérial du 20 juillet 1808 prescrit aux juifs qui « jusqu'à présent n'ont pas eu de noms de famille et de prénoms fixes, d'en adopter dans les trois mois et d'en faire la déclaration devant l'officier de l'état civil... Ne seront admis comme noms de famille aucun nom tiré de l'Ancien Testament, ni aucun nom de ville ; pourront être pris comme prénoms ceux autorisés par la loi du 11 germinal an XI ». Toutefois,

les juifs qui ont des noms et des prénoms tirés de la géographie ou de la Bible sont autorisés à les conserver à condition d'en faire la déclaration devant le maire.

Le préfet décide, en conséquence, qu'il sera ouvert dans les communes où il y a des juifs un registre destiné à recevoir les noms qu'ils veulent adopter ou conserver; les parents feront les déclarations pour les enfants, les tuteurs pour leurs pupilles; le fils majeur sera tenu de prendre le nom de son père; les frères et sœurs majeurs prendront le même nom de famille.

A Toulouse, les juifs conservèrent leurs noms et prénoms.

*
* *

Usant des facilités que leur donnaient les décrets de 1808, ils formèrent, au point de vue religieux, un groupe appelé *synagogue*, qui relevait du *Consistoire* israélite de Bordeaux. Ils avaient depuis longtemps, nous l'avons vu, un cimetière particulier; ils louèrent une chambre de prières, mais ils ne purent avoir un rabbin qu'en 1813.

En attendant, le consistoire de Bordeaux qui, d'après le décret du 17 mars 1808, devait maintenir l'ordre dans les synagogues de son ressort et régler la perception ainsi que l'emploi des fonds destinés aux frais du culte mosaïque, avait nommé pour la synagogue de Toulouse deux commissaires-surveillants : Jacob Astruc et David Saint-Paul. Mais la mésintelligence avait éclaté entre les deux commissaires et s'était répercutée dans la communauté, causant un véritable scandale aux fêtes de septembre 1812.

Le consistoire songea d'abord à fermer la synagogue de Toulouse. Mais pour ne pas priver les israélites de l'exercice de leur culte, il résolut de faire une tentative pour ramener la concorde.

Le grand-rabbin Abraham Andrade pria donc le préfet de provoquer une réunion des juifs toulousains qui devaient : se cotiser pour le loyer de la chambre de prières et pour les au-

tres frais du culte ; — nommer les commissaires chargés de recevoir les cotisations et les oblations ; — nommer un commissaire-surveillant chargé de maintenir l'ordre dans la synagogue ; — choisir un délégué qui représentera le grand-rabbin pour la célébration des mariages.

Cette réunion eut lieu le 20 décembre 1812, à la synagogue, en présence d'un commissaire de police. Il y avait dix-neuf juifs présents. Astruc ouvrit la séance comme doyen d'âge. Mais l'hostilité contre lui était telle que l'assemblée ne lui confia aucune fonction. Elle nomma son rival, David Saint-Paul, commissaire surveillant ; Louis Moïse et Isaac Lyon, administrateurs ; Cahen père, représentant du grand-rabbin pour la célébration des mariages ; enfin, Weill, Louis, Lyon, Cahen fils et Saint-Paul, membres de la Commission chargée de présenter un règlement sur les cotisations nécessaires pour subvenir aux frais du culte. — Le préfet rendit cette délibération exécutoire à partir du 22 janvier 1813.

Pour faire face aux dépenses du culte, on décida de vendre les places à la synagogue, de payer de 10 à 30 francs pour les mariages et de 5 à 10 francs pour un supplément facultatif d'illumination de la synagogue lors de la circoncision des enfants.

Puis, on choisit un rabbin. Le premier fut Josué Mossé, qui exerça ses fonctions de 1813 à 1834 ; il fut remplacé par Joseph Sébag, à qui succéda, en 1852, le rabbin Oury.

J. Gros.

E. LAMOUZÈLE.

UN ÉPISODE DES MENÉES ROYALISTES

EN L'AN IV

DANS LE CANTON DE CINTEGABELLE

(HAUTE-GARONNE).

On connaît l'insurrection royaliste qui, en l'an VII, troubla si profondément plusieurs départements du Sud-Ouest, et en particulier celui de la Haute-Garonne[1]; mais ce que l'on connaît moins, ce sont les préliminaires de cette insurrection et les nombreuses menées contre-révolutionnaires qui se signalèrent dans cette partie de la France après le 9 thermidor. Cependant M. Adher, dans un intéressant article paru dans la *Révolution française* du 14 septembre 1901[2], a retracé les grandes lignes de la conspiration royaliste dans la Haute-Garonne en l'an IV et en l'an V. Nous n'avons pas l'intention de revenir sur ce qui a été si bien exposé par M. Adher, nous voulons seulement préciser un point de son article où il est question de la poursuite et de la mort d'un agent royaliste, Goty-Roquebrune[3].

Ce personnage, assez mystérieux du reste, vivait en l'an IV dans le canton de Cintegabelle, employant son temps à préparer une conspiration royaliste[4]. Cette première conspiration

1. Voir Lavigne, *Histoire de l'insurrection de l'an VII.*
2. Pages 230 et suiv.
3. Les textes portent aussi l'orthographe : Gotis-Roquebrune.
4. *L'Antiterroriste*, il est vrai (t. I, p. 368), dit qu'il vivait paisible-

de l'an IV est d'autant plus intéressante à étudier qu'elle se rattache intimement, selon nous, à celle de l'an VII, et qu'elle a eu probablement à sa tête le même chef. C'est ce que nous allons essayer de prouver dans la suite de cette étude.

On sait, en effet, que le soulèvement royaliste de l'an VII fut dirigé surtout par le comte Jules de Paulo. Ce jeune noble, à l'esprit aventureux et entreprenant, était né au pays de Foix. Fils d'un sénéchal de Lauraguais, il appartenait à une famille dont le nom apparaît souvent, et dans des circonstances parfois tragiques, dans l'histoire du Languedoc[1]. C'est ainsi qu'un certain Jean de Paulo, président au Parlement de Toulouse en 1589, prit une part active à la Ligue et fut même accusé d'avoir participé au meurtre de Duranti[2]. Jules de Paulo émigra au début de la Révolution, et après avoir combattu quelque temps en Vendée, il revint se fixer dans son château de Terraqueuse, près de Cintegabelle. Là, pendant plusieurs années, il prépara ce grand soulèvement qui devait se terminer par la défaite des royalistes à Montréjeau.

Parmi ses agents, ou du moins parmi ses collaborateurs, devait se trouver ce Goty-Roquebrune dont nous parlions plus haut Bien qu'il ne soit pas possible d'apporter de ce fait des preuves absolument sûres, nous avons cependant certains indices qui viennent à l'appui de notre opinion. Remarquons tout d'abord que le château de la famille de Paulo à Terraqueuse est situé dans le canton de Cintegabelle où habitait Roquebrune, ce qui est déjà une présomption en faveur de l'idée que nous avançons; enfin, les documents suivants, que nous avons découverts au milieu de vieux papiers qui sont en notre possession, tendent à transformer cette présomption en certitude.

Nous citerons d'abord une lettre du commandant des trou-

ment à Cintegabelle. Mais on comprend ce que doit valoir une pareille affirmation dans les pages de ce journal.

1. La famille de Paulo possédait un hôtel à Toulouse, rue Ninau.

2. Dans cette famille, on trouve aussi un certain Antoine de Paulo qui fut le quarante-cinquième grand-maître de l'ordre de Malte (1551-1636).

pes de la Haute-Garonne, le général Sol, au citoyen Veyrieu, commissaire du Directoire exécutif près le département. Dans cette lettre, comme on va le voir, le général n'a pas l'air de croire à un soulèvement bien sérieux. Il partageait sur ce point l'optimisme d'un assez grand nombre de républicains du département. Notons cependant que, d'après lui, les conspirateurs se recruteraient à la fois parmi les déserteurs et les prêtres réfractaires. Ces derniers surtout, comme nous le verrons plus loin, devaient prêter un appui sérieux au comte de Paulo.

« Cintegabelle, le 30 nivôse, 4e année républicaine.

« Sol, *général de brigade, au citoyen Veyrieu, commissaire du Directoire exécutif près le Département.*

« Nous ne brûlerons pas beaucoup de poudre, mon cher concitoyen, tout est dans le plus grand calme. L'émigré Roquebrune a disparu depuis quelque jours, et avait même la précaution depuis longtemps de ne coucher jamais dans la maison de son père. On m'a dit qu'on l'avait vu à Varilhes avant-hier. Pour lui ôter les adhérents qu'il peut avoir séduits, nous allons prendre des mesures pour faire partir tous les déserteurs; l'autorité civile fera en même temps des recherches pour découvrir les complices de Roquebrune et les faire arrêter.

« Comme le départ des déserteurs, l'arrestation des prêtres sont les vrais moyens de maintenir la tranquillité publique, je suis convenu avec les commissaires des cantons d'Auterive et Cintegabelle, de laisser dans la 1re commune 100 hommes d'infanterie et 10 à 12 chevaux, à Cintegabelle 150 hommes d'infanterie et 12 chevaux; je renverrai tout le reste à Toulouse. Le citoyen Abadie fera tous ses efforts pour découvrir Roquebrune (s'il ose reparaître dans les environs) et ses adhérents et les fera arrêter.

« D'ailleurs, vous et l'administration pouvez être fort tranquilles sur les suites de cette levée de boucliers. Je ne pense pas qu'il ose se former de rassemblements; mais comme

tous les déserteurs étaient armés, et que quand ils partiront ils laisseront leurs armes, je crois qu'il serait prudent que le Département ordonnât le désarmement des communes les plus gangrenées, telles que Picarron (la plus mauvaise), et faire des recherches domiciliaires pour enlever tous les effets militaires appartenant à la nation, et qui ont été volés par les déserteurs.

« Les municipalités n'ont pas encore reçu votre arrêté pour les garnisons à mettre chez les parents des déserteurs qui ne se présentent pas.

« Salut et Fraternité,

« Sol. »

« On m'annonce dans le moment que Roquebrune en se battant à Varilhes avec trois gendarmes qui voulaient l'arrêter a été tué, ou du moins dangereusement blessé. La nouvelle n'est pas encore certaine. »

La nouvelle de la mort de Roquebrune, annoncée par le général Sol, était un bruit dénué de fondement, puisque dans le rapport qu'on va lire du citoyen Abadie, et qui date du 9 ventôse an IV, nous trouvons un récit assez dramatique de la poursuite faite contre cet agent royaliste et sa troupe :

« Cintegabelle, le 9 ventôse, 4e année républi.

« *Le Commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Cintegabelle, au Commissaire général du Directoire exécutif, près le département de la Haute-Garonne.*

« Je vous dois le compte suivant : Dans la nuit du 4 au 5, Goty-Roquebrune et trois de ses camarades se rendirent à Oulivet où loge Laurent Besson, mon homme d'affaires ; j'en fus instruit, et une partie de la force armée en détachement à Cintegabelle allait entourer la métairie, lorsque ces quatre scé-

lérats furent avertis du mouvement et en sortirent en laissant plusieurs effets. Ils furent poursuivis pendant cinq heures sans pouvoir être atteints et passèrent la rivière à Grépiac vers le soleil couché. Je détachai cinq hommes pour suivre ses traces pendant la nuit. Je me rendis à Toulouse pour prendre douze gendarmes et j'invitai la garde nationale de Miremont de garder différentes fermes.

« Le 6, à trois heures du matin, un détachement de ladite garde nationale rencontra les quatre scélérats qui tâchaient de regagner le port de Grépiac, mais il n'osa pas les attaquer de vive force, n'ayant point des armes; néanmoins, les scélérats, dérangés dans leur marche, se jetèrent dans le grand bois d'Auribail; après s'être rafraîchis dans une métairie auprès de Burgairoles, nous les cherchâmes inutilement toute la journée du 6.

« Le 7, nous fûmes instruits qu'ils avaient couché à la métairie de Pichoï, dans la commune d'Auribail; les scélérats avaient délogé lorsque nous y arrivâmes. Goty-Roquebrune, en partant, se fit remettre par le propriétaire de ladite métairie de Pichoï, qui est agent municipal, l'écharpe en lui disant qu'il était commissaire délégué pour poursuivre Goty-Roquebrune qui avait fendu la tête à un représentant du peuple.

« Le même jour 7, à midi, nous fûmes instruits qu'il était à la métairie des Pradets appartenant à Bertrand de Saint-Sulpice. Nous nous y transportâmes au galop; nous y arrivâmes trop tard à raison de la trop grande ardeur des patriotes de Saint-Sulpice qui se crurent assez forts pour les attaquer sans nous attendre. Les scélérats leur échappèrent, ils les suivirent dans les communes d'Auribail, Saint-Sulpice, Mongazin, Montesquieu et Lézat; les patriotes de Lézat les suivirent dans les communes de Saint-Ybars et Gaillac. La garde nationale de Saint-Ybars, qui fut levée dans l'instant, les suivit dans les communes de Saint-Ybars, Gaillac, Lissac, Labatut, Canté et Saverdun, où il fut abandonné à huit heures du soir. Lorsqu'il traversa la commune de Canté dont il connait l'esprit public, il cria plusieurs fois *Vive le roi!* et il était répondu par des indi-

vidus que je tâcherai de connaître; il est prétendu que plusieurs furent les joindre.

« C'est les larmes à l'œil que je vous annonce que ces scélérats, en traversant la commune de Gaillac, tirèrent quatre coups de fusil sur deux individus; tous les coups portèrent sur l'un qui est mort, l'autre n'a pas été blessé. Ces scélérats, lorsqu'ils eurent tiré, crièrent : *Voilà deux republicains de morts, vive le roi!*

« Dans la nuit du 7 au 8, j'ai fait suivre leurs traces; ils rétrogradèrent dans la commune de Caujac, et, arrivés dans le grand bois de Grazac, ils donnèrent plusieurs signaux tant en feux qu'en coups de pistolets. La garde nationale de Grazac se mit en mouvement, mais ne put les atteindre dans ces grandes forêts. Je viens d'être informé qu'une femme en a trouvé un dans le bois d'Auribail qui paraissait très malade; elle va être interrogée, et par le signalement nous connaîtrons quel des scélérats ce peut être. Il a été sans doute blessé parce qu'on tira sur eux plusieurs coups de fusil à plomb; d'ailleurs, ils doivent périr de lassitude.

« Etant certain qu'un des quatre s'était séparé pour instruire les autres chefs, je fis garder les ponts sur la rivière de l'Ariège. Un poste l'aperçut à quatre heures du matin, le poursuivit et lui cria de s'arrêter au nom de la loi; il répondit qu'il se foutait de la loi; alors on le pressa plus vivement et il se jeta dans la rivière qu'il traversa à la nage. Lorsqu'il fut à l'autre bord, on fit feu sur lui; il fut atteint de cinq balles et il fut mourir à peu de distance. Il a été reconnu que c'était un valet du moulin de Terraqueuse, italien d'origine, soldé par l'aristocratie, qui disait publiquement qu'il était ennemi juré des républicains, enfin un coquin qui l'année dernière tua un homme et qui avait eu l'adresse de s'évader des prisons.

« Je ne me relâcherai pas de surveillance, car je suis certain et je vous assure que quatre émigrés se sont divisés dans nos contrées, chacun accompagné de quatre ou six hommes, qui courent les métairies la nuit pour engager. Leur point de ralliement est du côté de Labastide-de-Mirepoix. Je vous

assure encore de plus fort que dans une nuit de la semaine dernière, un desdits chefs passa avec trente-deux hommes qui furent exactement comptés par un ami bien affidé que j'ai dans la plaine de Montaut à Mazères.

« Cher coopérateur, rappelons les premières manœuvres des Chouans dans la Vendée; les mouvements ne sont-ils pas les mêmes dans notre malheureuse contrée? Aux extrémités des départements de Haute-Garonne, de l'Ariège et de l'Aude, les patriotes sont en danger. Dans la nuit du 4 au 5, les quatre scélérats tâchèrent d'enfoncer la maison du citoyen Gellas, à Caujac, qui est un patriote de 89; et le pauvre père de famille qui vient d'être tué dans la commune de Gaillac était le républicain le plus prononcé, et, sans doute, il était désigné et connu par Goty-Roquebrune, puisque les quatre coups portèrent sur lui.

« Je renvoie sept gendarmes, pouvant compter sur les hommes d'infanterie que j'ai à Cintegabelle; mais j'ose espérer que vous vous concerterez avec le général Sol pour me laisser cette petite force. Je ferai tous mes efforts pour déjouer tous les projets liberticides et ferai saisir tous les scélérats. Je les suivrai par ruse ou de vive force, selon les circonstances.

« J'ai remis à la gendarmerie un homme qui se dit déserteur de l'armée des Pyrénées-Orientales. Je crois qu'il doit être mis à la maison d'arrêt avant d'être envoyé au Dépôt. Je le crois un des commissionnaires de nos brigands. Il parlera plus à Toulouse qu'il n'a voulu parler à Cintegabelle. Je vous instruirai de nos mouvements ultérieurs.

« Le commissaire délégué par l'accusateur public a lancé grand nombre de mandats d'amener et d'arrêt; sans la force, il ne pourrait les faire exécuter. Ainsi les trente-cinq hommes que nous avons à Cintegabelle est une force bien modique dans un pays qui est, on peut le dire, en rébellion ouverte avec la République.

« Salut et fraternité.

« ABADIE,

« Commissaire du Directoire exécutif, *signé*. »

Ce rapport, assez détaillé, est intéressant à plusieurs points de vue. Tout d'abord, il nous prouve qu'en l'an IV le mouvement royaliste commençait à prendre une grande extension dans la Haute-Garonne. Plusieurs localités étaient déjà fortement ébranlées par les menées du comte de Paulo et de Goty-Roquebrune. Aussi le commissaire Abadie pouvait-il dire avec raison que le Sud-Ouest risquait fort de devenir une nouvelle Vendée et que les patriotes y étaient réellement en danger. Enfin, et c'est surtout sur ce point qu'il importe d'insister, nous trouvons ici une preuve assez forte en faveur de l'idée d'après laquelle Roquebrune aurait été un agent du comte de Paulo. Remarquons, en effet, que ce personnage était accompagné par une bande d'individus recrutés un peu partout. Or, parmi eux se trouvait précisément un valet du moulin de Terraqueuse, d'origine italienne, et qui fut blessé mortellement dans la poursuite faite contre Roquebrune. Le commissaire Abadie ajoute qu'il était « soldé par l'aristocratie », et qu'il était « ennemi juré des républicains ». Pourquoi ne pourrait-on pas supposer qu'il avait été soudoyé par le comte de Paulo, alors en résidence à Terraqueuse, pour coopérer au soulèvement royaliste? Mais le comte agissait encore dans l'ombre, et s'il tenait entre ses mains les fils de la conspiration, il attendait un moment plus favorable pour se montrer à découvert. Ce moment ne devait se présenter que trois ans plus tard.

Quoi qu'il en soit, Goty-Roquebrune fut tué peu de temps après dans le canton de Gaillac-Toulza par la petite troupe que dirigeait Abadie. Le 11 ventôse, un arrêté est pris par l'administration départementale pour signaler à la reconnaissance publique les citoyens qui se sont dévoués à la poursuite des conspirateurs. L'administration du département demande même au Directoire d'adopter les neuf enfants de Jean-Pierre Lavaur, qui a été tué par Roquebrune. Enfin, le ministre de la police générale, Merlin, et le ministre de l'intérieur, Bénezech, écrivent au commissaire du Directoire près le département les deux lettres suivantes que nous avons trouvées avec les documents précédents :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

Paris, le 22 ventôse an IV de la République une et indivisible.

« *Le Ministre de la Police générale de la République, au Commissaire du Pouvoir exécutif près l'administration départementale de la Haute-Garonne.*

« Vous m'annoncez, citoyen, par votre lettre du 15 présent, que Goty-Roquebrune a péri d'une manière digne de ses forfaits.

« J'apprends cette nouvelle avec d'autant plus de satisfaction que je venais de vous transmettre quelques renseignements sur les projets de ce chef de brigands[1].

« Elle est honorable et ne peut être plus justement acquise, cette couronne civique que vous devez décerner au commissaire Abadie et au brave citoyen qui a exposé sa vie contre celle de l'infâme Roquebrune. Ils ont sans doute bien mérité de leur patrie ceux qui se dévouent pour la délivrer des monstres qui la souillent et la déchirent.

« En applaudissant à l'héroïque courage de ces deux républicains, je ne fais que devancer l'éclatant témoignage de la reconnaissance publique que le Directoire s'empressera lui-même de leur donner. Je vais lui faire part de votre lettre et en transmettre, selon vos désirs, une copie au Ministre de l'Intérieur.

« Salut et fraternité.

« MERLIN. »

1. Nous n'avons pas pu malheureusement découvrir la lettre en question dans les Archives départementales de la Haute-Garonne.

« Paris, le 6 germinal an IV de la République une et indivisible.

« *Le Ministre de l'Intérieur, au Commissaire du Pouvoir exécutif près l'administration centrale du département de la Haute-Garonne, à Toulouse.*

« Citoyen, j'applaudis à votre zèle et à votre sollicitude pour l'exécution des lois, et en particulier pour celle du 4 frimaire concernant les déserteurs et les jeunes gens de la première réquisition. Si le voisinage de l'Espagne leur facilite les moyens de fuir dans une terre étrangère, les administrations municipales doivent assurer la vindicte publique en tenant un état exact de tous ceux qui parviennent à se soustraire ainsi à l'exécution de la loi. Je ne doute pas que l'administration du département ne leur ait recommandé cette mesure. La loi du 3 brumaire relative aux prêtres réfractaires sujets à la déportation ou à la réclusion, ainsi qu'aux fonctionnaires publics parents d'émigrés, appelle encore toute votre sollicitude. J'aime à me persuader que toutes les administrations du département de la Haute Garonne n'ont pas besoin d'être véhiculées pour s'empresser de mettre à exécution les mesures de salut public que cette loi prescrit. Vous voudrez bien m'informer de l'état des choses à cet égard.

« J'ai appris avec le plus vif intérêt la fin bien méritée du scélérat Goty-Roquebrune. L'activité avec laquelle le citoyen Abadie l'a fait poursuivre, mérite des éloges, et l'on ne peut accorder assez à l'intrépidité avec laquelle le brave Faur, cultivateur à Villariès a affronté la mort pour parvenir à s'assurer de ce brigand. La couronne civique que l'administration se propose de décerner à ces braves républicains est une juste reconnaissance de leur dévouement. Tous les bons citoyens applaudiront à leur triomphe, et le gouvernement, en sanctionnant cet acte de justice, forme des vœux pour que leur conduite généreuse trouve beaucoup d'imitateurs.

« Salut et Fraternité.

« BÉNEZECH. »

La mort de Goty-Roquebrune fut sans doute suivie d'un certain nombre d'arrestations et de perquisitions. Les autorités s'aperçurent qu'elles étaient en présence d'une conspiration très bien préparée, et elles essayèrent d'en découvrir les fils. On chercha un peu partout et en particulier du côté de la famille de Paulo qu'on soupçonnait d'avoir trempé dans le complot. En effet, le mois suivant, c'est-à-dire le 22 germinal an IV, le citoyen Chaboton fut chargé, comme commissaire délégué, de faire des perquisitions chez « la citoyenne Paulo », la mère de Jules de Paulo. Au cours de ses recherches, il découvrit plusieurs lettres ou fragments de lettres assez importants, et il en fit un extrait qu'il accompagna de quelques notes. Nous avons trouvé la copie conforme de cet extrait dans la même liasse que les documents cités plus haut. Il comprend treize lettres adressées à la mère de Jules de Paulo et un brouillon de lettre écrit de la main de cette dernière. Cette correspondance, qui date en général des années 1795 et 1796, nous montre la famille de Paulo se préoccupant de placer des prêtres réfractaires dans la plupart des paroisses du canton de Cintegabelle. Elle nous montre aussi avec quelle joie les habitants de certaines communes voyaient arriver le nouveau pasteur. Ces prêtres, comme cela ressort de certaines lettres, nourrissaient des sentiments contre-révolutionnaires, et étaient tout disposés à seconder un mouvement royaliste. Plusieurs fois il est question dans cette correspondance du fameux Goty-Roquebrune et de l'appui caché que cet agent trouvait auprès des prêtres réfractaires nouvellement installés dans les paroisses.

L'espace nous manque pour donner ici la copie *in-extenso* de ces treize lettres et des notes de police qui les accompagnent. Du reste cette citation complète de documents qui se ressemblent tous risquerait d'être assez fastidieuse. Nous nous contenterons de donner comme exemples les lettres n°s 1 et 3. La première, qui est datée du 6 juillet 1795, est adressée à Madame de Paulo par la municipalité de Cagnac.

Cagnac, le 6 juillet 1795.

« Madame, avec d'autres talents que les nôtres nous vous peindrions en naturel la joie universelle qui vient d'éclater dans cette commune à la nouvelle heureuse que le maire vient d'annoncer au peuple assemblé, que sous peu nous aurions un ministre du culte catholique pour desservir cette paroisse, et que c'est à vous, Madame, à qui nous avons l'obligation de ce bienfait. Trois années de privations ont été trois siècles de mortifications et de souffrances. Les âmes pures et timorées en ont gémi, et le peuple a éprouvé combien triste est l'état de ceux qui sont privés du secours salutaire des sacrements. Vos offres obligeantes au maire de nous assister de votre secours et de vos soins pour nous procurer un digne ecclésiastique qui vient desservir notre paroisse, ont fait l'effet le plus heureux sur tous les habitants. Ils ont en conséquence délibéré une députation de deux de leurs membres pour vous aller porter nos reconnaissances sur la bonté et les soins que vous voulez bien nous donner pour le salut de nos âmes, et pour vous conjurer de vouloir accélérer autant que possible la nomination du vertueux ecclésiastique que vous nous destinez. Déjà la généralité du peuple a délibéré des émoluments en grains analogues au bien-être qu'on destine à ce pasteur. Il sera le maître lui-même de le fixer; trop heureuse la communauté, si en répondant aux instructions et aux exemples de piété qu'il lui inspirera, elle peut mériter vos suffrages. Croyez, madame, qu'elle n'oubliera jamais ce bienfait et que vous aurez part à leurs prières.

« Les maire et officiers municipaux de la commune de Cagnac.

« *Signé :* CALVET s^re g^er. »

Cette lettre est accompagnée de la note de police suivante:

« La commune de Cagnac est toute en proie au royalisme et au fanatisme. Il avait été dénoncé que Goty-Roquebrune avait

fait assembler les habitants et que l'arbre de la liberté avait été abattu. Le style de la lettre caractérise assez l'esclave Calvet signataire. »

La lettre qui porte le numéro 3 est bien antérieure à la précédente, puisqu'elle date du 1er novembre 1791. Elle nous a paru devoir être citée *in extenso*, d'abord en raison des détails qu'elle nous donne sur les sentiments de la famille de Paulo à l'égard de la Révolution, et aussi à cause des renseignements intéressants qu'elle renferme sur la situation assez fausse qui était faite à Toulouse aux prêtres assermentés :

« Le 1er novembre 1791.

« MA CHÈRE SŒUR,

« Les nouvelles de ce courrier sont excellentes pour qui désire, comme nous, la contre-révolution. Le journal de Fontenai parle ouvertement de la marche des troupes prussiennes et autrichiennes qui montent à soixante mille hommes. Les émigrations deviennent tous les jours plus abondantes, dit le même auteur. Je crois cependant qu'on peut encore attendre, mais il me paraît bien impossible à un jeune gentilhomme[1] destiné au métier des armes de rester tranquille chez lui quand tous ses pairs seront en mouvement. Je vais faire guetter l'arrivée de M. de Faud... (mot effacé à moitié) pour vous en donner avis.

« Le Département avait fait semblant de faire ouvrir hier toutes les églises; mais le club n'a pas été de cet avis, par conséquent elles sont fermées. L'église des Carmes-Déchaussés étant ouverte et y ayant deux Pères catholiques qui y dirent la messe, un très grand nombre de personnes, dont j'étais, avait cru pouvoir y aller en sûreté, lorsque tout à coup un vicaire jureur de Saint-Michel est arrivé, ce qui a causé une rumeur affreuse dans l'église; tout le monde s'est levé en même temps, et il n'est resté que quelques impotents. Le jureur ayant fort

1. Ce jeune gentilhomme est certainement Jules de Paulo.

vite dit la messe est sorti, et a été insulté de la bonne manière. Vous saurez que c'était la troisième messe de la matinée de ce bon pasteur; et comme il était fatigué des deux premières, il avait déjeuné avant de venir aux Carmes, ce qui lui a été reproché vivement et très hautement. Quelques habitants de l'intérieur, et le nombre en était fort petit, ont voulu traiter cette imputation de calomnie; mais il s'est trouvé des témoins du fait qui l'ont soutenu avec véhémence. Les coups de poings commençaient à se distribuer lorsque des gens pacifiques ont séparé les combattants. Vous croyez sans doute que les intrus avaient dû se tenir tranquilles, au moins pour la journée, mais c'est ce qu'ils n'ont pas fait; car le curé de Saint-Michel, accompagné de l'un de ses vicaires, est venu pour dire vêpres dans cette église. Même rumeur et même suite des faits que le matin. Ce faux pasteur leur a dit que ses chers paroissiens le laissant seul, il venait les prendre là où il les savait rassemblés. Ce discours, tout tendre qu'il est, n'a touché personne, Dieu merci. C'est une grande satisfaction que cette conduite de la part du peuple. Quoiqu'il ne soit pas facile d'entendre la messe, je crois que personne ne la manque; le zèle a suppléé à la commodité. Toutes les églises sont ouvertes à Paris; il y règne la plus parfaite tranquillité. Quand jouirons-nous de ce bonheur? »

Tels sont les divers documents qui nous ont paru dignes d'être publiés, car ils nous montrent non seulement les grands progrès que faisait alors le parti royaliste dans la Haute-Garonne, mais aussi le lien qui existe, selon nous, entre la conspiration de l'an IV et celle de l'an VII. Les menées royalistes en l'an IV, dans les environs de Cintegabelle, étaient certainement dirigées par cette même famille de Paulo, dont l'un des membres devait être le chef de l'insurrection de l'an VII.

E. Lamouzèle.

J. CALMETTE.

UN SYNDICAT DES SCRIBES

DE LA CHANCELLERIE ARAGONAISE

SOUS FERDINAND LE CATHOLIQUE

L'histoire de la Chancellerie aragonaise n'a jamais été faite, non plus que l'étude diplomatique approfondie des actes de cette chancellerie. Mais l'érudit que tentera cette matière trouvera sans doute peu d'épisodes aussi curieux et aussi piquants que celui auquel fait allusion le titre de la présente note. Il s'agit d'une *Companya*, d'un véritable syndicat professionnel, formé, avec l'autorisation de leurs chefs, par les scribes de la chancellerie d'Aragon sous le règne de Ferdinand le Catholique.

Le document qui nous renseigne sur cette institution se trouve en tête du registre 3819 de la *Cancelleria* aux Archives royales de Barcelone. Il est compris en dehors de la foliotation de ce registre et ne porte aucune date. Peut-être même la teneur n'en est-elle pas complète[1]. Mais il est vraisemblable que le texte qui nous occupe est de 1491, car les actes transcrits au registre 3819 commencent à ce millésime[2].

Quoi qu'il en soit de sa date exacte, ce document est des plus intéressants. Il nous révèle que des difficultés se sont élevées entre les scribes de la chancellerie au sujet de la distribution du travail et du partage des bénéfices qui proviennent

1. Ci-dessous, p. 278, note 1.
2. Le registre 3819 contient des pièces datées de 1491 à 1497 inclus.

des consultations, recherches et copies demandées dans les registres. Pour couper court à ces difficultés, les scribes se sont avisés de se constituer en *Companya general,* en vertu de statuts pour lesquels a été sollicitée et obtenue la triple approbation du chancelier, du vice-chancelier et du protonotaire. Ces statuts règlent à la fois le travail et la participation aux bénéfices de chacun. Les sommes versées pour travaux accomplis à la chancellerie seront mises en commun. Elles seront centralisées entre les mains d'un commissaire (*semmaner*), élu par ses collègues et soumis mensuellement à la réélection. Un second commissaire, élu de même, tiendra les comptes de gestion. Les deux *semmaners*, chargés ainsi respectivement du maniement des espèces et de la tenue du *libre* de comptabilité, feront, à la fin du mois, la répartition des sommes reçues entre tous les scribes. S'ils ne paraissent pas avoir bien rempli leur office et respecté le serment prêté par eux de faire les parts « selon leur conscience », il appartiendra à la majorité de leur donner des successeurs.

Les *semanners* ne font pas seulement la répartition du bénéfice mensuel réalisé par la *Companya;* ils font aussi la distribution de la besogne que la *Companya* doit accomplir. Que si l'un des scribes se refuse à fournir le travail qui lui est ainsi dévolu, les *semanners* le pointeront. La présence au bureau est obligatoire pour tous, et les heures sont même strictement fixées. La séance du matin commence à neuf heures, celle du soir à trois heures; nul ne peut quitter la place sans avoir terminé sa part de travail. Tout scribe venu en retard sera pointé. L'absence sans motif légitime entraîne de plein droit la perte de toute participation aux bénéfices de la journée. Une tolérance, toutefois, est admise par ce sévère règlement. La *Companya* consent que chacun de ses membres puisse être exempté un jour ou une demi-journée. Cette sorte de congé mensuel n'est point, il est vrai, entièrement gratuit; mais celui qui se l'accorde ne subit qu'une perte minime : quatre sous, s'il s'agit d'une journée entière; deux sous, s'il s'agit d'une demi-journée. Encore, cette déduction sur le total du

mois est-elle plus modérée, lorsque la part réelle à percevoir pour le jour ou la demi-journée d'absence n'atteint pas cette somme de deux ou de quatre sous. Au demeurant, les *semmaners* sont juges des excuses qui peuvent être exceptionnellement produites en faveur d'un absent.

Telles sont les dispositions essentielles de ce règlement singulier, dont je transcris d'ailleurs ci-dessous le texte tel qu'il figure au registre.

Joseph CALMETTE.

Capitols e concordia feta entre los scrivans de registre sobre la companya entre ells feta per utilitat, beneffici e repos, pau e tranquilitat ques espera seguir entre aquells, e per tal que la Magestat del Senyor Rey sia servida de les fahenes de la Cort, ab expres consentiment e feta paraula per lo senyor prothonotari als reverendissimes canceller e vicanceller de Sa Alteza.

Primerament que tots los scrivans de registres facen companya general de totas les coses e fahenes ques faran e registraran axi en lo registre de la cancelleria com de la de Sicilia e altres coses ques traguen dels dits registres, empares, obligacions, dupplicades copies, cerques e altres emoluments en qualsevol manera provenints de les dites cancelleries.

Item que tots los scrivans dels registres sien tenguts venir tots jorns mati e vespre e star en la scrivania e fer les fahenes que per los scrivans o semmaners los seran donades e quey hagen a venir de mati a les nou hores e apres dinar a les tres hores e aqui hagen star fins les fahenes que hi seran sien expedites o hagen expedit sa porcio. E si a la dita hora noy seran, sien tantost puntuats per los scrivans qui lavos seran.

Item que fasan dos repartidors de les fahenes e rebedors de les pecunies ques exhigiran de les formes e registres e altres emoluments, losquals se hagen a fer a les mes veus que si troberan, e que cascun mes si conexeran que aquells tals scrivans o repartidos no haverse be en ço que hauran a fer, se ajusten los dits scrivans, remoguen e confirmen aquells segons los paria, a les meus veus, e que los dits scrivans o repartidos hagen fer jurament sobre los sants quatre Evangelis de haverse be e lealment en ço que hauran a fer, e que repartiran aquelles matexes peccunies que pendran de les parts quant mes possible los sia, dels quals semmanés la hu dells tinga un libre e l'altre los dinés.

Item que si algun scriva no volra pendre o fer la fahena que lo dit semmaner li donera, pux legittima scusa no tinga, que lo dit semmaner lo puxa puntuar e aço tantes vegades com recusera de no voler fer la

dita porcio, e fasa jurament lo semmaner de no donar per malicia ni per altra cosa mes part a huns que altres, sino segons sa consciencia poch mes o menys.

Item per quant algunes vegades algu per occupacio de mayors negocis no pora venir a fer sa part en la dita scrivania, e en aquell dia se podien exhigir fahenes en que ell hauria treballat, que per lo dit dia si noy vindra e no fara sa part, li sien levats quatre sous, e si la meytat del dit dia, la meytat de la dita porcio, entes empero si la dita porcio de aquell dia pujarie mes dels dits quatre sous e sino y bastaria no li sia levat sino ço que lin vindra, en aqueste manera que no puxe en la scrivania cometre sa part mes de una vegada. E en cas que lo dit scriva fasa offici de no venir a la dita scrivania, en tal cas que no haya part del dia que fallira, e aço sia a conexença dels semmaners, que per virtut del jurament exequten.

Item que tots los dits scrivans que vuy son aci hajen a jurar a Nostre Senyor Deu sobre los sants quatre Evangelis de tenir e servar la dita companya a coneguda e beneplacit del senyor prothonotari e de son loctinent.

Item si algunes differencies o altercacions haura entre los dits scrivans o entre los semmaners e scrivans per causa de les fahenes o alias, que aquelles sien vistes declarades e levades [1].

1. Le texte est ici arrêté. Peut-être est-il incomplet, car il semble que les conditions dans lesquelles les difficultés entre membres du syndicat doivent être résolues auraient besoin d'être précisées.

CONCERTO APPASSIONATO

Preludio.

Mon cœur est comme un encensoir
Qu'une main sans trêve balance
Du frais matin jusques au soir,
Et duquel tour à tour s'élance
L'encens joyeux de l'espérance,
Le morne encens du désespoir.

Et, pour que l'ardente fumée
Monte plus haut, brûle plus fort,
De sa main douce et parfumée
Celle que j'aime vient encor
Stimuler ce lassant effort
Par qui mon âme est consumée.

De l'âpre métier de rimeur
Elle ne sait pas les tortures.
Notre cœur agonise et meurt
Chaque jour sous mille blessures
Sans avouer ses meurtrissures...
Quand nous souffrons, c'est sans clameur.

Et, parce que de nos paroles
Le bruit léger est amusant
Comme celui des barcarolles,
Sans lire à notre front pesant
Que ce labeur est épuisant,
Nos amantes nous trouvent drôles...

Puisqu'il leur plaît, ce cruel jeu,
Mon cœur, il faut que tu ranimes
L'ardent brasier encore un peu.
Pense aux beaux jours où nous sourîmes,
Et fais fumer l'encens des rimes
En songe noir, en rêve bleu !...

Andante.

Si tu le veux, ainsi qu'en rêves,
Aimons-nous
En murmurant des phrases brèves,
Des mots doux...

Comme à quinze ans, soyons timides;
Revivons
L'amour qui fait les yeux humides
Et profonds.

Pas de baisers; jamais d'étreintes ;
Des regards...
Nous causerons avec des craintes,
Des égards...

Les yeux baissés, la voix troublée,
Frémissants,
Nous revivrons l'heure envolée
Des quinze ans !

Presto.

L'été multipliant la sève
S'exhale en parfums capiteux.
Ce sont des floraisons de rêve
Montant le long des chemins creux.

Partout le ciel en feu rayonne ;
Des nids peuplent tous les buissons ;
La terre en fête se couronne
D'amours, d'ivresse et de chansons !

Mets ta robe la plus légère,
Ton chapeau le plus vaporeux :
Je serai pâtre, toi bergère,
Et nous vivrons en amoureux !

Tout en passant le long des haies,
Nous chanterons, tels des oiseaux,
En mordant aux premières baies,
En cueillant les premiers roseaux.

Les merles siffleront aux branches
Tout près de nous sans avoir peur,
Et le regard bleu des pervenches
De tes yeux aura la couleur.

Viens ! c'est le temps des courses folles !
Le jour est long, brève est la nuit...
Ce soir naîtront des lucioles
Pour remplacer le jour enfui !...

Notturno.

Le crépuscule d'or enflamme le couchant,
Comme pour y brûler la trace de toute heure.
Au fond du jardin vague où le rossignol pleure,
Le parfum des grands lis s'exhale comme un chant.

Oh ! la mélancolie immense des allées
Où la brise conseille aux lilas de mourir,
Dans l'ombre rose où les phalènes vont courir
Avec de grandes ailes toutes désolées !...

Oh ! ce parfum des fleurs qui défaillent d'amour
Sous les baisers lascifs du lent zéphir qui passe,
Chaud du souffle fécond des choses, par l'espace,
Lourd de la passion flottant sous le ciel lourd !...

Nature, aurais-tu donc une âme douloureuse
Qui se désole et se torture ainsi que moi,
Sans savoir le secret de l'indicible émoi
Qui nous étreint et nous remplit d'angoisse affreuse ?

Serait-ce le passé qui revient t'assaillir
De la chanson plaintive et douce des années,
Effeuillant devant toi les mille fleurs fanées
Qu'avant l'heure ses doigts cruels ont dû cueillir ?...

... Oui... Tu regrettes leurs aromes, leur jeunesse,
Oubliant ta beauté pour la leur, qui n'est plus,
Et tu te dis que les bonheurs qu'on a perdus
Sont les bonheurs les plus exquis que l'on connaisse...

Con fuoco.

Oh ! parle-moi ce soir d'amour et de chimère,
Parle-moi, berce-moi de mots harmonieux,
Car mon esprit est las, car je suis soucieux,
Car je veux oublier toute ma vie amère...

Prends-moi contre ton sein, prends-moi, comme une mère,
Sois câline, adoucis l'éclat de tes grands yeux.
J'ai besoin de tendresse et tout m'est odieux...
Fais-moi croire éternel ton amour éphémère.

Parfois, tu sais trouver ces mots ensorceleurs
Qui me rendent mon rêve et calment mes douleurs.
Redis-les vite... Apaise mon âme en détresse...

Et puis, si tu le veux, demain tu m'oublieras...
Mais j'aurai cru te voir heureuse entre mes bras,
Je penserai t'avoir fait partager l'ivresse !...

Scherzo.

Largo e espressivo molto.

Pareils au vent d'hiver qui roule par les plaines
Les feuilles des grands bois mornes et dépouillés,
Souvent nous remuons nos rêves effeuillés,
Fleurs des anciens avrils dont nos âmes sont pleines.

O les vieux souvenirs bien-aimés!... Comme ils ont
En leurs moindres replis la saveur effacée
D'un idéal jadis cher à notre pensée,
La langueur d'un soleil qui meurt à l'horizon!

C'est la vie... On s'en va gaîment, et l'on s'enlace;
On se parle d'amour; on se serre la main...
Et puis on ne se connaît plus, le lendemain...
Où donc s'est envolé le nuage qui passe?...

Et qu'ils sont loin de nous, ces rêves des vingt ans
Dont on a tant goûté l'insaisissable ivresse!...
On change d'idéal ainsi que de maîtresse :
L'automne est là : partez, gais oiseaux du printemps!

L'automne... On a toujours dans le cœur un automne,
Ainsi que l'on a, même au jour le plus joyeux,
Une larme d'hier qui brille dans les yeux...
Tout chant d'amour renferme un refrain monotone...

Et voilà, mon cher cœur, pourquoi je ne ris plus.
C'est la raison qui fait mon âme si morose.
Le rosier s'est paré de sa dernière rose,
Un deuil vêt le jardin qui nous avait tant plu.

Et je doute, j'ai peur, comme a peur la nature;
L'angoisse qui l'étreint étreint aussi mon front.
L'ombre vient : je voudrais du soleil... Que seront
Les jours mystérieux de la saison future?...

Mets-toi très près de moi... Donne-moi ton baiser...
Vois-tu, j'ai peur qu'un jour, de ce même air de reine,
Tu t'éloignes de moi, qu'un autre amant me prenne
Ton cœur insouciant trop prompt à s'embraser...

Mon pauvre être, parfois, sent une ombre qui passe
Comme un long voile noir entre la joie et lui.
Alors mon rire meurt, et je pleure sans bruit,
Désespéré de me sentir l'âme si lasse...

... M'aimeras-tu toujours ?... Vois ces œillets fanés,
Ces liserons flétris, ces roses qui se meurent...
Dis, les heures d'amour est-ce qu'elles demeurent
Vivantes plus longtemps en nos cœurs fortunés?...

Demande à l'arbre où va cette feuille qui tombe;
Dis-lui de te conter quel jour elle naquit
Et combien la berça longtemps le zéphir qui
L'entraîne, maintenant, en lui cherchant sa tombe...

Ah! même lorsqu'on a dans sa main une main
Qui vous aide à filer la trame de la vie,
On songe aux jours passés avec la même envie,
Et l'on tremble d'angoisse en pensant à demain...

Quand l'été s'est enfui, ne vient-il pas l'automne?
Le cœur n'a pas toujours avril, bourgeons et fleurs;
Tout sourire joyeux peut finir dans les pleurs,
Car le temps, d'une main, reprend ce qu'il nous donne.

Et l'on aime agiter le foyer qui s'éteint;
On trouve à la détresse, à la désespérance
Des jours les plus amers, une âpre jouissance
Quand on jette un regard sur son passé lointain.

On s'attarde au soleil d'automne de notre âme:
Son sourire fardé n'est qu'une illusion,
Mais du bonheur enfui la seule vision
Fait passer en nos cœurs une nouvelle flamme.

Plus encor que jadis son charme est pénétrant;
Un trouble cru nouveau derechef vient nous prendre,
Et l'évocation est plus subtile et tendre
Que n'a jamais été le bonheur le plus grand.

Aussi, comme l'autan qui roule par les plaines
Les feuilles des grands bois mornes et dépouillés,
Nous aimons remuer nos rêves effeuillés,
Fleurs des anciens avrils dont nos âmes sont pleines.

Capricio agitato.

Rien qu'un froissement
Fait que l'on oublie
Le plus doux serment :
Calice charmant,
Qu'amère est ta lie!

Misérablement,
Plus elle est jolie,
Plus la femme ment...
Mais un cœur d'amant
Toujours s'humilie.

Désenchantement
Et mélancolie...
... Avilissement...
Pleure ton tourment,
Pauvre âme en folie!...

Le plus cher roman
En un jour s'oublie,
O crucifiement!...
Et voilà comment
Tout nœud se délie...

Finale.

Le cœur est donc, ainsi que l'onde,
Un miroir mobile et changeant
Qui, dans sa course vagabonde,
Mire en ses flots de vif argent
Tour à tour la brune et la blonde?...

Le cœur est donc ainsi qu'un luth
Où toujours une corde chante
Depuis que celle qui nous plut
Murmura la phrase enivrante
Qu'en ses beaux yeux pâmés on lut?...

Le cœur est donc comme une amphore
Où dormit un vin précieux
Dont le parfum nous grise encore,
Evocateur silencieux,
Malgré le temps, qui l'évapore?...

Hélas, le cœur est tout cela,
C'est pourquoi l'on souffre et l'on pleure,
Quand la volage n'est plus là,
Quand du silence tombe l'heure,
Quand le passé chante son glas...

GUY DE MONTGAILHARD.

H. BOUASSE.

HYSTÉRÉSIS

I.

Les corps se manifestent à nous par leurs propriétés. Ils sont pesants, et, suivant leur nature, pèsent plus ou moins sous le même volume; ils sont plus ou moins opaques pour telle ou telle radiation lumineuse ou calorifique; ils sont plus ou moins susceptibles de s'aimanter. Leurs propriétés élastiques diffèrent : les uns sont mous comme le plomb, les autres durs comme l'acier trempé.

Le premier devoir du physicien est de préciser la définition de ces propriétés et de les traduire en nombres, grâce à une expérience qu'il doit imaginer. C'est ainsi que, dès Archimède, la considération du poids par unité de volume, *du poids spécifique*, s'introduisit dans la science. C'est ainsi que les phénomènes de réfraction sont définis par un *indice* qui caractérise *chaque* corps au point de vue de son action sur *chaque* radiation.

Il peut arriver que la propriété étudiée soit intraduisible *en nombres*; ou bien par nature elle ne se prête pas à cette traduction; ou bien on n'a pas encore trouvé l'expérience capable de fournir des nombres. Pour donner un exemple particulièrement simple, tandis que les diverses radiations qui constituent la lumière peuvent être repérées par leurs longueurs d'ondes et se différencient les unes des autres suivant la place qu'elles occupent sur une échelle numérique, on ne sait distin-

guer les odeurs qu'à l'aide de noms dont, par expérience personnelle, chacun de nous connaît le vague. Il n'est pas rare qu'à bout de description, le chimiste ne finisse par avouer que l'odeur d'un corps est *sui generis*, ce qui est une solution inacceptable, même pour les gens faciles à contenter.

Il ne faudrait pas croire que les odeurs soient un exemple exceptionnel. Il semble aisé de traduire en nombres des propriétés qui paraissent aussi bien définies que la dureté : l'expérience montre cependant que le problème est infiniment complexe. On peut affirmer sans exagération que l'étude d'une propriété est très avancée, quand on sait la définir par un nombre ; cette définition implique, en effet, une expérience qui, elle-même, implique la connaissance des conditions de phénomènes multiples. Avant de pouvoir raisonnablement proposer une échelle *numérique* de dureté, il faut connaître dans quelles conditions un corps se déforme d'une manière permanente, se brise, se raie..., tous phénomènes difficiles à étudier et aujourd'hui encore presque complètement inconnus. Assurément on utilise depuis longtemps une échelle *empirique* de dureté, mais on ne sait pas encore définir la dureté par un nombre.

Quoi qu'il en soit, limitons-nous au cas où la définition numérique est possible. La propriété envisagée n'est généralement pas définie *une fois pour toutes et absolument* par un nombre unique : elle est sujette à variations.

Nous savons que la plupart des corps se dilatent quand on les chauffe. Remplissons une casserole d'eau froide, mettons-la sur le feu : si le vase est plein au début de l'expérience, l'eau débordera quand elle sera chaude. Nous pouvons traduire le phénomène par des nombres ; des mesures précises nous ont appris qu'un kilogramme d'eau occupe 1.000 centimètres cubes à 4°, 1.012 à 50° et 1.023 à 70°... Si, d'autre part, nous congelons ce kilogramme d'eau, le poids spécifique décroît, il y a encore dilatation notable : nous obtenons 1.090 centimètres cubes de glace.

Nous exprimons la dépendance qui existe entre la valeur

numérique du *poids spécifique* (poids de l'unité de volume) et *la température*, en disant que *le poids spécifique est une fonction de la température;* plus explicitement *le poids spécifique est la fonction d'une variable qui est la température.*

Une quantité peut être simultanément *fonction de plusieurs variables*, par exemple, de la température et de la pression. Il en est ainsi pour le volume des corps par unité de poids, qu'il s'agisse de solides, de liquides ou de gaz; la dépendance du volume et de la pression est particulièrement nette pour les gaz, ainsi que l'expérience journalière nous le prouve (gonflement des pneus de bicyclettes.....)

L'occupation à peu près unique du physicien est de déterminer les lois suivant lesquelles les propriétés caractéristiques des corps dépendent des diverses causes de variation : température, pression, magnétisme... Tout le monde sait que Newton découvrit la loi suivant laquelle l'attraction de deux astres dépend de leur distance : il détermina la forme de la fonction *attraction* par rapport à la variable *distance.*

II.

Ceci posé, je décrirai une expérience simple qui fait bien comprendre ce qu'on désigne par *hystérésis.* Je montrerai ensuite par des exemples l'importance toujours croissante que prend cette notion dans la physique.

Remplissons avec de l'eau, du mercure, un liquide quelconque, un ballon terminé par un tube gradué et de petit diamètre. Le liquide est en quantité suffisante pour affleurer dans le tube. Plaçons l'appareil dans une étuve dont un thermomètre, *supposé parfait* pour simplifier, nous donne la température.

Ces dispositions prises, élevons la température de 10° à 80° par exemple, et observons pour différentes températures (10°, 20°, 30° par exemple) les niveaux du liquide. Nous pourrons ainsi construire une table à double entrée contenant : dans la première colonne, les températures ; dans la seconde, les nu-

méros des traits de la graduation. Peu importe, du reste, la loi d'écartement des traits, la manière suivant laquelle cette graduation a été tracée.

Laissons l'appareil se refroidir, et pendant le refroidissement faisons *en ordre inverse* les mêmes observations. Il semble que l'on doive nécessairement trouver les mêmes résultats, c'est-à-dire le même point d'affleurement du liquide pour la même température. Effectivement, si l'expérience est exécutée sans grande précision, on arrive à la conclusion précédente; si, au contraire, on procède avec toute l'exactitude possible, on trouve que, *pour une même température, le point d'affleurement n'est pas le même dans la première et dans la seconde expérience. On dit alors que le phénomène est à hystérésis.*

D'après les définitions que nous avons énoncées plus haut, on peut décrire généralement l'hystérésis comme suit : *Il y a hystérésis si la fonction ne prend pas toujours la même valeur, quand la variable reprend la même valeur.* On peut encore dire que la grandeur d'un phénomène à hystérésis ne dépend pas seulement des conditions actuelles de ce phénomène, mais de toute l'histoire antérieure de ces conditions. Dans notre exemple, le volume actuel du vase ne dépend pas seulement de la température actuelle; il dépend encore de toutes les températures antérieures. En particulier, il n'est pas le même suivant qu'on parvient à la température actuelle par températures croissantes ou par températures décroissantes.

Dans l'exemple que nous avons choisi, deux corps se dilatent : le liquide et le vase qui le contient. *A priori* nous ne savons pas auquel des deux corps attribuer le phénomène à hystérésis; il pourrait même arriver qu'ils y participent l'un et l'autre. L'expérience prouve que les liquides, au moins les liquides sans grande viscosité, ne possèdent pas de propriétés à hystérésis. Leurs parties sont très mobiles et atteignent, si l'on veut, plus aisément leurs positions définitives d'équilibre. Bien entendu, à mesure que le liquide devient plus pâteux, perd sa fluidité, il se rapproche du solide : il n'est plus possible d'affirmer aussi absolument l'absence d'hystérésis. Quant aux gaz,

ils sont absolument dénués d'hystérésis, au moins à la précision que la physique actuelle permet d'atteindre.

L'hystérésis est donc une caractéristique de la forme solide, et une caractéristique si générale qu'il est du plus haut intérêt de trouver des corps solides possédant une propriété sans hystérésis.

III.

Je m'adresse dans cette *Revue* à des lecteurs qui ne sont pas des physiciens de profession. Ils sont donc en droit de savoir pourquoi je les entretiens de l'hystérésis, notion qui semble fort inutile à considérer dans la pratique et digne tout au plus de la sollicitude des savants de métier. C'est une grande erreur, et l'exemple suivant leur prouvera l'intérêt vulgaire de la connaissance de ces curieux phénomènes.

Il y a probablement parmi mes lecteurs des alpinistes qui utilisent dans leurs excursions le baromètre métallique; il y a sûrement des gens curieux de se renseigner sur la pression atmosphérique, ne serait-ce que pour prévoir un orage qui dérangerait une promenade ou quelque opération agricole. Ils ont dû se demander comment est obtenue la graduation de leur appareil. Ils savent que la pression de l'atmosphère est définie par la hauteur d'une colonne de mercure et s'énonce en millimètres. Sans être physicien, ils ont deviné (ce qui est exact) que, pour graduer un baromètre métallique, on le place sous une cloche en communication avec un manomètre à mercure; on fait un vide partiel à l'aide d'une pompe à air, on lit l'indication du manomètre et on trace des traits convenables formant la graduation du baromètre.

Lorsqu'on réalise cette expérience, on constate immédiatement que, *la pression indiquée par le manomètre demeurant constante, l'indication du baromètre métallique varie.* Donc, pour une même pression, le baromètre métallique donne toute une série d'indications différentes. *L'indication du baromètre est donc une fonction à hystérésis de la variable pression.*

On peut même aisément prévoir dans quel sens marche le baromètre.

Supposons, par exemple, que l'on parte de la pression 760^{mm} et que l'on décomprime jusqu'à 700^{mm}. L'aiguille du baromètre part d'une certaine position initiale et marche d'abord rapidement *dans un certain sens;* mais au lieu de s'arrêter dès que la pression est *établie* à 700^{mm}, elle continue son mouvement *dans le même sens*, comme si la pression continuait elle-même à décroître. Elle atteint une quasi position d'équilibre après un temps plus ou moins long.

Au bout d'un certain temps, laissons rentrer l'air sous la cloche et ramenons la pression à 760^{mm} : l'aiguille du baromètre ne revient pas instantanément à sa position initiale; elle indique d'abord une pression *trop faible*, *inférieure* à 760^{mm}; elle se rapproche ensuite lentement de sa position initiale qu'elle n'atteint, suivant les circonstances, qu'après des heures et des jours.

Ainsi l'indication du baromètre dépend non seulement de la pression actuelle, mais encore de toutes les pressions antérieures. Au lieu de décomprimer le baromètre, si nous le comprimons, si nous introduisons de l'air sous la cloche jusqu'à la pression 800^{mm} par exemple, le baromètre indique d'abord des pressions trop faibles et ne parvient que lentement à sa position définitive. Décomprimé ensuite jusqu'à 760^{mm}, le baromètre ne revient pas instantanément à son indication initiale; il indique une série de pressions *supérieures* à 760^{mm}; ce n'est encore qu'après des heures et des jours que l'aiguille retrouve rigoureusement sa position d'équilibre définitif.

Qu'on le sache bien, il ne s'agit pas de quantités petites; les différences entre les indications d'un baromètre métallique, *pour une même pression*, peuvent être de plusieurs millimètres de mercure, suivant les variations antérieures de la pression.

On comprend maintenant les difficultés que présente la graduation correcte de ces appareils. Il faut qu'elle soit faite en vue des observations réelles à exécuter. Or, les variations

de la pression atmosphérique se font généralement avec lenteur. Quand on utilise le baromètre pour des mesures d'altitude, comme un alpiniste ne gravit en moyenne que 300 mètres à l'heure et qu'une telle hauteur correspond, *au maximum*, à une variation de 30^{mm} de pression évaluée en colonne de mercure, on se trouve encore dans les conditions d'une variation lente de la pression. Donc, l'aiguille du baromètre a toujours le temps d'arriver *très approximativement* à sa position définitive d'équilibre. Conséquemment, quand on gradue le baromètre, il faut avoir le soin de maintenir longtemps la pression invariable sous la cloche, pour réaliser les conditions d'emploi et permettre à l'aiguille d'atteindre à peu près rigoureusement sa position d'équilibre. Si l'on ne prend pas cette précaution, si l'on opère trop vite, le baromètre employé par la suite pour les mesures d'altitude indique les hauteurs trop grandes : les erreurs peuvent être de plusieurs dizaines de mètres.

IV.

L'exemple qui précède suffit à prouver l'intérêt pratique de ces considérations. Je veux maintenant faire entrevoir la généralité du phénomène.

Dans le baromètre, la *fonction* est la forme du baromètre, la *variable* est la pression. Il s'agit donc de la déformation d'un corps par une action mécanique : nous retrouvons un phénomène très analogue dans un grand nombre de galvanomètres. La partie essentielle de ces appareils destinés à mesurer l'intensité d'un courant électrique, est un cadre mobile ramené à une position d'équilibre par un ressort. Le courant tend à faire tourner le cadre, à l'écarter ainsi de sa position d'équilibre; le ressort tend à l'y ramener avec une force d'autant plus grande que l'écart est plus grand. On conçoit que le cadre se fixe dans la position pour laquelle l'action du courant et la réaction du ressort se font équilibre. Si l'on supprime le courant, le cadre *doit* revenir exactement

à sa position initiale d'équilibre. L'expérience montre qu'il n'y revient pas, pour peu que la déformation du ressort ait été notable, ou qu'il n'y revient qu'après un temps très long. Ces déplacements du zéro des galvanomètres font le désespoir des physiciens.

Afin de réduire autant que possible leurs inconvénients, on s'arrange de manière que les déformations soient toujours petites. Pour les expériences très précises, on cesse même d'utiliser le galvanomètre comme appareil de mesure; il sert uniquement comme *galvanoscope;* il indique seulement s'il passe, oui ou non, un courant. Peu importe alors les lois de déformations du ressort qui ramène le cadre à sa position première.

Le baromètre métallique et le galvanomètre à cadre mobile ne sont que deux cas particuliers d'un phénomène absolument général. Chaque fois qu'on déforme un corps, il y a hystérésis. Que le lecteur plie un bout de papier en forme de charnière et l'abandonne à lui-même, il verra l'angle que font les deux morceaux, angle d'abord nul, croître peu à peu et tendre vers une valeur limite : c'est de l'hystérésis.

De plus, l'hystérésis peut exister pour des raisons très différentes; c'est donc un caractère générique, se retrouvant dans une série de phénomènes, qu'on ne peut cependant pas ramener à une cause unique.

V.

Voici maintenant des expériences où la *variable* est la température. La *fonction* peut être soit la forme du corps, soit son volume, soit sa résistance électrique, soit, en général, une propriété quelconque.

Le lecteur sait qu'on obtient une température bien déterminée et toujours la même quand on agite de la glace avec de l'eau, de manière que la glace solide soit toujours en excès : la température est par définition zéro degré. Ceci posé, prenons un thermomètre, plaçons-le dans la glace fondante et

déterminons le point d'affleurement du mercure : c'est le zéro du thermomètre. Portons le thermomètre à une température élevée et replaçons-le dans la glace fondante : *généralement il indique une température plus basse que précédemment; son zéro s'est abaissé*. L'explication est simple : pendant l'échauffement à haute température, le réservoir du thermomètre s'est dilaté; il reste plus ou moins dilaté quand on le ramène dans la glace fondante; par conséquent, le mercure affleure *moins haut* dans la tige, d'où l'abaissement du zéro.

Attendons des heures, des jours et des mois, le réservoir tend à reprendre son volume initial; il se contracte, chasse le mercure qui remonte dans la tige; le zéro s'élève peu à peu, d'abord avec une rapidité relative, ensuite avec une lenteur croissante. Voilà donc un phénomène à hystérésis; *le volume du réservoir est fonction de la variable température*, mais peut avoir pour la *même température* toute une série de valeurs différentes. Je n'ai pas à dire ici comment on tourne la difficulté et grâce à quels artifices on mesure correctement les températures, malgré cette complexité de la loi de dilatation.

Mes lecteurs se souviennent assurément d'un appareil appelé thermomètre de Bréguet, encore employé comme thermomètre enregistreur et dont le principe est très simple. On soude par leurs plats deux lames de métaux différents et *inégalement dilatables*. La bilame ainsi formée est plane à 0° par exemple. Quand on la chauffe, les deux lames qui la forment se dilatent inégalement; *la bilame se recourbe*. Sa face convexe est formée par le métal le plus dilatable, sa face concave par le métal le moins dilatable. On conçoit qu'elle porte une aiguille se déplaçant sur une graduation, ou une plume frottant sur un papier; à chaque courbure, et par conséquent à chaque température, correspond une position de l'aiguille ou de la plume : nous sommes en possession d'un thermomètre.

Oui, mais à la condition que si l'on ramène la même température, la courbure redevienne la même, ce qui exige que les deux lames reprennent la même longueur. Or l'expérience prouve qu'il n'en est pas ainsi quand nous avons l'impru-

dence de faire subir à l'appareil de trop notables variations de température. Il y a *hystérésis*, hystérésis négligeable si les variations de température sont petites, hystérésis trop importante pour être négligée si ces variations sont grandes. Le thermomètre à bilame est donc commode et sensible, mais peu précis.

Voici une troisième espèce de thermomètre où la *fonction est non plus le volume, mais la résistance électrique*. On sait que la résistance électrique d'un fil métallique croît notablement avec la température. Si le métal est pur, la variation est énorme; quand on passe de 0° à 100°, elle augmente environ du tiers de sa valeur. Rien n'empêche de mesurer cette résistance et de chercher à en déduire la température actuelle. Malheureusement, le phénomène est à hystérésis. On n'obtient pas toujours la même résistance pour la même température.

VI.

Il y a longtemps que les phénomènes d'hystérésis sont connus; les physiciens ont d'abord étudié les thermomètres et sont parvenus à rendre leurs indications indépendantes de cette intéressante mais souvent bien désagréable complication. La mesure des couples et des forces par la torsion d'un fil métallique, mesure effectuée à l'aide de l'appareil connu sous le nom de *balance de Coulomb*, a attiré leur attention sur l'hystérésis dans les déformations : ils ont dû, après maints essais, renoncer aux fils métalliques et utiliser des fils de quartz fondu qui n'ont pas d'hystérésis de torsion. Mais c'est surtout l'étude du magnétisme, où le phénomène est énorme, qui a contraint les physiciens à généraliser leurs idées, à abandonner l'espoir de caractériser les propriétés des métaux et généralement des solides par des nombres déterminés une fois pour toutes, à faire intervenir dans la définition de l'état actuel toute l'histoire antérieure du corps. Ils ont enfin ouvert les yeux sur l'importance de cette notion, lui ont imposé un

nom, ce qui est un progrès, bien qu'étymologiquement ce nom soit fort mal choisi; ils commencent à se faire une idée nette de la méthode suivant laquelle les phénomènes à hystérésis doivent être étudiés.

Dans le fonctionnement des dynamos à courant continu et surtout des alternateurs, l'hystérésis se traduit par des phénomènes si palpables et industriellement si importants, qu'il n'est plus possible de les passer sous silence : ils conduisent à des pertes d'énergie qui se chiffrent en définitive par des sommes importantes.

Mes lecteurs savent ce qu'est un électro-aimant. C'est un morceau de fer ou de fonte douce entouré de spires de fil de cuivre isolé par une gaine de coton ou de gutta; un courant électrique passe dans le fil, produit ce que nous appelons *un champ magnétique* et transforme le fer en un aimant. Les électro-aimants sont des parties essentielles de toutes les machines à courant continu ou alternatif.

Or l'aimantation produite dans un électro donné, n'est pas déterminée quand on se donne l'intensité du courant : elle dépend non seulement de la valeur actuelle de cette intensité, mais encore de la loi suivant laquelle elle a subi ses variations antérieures; en somme, elle dépend de toutes les aimantations antérieurement imposées : il y a hystérésis.

La théorie montre qu'il résulte de cette hystérésis une conséquence désastreuse au premier chef et pour la sécurité des appareils, et pour le rendement industriel. Quand on lance le courant d'abord dans un sens, puis en sens contraire, du fait de l'hystérésis, il y a perte d'énergie. Il faut que cette énergie se retrouve sous une autre forme : effectivement les appareils s'échauffent. Non seulement le rendement se trouve diminué, mais l'élévation de température inévitable risque de provoquer la fusion des isolants et la mise hors d'usage de la machine. Comme dans les alternateurs ces inversions d'aimantation se produisent automatiquement, le lecteur ne s'étonnera pas de l'importance que prend l'hystérésis dans les préoccupations des physiciens et des ingénieurs.

Point n'est besoin de décrire une machine compliquée pour qu'il entrevoie le rôle quelquefois bizarre et paradoxal de l'hystérésis.

Il a lu dans son journal qu'on transportait aisément des pièces de fer et d'acier, *même d'un poids considérable*, en les appliquant contre un électro-aimant auquel elles servent d'armature. C'est en grand l'opération que fait l'écolier quand il transporte une plume à l'aide d'un aimant ; mais, dans la pratique industrielle, la plume pèse plusieurs tonnes et l'aimant est remplacé par un électro-aimant. On y gagne d'abord d'utiliser un appareil plus puissant sous un volume restreint, ensuite de l'obliger à lâcher prise en supprimant le courant.

L'avantage de cette méthode vient surtout de la difficulté d'entourer de chaînes des pièces qui ne présentent pas de saillies, des morceaux de blindage, par exemple. On ne sait par quel bout les prendre ; on craint toujours que, dans le transport d'une extrémité à l'autre de l'atelier, les chaînes ne glissent et que la pièce lourde ne tombe, causant des accidents de personnes ou détériorant le matériel de l'usine. L'électro-aimant s'applique, au contraire, d'autant mieux que la pièce offre des parties plus planes. D'immenses feuilles de tôle qu'on ne savait comment déplacer commodément, évoluent aujourd'hui, suspendues à des électros qui les cueillent ou les abandonnent à volonté.

Ce n'est pas que la méthode soit sans danger ; il suffit d'une rupture de circuit pour que l'électro cesse d'être aimanté : son armature se détache. En tout cas, elle est infiniment commode.

Voici maintenant où apparaît le rôle de l'hystérésis.

Plaçons les faces polaires de l'électro à plat sur les pièces à soulever et faisons passer dans les bobines de l'électro un courant dont nous augmentons peu à peu l'intensité. De temps à autre, essayons de soulever la pièce par l'intermédiaire de l'électro qui est attaché à un appareil quelconque de levage. A partir d'une certaine intensité, le magnétisme est suffisant pour que la pièce reste adhérente.

Notons cette intensité, que nous appelons I_1. *Augmentons*

notablement le courant, puis diminuons-le : l'expérience montre que nous pouvons maintenant réduire l'intensité beaucoup au-dessous de la valeur I_1 sans que la pièce se détache. Ainsi le magnétisme est plus grand, pour une même intensité, quand le courant acquiert cette intensité en décroissant que lorsqu'il y parvient en croissant.

Le résultat de cette expérience étonne profondément quand on la réalise pour la première fois. Il ne s'agit pas, en effet, de différences petites. Par exemple, tandis que le courant nécessaire pour que la pièce reste adhérente à l'électro est de deux ampères *quand on procède par intensités croissantes*, il peut n'être plus que d'un ampère, quand, après avoir fait passer un courant très intense, *on en diminue progressivement l'intensité*.

Il n'est donc pas possible de dire quel courant est *juste nécessaire* pour que l'électro-aimant soulève son armature, si l'on ne précise pas la loi entière de variation du courant pour les temps antérieurs à l'expérience.

VII.

Il est évident que les phénomènes à hystérésis sont d'une étude particulièrement délicate, puisque le résultat ne dépend pas seulement des conditions actuelles. On a voulu comparer l'hystérésis à une sorte de mémoire : les corps se souviendraient de leurs états antérieurs, et ce souvenir modifierait leurs impressions actuelles. Ce qu'on peut dire de plus indulgent de ces explications anthropomorphiques, c'est qu'elles n'expliquent rien ; on est même tenté, quand on est grincheux, de les trouver passablement bébètes. Du reste le physicien, amateur de ces exégèses, peut expliquer le phénomène physique en le comparant à une mémoire, et le psychologue, en mal de sciences physiques, peut expliquer la mémoire par des phénomènes d'hystérésis. Ils sont aussi avancés après qu'avant : ils ne font de mal à personne.

Sans chercher pour l'instant des *explications*, sans se

demander surtout si la science est chargée de nous en fournir, toujours est-il qu'on est très loin de connaître les lois qui régissent la plupart des phénomènes à hystérésis. On me croira sans peine : voici plus de treize ans que j'étudie les déformations permanentes qui sont à hystérésis; assurément j'ai obtenu bon nombre de résultats partiels, mais j'en suis toujours à chercher la loi générale.

H. Bouasse,

Professeur à l'Université de Toulouse.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 5 avril. Toulouse vient de célébrer le troisième centenaire de la naissance de Corneille. Par avance évidemment, puisque ce n'est que le 6 juin, en somme, que sera échue la grande date. Mais les Toulousains tenaient à arriver les premiers, à avoir l'air de donner le ton aux autres villes de France. Mgr Batiffol, recteur de l'Institut catholique, avait bien voulu accorder son haut patronage à cette fête intellectuelle, et déléguer un de ses meilleurs professeurs, notre collaborateur, M. l'abbé Calvet, qui prononça une remarquable conférence. On joua *Polyeucte*, on lut des vers de circonstance de M. Alexandre Coutet. Je ne vous dirai pas si ce fut beau, j'étais beaucoup trop intéressé dans l'affaire. Mais rien ne m'empêchera de vous dire qu'il y avait plus de deux mille personnes entassées dans la salle du Jardin-Royal ; que tout ce public fut attentif, ému, enthousiaste à souhait ; qu'une troupe improvisée d'étudiants montra comment on pourrait encore jouer de belles choses en province, et enfin que Mlle Marguerite Bareille se révéla tragédienne de premier ordre dans le rôle infiniment nuancé de Pauline.

Je l'ai déjà dit ici même : ce n'est que grâce à des entreprises de ce genre que l'on peut espérer à Toulouse des spectacles un peu artistiques. La saison dramatique qui s'achève a été lamentable — à part les matinées où brillèrent MM. Fournez, Crouzet, Braunschwig, Pêcher, Plassard, Chauvin, Fons, Bellet, etc. Et si l'on se plaint que les Toulousains désertent le théâtre, il ne faut pas tout au moins s'en étonner.

— Dans une des petites rues qui entourent le Jardin-Royal, comme je sortais de *Polyeucte*, je tombai en arrêt devant une vieille affiche oubliée. Par quel miracle était-elle demeurée là, avait-elle résisté aux averses, au soleil, aux gamins et aux afficheurs eux-mêmes ? Je ne sais.

La divine Providence sans doute l'avait conservée pour qu'elle attestât devant nous le mensonge des promesses humaines et la bouffonne gaieté de la réclame.

C'était l'affiche de la saison théâtrale aux Variétés pour 1905-1906. A sa lecture, il y a six mois, nous avions manifesté quelque satisfaction. Maintenant, elle nous paraît une chose étrangère, le programme d'une scène exotique, le rêve irréalisé de quelque *impresario* fabuleux. Savez-vous bien ce qu'elle nous annonçait, en septembre 1905 ? Vous l'avez oublié ? Ecoutez bien :

Comme opérettes, nous devions nous esbaudir aux créations ou reprises suivantes : *Arlette, la Princesse Bébé, Tous criminels, Kerline, Madame Sherry, le Pompier de service, Voyage de Noces, Surcouf, Orphée aux Enfers, Les Forains, Fleur-de-Thé, Cliquette, Kosiki, Niniche, les Cent-Vierges, le Canard à trois becs, l'Œil crevé, Lili, Ali-Baba...*

Au répertoire de comédie étaient inscrits : *Monsieur Piégois, la Plus faible, Notre Jeunesse, Mademoiselle Aurore, la Bâillonnée, la Femme au masque, le Sonneur, la Petite Fonctionnaire, Papa Mulot, le Friquet, le Petit Jacques, la Coqueluche, les Remplaçantes, le Prince d'Aurec, les Bourgeois de Pont-Arcy...*

Enfin les matinées littéraires, où l'on nous offrit généreusement du Georges Ohnet, devaient comprendre des conférences sur Beaumarchais, Picard, Casimir Delavigne, Ibsen, la littérature languedocienne et les poètes occitans, la musique classique...

Je n'invente rien. Tout ceci a été imprimé, affiché, que dis-je ? publié *in extenso* par tous les journaux de la ville. Et si une ligne de ce programme a été exécutée, je veux être pendu.

***

Mais ce n'est pas tout.

Poursuivant un noble but de décentralisation artistique, le théâtre des Variétés annonce depuis deux ans un concours d'opérettes, qui est bien la partie la plus comique de son répertoire.

Il s'agissait de favoriser les auteurs locaux : parolier et musicien devaient être Toulousains, et écrire une œuvre bien française ; puis, sous toutes sortes de secrets, devaient déposer aux Variétés, avant le 31 décembre, les manuscrits de cette œuvre dûment copiée et orchestrée avec tous les rôles, toutes les partitions, depuis l'exemplaire du régisseur général jusqu'à celui du triangle et du laquais qui porte une lettre au dernier acte. C'était beaucoup de travail pour les naïfs.

Aussi, en 1904, n'y eut-il *aucun envoi*.

En 1905, une réclame insistante ayant été organisée à ce sujet, trois

opérettes, dûment calligraphiées et composant d'énormes ballots, vinrent attendre dans le cabinet directorial.

En avez-vous jamais entendu parler?

Personne n'en a soufflé mot. Le jury — qui devait comprendre les critiques musicaux de la presse quotidienne, quelques professeurs et M. Crocé-Spinelli, directeur du Conservatoire, — n'a même pas été convoqué. Et si vous interrogiez à ce sujet les organisateurs du concours, ils vous répondraient :

« Ah! oui, les opérettes... Il y en avait une qui ne valait rien; une autre, dont les auteurs s'étaient fait connaître avant la décision du jury : et enfin une troisième, dont le livret n'était pas mal... Mais nous n'avons pas eu le temps de voir la musique. Ce sera pour l'année prochaine... »

Et, en septembre, une flamboyante affiche nous annoncera, entre cent merveilles, un grand concours d'opérettes, réservé aux auteurs désireux de payer la représentation de leurs pièces. Car, dans les théâtres de province, c'est comme dans les Académies de sous-préfecture : on vous couronne, mais vous soldez les frais.

Voilà comment on fait, à Toulouse, de la décentralisation artistique...

***

3 mai. Entre deux giboulées, entre deux bourrasques torrentielles, une belle journée de Clémence Isaure, ensoleillée, chaude, estivale, avec tout le monde dehors et d'exquises toilettes claires : un temps de Fête des fleurs.

Malgré ses incohérences et ses disparates, la salle des Illustres, toute baignée de lumière, avait vraiment grand air — un grand air bien toulousain, sans discrétion et sans sobriété. Et un millier de nos compatriotes, en tenue de gala, vinrent y honorer la poésie.

Parmi les rapporteurs, M. le baron Desazars de Montgailhard précisa heureusement l'attitude de l'Académie des Jeux Floraux au milieu des discussions félibréennes actuelles. Sans abdiquer en rien ses idées sur la suprématie occitane, le distingué Majoral affirme l'éclectisme du Gay-Sçavoir qui couronne toute belle œuvre en langue d'oc, pourvu qu'elle ne verse pas dans le patois vulgaire. Ce rapport, comme les précédents, ne manquera pas de soulever d'importantes remarques dans les milieux félibréens.

Parmi les lauréats, M. Alexandre Coutet remporte un prix de 1,000 fr., du legs Pujol, pour son recueil de poèmes sur *la Renaissance artistique et littéraire à Toulouse*. Par une bizarrerie assez curieuse, l'Académie, en lui décernant son plus beau prix, ne donne dans son Recueil aucune

place même à des fragments de son travail, n'en fait pas lire un seul vers en séance publique et lui adresse, par l'organe de son rapporteur, ce qu'elle pense de moins aimable à son endroit. On accorde plus d'honneur aux petits rhétoriciens auxquels on fait cadeau d'un Œillet d'encouragement.

D'autres poètes ont été fêtés cette année par dame Clémence : M. J.-R. de Brousse, qui, mêlé depuis une douzaine d'années au mouvement de la jeune pléiade toulousaine, remporte aujourd'hui le Lys d'argent et ses lettres de maîtrise; M. Olivier de La Fayette, l'auteur du *Rêve des Jours*, collaborateur du *Mercure de France*, de *l'Ermitage*, de la *Plume*; M. Guy Jarnouën de Villartay, un Breton, ami et disciple de l'excellent Louis Tiercelin; Henri Arrès, qui continue la brillante tradition roussillonnaise des Muchart, Tresserre, Camo et Saisset...

L'Académie des Jeux Floraux est une bien vieille dame. Elle sort peu de son hôtel, mais elle ne néglige pas d'en ouvrir les fenêtres et de regarder dans la rue.

Armand PRAVIEL.

Ariège.

Bibliographie. *Origines des armées révolutionnaires et impériales, d'après les Archives de l'Ariège.* — Tout ce qui touche aux périodes révolutionnaire et impériale, entrant dans le domaine de l'histoire, acquiert maintenant un vif intérêt. Le rôle des hommes politiques de ces temps si agités et si féconds, aussi bien que le rôle du clergé, ont trouvé leurs historiens dans notre région.

L'armée seule semblait oubliée. On hésitait à compulser les nombreuses archives, très éparses d'ailleurs et fort incomplètes. Deux officiers du 59e régiment d'infanterie, MM. Dessat et de l'Estoile, viennent de combler cette lacune. Ils publient en collaboration le résultat de leurs recherches qui sont assurément les plus complètes que l'on ait faites jusqu'à ce jour sur le sujet.

L'œuvre de MM. Dessat et de l'Estoile met surtout en relief l'esprit de discipline, d'énergie et de persévérante endurance de nos compatriotes qui, du reste, sont encore aujourd'hui tels que ce grand connaisseur d'hommes, Napoléon Ier, les avait vus sur les champs de bataille : des caractères énergiques dans des tempéraments « de fer ».

Sobrement et élégamment écrit, ce travail sera lu par tous les Ariégeois qui s'intéressent à l'histoire militaire de leurs ancêtres, et ils lui feront place dans les rayons de leurs bibliothèques. Pages patriotiques et littéraires dont nous remercions leurs auteurs en qualité d'Ariégeois.

***

Mémoire sur le dernier évêque du Couserans. La *Société des Etudes du Couserans* a entendu, à la réunion trimestrielle de mars, la lecture d'un Mémoire de l'abbé D. Cau-Durban sur *le dernier évêque du Couserans, Dominique de Lastic-Fourniels, président des Etats de Comminges, député du clergé de la sénéchaussée de Couserans à l'Assemblée nationale*. Ce Mémoire, rempli de détails inédits, fait connaître ce pieux prélat, jusqu'ici assez vaguement connu.

L'auteur a puisé aux sources familiales et aux archives publiques. Il serait bon que de semblables travaux franchissent les limites restreintes d'une petite Société de province; ils appartiennent à l'histoire générale du clergé français pendant la Révolution.

***

Nécrologie. M. Léon Gadrat, imprimeur à Foix et directeur de *l'Avenir de l'Ariège*, vient de succomber à une crise d'une maladie ancienne, dans les premiers jours de mars. C'est une perte qui sera ressentie de tous ceux qui aiment les lettres, les arts et surtout l'histoire de leur pays. Comme l'a bien dit sur sa tombe M. Reynald, « Fuxéen avant tout, il était épris de notre ville, il en secondait toutes les initiatives, et les diverses Sociétés qui sont ici représentées ont toujours rencontré en lui un adhérent utile, heureux de propager leurs efforts et de publier leurs succès... On le comparait souvent, et il en riait, à ces libraires humanistes de la Renaissance qui honoraient le commerce des livres par la culture de leur esprit et par la pratique curieuse des sciences et des arts ».

En un mot, il personnifiait l'« esprit fuxéen gaiement observateur, critique sans amertume, indulgent et libéral ». Nous garderons sa mémoire à la *Société des sciences, lettres et arts*, dont il était l'un des premiers fondateurs et l'un des propagateurs les plus dévoués. D. C.

Aveyron.

Tourisme. Le Syndicat d'initiative de l'Aveyron vient de publier une nouvelle édition du *Livret-Guide illustré* du département qui a été complétée et enrichie de nombreuses illustrations. C'est une plaquette magnifique qui sera vivement appréciée et la plus luxueusement éditée de toutes les publications de ce genre.

***

Bibliographie. On annonce la publication prochaine, à la librairie Carrère, de deux volumes patois du félibre bien connu, M. l'abbé Besson. L'un, *Besucarietos*, est un recueil d'anecdotes, d'historiettes ou de bons mots, très plaisant, et l'autre, *Besprado de l'ouncle Polito*, est un récit fidèle et vivant de la vie de Jésus, racontée par un paysan à des paysans.

***

Beaux-Arts. Notre jeune compatriote, M. Marius Durand, a été admis en loge pour le prix de Rome dans la section d'architecture.

***

Une intéressante et louable tentative de décentralisation artistique, qui a pleinement réussi et qui est due à la *Lyre ruthénoise*, mérite d'être signalée et encouragée.

Cette Société musicale a gratifié le public ruthénois de représentations musicales qui lui ont fait applaudir des opérettes et opéras comiques, tels que les *Dragons de Villars*, *Giroflé-Girofla*, *Si j'étais Roi !*

Avec des éléments purement indigènes, le bureau de la *Lyre*, sous la direction du maëstro Froment, a pu monter ces pièces d'une façon remarquable et digne des grandes scènes.

Tous les artistes, amateurs ruthénois, ont très habilement tenu leur rôle et fait applaudir la sûreté de leur jeu, la fraîcheur de leur voix. Orchestre et chœurs ont aussi été excellents. Les décors mêmes étaient d'un peintre local.

Mais ce n'est point les artistes que nous voulons louer, c'est cet essai de divulgation artistique que nous tenons à faire connaître, car les petites villes sont trop privées de ces jouissances musicales que ne leur procurent pas les tournées des *impresarii*, à cause des frais qu'imposerait un personnel trop nombreux pour l'orchestre. Et c'est ainsi qu'on ne connaît que par ouï-dire, quand on n'a pas occasion de visiter ou d'habiter les grandes villes, la musique de nos compositeurs.

Il est bon que le rayonnement de l'art puisse arriver jusqu'en province et ne s'arrête point à Paris, à Toulouse ou Bordeaux. C'est une forme d'éducation des foules qu'il est bon d'encourager en faisant connaître le mérite de ceux qui se dévouent à cette œuvre avec autant de désintéressement que de succès, par un pur amour de l'art.

M. CONSTANS.

Gironde.

Varia. Le centenaire de la fondation du lycée de Bordeaux nous a valu un livre dû à la collaboration d'anciens élèves : professeurs, ecclésiastiques, magistrats, journalistes, etc. C'est dire que l'ouvrage est un peu inégal : çà et là ricane la *blague*, l'atroce blague. A tout prendre, le volume est attachant et instructif : on y trouve des souvenirs d'une émotion saine et sincère, des pages pétillantes, de l'histoire anecdotique et même de l'histoire tout court, et de la bonne, sérieusement documentée et racontée en une jolie langue.

Le troisième volume de l'*Inventaire sommaire des registres de la Jurade* a paru naguère. On sait que notre municipalité imprime sous ce titre inexact un répertoire établi au dix-huitième siècle par des hommes de loi préoccupés de chercher des titres en vue des procès futurs, et j'ai eu l'occasion d'exposer ici même quelle erreur la mairie commet en poursuivant à grands frais une publication aussi dénuée de valeur scientifique. Ce troisième volume, un superbe in-4° de papier vergé, de 738 pages, dont 130 en petit texte sur deux colonnes, est consacré à la première partie de la lettre C. A ce compte, il est permis de se demander s'il suffira de vingt volumes et de soixante ans pour en finir avec cette fantastique entreprise. Il restera alors à envoyer au pilon ces majestueux et encombrants in-4° et à faire le dépouillement méthodique des registres de la Jurade. Franchement, on pourrait commencer par là.

La *Revue de l'Agenais* donne des *Additions et rectifications à la bibliographie de quelques écrivains agenais*. Ce sont en réalité des notes, très précises et très sûres, concernant des ouvrages sortis de nos vieilles imprimeries bordelaises. J'avais l'agréable devoir de mentionner cette étude, que nos Sociétés locales auraient bien dû retenir.

La géographie historique du Sud-Ouest donne lieu à des publications nombreuses. Nous sommes en grande partie redevables de cette activité à M. le capitaine Saint-Jours : il poursuit avec intrépidité ses recherches, et on lui répond avec non moins d'ardeur. M. Buffault a écrit coup sur coup deux Mémoires touchant les dunes : l'un dans la *Revue philomathique*, l'autre dans le *Bulletin de géographie*. Ce sont des études pleines de faits et de documents très intéressants, malgré la fragilité des conclusions, au moins en ce qui concerne les problèmes juridiques. Je n'en donnerai qu'une preuve : M. Buffault, gêné par un décret de 1810, prétend que cette décision ne s'applique pas au littoral du Sud Ouest ; or, 1° le décret est nommément visé dans des ordonnances postérieures exclusivement relatives à la Gironde : 2° une collection de textes, imprimée par les soins de l'Administration des Forêts, mentionne deux arrê-

tés du préfet de la Gironde, pris quelques semaines après le décret précité pour en assurer l'exécution dans le département.

Je sais bien qu'on a cru parer le coup en alléguant que ces ordonnances et ces arrêtés résultent d'un quiproquo : le rédacteur des ordonnances aurait oublié ce que signifiait au juste le décret de 1810, et le rédacteur des arrêtés n'aurait pas compris ce même décret. Mais plutôt que de recourir à cet argument, mieux vaudrait reconnaître qu'on s'est trompé.

***

Montauban était un de ces capitaines corsaires follement braves, dont les exploits paraissent détachés d'un roman d'aventures : il avait rédigé à la fin du dix-septième siècle une *Relation* tellement invraisemblable qu'on la tenait pour inexacte. M. Gaston Ducaunnès-Duval a reproduit dans la *Revue philomathique* un rapport de mer fort curieux en soi et qui a de plus cet intérêt qu'il confirme, sur les points communs aux deux documents, la *Relation* de Montauban. J.-A. B.

Hérault.

Choses de Montpellier. Le joujou mondain de la saison, c'est la *Schola cantorum* ou, pour lui donner son titre intégral, *La Schola de Montpellier, Société d'encouragement et d'émulation à la musique, rattachée à la Schola cantorum de Paris.* L'histoire de son établissement au Clapas est assez amusante. Nous avions autrefois une honnête Société de concerts classiques, recrutée parmi les musiciens de l'orchestre du théâtre, qui bon an mal an donnait cinq ou six auditions d'œuvres bien choisies et d'une exécution, souvent imparfaite il est vrai, mais toujours à peu près passable, et souvent avec des solistes comme Carles ou Bouillon. Ses programmes éclectiques réunissaient les noms les plus divers, Bach et Mozart, Beethoven et Wagner, Weber et Saint-Saens, Grieg et Massenet. On y faisait connaissance, — ou on les retrouvait avec plaisir, — avec des œuvres célèbres, fondamentales, essentielles; on pouvait y prendre une idée générale des diverses époques et des différentes écoles musicales. Parfois l'on n'en avait sans doute qu'une image affaiblie, mais encore instructive ou divertissante, où l'on se plaisait, comme on se plaît à feuilleter encore les photographies d'un musée dont on a vu cent fois les plus belles toiles. Cette institution locale, véritable et en somme heureuse tentative de décentralisation, vécut longtemps avec honneur; la présence de Montpelliérains comme Paladilhe ou Pugno y ajoutait parfois quelque éclat. Mais elle n'échappa point à la loi de la décadence; les artistes, trop sûrs de leur public, trop sûrs d'eux-mêmes, négligèrent

leurs programmes, négligèrent leurs répétitions ; ce qui avait été bon devint passable, ce qui avait été passable fut parfois franchement insuffisant. Les connaisseurs s'en détachèrent, les moutons suivirent. L'œuvre en vint à végéter. Un jour (en pleine crise dreyfusienne), la *Schola cantorum* de Paris vint donner, sous la présidence de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et dans la salle des fêtes du Séminaire, un concert de musique sacrée et de chansons anciennes. La foule s'y porta; amateurs et snobs, dreyfusards et militaristes s'y rencontrèrent, — sans s'y heurter, — sans s'y mêler. Ce fut fort drôle. Gros succès d'ailleurs pour les chants grégoriens, pour Palestrina et la *Messe de l'Homme armé*, enthousiasme pour le *Vent frivolant*, pour *C'est le mai, mois de mai*, pour la *Bataille de Marignan*. Encouragée, la *Schola* fait les années suivantes, sous des formes plus modestes, mais plus fréquentes, de nouvelles apparitions : elle organise des concerts en série. Elle n'eut pas grand mal à paraître supérieure à notre Société mourante de concerts classiques, exécutions plus achevées, musiques plus savantes, moins connues, solistes parfois exquis. Nos musiciens essayèrent d'abord de lutter, invitèrent même certain jour (ô bonnes gens, combien naïfs!) la population à leurs concerts à eux, plus accessibles à toutes les oreilles. Autant signer son arrêt de mort! Personne ne voulut avoir les oreilles de tout le monde! Les concerts disparurent, en effet. La *Schola* triompha; pendant deux ou trois ans, nous fûmes soumis à son régime sévère et didactique, à des concerts de plus en plus raffinés. Pour une audition de musique grégorienne et de chansons anciennes donnée avec tout l'effectif parisien de la *Schola*, et toujours admirable, combien de programmes restreints, spécialisés, monotones, sous prétexte de méthode, « illustrations » d'une histoire de la musique plutôt que divertissements, moins accessibles au gros des amateurs que propices à la floraison du snobisme! Et qu'il a vite fleuri! On ne jura plus que par Corteley et Carissimi, par Roland de Lassus et Rameau (Jean-Philippe). Les belles madames qui faisaient leur joie des « pensées musicales » de Delmet ou de Botrel, si adéquates à leur conception de l'art et à leurs ressources vocales, s'adonnèrent à Jean-Sébastien Bach et à Palestrina. Ainsi s'accomplissaient les temps. Le terrain ainsi préparé, la *Schola* pouvait fonder une succursale à Montpellier. C'est ce qu'elle a essayé de faire cet hiver.

Nul ne songe à contester les mérites de Bordes, maître de chapelle, fondateur de la *Schola cantorum* à Saint-Gervais, restaurateur du chant grégorien et de la vieille musique française, son ardeur d'apôtre, son savoir-faire de chef d'orchestre, ni même son talent de compositeur. Et il serait puéril de nier les services qu'une seconde école de chant peut, à côté du Conservatoire municipal, rendre à la population

de Montpellier. École et Société de concerts, la *Schola* a eu une saison assez brillante pour ses débuts. En plus des cinq ou six concerts d'abonnement, M. Bordes a organisé un *lieu de réunion* destiné (a-t-il dit dans un français bien contestable) « à agglomérer toutes les initiatives locales susceptibles d'aider *sous une direction unique* » (ce n'est pas moi qui souligne) « à la réalisation du programme artistique que s'est imposé la *Schola cantorum* de Paris et qu'incarne son fondateur ». Dans la maison Pourtalès, rue Saint-Ravy, dans les mêmes locaux où la Faculté des Lettres du Premier Empire avait trouvé un asile inconfortable et précaire, la *Schola* s'est installée, a ouvert ses salons de lecture, de conférences et de concerts. On a organisé des catégories nombreuses, et à prix divers, de membres fondateurs, honoraires, adhérents et abonnés. Ceux-ci n'ont droit qu'aux cinq concerts publics. Pour l'*éluite* (comme disait Flaubert), il y a en plus toute une série de réjouissances ésotériques, des conférences sur l'esthétique et de l'histoire de l'art. M. André Nallays viendra y développer son feuilleton sur Pierre Gantez et l'*Entretien des musiciens;* on entendra MM. Jeanroy et Carlos de Brun. Il y a eu des soirées de musique de chambre, des *liederabend*; on a chanté l'*Idoménée* de Mozart; Mme Villot s'y est fait applaudir. Tentative plus difficile à mener à bien, une chorale a été formée des amateurs *actifs*, où sont embrigadées plusieurs des *voix timbrées* et des *aptitudes musicales* réputées au Clapas. Les concerts d'abonnement ont été un peu sacrifiés; on y a produit des chanteurs souvent entendus déjà, les artistes ordinaires (oh, combien!) de la *Schola* de Paris, Mlle de La Rouvière, Mme Joly de la Mare et les masses chorales du cru qui manifestèrent parfois une certaine indécision.

La *Schola* a donc fait, — il est juste de le reconnaître, — beaucoup de besogne (et d'ailleurs, soit dit sans calembour, plus de bruit encore que de besogne). Elle est loin cependant d'avoir rallié toute l'opinion et son avenir n'est pas assuré. Il y a bien des raisons à cela : on peut croire que, malgré la fraternité bien connue des musiciens entre eux, la Société supplantée et ses amis ne sont pas les plus chauds partisans de l'œuvre nouvelle : joignez-y tous ceux qui regrettent la disparition d'un groupe local indépendant et son absorption par une Société parisienne. L'exclusivisme de la *Schola* dans ses programmes, la sévérité de son goût musical, la valeur trop spécialement pédagogique de certaines auditions, sa prétention à faire de la musique d'enseignement et non plus de distraction, la monotonie, la médiocrité même (soyons francs) et l'ennui de quelques concerts découragent déjà et écarteront vite d'elle certains amateurs. L'admirable quatuor Capet s'est fait entendre devant une salle à moitié vide, et il fallait voir, à l'audition du quatuor Zimmer, l'attitude morne et résignée de la majorité du public. La prétention

peu déguisée qu'a eue la *Schola* de donner une *direction unique* aux dilettanti montpelliérains, une tentative assez maladroite pour assumer aussi la direction du Conservatoire, l'accueil peu enthousiaste fait par elle à l'*Union musicale montpelliéraine*, ont effarouché des indépendants. Le pire danger gît peut-être dans le recrutement des masses chorales ; on y compte trop de gens du monde. Qui sait si ces belles madames qui, par pur enthousiasme musical, se sont inscrites dans les chœurs, ne se fatigueront pas bientôt d'un plaisir si absorbant et trop discipliné, et ne trouveront pas, l'hiver prochain, un joujou plus amusant ? La *Schola* n'a d'ailleurs, bien entendu, aucun caractère politique ou confessionnel, malgré les patronages aristocratiques et ecclésiastiques sous lesquels elle a pris racine à Montpellier. Sur la liste des membres fondateurs figure entre autres le nom rassurant d'un conseiller municipal radical-socialiste. Elle ne s'est, sans doute, extériorisée encore que dans des églises et que pour faire entendre de la musique sacrée ; mais l'on m'assure qu'elle interviendra prochainement à un concert donné au profit de l'œuvre (si démocratique et si intéressante) du sou des écoles laïques. Notons d'ailleurs que la *Schola* est allée se faire entendre à Nîmes et qu'elle y est allée « en troisième ». C'est assurément là, comme on l'a dit, faire du *bon socialisme*.

Du meilleur socialisme et surtout moins puéril se fait à l'*Œuvre des enfants à la montagne*, qui vient de publier le compte rendu de ses faits et gestes en 1905. On connaît le but de l'œuvre : « Faire profiter en été « de l'air vivifiant des montagnes tous les chétifs et les malades de nos « familles malheureuses », les soustraire pour un mois, six semaines, deux mois si l'on peut, aux chaleurs accablantes de notre Clapas, aux miasmes fiévreux des marais de Palavas. En un an — pour sa seconde année d'existence — résultat admirable, le nombre des petits *montagnards* a doublé, montant de cent cinquante à trois cents, qui ont à eux tous passé dix mille journées dans les Cévennes. Pour défrayer ces colonies, il fallait de l'argent. On en a trouvé suffisamment. Ce qui est admirable, ce sont les éléments qui composent la colonne des recettes : elles se sont constituées pour une moitié au moins, sou par sou, par l'aumône de la pauvreté à la misère. Les quêtes aux lycées de garçons et de jeunes filles, à l'école normale de filles, dans les écoles primaires, le concours de nos associations démocratiques, la *Société Taylor*, l'*Enseignement populaire*, la *Mutualité scolaire*, le *Sou des écoles* ont apporté plus de 1,000 francs. Par la multiplication de modestes billets à 10 centimes, — entrées à une fête cordiale de fraternité charitable, — nos instituteurs ont apporté à l'œuvre 1,030 francs. N'est-ce pas touchant cet élan de solidarité fraternelle chez les pauvres et chez les petits ? Admirable aussi le dévouement de la fondatrice de l'œuvre, non moins connue à Toulouse qu'à Mont-

pellier, Mme A... B... Malgré les mauvaises volontés, la vilaine grossiéreté de certains accueils, les hostilités confessionnelles et politiques, les petitesses des amours-propres froissés, les rancunes des imbéciles, son zèle multiplie les démarches et les sollicitations, sa charité dépense sans compter une activité fébrile, mais inlassable ; son dévouement, pareil au pneu Michelin, « boit l'obstacle », et elle réduit les pires ironistes à applaudir et presque à collaborer. Admirables surtout l'aisance, la régularité, la bonne et fraternelle harmonie qui règlent les rapports de nos pauvres gosses et de leurs hôtes et nourriciers.. « Il a fallu, dit le rapport, vaincre des défiances et des hésitations (assez légitimes à première vue) chez les bons paysans de La Bastide, de Belvezet, de Chasserades et autres lieux : « Ils s'imaginaient qu'on leur amenait des enfants abandonnés, estropiés, fiévreux, qui allaient tout mettre au pillage. » En fait, la réalité fut autre : nos petits Clapassiens sont des anémiés, non pas des malades, et leurs hôtes les ont vite pris en affection, eux et leurs surveillants. Le rapporteur signale bien quelques horribles méfaits (chasse aux canards à coups de pierres, tentative d'étrangler le porc !), mais ce furent là des exceptions, et ces vacances au grand air, ces journées coupées de quatre repas sains et solides, de promenades sous la direction des surveillants, de leçons élémentaires de charité, de récitation, de dessin, de natation même ont été profitables à tous. Mieux que des statistiques, un document authentique montrera la vie de nos « montagnards » et les services que les surveillants rendent à leur tour à leurs hôtes. C'est une lettre écrite de Chazeaux (Lozère), par une surveillante à une de ses amies qui me la communique :

« Puisqu'il pleut, je rentre et vous écris après avoir envoyé à leurs « fermes « mes blancs moutons ». Il est délicieux, dans un pays nou- « veau, d'essayer d'oublier ceux que l'on a quittés avec quelque peine. « Peu à peu le paysage inconnu devient ami, n'occupe plus toute l'âme « qui revient à ses amours, plus aimante, plus large. Il commence de « nouveau à me rappeler que, derrière ces monts à la courbe douce, « enserrant de gais vallons et de vivants ruisseaux, il y a ma maison « vide qui m'attend..... Votre célébrité n'est rien auprès de la mienne. « Parce que j'ai pressé le sein plein de pus d'une femme, le genou cal- « leux d'un homme, administré des lavages au sublimé, peint d'iode le « dos grassouillet de nourrissons et l'échine osseuse de bonnes vieilles, « fait cesser des maux d'estomac par un peu de bicarbonate, accompa- « gné avec mes enfants un petit corps dans le petit cimetière qui entoure « une petite église desservie par un petit curé, je suis réputée excellente « et savante. Je suis la « Demoiselle » qu'on vient consulter parce qu'elle « est « entendue ». Je suis une petite reine quand je rentre dans ces « maisons basses, éparses, noircies, obscures, où les mouches en liesse

« vont du lard pendu au plafond à la caillade qui tremblote comme un « beau sein blanc, où les poules picorent jusque devant la cheminée « immense, où gargouille la marmite pleine de la pâtée que le porc « attend sur le seuil en grognant, tandis que toute la demeure tressaille « sourdement du beuglement prolongé de la vache en mal de veau, ou « semble se transformer en un grand nid par le pépiement de toute une « jeune couvée. Cette cuisine noire, je la devine sacrée. Elle contient le « foyer, la table, les outils, les faïences étalées, le lit que mes enfants « appellent *Guignol*. Toute la vie de ces êtres trapus, lourds, bons et « méfiants commence ici, s'épanouit dans les champs dont l'étroite fenê- « tre montre une bande bigarrée, et finit ici encore. Cette étroitesse de « vie paraît belle à ma nature de bohémienne. Enfin, parce qu'hier, « alors que le soleil baignait tous ses rayons dans un bassin creusé dans « un tronc d'arbre et rempli par une eau claire qui vient par une rigole « en bois du rocher voisin ; parce qu'hier, en dépit de toute logique en « ce pays pullulant de bêtes, je lavais la tête crasseuse de mes filles « dans l'eau savonneuse, les paysans ont déclaré que j'étais une sainte. « Il faut dire, pour être juste, qu'un homme m'a injuriée parce que deux « de mes chenapans, jouant le long de la rivière, ont tué de ces canards « de trois semaines que le voleur m'a fait payer 3 francs pièce...

« Alors maintenant vous me voyez : pays accidenté, air du large, « gens lourds, masures noires, enfants sales et gras, et, dans ce milieu, « *la Sauvage*, presque pieds nus, maigre, la crinière envolée, entourée « d'enfants mal mouchés, rentrant et sortant de quelques termes, puis « montant une côte pour m'arrêter en haut, les yeux heureux de par- « courir le large horizon... »

Est-ce assez gai, assez spontané, assez sincèrement vu et justement décrit? Cela vaut des pages de Marcelle Tinayre et de la comtesse de Noailles.

Il faut dire un mot d'une annexe de l'œuvre, qui ne date, elle, que de 1905 : *les mères et les nourrissons à la montagne*. Toutes les fois que le Dr Bosc trouvait à sa consultation gratuite un enfant gravement atteint de diarrhée ou de choléra infantiles, pour lequel il considérait que le séjour à l'air de la montagne était la seule chance de survie, il l'adressait à l'œuvre : on expédiait aussitôt à la montagne, soit chez des parents, soit à La Bastide, la mère, les nourrissons, les autres petits enfants quand il y en avait. Ces évadés de la mort restaient à la montagne tout le temps qu'il fallait pour assurer leur guérison. Sur soixante et un enfants au-dessous de cinq ans, deux seulement sont morts à la montagne et quatre autres après leur retour à Montpellier. Ce si faible pourcentage (10 %) est un puissant encouragement et crée un devoir étroit à ceux qui peuvent donner. « Il ne faut pas, dit simple-

ment et fortement le rapport, que nous ayons, faute d'argent, la douleur de laisser un seul enfant exposé à la mort. *Il faut qu'en 1906 nous puissions envoyer à la montagne tous les Tout petits qui en auront besoin.* »

Voilà des propos un peu graves ; mais quoi ! l'on ne peut pas toujours parler des menus potins du théâtre, de la démission de M. Chérubini, du demi-insuccès de la *Troupe Jolicœur*, du *Duel* qu'on doit jouer et à propos duquel on faisait l'autre jour de la fine et pénétrante critique dans les salons académiques, des intrigues autour des chaires de la Faculté de médecine, de la création d'une chaire d'archéologie à la Faculté des lettres. Il faut rappeler l'accueil tumultueux fait à la chronique délayée en cinq actes que M. Jean Lorrain croit être un drame. *Sainte Roulette* fut précédée d'une conférence impayable. Ses vues politiques et les développements moraux de cet artiste somptueux et malsain ne valent pas ses impressions de Venise. Là, sa sensibilité nerveuse trouvait à s'émouvoir, lui que le murmure du vent et des vagues sur le Grand-Canal empêchait de dormir, et qu'Agostina, la petite bonne véronaise, appelait : *Il matto dal de sopra.*

Saluons la retraite de M. Lambert, le respectable et savant directeur du Conservatoire. Il a quitté la maison à la prospérité de laquelle il a tant et si longtemps contribué en couronnant une belle et digne carrière par la publication d'un recueil de *Chants et chansons populaires de Languedoc*, une riche mine pour le folkloriste et le sociologue autant que pour le musicographe. Sa succession est échue à M. Armand Granier, le très distingué et trop modeste professeur d'harmonie, qui est, à ses heures, un compositeur exquis. Ce choix est d'autant plus flatteur que M. Granier avait, paraît-il, des concurrents parisiens fort redoutables.

..... Un dialogue vrai, entendu parmi les innombrables niaiseries des visites de janvier. *Une dame en visite* (qui, en sortant, aperçoit sur le marbre d'une console une réduction de la *Victoire de Samothrace*) : « Charmant ! délicieux ! quel ravissant objet ! quel joli bibelot ! Est-ce qu'il est ancien ? » — *La maîtresse de la maison* (tout de même un peu gênée parce qu'il y a des témoins) : « Mais oui, oui .. Vous savez bien... (tout en la reconduisant)... Au Louvre. — *La visiteuse* (avec éclat) : « Oui, Mais quel dommage qu'on lui ait cassé la tête ! » Stupeur générale. Tête de la maîtresse du logis. *Exit* la dame amateur. La vieille dame qui m'a raconté textuellement ce dialogue (authentique ! on n'invente pas ces choses-là !) est digne de foi. Ses amis la définissent la *Schola cancantorum.*

ROMAIN MANTEAU.

***

Le Jubilé de M. Chabaneau. Le monde romanisant a fêté, au mois de mars, le soixante-quinzième anniversaire d'un philologue français dont le nom, comme il arrive souvent, est plus connu à l'étranger qu'en France, M. Camille Chabaneau, professeur honoraire de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier.

L'initiative de ce jubilé a été prise par l'éminent philologue allemand Fœrster, savant doublé d'un poète, qui contribuait, il y a quelques années, à la fondation des Jeux Floraux de Cologne, dont, à chaque printemps, nos poètes provençaux se partagent les prix avec leurs frères en poésie d'au delà du Rhin.

Le Comité comprenait : MM. les professeurs K. Vollmoller, de l'Université de Dresde, qui est, pour l'Allemagne, l'organisateur de cette fête littéraire, comme M. J. Anglade, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, l'est pour la France ; MM. les professeurs Andresen, de l'Université de Münster ; Appel, de l'Université de Breslau ; Baist, de l'Université de Fribourg ; J. Bédier, le successeur de Gaston Paris au Collège de France ; Behrems, de l'Université de Giessen ; Bonnet, Castets, Grammont, Rigal, L.-G. Pélissier, de l'Université de Montpellier ; Clédat, de l'Université de Lyon ; Cornu, de l'Université de Gray ; Crescini, de l'Université de Padoue ; Grober, de l'Université de Strasbourg ; Fr. d'Ovidio, de l'Université de Naples ; Jeanroy, de l'Université de Toulouse ; Teulié, bibliothécaire de l'Université de Rennes ; Suchier, de l'Université de Halle ; Thomas, de l'Université de Paris ; Tobler, de l'Université de Berlin, etc.

Ce Comité a adressé à l'illustre savant la lettre suivante :

« Cher et honoré Maitre,
« Cher Ami,

« Le jour de votre soixante-quinzième anniversaire nous offre une occasion bienvenue de vous adresser l'hommage de notre profonde estime et de notre sincère reconnaissance.

« Étranger d'abord à la science par la carrière que vous aviez embrassée, un penchant secret et puissant vous a entraîné vers nos études romanes. De suite vous avez montré, par votre *Histoire et théorie de la conjugaison française*, la conscience et la sûreté de méthode de vos travaux. Votre *Grammaire limousine*, la première exposition vraiment scientifique et non surpassée jusqu'à ce jour, d'un dialecte français vivant, a été un monument durable élevé à l'idiome appris sur les ge-

noux de votre mère. Un grand nombre de travaux de toutes dimensions, parmi lesquels nous relèverons surtout vos précieuses contributions à l'*Histoire générale de Languedoc*, vous ont assuré depuis longtemps le premier rang parmi les provençalistes, et nul n'était plus digne que vous d'occuper dès sa création la chaire de langues et littératures romanes à l'Université de Montpellier, où vous avez, durant un quart de siècle, déployé une si féconde activité.

« Mais ce n'est pas seulement le savant que nous admirons en vous. La modestie et le désintéressement de votre caractère, la bonté de votre cœur, qu'ont pu apprécier tous ceux à qui il a été donné d'approcher de vous, ou qui de loin vous ont demandé le secours de vos lumières, restent encore pour nous des modèles et l'objet de notre vénération.

« Puissiez-vous, cher maître et cher ami, jouir longtemps encore de votre verte vieillesse, pour l'honneur de la science et le bonheur de vos amis, de vos élèves et de vos admirateurs ! »

Les promoteurs du Jubilé n'ont pas cru pouvoir mieux honorer M. Camille Chabaneau qu'en lui offrant un volume de mélanges scientifiques qui aura pour titre : *Mélanges Chabaneau*, et où se rencontreront les plus grands noms de la philologie. Le volume sera orné d'un portrait du maître, gravé à l'eau-forte, et s'ouvrira par une adresse.

Ainsi, M. Camille Chabaneau verra couronner, par les mains les plus dignes, une carrière dont il n'eût point osé, en sa jeunesse, prévoir le magnifique développement.

Ce savant, qui jouit depuis longtemps de l'estime de l'Europe, à qui Gaston Paris seul fut supérieur, commença, en effet, par être un modeste employé des postes. Ceux-là seulement qui savent en quel état se trouvait, il y a cinquante ou soixante ans, la science des langues romanes, peuvent comprendre les difficultés qu'eut à vaincre le jeune romanisant pour se frayer son chemin sur cette terre presque encore vierge.

Depuis lors, Français, Allemands, Italiens, Espagnols, Suédois, Américains même, ont rivalisé d'intelligence et d'efforts pour rendre à la lumière du jour cette littérature romane, qui fut le sourire du Moyen-âge, où le Midi libre vit tout entier avec sa fierté nationale, sa précoce hardiesse d'esprit et ses soucis amoureux. Aussi bien les œuvres des troubadours ne fussent-elles pas mille fois dignes d'être conservées avec admiration dans notre patrimoine littéraire, que la seule destinée de la Poésie provençale suffirait à nous la rendre chère : étrange destin, en effet, que celui de cette poésie, fleurissant tout à coup, sans qu'aucune influence littéraire en eût préparé l'éclosion, sans qu'on ait pu encore en découvrir le germe mystérieux ; puis, après une brève existence, guère plus d'un siècle, disparaissant tragiquement dans la tempête qui, au trei-

zième siècle, couvrit le Midi de ruines et de sang, pour reparaître, six siècles plus tard, plus belle, plus éclatante et plus vivace aux mains de Mistral.

C'est en 1879 que la célèbre Université de Montpellier appela M. Chabaneau à la chaire des langues romanes, qui venait d'y être fondée.

Par son enseignement, par les disciples qu'il forma, le savant professeur fit de Montpellier un des centres les plus actifs des études romanes, auquel, avec l'aide de deux ou trois amis, il donna bientôt pour organe cette *Revue des langues romanes*, dont la réputation scientifique n'est plus à faire.

Depuis 1868, date où il se fit connaître par son *Histoire de la conjugaison française*, suivie de sa *Grammaire limousine* (1871), puis d'une *Vie des troubadours* et d'innombrables articles de Revues, jusqu'à son magistral examen critique du texte de *Flamenca* (1902), et ses contributions à l'édition Privat de l'*Histoire générale de Languedoc*, M. Chabaneau a consacré toutes ses forces à l'étude de la langue et de la littérature du Midi de la France.

Ceux qui ont eu le bonheur de suivre ses cours en garderont toute leur vie un souvenir délicieux. Il y avait là, dans une petite salle ensoleillée, des étudiants, des professeurs, suspendus aux lèvres du maître, disant, comme il eût conté quelque histoire merveilleuse, les aventures du « *c* » dans l'évolution de la langue provençale ou les mystères de la « chuintante ». On écoutait religieusement les explications qui tombaient de la chaire, tout en suivant attentivement le texte de la *canso* que deux élèves du maître, qui étaient déjà ses collaborateurs, avaient économiquement tiré sur des feuillets simples, au polycopie.

La physionomie souriante, d'un sourire qui se changeait volontiers en un bon rire franc et ouvert lorsqu'on tombait sur quelque gauloiserie, et les troubadours en ont de roides, les yeux brillants et malins derrière les lunettes, M. Chabaneau parlait d'abondance, sans l'ombre d'une hésitation, d'une voix douce et bien timbrée, tandis que ses pouces allaient et venaient l'un autour de l'autre, infatigables...

Aujourd'hui, dans sa villa de Montpellier, vide, hélas ! de la présence de sa mère, qu'il eut le bonheur de conserver jusqu'à un âge très avancé, et dont il entoura toute la vie d'un culte touchant, parmi les fleurs qu'il aime avec une âme de poète, sous le beau ciel du Languedoc, le vieux savant vit en philosophe, en compagnie de ses livres, travaillant toujours, accumulant notes sur notes, qu'il classe méticuleusement dans des enveloppes dont il a une bibliothèque remplie, aimant sa solitude parfumée qu'interrompent de temps à autre ses collègues de l'Université, qui le vénèrent, ou, parfois, à la nuit, les félibres, ses amis, qui viennent lui dire des vers ou chanter des chansons — toujours en provençal.

Jules VÉRAN.

Landes.

« Société des Amis des Arts. » Il s'est créé, à Mont-de-Marsan, une Société artistique analogue à celles qui existent déjà dans plus d'une ville du Sud-Ouest. Elle se propose comme but « de propager le goût des arts et d'en favoriser la culture au moyen d'expositions publiques et d'acquisitions d'objets d'art choisis parmi ceux qui seront exposés ». Pour éviter tout froissement entre les différents centres de la région, les fondateurs ont décidé que les expositions auraient lieu alternativement dans chaque arrondissement. La Société permettra ainsi à l'activité artistique landaise de se manifester librement dans son ensemble, sans restriction et sans abstention aucune. Les noms de MM. les docteurs Grouille et Sentex, de Mont-de-Marsan et de Saint-Sever, et de M. Camiade, de Dax, assurent à la Société l'adhésion et la collaboration de tous les artistes et de tous les amis des arts des Landes.

***

Jeux Floraux à Mont-de-Marsan. La Société félibréenne bien connue dans tout le Midi, l'*Escole Gastou-Febus*, de Pau, prépare sa fête annuelle. C'est Mont-de-Marsan qui a été choisi comme lieu de réunion. Le programme des Jeux Floraux qui s'y tiendront au mois d'août prochain a paru dans le numéro de mars des *Reclams de Biarn e Gascougne*. Comme tous les ans, il sera décerné des prix de prose et de poésie, de linguistique, et un concours spécial est ouvert pour les élèves des écoles primaires et normales. Nous sommes assurés que les membres de l'Ecole et leur sympathique et dévoué président, M. Adrien Planté, recevront dans le chef-lieu des Landes l'accueil le plus chaleureux. Cette visite ne manquera pas d'attirer à la Société, déjà vieille de dix ans et toujours prospère, un fort contingent de *nabèths counfrays*, dans une région des Landes qui était restée jusqu'ici, il faut bien l'avouer, un peu froide à l'appel des cités sœurs de Gascogne.

G. MILLARDET.

Tarn.

Bibliographie. La bibliographie albigeoise vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *Douze comptes consulaires d'Albi au quatorzième siècle*[1], tome Ier. Dans sa préface, l'auteur, M. Auguste

1. VIII-379 pages, dont 350 de textes et 26 de tables. En vente chez l'auteur, à Albi, chez MM. Privat, à Toulouse, et Picard à Paris. Prix : 6 francs et 6 fr. 75, frais d'envoi compris.

Vidal, nous fait espérer que 1907 verra paraître le tome second et dernier de sa nouvelle œuvre. Il n'a pas osé, dit-il, offrir au lecteur, d'un seul coup, 700 à 800 pages de textes romans. Il est de fait que 800 pages de ces textes un peu rébarbatifs, parmi lesquels les seuls philologues déambulent avec aisance, sont un gros morceau. Nous ne pouvons qu'approuver M. Vidal d'avoir eu pitié des non philologues, c'est-à-dire du commun des fidèles.

Et cependant les *Comptes consulaires* n'ont pas qu'un intérêt philologique; leur importance historique est de tout premier ordre, non seulement pour Albi, mais pour le Languedoc. On peut même dire qu'ils forment un chapitre de l'histoire générale. Que d'événements peu connus ou même complètement ignorés ne nous révèlent pas ces menus articles de dépenses, enregistrés au jour le jour par de modestes consuls ! Si l'on écrit jamais l'histoire particulière de la guerre de Cent ans, si l'on veut suivre pas à pas la lente invasion de la France par l'Anglais, ce sont les comptes communaux qu'il faudra compulser et étudier. La préface de M. Vidal nous montre les Anglais occupant successivement, dans l'Albigeois, toutes les places fortes qui longent l'Aveyron, qui se dressent dans les gorges du Viaur ou sur les marches de l'Albigeois et du Rouergue : Penne, l'inaccessible château, dont les ruines font encore l'émerveillement du touriste ; Padiès, Aygon, Trébas, dans la région de Valence ; Thuriès et les Planques, dans les tortueux replis du Viaur, véritables nids d'aigle ; Gayore, Curvalle, Paulin, Saint-Jean-de-Jane. Un peu plus avant dans la plaine, ils tiendront Rosières dans la région carmausine, et Razisse dans le Réalmontais. Ces deux places constitueront, en quelque sorte, les forts avancés, les barbacanes de leur système défensif. Or, si l'on examine la carte du pays, on constate que toutes ces places, à l'exception de Penne qui couvre Montauban, sont rangées en demi-cercle du nord à l'est, et qu'elles commandent toutes les portes qui s'ouvrent sur le Rouergue. Les Anglais ne s'aventureront dans la plantureuse plaine du Tarn en de rapides chevauchées que pour y faire de fructueuses razzias. De telle sorte que le plan de l'ennemi apparaît très clairement : protéger le Rouergue dont il avait fait un immense camp retranché, tenir sous la main l'Albigeois qui constituait pour lui un inépuisable grenier.

Ce sont encore les comptes des consuls ou des clavaires qui permettront d'écrire un jour l'histoire du néfaste gouvernement du comte de Poitiers et des ducs d'Anjou et de Berry. Les comptes d'Albi révèlent des faits qu'aucun historien n'a enregistrés, par exemple l'arrestation en 1360, par le comte de Poitiers, de tous les délégués des communes coupables de ne pas vouloir s'incliner devant ses volontés ; la confiscation pure et simple, par le duc d'Anjou, de l'un des privilèges que le

Languedoc estimait le plus précieux : le libre consentement de l'impôt.

C'est encore dans les comptes qu'il faut étudier l'histoire des institutions politiques et administratives du Languedoc. Le sujet, même après le magistral ouvrage de M. Paul Dognon, n'est pas épuisé, et dans les *Comptes consulaires d'Albi* on fait d'intéressantes découvertes.

Mais le principal intérêt des documents publiés par M. Vidal gît dans les innombrables détails qu'ils fournissent sur la vie économique de nos ancêtres au quatorzième siècle. Malgré les très remarquables travaux du vicomte d'Avenel, l'histoire des conditions économiques et sociales du pays n'en est qu'à son premier chapitre. M. Vidal nous promet, dans sa préface, d'ajouter quelques pages intéressantes à ce chapitre dans l'introduction qui ouvrira le tome II des *Comptes consulaires*. Il nous promet encore d'étudier ces nombreuses monnaies, au cours éphémère, dont le nom seul est à peine connu de quelques érudits ; de consacrer de nombreuses lignes à l'architecture militaire et de faire constater que Viollet-le-Duc n'a pas tout dit sur le système défensif, sur les fortifications d'une ville ceinte de remparts. Il nous promet enfin de nous familiariser avec le dialecte albigeois et de nous donner de l'inédit, même après l'étude que M. Jeanroy a consacrée à la langue dans l'introduction des *Comptes consulaires d'Albi de 1359-1360*.

Nous savons M. Vidal de taille à tenir toutes ces promesses. Faisons-lui donc crédit de l'année qu'il demande et constatons que *Douze comptes consulaires d'Albi au quatorzième siècle* sont une œuvre appelée à rendre d'inappréciables services aux historiens, aux économistes, aux philologues, enfin à tous ceux qui s'intéressent aux choses du passé et qui y cherchent les prodromes du présent. ALBIENSIS.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 4642

Charles MOLINIER.

L'ART ITALIEN DU XVE SIÈCLE

SES TRADITIONS ET SON ESPRIT

En Italie, dès la première moitié du quinzième siècle, l'art a pour représentants, dans l'architecture, Brunelleschi, dans la sculpture, Ghiberti et Donatello, dans la peinture, Masaccio, Gentile da Fabriano, Pietro della Francesca. Qui ne penserait que dès lors la rénovation, dont l'Europe entière est agitée à pareil moment, ne soit dans la Péninsule un fait accompli? Jamais, sauf une ou deux fois peut-être, aucune époque ne fut plus favorisée et plus féconde. Les maîtres et les œuvres s'y pressent en nombre presque infini. A peine peut-on résister au désir de s'y arrêter sans vouloir aller plus loin et d'y placer une date capitale, celle de l'apogée même de la Renaissance.

Sentiment légitime, mais qui ne saurait nous laisser méconnaître nos devoirs de reconnaissance envers des temps antérieurs que ceux-ci ne font que continuer. Avant cette ère, dont les portes modelées par Ghiberti pour le Baptistère de Florence forment comme l'entrée triomphale, une autre, nous ne pouvons l'oublier, s'est développée pendant plus de cent ans, tout un passé d'efforts, le point de départ de l'éclosion dernière qui nous enthousiasme. Jadis, on la dédaignait; la critique nouvelle lui a rendu son importance et ses titres. Dans la genèse laborieuse d'une révolution encore pleine d'incertitudes, ce fut pour l'art une résurrection précoce. Là se rencontre la préparation de ce quinzième siècle si fameux. Là aussi se re-

trouvent ses ancêtres, les auteurs de sa gloire future, ouvriers de la première heure, sans lesquels les conceptions les plus vantées de l'âge d'or n'auraient pas vu le jour.

Les nommer, suffit à marquer leurs mérites. Ce sont, à l'origine, les sculpteurs de l'école de Pise, Niccolà et Giovanni Pisano, véritables créateurs de la sculpture moderne, ceux qui lui donnèrent, en même temps qu'à l'art universel, ses éléments décisifs : le premier, l'étude de l'antiquité; le second, les tendances du naturalisme. Après eux, c'est Andrea Pisano, précurseur de Ghiberti et de Lucca della Robbia, un Toscan, qui montra, dès la première moitié du quatorzième siècle, ces qualités de goût et d'équilibre, que la Toscane et Florence devaient toujours garder comme un privilège. C'est encore Andrea Orcagna, dont le tabernacle d'Or San Michele fournit le type jusque-là inconnu de ces ensembles plastiques, chaires, tombeaux, chapelles, qu'on édifie par milliers un siècle plus tard, et où les maîtres de la Péninsule demeurent sans rivaux. C'est surtout le plus éminent parmi ces créateurs de l'art italien comme de l'art tout entier qui s'inaugure alors, l'homme grâce à qui renaît la peinture, et dont les exemples la régissent pendant plus de cent ans, le grand Giotto. Tout cet art primitif, celui-ci le résume en sa personne. Il en représente l'idée intime, avant tout dramatique et humaine. Il est l'intelligence la plus complète de ce moment lointain de la Renaissance. Comme Dante, son compatriote et son contemporain, il rompt, à force de génie, les entraves qui semblent devoir paralyser chez lui l'expression de la pensée, c'est-à-dire la gaucherie fatale de sa main à lui-même, la pénurie des procédés techniques, l'insignifiance des thèmes qu'il reçoit d'une tradition anémiée.

De lui, de ces représentants de la première Renaissance italienne, le passage est tout naturel à ceux qui doivent être leurs héritiers. Et ce n'est point là une simple affaire de chronologie. Pour relier ces initiateurs d'un nouvel âge artistique à leurs successeurs immédiats, il existe des affinités indiscuta-

bles, supérieures même à celles que créent des pouvoirs tels que la communauté de sang, la similitude d'éducation, l'identité de milieu, tout ce qui unit d'ordinaire les hommes dans la conception d'un idéal pareil. Affinités de premier ordre, qu'on ne saurait définir trop exactement. Pour les Italiens du quinzième siècle, l'essence en est dans la foi héréditaire accordée à ces règles, auxquelles leur art a conformé dès le début sa rénovation. Ces règles, les sculpteurs de Pise y obéissent dans leur temps, comme Donatello dans le sien. Culte de l'antiquité et culte de la nature, en voilà l'expression sommaire. Pour la Renaissance en Italie, ces deux principes renferment tout le secret de ses origines comme celui de son avenir.

Il y a plus d'ailleurs. Entre les maîtres du treizième et du quatorzième siècles et ceux du quinzième, cet accord est assez entier pour qu'il se vérifie sur d'autres points que l'application constante des règles, dont les uns et les autres ont un égal respect. Dans la pensée des artistes de cet âge, les liens qui les rattachent à leurs devanciers sont chose si certaine, qu'ils considèrent l'œuvre de ceux-ci comme un fonds commun à tous les hommes de leur race, et où ils ont le droit de puiser à pleines mains.

Dans la seconde et la plus belle de ses portes du Baptistère, Ghiberti, pour représenter Caïn à la charrue, emprunte à Andrea Pisano la composition toute semblable introduite par le vieux maître dans la décoration du Campanile, celle de son médaillon bien connu du *Labourage*. Dans l'un des bas-reliefs de la même porte, ce frère de Joseph, déchirant sa tunique avec un mouvement irrésistible de désespoir, n'est pas une création entièrement nouvelle. Giotto, il y a plus de cent ans, en a fixé l'attitude et le geste expressif dans son image de la *Colère* à l'Arena de Padoue. Comme Ghiberti, un autre artiste, qui le dépasse en génie et surtout en indépendance, Donatello, cède à son tour aux mêmes réminiscences, qu'on pourrait qualifier d'impérieuses. Un tableau d'Angelo Gaddi, que possède aujourd'hui le Musée des Offices, lui inspire de point en point l'un des plus beaux ouvrages de sa jeunesse, l'*Annoncia-*

tion de Santa-Croce. Plus tard, pour décorer les faces de la chaire qu'il a élevée dans la même église, Benedetto da Majano reproduit presque à la lettre les plus remarquables des fresques peintes par Giotto dans une des chapelles de cet édifice, la chapelle Bardi. A cet Angelo Gaddi, dont s'est inspiré déjà Donatello, Verrocchio prend le mouvement de son *Christ en face de saint Thomas* d'Or San Michele. Il le montre, comme son prédécesseur du quatorzième siècle, levant le bras pour mieux découvrir sa poitrine et la livrer à l'examen de l'apôtre incrédule. Un peintre enfin, à la suite des sculpteurs, Pietro della Francesca, tire du Campo-Santo de Pise l'une des scènes les plus majestueuses qui en ornent les parois, la *Résurrection du Christ*, et, sans presque rien y changer, la transporte dans un des monuments de sa ville natale de Borgo-San-Sepolcro.

Ainsi, par ces rencontres trop précises pour n'être que l'effet du hasard, comme par le respect de traditions toujours maintenues, dans le développement de la Renaissance italienne, les générations d'artistes s'enchaînent les unes aux autres. Et, de proche en proche, cet enchaînement est si parfait, que les transitions qui le constituent restent pour ainsi dire insensibles. Du treizième siècle, où s'inaugure le réveil artistique, jusqu'au quinzième, dans lequel il a conquis toute sa puissance, on va sans cesse en quelque sorte du même au même, sans heurt qui pourrait être un péril, sans autre changement que la progression qui porte l'art renouvelé à la pleine possession de lui-même et à son âge adulte.

Un art adulte, dans le sens le plus vrai de l'expression, voilà bien en effet ce qu'est l'art italien, quand il arrive à avoir pour le représenter des hommes tels que ceux dont les noms ont pu être rapprochés au début de ces considérations générales. En réalité, après les tâtonnements nécessaires des premiers jours, au sortir des luttes qu'ont dû soutenir les principes dont la Renaissance en Italie a fait tout de suite sa règle invariable, après l'invasion passagère, dans l'architecture et la sculpture au moins, d'un idéal étranger, l'idéal gothique et septentrional, auquel répugne l'âme italienne, quand s'ouvre

le quinzième siècle, toute incertitude se trouve écartée. Un élan extraordinaire entraîne l'art par-dessus les obstacles qui ont ralenti jusque-là sa marche en avant, et le porte d'un seul coup à une hauteur inespérée. Il prend définitivement conscience du but qu'il poursuit comme de ses forces. Il devient capable de toutes les entreprises, parce que dès ce moment il sait y discerner à la fois les difficultés et les moyens d'exécution.

Un tel jugement prêtera peut-être au doute. Il paraît cependant difficile de ne pas l'accepter, car, en dehors des œuvres mêmes qui en appuient la valeur, mais dont le caractère aussi bien que l'appréciation demeurent après tout du domaine de la controverse, il est une chose qui le confirme sans réserve. C'est l'histoire de la Renaissance considérée dans sa dernière période, celle qui la conduit jusqu'au milieu du seizième siècle, et en voit s'arrêter à pareille date le développement réellement fécond.

Or, cet épanouissement extrême de l'art italien avec Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël, puis, quand ont disparu ces grands maîtres, sa chute rapide et son éclipse, croit-on pouvoir les expliquer, sans laisser subsister de doutes, par les raisons alléguées d'habitude? Il s'agit des malheurs de l'Italie, des bouleversements qu'apportent dans son existence nationale les trois invasions étrangères, française, allemande, espagnole, qui couvrent en même temps son territoire. D'une déchéance si complète et si prompte, après tant d'éclat, même en admettant dans une certaine mesure l'influence des causes dont il a toujours été parlé, c'est ailleurs qu'il faut chercher l'origine véritable. Elle est dans la maturité hâtive, qui n'est pas le moins expressif des traits par lesquels se caractérise le génie des maîtres du quinzième siècle, et qui impose après eux au mouvement, dont ils sont un instant les guides, un terme si rapproché. Quand ils s'effacent, un pas suffit en quelque sorte à l'art italien pour atteindre la perfection, et son histoire se précipite avec un tel élan qu'à peine il semble qu'on puisse en suivre la course. Moins de cinquante ans le condui-

sent à réaliser définitivement l'idéal qu'il poursuit depuis l'ouverture de la Renaissance, à le dépasser presque aussitôt et à trouver au delà le déclin inévitable.

A ces artistes du quinzième siècle, auteurs de la marche impétueuse qui porte tout d'un coup à son apogée la rénovation de l'art italien, un nom a été attribué d'ordinaire et comme par prédilection. C'est celui de *Primitifs*. On ne voudrait pas s'inscrire en faux contre une convention dès longtemps admise. Encore moins prétendrait-on la réformer absolument. Toutefois, peut-être conviendrait-il de ne pas faire de ce terme un emploi abusif, ni de l'interpréter dans un sens trop strict. Pris à la lettre, il donnerait des maîtres qu'on s'est accoutumé à désigner ainsi une conception presque fausse. Qu'y a-t-il donc de primitif dans un Brunelleschi, le plus indépendant des artistes, ne croyant qu'à ses calculs et aux mesures de son compas, dédaigneux de toute tradition et puisant en lui seul le secret de ses hardiesses? Que trouve-t-on de primitif encore dans un Donatello, le génie le plus divers, il semble, qui ait existé, violent et attendri tout ensemble, joignant à la délicatesse et au raffinement le plus exquis une verve, une fougue qu'on pourrait aller parfois jusqu'à qualifier de brutales?

La vérité, c'est que chez tous ces hommes du quinzième siècle italien, depuis le plus grand jusqu'au moindre, des artistes de profession à leurs admirateurs et à leurs mécènes, les *dilettanti*, un même sentiment se retrouve, qui accuse une maturité surprenante d'esprit et de goût, quelques-uns diront peut-être volontiers une perversion précoce de l'un et de l'autre. Il s'agit de la recherche, de l'amour de l'art pour l'art. Après quatre siècles nouveaux de civilisation accumulés depuis ce temps-là sur l'Europe, et dont nous portons le poids, nous nous flatterions aisément de posséder le monopole d'une telle passion dans le culte du beau. Mais c'est une illusion qui ne tient pas devant l'étude de ces œuvres si précieusement fouillées dans leurs plus légers détails, si minutieusement parfaites,

que nous a transmises, dès cette époque de son développement, la Renaissance italienne. Il nous faut le reconnaître : les siècles n'y ont rien fait. Dans ce dilettantisme, qu'à certains jours nous nous reprochons à nous-mêmes, quittes à y voir l'instant d'après un de nos meilleurs titres de gloire, l'Italie, il y quatre cents ans, protestant à l'avance contre cette dénomination au fond assez vaine de *Primitifs*, que nous prétendons imposer à toute une génération de ses maîtres, nous avait déjà dépassés.

C'est ici, sur une constatation de ce genre que se pose naturellement, il semble, une question qu'il vaut peut-être la peine d'examiner. Cette Renaissance, dont on essaie de suivre le progrès à travers le temps, où donc en fixer exactement l'apogée ? L'opinion ancienne et courante, évidemment inadmissible dans son étroitesse, la bornait elle-même au seizième siècle, et en comprenait dans ce siècle le plein développement et le déclin. Peu s'en fallait que, dans l'espace dont il s'agit, on ne prétendît faire tenir encore jusqu'à ses origines. Mieux informés et plus équitables, nous sommes d'abord remontés à trois cents ans en arrière pour assigner à ce mouvement son vrai point de départ. Quant au quinzième siècle, il y a longtemps qu'un enthousiasme sans réserves l'a vengé des dédains ignorants de la critique académique. Mais il y a plus : dans ce retour à la justice, allant jusqu'à l'extrême, peut-être penchérions-nous, comme la remarque en a été déjà faite, à voir dans ce siècle admirable le meilleur moment de la Renaissance, l'époque où elle eut son expression la plus parfaite, celle au moins où se placent ses manifestations les plus originales.

On ne se hasardera pas à trancher dans un sens quelconque la question ainsi entendue. Peut-être n'a-t-elle pas, d'ailleurs, toute l'importance qu'on lui a attribuée parfois. Voici seulement quelques observations, dont l'intérêt à ce propos ne paraîtra certainement pas contestable.

Au seizième siècle, dans la sculpture, le maître sans rival, c'est, sans discussion possible, Michel-Ange. Il incarne cet art en sa personne, et, à vrai dire, il en est le seul représentant.

Que sont auprès de lui, et même en dehors de toute comparaison avec un tel homme, les Bandinelli, les Torrigiano, les Tribolo, les Ammanati, les Jean Boulogne, sinon des artistes en qui s'accuse une décadence trop évidente? Au seizième siècle, qu'on oppose, dans le même art, le siècle qui l'a précédé. Quatre noms s'y détachent avec un éclat qui ne laisse pas de doutes sur leur grandeur. Ce sont ceux de Ghiberti, de Donatello, de Lucca della Robbia, de Jacopo della Quercia. Le second même évoque l'idée d'un génie tel qu'à peine, dans l'histoire de l'art tout entier, peut-on lui découvrir un ou deux égaux. Ce n'est pas tout, du reste. Au-dessous de ces maîtres d'élite, se groupe toute une pléiade d'autres sculpteurs, parmi lesquels Benedetto da Majano, Desiderio da Settignano, les Rosellino, Mino da Fiesole, Matteo Civitali, Verrocchio, laissent bien loin derrière eux les contemporains ou successeurs immédiats de Michel-Ange, ces fils d'un âge ingrat, condamnés à ne rencontrer guère que la fadeur, lorsqu'ils cherchent la grâce, et à n'atteindre qu'à l'enflure s'ils visent à la grandeur ou à la force.

Un rapprochement semblable, quand on passe de la sculpture à la peinture, reste, il semble, moins décisif. Il n'est pas toutefois sans intérêt, et ce ne peut être peine perdue que de s'y arrêter un instant. En ce qui concerne le second des deux arts, si intimement unis d'ailleurs dans leur marche, le même fait qui a marqué les premiers moments de la Renaissance, au treizième et au quatorzième siècles, paraît se reproduire une fois de plus pour lui au quinzième. C'est, dans ce siècle, la lenteur de son développement par rapport à celui de l'art sculptural, lenteur qui au surplus ne va pas sans une compensation obtenue par lui dès le siècle suivant. Pour un seul grand sculpteur qu'a réellement l'âge de Léon X, combien, en effet, de peintres hors ligne réunis dans le même temps, Raphaël, Michel-Ange lui-même, Fra Bartolommeo, Bernardino Luini, Corrège, Andrea del Sarto, Giorgione, Titien! Mais au fond peut-être n'y a-t-il là véritablement qu'une apparence. A y regarder de près, au quinzième siècle également et dans la

peinture aussi, que de grands maîtres à compter, depuis Masaccio qui la renouvelle jusqu'à Lucca Signorelli, dont les fresques d'Orvieto annoncent celles de la Sixtine ! Il suffit pour cela que, dans l'intervalle laissé entre eux par ces deux noms, on mette les artistes qui le remplissent, Gentile da Fabriano, Fra Angelico, Pietro della Francesca, les deux Lippi, Boticelli, Ghirlandajo, Mantegna, Pérugin, Giovanni Bellini. Somme toute, l'équilibre se rétablit donc à peu près entre les deux époques. Et, si l'on songe à la conception qu'a de ces problèmes comme de l'art en général la critique moderne, bien osé serait celui qui prétendrait attribuer définitivement l'avantage à l'une des deux.

Il y a là des considérations qui donnent assurément à réfléchir. En voici d'autres où l'on pourrait voir jusqu'à un certain point une solution au moins indirecte de la question d'histoire de l'art qui a été posée.

En réalité, on ne saurait trop le dire, sous l'influence d'une esthétique surannée, la Renaissance a été envisagée jusqu'ici d'une façon bien étroite, et le développement normal en a été rétréci avec l'arbitraire le plus inadmissible. On en a d'abord méconnu les origines lointaines et véritables. On les a même traitées comme si elles n'existaient pas. Après cela, le moment d'efflorescence suprême en a été réduit à une période si brève, qu'à peine réussissait-on à y faire contenir ce qu'on voulait pourtant y enfermer. A cette ère décisive, où l'art italien arrive à sa pleine expansion, pourquoi n'appliquerait-on pas la pensée, dont a bénéficié depuis longtemps une autre des grandes époques intellectuelles du monde occidental, le siècle auquel Louis XIV a donné son nom ? Ce siècle, on le sait de reste aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les années, moment à part, que dominent le grand roi et sa personnalité solennelle. C'est le dix-septième siècle tout entier, avec un éclat continu des lettres, dans lequel on peut tout au plus distinguer deux phases, l'une embrassant la première moitié de cet espace séculaire, l'autre en comprenant la fin. De ces deux phases distinctes, qui voudrait décider si l'une surpasse l'autre ? Qui

consentirait même à les isoler, à rompre le lien qu'établissent entre elles, plus fortement que la succession chronologique, des traditions pareilles, un idéal tout semblable, des efforts aussi ardents vers la perfection? De même, pour la Renaissance italienne, le mieux ne serait-il pas, après en avoir reculé jusqu'au seuil du quinzième siècle la période de pleine maturité, de marquer impartialement dans cette période deux divisions? L'une enfermerait les deux tiers à peu près du siècle admis enfin à la reconnaissance de ses titres légitimes; la seconde comprendrait la fin de ce siècle même avec la première moitié du siècle suivant.

Quoi qu'il en soit, et que l'on juge qu'à certains instants Donatello et ses contemporains ne nous laissent rien à désirer au delà de ce qu'ils nous offrent, ou que l'on pense au contraire que d'eux à Raphaël l'art a encore plus d'une étape à franchir, il est du moins une chose qui échappe à toute contestation : c'est qu'au moment où débute cette époque extraordinaire du quinzième siècle, si la Renaissance peut avoir encore quelques progrès à faire, rien ne lui manque plus pour conduire à son terme la transformation que son nom représente. Situation politique, état des esprits et des âmes, tout est à point pour ce dernier effort. Il n'y a pas jusqu'au milieu physique en quelque sorte, qui, flottant jusque-là, ne se précise et ne se détermine pour fournir au mouvement qui aura bientôt triomphé un centre où il se trouvera à l'abri de toutes les influences contraires.

C'est l'âge où se calme, après trois siècles d'agitations perpétuelles, la frénésie des guerres civiles, résumées du nord au sud de la Péninsule dans les appellations significatives de Guelfes et de Gibelins. L'histoire a regretté souvent pour la grandeur de l'Italie l'ouverture de cet âge nouveau. Elle a prétendu le signaler à notre dédain comme l'inauguration pour le pays d'une torpeur funeste. Mais de quel droit reprocher aux Italiens un changement si naturel, et qu'offre d'ailleurs l'existence de tant d'autres peuples? Comment parler

aussi de diminution dans leur activité sociale, quand ce dont il s'agit, c'est d'un simple déplacement de cette activité même? L'énergie et l'ardeur qu'ils ont mises jusque-là dans les luttes stériles des partis, ils les reportent tout entières dans la culture de l'art, dans le développement indéfini de leur vie intellectuelle. N'est-ce pas également un lieu commun sans valeur sérieuse que de nous vanter le profit de ces querelles si heureusement apaisées? Avec leur arrêt ou du moins leur ralentissement coïncident tous les symptômes qui annoncent le succès définitif de la Renaissance, comme à Athènes, dans des circonstances analogues, commencent les temps de Périclès et de Phidias.

Ce n'est pas qu'aux troubles de l'époque guelfe et gibeline il faille refuser toute part dans la préparation de cette activité spéciale, dont l'Italie doit remplir l'âge suivant, qui est celui de sa transformation. Ils eurent sur ses destinées une influence incontestable. C'est au spectacle de ces troubles ininterrompus que l'esprit italien, remué profondément, devenu à force de secousses apte à tout comprendre, s'éleva à cette largeur et à cette indépendance de conception, qui sont le caractère propre du génie moderne, la vraie raison de sa fécondité. C'est des mêmes conflits qu'à son tour l'âme italienne sortit plus fortement trempée, avide des plus hautes émotions, et incapable désormais d'en goûter d'autres jusque dans la décadence extrême.

Ainsi donc, au lendemain des grandes discordes du moyen âge, constitution politique, état intellectuel et moral, tout se réunit dans la Péninsule pour fournir à la Renaissance ce qui peut assurer son triomphe définitif. Et cependant, à tant de causes de succès une autre vient encore se joindre, qu'on ne peut se dispenser de noter. Pour celle-ci, longtemps trop prisée, dotée d'une puissance évidemment supérieure à la réalité, on lui a de nos jours, par une exagération en sens contraire, refusé quelquefois tout credit. Il s'agit de la protection accordée par les princes au mouvement artistique, de leur application souvent passionnée et toujours intelligente à le

soutenir, sans porter jamais, ce qui aurait dû désarmer la critique moderne, la plus légère atteinte à sa liberté d'allures. Qu'une protection de ce genre, pas plus en Italie qu'ailleurs ou plutôt à ce moment qu'à aucun autre, soit jamais parvenue à créer le génie de toutes pièces, on n'a pas besoin de le remarquer. Mais les effets bienfaisants n'en sauraient être mis en doute. Il y aurait même quelque paradoxe à soutenir que, tempéré par le tact et la finesse des despotes qui gouvernent alors la Péninsule, un pareil appui n'aidât singulièrement les maîtres dans leur développement et dans la production de leurs chefs-d'œuvre.

Cette sollicitude des princes italiens du quinzième siècle pour la Renaissance et ses représentants, ce serait du reste la définir d'une manière bien incomplète que de la qualifier simplement d'intelligente et de libérale. Entre le moyen âge et les temps tout nouveaux qui lui succèdent, il existe, au point de vue dont on s'occupe, une différence profonde. Si, dans la première de ces deux époques, les arts se voient sans cesse entourés de la faveur la plus vive et la plus généreuse, si l'Eglise, les souverains, les cités rivalisent de zèle pour élever des cathédrales, des palais, des hôtels de ville, il y aurait pourtant, comme la remarque en a été faite, une impropriété réelle à qualifier de mécènes ces fauteurs d'un développement artistique tout spécial. C'est là, au contraire, une appellation qui convient à merveille aux princes, aux amateurs de la Renaissance, car, en même temps que la générosité, elle implique un don qui leur appartient en propre, l'amour raisonné de l'art, le dilettantisme. Eux seuls, avec la passion du faste, ont le goût qui leur permet d'apprécier les œuvres des maîtres à leur juste valeur, d'y voir autre chose qu'une simple manifestation de luxe, dans laquelle se révélerait la hauteur de leur condition, et où leur orgueil naturel trouverait à se satisfaire.

C'est là, il semble, une considération sur laquelle on ne saurait trop insister. La justesse et la portée s'en démontrent, d'ailleurs, d'elles-mêmes. Qu'on songe, en effet, que, dans le

temps dont il s'agit, ces protecteurs de l'art, ce sont les Médicis, Cosme, Pierre, Laurent, dont le nom est synonyme de dévouement sans bornes aux progrès de l'esprit; qu'aux Médicis, à la même époque, il faut joindre d'autres chefs d'Etat non moins passionnés qu'eux sinon également éclairés, les Montefeltri d'Urbin, les Malatesta de Rimini, les d'Este de Ferrare, les Gonzague de Mantoue, les Sforza de Milan. Au surplus, à propos de ce dilettantisme même, qui distingue si nettement de leurs prédécesseurs les princes de cet âge, il est nécessaire encore de bien s'entendre. Ce n'est pas seulement un goût judicieux pour les œuvres artistiques ou littéraires, la faculté d'en reconnaître les mérites et de les apprécier. C'est cela, mais c'est aussi davantage. C'est presque une compétence professionnelle, qui permet à quelques-uns de ces princes privilégiés de rivaliser avec les littérateurs qui font des lettres leur occupation journalière, avec les artistes qui ont consacré leur existence à la pratique de l'art. Laurent compte au nombre des premiers écrivains de son siècle. Il prend part, en 1491, à un concours pour l'achèvement du Dôme de Florence. Frédéric de Montefeltro travaille, a-t-on dit, avec Luciano de Laurana à la construction de son palais d'Urbin.

Grâce à de tels exemples, la protection de la Renaissance, le désir d'aider à ses progrès, deviennent si bien la passion dominante de l'Italie entière, qu'ils occupent, en même temps que les familles souveraines, toutes les intelligences d'élite que renferme alors le pays. Pour l'enseignement des artistes, Niccolo Niccoli, Lionardo Bruni d'Arezzo, Ambrogio Traversari, ancêtres de nos collectionneurs modernes, avant les Médicis eux-mêmes et leurs fameux trésors d'art, rassemblent les débris dispersés des monuments anciens. Pour les artistes encore, une race d'hommes inconnus jusque-là, et que l'histoire a qualifiés du beau nom d'humanistes, remet au jour l'antiquité écrite. Elle leur en explique l'esprit; elle leur inspire également quelques-unes de leurs compositions les plus savantes. Et c'est ainsi qu'aux noms des princes, initiateurs et mécènes de la Renaissance, il faut joindre les noms d'un Pogge,

d'un Thomas de Sarzane, d'un Enéas-Sylvius Piccolomini, d'un Marsile Ficin, d'un Ange Politien, comme ceux de leurs collaborateurs assidus dans la même œuvre de civilisation et de haute culture.

Ce n'est pas tout encore. A ce mouvement de transformation, qui ainsi activé se précipite vers son dernier terme, une chose fait encore défaut au début du quinzième siècle, et ce siècle la lui donne. C'est un centre, où la vie intellectuelle atteigne à sa plus grande intensité, d'où le mouvement, qui en est la révélation capitale, parte pour y revenir comme à sa source, où se découvrent et s'appliquent d'abord les principes, sans lesquels l'art comme tout le reste n'aurait qu'une marche incertaine. C'est un centre qui soit enfin pour l'Italie, sans que ses villes ou ses régions doivent renoncer pour cela à leur originalité particulière, ce qu'Athènes fut pour la Grèce antique. Jusque-là cette force cachée, qui est l'esprit même de la Renaissance, est restée disséminée sur la surface entière du sol italien. De l'existence de ce pouvoir, mais aussi de sa dispersion, on a la preuve dans la multiplicité des écoles locales que possède l'Italie au treizième et au quatorzième siècles, dans le développement rien qu'en Toscane de trois ou quatre d'entre elles, presque également florissantes, celles de Pise, de Sienne, de Florence, d'Arezzo. Mais, ainsi éparpillé, le mouvement risque de demeurer indécis et lent, de s'égarer même. Or, c'est là le péril qui disparaît, lorsqu'au quinzième siècle, l'âme errante pour ainsi dire de la Renaissance trouve son séjour d'élection dans la ville, que le zèle de ses citoyens pour l'art comme l'excellence de ses artistes appellent à un rôle d'hégémonie qui ne lui sera plus enlevé.

Ce rôle, c'est Florence qui le prend sans débat. Il ne lui faut point pour l'obtenir des rencontres sanglantes, des conflits obstinés, ainsi que dans ses luttes d'autrefois contre les républiques de son voisinage. Il suffit d'un Donatello, d'un Ghiberti, et de quelques morceaux de marbre ou de bronze façonnés par leurs mains ingénieuses. Pour être pacifique, le changement

n'en a pas moins la plus haute importance. Ce n'est pas seulement, en effet, l'orgueil d'une ville associée depuis des siècles à tous les grands événements de l'histoire italienne qui s'y trouve intéressé et en reçoit la satisfaction la plus décisive. C'est la cause même de la Renaissance, qu'on peut croire définitivement gagnée par les mêmes raisons auxquelles tient toujours la certitude du triomphe : la discipline mise dans le progrès, la substitution d'une activité réglée à des efforts incohérents.

C'en est fait dès lors. Parti de ce centre si bien choisi, le mouvement, dans le cours du quinzième siècle et dans le premier quart du seizième, s'étendra à la Péninsule entière, et en éveillera toutes les parties à la vie artistique. Dans le temps où l'on peut estimer que Florence arrive à en prendre la direction, un Florentin, Donatello, le porte à Padoue, et de là le communique à tout l'orient des provinces lombardes. Plus tard, un autre Florentin, Léonard de Vinci, l'introduit à Milan. Au début du seizième siècle, Rome le reçoit de Michel-Ange, Florentin d'éducation sinon de naissance, et de Raphaël, à qui Florence encore a fourni les préceptes et les exemples qu'il aurait vainement attendus de ses maîtres d'Ombrie. C'est enfin à ce même foyer inépuisable que notre Renaissance à nous-mêmes emprunte l'étincelle qui lui donne un regain de vie. Car, n'est-ce pas l'esprit florentin, esprit agile et insinuant, fait pour courir le monde et pour le conquérir, qu'importent en France Léonard de Vinci et Andrea del Sarto, Rosso et Primatice, et qui remplace chez nous par un art moderne l'art du moyen âge, désormais épuisé et fini, quoi qu'on en ait pu dire, comme les temps où il s'est développé?

Sur la transformation particulière qu'on a essayé de définir, il n'y a pas d'ailleurs de doutes à avoir. Ce n'est qu'un des côtés de la rénovation universelle, qui, avec l'art, emporte bientôt tout le reste. Artistique et littéraire d'abord, cette rénovation devient peu après religieuse avec la Réforme. Elle est politique avec le soulèvement des Pays-Bas dans le cours du

seizième siècle, avec les agitations constitutionnelles de l'Angleterre au dix-septième siècle, avec notre révolution à nous-mêmes au terme du siècle suivant. De l'organisation intellectuelle ou morale antérieure à la date où elle se produit, il n'est pas un point qui n'en soit modifié de fond en comble.

Mais si nous n'avons pas de doutes à garder sur l'étendue d'un tel changement, il ne peut nous en demeurer davantage sur son sens réel. En contradiction avec l'idéalisme sans mesure qui a réglé l'existence des peuples d'Occident depuis plus de dix siècles, c'est l'humanité qui reprend possession d'elle-même, qui s'essaie à revivre de la vie que lui commande la nature et conformément à ses lois. Ainsi dès lors, né sur cette terre, l'homme avant tout s'attachera à la connaître. Il travaillera à y embellir les instants que lui accorde un sort fait de nécessités qui ne se discutent point. Il n'en sera pas moins grave pour cela envers la mort, cette pensée maîtresse des époques dont il a rejeté l'esprit. Mais il ne voudra plus végéter dans l'attente d'un avenir qu'il sait impénétrable, ni y perdre un temps qu'il juge dévolu à l'exercice de son activité, dont il doit compte à ceux qui l'entourent comme à ceux qui le suivront. Et de la sorte, en même temps que cette reprise de la vie antique, au point exact où elle avait été arrêtée, s'explique le progrès des sciences, qui complète la renaissance intellectuelle et la libération de la pensée.

Ce n'est pas que, par un retour sur nous-mêmes, nous ne devions ressentir quelque tristesse, nous, les derniers venus au milieu de l'accomplissement d'une transformation d'origine déjà si ancienne. De cette transformation, les âges qui la virent naître auront eu la meilleure part; ils vécurent occupés tout entiers de beauté et d'idéal. Nous avons d'autres soins. Arrivant à tout ébranler, le mouvement qui débuta il y a près de cinq cents ans atteint aujourd'hui le fond même de notre existence. Tout tremble ou s'écroule autour de nous, les dieux et les choses. Comment, dans un pareil trouble, ne pas remonter d'instinct à ces moments privilégiés où l'art présidait aux métamorphoses dont s'annoncent les dernières crises? Comment

n'y pas chercher un peu de courage et de force? Au monde décrépit et mourant ils restituèrent autrefois quelques-uns de ces biens dans lesquels l'âme antique avait trouvé le secret de son attitude. Nous voulons dire la gaieté qui allège la vie, la passion du beau élevée à la grandeur d'une force sociale, devenue presque aussi fructueuse que la recherche du bien, et par-dessus tout la confiance de l'humanité en elle-même.

Charles MOLINIER.

Cl. PERROUD.

FOURCROY

EN TOURNÉE D'INSPECTION

DANS LE MIDI

(1805)

Antoine Fourcroy, professeur de chimie au Jardin du Roi en 1784 — à vingt-neuf ans, — membre de l'Académie des sciences dès l'année suivante, n'était pas content de son sort et s'en plaignait à ses étudiants. L'un d'eux, François Lanthenas, — depuis membre de la Convention, — écrivait à Mme Roland le 1er mai 1784 : « C'est M. Berthollet qui a attrapé les 2,000 écus de M. Macquer[1] pour la teinture[2]. C'est la meilleure place des sciences, dit M. Fourcroy, qui crie étrangement que les savants ne soient pas mieux payés. Les gens d'administration, dit-il, s'imaginent qu'un savant est parfaitement récompensé avec une chaire de 1,500, 2,000 livres, et les 50,000 livres d'émoluments ne sont que pour eux[3]. »

Vingt ans après, en 1804, Fourcroy, professeur au Muséum (5,000 livr.) et logé dans l'établissement, professeur à l'Ecole de médecine (3,000 l.), à l'Ecole polytechnique (6,000 l.), membre de l'Institut (1,500 l.), conseiller d'Etat (25,000 l.), peut-être avec un traitement supplémentaire comme directeur géné-

1. Chimiste de renom, mort le 15 février précédent.
2. J'ignore de quelle place il s'agissait.
3. Bibliothèque nationale. *Papiers Roland*, n. A. fr. ms., 6239, fol. 68.

ral de l'Instruction publique, ne devait pas être loin des 50,000 livres qu'il enviait jadis aux intendants de l'ancien régime, et pouvait être satisfait, au moins pour son compte[1].

Il est vrai que ces vingt années avaient été bien remplies. Je ne parle pas seulement de ses beaux travaux de chimie et de l'honneur qu'il avait eu de collaborer, avec Lavoisier, Berthollet et Guyton-Morveau, en 1787, à la création de la nomenclature chimique, qui avait constitué la science. Son rôle politique avait été presque aussi considérable, quoique moins éclatant. Nommé en 1792 député suppléant à la Convention, il avait été, à la mort de Marat, appelé à y siéger (25 juillet 1793), à un moment périlleux. Aussi s'était-il presque aussitôt (30 juillet) fait nommer membre du Comité d'instruction publique, et avait-il paru vouloir — comme plusieurs autres — se tenir à l'écart des luttes sans merci qui décimaient l'Assemblée. Il fallait cependant donner des gages à la Montagne. Fourcroy dut se laisser porter à la présidence du Club des Jacobins le 28 novembre, le jour où on écrouait Lavoisier, et dix jours ne s'étaient pas écoulés qu'il était déjà obligé de se justifier de sa trop discrète attitude. Un violent entre les violents, Maribon-Montaut, lui reprocha aigrement de ne pas assez se signaler à la Convention (*Jacobins*, séance du 8 décembre) et Fourcroy se crut tenu de répondre : « ...Après vingt ans de travaux, je suis parvenu, en professant la médecine, à nourrir le sans-culotte mon père et les sans-culottes mes sœurs[2]. J'ai parlé à la Con-

1. On peut se demander néanmoins si, conseiller d'Etat à 25,000 livres, il recevait en même temps ses traitements de professeur. En 1796, pris à partie par un journal qui lui reprochait de cumuler ces traitements avec son indemnité de député au Conseil des Anciens, il avait répondu (*Moniteur* du 28 novembre 1796), en produisant des certificats, qu'il ne touchait que son indemnité de législateur. Mais l'Empire était peut-être, sur ce chapitre, moins rigoureux que la République. En tout cas, même réduit à ses 25,000 livres du Conseil d'Etat, avec les 1,500 de l'Institut et le logement du Muséum, Fourcroy n'était pas à plaindre. Je vois cependant qu'en 1800, une fois nommé conseiller d'Etat, il abandonna son traitement de l'Ecole polytechnique pour subvenir aux frais de manipulations de l'établissement, dont la pénurie était grande alors (Fourcy, *Hist. de l'Ecole polyt.*, p. 211). Mais ce sacrifice ne dut pas se prolonger.

2. De ses sœurs, je n'ai trouvé le nom que de l'aînée, Mme Bailly.

vention toutes les fois que j'ai cru pouvoir dire quelque chose d'utile ; mais l'étude des sciences et des arts[1] ne m'a pas permis de m'occuper davantage de politique et de législation... »

Fourcroy disait vrai. Il avait eu des commencements très durs, et, de bonne heure, il lui avait fallu soutenir son père, ses deux sœurs, et aussi son propre ménage, car il était marié et père de deux enfants. Mais on ne peut nier sa prudence. C'est ainsi que, dans les débats du grand projet sur l'instruction publique qui avaient lieu en ce moment, après s'être prononcé, le 16 septembre, pour que la nation organisât les degrés supérieurs de l'enseignement, il fit volte-face le 9 décembre, — le lendemain du jour où il avait été mis sur la sellette aux Jacobins, — et soutint « l'enseignement *libre* des sciences et des arts », autrement dit accepta que la République n'aurait pas à s'occuper de l'enseignement supérieur, justifiant ainsi le mot sévère de son collègue Grégoire : « plein de versatilité ».

Même prudence dans le procès de Lavoisier, dont il avait été l'élève, le protégé et le collaborateur. Je ne veux pas reprendre ici la douloureuse histoire que M. Edouard Grimaux, dans son livre de *Lavoisier*[2], a éloquemment racontée. Mais je suis bien obligé de constater avec lui que les plus autorisés des anciens collaborateurs de Lavoisier gardèrent alors « un silence prudent ». Alors que des hommes moins écoutés, Borda, Haüy, Hallé, etc., se risquaient à plaider la cause du grand savant, Berthollet, Guyton-Morveau, Fourcroy eurent peur et se turent. De là, contre Fourcroy, dans les libelles du temps, l'imputation odieuse d'avoir demandé la mort de son maître. Les mieux informés et les plus autorisés des contemporains n'en croient rien. Cuvier, dans son *Eloge de Fourcroy*, en 1811, après avoir rappelé que « cette accusation a fait le tourment de sa vie », la rejette absolument[3]. Thibaudeau, qui avait siégé avec lui à la Convention et au Comité d'instruction

1. Entendez des arts *industriels*. C'était l'expression du temps.
2. Paris, Alcan, 1888.
3. *Mémoires de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut impérial de France.*

publique, déclare le tenir en « haute estime ». M. Chevreul, qui l'a connu de 1802 à 1809, le défend également, mais en signalant « son caractère faible ». Tout est là. Fourcroy était humain; durant la Terreur, il a sauvé le chirurgien Desault, les chimistes Darcet et Chaptal. Pour Lavoisier, il n'osa pas. Le grand savant était poursuivi comme fermier général, et les fermiers généraux étaient si compromettants ! Maribon-Montaut, qui les harcelait de ses dénonciations, n'aurait eu qu'à prendre de nouveau Fourcroy à partie !..... Mais ce silence à l'heure du péril dut peser à l'honnête homme, et lorsque, deux ans plus tard, le 2 août 1796, il prononça au *Lycée des Arts* l'*Eloge* de Lavoisier, on trouve comme un accent de remords dans le passage où il rappelle « ces temps funèbres où la moindre parole, la plus légère marque de sollicitude pour les malheureux qui vous précédaient dans la route de la mort, étaient des crimes et des conspirations », où le souci de leur conservation personnelle réduisait alors tous les savants à « cacher leurs larmes dans leurs cœurs pour ne point avertir la tyrannie de leur sensibilité[1] ».

Fourcroy ajoutait d'ailleurs qu'il avait été lui-même menacé de mort en floréal an II (le mois où on guillotina Lavoisier). Il avait pu le croire ; bien d'autres en étaient là.

Il resta au Comité d'instruction publique jusqu'à la fin de septembre 1794 et prit une part très active à ses travaux. Entre temps, élu deux fois au Comité de salut public pendant la période thermidorienne, il s'y rompit encore davantage au maniement des affaires. Sous le Directoire, il continua à siéger, de 1795 à 1796, au conseil des Anciens. Lorsqu'il sortit alors des assemblées délibérantes, il se retrouva membre de l'Institut, professeur à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole de médecine, au Muséum, logé au Jardin-des-Plantes, au total dans une situation déjà fort acceptable. Mais sa grande fortune date du Consulat : six semaines après le 18 brumaire, il était appelé

1. Ed. Grimaux, *Lavoisier*, passim. — J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. IV, p. 379 et suiv.

au Conseil d'Etat (25 décembre 1799) et devenait en mars 1802 directeur de l'instruction publique, sans quitter pour cela, semble t-il, les chaires qu'il occupait.

Bonaparte lui avait confié là une tâche lourde et assez ingrate. Il s'agissait, en effet, d'organiser l'instruction publique, non pas dans les larges vues qu'avait eues la Convention, mais sur un plan singulièrement plus restreint et avec le moins de dépenses possible. Le Consulat réservait l'argent pour d'autres desseins. L'économie de la loi du 1er mai 1802, présentée par Fourcroy, fut donc des plus simples : des écoles primaires, — mais entretenues par les communes ; — des écoles secondaires, au compte des communes et des particuliers, et auxquelles l'Etat ne promettait que des encouragements ; — enfin, à la charge de la nation, quarante-cinq lycées, dont quatre à Paris et quarante et un dans les départements ; — puis, au-dessus, pour tenir lieu de cet enseignement supérieur dont Fourcroy continuait à ne pas voir la nécessité, diverses Écoles dites *spéciales* : dix, puis douze Ecoles de droit, trois Ecoles de médecine, etc. C'était maigre, Fourcroy lui-même dut le sentir. Mais il lui fallait bien se plier aux intentions changeantes (quoique toujours parcimonieuses) du maître, qui, de 1802 à 1808, lui fit, dit-on, remanier vingt-trois fois ses plans !

Ces lycées et écoles diverses, à partir de 1802, s'ouvrirent peu à peu. A la fin de 1804, sur les quarante-cinq lycées établis dans les départements de l'Empire, douze étaient en activité ou sur le point de l'être. C'est alors que, pour hâter l'organisation, Fourcroy entreprit lui-même des tournées d'inspection.

*
* *

J'ai entre les mains trois lettres écrites par lui à sa femme[1], au cours d'une tournée dans le Midi, au printemps de 1805.

1. C'était sa seconde femme. La première, Mlle Bettinger, lui avait laissé deux enfants : un fils, élève de l'Ecole polytechnique en 1804, capitaine d'artillerie, tué à Lutzen ; et une fille, dont je vais parler plus loin. La seconde Mme Fourcroy, Mlle Belleville, était elle-même veuve de l'ar-

Elles sont intéressantes; non pas qu'elles renferment beaucoup de renseignements d'ordre administratif, mais elles nous font vivre avec l'homme, dans sa simplicité et sa bonhomie, et elles nous donnent une idée de ce qu'était alors, au sortir de la Révolution, notre France du Midi, se reprenant à vivre de sa vie normale, sous une administration active où se rencontraient les survivants des anciens partis.

On lira plus loin ces lettres. Mais, auparavant, tirons-en un récit de voyage un peu suivi, où les réflexions qu'elles provoquent et les renseignements qu'elles fournissent prendront place naturellement et seront peut-être moins ennuyeux pour le lecteur que s'il avait à les chercher dans des notes accumulées au bas des pages.

*
* *

Fourcroy dut se mettre en route au commencement de floréal an XIII, c'est-à-dire aux derniers jours d'avril 1805. Il emmenait avec lui Lefèvre-Gineau, inspecteur général des études (12,000 francs par an), membre de l'Institut et professeur de physique expérimentale au Collège de France. Ils avaient, pour frais de route, 12 francs par poste, chaque poste étant d'une lieue et demie ou deux lieues.

Vers le 5 ou 6 mai, ils étaient à Limoges, dont le lycée fonctionnait déjà, avec un proviseur, un censeur, un procureur-gérant (c'est-à-dire un économe) et les huit professeurs réglementaires, dont un de belles-lettres, trois de latin et quatre de mathématiques. Trois séances d'inspection suffirent.

Avant de quitter Limoges, Fourcroy ne manqua pas d'aller visiter la fabrique de porcelaines de M. Alluaud, « mon élève, dit-il, et celui de Vauquelin »[1]. Ce qu'il ne dit pas, c'est que François Alluaud, qui avait pris en 1799, à vingt et un ans, la

chitecte Charles de Wailly, mort en 1798. Un portrait d'elle, que j'ai sous les yeux, montre qu'elle était belle.

1. Vauquelin (1763-1829), l'élève et l'ami de Fourcroy, et comme lui professeur au Muséum, à l'Ecole de Médecine, etc.

direction de la manufacture fondée par son père, — c'est dans les deux ou trois années précédentes qu'il avait dû étudier à Paris sous Vauquelin et Fourcroy, — était un neveu de Vergniaud, de ce noble Vergniaud que Fourcroy avait vu, le 3 octobre 1793, décréter d'accusation, et conduire, le 31, à l'échafaud.

Le gendre de Fourcroy, M. Floucaud, était receveur général à Tulle. Il vint, avec sa femme et son fils[1], de Tulle à Limoges, pour y voir son influent beau-père. Ils dînèrent tous ensemble, le 7 mai, chez le préfet, Texier-Olivier, ancien membre des Cinq-Cents, qui avait coopéré au 18 brumaire et en avait été récompensé.

Le 8 mai, Fourcroy quitte Limoges au lever du jour, à cinq heures; les hommes de cette génération avaient des habitudes matinales qui depuis se sont quelque peu perdues. Pourtant, j'ai vu encore Victor Duruy, en 1867, et Jules Simon, en 1871, donner des audiences à six heures du matin.

Fourcroy emmenait avec lui son compagnon de route Lefèvre-Gineau et son gendre Floucaud, qui allait le suivre jusqu'à Toulouse. On arriva le soir à Périgueux, soit environ dix heures pour franchir 100 kilomètres.

On en repartit le lendemain, 9 mai, à quatre heures du matin, mais après être allé visiter, avec le corps municipal, le local de l'ancienne Ecole centrale. De nos jours, décidément, on n'inspecte pas d'aussi bonne heure! Fourcroy trouve là une belle bibliothèque de 20.000 volumes, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, une galerie d'histoire naturelle, etc. Son cœur de savant en est émerveillé, et il promet aux municipaux périgourdins « de leur former une *école spéciale communale*, — c'est-à-dire une des « quatre écoles spéciales d'histoire naturelle, de physique et de chimie, avec quatre professeurs » dont la loi du 1er mai 1802 autorisait la

1. Eugène-Antoine-Nicolas Floucaud, élève de l'Ecole Polytechnique en 1819, puis ingénieur des ponts et chaussées (Fourcy, *Hist. de l'Ecole polytechnique*, 1828). « Mon petit-fils Eugène, gros pataud, joli blond,... bon gros réjoui », écrit Fourcroy.

création dans les départements, — mais pourvu « que la commune *en fasse les fonds* ». Il fallait s'attendre à cette condition.

Sur cette belle promesse, Fourcroy monte en voiture avec ses deux compagnons et met seize heures — la route étant « mauvaise en quelques points » — pour franchir les 90 kilomètres qui séparent Périgueux de Libourne, où on couche.

Le lendemain, 10 mai, on repart pour Bordeaux, en passant l'Isle en bac. (Rien de plus rare que les ponts, comme on va le voir dans la suite du voyage). « Nous avions dix lieues à faire et deux rivières à traverser », la Dordogne et la Garonne ; nos voyageurs semblent bien les avoir passées aussi en bateau (le pont de Bordeaux n'a été commencé qu'en 1810).

Fourcroy admire fort Bordeaux, et avec raison. Mais son admiration ne l'empêche pas, pour éviter les dépenses d'auberge, d'aller descendre au lycée même. Le lycée de Bordeaux, ouvert dès 1803, avait pour proviseur un assez curieux personnage, Joseph-Nicolas Champeaux, ancien curé de village, ancien membre de la Constituante[1], plus tard chevalier de l'Empire et, par la protection de Maret, duc de Bassano, inspecteur général de l'Université. Son censeur, Abal, était un ancien bénédictin de Sorèze, assermenté en 1791. L'Université naissante recrutait son personnel comme elle pouvait. On allait voir bientôt un ancien garde du corps de Louis XVI, capitaine de cavalerie, Ferrand-Puginier, devenir en 1809 inspecteur de l'Académie de Toulouse, puis recteur en 1815[2]. Mieux encore : la Restauration, en 1823, prendra M. Laurentie chef de bureau à la préfecture de police et le fera inspecteur général de l'Université !

La soirée de Fourcroy s'acheva au théâtre, dans la loge du

1. Ardent au début, il s'était finalement rallié à la droite, et son nom figure sur la liste des députés qui, le 29 septembre 1791, signèrent une dernière protestation contre les actes de l'Assemblée.

2. Et, en 1820, tout en restant recteur, devenir doyen de la Faculté des lettres et professeur d'histoire. Mort en 1825, il eut pour successeur Larrouy, qui était alors (en 1805) professeur de mathématiques au lycée de Bordeaux.

préfet, « Ch. Lacroix[1] » — lisez Charles Delacroix de Constant. Personnage considérable, ancien député de la Marne à la Convention, où il avait voté la mort du roi, puis membre des Anciens, puis ministre des affaires étrangères et ambassadeur à La Haye, Charles Delacroix s'était rallié au Consulat et avait été envoyé préfet à Bordeaux le 23 avril 1803.

Dans cette loge, où sont réunis les deux anciens collègues de la Convention, je vois aussi la femme du préfet, Victoire Oeben, et « sa grande et belle fille » Henriette, autrement dit Mme de Verninac Saint-Maur, alors âgée de vingt-sept ou vingt-huit ans, dont David a fait un superbe portrait. Mais je n'y aperçois aucun de ses trois fils; deux d'entre eux devaient être aux armées[2]; quant au plus jeune, Eugène, qui allait vingt ans plus tard révolutionner la peinture française, il n'avait alors que sept ans; on avait dû le laisser à la maison.

On donnait, ce jour-là, une « Folie » et le *Calife de Bagdad*, de Boïeldieu. Le directeur de la troupe, Etienne Fay, compositeur et chanteur jadis applaudi au théâtre Italien et au théâtre Feydeau, courait alors la province et faisait déjà connaître un nom que sa fille, Léontine Fay, la charmante actrice du *théâtre de Madame*, où elle a créé tant de rôles pour Scribe, devait rendre un jour plus populaire encore.

Quant au théâtre lui-même, « semblable à la salle de de Wailly », — c'est-à-dire à l'Odéon construit par Charles de Wailly en 1782, — c'est le Grand-Théâtre actuel de Bordeaux.

La lettre où Fourcroy raconte à sa femme tout son voyage de Limoges à Bordeaux, mise à la poste le 21 floréal (11 mai), porte le timbre d'arrivée du 25. Quatre jours de Bordeaux à

1. Fourcroy, en 1805, parle encore comme on faisait en 1793, où on disait « Lacroix » pour « Delacroix ». Noter cependant que c'était surtout François Delacroix, député d'Eure-et-Loir, l'ami de Danton, qu'on accommodait ainsi. Le député de la Marne est toujours, dans les documents officiels, appelé Delacroix.

2. Charles-Henri, alors capitaine, aide de camp du prince Eugène, devint général et ne mourut qu'en 1845; Henri, engagé volontaire, fut tué à Friedland.

Paris, pour les lettres. Les voyageurs, par la diligence, mettaient sept jours et demi, à peu près le double.

Le samedi 11, et le dimanche 12, Fourcroy inspecte consciencieusement, comme il faisait toutes choses. Mais le lundi 13, il emploie sa matinée à se promener dans la ville, avec une admiration croissante. Il va voir aussi le pharmacien-chimiste Cazalet, dont les travaux avaient alors quelque réputation et qui avait professé la physique et la chimie à l'Ecole centrale de la Gironde. Puis ils déjeunent, Lefèvre, Cazalet et lui, chez l'abbé Jaubert, curé de Notre-Dame de Bordeaux (depuis 1801) et grand-vicaire, plus tard évèque de Saint-Flour et membre du Corps législatif de 1813 à 1815. Ce grand-vicaire hospitalier était le frère cadet de François Jaubert, ancien avocat à Bordeaux, membre du Tribunat (30 mars 1801), inspecteur général des Écoles de droit (celles de Poitiers et de Toulouse lui étant spécialement attribuées), légiste distingué qui avait concouru à la rédaction du Code Napoléon. Tous servaient le même maître, et on s'explique les attentions particulières (y compris vingt-cinq bouteilles de vin de Bordeaux) du frère de l'inspecteur général pour le conseiller d'Etat, directeur général de l'instruction publique. Quant au proviseur Champeaux, l'ancien constituant qui n'était pas encore inspecteur général, on lui laissa le soin d'expédier les bouteilles à Mme Fourcroy.

J'imagine qu'à ce déjeuner chez le curé de Notre-Dame on dut peu parler du passé. François Jaubert avait été secrétaire de la courageuse *Commission populaire* de Bordeaux qui, du 9 juin au 2 août 1793, avait essayé d'organiser la résistance contre la Convention. Proscrit à ce titre, il n'avait dû son salut qu'au 9 thermidor. Fourcroy, de son côté, s'il n'avait pas figuré parmi les proscripteurs, avait du moins siégé à côté d'eux, sans protester. Mais douze années avaient passé là-dessus. Il est plus probable qu'on parla surtout « du génie de notre Empereur »,

* * *

Donc, bien restaurés, Fourcroy et Lefèvre-Gineau, accompagnés de Floucaud, quittèrent Bordeaux le 13 mai, à midi. A cinq heures, ils sont à Langon (42 kilom.), et y passent la Garonne dans un bateau à rames ; à neuf heures, ils arrivent à La Réole (20 kilom.) et y couchent.

Le mardi, 14, à cinq heures du matin, « après un furieux coup d'etrille de l'hôte[1] », on se remet en route, on passe le Lot en bateau à Aiguillon (toujours pas de ponts !), on traverse Agen, « patrie de Lacépède et de Lacuée ». Mme Fourcroy connaissait bien l'un et l'autre. Lacuée était collègue de son mari à l'Institut et au Conseil d'Etat. Quant au sénateur Lacépède, il était aussi collègue de Fourcroy au Muséum et à l'Institut.

Le soir, on arrive à Moissac et on y couche. Route magnifique ; on avait fait, ce jour-là, 120 kilomètres.

Le mercredi 15, satisfaits de l'hôtesse, on repart de Moissac à six heures du matin, on passe le Tarn en bateau à rames, à côté des piles d'un vieux pont de briques (le Moyen-âge était moins dépourvu de ponts que le dix-neuvième siècle commençant), et on arrive à Toulouse à cinq heures du soir. 70 kilomètres en onze heures (moins de deux heures aujourd'hui).

* * *

Lefèvre-Gineau, qui n'en était pas à sa première inspection à Toulouse, conduit ses compagnons à l'auberge du Grand-Soleil, chez Mme Daumont, « excellente femme ». *Le Grand-Soleil* était tout à côté de la poste aux chevaux, rue des Arts, en face du couvent des Augustins.

1. Notez que, vu les habitudes du temps, ils avaient dû dîner avant d'arriver à La Réole, et que dès lors la note de « l'ogre de La Réole » n'avait guère pu porter que sur le gîte. Si salée qu'elle pût être, il ne devait pas y avoir de quoi tant crier. Mais j'ai déjà dit que Fourcroy était économe.

A peine nos voyageurs ont-ils dîné, que le préfet Richard vient les prendre avec sa voiture pour leur montrer la ville. Celui-là aussi, comme Delacroix, était une vieille connaissance; ancien député à la Législative et à la Convention, régicide, il s'était, comme Fourcroy, fait recevoir à la Société des Jacobins (janvier 1794); mais, par contre, homme de gouvernement, il avait déployé une vigueur intelligente dans des missions en Vendée et à l'armée du Nord, était entré après Thermidor au Comité de Salut public (6 octobre 1794) et avait, le mois suivant, procédé *manu militari* à la fermeture du club. Membre des Cinq-Cents de 1796 à 1797, puis chef de division au Ministère de la Guerre, rallié au Consulat, il avait été le premier préfet de la Haute-Garonne (3 février 1800), et avait organisé avec une activité remarquable la nouvelle administration. Fourcroy et lui étaient faits pour s'entendre.

De leur promenade à travers Toulouse, je ne noterai ici qu'une chose : c'est que la porte monumentale qui terminait le Pont-Neuf du côté de Saint-Cyprien[1] est l'œuvre, non de François Mansard, comme Fourcroy se le laissa dire, mais de Jacques Lemercier, l'architecte de la Sorbonne et du Palais-Royal.

Avant de se coucher, Fourcroy écrivit à sa femme. La lettre, expédiée le lendemain 16, arriva à Paris (timbre de la poste) le 22, — six jours.

Le jeudi 16 fut une journée de labeur : Fourcroy visita « l'emplacement du futur lycée, les écoles spéciales de dessin, sculpture et architecture, d'histoire naturelle, de physique et de chimie[2], le local de l'École de droit, et les écoles secondaires ».

Le lycée, en effet, n'était pas encore ouvert. Il ne le fut que

1. Démolie il y a un demi-siècle.

2. Précisément le jour où Fourcroy arrivait à Toulouse (25 floréal an XIII, 15 mai 1805), un arrêté du Ministre de l'Intérieur réunissait toutes ces écoles sous la dénomination d'*Ecole spéciale des sciences et des arts* (une de ces Écoles spéciales prévues par la loi du 1er mai 1802), sous l'administration d'un bureau présidé par le maire.

le 16 mars 1806. Mais les administrateurs étaient déjà nommés. On avait pris pour proviseur Paulin, ancien professeur de mathématiques à Sorèze, qui devait finir sa carrière comme recteur à Cahors; pour censeur, Jean-Jacques-Louis Calvet[1], ancien garde du corps de Louis XVI, ancien député à la Législative, récemment professeur à l'Ecole centrale de l'Ariège (à Saint-Girons); pour procureur-gérant, Laromiguière, probablement un frère ou un parent du célèbre philosophe qui, après avoir enseigné au Collège de l'Esquille, à Toulouse, avant la Révolution, allait inaugurer bientôt l'enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres de Paris. Je me demande même si ce n'était pas le philosophe lui-même. Lakanal était bien, en cette même année 1805, procureur-gérant du lycée Bonaparte!

L'emplacement visité par Fourcroy était celui de l'ancien collège royal, — le lycée actuel, — mais singulièrement moins étendu que de nos jours.

« L'Ecole spéciale de dessin, sculpture et architecture » n'était autre que notre Ecole des Beaux-Arts, fondée en 1727, supprimée en 1793 avec les Académies, rétablie en 1804 sur le rapport de Fourcroy lui-même, et qui allait être, probablement à la suite de sa visite, installée (le 2 janvier 1806) dans l'ancien couvent des Augustins, où elle est restée jusqu'en 1895.

Les « écoles spéciales d'histoire naturelle, de physique et de chimie » étaient sans doute ce qui subsistait de l'ancienne Ecole centrale de 1796 à 1803. Elle occupait une partie de l'ancien collège royal (actuellement rue Lakanal, le rez-de-chaussée au-dessous de la Bibliothèque municipale).

Quant aux écoles secondaires, dont on espérait bien attirer les élèves au lycée, il y en avait cinq ou six, dont Lefèvre et Fourcroy ne purent visiter que deux, celle de M. Carayon, rue

1. Je possède une brochure de lui, publiée en novembre 1805. *De l'instruction publique et des rapports de son régime actuel en France avec l'état général des connaissances humaines, l'amelioration sociale et le dogme moderne de la perfectibilité*, in-8°, 56 pp. C'est une apologie, à l'usage des Toulousains, de la loi du 1er mai 1802.

Saint-Sernin (dans le ci-devant collège de Périgord), et celle de MM. Gary et Savy, rue Saint-Remésy[1].

L'Ecole de droit, qui continuait l'antique et célèbre Faculté, en attendant que le décret du 17 mars 1808 qui fonda l'Université impériale lui rendît son premier titre, était une des douze Écoles de droit instituées le 21 septembre 1804. Elle ne comptait que cinq chaires (décret du 22 mars 1805), occupées par Alexandre Jamme, directeur (doyen) de l'Ecole, — et qui allait en 1809 devenir le premier recteur de l'Académie, — Furgole, Bastoulh, Ruffat et Jouvent. Elle était installée dans ses anciens bâtiments, rue de l'Université, — ceux de la Faculté de droit actuelle, restaurés et agrandis depuis. Elle ne fonctionnait donc, comme établissement d'Etat, que depuis deux mois à peine lorsque Fourcroy la visita.

Fourcroy trouva encore le moyen, dans cette journée du 16 mai 1805, sous « une pluie affreuse », de voir le « Musée de tableaux », organisé en 1795 dans l'ancien couvent des Augustins, où la municipalité avait aussi réuni des collections, déjà assez riches, de sculpture et d'archéologie, — et deux bibliothèques, à savoir l'ancienne bibliothèque du collège royal et la bibliothèque du clergé, toutes deux réorganisées et enrichies avant la Révolution par l'archevêque Loménie de Brienne, et dont la réunion forme aujourd'hui la Bibliothèque municipale. La première était dans les locaux défectueux et insuffisants qu'occupe encore maintenant ce très riche dépôt ; l'autre, dans des bâtiments attenant à la cathédrale Saint-Etienne.

J'imagine qu'il dut être guidé, dans ses visites aux établissements municipaux de Toulouse, par le maire de la ville, l'illustre naturaliste Picot de Lapeyrouse, qui administra la cité de 1800 à 1806, et qui a tant fait pour elle. Picot, membre correspondant de l'Académie des sciences avant la Révolution, associé de l'Institut depuis 1804, était certainement connu déjà de Fourcroy. Il avait été emprisonné pendant la Terreur; c'est dire que, eux aussi, ne durent pas être tentés d'aborder cer-

1. *Journal de la Haute-Garonne* du 29 floréal an XIII (19 mai 1805).

tains sujets. Ils avaient, d'ailleurs, vraiment trop de choses à voir!

Le 17 mai, à cinq heures du matin, après s'être séparé de son gendre, Floucaud, qui retournait à Tulle (60 lieues à faire en trente heures, on admirait cette rapidité!), Fourcroy, toujours suivi de Lefèvre-Gineau, quitte Toulouse et la bonne hôtesse du Grand-Soleil.

*
* *

A une heure de l'après-midi ils étaient à Castelnaudary (55 kilomètres, 7 kilomètres à l'heure, tant deux ou trois jours de pluie avaient défoncé les chemins!) Leur projet était d'aller inspecter l'école de Sorèze, alors si célèbre, et en même temps le non moins fameux bassin de Saint-Ferréol, l'œuvre grandiose de Riquet. L'Ecole de Sorèze, maintenue en pleine prospérité pendant la Révolution par son vaillant directeur, François Ferlus, était l'établissement d'instruction le plus important qu'il y eût dans les départements. Les inspecteurs généraux, Lefèvre-Gineau et Villar (un Toulousain), y avaient passé dix jours l'année précédente et l'avaient signalée à l'attention de Fourcroy au moment où il partait pour sa tournée[1]. Mais, dans cette terre grasse du Lauraguais, détrempée par les pluies, les chemins étaient dans un tel état que, bien qu'il ne s'agît que d'un trajet de 25 kilomètres, on refusa de transporter les voyageurs « de peur de les enterrer dans la route[2] ». Ils continuèrent donc, en longeant le canal du Midi, que Fourcroy ne se lasse pas d'admirer (« les Anciens, dit-il, en auraient fait une des merveilles du monde »), à rouler la poste.

Vers Carcassonne, où ils arrivèrent à cinq heures (36 kilo-

1. Lettre de Ferlus au sous-préfet de Castres, 24 avril 1806 (*Arch. du Tarn*, série Q).

2. Au grand chagrin de Ferlus : « Ils [Lefèvre et Villar] avaient engagé M. le conseiller d'Etat Fourcroy à venir juger de la vérité de leur rapport, et si l'état exécrable des chemins qui conduisent ici ne l'eût arrêté, il eût vu... etc. (*Ibid.*)

mètres), ils virent tout d'abord le préfet de l'Aude, Charles-Joseph Trouvé, un politicien de marque, ancien rédacteur en chef du *Moniteur* pendant la réaction thermidorienne, puis agent diplomatique du Directoire, puis membre du Tribunat dès sa création, puis préfet de l'Aude (22 juin 1803), en attendant qu'il devînt, sous la Restauration, un des publicistes les plus zélés du parti ultra-royaliste. Mais c'était un lettré assez intelligent et qui avait pris part, sous Fourcroy, à la préparation des lois du Consulat sur l'Instruction publique. Aussi le lendemain, dès six heures du matin, accompagnait-il le directeur dans la visite des Ecoles secondaires, visite rapide, du reste, car à sept heures Fourcroy et Lefèvre se remettaient en route.

Au milieu de cette journée du 18 mai, les inspecteurs, après avoir rencontré des oliviers pour la première fois, arrivaient à Narbonne, « ville assez laide[1] ». « Nous l'avons traversée, dit Fourcroy, sans y trouver Berthollet. » Comment donc comptait-il se rencontrer là avec Berthollet, son éminent collègue de l'Institut? C'est que Berthollet était sénateur. Or, le sénatus-consulte du 22 nivôse an XI (12 janvier 1803) avait créé une institution assez peu connue, celle des *sénatoreries*. Il y en avait trente et une, une par tribunal d'appel. Chaque sénatorerie était dotée d'une maison et d'un revenu annuel en domaines nationaux de 20 à 25,000 francs. Les titulaires les possédaient à vie, étaient tenus d'y résider au moins trois mois par an, et étaient, dans leur arrondissement, comme en mission extraordinaire. En fait, opulentes sinécures. Celle de Montpellier devait être des plus agréables, et Berthollet, à qui elle avait été octroyée en 1804, arrivait à ce moment-là pour en prendre possession.

N'ayant pas rencontré Berthollet, on se remet en route et on arrive vers cinq heures et demie à Béziers, dont Fourcroy fait une description peu flattée. Il ne reconnaîtrait plus la ville

1. Le Charlemagne de la légende n'aurait pas été de cet avis : « Narbonne est belle, dit le roi... » (V. Hugo, *Aymerillot*.)

aujourd'hui! Un détail de sa lettre mérite explication. « L'évêché, dit-il, devenu le chef-lieu de la neuvième cohorte, dont le tribun Carion-Nisas est chancelier... » La loi du 29 floréal an X (19 mai 1802), qui avait institué la Légion d'honneur, avait divisé le territoire de la France en seize cohortes, comprenant chacune sept grands-officiers, vingt commandants, soixante officiers et cinq cent trente-huit légionnaires. Chacune avait un chef, pris parmi les grands officiers, et un chancelier. La neuvième cohorte, comprenant sept départements, avait pour chef le maréchal Lannes et pour chancelier Carion de Nisas, ancien camarade de Bonaparte à l'Ecole militaire, membre du Tribunat (7 février 1803), personnage à la vie assez aventureuse.

On couche donc à Béziers, dans une « détestable auberge », puis le lendemain matin, 19 mai, après avoir visité deux ou trois écoles secondaires, on repart à huit heures pour Pézenas et Montpellier, en compagnie d'un M. Maffre, vieux médecin de Béziers[1].

Ici, nous tombons en pleine idylle. On croirait lire l'épisode du vieillard de Tarente : A trois lieues de Béziers, on relaye; le relais des diligences était à la Bégude[2] de Jordy, sur un plateau sec et désolé; mais le relais de la poste était quelques centaines de mètres plus loin, à La Roque, dans une vallée, au confluent de la Tongue et de la Lène. Là, le maître de poste, M. Mazel Saint-Guiraud, beau vieillard de soixante huit ans, — un ami de M. Maffre, — fait à nos voyageurs les honneurs de son domaine, sorte d'oasis créée par lui de toutes pièces, au moyen de barrages sur les deux torrents, barrages qui lui avaient permis de colmater les terres, de créer des prairies, de superbes ombrages, etc... Il faut lire toute cette description, où Fourcroy se complaît évidemment, et qu'anime un sincère amour de la nature, mais de « la nature

1. Henri Maffre (1731-1816). Un de ses arrière-petits-neveux est, à son exemple, médecin à Béziers.

2. En languedocien, la buvette, le cabaret où s'arrêtent les rouliers. La Bégude de Jordy est sur la commune de Servian.

cultivée », celle que Buffon a chantée dans une de ses plus célèbres pages[1].

La halte dut d'ailleurs être rapide, car les voyageurs arrivaient à dix heures à Pézenas (25 kilom. de Béziers), y visitaient une belle école secondaire communale[2], y déjeunaient, puis repartaient à une heure pour arriver à Montpellier, à travers les oliviers, les mûriers blancs et les amandiers, vers huit heures du soir (60 kilom. en sept heures).

*
* *

Fourcroy séjourna à Montpellier les 20, 21 et 22 mai. Il y trouva Berthollet et sa femme arrivés depuis deux jours, dîna avec eux chez le préfet Nogaret, « excellent homme », ancien membre de la Législative et des Cinq-Cents, modéré et libéral, qui avait été le premier préfet de l'Hérault (2 mars 1800) et qui devait administrer le département jusqu'en 1814, pour devenir ensuite un des doyens de nos Assemblées parlementaires. Il passa une soirée au théâtre, dont il trouva la salle « assez belle, sur le dessin de celle de de Wailly »[3].

Il inspecta le Lycée, qui fonctionnait déjà avec ses trois administrateurs et ses huit professeurs (c'était l'ancien collège des Jésuites, passé ensuite aux Oratoriens, puis devenu l'Ecole centrale, et c'est encore le lycée actuel). Il visita aussi l'Ecole de médecine. Ce n'était plus l'ancienne et célèbre Faculté de Montpellier (située sur l'emplacement de l'Ecole de pharmacie) et qui avait disparu avec les Universités par suite du décret

1. Une partie de ce magnifique domaine appartient encore aux descendants de M. Mazel.

2. C'était l'ancien collège des Oratoriens. Il était, en effet, vaste et beau; assez vaste pour qu'on ait pu depuis y installer l'hôtel de ville, tout en conservant la plus grande partie pour le collège actuel, rebâti sur place en 1888.

3. Fourcroy pensait-il être agréable à sa femme en lui parlant si souvent de son prédécesseur? D'ailleurs, il se trompait. Le théâtre de Montpellier, brûlé en 1785, avait été rebâti peu après sur les plans de Donat (de Montpellier) et Lenoir (de Paris). Brûlé de nouveau, il y a une vingtaine d'années, il a été reconstruit à la même place.

du 15 septembre 1793. C'était un établissement nouveau (du moins par le titre), créé sous le nom d'*Ecole de santé* le 4 décembre 1794, et installé, par un décret du 22 avril 1795, dans les bâtiments du « ci-devant évêché » (c'est-à-dire dans le local que la Faculté de médecine occupe encore actuellement), puis réorganisé sur un grand pied, avec le titre d'*Ecole de médecine*, par un règlement du 2 août 1803. Fourcroy vit aussi — naturellement — le beau jardin de botanique qui, créé par un édit de Henri IV du 8 décembre 1593, était déjà et est encore une des gloires de Montpellier, et qui, alors comme aujourd'hui, dépendait de l'Ecole.

La suite du voyage de Fourcroy nous manque. Nous voyons seulement que, les 23, 24 et 25 mai, il devait inspecter le lycée de Nîmes, qui fonctionnait déjà avec un personnel au complet, puis arriver le 26 à Lyon (là aussi le lycée était ouvert, et le grand Ampère y enseignait les mathématiques), gagner ensuite Grenoble, Turin, Alexandrie (tous lycées déjà organisés) et revenir par Nice et Turin, pour être à Marseille le 17 ou 18 juin, y donnant rendez-vous à sa femme.

Le *post-scriptum* de la lettre n'aurait pas fait plaisir aux Marseillais : « Apporte du café avec toi, si tu veux en prendre de bon. »

Est-il besoin maintenant de résumer l'impression que laissent ces lettres? Dans leur simplicité, elles peignent l'homme : vrai bourgeois de Paris, économe de son argent, aimant son intérieur, ses enfants, sa femme; racontant avec précision, en homme habitué aux procès-verbaux; admirant la nature quand elle est régulière et bien ordonnée; travailleur infatigable; sincèrement épris de Napoléon, soumis aux idées du maître et allant en tournée pour organiser — lui, un des créateurs de la chimie — des lycées où je n'aperçois que des chaires de latin et de mathématiques; assez oublieux du passé pour se mouvoir sans embarras dans cette société renaissante, où le mélange des anciens partis ne pouvait s'opérer qu'à la condition que nul ne retournerait la tête vers la terrible tourmente d'où on sortait

à peine; enfin — terminons par ce trait. — dans cette chaise de poste qui le conduit de Bordeaux à Toulouse et de Toulouse à Montpellier, lisant *Les mille et une Nuits*.

Cl. PERROUD

A Madame Fourcroy, au Jardin des Plantes, par la rue de Seine-Saint-Victor[1], *à Paris, département de la Seine.*

Bordeaux, vendredi, 20 floréal an XIII.

Me voici à Bordeaux depuis une heure après-midi, ma chère amie, et voilà la troisième lettre que je t'écris, sans reproche, quoique je n'en aie encore reçu qu'une de toi du 12. Mais j'imagine qu'il y en a qui sont en retard dans quelques villes que j'ai quittées, car tu dois t'apercevoir que nous sommes en avant d'un jour et demi dans notre itinéraire.

Je vais te dire un mot de ce que j'ai fait depuis ma deuxième lettre de Limoges et du lundi 16.

Le mardi 17, j'ai terminé mon travail du lycée de Limoges (troisième visite). J'ai été voir la fabrique de porcelaine de M. Alluaut, mon élève et celui de Vauquelin, que tu as vu chez lui, et une belle fabrique de filature de coton; tout cela, ainsi que le dîner chez le préfet avec ma fille et son mari et mon petit-fils Eugène, gros pataud, joli blond, avec une voix très forte et un caractère d'un bon gros réjoui.

Le mercredi 18, je suis parti de Limoges à cinq heures du matin, en emmenant Floucaud, qui a laissé sa femme à Limoges pour deux jours et qui devait nous accompagner à Bordeaux et à Toulouse. Je suis arrivé le soir à Périgueux par un temps très chaud; j'ai eu là un bel orage; cette ville est charmante par les environs, la jolie rivière d'Ille qui l'entoure d'un côté, les nombreuses promenades qui l'entourent; et elle est tout à la fois horrible dans son intérieur, par l'excessive étroitesse et la tristesse des rues.

Avant de partir de Périgueux, le jeudi matin, à quatre heures, par un

1. Aujourd'hui la rue Cuvier.

temps très refroidi par l'orage de la nuit, j'ai été visiter, avec le corps municipal, le local de l'ancienne Ecole centrale, qui est très bien disposé et dans lequel la ville conserve une charmante bibliothèque de 20.000 volumes, un amphithéâtre de cours, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, une grande et belle salle de dessin, une galerie d'histoire naturelle; tout cela pourra servir très utilement à l'instruction, et je leur ai promis de leur former une école spéciale communale si la commune peut en faire les fonds. Cette ville s'embellit singulièrement par ses dehors et restera exécrablement petite, tortueuse, obscure dans son centre pendant plusieurs siècles, car les maisons y sont très solides, en pierres dures, et si près les unes des autres par leurs façades qu'on se donne la main d'une fenêtre à l'autre.

Le 19 soir, après une route mauvaise dans quelques points, nous sommes arrivés pour dîner et coucher, à huit heures, à Libourne, petite ville du département de la Gironde, qui a sur l'Ille un petit port bien commerçant où l'on voit des vaisseaux, et près de laquelle l'Ille se jette dans la Dordogne. Nous avons passé l'Ille dans un bac et continué le 20, à huit heures du matin, notre route pour Bordeaux. Nous avions 10 lieues à faire et deux fleuves ou rivières à traverser, d'abord la Dordogne à Saint-Pardoux[1], magnifique rivière large trois fois comme la Seine, ensuite la Garonne, située vis-à-vis Bordeaux, après un faubourg qu'on nomme La Bastide. C'est là que, de la rive d'où l'on part, on ne peut se lasser d'admirer le port de Bordeaux, présentant, sur un fleuve large comme quatre à cinq fois notre Seine, des maisons régulières à quatre étages, ayant près d'une demi-lieue de longueur, quelques centaines de vaisseaux marchands, des chantiers de construction, des barques à la voile qui traversent, remontent ou descendent la Garonne; plus bas, à droite, la Bourse et le Château-Trompette; plus bas encore, à droite et en retour, *le Chartron*, quartier neuf et magnifique. Les bâtiments du port, qui ont un ton gris, une grande uniformité, une énorme longueur, double de celle de notre galerie du Louvre, forment un des plus beaux spectacles que j'aie jamais vus. Je suis bien fâché de ne pas t'avoir ici à mes côtés.

Nous avons été descendre au lycée, mesquin et rétréci pour une ville comme Bordeaux. Après un travail de quatre heures en visite de local et un dîner de trois quarts d'heure, le préfet Ch. Lacroix m'a mené au spectacle, dans la loge de sa femme, où je l'ai trouvée avec sa grande et belle fille. La salle est la plus belle de France, sans contredit. Un péri-

1. La route de poste de Libourne à Bordeaux, après avoir traversé l'Isle au sortir de Libourne, passait par Fronsac, puis traversait la Dordogne à Saint-Pardoux, relais de poste sur la rive droite de la Dordogne, en aval de Vayres, et allait ensuite, par Saint-Loubès, rejoindre la grande route de Paris à Bordeaux.

style de douze colonnes, un bâtiment carré isolé dans une place, plus grand que l'Opéra et entouré d'une galerie à arcades, une largeur plus grande que celle du Français actuel à Paris, une forme semblable à la salle de de Wailly, tout cela forme un monument qui serait digne de Paris et qui lui manque. On donnait une *Folie* et *Le Calife de Bagdad*. Fay fait les honneurs de la troupe, assez bonne; il chante véritablement très bien et il me paraît bien fortifié. Une artiste assez jolie et fort agréable cantatrice débutait.

Ici, je vais me coucher, parce qu'il est minuit passé et qu'il faut être demain, à huit heures précises, habillé et prêt à parcourir les classes.

Samedi 21 floréal, matin. — Je comptais t'écrire et finir cette lettre aujourd'hui samedi 21; mais comme je resterai au lycée tout le jour et que je n'aurai à te parler de Bordeaux que lundi, je remets à ce jour pour que tu reçoives plus souvent de mes nouvelles, et je t'embrasse en finissant celle-ci, pour recommencer dans deux ou trois jours.

F.

Même adresse.

Toulouse, le mercredi 25 floréal an XIII, 9 h. du soir.

Tu vois, ma chère amie, par la date de cette lettre, que nous sommes avancés de trois ou quatre jours dans notre marche.

Je t'ai écrit, samedi dernier, une troisième lettre de Bordeaux; j'y suis resté le dimanche et j'en suis parti le lundi, à midi, après avoir été me promener à pied dans la ville et surtout dans son port, revoir son beau fleuve, sa Douane, sa Bourse, le quartier magnifique appelé *Chartron*, qui fait avec le fleuve un fer à cheval en continuant le port, le quartier de la Comédie, et avoir déjeûné chez le grand-vicaire et curé de Notre-Dame, l'abbé Jaubert, frère du tribun inspecteur général des Écoles de droit. Ce curé, excellent homme, qui nous a très bien reçus, avec Cazalet, dont nous avons été voir aussi la maison, la pharmacie, le laboratoire, m'a adressé vingt-cinq bouteilles des meilleurs vins de Bordeaux; j'ai chargé le proviseur Champeaux de me les envoyer à Paris, bien encaissées, et, lorsque tu les recevras, tu les feras mettre au grenier. Je t'en envoie la note ci-incluse; chaque bouteille porte, d'ailleurs, une étiquette.

Je t'ai déjà parlé de Bordeaux, c'est vraiment une ville magnifique; on m'y a appris les grandes nouvelles des prises faites aux Anglais, et j'ai reconnu le génie de notre Empereur, qui forcera les Anglais à la

paix[1]. Je te parlerai de Bordeaux, d'un cirque antique nommé Palais de Gallien, dont il reste des portes à trois rangs l'un au-dessus de l'autre, et qui est bâti en briques. On l'a fort détérioré depuis quinze ans.

Parti lundi 23, à midi, de Bordeaux pour aller à Toulouse, nous avons trouvé une magnifique route; nous avions un très beau temps, quoiqu'il fasse constamment ici presque froid le matin et le soir et qu'on soit obligé de se chauffer. Après avoir passé, à cinq heures du soir, la Garonne à Langon, dans un bateau à rames, nous sommes arrivés à La Réole à 9 heures du soir et nous y avons couché.

Le lendemain, mardi 24, après un furieux coup d'étrille de notre hôte, nous nous sommes remis en route à cinq heures du matin; nous avons passé le Lot en bateau, vis-à-vis d'Aiguillon, devant le château du duc de ce nom. Nous avons traversé Agen, très vilaine ville où sont nés Lacepède et Lacuée, et qui a cependant de jolies promenades. Nous avons été coucher à Moissac, petite ville fort jolie, où s'embarquent, après une excellente mouture, les belles farines pour nos îles d'Amérique, et qui a un port sur le Tarn. Nous y avons trouvé une hôtesse très bonne qui nous a dédommagés de l'ogre de La Réole.

Ce matin, mercredi, 25 floréal, nous sommes partis à six heures, et après avoir passé le Tarn en bateau à rames, à côté des piles d'un vieux pont de briques, nous avons fait route pour Toulouse, à travers de belles campagnes, avec moins d'arbres et plus de terres à blé que dans la route d'hier. Celle-ci était admirable depuis La Réole jusqu'à Moissac, par la richesse de ses campagnes, de ses arbres, de ses vignes qui grimpent aux saules, aux peupliers, aux noyers, aux ormes, aux charmes.

Nous sommes arrivés à Toulouse à cinq heures, où nous avons été chez Mme Daumont, aubergiste au *Grand-Soleil*, excellente femme très connue de Lefèvre. Afin que je ne l'oublie pas, il me charge de le rappeler ainsi que Floucaud, qui nous a accompagnés jusqu'ici et qui prendra après-demain le courrier de la malle pour se rendre d'ici chez lui à Tulle, où il arrivera en trente heures, quoiqu'il y ait soixante lieues.

En général, les routes du Midi sont la plupart très bonnes et les campagnes très riches; elles ne valent pas cependant les belles vallées et les riches pâturages de Pont-l'Evêque et de la Normandie.

A six heures et demie du soir, Richard, le préfet, est venu nous prendre à notre auberge avec sa voiture, et il nous a menés voir une partie de la ville de Toulouse. Nous avons vu des promenades superbes qu'on nomme des *allées*, un pont très beau terminé par une porte faite par

1. L'amiral Missiessy, après quatre mois d'une brillante croisière dans les Antilles, rentrait à Rochefort chargé des dépouilles du commerce anglais.

Mansard et qui est d'un beau style. Il y a, après le pont bâti tout en briques comme la ville, un quai superbe élevé par l'archevêque de Brienne, une rue d'un faubourg analogue à celui du faubourg Saint-Antoine, de Paris, qui se continue sur la belle route d'Auch, après une fort belle place circulaire, plus des allées en croix, une promenade en terrasse destinée à contenir la Garonne dans ses débordements. Ici cette rivière n'est pas la moitié de celle de Bordeaux, qui est éloignée de Toulouse de soixante-huit lieues.

Toulouse est une grande et très belle ville, toute rouge de briques et où l'on ne connaît point le feu aux maisons[1].

Demain je visiterai l'emplacement du lycée, les écoles spéciales de dessin, de physique et de chimie de la commune[2], le local de l'École de droit, les écoles secondaires, et je verrai plus en détail l'intérieur de la ville. Le canal du Midi tourne une partie de cette belle ville, qui a 55.000 âmes.

Dans ta dernière lettre, je vois que tu t'occupes beaucoup de la maison d'Epinay et j'en suis fort aise; il paraît qu'elle plaît à tous nos amis; je la reverrai avec un grand plaisir dans deux mois.

Quoique nous ayons trois ou quatre jours d'avance dans notre itinéraire, nous ne serons à Marseille que le 1er messidor, parce que nous comptons, pour avancer notre besogne, voir le lycée de Grenoble en allant de Lyon à Turin. Ainsi arrangez-vous pour être à Marseille avant le 1er messidor.

Tu ne me parles ni de la santé de Vauquelin, ni de M. Latour-Dupin, ni de Pasté, ni de mes sœurs, ni de la petite... As-tu donné le sucrier?

Adieu; je t'embrasse comme je t'aime et je désire fort le moment de te rejoindre et de voir ensemble de beaux pays et de beaux monuments.

F.

1. Fourcroy veut-il dire qu'on ne se chauffe pas? ou plutôt que, les maisons étant de briques et non de bois, les incendies sont rares?

2. J'ai déjà dit qu'un arrêté du ministre de l'intérieur de ce jour-là même (25 floréal an XIII), — arrêté sans doute préparé par Fourcroy), — réunit les diverses écoles de Toulouse sous la dénomination d'*Ecole spéciale des sciences et des arts* (lisez, comme toujours, des arts industriels). — C'est ce qui précéda la Faculté des sciences et subsista même quelque temps concurremment avec elle. (*Arch. de l'Acad. de Toulouse*, correspondance avec le grand-maître, registre I, à la date du 27 juin 1812.)

Pas d'adresse.

Montpellier, le mardi 1er prairial an XIII, à 10 h. du soir.

Il y a six jours, ma chère amie, que je t'ai écrit de Toulouse, où j'ai passé un jour et demi avec une pluie affreuse et un temps frais; cela ne m'a pas empêché de visiter tous les établissements très nombreux de cette ville : le futur lycée, les écoles de chimie, d'histoire naturelle, de physique, de dessin, sculpture et architecture, un muséum de tableaux, deux bibliothèques, l'école de droit. La ville, toute de brique, est belle dans quelques endroits, mais triste, surtout quand on la voit un jour de grande pluie.

Je l'ai quittée le vendredi 27 à cinq heures du matin et je suis arrivé vers une heure à Castelnaudary, d'où je devais aller à la fameuse école de Sorèze et au bassin de Saint-Ferréol, immense magasin d'eau fait entre des montagnes dont il recueille tous les torrents entre elles et de belles digues, et qui est destiné à remplir le Canal du Midi lorsqu'on l'a vidé pour le creuser[1]. La pluie affreuse depuis deux jours et demi avait tellement dégradé le chemin pratiqué au milieu d'une plaine de terre grasse qu'on n'a pas voulu nous conduire à Sorèze de peur de nous enterrer dans la route, et qu'il nous a fallu faire notre deuil de cet établissement et du monument de Saint-Ferréol. Nous avons donc poursuivi notre route de Castelnaudary à Carcassonne; nous avons longé le Canal du Midi, planté de beaux peupliers qui se font reconnaître de loin; nous l'avions d'abord à gauche et nous l'avons eu ensuite à droite[2] après avoir passé un beau pont et une écluse de ce canal. Tous les travaux qui appartiennent à cette grande entreprise sont magnifiques : ponts, aqueducs, écluses, réservoirs, petits canaux de décharge, tout y est traité en grand et très bien entretenu. Tu sais qu'il communique avec les deux mers, qu'il a 60 et quelques lieues d'étendue, qu'il se décharge dans la Méditerranée, près de Montpellier et du port de Cette, et qu'il communique avec l'Océan par la Garonne, à quelque distance de Toulouse. Les Anciens en auraient fait une des merveilles du monde.

Nous sommes arrivés à Carcassonne le vendredi à cinq heures du soir. Nous y avons vu le préfet de l'Aude, Trouvé; nous y avons couché à l'auberge, et le samedi, à six heures du matin, nous y avons visité avec

1. *Sic.*

2. Entre Toulouse et Carcassonne, la route de poste courait d'abord à gauche du canal, puis le traversait à Baziège et, dès lors, l'avait en effet à sa droite.

e préfet les écoles secondaires. Carcassonne est une jolie ville, bien percée, bien située, très gaie, avec de belles promenades. De la ville on voit les Pyrénées. Nous en sommes partis le samedi 28 à sept heures du matin. Après avoir côtoyé d'une lieue ou deux les premières chaînes des Pyrénées orientales, nous sommes arrivés à Narbonne, ville assez laide, assez triste, mal bâtie, au-devant de laquelle nous avons vu des oliviers pour la première fois; nous l'avons traversée sans y trouver Berthollet, et nous sommes arrivés à Béziers à cinq heures et demie du soir. Voilà une petite, laide, boueuse et puante ville dans ses bas, qu'on a beaucoup trop vantée, où l'on a dit que *Dieu viendrait habiter s'il revenait sur la terre... (pour y être de nouveau crucifié*, a répondu à la vérité un mauvais plaisant), et qui ne vaut pas ces éloges. Figure-toi un amas de vieilles et vilaines rues tortueuses, étroites, situées sur une montagne très raide, dont le haut seul, occupé par la cathédrale et l'évêché devenu le chef-lieu de la 9e cohorte, dont le tribun Carion-Nisas est chancelier, est sain et a une vue magnifique sur les montagnes, les Pyrénées, l'Hérault, la mer. Tout près de la ville passe le Canal du Midi, qui a dans cet endroit huit écluses avec leurs bassins et que nous avons vues avec plaisir, quoique moins belles que celles de Saint-Omer dont je ne me rappelle plus le nom. Je te l'ai écrit dans le temps. Après avoir mal soupé, mal couché, mal dormi dans une détestable auberge, nous avons, le dimanche 29, visité deux ou trois écoles secondaires. Nous en sommes partis à huit heures du matin et nous avons vu beaucoup d'oliviers, et nous avons trouvé, à 3 lieues de Béziers, dans un chemin aride, sec, presque sans arbres, plein de lits de torrents sans eau, une voûte d'arbres immenses donnant un délicieux ombrage, et nous avons relayé sous ces arbres, vis-à-vis d'une fontaine charmante à trente jets d'eau reçue dans ces grands bassins, vis-à-vis d'une jolie maison, de charmants jardins. Tout cela ressemblait à une des aventures des *Mille et une Nuits* que nous lisons depuis Bordeaux pour nous désennuyer. Pour achever cette agréable aventure, un homme un peu vieux, mais frais, proprement vêtu, avec un chapeau blanc, est venu nous inviter à voir ses jardins et son parc. Nous avons été voir ce délicieux domaine, et un ami du propriétaire, M. Maffre, vieux médecin de Béziers qui nous accompagnait, nous a appris que l'excellent homme qui nous faisait voir sa charmante propriété se nommait M. Mazelle, qu'il en avait créé les forêts, les jardins, les potagers, les espaliers, les treilles, les bosquets, les prairies, les belles eaux par une admirable industrie. Voici ce qu'il a fait. Son père lui avait laissé entre Béziers et Pézenas, à 3 lieues de l'une et de l'autre de ces deux villes, de mauvaises prairies de quelques centaines d'arpents, caillouteuses, sans arbres, couvertes de lits de torrents, et qui étaient souvent inondées dans presque toute leur étendue.

M. Mazelle a commencé, il y a quarante-sept ans (il en a aujourd'hui à peu près soixante-huit), à élever une digue de 10 pieds à quelques toises de sa maison pour arrêter le torrent; cette digue a d'abord été brisée; il l'a reconstruite plus forte et plus épaisse : elle a retenu les eaux; derrière cette digue, il a fait un beau jardin autour de sa maison; il a creusé au-devant un canal aux eaux qu'il a forcées de s'écouler et dont il a fait venir une grande partie dans des réservoirs pour faire des fontaines, des bassins. L'eau en arrivant sur la digue a déposé du limon et a formé sur l'ancien gravier une couche de terre végétale où il a planté une foule d'arbres. Aujourd'hui, il a plus de 300 arpents en bois superbes, en prairies magnifiques, en potagers immenses; il a donné dans plus de 100 toises un couvert immense à la route, il a construit pour l'utilité publique une fontaine toujours courante sous le beau boucau[1]; enfin, il s'est fait d'un fonds rapportant à peine 2,400 francs du temps de son père un revenu de 30,000 francs et un délicieux domaine. Ce M. Mazelle a été gratifié, il y a trois ans, d'un prix et d'une médaille d'or de la Société d'agriculture de Paris, et jamais prix n'a été plus justement adjugé. Son exemple si utile n'a encore été suivi par personne; et l'on manque d'eau à Béziers.

Je quitte à regret la terre de La Roque, séjour charmant au milieu d'une terre aride et sans eau, surtout dans la chaleur que nous avions dimanche 29, pour marcher sur Pézenas où nous sommes arrivés à dix heures du matin et où nous avons visité une belle école secondaire communale dans un lieu charmant. Après y avoir déjeuné, nous avons continué notre route à une heure, et nous sommes arrivés, à travers les oliviers, les mûriers blancs et les amandiers amers qui servent à faire toutes les haies, à Montpellier vers huit heures du soir.

Depuis dimanche, j'ai beaucoup travaillé et beaucoup vu de choses à Montpellier; j'y ai trouvé M. et Mme Berthollet, arrivés depuis deux jours; j'ai dîné avec eux chez le préfet Nogaret, excellent homme; j'ai examiné le lycée; j'ai visité la magnifique place et promenade nommée *le Peyrou*, espèce d'esplanade au dehors de la ville, terminée dans la campagne et au-dessus de jardins en terrasses par un beau château d'eau où arrive, par un aqueduc magnifique de plusieurs centaines de toises de longueur, de l'eau prise dans les montagnes à 3 lieues au delà et qui se répand par beaucoup de fontaines dans la ville. Il y a une belle école de médecine, un beau jardin de botanique que je vais voir demain matin; j'ai été ce soir à la Comédie; la salle est assez belle, sur le dessin de celle de De Wailly; on a fort bien dansé un grand ballet pantomime qu'on ne connaît point à Paris.

1. *Sic.*

Voilà beaucoup de bavardage pour une fois. Je te dis tout ce que je fais et je ne reçois rien de semblable de toi. Je n'ai pas reçu de lettre de toi depuis le 19, il y a douze jours; j'espère en avoir demain.

Après demain, jeudi 3 prairial, j'irai à Nîmes voir le lycée et j'y resterai le vendredi et partie du samedi; dimanche je marcherai sur Lyon; de là à Grenoble, Turin, Alexandrie; je compte que nous serons à Marseille le 28 ou le 29 de ce mois; tu devras donc te mettre bientôt en route pour être à Marseille au plus tard le 25 ou le 26.

Je t'écrirai encore deux lettres avant d'aller à Turin, et j'attendrai à Toulon, poste restante, ou à Nice des nouvelles de ton arrivée à Marseille.

Adieu; je t'embrasse comme je t'aime, et je t'invite à me rappeler à tout le monde. On m'apprend qu'une nouvelle tragédie de M. Raynouard (*les Templiers*) a très bien réussi à Paris; tu l'as sans doute vue; j'ai bien le désir de te revoir; les jours, j'espère, vont couler vite jusqu'à notre réunion à Marseille; il n'y en a plus que vingt-cinq ou vingt-six.

Apporte du café avec toi, si tu veux en prendre de bon.

Henri DUMÉRIL.

ROMÉO ET ROSALINE.

Shakespeare n'a, le plus souvent, inscrit en tête de ses drames qu'un seul nom : Hamlet, Othello, Macbeth ; il en a mis deux au fronton de celui qui, le premier peut-être en date de ses drames originaux, paraît en tout cas le plus animé de l'ardeur enthousiaste de la jeunesse, le seul qui ait exclusivement pour sujet une histoire d'amour. Les noms de Roméo et de Juliette sont devenus inséparables dans notre mémoire, et le titre même de ces pages est de nature, sinon à étonner le lecteur qui connaît son Shakespeare, tout au moins à le surprendre un moment, à le forcer de réfléchir quelques secondes, comme tout ce qui vient brusquement déranger nos habitudes. Si Juliette n'a jamais aimé que Roméo, Roméo a aimé une autre que Juliette, et c'est même comme l'amant malheureux de Rosaline que le dramaturge anglais nous le présente au début de la pièce. Cet amour le possède tout entier ; il se manifeste de la façon la plus classique par le goût de la solitude et des promenades avant l'aube dans les bois de sycomores. Les parents du jeune homme s'inquiètent ; ils ne s'expliquent pas la tristesse de leur fils. Les parents sont toujours les derniers auxquels les enfants fassent leurs confidences. Mais son cousin et ami Benvolio le fait parler sans trop de difficulté. Une fois lancé, Roméo ne s'arrête plus ; avec force soupirs et non moins d'antithèses et d'hyperboles, il dépeint sa passion : « Amour querelleur ! Haine aimante ! toi qui es tout, quoique né de rien ! chose légère et pesante ! frivolité sérieuse !

informe chaos d'illusions charmantes! Plume de plomb! fumée brillante, feu glacé, santé malade, sommeil éveillé qui n'est pas ce qu'il est! Voilà l'amour que je ressens tout en le détestant... L'amour est une fumée formée de la vapeur des soupirs; épuré, c'est un feu qui brille dans les yeux des amants; contrarié, une mer alimentée par leurs larmes. Qu'est-ce encore? une folie des plus raisonnables, un fiel qui suffoque, un sucre qui confit... » Ceci dit, il fait mine de s'en aller, mais après avoir défini son amour en ces termes précieux, sinon précis, comme il seyait à un cavalier italien du seizième siècle ou à un bon disciple anglais d'Euphues, il se laisse aller à parler de sa bien-aimée Rosaline : impénétrable aux traits de Cupidon, elle a le jugement et la froideur de Diane. « En vain est-elle assiégée de doux propos; en vain l'attaquerait-on de regards enflammés; en vain voudrait-on la gagner par l'or qui séduit jusqu'aux saints. Oh! elle est riche en beauté, pauvre seulement parce que, lorsqu'elle mourra, son trésor de beauté périra avec elle. » Elle a juré de mourir vierge. Quelle perte causera son avare vertu! La beauté, que son austérité tient isolée, restera stérile, sans héritier. « Elle est trop belle, trop sage, trop sagement belle : c'est en causant mon désespoir qu'elle gagne le paradis. Elle a juré de n'aimer jamais, serment fatal qui me fait trouver la mort dans la vie, moi qui vis pour le dire! » Son ami l'engage à rendre la liberté à ses regards, à contempler d'autres belles. Inutile! la laideur même lui rappellerait Rosaline comme un masque de velours noir nous rappelle le visage charmant qu'il recouvre. Qu'on lui montre la plus séduisante des maîtresses; il songera que Rosaline est plus attrayante encore. Il défie Benvolio de lui apprendre le secret d'oublier. Celui-ci ne se décourage pas : une brûlure n'en guérit-elle pas une autre? une souffrance ne soulage-t-elle pas une autre souffrance? Que Roméo s'éprenne d'un nouvel objet; il ne pensera plus à l'ancien. Benvolio était un sage. Naturellement Roméo proteste. Son cousin insiste, l'engage à aller au bal des Capulets où, à côté de Rosaline, il verra toutes les beautés qu'on admire à Vérone : ce cygne alors ne lui paraîtra

plus qu'un corbeau. Nouvelles protestations. Le soleil qui voit tout n'a jamais, depuis que le monde existe, rien vu d'égal à Rosaline. « Voilà de belles balances que tes deux yeux, s'écrie Benvolio. Ta bien-aimée est dans les deux plateaux à la fois ! mais donne-lui pour contrepoids quelque autre beauté que je te montrerai brillant à ce bal. Tu verras si elle soutient la comparaison ! » Roméo consent à aller à la fête donnée par l'ennemi de sa famille, mais c'est pour jouir une fois de plus de l'éclat de celle qu'il adore.

Il se rend donc chez les Capulets avec Benvolio et Mercutio; ils sont masqués. Mercutio raille. Deux personnes dans la pièce représentent le chœur antique, ou, si vous préférez, Shakespeare lui-même, Mercutio et le moine, le frère Laurent. Ils n'ont pas pris parti dans la querelle entre les deux maisons rivales; tous deux sont neutres, tous deux aiment Roméo. Mais c'est de manière bien différente, pour la forme du moins, qu'ils envisagent les hommes et la vie : le moine est le sage [1], Mercutio l'humoriste. Au fond, la différence aux yeux de Shakespeare était sans doute moins grande qu'elle ne paraît. Mercutio donc raille Roméo, l'amour et lui-même, tantôt en termes qui nous paraissent grossiers — on n'était pas très délicat en fait d'expressions à cette époque — tantôt avec une fantaisie étincelante de poésie, comme quand il fait le portrait de Mab, la reine des songes. Benvolio, plus positif, songe au souper. Quant à Roméo, il est agité de tristes pressentiments; il lui semble qu'un malheur, encore suspendu au ciel, va dater des réjouissances de cette nuit. Quelques instants après il voit Juliette, et s'écrie : « Mon cœur a-t-il aimé jusqu'à présent? Mes yeux disent que non. Avant ce soir je n'ai jamais contemplé la véritable beauté. » Quand aux premières lueurs de l'aurore, après les premiers serments échangés avec Juliette, il court

1. Quand il parle, tout au moins. Ses actions sont celles d'un homme bon, mais imprudent. Le caractère et le rôle du frère Laurent ont été très diversement appréciés. Je ne puis entrer ici dans le détail des discussions. J'indique seulement mon impression personnelle. Même observation pour Mercutio.

chez le frère Laurent et que celui-ci l'interroge : « Etais-tu auprès de Rosaline ? » il répond : « Rosaline, révérend père? J'ai oublié ce nom, et les chagrins qu'il m'a causés. » Il confesse son nouvel amour. Quoi d'étonnant si le bon moine se récrie : « Grand saint François ! quel changement est-ce là ! Rosaline, que tu as si tendrement aimée, est-elle si tôt oubliée? L'amour des jeunes gens réside-t-il donc dans leurs yeux, non dans leurs cœurs? Jésus Maria ! que de pleurs ont pour Rosaline inondé tes joues pâlissantes ! Combien d'eau salée répandue en vain pour assaisonner cet amour qui te paraît maintenant insipide ! Le soleil n'a pas encore dissipé les vapeurs qu'ont soulevées tes soupirs; tes plaintes retentissent toujours dans mes oreilles de vieillard ! Là, sur ton visage, se voit encore la trace d'une larme d'hier qui n'a pas été essuyée. Si tu es resté le même homme, si tes chagrins n'étaient pas pure affectation, ces chagrins, toi-même, tout était pour Rosaline. As-tu changé? Conviens-en alors ! les femmes peuvent être faibles quand les hommes ont si peu de force ! — Tu m'as souvent reproché mon amour pour Rosaline ! — Dis ta folie, non ton amour, mon cher enfant. — Tu m'as dit d'ensevelir mon amour. — Je ne t'ai pas dit de le mettre au tombeau pour en faire naître un autre ! — Je t'en prie, ne me gronde pas; celle que j'aime maintenant me rend tendresse pour tendresse, amour pour amour; l'autre ne m'aimait pas. — Oh ! elle savait bien que ta passion n'était qu'une leçon apprise, que tu ne lisais pas couramment dans le livre d'amour... » Nous aurions tous pensé comme l'excellent homme; je ne dis pas parlé comme lui, car son langage se ressent du goût de ses contemporains. Après cette mercuriale fort naturelle, il entre bien vite dans les vues de Roméo, car il espère que cette nouvelle affection pourra changer en amitié durable la vieille rancune des deux familles ennemies. Son espérance sera réalisée, mais dans des conditions toutes différentes de celles qu'il rêve. L'événement déjoue souvent les plans de la prudence humaine, fussent-ils dictés par les meilleures intentions. Et ici avouons que le bon père, tout en gourmandant l'impétuosité de son jeune

ami, le suit plutôt qu'il ne le dirige; il n'aura pas moins de complaisance pour Juliette. C'est chose si attrayante que la jeunesse pour le vieillard apaisé qui peut penser sans remords à ses enthousiasmes d'autrefois et chez qui l'expérience de la vie n'a pas, comme un acide, aigri « le lait de l'humaine tendresse » !

Nous connaissons maintenant ce que Shakespeare nous dit de l'amour de Roméo pour Rosaline. On lui a souvent fait un reproche d'en avoir trop dit à ce sujet. Garrick, qui, au dix-huitième siècle, contribua beaucoup à remettre Shakespeare en honneur sur la scène anglaise, ne craignant pas de porter sur l'œuvre du dieu une main à nos yeux sacrilège, supprima le rôle de Rosaline; encore, en 1837, O'Sullivan, le directeur de la Bibliothèque anglo-française, n'hésitait pas à l'applaudir pour avoir ainsi évité « la brusque et peu naturelle transformation de l'amour de Roméo pour elle en un amour pour Juliette ». Plus tard encore, Hippolyte Lucas écrivait : « Faisons un léger reproche à Shakespeare. Pourquoi Juliette n'est-elle pas le premier amour de Roméo? Que signifie cette Rosaline qui le fait errer dans le bois de sycomores avant le lever du jour et conter sa peine aux oiseaux? A la vérité, il l'oublie aussitôt qu'il a vu Juliette, mais n'aurait-il pas mieux convenu à l'idéal de cette histoire que l'amour eût fait battre en même temps ces deux cœurs pour la première fois? Shakespeare, dépeignant ces ombres fugitives qui passent sur l'âme des jeunes gens en attendant la passion véritable, comme les nuages rapides qui s'évanouissent aux rayons de l'astre nocturne, s'est peut-être tenu trop près de la réalité. Roméo a pu aimer une autre femme que Juliette, mais nous ne voulons pas le savoir. »

Je pourrais multiplier les citations. Mais que faut-il penser de ces reproches, contradictoires d'ailleurs, puisque l'un blâme Shakespeare d'avoir péché contre la vraisemblance et l'autre de s'être tenu trop près de la réalité! Comment expliquer que le dramaturge anglais ait admis Rosaline dans son œuvre?

Une réponse bien simple se présente à nous tout d'abord.

Shakespeare n'a pas créé de toutes pièces la fable de son drame. L'histoire des Amants de Vérone avait été bien des fois dite et redite avant lui. En ce qui concerne les faits, il a suivi presque servilement — le mot n'est pas de moi — un poème anglais d'Arthur Brooke, publié en 1562, et dans Arthur Brooke Juliette n'était pas le premier amour de Roméo Nous savons que Shakespeare acceptait volontiers les intrigues et les personnages que lui fournissait la légende ou l'histoire. Dans ses tragédies romaines, le voyons-nous jamais s'écarter de Plutarque? Il n'en a pas été autrement ici.

Le fait est certain, mais l'explication ne satisfait qu'à moitié notre curiosité. Shakespeare a généralement suivi pas à pas son auteur, c'est incontestable; pourtant il a su parfois modifier ses données. L'action, qui chez Brooke occupait quatre ou cinq mois, ne dure plus que cinq jours, du dimanche au jeudi inclusivement; le comte Paris ne reparaît plus dans les dernières pages du poème de 1562; le drame nous le montre au tombeau de Juliette mourant de la main de Roméo. Au point de vue même des faits, Shakespeare ne pousse donc pas jusqu'à la superstition le respect de son modèle. Il prend encore plus de liberté quand il s'agit des caractères. Le personnage de Mercutio est une véritable création de son génie. S'il a conservé, s'il a développé l'amour de son héros pour Rosaline, c'est sans doute que la réflexion ou l'intuition l'y a décidé; il a pensé ou simplement senti qu'il nous faisait ainsi mieux comprendre ou son personnage en particulier ou l'homme en général. Comment devons-nous interpréter cet épisode? Car c'est là qu'il en faut toujours venir.

On a discuté, on discutera probablement toujours sur la question de savoir jusqu'à quel point Shakespeare a entendu faire œuvre de moraliste. Les uns voient en lui un véritable professeur de morale, d'autres le comparent à un miroir reflétant fidèlement et impartialement tous les objets devant lui. Les deux opinions sont probablement vraies tour à tour; et, dans une certaine mesure, tantôt Shakespeare a voulu simple-

ment peindre, tantôt il a voulu moraliser. N'est-ce pas aller bien loin que de dire, avec certains commentateurs, qu'il a fait justement mourir Roméo parce qu'il aimait trop Juliette et Paris parce qu'il ne l'aimait pas assez? D'autre part, admettrons-nous que la réconciliation des Montaigus et des Capulets, inutile pour l'effet tragique, ne nous soit pas présentée comme une conclusion morale du drame? — Sans prendre parti sur la portée générale de l'œuvre de Shakespeare, demandons-nous simplement la signification qu'il a dû attacher au premier amour de Roméo. C'est l'heureux privilège du génie de voir étudier et discuter les caractères qu'il a créés, comme s'il avait écrit l'histoire.

Ne nous étonnons pas que les interprètes ne soient pas tout à fait d'accord, quoiqu'ils ne diffèrent souvent que par des nuances.

Quelle est la nature de cette première passion? Amour de tête, fantaisie d'adolescent, disent les uns. La preuve en est dans les déclarations amphigouriques, les pointes, les antithèses, les figures de toute sorte par lesquelles Roméo exprime son ardeur. La tendresse véritable s'est-elle jamais manifestée de la sorte? Bien plus, un jeune homme de ce caractère ira-t-il prendre pour confident d'une telle tendresse un Benvolio, personnage banal, sans autorité, nullement amoureux et qui songe surtout à faire bombance, ou un Mercutio, impitoyable et cynique railleur? — A peine Roméo a-t-il vu Juliette que son langage change. Dans les plus beaux passages du drame, dans la scène du jardin et celle du balcon, nous ne trouvons presque plus trace du mauvais goût du temps : le style est simple en même temps que d'un lyrisme passionné. Au frère Laurent seul, le malheureux amant confie ses peines et son espoir. C'est que cette fois, il aime vraiment; l'amour parle peu, et, quand il parle, ce n'est pas en tropes.

Sans nier cette transformation, d'autres contestent la conclusion qu'on en veut tirer. L'amour de Roméo pour Rosaline est bien de l'amour, ou si on aime mieux, est bien un amour : mais c'est un amour morbide; le cœur et l'imagination sont

malades. Roméo, avant d'avoir conçu pour Juliette une affection saine non moins qu'ardente, est un Werther avant la lettre, un ancêtre de René. L'hypocondrie en fait sa proie. S'il ne rencontrait Juliette, il tomberait de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie et le reste. Il ne faut pas aimer qui ne nous paie pas de retour. Rappelons-nous la fameuse définition : « L'amour platonique, c'est celui qui a toujours mal à la tête. » Au fond, Roméo est un frère de Hamlet; mais l'amour sans épithète, celui qui n'est ni tout esprit, ni tout matière, ramène chez lui l'équilibre moral et physique un instant compromis. Encore montre-t-il dans sa facilité à s'absorber dans cette seconde et meilleure passion un nouveau trait de ressemblance avec le prince danois, si porté à vivre de sa pensée intime, indépendamment du monde extérieur. Prenons donc au sérieux le culte de Roméo pour Rosaline; c'était le culte d'une idole, mais en était-il moins sincère?

Les deux opinions ci-dessus sont-elles au fond inconciliables? Assurément non. L'homme est complexe; la tête peut agir sur le cœur et le cœur sur la tête. Tel adolescent qui choisit une dame de ses pensées par désœuvrement, par caprice d'imagination, pour faire ce qu'il voit faire autour de lui, devient réellement, éperdûment épris; — tel autre qui aime simplement, sincèrement, dira son ardeur en termes cherchés, alambiqués, quintessenciés, parce qu'il entend parler ainsi, parce qu'il n'en sait pas d'autres, parce que, contrairement à une opinion trop répandue, la jeunesse est tout d'abord imitatrice et que ce n'est pas un débutant qui ose être original. Rien n'est aussi peu nouveau, en général, que les essais de jeunes. Roméo peut très bien aimer Rosaline malgré son feu roulant de *concetti*, et pourtant le choix de son idole a pu n'être, à l'origine, qu'un simple jeu d'imagination.

Ce jeu d'imagination, d'ailleurs, n'est-il pas d'accord avec un instinct qui n'a encore de lui-même qu'une conscience un peu confuse? Comme le dit excellemment M. John Lemoinne, « Rosaline ne paraît pas; elle n'est pas l'amour, elle n'est que

le besoin d'aimer[1]; elle n'est que l'ébauche incomplète qui fera place à l'image idéale. A qui donc est-il arrivé de le rencontrer dès les premiers pas, cet idéal tant rêvé? que de fois n'a-t-on pas cru l'avoir trouvé? que de fois aussi n'a-t-on pas cherché à le croire et n'a-t-on pas trompé son propre cœur par de secrets mensonges? Mais que l'astre divin et jusqu'alors invisible, autour duquel on gravitait sans le savoir, vienne tout à coup à se montrer, comme tout le reste de la création s'efface et rentre dans l'ombre! C'est une des choses les plus inexplicables et cependant les plus élémentaires que cette félicité avec laquelle on se dépouille en une heure d'une passion qu'on croyait éternelle. »

Shakespeare nous montre donc comment un adolescent accroche d'abord à un objet pris presque au hasard le trésor disponible de ses affections. Et puis ne rehausse-t-il pas par là indirectement le mérite de Juliette? Si Rosaline s'efface si promptement devant elle, comme disparaît au matin une étoile devant le soleil naissant, c'est que sa jeune parente brille d'un éclat incomparable.

Peut-être le poète a-t-il voulu aussi différencier davantage les deux amants. Il y a dans la pièce que nous étudions beaucoup de symétrie, une symétrie presque architecturale, ainsi que l'a fait remarquer G. Brandes. Les personnages font pendant aux personnages, les actions aux actions; mais l'œuvre de Shakespeare c'est la vie, et dans la vie jamais deux personnanages ne sont identiques. Roméo est inférieur à Juliette : son oubli de soi-même est moins complet; sa sensibilité est excessive; on serait tenté parfois de lui reprocher quelque effémination. Shakespeare idéalise plus volontiers les femmes que les hommes. Ce serait aller beaucoup trop loin que de considérer la première et très innocente passion de Roméo comme une tache sur son caractère, mais ne le diminue-t elle pas un peu, d'une quantité presque infinitésimale, si l'on veut? La constance est pour le peintre d'Ophélie, de Desdémone et d'Imogène chose

1. « Roméo aime l'amour sans le connaître; car il est épris de Rosaline et ne connaît pas Juliette. » (Jusserand.)

surtout féminine; peut être a-t-il entendu ici rendre hommage à ce sexe que l'amour rend si fort.

Et Rosaline, nous l'avons laissée de côté jusqu'à présent Elle ne paraît pas, il est vrai, sur la scène, mais il est assez parlé d'elle pour que nous puissions nous faire d'elle une idée : nous savons qu'elle est pour ainsi dire la vivante antithèse de sa cousine Juliette. Au physique, elle a le teint blanc et les yeux noirs; au moral, elle est réservée, froide, et a juré qu'oncques n'aurait d'amour. Faut-il aller plus loin? lui en vouloir, avec certains commentateurs, de n'avoir pas su reconnaître le mérite de Roméo, la traiter de nature altière, d'esprit peu affiné? J'en doute. Plus vraisemblable me paraît l'opinion qui voit dans le portrait de Rosaline une flatterie indirecte à l'adresse de la reine Elisabeth. Celle-ci, malgré son âge mûr, ne dédaignait pas semblable adulation. Cette Diane, à l'épreuve des traits de Cupidon, revêtue d'une armure de chasteté, n'était-ce pas elle, la reine vierge, aux charmes et à la vertu de laquelle tout loyal Anglais rendait hommage, comme plus tard tout bon Français à la grandeur du Roi Soleil? Ces charmes en question, s'ils avaient jamais existé, n'étaient plus depuis longtemps qu'un souvenir; mais Elisabeth ne voulait pas s'apercevoir de la marche du temps, elle aimait surtout à ce que les autres parussent ne pas s'en apercevoir. Quoi qu'il en soit, ajoutons qu'il figure dans *Peines d'amour perdues* une autre Rosaline dont la description, dans la bouche de Biron, s'accorde assez bien avec le portrait de la première : « Une jeune fille au teint blanc, au sourcil de velours, avec deux boules noires comme la poix en guise d'yeux. » Au physique s'arrête la ressemblance; on n'en a pas moins conjecturé que les deux Rosalines pouvaient bien n'avoir eu qu'un seul et même modèle.

Quel âge avait Rosaline? Elle était certainement, et peut-être de beaucoup, l'aînée de Juliette Celle-ci n'a pas encore quatorze ans[1]; dans un climat plus septentrional, ce ne serait encore

1. Elle était plus âgée chez les auteurs où Shakespeare a puisé.

qu'une enfant. Sa cousine n'a répondu que par des dédains aux soupirants qui se pressent autour d'elle et a fait vœu de célibat; ce ne doit plus être une fillette. Elle reçoit une invitation spéciale à la fête des Capulets. A ce point de vue encore Shakespeare s'est montré profond observateur. Rarement, en effet, un adolescent s'éprend d'abord d'une toute jeune fille, d'une personne dont l'âge paraîtrait, aux yeux de gens plus posés, proportionné au sien; sa première flamme s'allume en général pour une beauté plus mûre. C'est là une loi vérifiée par l'expérience. Elle s'explique. Les tendres sentiments n'attendent point le nombre des années. Tout le monde n'est pas comme Alphonse Karr enfant qui écrivait des déclarations en gros parce qu'il ne savait pas encore écrire en fin. Mais, pour être moins précoce, l'amour n'en naît pas moins souvent à un âge voisin de l'enfance. Un garçon de quinze ans ne s'éprendra jamais d'une fillette de huit ou dix. Roméo était peut-être fort jeune encore quand il a été attiré dans l'orbite de l'astre Rosaline; le poète est muet sur le commencement de sa passion. Et qui sait si Rosaline, dont l'abord lui était difficile puisqu'elle était une Capulet, ne lui avait pas autrefois donné quelques-uns de ces menus encouragements que les grandes demoiselles accordent parfois aux petits jeunes gens qui les adorent discrètement : un sourire, un bout de ruban, un coup d'éventail, quitte d'ailleurs à arrêter d'un mot bien sec un aveu trop hardi? Plus tard une réserve hautaine replongera dans le néant l'adolescent dont la présomption a un moment espéré. C'est ainsi qu'enfants elles ont renvoyé à la cuisine, à la cave ou au grenier les petits chats qui grandissaient et ne pouvaient plus servir de jouets.

Mais il est grand temps que je m'arrête dans la voie des conjectures. J'en ai assez dit pour montrer une fois de plus que dans Shakespeare on peut tout trouver, ou croire tout trouver.

Henri Duméril.

J. ADHER.

CORRESPONDANCE INÉDITE DU GÉNÉRAL VERDIER

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS[1]

(1792-1831)

Nous devons la plus grande partie de la correspondance qui va suivre à la confiance d'un petit-neveu du général Verdier[2]. Nous nous sommes interdit d'y apporter la moindre modification de forme. Seule, la « graphie » du général a été ramenée à l'orthographe moderne. C'est un usage courant pour les publications de cet ordre. Ajoutons que Verdier qui, selon ses expressions, « travaille jour et nuit », a visiblement, comme nombre de ses contemporains, cherché à combler les lacunes de sa première instruction; mais son orthographe n'en a pas moins gardé à certains égards une fixité dans l'insuffisance qui rappelle le volontaire de 1792 : il écrit « neveut » et « je souete », « d'hors en avant » et « d'absepter »; il hésite sur

1. On peut lire dans la *Revue des Pyrénées*, t. IV (1892), p. 632, une très bonne étude sur le général Verdier (*Un Toulousain oublié*), par M. A. Duboul. Nous ne trouverons que peu de chose à y rectifier, notamment la confusion que fait l'auteur entre les *deux* « épouses » du général : Françoise Espert et Luigia Bianchi.

2. J'y ai joint des lettres ou fragments de lettres de Verdier ou le concernant, copiées au Ministère de la Guerre par M. L. Hennet, que je remercie de ce précieux concours. Je dois aussi témoigner ma gratitude à tous ceux qui m'ont fourni des références ou des documents : MM. les archivistes Pasquier (Haute-Garonne), et Lex (Saône-et-Loire), M. Galabert, M. le Dr de Santi, M. le Maire de Mâcon, etc.

l'accord du nom et de l'adjectif. A tout prendre, le style est d'un homme assez cultivé, qui n'accordait pas à ces questions grammaticales une importance prépondérante.

Il y a lieu d'être surpris que le général Verdier, écrivant particulièrement aux membres de sa famille[1] restés à Toulouse, donne si peu de détails sur sa personne d'une part, sur les événements politiques et militaires auxquels il est mêlé, de l'autre. Sauf la première lettre, en effet, cette correspondance n'offre que peu d'intérêt pour l'histoire. Mais il y a une chose qu'elle éclaire d'une vive lumière : c'est le caractère de son auteur, resté simple et familier au milieu des honneurs. Une seule fois, nous le voyons invoquer son titre de comte; mais c'est pour morigéner son neveu Verdier dont il ne voudrait pas que l'on fît un homme inutile. Son affection pour les siens, l'assistance effective qu'il leur accorde; l'attrait qu'exerce sur lui, à distance, sa bonne ville natale; la droiture un peu rude du vieux soldat, son libéralisme persistant et sa sévérité pour le parti contre-révolutionnaire, — ce sont là des traits qui précisent pour nous son caractère : ils font du général, autant qu'il est possible, un homme représentatif de cette époque où les chefs de l'armée unissaient, dans un même culte, la patrie et la liberté.

Au moment où il écrit la lettre qui va suivre, Verdier, qui est né le 2 mai 1767[2], a servi au régiment de La Fère (52e d'infanterie depuis 1791), de 1785 à 1791, et était depuis trois mois adjudant sous-officier au 2e bataillon de volontaires de la Haute-

1. Ce sont ses frère et sœur : Jean-Barthélemy Verdier, négociant à Toulouse, et Jeanne-Françoise Verdier, épouse de Jean Salesses, marchand.

2. Voici son acte de naissance :

« Antoine, fils de Jean Verdier, tailleur de pierre, et de Marie Montai-
« gnac, mariés, né le deuxième, a été baptisé le troizième may mil sept
« cent soizante sept. Parrain Antoine Chastain (il faut lire Chastel), mar-
« chand; marraine Jeanne Paraire qui n'a seu signer.

« *Signés* : Amiel, Verdié, A. Chastel, J. Jouet, vicaire (paroisse Saint-
« Etienne). » Arch. municipales de Toulouse.

Garonne, vient d'être « élevé par la confiance de ses camarades au grade d'adjudant-major ».

Monsieur, Monsieur Verdier, négociant, rue Croix-Baragnon, à Toulouse.

Perpignan, le 19 mai 1792.

CHER FRÈRE,

J'ai tardé jusqu'à présent à répondre à ta lettre du 4 du courant par laquelle j'apprends que ton épouse t'a donné un fils et que la mère et l'enfant se portent bien. Quant à mon nom, que tu lui as fait porter, j'y suis autant sensible (*sic*) qu'on puisse l'être et t'en remercie.

L'on a publié la guerre le 5 du courant[1]. Rien de plus beau et de plus imposant. On se rendit au Champ-de-Mars, qui est hors la ville. Là toute la garnison était sous les armes, de même que la garde nationale de la ville, pour attendre la municipalité qui arriva escortée d'un piquet de cavalerie et d'un détachement de gardes nationaux armés de piques qui entourait une espèce de pavillon porté par quatre vieillards, sur lequel reposaient les Droits de l'homme et la Loi qui déclarait la guerre. A trois heures après midi, on lâcha [une] bordée de canon de toute la ville, citadelle et du camp où nous étions, et le même ordre était donné pour que, dans toutes les villes de garnison de ce département, on en fît de même et à la même heure. Ces coups de canon devaient être le signal de la publication. Immédiatement après, la municipalité fit lecture de la loi qui déclarait la guerre, chose qui contente absolument tout le monde, car on y répondit avec grand transport de joie, et surtout les volontaires et gardes nationaux. Le général M. Danselme[2] prit la parole et dit en propres termes : « Soldats, la

1. La déclaration de guerre à François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, est du 20 avril 1792.

2. La nomination en qualité de lieutenant général de Jacques-Bernard-Modeste d'Anselme est du 22 mai 1792 : mais il commandait la 10e division, à Perpignan, depuis le 3 avril.

« guerre est déclarée, tant mieux pour les braves gens et tant « pis pour les j. f. ! » ce qui fut répété par tout le monde. On fit former le faisceau dans chaque corps, on dansa la farandole au bruit du canon et du tambour.

Quant à notre campement, on ne fait aucune disposition. Nous sommes fort tranquilles dans la ville, livrés tout entiers à notre instruction qui va rapidement à l'exemple d'un bataillon de volontaires du département de l'Hérault qui fait on ne peut mieux, car je le crois le plus fort de toute la garnison, troupe de ligne et autres, soit pour la tactique ou les manœuvres.

Notre 1er bataillon[1] se distingue; mais nous le suivons de près cependant, à cause de la différence qu'il y a entre des hommes de ville à (et) ceux de la campagne; mais je crois qu'une fois instruits ce sera de bons soldats dans le cas de résister aux fatigues de la guerre.

Nous avons avec nous M. Dorseur (ou Dorsens) que tu as connu à Toulouse. Il fait l'admiration de toute la ville et surtout des patriotes.

Tu préviendras Madame Portes que mon âge de majorité est arrivé et qu'en conséquence au premier jour tu recevras une procuration pour m'envoyer une certaine somme que j'ai besoin (*sic*) pour pouvoir m'habiller décemment et dans l'état qu'exige mon rang. Quoique je me sois restreint on ne peut plus davantage et que j'aie acheté beaucoup de choses, il me manque un habillement complet [outre?] ce que j'ai emporté. Je ferai en sorte de (.....) par mes épargnes, mais il me faut une (.....)[2].

Je suis ton frère

J. Ane VERDIER,
adjt mor

1. Le premier bataillon de volontaires de la Haute-Garonne, formé le 11 décembre 1791, eut définitivement, à partir du 10 novembre 1792, pour lieutenant-colonel en premier, Dominique-Martin Dupuy (le futur général Dupuy), et pour lieutenant-colonel en second, Jean-Joseph-Magdelaine Pijon. Il était particulièrement de formation toulousaine.

2. Les parenthèses indiquent des mots disparus par l'usure du manuscrit.

Embrasse pour moi notre sœur et beau-frère[1] et sa famille. Mille choses de ma part à ton épouse et tous les enfants, surtout la petite aînée que tu me dis qu'elle a la petite vérole. Je désire de tout mon cœur que cela ne soit rien et qu'elle en soit quitte, car il serait vraiment dommage (*sic*). Bien des choses de ma part à M. Royat et à Rousset. Je travaille jour et nuit. Je n'ai pas un moment à moi. Notre premier colonel[2] doit arriver ce soir. Nous l'attendons. S'il arrive, je tâcherai d'obtenir une permission pour quelques jours.

Acte de naissance de Marie-Magdelaine Verdier (Madame Maillet), née à Vérone le 10 novembre 1796.

Au dos : Extrait de baptême de Marie-Magdelaine, fille de Verdier, mon frère[3], née le 14 novembre[4] 1796 à Véronne (*sic*). Répondant au 24 brumaire an V.

Ne varietur. — Suit le paraphe.

Copie[5]. Die 14 novembris 1796.

Maria Magdalena filia domini Joannis Antonii Verdier, generalis gallici Exercitus in Italia, modo in hac civitate sub hac Paraecia degentis, et dominae Franciscae Espert[6], *ejus uxoris*,

1. Jean Salesses, l'aïeul du possesseur de la présente correspondance, époux de Jeanne-Françoise Verdier, sœur du général Verdier.

2. Pierre Delpech, de Muret, qui s'était enrôlé au régiment de la Couronne en 1755 et avait été congédié comme fourrier en 1770; il mourut en 1794 des fatigues de la guerre.

3. Ceci indique que l'annotation est de la main du frère ou de la sœur du général.

4. Erreur matérielle : c'est le 10 et non le 14.

5. Ce document est une copie envoyée le 3 septembre 1839 à l'avocat Desquerre par le maire de Mâcon.

6. L'acte de mariage du général ne figure ni au ministère de la guerre, où M. L. Hennet l'a recherché, ni à l'état civil de Toulouse que j'ai soigneusement exploré. Françoise Espert aurait pu appartenir à deux familles toulousaines : l'une roturière, établie sur la paroisse Saint-Michel; l'autre bourgeoise, résidant sur la paroisse Saint-Etienne et formant une dynastie de médecins originaire du Bourg-Saint-Bernard. Je me suis également assuré que la mère de Mme Maillet n'était pas la sœur des trois généraux Espert, nés à Sibra, commune de Lagarde (Ariège). (Communication de M. Pideney, instituteur à Lagarde.) Il y a de fortes présomptions pour que Françoise Espert ne soit autre que

nata die 10ª currentis, hora 24ª circiter; baptizata est a me Petro Givanni archipresbytero, eamque de Sacro Fonte levavit Jacobus Franco, filius Gi Antonii, de hac Paraecia.

Ita esse in libris baptizatorum hujus venerabilis parochialis Ecclesiae jure jurando testor ego infrascriptus, et fidem facio.

Datus Veronae ex parochiali Ecclesia sanctorum Firmi et Rustici ad Pontem.

Die 14ª novembris 1796[1].

PETRUS GIVANNI, *Archipresbyter.*

Vu, la pièce ci-dessus paraît suffisamment régulière pour tenir lieu à Mlle Verdier de son acte de naissance.

Mâcon, 1er septembre 1830.

(L. S.) *Signé :* BOULLET,
Procureur du Roi.

La présente copie délivrée à titre de renseignement.

A Mâcon, le 3 septembre 1839.

Le Maire,

CARTERON.

Verdier est attaché à l'armée d'Orient le 24 mars 1798. Il débarque à Alexandrie le 2 juillet suivant. Il emmenait, non Françoise Espert, disparue sans retour et qui n'a peut-être jamais existé, mais Luigia Bianchi, qu'il avait rencontrée en Italie et qui mourra

Luigia Bianchi, compagne du général *dès le premier séjour de Verdier en Italie,* et dont nous retrouverons plus loin des traces tout à fait significatives à cet égard.

1. L'acte de baptême est levé le jour même de la cérémonie. Coïncidence frappante, le lendemain même de ce jour, le 15 novembre 1796, le général Verdier était blessé d'un coup de feu à la première journée d'Arcole. Rappelons la lettre écrite par lui de Vérone à la municipalité de Toulouse, le 4 novembre 1796 (A. Duboul, *loc. cit.*). Il était employé à l'armée d'Italie depuis le 17 septembre 1795 et général de brigade depuis le 15 août 1796. (*Arch. administratives du Ministère de la guerre.*)

la compagne du général[1]. On trouve trace, dans la correspondance officielle, de sa présence à l'armée :

L'Adjudant général Laugier au général Dugua.

Mansourah, 9 vendémiaire an VII (30 septembre 1798).

Le général Verdier a eu hier un violent accès de fièvre; il va mieux aujourd'hui; il vous présente ses civilités, ainsi que sa femme.

Verdier à Dugua.

Mansourah, 1er brumaire an VII (22 octobre 1798).

Mon épouse vous embrasse et me charge de vous soitter *(sic)* le bonjour[2].

1. M. Eugène Trolard (*De Montenotte au Pont d'Arcole*, Paris, 1893, p. 439), dont nous ne pouvons d'ailleurs contrôler les renseignements, nous dit que « le général Verdier avait épousé en Italie une femme de qualité, propriétaire d'un fief près de Piombino ». Il ajoute que « pour l'emmener en Egypte, il la fit déguiser en officier de cavalerie et se l'attacha comme aide de camp ». Les documents du ministère de la guerre, sans contredire absolument cette thèse romanesque, nous suggèrent la possibilité d'une tolérance exceptionnelle à l'égard de Mme Verdier : « L'armée d'Egypte s'était embarquée sans femmes. On donna aux « femmes qui étaient à la suite des routes pour rentrer en France. On « réunit celles qui restaient dans des dépôts. L'ordre de les embarquer « pour Malte fut donné par Bonaparte, de Malte, le 17 juin 1798, et « d'autres instructions devaient suivre pour leur destination ultérieure. « C'est ainsi que Mme Verdier vint en Egypte. » (Léon Hennet, note ms.) Quant à la question d'origine, l'expression de « femme de qualité » employée par M. Trolard me paraît difficile à concilier avec ce que nous savons de Luigia, que la plupart des témoignages représentent comme ayant exercé la profession d'actrice avant son union avec le général Verdier. Le nom de Bianchi a souvent figuré au théâtre italien (v. Arsène Houssaye, *Princesses de comédie et déesses d'opéra*, p. 143), et la dernière actrice qui l'a porté était justement de ce pays vénitien où elle se retira en 1780 et où le général aurait pu rencontrer sa famille. (Voir plus bas, lettre du maire de Mâcon du 3 septembre 1839.)

2. « Mme Verdier est arrivée en Egypte à une date inconnue. A la fin du mois d'août, il y a déjà des femmes françaises en Egypte. Les fragments de correspondance cités indiquent que Luigia était connue *depuis longtemps* comme épouse et *légitime épouse* par les collègues de son mari. (M. L. Hennet.) » Voyez au reste le charmant récit fait par la

L'Adjudant général Devaux au général Damas.

Bien des amitiés au général Verdier; je n'ai pas oublié la promesse que je lui ai faite pour son épouse.

Verdier à Dugua,

Damiette, 14 décembre 1798.

Il accuse réception de l'ordre de partir sur-le-champ pour Mansoura.

Nota. — Mon épouse me charge de vous remercier de votre souvenir et vous soitte (*sic*) le bonjour.

Verdier à Dugua.

Mansoura, 27 décembre 1798.

..... Mon épouse est fort sensible à votre souvenir; le changement de climat, mais plutôt l'éloignement de votre compagnie et la solitude dans laquelle nous vivons ici lui ont donné la fièvre. Je ne sais si cela durera longtemps, elle a eu deux accès. Elle me charge de vous prier d'agréer ses respects.

Le Général,

VERDIER.

Verdier à Dugua[1].

Mansoura, 3 janvier 1799 (14 nivôse an VII).

..... Mon épouse va mieux, le chagrin de se voir ici lui avait procuré cette indisposition, qui se renouvelle toutes les fois

duchesse d'Abrantès de son entrevue avec la vaillante Italienne, que l'armée entière connaissait sous le nom de Bianca, et le joli portrait de l'héroïne : « Quel fut mon étonnement en voyant entrer dans ma cham- « bre une petite femme gracieuse, jolie, bien faite, ayant des cheveux « châtains, mais plus blonds que bruns, et des manières si affables, « une voix si douce... Je savais presque toute son histoire, car elle avait « traversé le désert avec Junot. » (Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, Ve partie, XIII.)

1. Verdier avait pu connaître Dugua non seulement à l'armée des Pyrénées-Orientales et en Italie, mais encore à Toulouse, en 1791.

qu'elle se rappelle qu'elle a existé dans d'autres pays que l'Egypte. Si cela continue, je crains tout pour elle. Elle vous remercie de votre bon souvenir; elle me charge de vous prier de lui conserver votre amitié et de recevoir son très humble salut.

Le Général,

VERDIER.

Verdier à Dugua.

Il rentre d'une expédition. On prépare l'expédition de Syrie où Verdier et Junot vont servir sous les ordres de Kléber. Le départ eut lieu le 6 février 1799. Le général Dugua restait en Egypte pour commander la province du Caire.

Mansoura, 21 nivôse an VII (10 janvier 1799).

..... Mon épouse vous remercie ainsi que moi du cadeau que vous lui avez fait; il me fait d'autant plus de plaisir qu'il vient de votre part et qu'il me prouve que vous vous délassez à la chasse les moments de repos que vous avez...

Puis il parle d'affaires de service.

Verdier à Dugua.

29 nivôse an VII (28 janvier 1799).

Mon épouse et mes officiers vous présentent leurs civilités.

Mme Verdier accompagna son mari en Syrie. C'est là qu'elle acquit les titres les plus sérieux à l'admiration et à la reconnaissance de l'armée. « C'est elle qui, sans calculer qu'elle s'exposait à « toutes les fatigues de la marche la plus pénible, donna son che- « val pour faire passer un torrent à des piétons... elle donna sou- « vent son eau, ses provisions, son linge, pour des malades ou des « blessés... Un jour elle entendit dans le désert les cris de déses- « poir d'un soldat aveugle et abandonné ; elle court à lui : « Atta- « che-toi, lui dit-elle, à la queue de mon cheval et ne le quitte « plus; il est doux comme moi, il ne te fera aucun mal : viens, « pauvre misérable, j'aurai soin de toi. » Lui, qui ne pouvait voir « sa bienfaitrice, s'écriait souvent : « Est-ce un ange qui me « conduit, qui me nourrit ? » Et elle, avec une touchante simpli-

« cité embellie par ses grâces : « Eh non!... C'est madame Ver-
« dier... Une Italienne... La femme du général[1]. »

Avant son départ pour l'Egypte, le général Verdier a confié sa fille à son frère Jean-Barthélemy. Depuis neuf mois, l'armée d'Egypte, bloquée par la flotte anglaise qui n'a pas permis d'établir de communications, n'a pu donner de ses nouvelles. Barthélemy, peu fortuné, inquiet pour son frère, perplexe sur le sort de l'enfant de deux ans qu'il a momentanément adoptée, recourt aux informations :

Verdier, négociant à Toulouse, au citoyen ministre de la guerre, à Paris.

Toulouse, le 13 pluviôse an VII républicain (3 février 1799).

CITOYEN MINISTRE,

L'intérêt qu'a voué toute une famille au général de brigade Verdier, attaché à l'armée d'Egypte, et vu son silence absolu depuis la prise de Malte[2], leur a suggéré le dessein de vous adresser la présente, avec prière la plus sincère de leur donner quelque éclaircissement sur son sort, s'il existe, ou s'il n'est plus.

L'intérêt qu'inspire un enfant de deux années qu'il a laissé

1. *Histoire médicale de l'armée d'Orient* par le médecin en chef R. Desgenettes, p. 104 (Paris, an X. — M. DCCCII). La même anecdote est narrée dans les *Fastes de la Nation française*, par Ternisien d'Haudricourt et commémorée par une gravure (Paris, an XII); elle est encore racontée par la duchesse d'Abrantès et représentée par un tableau de Desmarets conservé au Capitole à Toulouse. Dominique Larrey nous dit de son côté que, devant Saint-Jean-d'Acre, Mme Verdier présidait la table du général en chef. Larrey ajoute que Bonaparte « ne fut pas insensible à ses charmes et qu'il en fut payé de retour ». (Paul Triaire, *Dominique Larrey*, 1902, p. 238, bataille du Mont-Thabor; d'après une note inédite manuscrite de Larrey dans son exemplaire de *Mémoires et Campagnes*.) Nous ne savons si M. Eug. Trolard (ouv. cité) qui suggère le même fait, p. 439, a eu la même note sous les yeux. Ni Desgenettes, ni Mme Junot n'y font allusion : il semble bien qu'il soit en contradiction avec l'estime universelle dont jouissait Luigia et l'indéfectible affection que lui avait vouée Verdier.

2. Exactement, depuis le 12 juin 1798.

à Toulouse sans ressource, nous est un sûr garant de votre réponse.

Je vous salue respectueusement.

J.-B^my VERDIER.
Négociant, rue de la Liberté, n° 9.

BUREAU DES OFFICIERS GÉNÉRAUX
—
4e DIVISION

Toulouse, le 6 thermidor an VII de la République française une et indivisible (24 juillet 1799).

Verdier, négociant à Toulouse, au citoyen Bernadotte, ministre de la guerre à Paris.

CITOYEN MINISTRE,

Une famille républicaine, un enfant presque orphelin, sont dans la plus grande peine d'ignorer l'existence de leur frère et père. C'est du général de brigade Verdier qui depuis son départ pour l'expédition d'Egypte n'a donné aucun signe de vie. Veuillez, citoyen Ministre, permettre qu'on s'adresse directement à vous et vous solliciter à nous donner quelques renseignements sur le compte dudit général Verdier.

L'intérêt qu'inspire un enfant de trente mois qu'il a laissé à Toulouse sans aucune ressource nous font espérer que vous daignerez répondre à notre juste demande.

Recevez les assurances de mon respectueux dévouement.

J^n-B^my VERDIER[1],
3e section, n° 9.

De retour d'Egypte, Verdier, qui a été nommé général de division le 25 avril 1800, est employé dans la République Cisalpine (22 août 1801), puis chargé du commandement des troupes françaises en Etrurie (le 7 décembre 1803). Il passe à l'armée d'Italie en 1805, à l'armée de Naples en 1806; puis à la Grande

1. Archives administratives de la Guerre, ainsi que tout ce qui précède depuis le 30 septembre 1798.

Armée (26 janvier 1807). Nous n'avons aucune lettre de lui datée de cette époque[1].

De 1799 à 1809. la lacune est importante. Jean-Barthélemy Verdier meurt durant cette période. Le général a dû retirer sa fille. Il s'est fixé à Paris avec Luigia et y revient dans l'intervalle de ses campagnes, tandis que sa compagne, épouse « légitime » aux yeux de tous, s'occupe de l'éducation de l'enfant. Au moment où il écrit la lettre suivante, il est à Girone, qui s'est rendue le 10 décembre 1809, après un long siège où le glorieux émule de Verdier, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, n'a eu, comme autrefois Augereau à la bataille de la Muga, qu'à cueillir les lauriers préparés par lui.

A Madame, Madame Courgeon, veuve Verdier, à Toulouse, le général Verdier.

Girone, le 18 décembre 1809.

MADAME,

J'ai reçu votre lettre du 2 décembre courant. Je suis bien peiné des malheurs qui vous accablent[2]. N'ayant pas trouvé

1. M. Eugène Trolard en cite une bien suggestive qui doit se rapporter à l'époque où il était commandant des troupes françaises en Étrurie — début de 1804. De Livourne, Verdier écrit à un de ses amis, un sieur Quiclet, bijoutier à Paris : « Me trouvant à Livourne et ayant quelques « fonds à pouvoir hasarder aux caprices de la mer, j'ai armé, il y a tout à « l'heure deux mois, un corsaire que j'ai envoyé croiser entre la Corse « et la Barbarie, où il m'a fait trois prises, qui, évaluées ensemble, peu- « vent rendre une somme de quarante à cinquante mille francs, si elles « ne sont pas mangées par les frais d'une longue attente du jugement « qu'en doit porter le Conseil des prises, établi à Paris. Ordinairement « ces jugements sont longs à être rendus lorsqu'ils ne sont sollicités par « personne, mais aussi ils le sont très vite lorsqu'ils sont poursuivis « par quelqu'un de présent... Si vous n'êtes pas versé dans ces ques- « tions, je vous prie d'en charger un homme d'affaires. Il y a de ces « gens à Paris qui le font pour peu de chose... Avant de clore ma lettre, « on m'annonce qu'une quatrième prise entre dans le port. » (Ms. Bibl. nat., fonds français, n° 11277.) A cette lettre sont joints les procès-verbaux de prise : les navires capturés étaient de nationalité anglaise et chargés pour Cagliari. On voit que le fils du tailleur de pierres était resté un homme pratique, sans sortir des limites qu'autorisaient alors les lois de la guerre. (Eug. Trolard, *loc. cit.*, p. 439 et suiv.)

2. Ce « nouveau » malheur qui accable Mme ve Verdier pourrait bien être la mort de son fils aîné, n'était la date un peu éloignée. L'état civil de Toulouse nous donne, au 20 mars 1809, le décès de Jean Verdier, âgé

ici du papier sur Toulouse, vous recevrez avec celle-ci une lettre de change sur mon homme d'affaires, à Paris. Elle est de 2,000 francs au lieu de 25 louis que vous me demandez[1]. C'est tout ce que je puis faire en ce moment : faites-la présenter, elle sera acquittée à son échéance si elle ne l'est à la première vue.

Recevez, je vous prie, Madame, la nouvelle assurance de tout mon attachement.

J.-A^ne^ VERDIER.

La fille du général, Marie-Madeleine Verdier, avait été mise en pension, en 1805, à Paris, chez Mme Débré. Luigia, qu'elle considère visiblement comme sa mère et qui elle-même l'appelle « sa fille », s'occupe de la faire entrer dans une maison de la Légion d'honneur. Voici ce que nous appellerions aujourd'hui le « livret scolaire » de Mlle Verdier :

Marie-Madeleine Verdier,

Née le 14 (*sic*) novembre 1796.

Fille d'un G. O. ✻, général de division.

Nommée élève pensionnaire le 16 janvier 1809 (1810).

Envoyé la lettre d'entrée à Saint-Denis le 16 mai 1811, n° 3730.

La pension courra du 1er juillet 1811.

Lit réservé (par suite de l'état de santé) le 19 octobre 1811.

Entrée à Saint-Denis le 7 janvier 1812.

Sortie le 1er novembre 1814, à la demande de son père.

Envoyé le brevet d'ancienne élève le 13 janvier 1815[2].

Les lettres ci-après, écrites au Grand-Chancelier, précisent à la fois les circonstances de cette admission et le rôle de Luigia :

Excellence,

J'ai l'honneur de vous prier de m'accorder vos bons offices

de dix-neuf ans, décédé à l'hôpital militaire, sans autre indication d'origine ni de parenté.

1. Cette phrase est textuelle.

2. Tiré des archives de la Légion d'honneur, ainsi que les trois lettres qui suivent (communiqué par M. L. Hennet).

pour faire entrer ma fille Marie-Madeleine Verdier, née le 14 novembre 1796, élève pensionnaire à la maison impériale Napoléon d'Écouen.

C'est en qualité d'épouse de Jean-Antoine Verdier, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, comte d'Empire, commandant au 7e corps d'armée d'Espagne, que j'ai l'honneur de vous adresser cette prière.

J'ai l'honneur d'être, Excellence, votre très humble.

Luigia VERDIER.

Paris, rue Basse-Saint-Pierre, no 3, quai de Chaillot.

23 décembre 1809.

Au moment où Luigia écrit la lettre suivante, le général est sans doute encore à l'armée. Mis en congé, pour raisons de santé, le 11 avril 1810, disponible le 5 août 1810, il ne reprendra du service que le 25 décembre 1811, date où il est employé au corps d'observation de l'Elbe.

Excellence,

En l'absence de mon mari j'ai reçu la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire le 25 de ce mois et qui accompagnait le brevet d'admission de ma fille en qualité d'élève pensionnaire dans l'institution des maisons impériales Napoléon.

Je vous prie, Excellence, d'agréer mes remerciements et l'expression de ma reconnaissance pour tout l'intérêt que vous prenez à nous.

J'ai l'honneur d'être, Excellence, votre très humble.

Luigia VERDIER,

Épouse de M. le général de division
comte de l'Empire.

Paris, 31 janvier 1810.

Vous avez eu la bonté de faire nommer ma fille élève pensionnaire dans l'institution des maisons impériales Napoléon.

J'ai l'honneur de vous prier de lui accorder la première place vacante dans la maison impériale d'Écouen.

J'espère, Excellence, que vous voudrez bien m'accorder cette nouvelle marque de l'intérêt que vous prenez à nous.

J'ai l'honneur d'être, Excellence, votre très humble.

Luigia VERDIER,

Épouse de M. le comte Verdier [1].

23 mars 1810 (même adresse).

Le grand chancelier accédait à ce désir et, le 10 avril 1810, il avisait *Mme la comtesse Verdier* qu'il lui enverrait la lettre d'entrée à Écouen dès qu'il y aurait un lit vacant. Cette vacance de lit ne se présenta que l'année suivante, lors de la création de la maison de Saint-Denis.

Tout en surveillant à distance l'éducation de sa fille, le général ne perd point de vue les membres de sa famille restés à Toulouse. Le secours temporaire envoyé de Girone s'est transformé en subsides réguliers. Il contribue à l'éducation du fils de son frère. Il joint ses conseils à ses envois d'argent.

Pour Madame Verdier, à Toulouse.

Paris, le 18 octobre 1810.

MADAME ET CHÈRE SŒUR,

Monsieur St-Amans [2] m'ayant écrit qu'il allait fermer son école pour passer à Rodez où il va professer les mathématiques, j'écris à Monsieur Tourné de se concerter avec vous pour mettre votre fils dans une nouvelle pension qui lui offre les moyens d'éducation qu'il avait pris de son premier instituteur. Je vous engage donc à voir ce Monsieur et de faire avec lui pour placer votre fils dans un endroit où il puisse profiter des sacrifices que je fais pour lui. Monsieur Tourné reste toujours chargé de payer les frais de cette pension.

Monsieur St-Amans me propose d'emmener votre fils. Ne voulant point vous séparer de cet enfant, je le remercie de son offre, mais je vous engage à me savoir quelque gré de cette

1. Archives de la Légion d'honneur.

2. M. Saint-Amans eut à Toulouse, de 1808 à 1810, une pension qui comptait de cinq à quinze élèves. (Note communiquée par M. Dupont.)

attention en cessant d'avoir pour lui des complaisances qui le gâtent, ce de quoi je suis instruit. Je compte que vous l'aimez assez pour vous imposer de vous-même une réserve à son égard qui lui sera salutaire.

Agréez la nouvelle assurance de mon attachement.

J.-A. VERDIER.

De 1810 à 1822, les événements ont marché. Le général a subi le sort de nombre de ses compagnons d'armes. Sa santé paraît avoir été quelque peu compromise par les fatigues de ses campagnes : nous le voyons prendre de longs congés, avril 1810 à décembre 1811, fin septembre 1812 à fin mai 1813. Dans l'intervalle, il a été nommé, en février 1812, au commandement de la 8e division d'infanterie au 2e corps de la Grande Armée; du 30 mai 1813 au 1er mai 1814, il figure à l'armée d'Italie. Mis en non-activité par la Restauration le 1er septembre 1814, il est replacé, le 13 avril 1815, à la tête de la 8e division militaire à Marseille[1]. Fait pair de France le 2 juin 1815, il voit sa nomination annulée par l'ordonnance du 1er août 1815. Il est retraité le 4 septembre 1815.

Jusqu'en 1825, il vit à Paris. Il demeure successivement rue du Mont-Blanc, 3 (1814), place Vendôme, 3 (1815), grande rue de Passy, 50 et 90 (1817 à 1819), rue des Moulins, 22 (en 1822).

Il s établit à Mâcon en 1825. Il se trouve dans cette ville lors des événements de juillet 1830. Il se rend tout de suite à Lyon, se fait nommer, le 3 août, commandant de la garde nationale de Lyon, résigne sa charge à la suite d'un accident de cheval et quitte Lyon le 11 septembre 1830 pour retourner à Mâcon et y marier sa fille.

Toute la partie de la correspondance qui suit précise quelques-unes de ces circonstances.

Monsieur, Monsieur Verdier J. Ane, rue d'Angoulème, n° 25, Toulouse (Haute-Garonne).

Paris, le 5 mars 1822.

CHER NEVEU,

J'ai reçu ta lettre du 16 du passé. Je te remercie des sentiments que tu m'exprimes, je les partage à ton égard comme à

1. Sur son rôle à Marseille en 1815, voir Henry Houssaye : *1815 (la seconde abdication, la Terreur blanche)*, édit. in-16, pp. 160 à 167 et p. 466. Sur sa vie à Paris vers 1823 : *Mémoires d'Alexandre Dumas*, chap. LXXI.

celui de ta mère et de tes sœurs, car je vous aime tous. Ta sœur Émilie m'a fait connaître l'état qu'elle s'était donnée avec sa sœur aînée[1]. Je lui réponds pour l'en féliciter. J'aurais bien souhaité pouvoir en faire autant envers toi, mais tu me laisses ignorer ce que tu fais. C'est sans doute un oubli de ta part, car j'aime à croire que tu fais quelque chose. A ton âge et avec l'éducation que tu as reçue, il n'est pas permis d'être à la charge des siens. Ta première me dira ce qu'il en est. En attendant, je t'embrasse avec la plus vive affection.

Ton oncle,

Le L^t général comte

J. A^ne VERDIER.

Monsieur, Monsieur Salesses jeune[2], *rue des Filatiers, n° 57, Toulouse (Haute-Garonne).*

Paris, ce 20 octobre 1823.

MON CHER NEVEU,

Ta lettre du 8 courant m'a été remise aujourd'hui par M. Lamothe. J'ai accueilli ce jeune homme, ainsi qu'il me paraît le mériter et comme tout ce qui m'est adressé par toi, membre d'une famille que j'aime. Ayant perdu de vue les notes concernant ton frère cadet, il faut pour que je puisse faire de nouvelles recherches dans les bureaux de la guerre que tu m'envoies ses nom et prénoms, le corps dans lequel il servait, et l'armée dont il faisait partie lorsqu'on a cessé d'avoir de ses nouvelles.

Je suis sensible au souvenir de M. Daymier et son beau-frère. Je ferai pour leur parent ici tout ce qui dépendra de moi pour leur être agréable.

Dis à ma belle-sœur Verdier que sa fille de Paris se porte bien, qu'elle s'occupe beaucoup dans la maison où elle est,

1. Elle s'était faite religieuse. (V. les lettres suivantes.)

2. Jean-Benoit-Marguerite Salesses, né le 12 juillet 1788 à Toulouse, fils de Jean Salesses, marchand, et de Jeanne-Françoise Verdier, sœur du général.

dont elle est l'exemple des vertus les plus douces[1]. Travail, gaîté, charité et religion sont ses vertus particulières. Elles la font aimer autant de tout ce qui l'approche que de ses compagnes et ses supérieures.

Comme le temps où je vais quitter Paris approche, je serais bien aise d'apprendre par toi ce qu'il m'en coûterait à peu près pour vivre retiré à Toulouse sans aucun luxe, mais cependant avec décence, et pour cela je te demande ce que coûterait un appartement propre dans un bon quartier de la ville, près de l'Esplanade[2], qui serait composé d'un salon, deux chambres à coucher, quelques cabinets, cave, cuisine et dépendances; le prix du vin, du pain, viande, bois, légumes, etc., les gages d'une cuisinière passables (*sic*), et ceux d'un domestique avec nourriture ou sans nourriture, selon l'usage du pays. Fais-moi à ton aise une note de tout cela pour qu'au printemps prochain je voie s'il me serait avantageux de m'acheminer moi et ma fille de vos côtés[3], ce que je désirerais beaucoup pouvoir faire pour me rapprocher de vous tous que j'aime. Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de cœur ainsi que tous les tiens auxquels tu donneras de mes nouvelles.

Ton oncle,

J.-A. VERDIER.

En parlant d'appartement, j'entends non meublé.

Monsieur, Monsieur Salesses jeune, place de la Trinité, n° 57, Toulouse (Haute-Garonne).

Paris, le 8 juillet 1824.

Ta lettre du 15 du mois passé, mon cher neveu, m'a été remise par M. Lamothe. Je vois avec plaisir que tu te portes

1. Cette phrase est textuelle.
2. Les grands espaces découverts qui avoisinaient le Jardin-Royal.
3. Phrase textuelle. Luigia Bianchi n'est plus auprès du général. Elle était assurément décédée; mais la preuve et l'époque n'ont pu être retrouvées. Son acte de décès n'existe pas aux archives de la Seine; il n'a donc pas été reconstitué.

bien, ainsi que ta sœur; il en est de même de moi et de ma fille, qui te remercie de ton souvenir.

Je ne suis pas encore déterminé à quitter la capitale, et quand je le serai, vraisemblablement ce sera pour aller revoir les lieux qui m'ont vu naître. Je souhaite bien sincèrement qu'alors les esprits de nos bons Toulousains aient repris leurs caractères primitifs, c'est-à-dire ceux de la gaieté et de l'amabilité qui les distinguaient des autres habitants du Midi. Il est plus que temps qu'ils laissent aux rudes Provençaux cet esprit d'inquiétude et de turbulence et trop souvent de cruauté qui font la base de leur caractère. Tu me dis que vous jouissez maintenant de beaucoup de tranquillité. Je souhaite bien sincèrement que cela continue. Rire, chanter en faisant vos affaires comme jadis, voilà ce qui vous convient et ce que je voudrais trouver lorsque j'irai vous revoir.

Adieu, mon cher ami, embrasse pour moi ta sœur et le restant de ta famille, y joignant celle de Verdier à laquelle tu diras que leur sœur qui est à Paris se porte bien et qu'elle continue à être le modèle des sœurs de sa communauté.

Je t'embrasse bien tendrement.

J.-A. VERDIER.

Rappelle-moi au souvenir de M. Daymier que j'aime toujours.

Monsieur, Monsieur Salesses jeune, place de la Trinité, n° 57 ou dans les 50, Toulouse (Haute-Garonne).

MON CHER NEVEU,

N'ayant point reçu de réponse à une lettre que je t'ai écrite le mois dernier, je te renouvelle ma demande. La voici : je souhaite que tu me dises ce qu'il m'en coûterait par mois dans une bonne maison garnie pour moi et ma fille pour y être logés

et nourris ainsi qu'il suit : nourriture : déjeuner à la fourchette et dîner bien sans profusion, avec bon vin du pays; logement : deux chambres à coucher avec cabinet pour serrer nos affaires, et une troisième pièce meublée en salon, qui me servirait en même temps de cabinet de travail. Je souhaiterais être dans un bon quartier de la ville, près des promenades. Réponds-moi le plus tôt possible, et si le prix est modéré je te donnerai des ordres pour en finir. Dans ma première, je te recommandais de ne rien dire à personne de la commission que je te donne. Je te renouvelle cette recommandation dans celle-ci.

Ton oncle,

J.-A. VERDIER,

Rue du Faubourg-Montmartre, nº 4.

Paris, le 22 février 1825.

Monsieur Salesses jeune, négociant, place de la Trinité, à Toulouse (Haute-Garonne).

Mâcon, le 3 janvier 1828.

J'ai reçu ta lettre du 30 du passé, mon cher neveu, et je te remercie, ton épouse et ta sœur, des vœux que vous voulez bien faire pour moi au renouvellement de cette année. Recevez, en change (*sic*), mes sentiments de la plus entière réciprocité. Soyez heureux, mes enfants, et je le serai moi-même de tout ce qui pourra ajouter à votre félicité.

Tu me dis m'avoir écrit plusieurs fois dans le courant de l'année qui vient de finir ainsi que la famille Verdier. Le fait est que je n'ai reçu aucune de vos lettres, sans doute par la négligence des gens de l'hôtel où j'ai logé, et que j'ai quitté depuis plus d'un an pour venir habiter un logement sur le quai, rue de Franklin, nº 1, où dorénavant tu m'adresseras tes lettres.

Je me porte bien, je me suis bien porté pendant le temps que tu as été sans avoir de mes nouvelles, ma fille de même,

et je fais des vœux pour qu'il en soit de même de vous tous.

Assure la famille Verdier de tout mon intérêt et reçois l'assurance de mon sincère attachement.

J.-A. VERDIER.

Monsieur, Monsieur Salesses jeune, marchand, place de la Trinité, à Toulouse (Haute-Garonne).

Mâcon, le 24 novembre 1828.

MON CHER NEVEU,

J'ai reçu ta lettre du 16 courant. C'est avec un véritable déplaisir que je me vois forcé de te prier de choisir pour ton enfant[1] un autre parrain que moi, vu la longueur du voyage. J'ai d'autres empêchements qui me retiennent et qui me priveront d'accepter ta proposition qui, dans toute autre circonstance, m'aurait été fort agréable.

Je suis peiné d'apprendre ce que tu me dis de ta sœur Marguerite. Cette séparation a dû vous coûter à tous les deux; mais je sens qu'ayant fait un établissement cette séparation est devenue nécessaire. Elle est, dis-tu, auprès de sa sœur aînée. Elle est sûrement bien là, mais je pense que tu ne l'oublies pas, et que si elle avait besoin de toi elle te retrouverait prêt à la secourir, ce à quoi je t'engage très particulièrement.

Adieu.

J.-A. VERDIER.

Quand tu m'écriras donne-moi ton adresse précise.

Le général marie sa fille, Marie-Magdelaine Verdier, à la mairie de Mâcon, le 22 octobre 1830. Mlle Verdier épouse M. Pierre Maillet, avocat, demeurant à Mâcon, fils de François Maillet, pro-

1. L'enfant allait naître le 10 décembre 1828, et il reçut les prénoms de Jean-Benoît-Marcel-Urbain, fils de Jean-Benoît Salesses, marchand lingier, et de Marceline Siré, mariés.

priétaire et avocat, et de dame Claudine Michelon. L'acte de mariage mentionne que la mariée est fille de « M. Jean-Antoine Verdier, lieutenant général des armées du royaume, grand'croix de l'ordre de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne de fer et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ». Le nom de la mère n'est pas indiqué.

Monsieur, Monsieur Salesses jeune, marchand, place de la Trinité, à Toulouse (Haute-Garonne).

Mâcon, le 8 janvier 1831.

J'ai reçu, mon cher neveu, l'extrait du registre qui constatait le jour de ma naissance. Je te remercie des soins que tu t'es donnés pour cela. Comme tu le désires, j'ai écrit au ministre de la guerre pour le prier de faire le plus tôt possible liquider la pension qui revient, dis-tu, à ta belle-mère[1]. Je souhaite que cela se fasse le plus tôt possible, mais il est à craindre que cela retarde encore vu les grandes et innombrables affaires qui en ce moment accablent ce ministère.

Je te remercie de ce que tu me dis sur la situation. Les vrais Français auront à faire pour maintenir dans les bornes du devoir cette masse de noblillions et de prêtraille qui encombrent cette bonne ville de Toulouse. Du zèle, du courage et surtout du patriotisme, voilà ce qui doit vous faire triompher.

Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout cœur.

J.-A. VERDIER.

Monsieur Pédoussaut, à Auterive, département de la Haute-Garonne.

MONSIEUR ET CHER COUSIN,

J'ai reçu votre lettre le jour même que nous avons eu le malheur de perdre le brave général Verdier, mon beau-père.

1. Jeanne-Marceline Jannel, épouse du commandant d'artillerie Pierre Siré, décédé en retraite, le 10 juin 1830.

Vous devez penser le chagrin que moi et ma femme, votre cousine, nous avons éprouvé. Malgré son âge, il semblait jouir d'une santé assez forte qui nous faisait espérer que ses jours se prolongeraient encore longtemps, lorsqu'une courte maladie est venue nous l'enlever au moment où nous étions loin de nous y attendre. Il a expiré entre les bras de sa fille le 30 de ce mois, à dix heures du soir. Nous lui avons fait rendre les honneurs conformes au rang qu'il avait. Je suis fâché, pour la première fois que j'ai l'honneur de correspondre avec vous, de vous annoncer une aussi mauvaise nouvelle. Veuillez, je vous prie, en faire part à la famille, car il nous serait impossible de le faire ne connaissant pas quels sont les parents que le brave général Verdier a pu laisser. Veuillez donc, en conséquence, vous charger de cette pénible commission, en leur annonçant que le général Verdier, leur parent, est décédé à Mâcon sans avoir fait aucune disposition à nous connue jusqu'à présent. La meilleure raison pour ne faire aucune libéralité à sa famille, c'est que le général Verdier, brave et honnête jusqu'à la fin de ses jours, n'a laissé à son décès que le strict nécessaire pour faire honneur à sa mémoire, car nous-mêmes, qui sommes ses héritiers de droit, sommes encore créanciers de sa succession.

Il est fâcheux pour vous, Monsieur et cher cousin, que le général Verdier, mon beau-père, soit venu à Mâcon au moment où vous vous adressiez à lui pour obtenir sa protection afin d'avoir une place. Je sais qu'il a toujours été très bon envers sa famille, et je ne doute pas qu'il se fût empressé de faire tout ce qu'il aurait dépendu de lui pour vous être utile. Quant à moi, Monsieur et cher cousin, je désirerais bien vous être utile, mais ma position sociale ne doit vous être d'aucun secours. Je n'ai pour moi à vous offrir que ma bonne volonté.

Si la famille de ma femme a besoin de quelques renseignements, elle peut s'adresser à moi, je m'empresserai de la satisfaire sur tout ce qu'elle me demandera. Le seul regret que nous éprouvions l'un et l'autre, c'est de ne pas connaître une

famille qui a donné à la France un homme aussi recommandable qu'était l'illustre général Verdier.

Veuillez être auprès de toute la famille l'interprète de nos sentiments et croyez-nous pour toujours.

Votre tout dévoué serviteur et cousin.

MAILLET,

Avocat, quai du Sud, nº 12, à Mâcon.

Mâcon, le 1er juin 1839.

(*P. S.*) D'après son acte de naissance, le général Verdier est né le 3 mai 1767, décédé le 30 mai 1839.

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE. — VILLE DE MACON.

A Monsieur Desquerre, avocat, rue Montoulieu, nº 7, à Toulouse (Haute-Garonne).

Mâcon, le 3 septembre 1839.

MONSIEUR,

En réponse à votre lettre du 23 août dernier, j'ai l'honneur de vous adresser une copie littérale de l'extrait de baptême de Mme Maillet, pièce qui, comme vous le verrez, a été trouvée suffisamment régulière par M. le Procureur du Roi pour passer à la célébration du mariage. Cette pièce désigne Mme Françoise Espert comme épouse du général Verdier. La personne que vous désignez sous le nom de Marie-Louise de Carascalla, et dont le véritable nom de famille est *Bianchi*, était une Italienne qui a constamment suivi le général dans toutes ses expéditions et qui a passé aux yeux de tout le monde pour son épouse; ce n'est qu'au décès de cette femme que le général a été obligé de faire connaître que ce titre ne lui appartenait point.

L'acte de baptême dont copie est ci-jointe, est appuyé d'une possession d'état; le général a élevé Mlle Verdier; il l'a fait admettre à l'Institut d'Ecouen; à sa sortie de cette maison elle a rejoint son père qu'elle n'a plus quitté. Enfin, dans le contrat de mariage de Mlle Verdier avec M. Maillet, reçu par Garnier et son collègue, notaires à Mâcon, le 21 octobre 1830, en présence

du général, Mlle Verdier est désignée comme *fille légitime* de M. le comte Jean-Antoine Verdier et de dame Françoise Espert. Le général a également assisté à la célébration civile de ce mariage, qui a eu lieu le 22 octobre 1830.

A l'égard de l'observation que vous faites, en ce qui concerne la pension de 2,400 francs que promit le général à sa fille, il ne pouvait effectivement la garantir d'aucune manière et elle devait nécessairement s'éteindre à la mort du général, mais M. Maillet n'a rien exigé de plus.

En résultat, je répéterai que M. le général Verdier n'a laissé, à très peu de chose près, que ce qu'il fallait pour payer ses dettes.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

CARTERON.

L'état civil de Mâcon nous fournit un certain nombre d'autres références précisant ou complétant quelques faits déjà connus. M. Maillet meurt à Mâcon, à l'âge de soixante-six ans, le 17 janvier 1861 ; son acte de décès le qualifie de « propriétaire et avocat », demeurant rue Franklin, 2 ; sa veuve meurt au même lieu, même adresse, le 5 avril 1871 : elle a soixante-quatorze ans. Cette fois, l'acte de décès précise « Verdier Marie-Magdelaine, veuve de Pierre Maillet, » est « fille de défunt Jean-Antoine Verdier et de Françoise Espert, décédée[1] ».

1. Il est très remarquable que le nom de Françoise Espert disparaisse selon les besoins de la cause (l'entrée de Mlle Verdier à Saint-Denis, son mariage — au moins publiquement) et reparaisse ensuite (décès du général, de sa fille, etc.), pour les mêmes besoins. C'est que le général Verdier avait obtenu, en vertu de la loi du 26 juillet 1821, une pension de 1,000 francs comme dotataire dépossédé. Cette pension revenait à la fille au décès du père.

Mme Maillet obtint, le 31 août 1840, la réversion seulement de 500 francs, l'autre moitié réservée jusqu'à justification du décès ou de l'absence de Françoise Espert. Un jugement du 31 août 1840 mit les époux Maillet en demeure de justifier de l'acte civil du mariage ; mais un arrêt de la cour de Dijon, du 21 août 1841, cassa ce jugement, et le tribunal de Mâcon déclarait, le 31 août 1842, l'absence de Françoise Espert, la déclarant disparue à la fin de 1799 en Italie ! En conséquence, les 500 francs réservés étaient alloués par ordonnance du 16 avril 1843.

Avant de mourir, Mme Maillet avait eu l'occasion d'envoyer à Toulouse les souvenirs de son père que cette ville conserve précieusement. Mais quelques-uns de ces souvenirs de famille, sans doute les plus nombreux, furent légués, à la mort de Mme Maillet, à une amie ou dame de compagnie, Mlle Marie Meunier, qui mourut à Mâcon, à l'âge de soixante-dix neuf ans, le 10 décembre 1901. Avant sa mort, Mlle Meunier avait fait don au musée de Mâcon d'un portrait du général et de la générale Verdier dus à des auteurs inconnus et peints médiocrement.

Mme Maillet avait conservé l'usufruit des biens de son mari. Les héritiers de M. Maillet, au nombre de trois et dont un seul porte son nom, sont de Charlieu (Loire), Marcigny (Saône-et-Loire), Saint-Laurent-lès-Mâcon (Ain). Mlle Meunier a ses héritiers à Mâcon et à Montbrison (Loire).

Le modeste héritage du général Verdier, à part les legs de nature toute spéciale faits à sa ville natale et à sa ville adoptive, est retombé en des mains roturières; mais la famille, sans doute pour les motifs invoqués dans sa lettre par M. Maillet, n'a gardé que le souvenir : le héros de Chebreiss et de Girone, s'il eut des dotations et des titres, ne sut point comme tant d'autres les transmettre à ses neveux. Ici au moins l'épopée reste pure de tout mélange de mercantilisme : le sang du plébéien, fils du tailleur de pierres, n'a pas démenti ses origines.

J. Adher.

E. THOUVEREZ.

L'ÉTERNEL RETOUR

NIETZSCHE

(*Suite et fin*[1].)

IV.

Entre l'origine de la tragédie, 1872, et les paroles de Zarathoustra, 1883, un événement grave s'est passé dans la vie de Nietzsche : la rupture avec Wagner. Nietzsche était l'admirateur et l'ami de Wagner, réfugié à Lucerne, révolutionnaire proscrit d'Allemagne, auteur méconnu des *Niebelungen*, choryphée de la philosophie du mal. Mais les temps sont changés. Grâce à la protection d'un roi, Louis II de Bavière, Wagner a enfin vaincu la mauvaise fortune; il a construit et inauguré, en 1876, le théâtre de Bayreuth; il a joui des acclamations de la foule; le succès définitif a couronné ses efforts. En même temps, sa pensée s'infléchit vers le christianisme et vers la paix; il arrive à cette solution que l'antinomie du bien et du mal se résout dans la pitié et dans le pardon; il écrit *Parsifal*, légende chrétienne; il montre la rédemption du monde par l'amour. Ainsi, le pessimisme est rejeté; la lutte des éléments contraires est surmontée; et la rupture éclate entre le poète-musicien, qui échappe au désespoir par l'amour,

1. Erratum. — Dans la première partie de cet article, page 234, lignes 19-20, lire : *Ce contenant du réel est-il irréel?* — page 249, ligne 7, lire : ***entre le socratisme et le nietzschéisme.***

et le philosophe pessimiste, partisan de plus en plus décidé du mal éternel.

Zarathoustra — le Zoroastre des Grecs — se retire dans la solitude. Au bout de dix années de réflexion sur lui-même, il revient vers les villes pour prêcher aux hommes sa nouvelle doctrine, mais les hommes sont encore trop humains, leurs oreilles ne sont pas faites pour ses paroles. En descendant de la montagne, il rencontre un solitaire qui fait des aumônes et qui prie. Zarathoustra ne fait pas l'aumône parce qu'il est trop riche pour la faire, et il quitte l'ascète avec un rire sarcastique : ce solitaire ne sait pas que les dieux sont morts. En continuant sa route, Zarathoustra pense aux derniers hommes, à ceux qui réaliseront plus tard l'utopie positiviste et socialiste du bonheur pour tous. Ces hommes, qui ont peur de souffrir, seront petits et mesquins; la maladie sera regardée chez eux comme un crime, parce qu'elle est contagieuse. Ils auront, pour obtenir le bonheur, tari toutes les sources de la vie. Ils réaliseront vraiment une société d'homuncules, pareils à cet avorton du Faust qu'on promène dans une lanterne parce qu'il ne peut pas souffrir le grand air. Enfin, Zarathoustra arrive à la ville, et les hommes ne l'écoutent pas; ils regardent sur une place un danseur de corde. Mais le danseur est culbuté par un plus adroit et se rompt les os; et Zarathoustra, resté seul près de lui, berce ses derniers moments des promesses de sa doctrine, prend son cadavre, dont les fossoyeurs ne voulaient pas, et l'emporte dans sa solitude. Un danseur de corde, un cadavre : voilà ta conquête, ô Zarathoustra ! Son retour dans la montagne est salué par l'apparition d'un prodige. Un aigle, au cou duquel est amoureusement suspendu un serpent — la fierté et la ruse — accueille son retour. Et les leçons de Zarathoustra, qui suivent ce prologue, ont pour but d'amener les hommes, par la ruse du serpent, à l'orgueil de l'aigle.

Ces leçons contiennent la doctrine du surhomme, et cette doctrine se comprend mieux dans son opposition à ce qui précède. Le pessimisme de Schopenhauer n'est pas absolu, puisqu'il aspire au repos dans le Nirvâna; il n'accepte pas la

souffrance. Le pessimisme de Wagner n'est pas absolu, puisqu'il espère et attend une rédemption définitive. Le surhomme est celui qui accepte pour toujours et sans restriction ce que nous appelons le pessimisme, et aux yeux de qui la souffrance importe si peu qu'il n'essaie pas de s'y soustraire. Le sublime se produit, dit Kant, lorsque ce qui paraissait un néant à l'égard de l'infini apparaît tout à coup un infini à l'égard du néant. L'homme est un roseau frêle, un rien à l'égard du monde matériel qui l'écrase de toutes parts; mais ce roseau pense et le monde ne pense pas, et la pensée est infinie et sublime par opposition à la matière. De même, chez Nietzsche, le surhomme est tel, parce qu'il se place d'un coup au-dessus des prises de la nature, au-dessus des cadres de l'esprit. Il n'y a pour lui ni souffrance ni plaisir, ni bien ni mal, ni vérité ni erreur; il est par delà le bien et le mal, par delà le vrai et le faux. Dire : « Ceci est vrai et cela est faux; la pensée humaine n'ira pas plus loin; elle s'arrêtera devant ce dogme ou devant cette formule », c'est violenter l'homme sur un lit de Procuste. Le surhomme franchit toutes ces limites, dépasse tous ces horizons, en sorte que tous les impératifs de la morale et de la science s'anéantissent devant l'essor infini de sa pensée et de son vouloir.

Ce qui caractérise le surhomme, au point de vue moral, c'est son insensibilité pour lui-même et pour les autres, sa dureté surhumaine, et nous savons que cette dureté suppose la transmutation des valeurs. La crainte du mal pour soi-même est une lâcheté. La pitié est la crainte du mal pour autrui, la lâcheté pour autrui, et, par conséquent, encore une lâcheté et un mal. La pitié, la tendresse ne sont pas des vertus. Elles sont tenues faussement pour telles dans le christianisme, et le christianisme, sur ce point, a reçu l'héritage des prophètes juifs. Israël, vaincu par la force des armes, captif des Assyriens, humilié, abaissé, a réalisé ce chef-d'œuvre de ne pas s'avouer vaincu et de déclarer que l'humiliation est plus triomphante que la victoire, que l'esclavage est supérieur à la domination. Et les prophètes ont persuadé l'humanité. Mais, au fond, la

morale de l'humilité et de la pitié est celle qui convient à des troupeaux d'hommes courbés sous le fouet des tyrans. Morale de troupeaux, morale d'esclaves, morale de décadents et de lâches. Nietzsche rejette toutes ces vertus de bonté, de sympathie et de charité si longtemps vantées parmi nous. « Je suis trop riche pour faire l'aumône, disait Zarathoustra, parce que l'aumône diminue celui qui reçoit », et Zarathoustra possède trop de générosité et de grandeur d'âme pour diminuer autrui.

L'Antéchrist, qui devait être la première partie de sa dernière œuvre sur la volonté de puissance, est le livre dans lequel Nietzsche porte jusqu'aux extrêmes limites sa croisade antichrétienne. La morale chrétienne est avilissante; les prêtres et les fidèles sont les prédicateurs de la mort lente, à l'instar de Schopenhauer, des professeurs d'abnégation, qui sont désespérés parce qu'ils sont faibles et qui précipitent par leur décadence l'amollissement des hommes. Le fait même de se rattacher à une religion, à une secte, à un troupeau, est une infidélité par rapport au maître. Le maître n'obéissait à personne et le disciple qui lui obéit n'est déjà plus son disciple. Un seul chrétien est digne de ce nom, le Christ, parce que lui seul a vécu sa doctrine et non pas la doctrine d'autrui. Mais le Christ, qui a vécu sa pensée et pensé sa vie, est présenté par Nietzsche comme un pur ascète, qui se résorbe de toutes parts pour ne pas prendre contact avec le réel, qui s'enferme dans la vie purement intérieure et qui meurt sur la croix en se faisant étranger à sa passion, tant il tient son âme à l'écart de toutes les atteintes du dehors. Dans cette conception, le Christ n'apporte plus aux hommes la pitié active et miséricordieuse qui guérit les malades, qui fait entendre les sourds et parler les muets. La béatitude morne et indifférente de l'extase orientale est tout ce qui subsiste de celui qui disait : « J'ai pitié des foules. »

Tel est le côté le plus accessible par lequel la philosophie du surhomme conquiert d'abord l'attention, parce qu'elle exprime et flatte des opinions populaires, mais elle ne mériterait pas de la retenir toujours, si elle n'impliquait pas, vue sous une autre

face, une doctrine complémentaire et presque contraire. Le contraire du christianisme et de l'effusion religieuse est la philosophie positive qui aboutit d'école en école aux systèmes d'Auguste Comte et de Spencer. La doctrine spencérienne est familière à Nietzsche, qui la connaît particulièrement par son compatriote Paul Rée. Et de même que *l'Antéchrist* est écrit, en 1888, contre la morale chrétienne, de même la *Généalogie de la Morale* est écrite, en 1887, contre la philosophie positive. D'après Spencer et les spencériens, les idées morales se sont formées peu à peu de bas en haut. Il y avait au début des hommes qui faisaient des actions égoïstes, nuisibles à leurs semblables, c'est-à-dire à la foule, et des hommes qui faisaient des actions non-nuisibles ou même utiles. Le jugement porté par la foule sur ces actes a été d'abord qu'ils étaient nuisibles ou utiles, et plus tard qu'ils étaient bons ou mauvais. Peu à peu le sens originel de ces mots, c'est-à-dire le sens utilitaire, a été désappris, oublié, et l'on a attribué des qualités purement morales à des actes qui étaient jugés primitivement d'un point de vue purement utilitaire. Ce qui caractérise donc cette théorie spencérienne, c'est, d'une part, le passage de la notion utilitaire à la notion morale, et, d'autre part, l'idée que les appréciations morales ont leur origine dans le jugement de la foule. Contre ces deux points, Nietzsche s'inscrit en faux. Le jugement moral est un jugement de valeur, c'est-à dire de mérite, qui ne se confond pas avec le jugement utilitaire. Et surtout le jugement moral ne se propage pas de la foule à l'élite, mais inversement. C'est ce que l'élite appelle bon qui paraît tel aux yeux de la foule. Ce sont les forts, et non pas les faibles, qui ont inventé cette morale de l'humilité et de l'aumône, et l'ont transmise aux masses. De même, enfin, que les prémisses sont fausses, les conséquences de la doctrine sont funestes. Le positivisme pose pour règle idéale la diminution de la souffrance. Il aspire au bonheur sur cette terre. Faire un peuple de satisfaits et un peuple de lâches, voilà le rêve positiviste, et socialiste, et féministe. Nietzsche rejette toutes les aspirations démocratiques, comme il rejetait toutes les traditions chré-

tiennes dont elles lui paraissent une transcription démarquée.

Que reste-t-il debout sur toutes ces doctrines ruinées? Le culte de l'énergie qui ne connaît pas de terme et pas de loi, la morale de l'amoralisme. La morale de Kant se résumait dans deux formules principales : l'une était d'obéir au devoir, parce qu'il est la loi universelle; l'autre était que l'agent moral doit puiser en lui-même, et non pas dans la volonté d'autrui, les motifs de sa conduite. Ces deux formules se lient dans l'esprit de Kant parce que l'agent moral, quand il descend dans les profondeurs de sa conscience, y trouve la raison qui éclaire tous les hommes en ce monde. Ces deux formules s'opposent chez Nietzsche parce que chaque homme s'oppose à tous les autres et la volonté de chacun à celle de tous. Dès lors, deux morales sont possibles. L'une, qui soumet l'homme à des lois étrangères édictées par les autres hommes, aboutit de proche en proche aux extrêmes conséquences de la morale sociologique : glorification, sans critique, de la loi civile et pénale, de la coutume et de la mode, du respect humain et de la crainte, de la routine et de la promiscuité; l'autre, suivant laquelle l'individu ne reconnaît pas d'autres lois que celles qu'il s'est données à lui-même, aboutit aux extrêmes conséquences de l'individualisme et de l'anarchie. La volonté de puissance, l'indéfectible amour de la vie et de soi-même, est pour Nietzsche l'unique objet et l'unique critérium de la conduite droite, le moyen aristocratique par lequel il échappe aux servitudes du troupeau. Les deux doctrines, sociologique et amoraliste, sont arrivées ainsi aux extrêmes parce qu'elles ont séparé et isolé les deux éléments que Kant regardait comme indissolublement unis dans la conscience : l'universalité du devoir et l'inviolabilité de la personne; ou plutôt, elles ont commis toutes deux la même faute de confondre la forme *a priori* du devoir avec les suggestions *a posteriori* de la volonté — individuelle chez l'amoraliste, collective chez le sociologue — sans que cette volonté, faite de sentiments et de sensations, reconnaisse en dehors d'elle et au-dessus d'elle une finalité qui la guide et un critérium qui la juge.

V.

Ainsi prend tout son sens la doctrine du retour éternel que nous poursuivons à travers toutes ces enquêtes. *La Volonté de Puissance* est la dernière œuvre de Nietzsche, interrompue par la folie; et seule la première partie — *l'Antéchrist* — en est parue. La dernière partie de l'ouvrage devait être *l'Éternel Retour,* et quelques pages seulement en sont tracées, mais la doctrine était toute formée dans l'esprit de Nietzsche; il l'avait formulée et publiée dans un essai sur le *Retour du Semblable* dès 1881.

Cette doctrine du retour se comprend mieux en l'opposant à tout ce qui lui ressemble et qui l'a produite et qui n'est pas elle. L'éternel retour est d'abord chez Nietzsche une doctrine logique, établie sur des raisonnements positifs, et non pas un symbole plus ou moins mystique. Les principes en sont dans cette double formule que l'espace est fini et le temps infini. L'espace est fini, c'est-à-dire le nombre des corps donnés dans l'espace, et des places relatives que ces corps y peuvent occuper, est un certain nombre que nous ne connaissons pas, que nous ne connaîtrons sans doute jamais parce que le calcul dépasserait les forces de notre esprit; mais ce nombre est fini, et, par conséquent, quel que soit le nombre beaucoup plus grand encore des combinaisons qui en résultent, ce nombre des combinaisons est également fini. Le temps est infini. Par derrière l'instant qui s'écoule au moment où je parle, et, par conséquent, par derrière la combinaison qui s'effectue à ce moment précis, un nombre infini d'instants se sont écoulés, un nombre infini de combinaisons a eu lieu. Puisque le nombre des combinaisons possibles est fini, le nombre des combinaisons déjà réalisées infini, il en résulte nécessairement que la combinaison actuelle a dû être réalisée déjà une fois au moins; et, comme elle était elle-même précédée d'un temps infini, elle

a été réalisée non pas une fois, ni cent fois, mais un nombre infini de fois.

Ainsi le nombre actuel a été réalisé une infinité de fois dans le passé; il se reproduira une infinité de fois dans l'avenir.

Cette doctrine est la synthèse de deux philosophies antagonistes. Dans le système de Leibnitz, tout pénétré de finalité rationnelle, un nombre infini de mondes sont possibles, et Dieu choisit le meilleur; beaucoup sont appelés, un seul est élu. Dans le système logique de Spinoza, amoraliste avant Nietzsche, tous les possibles doivent être réalisés tour à tour; la série des possibles est identique à la série des réels. Chez Nietzsche, les réels sont finis dans l'espace; les possibles sont infinis dans le temps; et les réels se répètent infiniment dans les conditions du temps qui les roule, comme un fleuve qui remonterait à sa source et coulerait sans interruption de la montagne à la mer, de la mer au nuage, du nuage au rocher.

Cette doctrine s'oppose à Schopenhauer et à Wagner, les premiers maîtres de Nietzsche. Il n'y a pas de rédemption finale, pas d'arrêt, pas de repos, pas de nirvâna. Schopenhauer est un bouddhiste du dix-neuvième siècle, et le bouddhisme s'oppose au brahmanisme, précisément par cette conception d'un repos final. Dans le brahmanisme, la métempsychose a pour résultat le retour éternel de l'âme à la vie; et le régime des castes, appliqué jusque dans l'au delà, a pour conséquence le retour éternel du semblable. Le brahmane redevient brahmane, le paria redevient paria, en sorte que le plus misérable des hommes, après une vie de souffrances, ne trouve pas même l'espoir du repos dans une mort libératrice. Le bouddhisme apportait, avec le nirvâna, la consolation du sommeil après la veille, et du repos après la lutte, et Schopenhauer donnait cette issue à son pessimisme. Mais cette doctrine suppose la lassitude, la défaite de l'âme, la lâcheté; et Nietzsche la rejette. Ce pessimisme relatif, et seulement provisoire, revient toujours à cette idée, développée à l'excès par les religions, qu'il y a du mal dans ce monde parce que ce monde est mauvais, c'est-à-dire parce qu'il est anormal, parce qu'il n'est pas le vrai

monde. Si nous souffrons, d'après ces doctrines, ce n'est pas notre faute; c'est la faute à quelqu'un d'autre ou à quelque chose d'autre : dernière excuse que nous donnons à notre faiblesse, incapable de supporter et de comprendre et d'admettre la souffrance. — Mais notre souffrance, dit Nietzsche, n'est pas anormale; la vie est ce qu'elle est et ce qu'elle doit être, avec ses douleurs, avec ses luttes, avec ses déploiements d'énergie. La doctrine de l'éternel retour est la leçon de l'éternelle énergie et de l'éternelle volonté. La mort même n'est pas un arrêt entre deux vies successives parce qu'aucun temps ne s'écoule pendant la mort; le moment du retour succède immédiatement, pour chacun de nous, à la vie qui la précède. Plus volontaire que Schopenhauer, Nietzsche surmonte son pessimisme, comme les stoïciens surmontaient la douleur, en niant que le mal soit un anormal.

La doctrine de l'éternel retour est la suppression de tout théisme, c'est-à-dire de toute croyance en Dieu et à la finalité divine. Les choses se reproduisent telles qu'elles se reproduisent; elles sont ce qu'elles sont, sans exprimer aucun dessein préconçu, aucune volonté intelligente, aucun ordre immanent. La doctrine du retour paraît à son auteur la condensation la plus parfaite de toutes ses idées métaphysiques, parce qu'elle exprime le mieux son absolu dédain de toutes les finalités et de toutes les règles. De même, enfin, qu'elle emporte tous les dogmes religieux, de même elle emporte et détruit toutes les démarcations plus ou moins honteuses qui s'en retrouvent dans les doctrines scientifiques et positivistes. L'évolutionisme de Spencer est encore une expression, la plus plate et la plus basse, la moins élevée et la moins poétique, mais une application, malgré tout, des principes de raison et de finalité. Concevoir un mécanisme qui se déroule, suivant des lois définies, de l'homogène à l'hétérogène et de l'hétérogène à l'homogène, c'est remplacer la finalité extérieure des théologiens par une finalité immanente qui ne se comprend pas mieux. Mais le retour du semblable ne fait appel à aucun principe méthodique. Une seule donnée est requise, l'existence actuelle d'un

moment actuel; un seul postulat, le temps infini. Et cela suffit pour engendrer le retour infini des choses, qui est un non-sens pour notre raison et un scandale pour notre esthétique.

Dans les derniers fragments écrits par Nietzsche, le retour, pour s'affranchir plus radicalement de toute régularité mécanique qui serait encore la soumission à une loi, se transforme en un va-et-vient indéfinissable, sorte de chaos mouvant, dans lequel toutes les directions se confondent, toutes les distinctions s'effacent et l'idée même du retour disparaît, parce que si rien n'est constant, rien ne retourne. Le retour de Socrate suppose au moins l'identité de Socrate, c'est-à-dire une constance, une finalité d'un certain ordre. En effaçant toute finalité et toute constance dans l'éternel remous des choses indéfinissables, la doctrine du retour a pour dernier terme la négation d'elle-même.

VI.

Telle est la doctrine du retour : quel jugement convient-il de porter sur elle? Le premier caractère qu'elle présente est de paraître d'abord paradoxale à l'esprit, de produire sur nous un effet d'étonnement, et cet étonnement ne tient pas à une association d'idées superficielles, mais à une raison profonde. Nous concevons sans peine une morale finaliste qui évolue suivant la loi leibnitzienne et qui a pour caractère de ne se répéter jamais. A quoi bon des choses qui se répètent? Un bon poète ne met pas dans son drame deux fois la même scène, parce que ces scènes, pour être justifiées, exigent des motifs semblables, et, de proche en proche, deux parties identiques supposent deux touts identiques. La raison exclut la répétition, et Nietzsche le savait si bien qu'il voulait racheter la doctrine en faisant voir qu'il n'y a pas de place, en effet, dans son système pour deux objets semblables, — c'est-à-dire indiscernables entre eux, — coexistants dans l'espace. Leibnitz rejetait toute existence des indiscernables. Kant admet que des objets semblables entre eux, c'est-à-dire indiscernables pour l'enten-

dement, peuvent coexister dans des lieux distincts de l'espace et du temps, leur localisation différente suffisant pour les différencier l'un de l'autre. Nietzsche nie qu'il puisse exister des indiscernables dans l'espace; et la théorie des retours est la glorification des indiscernables perpétuellement répétés dans le temps. Ainsi, la doctrine apparaît comme fondée sur une distinction insuffisamment justifiée entre les exigences intellectuelles du monde dans l'espace et ses exigences dans le temps.

Ou bien, au contraire, le monde est irrationnel, privé de toute loi régulière; et dans ce chaos, il ne doit exister qu'une marche chaotique et non pas cet ordre parfait de la répétition du semblable. Le monde de Nietzsche est semblable à une horloge admirablement construite, qui ne se dérange jamais et dont les aiguilles repassent avec une régularité parfaite, sans accident et sans heurt, par les mêmes degrés de l'émail, pendant l'éternité. Mais un tel mécanisme suppose une constance des lois naturelles, une certitude d'induction, un postulat moral de perfection cosmique qui fait du mécanisme la traduction du rationnel. Schopenhauer montrait, en effet, quel étonnement nous saisit en face des phénomènes les plus simples dont nous ignorons les lois quand nous voyons leur répétition régulière, parce que cette régularité traduit à nos yeux une harmonie infinie. On comprend les stoïciens qui expliquent les répétitions éternelles par la constance éternelle des attributs de Dieu. On ne comprend pas Nietzsche; et lui-même, se rendant compte des contradictions que sa doctrine de 1882 enferme, aboutit aux dernières formules de 1888, dont nous parlions tout à l'heure, et qui substituent, à la répétition de l'identique, un flux incessant de variations contingentes sans mesure, sans ordre et sans loi.

Cette contradiction logique n'est pas moins sensible au point de vue moral. La doctrine morale de Nietzsche veut être la glorification de l'effort et de l'énergie. D'après Schopenhauer, le monde nous apparaît sous deux formes, comme représentation et comme volonté. Si je regarde du dehors les êtres qui

sont devant moi, ils m'apparaissent comme des représentations, c'est-à-dire comme de certaines masses colorées et mobiles, passant et repassant sous nos yeux, et rien ne peut me faire discerner avec certitude un homme réel d'un fantôme d'homme; en dehors de moi, je ne saisis que des ombres, des silhouettes, des apparences. Si je regarde, au contraire, au dedans de moi, j'ai conscience d'être une volonté qui se sent agir et vouloir. Je n'ai pas besoin de regarder mon bras qui se meut pour sentir que je meux mon bras; et c'est en transportant par analogie aux êtres qui m'entourent ce sentiment de volonté intérieure que je les regarde comme des êtres réels, doués eux aussi de volonté intérieure et d'énergie. Dans quelle classe mettrons-nous les héros de Nietzsche, hommes ou surhommes, qui doivent être par excellence des volontés et qui défilent à la parade, reparaissant semblables à eux-mêmes, sans altération et sans progrès, de myriade de siècles en myriade de siècles, comme des automates qui passent à heure fixe sur le théâtre de la vie? C'est le cas de se rappeler la célèbre formule de Spinoza, quand cet auteur, pour nier le libre arbitre, explique que notre croyance à la liberté est une illusion qui tient à la connaissance des motifs et à l'ignorance des causes qui nous font agir. Je laisse là mon travail et je cours à une fête pour y danser, et je sais que la danse est le motif qui m'attire, et je me crois libre; mais un vieillard, qui a connu de moi quelque ancêtre dont je n'ai pas même souvenir, retrouve ses traits dans mes traits, son humeur dans la mienne, et sait que la véritable cause de ma dissipation et de ma paresse est l'hérédité, qui me mène à mon insu. Sans doute, le Socrate qui meurt aujourd'hui n'est pas plus la cause du Socrate qui mourra dans un milliard d'années, qu'il n'est l'effet de celui qui est mort il y a autant de temps; mais le fait même qu'ils peuvent tous apparaître comme des duplications les uns des autres leur enlève, avec le caractère personnel, l'énergie que Nietzsche communique à ses héros; ce sont des figurants et non des hommes.

La même contradiction se présente sous une autre forme.

Admettre le retour du semblable, c'est poser en principe que le monde est formé d'un assemblage de dés ou de jetons, c'est-à-dire d'atomes rigides. Ces dés sont ce qu'ils sont, immuables dans leur nombre, dans leur forme, dans leur constitution. Supposez un nombre défini de briques avec lesquelles un maçon puisse faire un nombre défini de monuments dissemblables, et pas un de plus : c'est le jeu de patience de la nature éternelle. Ainsi quelques myriades de jetons produisent quelques myriades de mondes; de même que, en disposant dans tous les ordres possibles tous les mots du dictionnaire français, on réaliserait à l'avance, avec la totalité des combinaisons réalisables, harmonieuses ou contradictoires, tous les chants que les poètes à venir pourraient inventer et tous ceux qu'ils n'inventeraient pas. Les pleurs de Lamartine, les sanglots de Musset, les visions de Hugo, ne seraient plus que le résultat d'un triage mécanique dans la totalité des réussites possibles du jeu de cartes du monde. Mais contre cette conception mécanique tous les philosophes de la pensée protestent, et la doctrine de l'énergie de Nietzsche ne s'accorde pas avec elle. « La différence d'une œuvre naturelle à une œuvre mécanique, dit Leibnitz, est que la mécanique, qui paraît du dehors faite d'organes distincts et vivants, se compose au-dedans de particules semblables et rigides; dans la nature, au contraire, tous les organes sont des organismes qui se composent d'autres organismes à l'infini; rien n'est mort, rien n'est stérile. » Nous avons beau pousser l'analyse avec Pascal, nous trouvons partout que les éléments de la vie sont la vie, que les éléments du fini sont l'infini. De même que le vocabulaire français n'est pas arrêté une fois pour toutes, mais se transforme et se crée tous les jours par l'activité incessante du génie français, de même, disent les savants modernes, les faits scientifiques avec lesquels nous construisons le monde ne sont pas des données inertes, des briques qui nous sont fournies du dehors et que nous assemblons du dehors; nous les créons de toutes pièces, parce qu'ils sont l'expression des actes de notre pensée. « Il n'y a pas, dit Lachelier discutant Platner, d'étendue tangible, pas

de matière en soi, pas d'infini numérique actuel. Ainsi le mécanisme est une apparence qui résulte d'une abstraction, et l'abstraction est produite par l'activité de l'esprit. Tout est activité et tout est énergie »; cette conclusion n'est pas pour déplaire à Nietzsche, et cette conclusion condamne les retours éternels.

Et enfin, la contradiction se retrouve au point de vue métaphysique entre ces deux formes si différemment traitées de l'espace et du temps. Nietzsche pense comme un matérialiste quand il s'agit de l'espace, et sa pensée oscille du matérialisme au criticisme quand il s'agit du temps. L'espace est pour lui un tout limité; le monde matériel qui remplit l'espace est un monde objectivement réel et les corps sont en soi ce qu'ils paraissent être au vulgaire : des masses étendues échouées dans l'espace. Au contraire, si le temps est infini, c'est sans doute que l'on ne peut pas par la pensée assigner des limites à la pensée elle-même, en sorte que partout où l'effort de la pensée se porte, les limites de l'existence reculent devant elle et la succession infinie des mondes correspond à la puissance infinie de l'esprit. Ou bien si le temps est réellement et objectivement fini, on ne voit pas pour quel motif ces deux formes parallèles de la sensibilité sont traitées inégalement quant à leur valeur. Il y a ici quelque chose d'analogue aux prémisses dont se sert Zénon d'Elée, lorsqu'il dit que la flèche n'atteindra pas la cible parce que l'espace à parcourir se divise en une infinité d'espaces infiniment petits et que la flèche ne pourra pas parcourir dans un temps fini ces infinis de l'espace. De même que Zénon oppose la finité du temps à l'infinité de l'espace, de même, en sens inverse, Nietzsche oppose à un espace fini des temps infinis, et c'est toujours par un même procédé, en traitant comme des valeurs inégales des lois similaires de l'esprit, que l'on obtient ces apparences spécieuses et trompeuses de l'immobilité de la flèche et des retours éternels.

La doctrine du retour, quelque intéressante qu'elle soit en elle-même, intéresse surtout parce qu'elle exprime dans sa

forme la plus condensée la philosophie de Nietzsche, et elle doit être jugée elle aussi par les mêmes motifs que l'on apporte à juger cette doctrine d'ensemble.

Or, le succès de la doctrine de Nietzsche s'explique par une pluralité de causes assez complexes, les unes parfaitement justifiées et louables, les autres d'une espèce moins pure. Le premier facteur du succès a été sans doute le talent personnel de l'auteur, l'abondance et la vivacité de ses saillies, la forme populaire qu'il a adoptée d'écrire le plus souvent par maximes et par apophtegmes, à la manière des essayistes anglais et de nos moralistes du dix-septième siècle. Le succès littéraire est pour une grande part au début du succès philosophique, mais il y a des causes plus profondes, et celle qui frappe le plus et qui est la mieux justifiée est d'abord que cette doctrine répond en effet à un certain besoin moral de l'époque où elle s'est produite. Aucune philosophie ne s'impose aux hommes si elle ne peut être défendue devant eux, sous quelque aspect au moins, par des motifs d'un ordre élevé; et, en fait, la doctrine de Nietzsche, qui proteste contre l'abaissement des âmes, contre la recherche du bonheur matériel, contre l'excès d'affaiblissement intellectuel et moral dont souffrent à certaines périodes toutes les sociétés égalitaires, cette doctrine se présente justement, à ce point de vue, comme une doctrine de régénération et de rehaussement. On l'a comparée souvent à la théorie développée par Calliclès dans le Gorgias de Platon. La comparaison est injuste. Calliclès est un démagogue qui n'a pas d'autre souci que l'intérêt personnel, au sens le plus exclusif de ce terme; il cherche le succès pour le profit qu'il en retire et la domination sur autrui pour les jouissances matérielles qu'elle lui procure. Au contraire, lorsque Nietzsche glorifie la volonté de puissance, ce n'est pas le résultat matériel qui lui importe, mais l'effort déployé pour l'acquérir. La doctrine de Calliclès est plus apparentée à celle de Stirner, étrange précurseur qui dépassait par avance, dans l'égoïsme de son moi unique, l'égoïsme surhumain de Nietzsche. Nietzsche est inférieur à Stirner et à Calliclès — ou supérieur à eux — de toute la dif-

férence qui sépare l'amour exclusif du moi et le sentiment abstrait d'une énergie à réaliser au moyen du moi.

Nietzsche est le philosophe de l'effort; et la logique du système, ou plutôt la fougue de sa pensée l'a entraîné, pour justifier l'effort, à supprimer toutes les résistances logiques ou morales, qui imposent à la pensée des règles et à l'activité des limites. Par la suppression des barrières logiques, Nietzsche aboutit au dilettantisme absolu : ceci n'est pas plus vrai que cela; aucun critérium du vrai et du faux, aucune distinction du réel et de l'irréel ne sépare les produits fugitifs de l'imagination des produits durables de l'entendement. L'art est aussi réel que la vie et la vie est aussi imaginaire que l'art. Toute vérité n'est complète que par son contraire, et ce qui était chez Renan élégance psychologique devient, chez Nietzsche, fondement métaphysique du réel. Par cette théorie de l'impressionnisme à outrance Nietzsche a été, pour les âmes imaginatives et poétiques, un grand séducteur. Un disciple français de Nietzsche a fondé, sur cette doctrine de l'art, toute sa doctrine de la vie. Le bovarysme est pour Jules de Gaultier la faculté que nous possédons de vivre une vie chimérique, comme l'héroïne de Flaubert, avec une intensité aussi forte que notre vie réelle; en sorte que toutes deux se pénètrent, que l'illusoire devient le réel et le réel l'illusoire. On supprime ainsi de la vie, avec le sérieux des choses, la sainteté de l'obligation. Or, l'obligation n'est pas moins logique que morale; il y a un devoir de chercher le vrai, comme il y a une vérité dans la soumission au devoir. Nous parlions plus haut de ce sens du vrai que les hommes acquièrent par l'effort et qu'ils risquent de perdre dès qu'ils cessent de surveiller avec soin et avec peine le cours de leurs pensées. La science est le résultat d'un travail difficile parce qu'il faut lutter sans cesse pour écarter toutes les chances d'erreur, pour découvrir, entre mille chemins trompeurs, celui qui mène au vrai. La difficulté n'est pas d'amasser, comme des apparences nébuleuses, un grand nombre d'images contradictoires, mais de séparer avec justesse ce qui passe de ce qui subsiste, ce qui est universel de ce qui est particulier. Ainsi la

théorie impressionniste, qui se déduit de la philosophie de Nietzsche, est contradictoire avec cette philosophie elle-même. Le surhomme ne manifeste pas son énergie, mais sa lâcheté, dans cette suppression de toutes les barrières qui déterminent sa tâche; et la comparaison de Kant revient naturellement à l'esprit : la colombe, qui sent dans son vol que l'air lui résiste, croit à tort qu'elle volerait plus haut si cette résistance n'existait pas.

Les mêmes objections se présentent au point de vue moral, avec un caractère d'autant plus pressant que le devoir moral est plus sensible à nos âmes que le devoir logique. Nietzsche a raison de se faire professeur d'énergie, mais c'est une étrange contradiction que de mettre sur un même point l'énergie véritable par laquelle je lutte contre mes passions et mes faiblesses et l'apparence d'énergie par laquelle je refoule et dessèche les sentiments sympathiques qui sont en moi. L'énergie ne se confond pas avec la dureté, et, certes, il n'était pas besoin que l'apologie de la dureté fût faite à l'heure présente. Le progrès de l'industrie et de la science a multiplié, sous toutes ses formes, la concurrence pour la vie; les hommes d'aujourd'hui ne sont pas naturellement plus égoïstes que ceux d'autrefois, mais les conditions modernes de la vie multiplient entre eux les compétitions, les points de rencontre et, par suite, habituent davantage à la dureté réciproque. Mais il y a plus. C'est un fait essentiellement humain que la conscience prise par les hommes d'un certain mouvement social a pour conséquence de précipiter ce mouvement. Le développement de la concurrence et du paupérisme a eu pour conséquence la célèbre doctrine de Malthus; cette doctrine a été l'origine du darwinisme, et, depuis Darwin, les termes de concurrence pour la vie sont sur toutes les bouches; la notion en est dans tous les esprits. La concurrence est regardée comme une loi naturelle, par conséquent comme un fait normal, et tous les hommes se ruent dans la concurrence. Le corps social est animé à son tour des mêmes sentiments que les individus qui le composent; et, les noms grandissant avec les forces en présence,

l'égoïsme des individus devient l'impérialisme des peuples.

Enfin, ce qui est accepté par la conscience logique comme une loi naturelle est bientôt ordonné par la conscience morale comme une loi pratique; et il était cohérent que le grand succès scientifique de la concurrence eût pour conséquence l'éclosion des systèmes moraux de l'égoïsme et de la domination. Ainsi, la philosophie de Nietzsche apparaît comme le dernier terme d'un processus psychologique et social. Mais c'est ici que la question se pose dans toute sa netteté de savoir si la morale n'est en effet, comme le veulent les sociologues, qu'un enregistrement des faits sociaux devenus habituels, ou si elle est et doit être, au contraire, une revanche de l'idéal sur le réel, une critique des faits au moyen de certains principes que la conscience choisit pour les diriger et, s'il le faut, les refouler. Or, il n'y a pas de constatation expérimentale qui puisse valoir contre ce principe *a priori* que la raison est universelle, qu'elle est la loi commune à tous les hommes et que la forme du devoir ne peut pas être autre qu'universelle. Cette universalité signifie qu'un homme ne peut pas s'ériger en exception par rapport à un autre homme, que la domination de l'un ne peut pas être faite de la servitude de l'autre, que l'énergie sur soi-même n'est pas la dureté envers autrui. L'énergie, au contraire, se manifeste le mieux à mesure qu'elle enveloppe, dans sa sympathie grandissante, un cercle plus vaste de devoirs à réaliser vis-à-vis d'un plus grand nombre d'hommes. La charité agissante reste ainsi et reste toujours la suprême forme de l'énergie. Sans doute, la charité a été, comme toutes les vertus humaines, travestie et défigurée. Beaucoup sont dits charitables dont la charité n'est qu'orgueil, égoïsme et dédain. Il y a des manières de donner qui sont offensantes pour celui qui reçoit et déshonorantes pour celui qui donne. Mais on n'a pas le droit de juger la vertu sur un pastiche de la vertu, ni l'œuvre véritablement bonne sur une fausse apparence de bonté. Dans cette croisade que Nietzsche conduit contre la charité chrétienne, — et que tant d'autres conduisent avec lui — on oublie que la charité est essentiellement le don de soi-même

le présent de l'âme, et qu'en supprimant ce présent des âmes on rend inefficaces toutes les organisations sociales les plus savantes, on fait stériles toutes les solidarités les plus naturelles. Il y a dans le développement actuel de la solidarité humaine sous toutes ses formes un instinct légitime et fort, mais c'est à la condition seulement que pour cueillir plus tôt les fruits on ne tranche pas l'arbre par la racine, et qu'on ne supprime pas d'abord dans les âmes la sève de charité et d'amour qui seule porte la vie et la fécondité dans tous les membres du corps social.

Enfin, cette insensibilité est faite d'orgueil, et l'orgueil par lequel Nietzsche s'oppose à l'humilité est le trait le plus net par lequel il s'oppose au christianisme. On admet malaisément, dans les morales les plus indépendantes, que la charité, dont le christianisme a fait une vertu, soit un vice. Spencer avoue que les doctrines évolutionistes lui ont peu servi dans la construction de ses thèses morales; Stuart Mill, Auguste Comte aboutissent à une religion de l'humanité qui est une religion de l'amour. Les amoralistes peuvent accuser les positivistes d'avoir simplement usurpé et démasqué sur ce point les doctrines chrétiennes, et les adversaires du christianisme, qui ne veulent pas rompre avec la charité, cherchent plutôt à diminuer le rôle de la prédication chrétienne dans le mouvement social, issu des stoïciens, qui a supprimé l'esclavage et affranchi l'homme. La charité, sous des noms nouveaux, tient bon dans l'opinion publique contre la morale de la concurrence dont nous parlions plus haut. L'humilité, au contraire, est le point par lequel la morale chrétienne a paru d'abord s'offrir à la critique. L'humilité est-elle une vertu? N'est-elle pas la faiblesse d'une humanité dans l'enfance, effrayée par ses propres cauchemars, tremblant sans raison devant les puissances infernales. « L'humanité virile est lasse de pleurer »; l'homme se redresse et n'accepte plus les humiliations de l'enfance; telle est, en effet, la fierté mondaine.

Est-il certain, ici encore, que l'homme ne soit pas, dans une large mesure, la dupe des mots? L'humilité vis-à-vis de soi-

même signifie, chez l'individu qui pense, le souci constant — et qu'on pourrait appeler scientifique — de ne pas exagérer sa propre valeur dans la série des valeurs, de ne pas aboutir à un sophisme, qui serait ridicule s'il n'était odieux par ses conséquences, et que Schopenhauer représente ainsi : sur un plateau de la balance l'humanité tout entière, sur l'autre moi ; et le moi l'emporte. L'humilité de l'agent moral devant la loi, du coupable devant la faute, de l'ignorant devant l'erreur, du fini devant l'infini, recèle peut-être une source de dignité personnelle et d'orgueil sain, dont la fierté mondaine — rapide à s'humilier devant les puissants de la terre — est une caricature dérisoire. La doctrine de la fierté se comprend chez Nietzsche parce qu'elle s'accorde avec tout son système d'aristocratique dédain pour les masses et pour les droits des masses ; elle est en contradiction avec l'idéal démocratique, justement préconisé aujourd'hui, qui est d'assurer l'égalité de tous devant la loi. Elle est populaire cependant par suite d'une confusion, trop simplement faite, entre le respect objectif de toutes les personnes, et le développement subjectif de l'orgueil dans chacun de nous : chacun s'enivre du spectacle flatteur de sa propre respectabilité vis-à-vis d'autrui. Cette confusion a pour cause la domination des sens sur la raison, dans la foule des hommes insuffisamment critique et consciente. Ici encore le succès qui s'attache aux écrits de Nietzsche ne tient pas à ce qu'il a frayé des voies nouvelles ; toute cette morale de l'orgueil est dans Feuerbach, et dans Strauss, et dans Stirmer, et dans un siècle tout entier de précurseurs et d'émules ; mais Nietzsche est le héraut qui sonne, sur des sons éclatants, les airs qui plaisent à son siècle.

Le diamant disait au charbon, dans un aphorisme de Nietzsche : je suis dur et je brille, je reflète dans mes feux les feux du soleil et les pieds lourds des hommes passent sur moi sans m'écraser.

Cela est exact. Le charbon est vil et friable ; nous le foulons à nos pieds et il tombe en poussière ; il noircit la main qui le touche. Mais ce charbon, que le diamant dédaigne, en se con-

sumant dans nos foyers prépare tous les aliments nécessaires à l'entretien de la vie, et sa flamme nous donne la lumière et la chaleur. Le foyer est le centre de toute la vie domestique, et le culte de Vesta est le Palladium de toutes les cités humaines; et c'est un triomphe remporté par le principe du bien sur le principe du mal, c'est-à-dire par le principe divin de la justice et de l'amour sur la malignité naturelle des enfants des hommes, toutes les fois que le cercle du foyer s'élargit pour admettre à sa lumière et à sa chaleur un plus grand nombre d'hommes venus de toutes parts, des déshérités de la vie, des humbles, des souffrants; et la philosophie de Nietzsche, si elle s'imposait un jour à nos âmes avec une puissance assez grande pour rendre nos oreilles — les oreilles du peuple de Zarathoustra — sourdes aux enseignements de la raison et aux suggestions du sentiment, la philosophie de Nietzsche, malgré tout l'éclat dont elle brille par le génie de son auteur, serait pour l'humanité à venir, malheureuse et dévoyée, criminelle et chimérique, une leçon malfaisante d'orgueil apollinien et de délire dionysiaque.

Montauban, le 20 décembre 1905.

E. Thouverez.

B.-A. JEANROY.

LE PILIER DE L'APPRENTI

« Pourquoi désigne-t-on cette colonne sous le nom de pilier de l'apprenti? » demandai-je à mon guide, un bel Ecossais au regard calme, aux genoux découverts et au béret orné de rubans.

Depuis une heure, il m'énumérait les beautés de *sa* chapelle, ne me faisant pas grâce d'une corniche; je ne songeais point d'ailleurs à m'en plaindre, la chapelle de Rosslyn étant un véritable bijou d'architecture, dont chaque détail est une joie pour les yeux.

A ma question, l'étonnement se peignit sur la figure placide de l'Ecossais.

« Vous ne le savez pas? fit-il. Pourtant le « pilier de l'apprenti » est célèbre par tout le monde... Si nous n'étions pas dans un lieu saint, je vous instruirais là-dessus; mais une histoire d'amour, quoique celle-ci soit pure comme un lis qui vient de s'ouvrir, ne saurait se raconter dans une église. »

Ce scrupule de l'honnête garçon ne m'étonna pas. Depuis un mois que je voyageais dans ce pays si profondément religieux, j'avais appris à connaître le respect qu'inspire à tout bon Ecossais un temple consacré à Dieu. Mais fallait-il pour cela renoncer à entendre l'histoire? Ainsi alléchée, ma curiosité ne trouverait-elle pas le moyen de se satisfaire?

« Quand nous serons sortis, » murmura mon guide, qui semblait lire dans ma pensée.

Volontiers je me serais écrié :

« Eh bien, sortons tout de suite! »

Mais mon souci constant, quand je voyage à l'étranger, est de ne pas donner à ceux que je fréquente une mauvaise opinion de mon pays. Or, sacrifier le reste des beautés architecturales pour lesquelles je venais de déposer un schelling dans la main de mon guide, c'était donner à l'Ecossais méthodique et patient une pauvre idée de ces Français, dont le caprice ne sait point attendre...

Je fis donc, suivant les règles, trois fois le tour du pilier de l'apprenti, admirant au premier tour l'élégance de la forme, au second remarquant la grâce de la guirlande qui s'enroule autour du fût de façon si naturelle, au troisième passant le doigt dans la profondeur des cannelures. Et force me fut de reconnaître que ce petit chef-d'œuvre — digne d'un maître plutôt que d'un élève — méritait cet examen minutieux et attentif. Enfin, la dernière feuille d'acanthe ayant été honorée d'un de mes regards, nous sortîmes et je rappelai à mon guide sa promesse.

« Allons dans le glen[1], me répondit-il, nous y serons en toute tranquillité. D'ailleurs, c'est là l'endroit qui convient. »

Devant la chapelle s'étendait un gazon frais et moelleux, véritable tapis de velours vert, qui, sur la gauche, dévalait vers le glen en pente rapide. C'est de ce côté que mon guide se dirigea, en m'invitant du geste à le suivre. Des touffes de joncs pointant çà et là dans l'herbe drue indiquaient le voisinage du torrent, dont on entendait au fond du ravin la voix grondeuse. Il était bon alors, avant de se risquer à avancer, de tâter du pied ce gazon spongieux qui, peu à peu, prenait des allures de marécage. D'ailleurs, aussi loin que le regard pouvait s'étendre, il trouvait à se reposer sur la verdure illimitée des grands bois, dont le moutonnement touchait l'horizon. Les tons doucement ardoisés d'un ciel mélancolique tempéraient de façon très heureuse la couleur un peu crue des grands hêtres et des chênes centenaires. De grands oiseaux blancs, venus du large, passaient silencieux dans l'air tranquille.

En dix minutes, nous arrivâmes au fond du glen, petite val-

1. Lit d'un torrent.

lée étroitement resserrée entre de grands rocs tout couverts d'une végétation luxuriante, au fond de laquelle, sur d'énormes cailloux polis par les eaux éternelles, coulait un torrent. Un sentier glissant et à peine tracé, tantôt descendant à pic, tantôt escaladant le roc, était le seul chemin offert au voyageur assez hardi pour s'aventurer au fond de cette gorge, où la lumière du jour arrivait à peine, atténuée, brisée, par l'entrecroisement des rameaux.

Cependant, de son pas sûr et léger de montagnard, mon guide avançait rapidement, et, au risque de me rompre dix fois le cou, je me faisais un point d'honneur de le suivre du même pas.

« Asseyons-nous ici, » dit-il enfin, m'indiquant une anfractuosité du roc, dans laquelle un homme pouvait aisément se tenir debout. Le long des parois de cette sorte de grotte l'eau suintait, puis s'écoulait en petites rigoles avec un bruit léger.

Lorsque je me fus installé sur une pierre plate :

« C'est une histoire triste, Monsieur, bien triste, que celle de l'apprenti de Rosslyn, commença mon guide, demeuré debout devant moi. Et si des gens qui ne croient à rien vous disent qu'elle n'est pas véritable, gardez-vous de vous accorder à leurs discours. Il y a, vous le savez, des gens capables de nier toute chose, de nier le soleil qui les éclaire et le Dieu qui les a créés.

« Donc, ceci se passait au temps lointain où tout Ecossais, revêtu du tartan national, portait au côté la bonne claymore[1] et au mollet le dirk[2] acéré. Alors l'Ecosse avait un roi pour elle toute seule, et ce roi demeurait à Edimbourg, tantôt dans le palais d'Holyrood, tantôt dans le château fort qui domine la cité et où maintenant sont casernés les soldats du roi Edouard, que Dieu sauve. »

Les yeux fixés sur le torrent, il se tut quelques minutes, et il me parut que sa pensée s'arrêtait volontiers au souvenir de ce temps où l'Ecosse avait un roi pour elle toute seule...

« Dans ce temps-là, reprit-il, le château dont vous apercevez

1. Epée à gros pommeau.
2. Poignard.

d'ici les pans de mur en ruine était en pleine prospérité. Assez de coulevrines garnissaient ses remparts pour que le riche et heureux seigneur de Rosslyn vécût sans aucune crainte, sinon celle de déplaire à Dieu. C'était un homme pieux et juste, fort ami des religieux qui vivaient dans la vieille abbaye, aujourd'hui détruite; et, d'accord avec eux, il eut l'idée de bâtir l'église si jolie que vous venez de visiter, Monsieur. Leur dessein n'était point de faire un temple immense et majestueux, mais plutôt une chapelle qui fût un bijou : là, pas un détail ne devait être négligé, pas un coin de la voûte ne devait rester à nu; partout, sur les murs et les piliers, le ciseau du sculpteur devait faire fleurir les arabesques et les guirlandes. A cette fin, un maître en l'art de faire vivre la pierre fut appelé d'Edimbourg. Il se nommait, dit-on, Maître Grégoire. C'était un habile homme, mais si exigeant envers lui-même que jamais ce qui sortait de son outil ne répondait au rêve de sa pensée. Toujours l'œuvre accomplie lui semblait au-dessous de ce qu'elle eût dû être, de ce qu'il la voulait dans son orgueil.

« Je ne serai satisfait, disait-il à son apprenti, le petit Jean, que quand j'aurai tiré de la pierre une œuvre parfaite, si petite soit-elle : une fleur dont s'approcheraient les abeilles, un oiseau dont on me dirait : « Maître, mettez-le en cage, autrement il « va s'envoler ! » Vois-tu, Jean : faire bien est peu de chose; faire mieux que les autres ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est faire aussi bien qu'il est possible; tellement que chacun, en contemplant votre œuvre, s'incline et dise : « Dieu n'aurait pas « mieux fait ! »

« A ces discours, un peu d'effroi passait sur l'honnête visage de l'apprenti : se comparer ainsi à Dieu lui semblait peu chrétien. Lui n'avait pas une ambition telle, et ce n'étaient pas des pensées d'orgueil qui le tenaient éveillé la nuit, dans la mansarde qu'il occupait chez Maître Grégoire...

« Maître Grégoire avait une fille, fraîche et jolie comme la fleur de l'églantier. Est-il besoin de vous en dire davantage? Ces deux enfants vivaient ensemble, mangeaient à la même table, se voyaient du matin au soir; ce qui devait arriver ar-

riva : ils s'aimèrent et se le dirent. Mais bien souvent Maître Grégoire, regardant la belle Ellen avec cette tendresse orgueilleuse qu'ont les pères, disait :

« Je ne donnerai cette perle qu'à un grand artiste. »

« Il te faut devenir un grand artiste, voilà tout, » disait la jeune fille à son ami.

« Malheureusement ce qui lui semblait, à elle, une chose toute simple, lui paraissait, à lui, fort difficile; et c'est pourquoi, tandis qu'occupé à ébaucher une feuille d'acanthe il frappait du maillet la tête du ciseau, on l'entendait souvent pousser de longs soupirs, dont Maître Grégoire, perché sur son échelle, s'étonnait :

« Qu'as-tu donc à soupirer de cette sorte? demandait-il à son apprenti.

« — Je ne soupire pas, Maître, répondait le jeune homme, qui, à ce mensonge, se sentait rougir.

« — Alors, qui donc a fait ce bruit? reprenait Maître Grégoire.

« — Le vent, sans doute, » murmurait le jeune homme, qui, pour mieux donner le change à son maître, se mettait à fredonner quelque chanson légère ou un « pibroch » guerrier.

« L'idée seule que le sculpteur pourrait deviner son cher secret faisait frémir de la tête aux pieds le pauvre Jean. Non sans raison, il redoutait le caractère inégal de Maître Grégoire. Semblable à ce torrent qui, à la descente de la montagne, bondit en mugissant de roche en roche, tandis qu'arrivé dans la plaine il murmure en paix sur son lit de mousse, tantôt Maître Grégoire était doux comme un agneau, tantôt violent comme un fauve en colère. Bien disposé, c'était le plus aimable des hommes; mais à la moindre contradiction, on voyait le sang lui monter au visage et ses poings se crisper...

« Jean l'apprenti cachait donc avec le plus grand soin les pensées de son âme.

« Sois tranquille, lui disait de sa voix douce la blonde Ellen; « tu seras mon mari ou je mourrai sans avoir quitté le ruban « bleu des vierges pour le chapeau à larges bords. »

« En effet, en ce temps-là les femmes mariées seules avaient coutume de porter le chapeau.

« Mais c'était là une médiocre consolation pour l'amoureux, qui justement brûlait d'un désir fou de donner à la blonde Ellen le droit de porter les insignes de la femme mariée.

« Or, il arriva que Maître Grégoire, aiguillonné par son envie de faire un chef-d'œuvre, se résolut à partir pour l'Italie, afin d'apprendre des maîtres sculpteurs de ce pays les secrets de leur art.

« Ces hommes du Sud, disait-il, ont reçu le don du Ciel. »

« Il partit donc, après avoir donné à son élève assez de travail pour s'occuper jusqu'à son retour. Jean devait mener à bonne fin l'ornementation d'une frise dont le Maître avait donné le dessin. C'était là un travail facile et qui ne demandait rien autre chose que de la patience et du temps. Jean promit de travailler de son mieux, et Maître Grégoire, non sans mainte larme versée de part et d'autre, prit congé de son unique enfant et s'embarqua, dans le port de Leith, sur un bateau en partance pour l'Italie.

« Demeuré seul, Jean se mit bien sagement à l'ouvrage, et il est probable que, sans les conseils aventureux de sa belle amie, il eût tout simplement sculpté sa frise au jour le jour, au lieu de tenter la fortune comme il le fit; mais son destin voulut qu'il prêtât une oreille docile aux discours de la charmante Ellen.

« Il faut, lui disait-elle, que tu deviennes un grand artiste. A « présent que tu as le champ libre, c'est le moment d'entre- « prendre et d'accomplir une œuvre telle qu'elle te mette hors « de pair et assure notre bonheur. Laisse là ce travail de ma- « nœuvre, indigne de toi, mon Jean! Il faut que, quand mon « père reviendra, il ne trouve plus en toi un apprenti, mais un « égal. »

« Elle l'entraînait dans le glen — ici même où nous sommes en ce moment — et lui disait :

« Regarde autour de toi, vois ces branches gracieuses qui « s'entre-croisent et forment au-dessus de nous comme une

« voûte; vois le lierre qui s'enroule autour de l'érable : ce sont « là les modèles qu'il te faut imiter. »

« La main dans la main de la jeune fille, Jean passait de longues heures à écouter les mille voix qui, dans le glen, parlent à ceux qui savent entendre. Et ce faisant, il négligeait le travail que lui avait imposé Maître Grégoire. C'est que lui aussi commençait à rêver d'une belle œuvre à accomplir; ce qu'un vain désir de gloire avait éveillé dans l'esprit du maître, l'amour venait de le faire germer dans le cœur de l'apprenti.

« Un beau jour, après avoir longtemps contemplé en silence un superbe hêtre tout enguirlandé de vigne vierge, Jean se leva, comme saisi d'une inspiration subite, et se mit à courir vers la chapelle. Tout émue et palpitante d'espoir, Ellen le suivait. Avec grande joie, elle le vit prendre son ciseau et son maillet. L'un des piliers du chœur — celui de droite — n'était encore qu'un monceau de pierre, bloc informe attendant d'être façonné par la main de l'artiste : c'est vers ce pilier que l'apprenti se dirigea. Avait-il, oui ou non, le droit de porter là le ciseau? Cette question ne se posa pas à son esprit. Ce qu'il venait de concevoir, il voulait le réaliser; ce qui déjà vivait dans son imagination, il voulait le faire vivre dans la pierre...

« Jusqu'à ce que les ténèbres eussent envahi la chapelle de Rosslyn, il travailla sans détacher son regard de son outil. Mais lorsqu'enfin arriva cette heure où il semble qu'un grand voile noir soit descendu du ciel sur le monde, il releva son front trempé de sueur et demanda : « Serait-ce déjà la nuit? »

« Et pendant de longues semaines ce fut ainsi tous les jours. Peu à peu, le bloc informe s'amincissait en colonne élégante, dont le fût rappelait un arbre vigoureux auquel se seraient enlacées de gracieuses lianes : sous les doigts de Jean s'épanouissaient les fleurs de pierre.

« Toujours auprès de son ami, la fiancée fidèle assistait à l'éclosion du chef-d'œuvre. Et si parfois la fatigue alourdissait la main de l'artiste, un sourire et un regard d'Ellen suffisaient à le délasser. La joie de la jeune fille était sans mélange; elle

se représentait l'étonnement joyeux de son père, son émerveillement devant l'œuvre accomplie. Jean, devenu un grand artiste, non seulement n'aurait point de peine à obtenir sa main, mais tout l'honneur serait pour Maître Grégoire. Il n'hésiterait pas une minute à combler les vœux des fiancés.

« Il faut qu'à son retour mon père ne trouve plus en toi son « élève, mais son égal, » avait-elle dit à son ami.

« Déjà, dans le pays, on commençait à murmurer quelque chose de plus. Souriants, les moines de Rosslyn se disaient l'un à l'autre :

« Cet enfant fait mentir la parole de l'Evangile : *le disciple « n'est pas au-dessus du maître.* »

« Cependant, inconsciente du danger, la fille de Maître Grégoire continuait à se réjouir et attendait avec une impatience toujours croissante le retour du voyageur : tant il est vrai que souvent nous appelons de tous nos vœux ce qui doit être notre perdition !

« Enfin, Maître Grégoire arriva. Comme vous pouvez le penser, Monsieur, après un moment donné à la joie de revoir sa fille chérie, son premier soin fut de courir à la chapelle.

« As-tu bien travaillé? » demandait-il à Jean qui l'accompagnait.

« — Vous allez en juger, Maître, » répondait le jeune homme, dont le cœur battait d'espérance.

« Prenant doucement le bras de son maître, qui tout naturellement se dirigeait vers la frise commencée, il l'entraîna vers le haut de l'église et, sans un mot, l'amena devant le pilier de droite.

« A sa vue, un cri échappa au vieux sculpteur, cri d'admiration, cri d'étonnement; comme en extase, il avait joint les mains et, silencieux, contemplait le pilier. Lorsqu'enfin il retrouva la parole, ce fut pour demander :

« Qui a fait cela ?

« — Moi, maître ! répondit l'apprenti d'une voix joyeuse, en se tournant à demi vers le pilier de gauche, derrière lequel son œil amoureux avait su découvrir une forme svelte... Chère

Ellen! qui s'était cachée là pour jouir la première du triomphe de son fiancé...

« — C'est vraiment toi qui a fait cela? demanda Maître Grégoire d'une voix étrange.

« — Sans doute, maître, fit le pauvre Jean, étonné de sentir dans le ton de cette voix des inflexions coléreuses. Mais pourquoi me regardez-vous d'un tel air courroucé? »

« Hélas! le démon de la jalousie s'était emparé de l'âme orgueilleuse de Grégoire. Pour avoir sculpté cette belle chose, l'artiste eût renié son baptême et consenti à fouler aux pieds les livres saints. Ce n'était pas lui cependant qui l'avait faite. Voilà qu'il se sentait vaincu par un enfant, par cet enfant, hier son apprenti, aujourd'hui son maître!

« Tout à coup la rage affola cet homme. Tout sentiment chrétien disparut de son cœur. Par malheur, un maillet se trouvait là, ce maillet même avec lequel le pauvre Jean avait accompli cette œuvre qui devait assurer son bonheur. Maître Grégoire le saisit, et, toujours poussé par son démon, il en asséna sur la tête de l'enfant un coup terrible... Sans un cri, Jean tomba, le front fendu.

« Et au même instant, une exclamation de douleur indicible retentit sous la voûte de la chapelle; Ellen, pâle comme la mort, avait bondi de l'ombre où elle se tenait cachée.

« Père, s'écria-t-elle, ô père! »

« Elle n'en dit pas davantage, mais elle sut mettre dans ce simple mot un tel accent de reproche que le malheureux comprit sur-le-champ cette chose horrible : qu'en frappant son apprenti, il avait tué sa propre enfant.

« Ellen vit, gisant inanimé, le corps de son ami. C'était plus que son âme si tendre ne pouvait en supporter. Portant les deux mains à son cœur, elle chancela et, à son tour, s'affaissa sur le sol de la chapelle, devant le pilier fatal. Dieu permit que la mort fît ce que la vie n'avait pu faire et réunît ces pauvres enfants; on les ensevelit, dit-on, dans le même cercueil. Mais, Monsieur, ce fut un triste mariage que celui de Jean l'apprenti et de la blonde Ellen. »

Sur ces paroles, le conteur se tut.

« Et Maître Grégoire, lui demandai-je, ne sauriez-vous me dire ce qu'il devint? »

Pendant le récit de mon guide, le crépuscule avait épaissi le clair-obscur qui, à toute heure du jour, règne dans le glen. Les grands arbres, dans lesquels soufflait un vent léger, disparaissaient à demi dans la brume, et des bandes de corbeaux, avec des croassements aigus, passaient au-dessus du torrent, regagnant leur nid.

« Ce que devint Maître Grégoire, répondit l'Ecossais en assourdissant sa voix, je vous le dirai quand nous ne serons plus ici. Monsieur, un proverbe de chez nous dit qu'il ne faut jamais raconter de telles choses dans l'endroit même où elles se sont accomplies.

— S'est-il donc passé quelque chose dans cette grotte? demandai-je, en me disposant à suivre mon guide qui s'engageait dans le sentier glissant. Sans répondre, il me tendit la main et je n'eus garde de refuser son aide, rendue plus nécessaire que jamais par l'obscurité qui nous envahissait.

— Ce que devint Maître Grégoire? répéta mon guide lorsque nous fûmes au haut du talus. Le malheureux dut quitter sa maison pour échapper à la justice des hommes; mais il n'échappa point à celle de Dieu. Errant comme un damné dans toute la région, se nourrissant de baies et de racines sauvages, fuyant à l'approche de toute créature humaine et laissant croître démesurément sa barbe et ses cheveux, il vécut, moins semblable à un chrétien qu'à une bête des bois. L'histoire dit que, pendant l'hiver, il se retirait pour la nuit dans la grotte où nous étions tout à l'heure. Alors on eût pu s'emparer aisément de sa misérable personne et l'enfermer à la prison d'Edimbourg; mais il parut au seigneur de Rosslyn que la punition du malheureux était assez complète sans cela... »

L'Ecossais baissa encore la voix pour ajouter :

« Il y a quatre cents ans que Maître Grégoire est mort et sa punition n'est pas terminée. Par les nuits sans lune, il vient encore pleurer son Ellen aux environs de la chapelle, et ceux

qui s'attardent dans ces parages peuvent entendre sa voix qui gémit avec le vent; on dit que... »

Brusquement il s'interrompit, et sa main se crispa sur mon bras :

« Nous avons trop parlé de lui, » murmura-t-il à mon oreille.

Du fond du glen montait un vagissement lugubre, comme si, sur les cailloux anguleux, le torrent eût roulé avec son flot la plainte d'une âme en peine...

B.-A. JEANROY.

Jean de L'HERS

LA RENAISSANCE LANGUEDOCIENNE

ET L'ÉVOLUTION OCCITANE

Un nouveau livre vient de paraître, qui est l'œuvre d'un provincial. C'est un recueil de sonnets en langue d'Oc, portant un titre caractéristique : *Flors d'Occitania* (Fleurs d'Occitanie)[1]. Et l'auteur, M. Prosper Estieu, est un des chefs de l'évolution Occitane qui progresse chaque jour.

A tous égards donc, ce livre est à lire, à étudier, à méditer. Il nous montre où en est la Renaissance Languedocienne et ce que vaut l'œuvre patriotique que poursuivent les poètes méridionaux en continuant la tradition des Troubadours et en se faisant leurs émules, tout en restant foncièrement modernes.

I.

Les sarcasmes n'ont pas été ménagés à la littérature de province. Il est certain qu'elle laisse beaucoup à désirer, car elle n'est le plus souvent, suivant l'expression d'Alphonse Daudet, qu'une imitation en *toc* de la littérature parisienne.

Lorsque Chapelle et Bachaumont poussèrent leur *Voyage* jusqu'à Montpellier, ils y trouvèrent une compagnie de pecques faisant les renchéries encore plus que celles de la *Cham-*

1. J. Marqueste, éditeur, Toulouse.

bre bleue ou des *Samedis de Madelon*. Il est probable qu'il en était de même dans tous les centres provinciaux, et, en particulier, à Toulouse, où l'Académie des Jeux Floraux ne récompensait que les œuvres écrites en français, depuis que M. de Laloubère avait fait ériger l'antique Collège du Gai-Savoir en simple copie de l'Académie française.

Mais il ne faut pas confondre la littérature de province avec les littératures provinciales. Celles-ci ont un mérite propre qu'elles doivent au terroir dont elles procèdent. Ce n'est pas sans raison que nous nous enorgueillissons des écrivains qui poursuivent l'étude de nos provinces, les Maurice Barrès, les André Theuriet, les René Bazin, les Ferdinand Fabre, les Léon Cladel, les Émile Pouvillon. Mais combien sont préférables les écrivains qui gardent de leur terroir non seulement le culte des idées et des mœurs, mais encore le culte de la langue! Les véritables régionalistes ne sont pas ceux qui écrivent en français, mais bien ceux qui écrivent en basque quand ils sont basques, ou en breton quand ils sont bretons. Les vrais Limousins, les vrais Gascons, les vrais Béarnais, les vrais Provençaux sont ceux qui emploient la langue d'Oc. Auguste Comte l'a dit en la préface de sa *Philosophie positive :* « Un grand poète ne peut être un grand poète que dans sa langue maternelle. »

Or, quelle langue est plus digne d'être maintenue et d'être cultivée que notre langue d'Oc?

On a indiqué bien souvent ses qualités : on ne saurait trop les rappeler. Nulle n'est plus riche en mots de toute sorte pour rendre la pensée, plus expressive des choses avec ses augmentatifs et ses diminutifs, plus sonore et plus mélodieuse à la fois, parce qu'elle a pour elle le nombre, l'harmonie, une admirable souplesse à rendre tour à tour les élans les plus fiers et les plus nobles, les nuances les plus délicates de la pensée et du sentiment. Par sa plasticité enfin, elle ressemble tout à la fois à la langue espagnole et à la langue italienne, filles comme elles du latin, et qui ont su si bien conserver la tradition antique et perpétuer le culte du beau dans les lettres et dans les arts.

Les destinées de la politique en ont fait une simple langue vulgaire. Mais, avant la « conquête d'Albigeois » par la Royauté française, elle était la langue préférée des châteaux féodaux et des cours souveraines. Grâce à la fleur d'idéal qui les animait, ses poètes, sous le nom de Troubadours, en avait fait l'organe de l'enthousiasme poétique et de la solidarité humaine, de la passion désintéressée et de la grandeur morale. Ils ont ainsi formé l'éducation de l'Europe médiévale et préparé la civilisation moderne.

Il n'est donc que juste de faire reprendre à la langue d'Oc la place qu'elle a si glorieusement occupée dans le monde. Nous devons d'autant plus y aider que, quoique abandonnée aux classes ouvrières, elle est encore parlée par de nombreuses populations, et qu'en ces temps de crises politiques et sociales elle peut servir de lien pour unir entre elles les diverses classes de la société et pour leur faire confondre dans un même amour patriotique tous les cœurs, toutes les volontés, toutes les énergies.

Malgré l'hostilité du Clergé et les prohibitions des Sénéchaux royaux, la langue d'Oc a résisté à l'annexion française. Mais elle n'a plus été parlée que par la population laborieuse, et notamment par les paysans. Le Collège du Gai-Savoir lui-même en est arrivé à répudier le legs des Sept-Troubadours, et la langue qu'il avait été chargé de « maintenir » a fini par dégénérer en une foule de parlers locaux plus ou moins différents, plus ou moins défectueux. C'était fatal. On n'abandonne pas impunément une langue à elle-même, sans poètes éduqués pour lui conserver son génie, sans Compagnie littéraire pour la régenter doctrinalement. Malgré l'Académie et son dictionnaire sans cesse refait, on sait combien il est difficile de conserver à la langue française ses qualités acquises. S'il n'y avait que la province et, en particulier, certaines classes de la société pour la parler, on verrait combien elle perdrait vite de sa pureté et de sa correction, surtout avec les habitudes de déformation du langage propres aux paysans et même à certaines catégories de personnes ayant reçu de l'éducation.

II.

Une réaction s'est heureusement produite vers le milieu du dix-neuvième siècle. Il y avait toujours eu dans le Midi des poètes qui s'essayaient à chanter en langue d'Oc. Ils étaient particulièrement nombreux dans la Provence, où on les acclamait sous les appellations de *Cantaires dou pais,* de *Patouèsejaires,* de *Troubaires.* Mais ceux-là chantaient « comme on parle », et ils écrivaient sans graphie régulière et méthodique. C'était peut-être suffisant pour des chansons de table ou des récits grivois, comme les *Galejados.* Il ne pouvait en être de même pour des œuvres vraiment littéraires. Il fallait une langue plus correcte, plus sélectionnée, plus conforme à celle des Troubadours. Et chacun sait qu'on ne parlait ni le dorien composite de Pindare sur l'agora de Thèbes, ni le latin poétique de Virgile ou d'Horace sur le forum de Rome, ni même le « vulgaire illustre » de Dante dans les rues de Florence. Il n'y a qu'à lire les *Flors d'Amors* de Guilhem Molinier, chancelier du Collège du Gai-Savoir, pour se convaincre qu'elles ne s'adressaient qu'à une élite de lettrés, et non à ceux qui usaient du langage courant dans les campagnes ou dans les faubourgs. L'auteur de la *Vida de sant Honorat,* Ramond Féraud, provençal de naissance, convenait qu'il n'écrivait pas comme il parlait,

> Car ma lenga no es
> De dreg provensales.

Et les Troubadours n'employaient pour leurs poésies que la langue des cours, la *lenga corteza,* ainsi qu'ils l'appelaient.

Cependant, autrefois comme aujourd'hui, la langue d'Oc comptait de nombreux dialectes dont les caractères particuliers se distinguaient nettement. En aucun temps, les Limousins n'ont parlé comme les Gascons, quoiqu'ils fissent partie de l'Aquitaine, ni les Toulousains comme les Provençaux ou

comme les Catalans. Malgré la diversité de leurs origines et des centres littéraires qu'ils établirent successivement en Limousin, à Toulouse, en Provence, enfin en Catalogne, les Troubadours n'ont jamais parlé une langue différente, contrairement à ce qui s'était passé en Grèce, où le dorien différait de l'éolien et l'attique de l'ionien proprement dit. Ils ont usé d'une langue uniforme, grammaticalement fixée, que l'on pourrait appeler le « roman littéraire » et qui était compris au nord jusqu'en Angleterre, au midi jusqu'en Italie, en Espagne et en Portugal.

Lorsqu'ils se sont constitués, en 1854, à l'exemple des sept Troubadours de Toulouse, les sept premiers félibres de Fontségugne tendirent la main au vieux Jasmin pour faire la fusion des poètes du Midi. Mais le poète agenais la dédaigna, se croyant plus fort à lui seul que la pléiade provençale. Il ne comptait pas sur l'apparition triomphale de *Mireio* (Mireille) dans le ciel littéraire de l'année 1859. Ce premier chant du cygne de Maillane ne devait pas seulement hâter la mort de Jasmin : il était appelé à éclipser sa gloire. Et bientôt, on vit la Renaissance provençale devenir à son tour, sinon individuelle, du moins égoïste, au point de vouloir imposer à tous les poètes du Midi non seulement le dialecte provençal, mais encore le verbe de Mistral, avec leurs altérations produites tantôt par l'influence française, tantôt surtout par l'influence italienne, à laquelle ils doivent entre autres leur pluriel en *i* par la suppression de la finale féminine.

Une nouvelle école s'est formée qui estime qu'il convient de donner à la Renaissance méridionale une base plus élargie par un dialecte d'union plus franchement indigène et plus conforme à la tradition des Troubadours. Les poètes néo-romans qui la composent ont adopté une locution caractéristique qui embrasse tous les pays à unifier sous la même langue littéraire. Ils se servent du mot *Occitanie*. Sans doute, le mot est nouveau avec cette acception; mais il a été déjà employé géographiquement par les représentants de l'autorité royale, après l'annexion française du comté de Toulouse. Il a l'avantage d'une signifi-

cation plus étendue que les limites d'une province et permet, par suite, de grouper sous une dénomination générale plu sieurs régions parlant la même langue. Il répond trop exactement aux sentiments qui l'ont inspiré et au but qu'on s'est proposé pour ne pas être agréé par ceux qui font abstraction des dialectes morcelés et veulent parler une langue sélectionnée s'appliquant à tous les pays d'Oc.

L'important est de ne rien exagérer. S'il est contraire à ses intérêts de vouloir rabaisser la poésie au jargon actuel des paysans, sous prétexte de la faire mieux comprendre par tous, il ne serait pas moins regrettable d'obliger les poètes à n'user que de la langue archaïque des Troubadours, au risque de ne plus être compris de personne.

La vérité est entre ces deux opinions extrêmes. Et telle est la ligne de conduite de l'Ecole occitane, qui se propose non point de rétablir l'ancienne langue d'Oc parlée par les Troubadours, mais de la rendre vivante de notre temps par la fusion de tous les éléments utilisables conservés par les parlers populaires.

Pour obtenir ce résultat, il ne suffisait pas de se contenter des improvisations quelconques des rimeurs de clocher. Cette sélection ne pouvait non plus être réalisée par un seul homme, cet homme fût-il Dante ou Mistral. Elle devait être l'œuvre commune de tous les poètes soucieux de la rénovation littéraire du Midi.

A cet effet, quelques principes ont été posés qui paraissent très rationnels. C'est d'abord d'adopter la graphie classique des anciens Troubadours en la simplifiant. C'est ensuite de remonter aux véritables sources romanes, en n'employant toutefois les vocables anciens que dans les cas où les bons vocables modernes font défaut. Quant aux mots d'origine française qui ont pris la place des mots romans disparus dans tel terroir, mais conservés dans un autre, ils doivent être impitoyablement bannis. Et, s'il est nécessaire de créer des mots nouveaux pour traduire des idées nouvelles, il faut les tirer autant que possible des parlers populaires et, subsidiairement, des langues

qui sont, dans le passé ou dans le présent, sœurs de notre langue indigène.

L'exemple de cette rénovation nous a été donné par des maîtres incontestés, comme le lauraguais Auguste Fourès et le limousin Joseph Roux. Il a été glorieusement continué par leurs successeurs attitrés, notamment par le quercinois Antonin Perbosc avec le *Got occitan*. Et voici que M. Prosper Estieu vient y ajouter une œuvre nouvelle qui complète heureusement la série.

III.

M. Prosper Estieu est un militant. Il a longtemps dirigé la revue mensuelle *Montségur*, qui se continue sous le titre d'*Occitania* et qui embrasse toutes les provinces de la langue d'Oc en France et en Espagne. Son œuvre principale était jusqu'ici le *Terradou* (le Terroir), un recueil de sonnets consacrés à la glorification du sol natal, d'une forme impeccable, d'une envolée toujours égale, ce qui a fait dire à Mistral : « Ce livre est le Cantique de nos cantiques. » Dans sa nouvelle œuvre — *Flors d'Occitania* (Fleurs d'Occitanie) — M. Prosper Estieu s'est encore servi exclusivement du même mode de présentation. Mais les sonnets y ont pris une importance plus grande par la variété des sujets, par la netteté des tableaux, par le relief du trait final. Ils sont groupés par catégories distinctes. Les uns sont consacrés aux jardins et aux champs, les autres à l'amour et à l'amitié. D'autres retracent des sujets du paganisme et des sujets de la Bible. Quelques-uns rappellent de vieilles légendes sacrées ou profanes. Certains ont trait à des circonstances mémorables de la vie littéraire de l'auteur. Le recueil se termine par des sonnets philosophiques, tantôt chrétiens et tantôt panthéistes.

Entre toutes, nous devons distinguer les *Flors paganas* (Fleurs païennes), qui font songer aux meilleurs sonnets des *Trophées*, et les *Flors biblicas* (Fleurs bibliques), qui retracent seize figures de femmes, depuis Eve jusqu'à la « Vierge

douloureuse », et forment autant de médaillons modelés avec la meilleure argile du Lauraguais et pouvant glorieusement figurer à côté des plus beaux types de médailles exécutées avec l'airain de Corinthe.

M. Prosper Estieu procède tout à la fois de l'école romantique de Victor Hugo et de l'école psychologique de Leconte de Lisle. Tantôt il traduit en vers sonores ou doux les sentiments de sa personnalité intime; tantôt il cherche à rendre, au lieu d'un « moi » inconsistant, l'âme même de l'humanité, en y introduisant ses préoccupations morales ou sociales. Ce n'est pas un révolté, mais c'est un inquiet. Ce n'est pas un pessimiste, mais c'est un non-satisfait. Il ne s'exhale point en déclamations pathétiques, ne gémit ni ne blasphème; mais il aspire à une destinée plus sereine, à une connaissance plus intime de l'infini. De toute son œuvre se degagent un ardent besoin de paix, un suprême désir de repos; mais il n'en a pas moins l'amour de la vie et il y cherche le secret du bonheur et les consolations de ses mécomptes.

C'est aussi un artiste, et il a un culte particulier pour le beau, un respect tout spécial de la forme. A cet égard, il procède des Parnassiens. Ses vers semblent sculptés dans le marbre, tant ils ont de précision et de relief. Pas une licence, pas une impropriété de terme, pas une rime banale ou facile ne viennent en ternir l'éclat. Tout y est calculé et voulu. On y reconnaît l'éducation latine, si positive et si concise. Mais il ne se contente pas de la froide beauté plastique. Il se ressent de ses origines celtibériennes. S'il est épris de lumière et de clarté, il est également sensible à la mélodie et à l'harmonie.

Sa langue est à l'avenant. Il ne s'agit plus d'un jargon ou d'un patois, c'est-à-dire d'un langage sans grammaire et sans syntaxe, mais d'une véritable langue, ayant ses formes déterminées, ses règles fixes, sa valeur propre. Bien mieux, cette langue n'est plus une langue vulgaire, populaire, « démotique », ainsi qu'on dit dans le français d'Athènes. Elle a été soigneusement amendée, comme il convient à une langue littéraire et particulièrement à une langue poétique. On y sent le lettré,

érudit autant que dilettante, qui a transporté dans son idiome patrial les qualités de forme et d'harmonie, de précision et de sonorité, qui caractérisent l'école moderne des Parnassiens, tout en restant fidèle à la tradition médiévale des Troubadours.

Par certains sonnets, que M. Prosper Estieu a traduits vers pour vers du français, on peut apprécier combien la langue d'Oc est capable de rivaliser avec sa sœur jumelle pour la valeur et l'éclat du mot comme pour la grâce délicate et élégante. Afin de rendre bien sensible la comparaison, il a transposé en occitan trois sonnets d'auteurs bien différents : Jean Carrère, Auguste Fourès et José de Hérédia. Il nous a offert ainsi un critérium du mérite réciproque des deux langues « provignées sur le même cep », suivant l'expression du docte Cazeneuve.

Nous n'ignorons pas les critiques qui ont été adressées à Auguste Fourès et à ses continuateurs, MM. Antonin Perbosc et Prosper Estieu. La langue qu'ils écrivent serait factice, incompréhensible aux foules et, comme on a dit, pleine de bois mort, de fleurs en papier, de vieilles branches carbonisées, déterrées dans les fouilles.

La langue de nos poètes Occitans serait factice. Soit ! C'est une vieille momie exhumée de son tombeau. Passe encore ! Mais incompréhensible ? Non ! C'est une langue épurée, sélectionnée, en un mot littéraire, voilà tout !

Ainsi que l'a fait naguère observer M. Charles Maurras à propos du grec savant restitué par M. Jean Psichari, les langues, comme les empires, sont des œuvres d'art. Sans doute, le peuple y travaille, mais non le peuple seul. Il faut y ajouter l'influence des cours, des salons, des sociétés polies, des Académies, des lieux où la grammaire fut une passion avant de devenir un stérile jeu de patience, comme il advint au Collège du Gai-Savoir après qu'il eut fait rédiger son fameux code poétique, *las Flors d'Amors*. Le génie littéraire des écrivains et leur volonté y contribuent également. On a souvent parlé de la « volonté de Ronsard » à cet égard. On doit y joindre l'exemple de Dante et de Mistral. Auguste Fourès, l'abbé Joseph Roux, M. Antonin Perbosc étaient donc dans la véritable tradition. Et

M. Prosper Estieu ne peut qu'être loué de l'avoir continuée. Il a accompli pour la Renaissance languedocienne, et en particulier pour la rénovation Occitane, l'œuvre la plus utile et la plus profitable. Non seulement il a exprimé à merveille

L'Ama del Pais d'Oc dins son cant de cigala,

mais encore il a réalisé pleinement le vœu patriotique de son « sonnet liminaire » :

Aurai bastant contentement
S'ai ajudat l'Occitania
A sortir del avaliment.

Jean DE L'HERS.

P. S. — Les lignes qui précèdent étaient écrites et même « composées », attendant « sur le marbre » leur impression, lorsque nous avons reçu communication de la lettre suivante adressée par Frédéric Mistral à M. Prosper Estieu :

Au Majourau di « Flors d'Occitania »,

Lis Italian de la Reneissènço contro-fasien en perfecioun li medaio roumano e grèco. I'apoundien meme uno cuberto d'or, o de verdet superbe, que retrasié soun antique poulidamen que-noun-sai. Ti sounet flame, ami Estiéu, souto sa telaragno d'ourtougràfi arcaïco, me fan un pau aquet afèt. Noun pas que siegon contro-fa o estrefa d'imitacioun, car li trove amirable de pouèsio emai de formo; mai la patino de vieiounge que i'as dounado em'un tau gàubi n'en fai uno obro subrumado e peréu subre-forto que, moun bon, siéu urous de n'en saluda l'Artisto!

F. MISTRAL.

Maiano, 10 de juliet 1906.

La nouvelle œuvre poétique de M. Prosper Estieu ne pouvait recevoir un témoignage d'estime plus honorable et plus gracieux que celui du Maître entre les Maîtres de la Renaissance languedocienne. Cette lettre de Frédéric Mistral est d'autant plus digne de remarque qu'en rendant un hommage éclatant aux mérites littéraires des *Flors d'Occitania*, dans la forme comme dans le fond, il le rend également à l'évolution Occitane, dont l'éminent poète du Lauraguais s'est fait l'apôtre le plus fervent et est devenu le chef le plus autorisé.

J. H.

Edmond BORCHARD.

LE GOYA DU MUSÉE DE CASTRES

Je voudrais faire connaître aux lecteurs de cette *Revue* une œuvre des plus curieuses, dont l'existence, au musée de Castres, est bien connue des amateurs et des érudits (M. Gonse l'a fait figurer dans son bel ouvrage : *Les grands Musées de France*), mais qui a été vue de bien peu.

La faute en est à la situation assez retirée de cette charmante ville de Castres, que les touristes ne visitent pas autant que le mériteraient surtout ses magnifiques environs, le Sidobre et la Montagne-Noire.

Dans tous les cas, j'engage vivement les amateurs de belle nature qui viendraient dans cette région à donner à une satisfaction d'art quelques instants qu'ils ne regretteront pas, car ils seront largement payés de leur déplacement par leur visite au Musée.

Le bâtiment qui l'abrite est par lui-même assez curieux : aujourd'hui hôtel de ville, autrefois palais de l'Evêché, de style Louis XIII, orné de jardins à la française d'une ordonnance pleine de pittoresque, malgré la raideur de ses buis taillés, il possède à l'intérieur un escalier, œuvre de Mansard, d'une coupe hardie et très originale. C'est cet escalier qui conduit à la Bibliothèque et au Musée.

Quelques tableaux, anciens ou modernes, non sans valeur, des objets d'art d'époques et d'origines variées (quelques-uns d'une grande richesse), des collections d'histoire naturelle con-

stituent le domaine auquel le distingué conservateur, M. Chamayou, prodigue depuis longtemps des soins d'amoureux.

Malheureusement, les salles d'exposition n'ont pas été faites pour cet usage, et la toile la plus importante, celle précisément dont je m'occupe, est si mal éclairée qu'il n'a jamais été possible d'en faire une photographie convenable.

Il est vrai de dire que le tableau, presque entièrement dans le clair-obscur, ne s'y prête guère.

L'espoir d'une amélioration aussi prochaine que radicale n'est cependant pas interdit.

Un homme instruit, M. Barthe, animé des goûts les plus intellectuels, vieil ami de M. Chamayou, a laissé dernièrement à la ville sa bibliothèque admirablement composée d'ouvrages scientifiques et littéraires, accompagnée d'une somme de 500,000 francs destinée à l'amélioration, l'agrandissement et l'entretien du musée et de la bibliothèque.

Il était question cet hiver de réaliser le rêve de cet homme généreux; espérons que ce sera bientôt chose faite, et que l'œuvre de Goya trouvera, grâce à cette transformation, une place digne de sa valeur.

Car, sans parler de la dimension, — 3 m. 40 c. de haut sur 4 m. 30 c. de large, — considérable pour Goya, la toile est d'une qualité des plus rares si l'on en considère l'entente générale, la couleur merveilleuse et l'exécution tout à la fois savante et d'une verve endiablée.

En dire le sujet exact, historique, est impossible.

Beaucoup, et des plus érudits, s'y sont essayés sans qu'aucune de ces explications ait paru pouvoir supprimer les autres. Je n'aurai pas la prétention d'être plus perspicace que mes savants prédécesseurs, et je veux parler du tableau surtout en peintre, n'ayant d'autre ambition que d'en donner une faible idée à l'imagination du lecteur.

Ambition encore beaucoup trop haute, quand il s'agit de l'œuvre d'un coloriste doublé d'un satirique impitoyable, ayant à son service une brosse prestigieuse.

Pour Goya, l'habileté de la main n'a pas été destinée à obtenir

une exécution élégante et impeccable, non, mais elle lui a permis de frapper d'une touche rapide, expressive, synthétique, chacun de ses personnages.

Je disais tout à l'heure que le tableau était d'une difficulté rare pour la photographie; en effet, il est fort sombre pour la plus grande partie, noyé dans un clair-obscur coupé seulement de place en place de quelques rayons lumineux : entrant par une haute fenêtre qui coupe le mur de droite, accrochant de-ci, de-là, une tête ou deux, venant frapper le tapis au milieu de la toile, ces rayons finissent par mourir sur les figures de gauche.

Donnée générale : une assemblée tenue dans une grande salle quadrangulaire vue presque de face. Au fond une tribune, à droite et à gauche une rangée de chaises qui laissent absolument vide tout le centre de la toile.

Les hautes murailles sont absolument nues, d'un gris magnifique.

Au centre, cependant, derrière la tribune qui occupe tout le fond, une tenture rouge, recouverte en partie d'un tableau, se devine.

La partie inférieure d'un lustre, non allumé, mais dont quelques touches aussi habiles que discrètes soulignent les branches, sort du cadre. Les rayons lumineux émanant de la fenêtre qui perce le mur de droite viennent jouer sur un tapis à fond blanc et à grands ramages rouges. Le mur correspondant est aussi percé d'embrasures, mais celles-ci sont obscures.

Le lieu de la scène étant connu, voyons maintenant les acteurs.

La haute tribune en velours rouge garnissant, je l'ai dit, le fond de la salle est occupée par une douzaine de hauts personnages : quatre à gauche du président et sept à droite; parmi ces derniers, à l'extrémité, un homme noir, un papier à la main, un encrier devant lui, fait la lecture de quelque procès-verbal; au centre, le président de l'assemblée, en habit très chamarré, la poitrine traversée d'un large cordon blanc brodé de bleu, passe pour être Ferdinand VII, et ses voisins pour

ses ministres. Ces derniers, si couverts d'or et de décorations que soient leurs uniformes, manquent totalement d'intérêt, très raides, inexpressifs et, du reste, perdus dans une demi-obscurité qui leur ôte ce qu'ils auraient pu avoir d'expression et de personnalité.

Il est impossible de n'être pas frappé du contraste flagrant qui existe entre la tenue et la position sociale des personnages qui siègent sur la tribune et le désordre et l'extrême vulgarité des autres acteurs.

Plus nombreux, dix-huit à droite, autant à gauche, ces derniers ne représentent évidemment qu'une minime partie d'une assemblée nombreuse formant le cercle.

Pour eux, plus de velours; de simples chaises de bois blanc; une attitude, d'ailleurs, en parfait accord avec cette absence de luxe. Il serait difficile d'imaginer une réunion d'hommes plus disparates d'origine et se tenant plus mal : l'un bâille ouvertement, un autre n'a pas résisté et dort, un troisième écroulé au fond de sa chaise, presque horizontal, étale brutalement ses jambes, ventre en avant... Il y a là, sans aucun doute, une série de portraits allant quelquefois jusqu'à la caricature, comme par exemple un personnage du second plan, silhouette en ombre chinoise sur l'embrasure lumineuse de la fenêtre; l'attention du spectateur est forcément attirée sur son profil de batracien bien caractérisé.

Dans le coin à gauche, derrière un massif paysan qui s'appuie sur son bâton, son chapeau posé à terre, se voit un vieux gentilhomme borgne; à côté un personnage dont il est difficile de définir la position sociale : vêtu d'une sorte de veston d'un ton rose cher à Goya et d'un long et large pantalon gris, il fait ressortir l'élégance de son voisin, homme du monde en habit gris, jabot, culotte courte et bas blancs. A la suite, un moine noir, etc., etc.

J'en oubliais un dont la tête émerge de l'ombre d'une des embrasures du mur de gauche, et qu'on dit être le peintre lui-même.

Outre que la ressemblance ne s'impose pas, j'avoue que je

n'aime pas cette tête mal rattachée à l'ensemble, plus encore par des noirs sans air que par l'absence de corps visible.

Ces détails, peut-être un peu longs, m'ont semblé cependant necessaires pour bien faire comprendre la physionomie d'un tableau tellement particulier, et en dehors du connu.

Mais, s'il m'a été possible de faire, pour ainsi dire, un inventaire de ce que renferme le cadre, il me paraît au-dessus de mes forces de donner une idée complète des beautés si spéciales d'un art dont nous n'avons guère en France d'échantillon.

Les Goya du Louvre ne rappellent en rien cette immense esquisse, enlevée, semble-t-il, à la pointe de la brosse, dans un accès de fièvre malicieuse, si ce mot n'est pas trop faible : il y a plus que de la malice, mais bien de la cruauté dans la représentation de certains de ces hommes. Cette toile rappelle ce qu'on nomme un roman à clef; malheureusement, la clef est perdue.

Mais, au fond, je ne puis cacher que, pour ma part, je me console assez facilement de cette lacune : si l'anecdote manque, l'art reste, et il est d'une qualité peu commune. Couleur, harmonie, atmosphère, souplesse de la pâte, puissance de la touche, il y a là tout ce qu'il faut pour rappeler la vie, et non pas, pour employer un mot à la mode, *une tranche de vie*, sans commencement ni fin.

Non, la première condition de l'art, le choix, y joue le rôle capital qui lui convient; la scène est vivante parce qu'il s'est produit, dans le cerveau de l'artiste, une vision d'ensemble dont toutes les parties parfaitement adéquates ont concouru au même point, et qu'au service de cette conception ont été mises les plus hautes qualités techniques...

Donc, il est entendu que l'explication fait défaut.

Est-ce une séance des Cortès, comme le pensent les uns? Est-ce une réunion de la Junte des Philippines, ainsi que le prétendent certains autres?

On sait seulement que la toile est venue au Musée de Castres en 1892, en vertu d'un legs de M. Briguiboul, fils d'un artiste de talent, qu'on suppose l'avoir acquise de Goya lui-

même à Bordeaux, pendant les dernières années de la vie du peintre, mort dans cette ville dans une sorte d'exil, comme on sait.

Le legs, outre des bibelots et objets d'art assez précieux, comprenait deux autres toiles du peintre espagnol, deux portraits, l'un de Goya lui-même : figure un peu ronde, avec de courts favoris, d'énormes lunettes noires et un habit vert brodé d'argent d'un ton charmant. M. Bonnat en a une variante dans sa belle collection. Quant au second portrait, qui représente un homme de noir vêtu tenant un papier à la main, il est réellement moins attrayant.

Pour conclure, je dirai, sans avoir la prétention d'avoir convaincu le lecteur, que le Musée de Castres possède un joyau précieux dont il a le droit d'être fier.

Edmond Borchard.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 21 juin. Toulouse est en fête. L'entrée à l'Académie française du cardinal Mathieu est un événement littéraire de nature à flatter la modestie bien connue de nos compatriotes. Il leur semble que quelque honneur en rejaillit sur leur siège archiépiscopal et sur les Jeux Floraux.

Il ne faudrait pas croire cependant que, jamais, avant le successeur du cardinal Perraud, un mainteneur n'ait pénétré à l'Institut : ils furent, en deux siècles, près d'une dizaine à avoir à la fois un fauteuil à Paris et à Toulouse.

Ils furent mainteneurs aussi, et Campistron, et Lefranc de Pompignan, et Alexandre Soumet. Il le fut, cet excellent Simon de Laloubère, seigneur de Montesquieu, du Carla et de Saverdun, qui, diplomate, polyglotte, explorateur, mathématicien, entra à l'Académie française en 1688 et n'eut de cesse qu'il n'eût obtenu du roi la réorganisation des Jeux Floraux par les lettres patentes de 1694; il le fut aussi — et c'est le dernier en date — M. le comte de Rémusat qui, ministre de l'Intérieur en 1840, ministre des Affaires étrangères en 1871, discourait chez Clémence Isaure sur « le Rôle de l'Imagination dans la littérature contemporaine », ou bien y prononçait l'éloge d'un autre mainteneur, le député Pagès (de l'Ariège).

Nous avons nommé Alexandre Soumet. Celui-là, avant de triompher aux Français et à l'Odéon, avant de publier la *Divine Epopée*, avait été un mainteneur modèle. Si Campistron et Lefranc de Pompignan jouèrent un rôle effacé aux Jeux Floraux, se vouant davantage, l'un à ses pâles décalques de Racine, et l'autre à ses fameux *Cantiques sacrés*, auxquels personne n'a jamais osé toucher, Soumet, lui, fut un des agents les plus actifs de l'influence de l'Académie toulousaine sous l'Empire et la Restauration.

Dès 1807, il apparut dans ses concours, quand on y fleurissait les odes de Chênedollé et *la Chute des Feuilles* de Millevoye. Ses succès se

continuèrent pendant quelques années avec un tel éclat qu'ils le firent nommer maître ès-Jeux en 1815 et mainteneur en 1818 : on lui avait donné le fauteuil du conventionnel Mailhe, que le rétablissement des Bourbons avait permis de rayer de la liste académique sur laquelle il figurait depuis 1785.

On le voit, il existait déjà bien des chemins pour aller du salon de Clémence Isaure chez Richelieu : S. E. le cardinal Mathieu ne les inaugure pas.

***

Il n'est même pas le premier qui y traîne avec majesté une soutane pontificale.

Au commencement du dix-huitième siècle, en effet, Mgr Henry de Nesmond, archevêque de Toulouse, était à la fois mainteneur et académicien. C'était un prélat éloquent que Louis XIV appelait « le plus beau parleur du royaume », et que ses prédications avaient mené de Montauban à Albi et à Toulouse, et enfin au fauteuil de Fléchier. On le vit tour à tour, en 1722, haranguer Louis XV à Reims, le jour de son sacre; et, en 1725, présider l'assemblée générale du clergé. Sa valeur intellectuelle et morale en fait une des physionomies les plus brillantes, parmi les dix-neuf archevêques ou évêques qui ont appartenu au corps des Jeux Floraux.

— Mais, chronologiquement, le dernier qui, avant l'élection d'aujourd'hui, drapa de sa pourpre cardinalice les fauteuils des deux Académies fut bien autrement célèbre.

C'était un homme de haute intelligence, qui, après avoir administré pendant vingt-quatre ans le diocèse de Toulouse, fut appelé aux plus hautes charges de l'Etat. Esprit très fin et ouvert à toutes les questions, il s'occupait de physique expérimentale et de chimie, comme il réformait le bréviaire toulousain ; il organisait les séminaires et construisait des quais monumentaux en endiguant la Garonne; s'il fondait un Muséum littéraire, et s'il donnait six mille volumes aux bibliothèques, il savait aussi percer des rues et tracer des plans magnifiques d'embellissement. Evêque à trente-trois ans, grand seigneur imbu des idées nouvelles, il était pourtant d'une orthodoxie chatouilleuse : ne s'effraya-t-il pas, en 1771, lorsque les Jeux Floraux mirent au concours l'éloge de Bayle ? « Faire l'éloge de Bayle, homme incrédule et irréligieux, s'écria-t-il, c'est en quelque sorte élever un trophée à l'irréligion ! » — Commandeur du Saint-Esprit, successeur du duc de Villars à l'Académie, aimé du peuple et favori de la cour, que ne serait-il pas devenu en des âges moins troublés ? Il ne réussit qu'à être Loménie de Brienne.

Ce cardinal de lettres et de politique mena pendant quarante années une existence facile, qu'il voulut mêler à tous les mouvements de son

époque. Rien ne lui répugnait plus que de paraître étranger quelque part. Il connut la célèbre « douceur de vivre ». Peu à peu, il cédait au temps sans obstination... N'était-ce pas le meilleur moyen de conserver à l'Eglise sa séculaire influence ? Retiré à Sens, sous la Révolution, il accepta la constitution civile du clergé et prêta le serment civique le 23 janvier 1791. Il n'avait aucune des qualités héroïques requises à ce moment-là. Ne préféra-t-il pas même déplaire à Pie VI plutôt qu'aux sans-culottes ? Le 22 février, en effet, le Pape ayant condamné sa conduite et l'ayant taxé d'hérésie, il lui renvoya son chapeau de cardinal sur les conseils d'un sien ami, un barbouilleur de papier qui se mêlait expressément de ce qui ne le regardait pas : Caron de Beaumarchais.

Il ne faut pas lui garder rancune de ces petites capitulations : elles lui réussirent si peu ! Ses concessions en faisaient une des victimes nécessaires de la Terreur, et, après quelques mois d'une vie précaire, vous vous rappelez qu'il mourut d'une façon mystérieuse et subite...

« Laissons à d'autres le soin de reprocher à l'archevêque de Toulouse les fautes qu'il put commettre, disait, en lui succédant aux Jeux Floraux, le sénateur Demeunier : il a vécu dans un temps de crise où tout le monde s'est trompé. »

— Rien n'est plus intéressant que de poursuivre, à travers la grande histoire, la marche parallèle des petits événements académiques. Tandis que les révolutions éclatent, que les guerres se déroulent, que les faits les plus imprévus modifient sans cesse l'aspect des sociétés et les conditions de la vie, les assemblées littéraires continuent leur existence toute spéciale, fondée sur leurs traditions, leur règlement, leurs usages. Tout change : mais il y a toujours aux Jeux Floraux un archevêque de Toulouse, il y a toujours une soutane rouge à l'Académie Française. Les formidables secousses du suffrage universel, en mai dernier, n'ont pas arrêté l'ouverture du scrutin sous la Coupole. Et il sera peut-être infiniment intéressant de noter qu'à la veille des graves conflits qui menacent l'Eglise de France, aujourd'hui 21 juin 1906, S. E. le cardinal Mathieu est entré à l'Institut.

***

30 juillet. Et maintenant, c'est fini. L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, les Félibres de l'*Escolo Moundino*, ont, les derniers, fermé leurs portes. Plus de réunions. Plus de théâtres. Deux pitoyables *corridas de toros*. Le soir, quelques concerts au Grand-Rond et quelques bals populaires. Tout ce qui peut se déplacer s'enfuit avec épouvante.

Tandis que, d'un bout à l'autre de la France, s'inaugurent des théâtres en plein air, reconstitués dans des ruines ou créés dans la verdure ou les rochers, Toulouse en est encore à faire représenter *Guillaume*

Tell dans la *plaza* des Amidonniers. C'est à ne pas y croire. Dans ce cirque de planches, entouré de hangars circulaires, on construit une scène avec un rideau qui va et vient cahin-caha, avec des décors fabuleux, de façon à procurer aux spectateurs l'impression d'un énorme guignol installé dans une grange sans toit. Et Toulouse a le Ramier du Château, les bords de la Garonne, mille paysages délicats ou grandioses de ses banlieues que l'on pourrait facilement aménager ! Et Toulouse possède des artistes, des musiciens, un orchestre merveilleux, des chanteurs par centaines; les frais y seraient dix fois moindres qu'à Béziers, Orange ou Cauterets...

Mais pourquoi insister ? Il nous reste comme dédommagement d'aller entendre à la belle étoile, aux théâtres forains du Cours Dillon ou du faubourg Bonnefoy, les tirades du *Sonneur de Saint-Paul.*

Armand PRAVIEL.

***

Adolphine BONNET (Mad. Barutel). — **Sonnets**, 1 vol. (Privat), 1905.

Toute jeune fille de dix-huit ans est plaisante à voir, charmante de cette beauté de la jeunesse qu'on appelle la *beauté du diable*; mais peu nombreuses sont les femmes qui peuvent défier le temps, et, de celle qui se montre à soixante ans attrayante encore, on peut dire qu'elle était vraiment belle.

En effet, la réelle beauté est la beauté qui dure.

Et si ceia est vrai de notre forme matérielle, combien est-ce plus vrai de notre talent, de notre esprit, de nos facultés d'âme ! Si cela est vrai des femmes, combien est-ce plus vrai des poètes !

Nous vous présentons aujourd'hui un poète qui a duré.

Presque tout « date » en ce monde, la forme d'une phrase autant que la forme d'un chapeau, la coupe d'un vers aussi bien que la coupe d'une robe.

Et pourtant il est des formes qui sont de tous les temps et qui ne « datent » pas, étant essentiellement vraies et dans la règle de l'humanité.

Adolphine Bonnet, dans son talent poétique, échappe à toutes les contingences de la mode. Il y a plus de trente ans qu'elle chantait, plus de trente ans que sur son jeune front se posèrent les couronnes décernées par diverses Sociétés de poésie, au nombre desquelles compta plusieurs fois notre Académie des Jeux Floraux, plus de trente ans que l'Académie française honora d'un prix son volume : *Les chants de l'âme.*

Et pourtant, son vers n'a point vieilli, il ne s'est pas plus fané que les fleurs d'or et d'argent que, à cette époque déjà lointaine, il lui avait conquises.

C'est qu'en effet le métal en est pur comme l'or et l'argent, c'est que ce titre : *Chants de l'âme* a été comme une prophétie et un symbole. C'est sa belle âme religieuse qui a chanté, qui a informé ses vers, son inspiration a toujours été puisée aux sources divines desquelles découle l'immortalité, et ses sonnets nous émeuvent par leur humanité palpitante, toujours éclairée des inextinguibles lumières.

Ce petit volume, publié aujourd'hui par celui qui fut le compagnon fidèle de sa vie, et qui trouve sa seule consolation dans le soin pieux de la faire mieux connaître, se divise en deux parties : dans la première, le poète s'intéresse à la vie agissante de son époque, parle à ses amis, s'émeut des choses de la nature, avec humour, avec de familiers sourires et dans une langue châtiée, pure, ignorante des décevants artifices de la « décadence » future. — Je cueille, dans cette première partie, deux sonnets, révélateurs de sa manière.

SOIR DE PLUIE

Merci, mon Dieu! fraîches et lentes,
Voici tomber les gouttes d'eau :
Dilatez-vous, mes sœurs les plantes,
Chante et bois, mon frère l'oiseau.

Dans votre humide et blanc réseau,
Etouffez, ô larmes dolentes,
Ce vent aux notes violentes
Qui m'ébranlait comme un roseau.

O pluie! ô divine poussière!
Qui, loin d'aveugler la paupière,
Repose l'esprit et les yeux,

Dans l'espace, tu purifies,
Dans nos âmes, tu pacifies :
Quoi d'étonnant?... Tu viens des cieux.

Le second sonnet est adressé à sa ville natale.

A MURET

Mon vieux Muret, merci!... Depuis le premier jour
Où dans les flots divins de l'Art je voulus boire,
Ma muse, voyageant sans fastueux atour,
A reçu mainte fleur pour gage de victoire.

Mais quand ta main me tend une palme à son tour,
Mon sourire est voisin des pleurs, tu peux m'en croire!
Les lauriers étrangers n'ont qu'un parfum de gloire;
Du tien, je sens monter comme un parfum d'amour.

Demande à l'écolier qui finit son année
Ce qu'il trouve meilleur dans la grande journée,
Où son zèle recueille un prix si solennel...

Ce n'est pas le trophée orgueilleux qu'on lui donne,
Ce n'est pas le bravo, ce n'est pas la couronne ;
C'est, plus chaud sur son front, le baiser maternel.

Dans la seconde partie, le talent s'élève. C'est que la douleur a visité le cœur du poète : Dieu lui a pris ses deux enfants, et, loin de l'inciter au murmure, on dirait que l'épreuve a donné un essor à son âme d'élite. Les sonnets : *A un ami*, *Ecce homo*, *A un déiste*, *A un lutteur*, sont de purs cris de foi et d'amour.

Est-il de plus nobles, de plus chrétiens accents que ceux-ci :

Bénis, bénis le Ciel d'être facile aux pleurs!
Car la félicité se mesure aux douleurs,
Et nos maux sont les siens, quand ses vœux sont les nôtres.

Du reste, il nous faut de nouveau avoir recours aux citations, pour montrer la hauteur de l'inspiration croissant avec la maîtrise dans le métier, pour montrer comment cet esprit abandonna les fantaisies parfois philosophiques que nous trouvions au début de l'ouvrage, afin de ne plus être qu'une âme emportée vers Dieu dans les joies austères du sacrifice accepté, dans les espérances de cette vie éternelle où elle devait être appelée si vite.

Comme en un lac tranquille et pur,
Chaque étoile au tremblant sourire
Vers le soir regarde et se mire,
Plus douce en bas que dans l'azur.

Ainsi le bien, qui, d'un vol sûr,
Par la foi se laisse conduire,
Va là-haut s'imprimer et luire
Aux miroirs du monde futur.

C'est de vous qu'en ce lieu de fête
Notre parure sera faite,
Pleurs soumis, fardeaux acceptés.

Là, nous ne dirons plus : « Tout passe! »
Là, tu parfumeras l'espace,
O fleur des songes avortés!

RÉSIGNATION

Seigneur, l'un au berceau, l'autre au seuil des sept ans,
Tu m'as pris mes deux fils! De ces deux coups de glaive,
Le premier m'écrasa, le second me relève :
Je regarde le Ciel bien en face, et j'entends!...

J'entends ce que tu dis aux solennels instants
Où le cœur, arraché d'en bas, vers toi s'élève;
Mon maternel amour comme un flot se soulève
Et va jusqu'en ton sein embrasser mes enfants.

Partis?... oui! — Morts?... oh non! Dieu de vie et de joie,
Garde-les comme un don que mon âme t'envoie,
Rafraîchis de mes pleurs leur coin de Paradis.

Et sois enfin béni! car l'adieu, j'en suis sûre,
Fut caresse pour eux comme pour moi blessure...
Ne t'ont-ils pas gagné lorsque je les perdis?...

Il faut borner les citations : lisez ce petit livre. C'est un noble livre et une saine leçon. De nos jours, où tant de cœurs féminins — des *cœurs innombrables* — dépensent de merveilleux dons à l'analyse de sensations troublantes, de joies vagues et fausses qui ne sont, à tout prendre, que l'apothéose de la chair, il est réconfortant de montrer parmi nos aînées un autre talent féminin chantant les pures joies de l'âme et cherchant dans la Vérité divine les seules espérances qui ne décevront jamais[1].

Berthe de PUYBUSQUE.

Ariège.

Beaux-Arts. Notre compatriote Fernand Luga, compositeur de musique, vient d'obtenir deux mentions très honorables au Concours international de composition musicale ouvert par l'Académie des Artistes musiciens, sous le haut patronage d'Emile Paladilhe, l'auteur de *Patrie*.

La première des œuvres primées est un superbe chœur à quatre voix, *Le Vengeur*.

Le second morceau est un *Ave Maria*, à trois voix de femmes, dont la musique originale est d'un grand effet pittoresque, imitant les vagues harmonies de l'*Angelus* du soir, dans le lointain d'un village qui s'endort.

Ajoutons que Fernand Luga est un jeune aveugle de vingt-et-un ans, de l'Institut de Toulouse. Habile organiste aussi bien que pianiste distingué, il a déjà composé des œuvres qui ont mérité le meilleur accueil du public compétent et lui assurent un brillant avenir.

***

Société des études du Couserans. Cette Société a décidé, dans sa réunion du 25 juin dernier, de nommer une commission chargée de réunir les matériaux épars d'une notice historique sur le *pays du Couserans*. Les différentes parties de ce travail seront confiées à des spécialistes et traitées suivant les rigueurs de la critique.

Elles embrasseront le sujet sous tous les aspects : histoire naturelle, production, industrie ; premiers habitants, invasions, période féodale, chartes et coutumes ; histoire religieuse, guerres de religion, archéologie, période révolutionnaire, instruction, idiomes, contes et proverbes, etc.

1. L'ouvrage que nous venons d'étudier ici n'est pas le seul que Mme Barutel ait laissé. La librairie Privat a publié, sous le titre *Dernières poésies, Contes et fragments*, un recueil de vers dus à ce même écrivain.

Ce sera une œuvre succincte, mise à la portée du public et capable de répandre la connaissance et l'amour de la petite patrie.

Voilà pour une Société scientifique un sujet digne de son attention. Espérons qu'elle sera imitée et qu'ainsi se répandra de plus en plus le goût des études sérieuses. D. C.

Aveyron.

Nécrologie. Le 15 mai dernier, un terrible accident d'automobile au pont de Couesque, près d'Entraygues, a coûté la vie au Dr Paul Bonnefé.

Sympathique à tous, d'une activité prodigieuse, le regretté docteur se consacrait non seulement à ses malades, mais à de nombreuses œuvres dont il était le fondateur, le président ou l'ame agissante. Son intelligence le portait vers tout ce qui est utile aux autres, vers tout ce qui est beau et bon. Il avait fondé l'Association des Prévoyants de l'Aveyron, créé la Lyre ruthénoise, et inauguré ces représentations théâtrales, si heureusement décentralisatrices, dont nous avons parlé dans le dernier numéro de la *Revue*.

Rodez lui a fait des funérailles imposantes pour remercier l'homme généreux qui venait de lui être si cruellement ravi. Ses dispositions testamentaires étaient toutes en faveur de ses concitoyens et le plaçaient au premier rang des bienfaiteurs de la ville. Il léguait la plus grande partie de sa fortune au Maire de Rodez pour la fondation perpétuelle de douze pensions de 300 francs chacune en faveur des pauvres de sa ville natale ; il léguait, en outre, sa belle propriété de Langlade au Lycée de Rodez où il avait fait brillamment ses études. Les élèves de cet établissement auront, grâce à lui, leur maison de campagne et le produit de la ferme est destiné à payer l'entretien d'un interne au Lycée et les frais de surveillance de plusieurs autres.

Ce bel acte de générosité et de gratitude pour la maison qui l'a élevé nous a paru digne d'être signalé aux lecteurs de la *Revue*, et l'amitié nous fait un devoir de donner à la mémoire de Paul Bonnefé le faible hommage de nos regrets. M. C.

Lot.

Bibliographie locale. On annonce comme prochaine la publication des meilleures œuvres du poète cadurcien, Rouquet, mort il y a deux ans. Ce félibre local était un amoureux de la langue d'oc qu'il maniait agréablement.

Un acte de piété filiale, encouragé par la Société des Etudes du Lot,

nous mettra bientôt à même d'apprécier de délicates productions recueillies dans divers journaux ou revues ou sorties du cercle familial.

***

Syndicat d'initiative. Le Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy, dont nous avions annoncé la formation l'année dernière, va faire paraître sous peu son premier livret-guide. Si des ressources encore modestes n'ont pas permis de donner à cette publication l'importance que mérite notre beau Quercy, elle n'en contiendra pas moins une description sommaire de toutes les excursions à faire dans le département et les renseignements pratiques les plus précis.

Souhaitons que ce livret-guide, dont la publication arrivera malheureusement un peu en retard pour cette année, contribue largement au développement du tourisme dans le Quercy. L'œuvre active du Syndicat se joindra ainsi à bien d'autres, à celle, par exemple, du Syndicat d'initiative de Beaulieu et des Gorges de la Dordogne, dont l'action s'étend jusqu'à Padirac, Rocamadour et leurs environs. Elle secondera aussi les efforts de la Compagnie d'Orléans, qui prêta dès le début son concours à l'entreprise de Padirac, et vient de faire paraître, sur les merveilles souterraines du Quercy, un prospectus illustré.

***

Grottes de Lacave. Les grottes de Lacave dont nous avions également annoncé l'aménagement dans un de nos récents numéros, obtiennent actuellement un grand succès, bien que la publicité faite à leur sujet soit encore à ses débuts. Les visiteurs y arrivent en nombre, et elles seront bientôt aussi connues que Padirac.

M. Viré, qui avait découvert à leur entrée une belle station de l'époque solutréenne, a mis à jour dans la région divers autres foyers préhistoriques sur lesquels il se propose de publier plusieurs études.

J. F.

Lot-et-Garonne.

Travaux publics. Agen devient décidément la ville des grands travaux. Après avoir terminé la restauration de l'hôtel de Vaurs (partie est et sud du Musée), les entrepreneurs ont attaqué la façade sud de l'hôtel d'Estrades (entrée du Musée). Les travaux sont déjà avancés. Dans leur ensemble, il sont moins réussis que les précédents et donnent à la construction un aspect beaucoup trop moderne.

La municipalité fait gratter le plâtras qui recouvrait la façade ouest de l'hôtel de ville et revêtir de pierres neuves toute la partie inférieure de l'édifice jusqu'au premier étage. Ici encore, l'archéologie ne trouve point son compte.

Les démolitions du théâtre ont commencé. L'architecte, choisi à la suite d'un concours, est M. Tronchet, de Paris. La première pierre du nouvel édifice sera, assure-t-on, posée par M. le Président de la République, à la fin du mois de septembre.

Les nouvelles archives commencent à sortir de terre; la première pierre a été posée le 2 juillet.

Les travaux ont également commencé à la Préfecture, récemment incendiée. La façade et le fronton de l'ancien hôtel de Bonnac (palais de l'Evêché avant 1790) seront conservés. Les murs intérieurs sont en partie démolis.

***

Bibliographie. M. Philippe Lauzun, secrétaire perpétuel de la Société des sciences, lettres et arts, et M. l'abbé Dubois, curé de Roquefort, membre de la Société, ont publié une monographie assez volumineuse du château de Prades, en Agenais. En douze pages, les auteurs donnent des détails intéressants sur le château et la famille de Prades, dont un des ancêtres fut le poète Cortète de Prades, qui a son buste dans le jardin public de Jayan. L'ouvrage est pourvu d'une table, d'un plan du château et de deux gravures représentant le manoir.

***

Découverte archéologique. Sur l'emplacement des anciennes écuries de l'hôtel d'Usson de Bonnac (palais de la Préfecture), les ouvriers, en faisant des fouilles, ont découvert des fragments d'une belle mosaïque et quelques monnaies romaines du troisième siècle de notre ère.

***

Syndicat d'initiative. Un Syndicat d'initiative de Lot-et-Garonne a été formé dans le courant du mois d'avril. Il a pour organe *le Lot-et-Garonne illustré*. Le bureau du Syndicat a donné, à l'hôtel de ville, une conférence, le 28 avril, et fait une excursion au château de Bonaguil, dans le nord de l'Agenais. Conférence et excursion ont été très réussies. G.

Pyrénées.

Cent ans aux Pyrénées. Septième volume, par M. Béraldi; grand in-8°, 462 pages. Paris, 1904.

M. Béraldi termine par un septième volume la série de sa vaste étude sur les excursions et ascensions pyrénéennes dans le dernier siècle, et sur la littérature spéciale qu'elles ont engendrée. Le livre est lui-même comme le fermail d'un collier de gemmes. *Termine*, ai-je dit; mais je m'aperçois que le mot *fin* est suivi d'un point d'interrogation.

Les Pyrénées ne sont-elles pas, en effet, une intéressante source de découvertes ou, du moins, d'impressions constamment renouvelées par les générations successives? Chacune y apporte une façon nouvelle de sentir et d'être ému, et si parcourues dans tous les sens que déjà elles aient été, celui qui les aborde avec une âme impressionnable et tendre sera saisi par elles avec le même ravissement qui enivra les premiers qui se hasardèrent sur leurs crêtes inconnues.

Lisez le récit du jeune Cadier montant seul au Mont-Perdu. Il est aussi neuf que celui de Ramond, avec une note de simplicité, de fraîcheur et aussi de précision qui lui donne une allure d'inédit.

Il n'est certes pas besoin, pour échapper à la satiété du déjà vu, de n'apprécier la montagne que comme le théâtre de la difficulté vaincue. Elle demande à être aimée pour elle-même, pour sa beauté virginale, son imposante majesté et sa divine harmonie. Ce charme suprême, elle l'exerce déjà dans les régions moyennes et sur les sommets moins terribles que ceux auxquels nombre de grimpeurs demandent surtout une gloriole d'amour-propre.

A qui donc les Pyrénées réservent-elles la faveur des émotions les plus pénétrantes? Non certes à ceux qui viennent y retrouver la vulgarité des plaisirs des villes que l'on y fuyait jadis, le casino, le jeu et l'opérette, toutes profanations de la montagne; pas davantage à d'autres qui ne voient dans une course que la partie, le déjeuner sur le bord du lac ou au pied du sommet. Mais serait-ce seulement aussi aux intrépides qui ne daignent se lancer que sur des arêtes où hésitent les isards et sur des pics vertigineux? Ceux-là ne seront jamais qu'une exception, et bien vite j'ajoute une élite, qui donne d'admirables modèles d'énergie, de hardiesse et d'endurance. Et, de fait, leurs mêmes noms, sept à huit tout au plus, reviennent sans cesse dans les récits de ces ascensions dans le vide.

Dieu merci! les favoris sont plus nombreux. Ce sont ceux qui savent jouir, dès les premiers pas des montées, de la variété des aspects, du grand style des lignes et de la magie des couleurs, dont l'émotion croît

à mesure qu'ils s'élèvent, et dont l'âme s'emplit d'infini lorsqu'ils arrivent dans les déserts des hautes cimes et s'enivre d'espace, de lumière et de beauté.

Qu'ils ne craignent pas, ceux-là, que les Pyrénées s'épuisent et deviennent banales. Que de vallées profondes, que de pentes surtout, encore pour longtemps sans route et sans sentier! Elles ne seront pas trouées de sitôt par des chemins de fer; qu'on se tranquillise, et si l'on veut à tout prix du nouveau, on en trouvera le programme dans les pages alertes, entraînantes et expressives de M. Béraldi. J. DE L.

Tarn.

Excursion au Sidobre. Une caravane d'une cinquantaine de touristes a fait, le 27 mai dernier, une belle excursion au Sidobre.

Le Sidobre est un des sites les plus pittoresques, nous ne disons pas du Tarn, mais de la France. Qu'on imagine un vaste plateau, de 500 à 600 mètres d'altitude, jonché d'énormes blocs de granit affectant les formes les plus bizarres, de vraies rivières dont les flots sont faits de blocs qui semblent se précipiter dans une fuite éperdue. Un véritable chaos! C'est au reste le nom que l'on donne à ces cyclopéens entassements.

De Castres, on peut aborder le Sidobre par deux voies différentes : on escalade Lacrouzette par les Salvages et Burlats, si l'on veut déjeuner à la Glévade; on grimpe à la Glévade, par Tournemire et la Rouquette, si l'on a commandé le déjeuner à Lacrouzette. Les excursionnistes — dont nous étions — avaient choisi la première voie. Une halte s'impose à Burlats. Il faut admirer l'église romane de Saint-Pierre, une ancienne collégiale classée comme monument historique, à laquelle la *Revue du Tarn* vient de consacrer une très savante étude; il faut s'extasier devant les deux pavillons, contemporains de l'église, qui se mirent dans l'Agout, et où, d'après la légende, Adélaïde, la vicomtesse de Béziers, tenait ses cours d'amour. Tous les archéologues, depuis Viollet-le-Duc, ont étudié et reproduit les merveilleuses sculptures de ces deux monuments.

Mais la caravane quitte Burlats tout embaumé du parfum de ses fraises, et,

> Par un chemin montant, *poussiéreux*, malaisé
> Et de tous les côtés au soleil exposé,

elle s'engage dans la route aux multiples lacets qui conduit à Lacrouzette. D'un peu loin, au-dessus de Lacrouzette, on contemple les curieu-

ses coulées de rochers de Ricard, qui semblent se ruer dans le bassin de Ramadié. Mais nous ne nous attarderons pas à décrire les curiosités que l'on rencontre à chaque pas dans ce coin du Sidobre qui s'étend de Ramadié à la Glévade : le bassin du Merle et le bassin du Lignon, le rocher de Sept-Fons, qui tremble..., mais moyennant finances ; le ruisseau, dont le nom nous échappe, qui de la Glévade va se jeter dans le Lignon, non loin de Lacrouzette, presque toujours caché sous un amoncellement de blocs géants.

Déjeuner à la Glévade. La caravane fait honneur aux mets servis par le Vatel de l'endroit...

Mais l'heure du départ a sonné. Les excursionnistes remontent en voiture. En passant, ils s'engouffrent tous dans la fameuse grotte de Saint-Dominique, si souvent décrite. Longtemps ils longent le fantastique chaos de la Rouquette. Mais, peu à peu, les rochers se font rares. La région sidobrienne semble mourir. Le ruisseau de Lezert sort, à la Rouquette même, de sa gaine de rochers et, tout gracieux et pimpant, va se jeter dans la boucle que forme l'Agout entre Castres et les Salvages.

Touristes, qui allez chercher bien loin des beautés naturelles, des sites pittoresques, allez au Sidobre ! — Vous serez servis à souhait.

***

Artistes tarnais. Ils sont toujours actifs. Voici les noms de ceux qui ont exposé dans les diverses sections du Salon de la Société nationale des Beaux-Arts :

Section des dessins, aquarelles, pastels, miniatures.

Mlle Marie Bermond, d'Albi : Portrait de Mme E. F. — Portrait de Mlle Suzanne D. de P.

Section de sculpture.

M. G. Toussaint, de Castres : Portrait de Mme B. (buste en marbre.) — Buste de M. X.

Section d'art décoratif.

M. Taxile Doat, d'Albi : Porcelaines en grès flammés.

Section de peinture.

M. Cuédy, d'Albi : Portrait de M. B., colonel de la garde républicaine. — Au pays d'Arles.

Section de sculpture.

M. Cambos, de Castres : Constellation de Bérénice. — Trois statuettes : La Paix, La Chanson humaine, La Chanson des oiseaux.

M. Labatut : Portrait du docteur Pierre Camescasse (buste, bronze à cire perdue).

M. Pech, d'Albi : Portrait de M. C. (médaillon, aluminium).

M. Pendariés : Muse consolatrice (groupe marbre). — Portrait de M. de Selves, préfet de la Seine.

ALBIENSIS.

Tarn-et-Garonne.

Après quarante ans. Au cours de la dernière excursion de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne en Quercy, à Cahors et Figeac, par les vallées riantes du Lot et du Célé, le Président, toujours soucieux d'adoucir la tristesse du retour, annonça une réunion prochaine pour célébrer le quarantième anniversaire de la Société. Quinze ans étaient passés depuis les brillantes fêtes des noces d'argent; des jeunes étaient venus, et il était bon — dit-il avec humour — de marquer une étape avant d'arriver au cinquantenaire.

C'est pourquoi, un lundi de juillet, M. Chalret de Rieu ouvrait toutes grandes les portes de son château de Granès pour recevoir ses confrères, venus par toutes les routes pour se retrouver ensemble auprès des fondateurs, de vingt-cinq restés trois.

La cérémonie fut une vraie fête : autour de la « table agrandie », cent cinquante convives communièrent joyeusement dans les meilleurs sentiments de sympathie, en faisant honneur au repas. Au dessert, les orateurs purent facilement faire de l'histoire, sans que personne s'en plaignit, car ils prirent naturellement des sujets qui étaient chers à tous : la Société elle-même, toujours grandissante et plus vivante, et son Président, toujours plus actif et plus aimé.

On se sépara en se disant au revoir, et les gens graves, s'il y en eut à cette heure, admirèrent qu'une œuvre aussi sérieuse et utile pût donner lieu à des manifestations aussi agréables.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

[illegible] p. DOULADOUIRE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 4776

Antoine BENOIST.

L'ŒUVRE D'ÉMILE POUVILLON

Nos lecteurs ne s'étonneront sans doute pas que la *Revue des Pyrénées*, où plusieurs des livres de Pouvillon furent analysés au moment de leur apparition, et qui publiait récemment un délicieux petit conte de cet auteur, consacre quelques pages à l'ensemble de son œuvre. C'est, je crois, le plus digne hommage qu'on puisse rendre à un écrivain ; et d'ailleurs en relisant, pour rafraîchir nos impressions, les ouvrages de notre ami, il nous semble que nous causons avec lui une fois encore, que nous retrouvons l'accent de sa parole et l'expression de ses yeux.

Émile Pouvillon s'est essayé dans des genres variés : *L'Image* est un roman psychologique, *Chante-Pleure* une peinture demi-réaliste, demi-sentimentale et passionnée, de mœurs de province ; *Bernadette de Lourdes*, c'est, sous une forme dramatique aussi libre que celle du *Faust* de Gœthe, une étude à la fois poétique et précise d'un cas de mysticisme ; *Le Roi de Rome*, c'est un drame historique sur le même sujet qui devait un peu plus tard tenter Edmond Rostand. Mais, quel que soit le mérite de ces tentatives diverses, c'est ailleurs qu'est la véritable originalité de Pouvillon ; c'est dans ses romans de mœurs campagnardes, dans *Césette*, dans *L'Innocent*, dans

Jean-de-Jeanne, dans *Les Antibel*, qu'il a mis le meilleur de son talent.

Ces récits ont un intérêt particulier pour les lecteurs de notre *Revue*, qui en connaissent à merveille le théâtre, soit les ramiers de la Garonne, où l'auteur a placé l'action de *L'Innocent*, soit les causses du Quercy, au nord et à l'est de Montauban. En lisant les romans de Pouvillon, ils sentiront, plus vivement que des Français du Nord ou du Centre, un des mérites essentiels de son œuvre : la connaissance exacte, intime, approfondie, du milieu où l'auteur a situé ses personnages, et duquel on ne peut les isoler sans leur faire perdre leur vérité et leur relief.

Dès les premières pages d'un de ces romans campagnards, nous nous apercevons que l'auteur a vécu dans le pays qu'il nous décrit : écolier, il y passait ses vacances ; depuis il y a fait de longs séjours ; le fusil à la bretelle et la carnassière sur le dos, il a battu ces garrigues ; il les a vues à toutes les heures du jour ; pas une route, pas un sentier qu'il n'ait parcouru ; tel clocher lointain lui a servi de point de repère ; il connaît non seulement tous les villages, mais les métairies isolées, et jusqu'aux huttes de pierre où se réfugient les pâtres. Souvent à la chasse il est entré dans des maisons de paysans, où en mangeant une omelette arrosée d'un petit vin du cru il a causé avec eux de ce qui les intéresse, de la moisson et de la vendange, du prix des bestiaux à la dernière foire de Montauban ou de Caussade, du fils aîné qui fait son service militaire à Toulouse ou à Montpellier, du vieux grand-père qu'il avait vu tant de fois assis au coin du feu ou sur le pas de la porte, et qui dort maintenant dans le cimetière. Il a beau être un bourgeois, un monsieur de la ville, on a si souvent causé avec lui, qu'il est un peu de la famille ; les gens lui racontent leurs affaires et lui demandent au besoin un renseignement ou un petit service.

C'est ainsi que lentement, jour par jour, il s'est familiarisé avec les mœurs, les traditions, les coutumes de ce coin de la France. C'est la bonne méthode. Ce n'est pas celle du reporter,

qui ne voyage pas sans son calepin et qui prend des interviews à tout venant. Mais c'est celle des vrais peintres de la vie rurale, une George Sand, un Ferdinand Fabre. Un récit comme *La Petite Fadette* ou comme *Julien Savignac* a été vingt fois ébauché ou rêvé avant d'être écrit. Et c'est ce qui donne à de telles œuvres leur charme et leur saveur. Ce ne sont pas des fruits de serre chaude; ils ont mûri lentement au soleil, jusqu'au jour où ils se sont comme d'eux-mêmes détachés de la branche. C'est ainsi que sont nés les romans de Pouvillon. Soyez sûrs qu'il a rencontré Césette lorsque, tenant d'une main le carton bleu où est son linge, de l'autre ses souliers neufs qu'elle a ôtés pour ne pas les écorcher aux pierres des sentiers, elle s'en allait bravement de sa maison natale des Amarines, en Ségala, à la métairie du Ramaïrel, dans le causse, de l'autre côté de l'Aveyron. Elle avait l'air pauvre et la mine vaillante; elle avait dû avoir le cœur bien gros lorsque, levée avant l'aube, elle avait dit adieu à sa mère, avait quitté les genêtières et les prairies où s'était passée toute sa vie, pour s'en aller se louer chez des étrangers. Que va-t-il lui arriver là-bas? Elle a seize ans; elle est bien jeune pour être toute seule, sans personne qui l'aime et qui la protège parmi les valets de ferme insouciants et brutaux...

Un autre jour, à la chasse, l'auteur s'est égaré dans un dur pays de pierrailles, aux alentours du moulin de Nantuech. Il aperçoit une pastoure qui y garde ses brebis, « sans autre compagnie que celle des lézards gris et des couleuvres, ni d'autre abri, par les brûlantes après-midi d'août, que l'ombre du moulin, laquelle, faisant l'office d'un cadran solaire, marquait les heures sur la rondeur du plateau. » Il l'a entendue chanter tout à l'heure une complainte rustique; elle s'est tue en le voyant approcher; mais il est frappé de son air triste. Pauvre fille! N'est-ce pas elle qu'il a vue il y a quelques semaines, marchant d'un pas si leste, et qui lui a dit bonjour en passant avec un joli sourire? Pourquoi si changée en si peu de temps? Elle a pâti sans doute; elle « se languit » de son cher pays de Ségala, dont elle aperçoit à l'horizon la ligne

bleu sombre au-dessus des croupes grises de Béduer. Pauvre Césette ! N'a-t-elle pas eu quelque chagrin d'amour ? Il n'ose pas le lui demander, mais en poursuivant sa route il n'a pas de peine à imaginer son histoire. Oui, c'est cela. Gentille comme elle est, avec ses jolis yeux dans sa figure un peu pâle, les garçons lui ont fait la cour le dimanche après la messe, ou bien le soir, lorsque, ramenant son troupeau à l'étable, elle rencontrait les toucheurs de bœufs qui revenaient du labour. Elle se sera laissé prendre à la belle mine ou aux paroles enjôleuses de l'un d'eux ; après s'être crue aimée, elle se sera vue trahie, et c'est pour cela qu'elle pleure maintenant, et qu'agenouillée en plein champ, tandis que ses ouailles paissent le serpolet et la marjolaine, elle prie la Vierge et tous les saints de sa connaissance de la guérir de sa peine et de son amour.

C'est à peu près ainsi, je suppose, que Pouvillon a pu concevoir l'essentiel de son petit roman : le départ de Césette de la métairie maternelle, puis les tourments d'amour qui l'attendent à la ferme du Ramaïrel, et qui finiront par la ramener à demi brisée à l'humble maison des Amarines. Pour remplir ce cadre, il a imaginé la figure de Jordi, le beau bouvier; celle de Rouzil, la belle fille, riche de santé et d'écus, pour laquelle il trahit Césette, et qu'il abandonne enfin pour aller la retrouver. Ajoutez-y quelques épisodes, des scènes de la vie de la ferme, la description d'une fête de village, en somme le minimum d'action nécessaire pour faire vivre les personnages, et vous avez tout le roman. L'intérêt en est surtout dans la figure de Césette, une de ces pastoures comme l'auteur a pu en rencontrer cent fois dans ses promenades, et dont l'âme simple, l'humble existence, les aventures peu compliquées, s'associent pour lui au souvenir de ces causses durs et stériles, si pleins cependant d'une âpre poésie, que les rafales du vent les balaient, ou qu'ils soient incendiés par le soleil.

Il est difficile de dire ce qui nous intéresse le plus dans des récits de ce genre, si c'est le don qu'a l'auteur de nous faire pénétrer dans ces âmes rustiques si différentes de la nôtre, ou l'art avec lequel il rattache les sentiments et les actions de ses

personnages au pays où se passe leur modeste existence. Voici le commencement de *Jean-de-Jeanne*, le roman qui, avec *Césette*, me paraît être de la meilleure manière de Pouvillon, de la plus simple et de la plus intime :

« C'est un endroit bien retiré que Soumeilles, un coin plus tranquille dans la tranquillité de la grande plaine qui s'étend au pied des falaises du Quercy, entre le Tarn et l'Aveyron.

. . . . . .

« Été comme hiver, le hameau a l'air de dormir. Rien n'y bouge le plus souvent qu'un peu de fumée, un flocon bleu qui s'étire au-dessus d'un toit ; moins encore, l'ombre d'un chêne évoluant avec lenteur sur le mur d'une maison. Le hameau est si petit ! Le pays n'ayant pas d'église ni de forge, on n'y reçoit qu'affaiblis, venant d'un peu loin, les bruits de la cloche et du marteau, bruits paisibles qui ne font, semble-t-il, que marquer la mesure au silence.

« Tout ce qu'on entend aux entours, c'est de bon matin, au partir de l'étable, les commandements du bouvier appariant ses bêtes ; le soir, la chanson d'une petite gaulant ses oies, et, plus fréquemment encore que les voix humaines, le parler des animaux : les beuglements des bœufs lâchés au pacage, les bêlements naïfs des agneaux appelant les mères brebis. »

C'est dans ce paisible coin de terre que s'écoulera la vie de Jean-de-Jeanne, le petit bâtard dont la mère, séduite puis abandonnée par un riche paysan, est allée se noyer dans l'Aveyron. Recueilli par sa tante Sérène, qui ne se gène pas pour lui rappeler au besoin qu'elle ne l'a pris que par charité, tout jeune encore il sait se rendre utile : il va ramasser du bois mort, de la glandée pour les cochons, des bruyères qui servent de litière aux animaux. La soupe n'est pas trop grasse, et son lit de feuilles de maïs, sans matelas, lui paraît quelquefois bien dur ; mais il n'a pas l'idée de se plaindre, pas plus que de se fâcher quand on lui reproche sa bâtardise, ou d'être humilié parce que le dimanche à la messe on le relègue tout au bas de l'église, « un peu avant Bonibas, un pauvre ma-

lade obligé de se cacher à cause d'un cancer qui lui rongeait le visage ».

Il grandit, il a dix-huit ans; mais son cœur n'a point battu encore, quoiqu'il vive à côté de sa jolie cousine Judille, un peu plus jeune que lui, autant demoiselle que paysanne, car elle va en journée comme couturière, et ses petits doigts sont plus habiles à manier l'aiguille qu'à faire le gros ouvrage de la ferme. Jean-de-Jeanne ne se doute guère qu'il l'aime autrement qu'une sœur; c'est la jalousie qui lui révèle son amour. Un grand et beau garçon, Antonin, oiseleur de son métier, est devenu le pensionnaire de la Sérène; ce gars déluré égaie les soirées par ses contes et ses chansons, et le cœur de Judille se prend aux paroles et aux baisers de cet enjôleur comme les alouettes aux pièges qu'il fait métier de leur tendre. La Sérène laisse faire, convaincue que tout finira par un bon mariage. Le pauvre Jean souffre toutes les tortures de la jalousie. Le jour de la fête du village, il se prend de querelle avec l'oiseleur, il a le dessous; ses beaux habits en loques, la rage dans le cœur, il va se cacher dans un fossé, il pleure des larmes amères; il a envie de faire comme sa pauvre mère, d'aller se jeter à l'eau pour en finir. La vieille Ginaille, la tresseuse de paille, le surprend là, le confesse, lui fait honte de sa faiblesse, lui dit que puisqu'il n'a pas le courage de rester à Soumeilles, pour y être témoin des amours de Judille, elle connaît une place pour lui à la ville voisine, à Montauriol, chez un marchand de bestiaux, qui le prendra sur sa recommandation.

La nuit venue, il s'achemine vers la maison de sa tante; tout le monde dort. Il va dans l'étable; il décroche ses vieilles hardes pendues au-dessus de son lit et les noue dans un mouchoir. Qu'attend-il pour partir? Il ne sait pas; il s'allonge sur sa couchette, et il se met à rêver tristement.

« Cette maison de la Sérène, c'était comme un vêtement qu'il fallait tout à coup dépouiller. Et il se sentait comme une bête en mue, triste et peureux de ce qui allait venir. Il n'avait pas oublié Judille, mais il pensait à elle d'une autre façon; elle se confondait avec tout ce qui l'entourait, avec le bonheur

tranquille de sa vie de Soumeilles ; elle était une de ses habitudes, la plus chère de toutes, celle qu'il lui coûtait le plus d'arracher.

« Il fallait s'en aller cependant. Déjà l'enfant, secouant son chagrin, avait sauté hors du lit, vivement il cherchait à déclaver la porte. Un meuglement allongé, comme un appel de détresse, le fit se retourner tout à coup. La vache, le reconnaissant, avait bramé après lui.

« Pauvre bête ! Et lui qui allait partir sans lui faire seulement une caresse d'amitié ! Elle avait donc meilleur cœur que son bouvier, la vieille *Casta !* »

Il s'attendrit en pensant à sa vieille compagne de travail, bien fatiguée maintenant, « portant bas sa tête lourde et ses fanons ballants sur ses genoux ». Que va-t-elle devenir sans lui ? Qui garnira sa crèche ?

« Au moins je veux que tu manges ton content cette nuit », ajouta-t-il, en charriant à grandes brassées du foin dans la mangeoire. Et, passant les bras autour de ses cornes, il se pencha vers elle pour l'embrasser. « Adieu, mienne. » Cette fois la porte était franchie.

« Adieu l'étable ! adieu la maison ! Et après la maison disparue, c'était le petit clos, les ombres légères des fruitiers qui s'anéantissaient à leur tour. Il ne restait bientôt en perspective que l'ébauche confuse du hameau, un peu plus d'épaisseur d'ombre là où étaient les maisons, et de grosses fumées immobiles par-dessus, qui étaient les chênes.

« Puis ces fumées s'abaissèrent, les ombres perdirent leur consistance; le peu de chose qui marquait la place de Soumeilles se perdit dans la noirceur diffuse, et Jean-de-Jeanne se trouva seul dans la nuit. »

Ici finit la première partie de ce roman, la plus originale, justement parce qu'elle n'a rien de romanesque et que l'auteur l'a écrite sous la dictée de ses souvenirs et de ses rêveries. Dans la seconde, il y a un peu plus d'événements, sans grandes complications toutefois, juste ce qui est nécessaire pour amener le dénouement. Le pauvre Jean-de-Jeanne est à Mon-

tauriol comme en exil; ce paysan ne peut s'habituer à la ville; sa consolation, c'est, quand il rencontre les jours de marché des gens de son endroit, de causer avec eux de son cher pays de Soumeilles. Mais il n'a pas abordé le sujet qui l'intéresse le plus, le projet de mariage entre Judille et le bel oiseleur. Un jour, en allant rejoindre son maître à une foire du voisinage, il rencontre Sérène, qui y va elle aussi pour vendre son unique vache, la vieille *Casta*. Ils causent, et Jean-de-Jeanne apprend que l'oiseleur a levé le pied, abandonnant Judille pour aller ailleurs en épouser une autre. Dès lors son parti est pris; il ne dit rien à sa tante, mais le lendemain il quitte son patron, le marchand de bestiaux, et en route pour Soumeilles! Avec quelle émotion il revoit les vieux arbres qui de loin lui annoncent le village! Comme son cœur bat quand il retrouve Judille! Elle est bien changée, la pauvrette, bien différente de cette Judille rieuse et coquette qui dansait le jour de la fête avec son amoureux. Tout le village jase de son aventure; Jean-de-Jeanne la croit calomniée, prend sa défense, et un jour il se bat pour elle. Mais une dernière tristesse l'attend : après quelques semaines il ose lui avouer son amour; elle refuse de l'entendre; il insiste, et elle finit par lui avouer toute la vérité : elle s'est donnée à l'oiseleur, et, dans quelques mois, il naîtra un petit bâtard de plus. Mais elle ne veut pas rester au village; elle s'en ira à la ville cacher sa honte; on ne la reverra plus à Soumeilles.

Mais au moment où, au pied de la croix de Pontus, elle attend, son paquet à côté d'elle, le passage de la voiture qui doit l'emmener à Montauriol, Jean-de-Jeanne vient la retrouver pour lui faire ses adieux. Déjà la voiture approche; dans quelques minutes Judille sera partie. Eh bien! non, elle ne partira pas. « Je serai ton mari, lui dit-il; ton enfant sera le mien; j'ai assez souffert d'être un bâtard; ce que j'ai souffert, je ne le ferai pas souffrir à un autre. C'est trop d'un Jean de-Jeanne; ton Jean-de-Jeanne, à toi, ne sera pas bâtard ni orphelin. » Judith hésite encore. La voiture est là; le cocher lui crie de se dépêcher.

« J'en mourrai, si tu t'en vas! » implore l'amoureux à voix basse. — « Merci, Louiset, je ne pars pas aujourd'hui », répondit enfin Judille à l'homme de la voiture; et, levant ses grands beaux yeux attendris sur Jean-de-Jeanne, qui se penchait vers elle, doucement, à son oreille, elle murmura : « Ni jamais! »

Pour apprécier ce qu'il y a de variété et de richesse dans le talent de Pouvillon, on ne saurait mieux faire que de comparer à *Jean-de-Jeanne*, dont la couleur générale si discrète s'harmonise avec la figure de son humble héros, une œuvre comme *Les Antibel*, où la lumière et l'ombre sont vigoureusement opposées, comme elles le sont, dans les jours d'été, sur ce causse d'Anglar dont la falaise coupée à pic est le théâtre du drame. Je dis bien : le drame, car c'en est un que l'auteur a voulu écrire; et d'ailleurs, quelques années après leur publication, *Les Antibel* furent arrangés pour la scène et représentés à l'Odéon. Je n'ai pas vu jouer la pièce, mais, quelle qu'ait pu être l'habileté du décorateur et du metteur en scène, je suis sûr qu'ils n'ont pu égaler les descriptions qui dans l'œuvre originale accompagnent le dialogue et ajoutent singulièrement à l'effet.

Par la concentration de l'action, par la simplicité et la vigueur des caractères, par l'impression d'angoisse et de terreur qui y règne d'un bout à l'autre, *Les Antibel* sont une véritable tragédie rustique. Ce qui en fait l'unité d'inspiration, c'est une idée religieuse, celle de la sainteté et de l'indissolubilité du mariage : la mort elle-même ne peut rompre ce lien, et l'homme qui transgresse cette loi divine sera puni tôt ou tard. Or le héros du drame, le paysan Antibel, qui a perdu sa femme Fabiane il n'y a que sept mois, s'apprête à convoler en secondes noces. Il s'est épris d'une passion d'homme de quarante-cinq ans pour une fille qui en a vingt-cinq, Jane, une jolie fille du Ségala, venue, avec sa sœur Mette, gagner sa vie sur le causse d'Anglar. En vain sa mère, la vieille Martril, veut lui faire honte de sa folie, lui reproche de déshériter son fils unique, Jan, qui fait son service militaire au Tonkin.

Il fait la sourde oreille. Eh bien! lui dit-elle, si rien ne peut t'arrêter, si tu veux absolument te passer ta fantaisie, « attends au moins que l'année de deuil soit finie; attends qu'on ait célébré le service d'anniversaire. Quand elle aura reçu la dernière absoute, l'encens et l'eau bénite du prêtre, Fabiane te pardonnera. Attends, mon ami; ne badine pas avec les morts... »

Mais Antibel ne l'écoute pas; bientôt après, il épouse Jane. Quelques jours après, son fils Jan, qu'on n'attendait pas sitôt, revient à la maison. On lui a donné son congé pour cause de maladie; il arrive pâle et fiévreux, bien triste aussi et plein de rancune contre l'étrangère qui a pris la place de sa mère au foyer. Mal guéri, épuisé par les fièvres et la dyssenterie, à peine arrivé il retombe dangereusement malade; quoiqu'il ait rudoyé Jane le jour de son retour, elle et sa sœur, la petite Mette, le soignent si bien qu'après quelques semaines il est sur pied. Il aurait mieux valu qu'il mourût, car il se sent atteint d'un mal terrible : sa jeune belle-mère, qu'il croyait haïr, lui a inspiré une passion contre laquelle il essaie vainement de lutter. Une nuit, il a grimpé le long d'une vigne en espalier jusqu'à la fenêtre de Jane; puis le repentir et la honte l'ont fait redescendre. Mais Antibel a trouvé dans la terre des traces de pas; sans savoir si c'est à son bien ou à sa femme qu'on en veut, il se met en embuscade; la lune est levée; il aperçoit une ombre; c'est l'homme qu'il attend. Jan recommence son escalade de la veille, il arrive jusqu'à la fenêtre, il va tirer le crochet du contrevent; au moment où Antibel, qui a épaulé, le couche en joue, une fenêtre s'ouvre, et l'on voit paraître non pas Jane, mais sa sœur Mette, qui, ayant remarqué que depuis quelque temps Jan est toujours dans leurs jupes, a cru qu'il l'aimait sans oser se déclarer.

On plaisante Jan de son équipée. Que ne parlait-il plus tôt? Il aime la petite Mette, eh bien! on la lui donnera; le mariage aura lieu dans quelques semaines, quand on aura cousu le trousseau de la promise. Mais si auparavant la pauvre Mette a eu des illusions, il lui est bien difficile d'en garder maintenant. Plus le jour de la noce approche, plus son fiancé est

froid et silencieux. Triste et inquiète, elle va consulter Gate, la vieille sorcière, qui lui conseille de faire dire trois messes pour le repos de l'âme de Fabiane; c'est la morte qui leur en veut à tous d'avoir été oubliée si vite. Mais Antibel, qui a remarqué lui aussi la froideur et la tristesse de son fils, en a cherché la cause, et il croit bien l'avoir trouvée. Un soir que Jane est allée puiser de l'eau à la fontaine dans la croze qui coupe le causse, elle y trouve Jan qui l'attendait; il lui dit son amour, il veut l'embrasser; elle le repousse. Antibel paraît, sa faux sur l'épaule; son fils comprend qu'il sait tout; du bord de la falaise où il a attiré Jane, il se précipite, et on l'entend qui s'écrase contre les rochers d'en bas.

A ce moment Gate la sorcière, suivie de son bouc Barrabas, apparaît à droite de la croze, sur un avancement du roc en surplomb. Elle aperçoit Mette et Martril qui, en bas de la falaise, sont allées à la recherche du malheureux.

« — Inutile de vous fatiguer les yeux, leur crie-t-elle, ce qui devait arriver est arrivé; Jan est mort. La chouette le chante depuis un quart-d'heure. La chouette et moi, nous savons qui a fait le coup; et si vous voulez que je vous l'enseigne, eh bien, regardez! »

« De la main la sorcière indique le sommet du roc d'Anglar.

« De la base au faîte, la montagne flotte, enveloppée d'ombre, comme voilée de noir. La crête seule émerge en une ligne très nette. Des silhouettes d'arbres se découpent au-dessus, et à côté de l'église de Saint-Irech, sur les tombes du cimetière, des croix grêles se renversent.

« — La Fabiane t'en veut, Antibel; la Fabiane se venge!... »

Tandis que, dans *Jean-de-Jeanne*, le cours du récit était lent et paisible comme celui d'un ruisseau parmi les prairies, ici au contraire il est précipité et tumultueux comme celui d'un torrent à travers les rochers. Ici plus de personnages incertains d'eux-mêmes et dont le caractère est comme une pâte molle où les événements mettent leur empreinte; tout y est simple, vigoureux, plein de relief, dans la peinture des caractères comme dans les lignes du paysage. Qu'on rapproche des

descriptions de *Jean-de-Jeanne* celle par laquelle s'ouvre la troisième partie des *Antibel* :

« Le causse d'Anglar. Du ciel et des pierres. Des pierres émiettées en ossements sur le sol; des pierres alignées en murailles au bord des héritages; des pierres tassées au milieu des champs en naïves pyramides...

« Le relief d'un genévrier, l'effort d'une touffe de buis; et le buis se dessèche; le genévrier s'aplatit au ras du sol, souffleté par le vent, tondu par les troupeaux...

« Des rochers écroulés, comme des citadelles en ruines, gardent ces solitudes, et, à côté d'eux, pareille de couleur et presque aussi immobile, se découpe sur le ciel la cape grise d'un berger... »

Cela est admirable tout à la fois de vérité et de largeur. Mais ces larges touches, ces grands parti-pris, excellents pour rendre l'impression d'un paysage, ne suffisent pas pour peindre des créatures humaines, si près qu'elles puissent être de la nature, et, tout en insistant sur les traits essentiels de ses personnages, l'auteur s'est bien gardé de les simplifier à l'excès. Les deux figures les plus caractéristiques sont celles d'Antibel et de sa mère, la vieille Martril. Antibel est une nature équilibrée et vigoureuse; son amour pour Jane qui le pousse, malgré les remontrances de sa mère et les railleries de ses voisins, à hâter son mariage, qui plus tard, lorsqu'il a deviné la passion de Jan pour sa belle-mère, lui fait voir rouge et le précipite, la faux à la main, vers la place de leur rendez-vous, ne lui ôte en général ni son bon sens ni son sang-froid. Lorsqu'il se cache la nuit pour guetter le larron de son bien ou celui de son honneur, son sang a beau bouillonner, il garde son calme, et il attend, avant de tirer, d'être sûr de son fait. Il supporte patiemment les objurgations de la vieille Martril, et il ne lui impose silence que lorsqu'elle va trop loin. Le plus souvent grave, il sait au besoin répondre avec une rude gaieté aux mauvais plaisants qui viennent à sa porte faire un charivari quelques jours avant ses noces. Il est grand travailleur, levé avant l'aube, dur pour lui-même autant que pour les autres. Même dans les

moments où sa passion semble le dominer, l'auteur a su nous montrer qu'il garde intacts au fond de lui-même les instincts héréditaires et les habitudes d'un vrai paysan.

La figure de la vieille Martril a non pas plus de vérité, mais encore plus de relief. Elle incarne ce qui est le vrai fond de ces âmes rustiques, le respect de la tradition. Pour elle, la vraie faute, la faute inexcusable de son fils, c'est de se remarier avant la messe d'anniversaire de Fabiane; il viole ainsi des usages sacrés, et bien loin de le défendre contre les grossiers quolibets de ses voisins, elle trouve qu'on ne l'insultera jamais trop, ni lui, ni sa Jane, cette gueuse, venue sans souliers de son pays du Ségala. Ah! celle-là, elle a amassé contre elle un trésor de haine et de rancunes. Elle lui en veut non seulement d'être l'étrangère, celle qui va coucher dans le lit de Fabiane, mais d'entrer pauvre dans une maison riche, et de voler à son petit-fils Jan une part de l'héritage paternel. Ni la douceur de Jane, ni le gentil babil de sa sœur Mette, ne la désarment; elle n'y répond que par des paroles dures ou par un silence méprisant. Le seul coin de tendresse qui reste dans ce vieux cœur desséché, il est pour ce petit-fils dont Antibel sacrifie les intérêts, et qui n'a plus pour l'aimer et le défendre que sa vieille grand-mère. Le soir de son escalade elle n'a eu aucune illusion; elle a bien compris que ce n'est pas pour Mette, mais pour Jane qu'il venait, et elle s'en réjouirait presque; après tout, Antibel n'aurait que ce qu'il mérite! Mais en même temps elle tremble qu'une imprudence de Jan ne révèle tout à son père, et lorsqu'à la dernière scène elle apprend qu'Antibel s'est dirigé vers la fontaine ou Jan attend sa belle-mère, elle frémit, elle court les séparer. Trop tard! elle n'arrive que pour s'agenouiller devant le cadavre de son petit-fils.

Il semble que ce drame rustique, où les âmes simples et frustes des héros s'accordent si bien avec la sauvage grandeur du paysage, résume dans une synthèse concise et vigoureuse tout ce qu'une longue expérience et une étude attentive avaient appris à Pouvillon sur la façon de voir et de sentir des paysans.

Le trait qui domine ici, c'est ce qu'on peut appeler presque indifféremment leur traditionalisme, leur superstition ou leur religion. Cette croyance aux bons et aux mauvais esprits, qui a fourni à l'auteur des *Antibel* un dénouement saisissant et pittoresque, qui fait planer sur tout le drame une obsession et une menace, ces paysans l'ont héritée, transformée sous mille influences, d'ancêtres dont ils ne soupçonnent pas l'existence; son origine se perd dans l'ombre d'un lointain passé, et c'est ce qui, en lui assurant une forte prise sur les âmes, lui donne une sorte de barbare poésie. Lorsque dans *Césette* les paysans reviennent la nuit de la foire d'Anglar et qu'ils passent près du moulin de la sorcière de Nantuech, en se racontant les légendes qui courent sur elle, la peur les prend, et le cri soudain d'un chat-huant les met en fuite. Ces terreurs puériles s'allient chez eux à l'esprit le plus positif.

Nulle trace chez eux d'une religion d'amour; ils n'en ont d'autre que celle de la peur; ils croient beaucoup moins à Dieu, qui est bien haut et bien loin, qu'au diable, au « Drapet », comme ils l'appellent, qu'ils imaginent tout près d'eux, guettant l'occasion de leur jouer de méchants tours. Leur christianisme se réduit à des rites traditionnels; c'est par habitude qu'ils vont à la messe et qu'ils font baptiser leurs enfants; mais leur vraie nature se révèle bien mieux lorsque la nuit, sans en rien dire à personne, ils vont porter leur argent chez le sorcier, qui peut « jeter un sort » sur leur troupeau.

Il y a un trait encore plus caractéristique du paysan, c'est son amour de l'argent et de la terre, et il est tellement saillant que Pouvillon n'a pas grand mérite à l'avoir mis en relief. Ce dont il faut le louer, ce qui le distingue des auteurs qui parlent de la campagne sans la connaître, c'est la justesse et la modération de ses peintures. C'est qu'il a vu de près cette lutte du paysan avec la terre, ce labeur acharné pendant des mois pour obtenir une récolte que la grêle ou une gelée tardive peut détruire en quelques minutes. Lorsque, dans *L'Innocent*, Miquel Trémissal défend avec âpreté sa terre des Albarèdes,

dont ses voisins lui disputent la possession, il ne porte peut-être pas dans ses démêlés avec eux tous les scrupules désirables; mais on est porté à l'excuser lorsqu'on se rappelle que, sans l'industrie de son père et la sienne, cette terre, entamée chaque année par les crues de la Garonne, aurait été enfin mangée par le fleuve. C'est sur leurs pauvres économies qu'ils en ont acheté les quelques lambeaux qui résistaient encore. C'est en travaillant jour et nuit, en s'ingéniant, en ne plaignant pas leurs peines, qu'ils l'ont reconstituée. L'économie du campagnard dégénère parfois en une sordide avarice; mais il ne faut pas oublier qu'avant de devenir un vice elle a été d'abord une nécessité, nécessité mère de ces deux vertus : l'amour du travail et la sobriété. Le paysan enrichi n'est pas, il est vrai, très sympathique, et Pouvillon n'a essayé de nous dissimuler ni sa dureté, ni son mépris du pauvre, ni cet âpre besoin de s'enrichir encore, ce désir de « faire un aîné », comme disent les gens de là-bas, c'est-à-dire de n'avoir qu'un fils unique, pour que le domaine ne se partage pas. Tel qu'il est, avec ses qualités qu'on ne voit pas toujours et ses défauts qui crèvent les yeux, il revit tout entier dans les récits de Pouvillon. Il y a dans *Césette* une page d'une vérité admirable. Jordi le bouvier en tient pour Césette, la petite pastoure; mais la fille de son maître Guiral, Rouzil, une jeune et belle fille, férue d'un violent amour, s'est donnée à lui et lui a promis qu'elle serait sa femme. Au fond du cœur il aime encore Césette, à qui il reviendra plus tard; mais pour le moment il est tout à la joie de posséder un jour ce beau domaine du Ramaïrel qu'il laboure en ce moment pour le compte de son patron. Et tout en labourant, il regarde autour de lui ce qui doit lui appartenir un jour : « le chaume du Siréjol, terre forte et dure, bonne nourricière du froment »; la vigne des Améliés, « une vigne jeune, en pleine fougue et tout en pied de perdrix, le meilleur cépage et le plus renommé de l'endroit »; enfin la bâtisse du Ramaïrel, une solide bâtisse, toute de main d'ouvrier,... une maison au complet, bien aménagée, soigneusement close... Tout ça à lui! la terre, la maison, le bétail! Quel rêve!

Ah! celui-là n'eût pas été paysan, conçu en justes noces de père et mère campagnards, qui eût résisté à de si pressantes tentations. »

Ces campagnards si âpres au gain sont cependant capables d'autres sentiments, et les amours rustiques tiennent une grande place dans les romans de Pouvillon. Elles n'ont souvent rien d'idyllique, et elles ne rappellent guère celles qu'on trouve dans *L'Astrée*. Un désir soudain et brutal, la fille brusquement accolée sur l'herbe ou dans le fenil, puis délaissée dès qu'elle est enceinte, et allant, comme la pauvre Bernade dans *L'Innocent*, demander conseil à quelque louche matrone, ou, comme la mère de Jean-de-Jeanne, courant, le lendemain de ses couches, se noyer dans la rivière : telle est l'aventure la plus commune, et Pouvillon n'aurait pas été un peintre fidèle s'il avait laissé dans l'ombre ce côté des mœurs campagnardes; mais il n'en aurait écrit que la satire et non l'histoire, si aux récits de ces brutalités et de ces vilenies ne s'en mêlaient d'autres dont les héros, sans rien perdre de leur vérité et de leur caractère, sont plus dignes de nous intéresser. A côté du bel oiseleur, l'effronté et banal séducteur de Judille, nous trouvons Jean-de-Jeanne, le bâtard au grand cœur, qui ne veut pas que son amoureuse finisse comme sa mère, dans l'Aveyron, et qui très simplement, héroïque sans le savoir, adopte d'avance le pauvre petit qu'elle porte dans son sein. Dans *Les Antibel*, le père et le fils sont épris de Jane; chez le premier c'est la passion de l'homme déjà mûr pour une jeune et jolie fille, et ce qui peut nous en faire mesurer l'ardeur, c'est que, riche comme il est, il épouse une fille pauvre; quant à l'amour de son fils Jan, c'est l'amour fatal et irrésistible, celui qui vous ravage et dont on meurt. Mais, tout en reconnaissant l'heureux parti que l'auteur a tiré de cette double peinture, j'imagine que ces passions effrénées sont rares chez les paysans, et je préfère à ces scènes vigoureuses et dramatiques le tableau si simple et si original des amours de Jordi et de Césette. Là rien ne vise à l'effet; dans ce récit tout uni nous suivons jour par jour les naïves émotions des deux amoureux, depuis le mo-

ment où le cœur de la petite pastoure s'éveille en voyant que le toucheur de bœufs fait attention à elle, jusqu'à celui où, après des brouilles et des demi-raccommodements, après que Césette a versé bien des larmes et l'infidèle Jordi éprouvé bien des remords, après que Césette a fui sans qu'il ait pu la faire revenir, tous deux se rejoignent enfin pour ne plus se séparer. Ils sont là, au bord d'un pré, bien heureux et bien émus; mais l'auteur s'est gardé de terminer sur un duo d'amour. Ce sont deux villageois qui parlent et non deux bergers du Lignon :

« Césette tremblait et Jordi riait bien fort pour se donner l'air brave. Césette reprit : — Quelle espèce de brebis tiendrons-nous aux Amarines? Celles du pays, tu les vois; beaucoup de corps, mais la laine bien commune. — Tirées des pâturages maigres de chez nous, les brebis du causse ici profiteraient vite. — Oui, si les herbes trop grasses ne leur donnaient pas la maladie. — Et celles du Ségala, combien en veut-on? interrogea Jordi. — Nous ne les aurons pas à moins de deux pistoles. — Deux pistoles! répète Jordi très sérieux; pour une brebis, c'est beaucoup d'argent. »

Ce sont des scènes de ce genre, tout imprégnées d'une saveur rustique, qui me semblent caractériser le mieux le talent de Pouvillon. Comme Théocrite, auquel il fait quelquefois penser par la savante simplicité de son style, c'est un artiste délicat et raffiné; par sa façon de penser et de sentir il est à mille lieues de ses héros, et cependant il devine leurs sentiments, il lit dans leurs pensées, et le langage qu'il leur fait parler nous donne la sensation de la vérité. Par la nature de son imagination et par la qualité de son style, il ressemble aussi peu que possible à George Sand; il n'y a pas plus de rapport entre la précision pittoresque de sa manière et la largeur de touche du grand romancier idéaliste qu'entre les « traines » herbeuses et sombres de la Vallée-Noire et les causses âpres et dénudés où les lézards se chauffent au soleil. Mais ce qui est commun à ces deux peintres de la vie rustique, c'est qu'ils ont profondément senti le charme et la beauté propres de la nature

qu'ils nous décrivent, et qu'ils ont à force de divination intelligente et de sympathie réussi à pénétrer vraiment dans l'âme du paysan. Le nom de Pouvillon restera inséparablement uni à ce coin de la France, Quercy et Ségala, et ceux de nos lecteurs qui le connaissent et qui l'aiment ne pourront le parcourir sans penser à Césette qui pleurait près du moulin Nantuech, ou à la petite Mette, des *Antibel*, qui chantait sur le causse d'Anglar en faisant tourner son fuseau.

Antoine Benoist.

LE THÉATRE CATALAN

DE SANTIAGO RUSIÑOL

A Sitges, petite ville de la côte catalane, s'élève une maison de plaisance d'un style nouveau et singulier.

Le Moyen-âge catalan en a dessiné les lignes générales, mais c'est un Moyen-âge savant et avisé, qui garde des temps anciens l'amour des formes robustes et de la richesse pittoresque, et qui admet toutes les recherches, toutes les curiosités, tous les rêves délicats de l'âge moderne « *cupitor impossibilium* ». La maison ferrée (*cau ferrat*) est le nom bizarre de ce riche musée d'art, où vient rêver, travailler — et parfois souffrir — un des plus grands artistes de son pays, le peintre-écrivain Santiago Rusiñol.

Comme sa maison, Rusiñol est éclectique et composite : Catalan de naissance, de langue et d'âme, c'est à Paris qu'il a appris à peindre et un peu aussi à penser. Il y a eu pour ami Zuloaga, ce terrible réaliste, qui jette sur la toile tant de physionomies cruellement observées en leur navrante indigence intellectuelle. Il a voyagé en Italie et par toute l'Espagne, il a fait de longs séjours à Majorque, il a parcouru la Catalogne en roulotte, avec un autre artiste catalan, s'arrêtant ici une heure, là un jour, plus loin une semaine, suivant sa fantaisie, suivant l'attrait des choses.

Cordial et simple, comme sont les gens de cœur et d'esprit, il ressemble étrangement à Alphonse Daudet et projette comme lui sur la vie un regard vif et clair, bienveillant aux hommes,

assuré parfois, parfois ému. Il a, comme notre maître français, le vrai sens du réel, celui qui permet de voir le beau comme le laid, le bien comme le mal, le noble comme l'abject. Fils d'un peuple plus vieux et plus las, plus écrasé encore que nous sous le poids de ses gloires, Rusiñol est plus mélancolique et plus sentimental, moins sarcastique et moins amer.

Son œuvre picturale est considérable. Son thème préféré, c'est le jardin seigneurial d'Espagne ou d'Italie, c'est le paysage stylisé pour le plaisir des yeux, le paysage rempli d'histoire et doré encore des soleils du passé.

Les vastes *cloîtres de la cathédrale de Tarragone* entourent de leurs arcades orangées un jardin silencieux et charmant, fait pour le recueillement et la méditation. On aperçoit entre les cyprès et les fleurs l'abside romane de la basilique; la grande rose du transept regarde curieusement par-dessus les galeries, et, seuls, quelques prêtres passent, discrets comme des ombres, le long des arcades et des allées.

Ces murs ont vu passer bien des hommes depuis les jours d'Alphonse le Batailleur, fondateur de la cathédrale, jusqu'à la terrible soirée du 28 juin 1811, où les soldats de Suchet envahirent en vainqueurs furieux les cloîtres remplis de femmes et d'enfants. Rusiñol a su rendre la beauté grave et lassée de ce merveilleux *patio* dans deux toiles d'un caractère différent, l'une toute de lumière, dans laquelle soupirent les fleurs alanguies, l'autre toute d'ombre, où pleure une blanche fontaine.

Les *Jardins d'Aranjuez* donnent une impression extraordinaire de grandeur et d'isolement. Entre de vieux arbres, dont on n'aperçoit pas le pied, s'élève une fontaine de style empire, décor oublié de la fête abolie, souvenir des jours lointains de Maria-Luisa. Personne ne passe devant les hauts pilastres couronnés de groupes d'amours, personne ne suit les longues allées, sombres et désertes comme des nefs d'église. La paix particulière aux lieux enchantés semble seule habiter le parc séculaire, où la royauté espagnole vivra peut-être ses derniers jours, comme le tsarisme vit les siens à Tzarskoé-Sélo.

Les *Fontaines de la Granja* disent les mêmes grandeurs déchues et les mêmes tristesses.

Le *Jardin abandonné*, que nous retrouverons à la fin de cette étude, dort d'un repos moins tragique et plus doux.

Le *Clair de lune dans un jardin de Grenade*, c'est un jet d'eau, sous la lumière argentée, au milieu d'un auditoire de cyprès. Au loin, la ville sème dans la verdure ses maisons blanches et banales, mais dans le jardin antique rien que les vieux arbres, les vieux buis et le lai monotone de l'eau chantante. A côté des *jardins d'Espagne*, voici les cimetières rustiques; *le cimetière de Torrente,* le *cimetière de Sagonte* avec leurs blanches murailles, leurs cyprès noirs et le grand soleil aveuglant qui fait paraître les murailles plus froides et les cyprès plus sombres. Voici le *cimetière de Soneja*, au clair d'étoiles, tout noir sous le ciel bleu sombre, avec les silhouettes de ses éternels cyprès; c'est le séjour de la mort chrétiennement acceptée, du repos définitif pour le corps, de la paix absolue pour l'âme. La toile noire et bleue, sans rien qui vive, sans rien qui palpite ni qui tremble, vous attire et vous retient par je ne sais quel sortilège. Chaque cyprès s'érige comme un fantôme dolent et résigné; mais là haut, dans l'azur, les bonnes étoiles brillent comme des yeux intelligents et semblent verser sur le champ des morts la divine rosée de l'Espérance.

Le *Marché de Valence* nous mène en pleine vie, dans la joyeuse cité aux dômes bleus, qui font cortège au *Micalet*. La foule circule entre les boutiques, le soleil resplendit et illumine les toiles blanches des tentes et la façade jaune des Santos Juanes; mais la vie est vue de loin, la lumière vit pour les hommes; elle les baigne, elle les pénètre et les engourdit. Il faudrait être salamandre pour vivre dans ce feu.

La *Morphine* est une page douloureuse, un hommage « au baume du suicide, au nectar du bien et du mal, à la belle Morphine, à la Sirène à la voix mélodieuse, à la Fée de l'amour du sommeil, à la gardienne de la paix, à la douce vision du repos... à l'infâme Morphine, courtisane de la Mort, donneuse

de torture, fontaine de soif, fausse et traîtresse amie aux lèvres tentatrices, à la bave de vipère, au cœur de tigresse[1]. »

L'artiste en connaît les séductions et les angoisses, et il a peint une femme endormie dont l'oreiller semble dessiner vaguement les ailes d'un ange. Le sommeil est profond, et la figure de la dormeuse est calme ; mais la main crispée sur le drap indique une souffrance intime et des songes pénibles qui feront le réveil fatigant et douloureux.

Parfois, l'artiste s'aventure à sortir de ses mélancolies accoutumées, il penche au bord d'une eau vermeille les branches d'un laurier-rose en fleurs, il peint la cour d'une maison catalane avec ses murailles bleues, see œillets rouges, ses roses, ses capucines, toute sa rustique décoration florale, qui mêle tous les tons et toutes les couleurs comme la toilette de fête d'une *pagesa*. Mais ce sont là de rares échappées, des fantaisies; le fond de son art reste grave et discret, tout en demi-teinte, tout en suaves harmonies.

C'est évidemment par l'art que Rusiñol est venu aux lettres. Désespérant de mettre dans ses toiles tout ce qu'il découvrait dans la nature, il a écrit ses impressions au lieu de les peindre[2], et il a apporté à ces tableaux écrits la même conscience qu'à ses tableaux peints. Encouragé par le succès, il a introduit les hommes dans ses paysages, mais avec — tout d'abord — des précautions infinies, par groupes symboliques, par masses vues de loin, comme dans les *Cheminants de la terre*[3]. Puis il s'est rapproché et a donné à ses symboles des tons plus vivants, des accents plus personnels, dans *la Joie qui passe*[4], et dans *le Jardin abandonné*[5].

Puis, il s'est attaqué résolument à la peinture de la vie avec le beau drame de *Liberté!*[6] où son génie satirique s'est affirmé,

1. S. Rusiñol, *La Casa del silenci.*
2. Cf. *Impressions d'una excursió al Taga.* — *Anant pel món.* — *Impresionés de arte.* — *Fulls de la vida.*
3. *Els caminants de la terra*, 1898.
4. *L'alegria que passa*, 1899.
5. *El jardi abandonat*, 1900.
6. *Llibertat!* 1901.

sans que la fraîcheur de sentiment déjà notée dans ses premières œuvres y ait rien perdu.

Dès lors, Rusiñol dispose de toutes ses ressources; son talent apparaît sûr de lui-même et complètement développé. Presque à l'égal de Henri Heine, il possède le don précieux de l'émotion et du rire. Il excelle à voir les ridicules des hommes; mais au moment où il semble vouloir s'en railler le plus malicieusement, il leur prête un langage si tendre et si touchant, que le rêve s'arrête et se tourne en compassion.

Les Jeux Floraux de Canprosa[1] et le *Malade chronique*[2] sont d'alertes et joyeuses petites comédies où perce à peine la note sentimentale.

Le Héros[3] est, au contraire, un drame où la satire côtoie parfois la farce et où certaines scènes touchent à la vraie grandeur tragique.

Les Pique-besaces[4] et le *Bon policier*[5] rouvrent la veine des petites pièces populaires, tandis que *la Laide*[6] et *les Bonnes gens*[7] complètent la série des œuvres sérieuses et fortes de l'artiste écrivain, et que *la Nuit de l'amour*[8] le ramène aux drames symboliques de sa première manière.

Tout entier écrit en catalan, le théâtre de Rusiñol appartient exclusivement à l'art moderne, sans le moindre ressouvenir de l'art classique espagnol ou de l'art romantique français. L'inspiration en est absolument libre, et l'observation aiguë de la réalité s'y allie à une très délicate et poétique fantaisie.

C'est par là même que ces œuvres nous paraissent le plus originales et le plus attachantes.

Rien du réalisme grossier qui enchante nos auteurs français

1. *Els Jocs florals de Canprosa*, 1902.
2. *El malalt cronic*, 1902.
3. *L'Heroe*, 1903.
4. *Els punxa-sarries*, 1904.
5. *El bon policia*, 1905.
6. *La lletja*, 1905.
7. *Bona gent*, 1905.
8. *La Nit de l'amor*, 1905. — Nous n'avons pu nous procurer *El pati blau* ni *El mistic* (1903) épuisés en librairie.

et notre public parisien. Le drame catalan se passe à la ville ou à la campagne, mais jamais en un lieu absolument précis et connu; l'auteur marque par là la frontière qui existe entre la banale vie quotidienne et la vie de l'imagination; il place ses personnages dans un milieu factice, mais dont tous les détails sont empruntés à la réalité, et qui vit d'une vie fictive, plus puissante et plus caractéristique que la vie ordinaire. Ses acteurs appartiennent presque toujours aux classes populaires, dont il paraît très bien connaître les idées simples, les aspirations confuses, le langage incorrect et pittoresque, mais jamais sa verve ne s'égare jusqu'à la brutalité ou à l'ordure. Il ne met point en scène que de petits saints, il présente à son public plus d'un type vicieux et répugnant; il les peint, sans scrupule, tels qu'il les voit; mais s'ils vous indignent, ils ne vous dégoûtent point. Nous ne savons si la bonne éducation générale du peuple catalan suffit à expliquer ce fait, ou s'il y faut voir un trait du goût personnel de l'écrivain; ce qui est certain, c'est que ce théâtre populaire et réaliste ne s'encanaille jamais.

Il est probable que Rusiñol n'est pas exempt de scepticisme en religion ou en politique. Ses pièces ne renferment, pour ainsi dire, aucune allusion au gouvernement ou à l'Eglise. Le mot de roi n'y est pas prononcé une seule fois. Un vicaire de paroisse traverse la scène dans *le Malade chronique*; c'est, croyons-nous, le seul prêtre qui figure parmi les personnages de l'œuvre.

Les questions sociales paraissent intéresser beaucoup plus vivement l'auteur; mais ses pièces ne sont jamais des pièces à thèses. On ne le voit ni prêcher ni dogmatiser. Il touche à beaucoup de problèmes sociaux très ardus et très discutés, il les présente avec une telle objectivité qu'il est impossible de connaître par son théâtre ses opinions personnelles en matière sociale.

Homme du Midi, il fait à la passion une large place dans la vie, et sait faire parler ses femmes de façon exquise et charmante; cependant, l'amour constitue bien rarement le fond

même de la pièce et apparaît plutôt comme un incident dramatique que comme le principal ressort de l'action théâtrale.

Ce qui fait, à notre avis, le charme particulier de l'œuvre de Rusiñol, c'est qu'on se sent en présence d'un art absolument sincère, auquel la rhétorique, l'odieuse rhétorique, n'a aucune part. C'est la Catalogne moderne qu'il fait défiler sous nos yeux, telle qu'elle s'est montrée à lui, ni pire, ni meilleure, ni plus ignare, ni plus éclairée, ni plus vicieuse, ni plus morale, telle qu'elle est, avec ses antiques vertus, ses vieux défauts, son progrès à fleur de peau, ses vagues aspirations, ses naïvetés, son honnêteté foncière et le manque d'équilibre, qui ne la tire souvent de la routine que pour la jeter aux extrêmes. Merveilleusement varié et vivant est le peuple mis en scène. Paysans, petits bourgeois, soldats, ouvriers, fonctionnaires, artisans, tout « le peuple gris » qui représente la moyenne d'une nation, vient flâner, travailler, s'agiter et parler devant nos yeux ; nous entrons avec lui dans tous ses lieux de réunion, nous le suivons jusqu'à son foyer, nous voyons ce qui le passionne, comment on le mène, comment on le trompe, comment se poursuit d'épreuve en épreuve et d'expérience en expérience l'éducation de ce peuple enfant, qui s'ignorait hier et qui commence à prendre conscience de sa force et de sa valeur.

Le théâtre de Rusiñol présente trois aspects bien distincts : la comédie bouffonne, la comédie de mœurs à allures dramatiques et le poème symbolique. Il nous paraît plus intéressant de l'étudier de cette façon, que de le suivre dans l'ordre chronologique, dont nous avons déjà indiqué les différentes étapes.

Les Jeux Floraux de Cauprosa sont une joyeuse satire des mœurs littéraires de la Catalogne. Ce pays industriel, qui se hérisse de cheminées d'usine, a aussi des poètes, des écrivains et des artistes, mais derrière eux marche le troupeau des médiocres et des ambitieux, pour lesquels l'art n'est qu'une pose et un moyen de parvenir ; viennent aussi les politiciens, qui voient surtout dans les Jeux Floraux les discours-programmes à prononcer, les vanités à flatter, les électeurs à

conquérir. Rusiñol nous introduit dans l'intimité de ces hommes importants; il nous présente au senyor Nofre, juge de paix, instaurateur des Jeux Floraux à Canprosa, à En Tallavent, commis-voyageur en catalanisme, à En Riutort, l'avisé critique, qui voit d'un coup d'œil le fort et le faible d'une pièce de vers, au Président, poète vétéran, qui passe son temps à distribuer les fleurs et les violettes dont il a rempli ses armoires. Quel homme occupé que ce président! Sa lévite de voyage garde les plis de la voiture. En sortant de Canprosa, il ira présider les jeux de Caldes; demain matin, il part en tartane pour présider ceux de Caldetes; dimanche, il sera à Sant Pau de Villatorta. Il jure par Roger de Lauria qu'avec tant de présidences et tant de travaux, « il ressemble au recors des muses et au mobilisateur de la levée en masse des poètes. »

Ce n'est point une tâche facile que de juger et de classer toutes les compositions envoyées aux Jeux. Jamais on n'aurait cru le terroir de Canprosa si fécond en poètes. Il faut aussi prendre bien garde que parmi ces poètes il y a des gens bien posés dans l'endroit et qu'on se ferait de fâcheuses affaires en les oubliant. Le président est au-dessus de ces coteries locales; mais le secrétaire des jeux craint les protestations du public et plaide pour les gloires du cru, deux jumeaux de bonne famille, un garçonnet, fils du receveur de l'octroi et auteur d'un dizain, si parfait que son père avoue n'avoir jamais fait mieux.

Il y a des poètes sérieux comme la senyoreta Floresta, qui a versifié toute petite. A l'âge où ses compagnes s'amusaient à faire des boîtes en coquillage ou de la frivolité, elle causait de longues heures avec la lune; elle lui demandait de lui envoyer un beau troubadour, monté sur un cheval blanc, un de ces troubadours qui enlèvent les jeunes filles pour les emmener dans des châteaux enchantés... et la lune lui donnait bon espoir, et la senyoreta Floresta vivait riche d'illusions.

Il y a des poètes désabusés, comme En Ramon, qui adore la poésie, mais connaît à fond la quincaillerie des Jeux Floraux (de Canprosa), et vend cyniquement ses couronnes, ses palmes

et ses fleurs pour offrir une robe à sa fiancée. En Tonet, au contraire, achète les couronnes dédaignées par En Ramon, parce que la poésie n'est pour lui qu'un moyen de faire « un mariage de luxe ».

Chacun apporte à la séance solennelle le souci de ses petits intérêts. Les poètes non couronnés sont furieux, parlent de tout chambarder, de porter plainte à la ligue régionale; ils finissent par décider d'organiser « des jeux floraux de refusés » où ils se couronneront les uns les autres. Le président prononce un discours emphatique, modèle d'éloquence provinciale, qu'il redira aux Jeux-Floraux de Caldes, de Caldetes et de Sant Pau de Villatorta. Le choix de la reine des jeux donne lieu à de vives protestations. La reine n'est pas la jolie, mais pauvre, Marie de Canprosa, c'est la riche Julia, une fille du dehors. Tout le clan patriote crie et gesticule; c'est à grand'-peine que le président parvient à rétablir l'ordre. Puis commence le défilé des lauréats et la lecture de leurs vers. Elle n'intéresse guère qu'eux-mêmes, ils sont parfois obligés de faire remarquer au public que la pièce est terminée pour obtenir les applaudissements de rigueur. Les grands favoris sont En Joan Dolcet i Sucre, poète réaliste, maigriot et petitonnet, avec une voix de femme, et En August Coca y Poncem, poète décadent, gras et fort, au teint vermeil et à la puissante voix de basse. Il a présenté une ode à la turbine, une ode à la betterave; il a chanté les vertus civiques et l'habileté gymnastique des pompiers de Canprosa, et, outre sa valeur poétique, il a pour lui tous les suffrages des politiciens. A lui tous les prix, à lui la commode du sénateur, les couverts d'argent du juge de paix, le bonnet phrygien d'argent de la presse locale. La partialité du jury est si flagrante que le public finit par s'indigner, et le désordre prend de telle proportions que l'autorité finit par faire évacuer la salle. Mais En Quinet, dont l'idée fixe est de crier, entonne les *Segadors*, la chanson révolutionnaire catalane, qui vient là aussi à propos que la *Marseillaise* au dessert d'un banquet.

Trop de gens se sont reconnus dans les personnages des

Jeux Floraux de Canprosa pour y avoir applaudi de bon cœur. Rusiñol a été accusé d'avoir manqué de respect à l'art catalan et à la patrie catalane. Il a haussé les épaules et continué son chemin.

Le Malade chronique n'est que la mise à la scène d'un petit conte, publié en 1901, par le journal artistique barcelonais : *Pel y ploma*. Le malade n'a pas de maladie déterminée, mais il souffre des jambes, ou du ventre, ou de la tête, ou de la poitrine, et s'est habitué depuis vingt ans à se faire soigner par les siens. Sa femme le dorlotte ou le querelle suivant sa fantaisie, ses enfants semblent le regarder comme un meuble encombrant, son domestique le roule dans un fauteuil et ne veut pas entendre parler de remèdes ni de guérison; le malade est son malade, son bien, sa chose; guérir le malade serait lui enlever sa place, son gagne-pain; le malade ne doit pas guérir. Quant au malade, ses souffrances ne l'empêchent pas de bien dormir et de bien manger; il est frais et rose, il est surtout fier d'être le plus ancien malade de sa rue, il raconte avec satisfaction qu'il a été abandonné de vingt médecins; il est malade et veut continuer à l'être; il ne tient pas plus à guérir que son domestique ne tient à ce qu'il guérisse. Mais quoi! son fils voudrait se marier et s'est enamouré de la fille d'un terrible personnage, le senyor Bassols, négociant en cuirs, homme d'une activité féroce, d'une santé scandaleuse, qui n'admet pas que l'on puisse être malade et qui ne donnera jamais sa fille au fils d'un impotent. L'amour paternel opère un vrai miracle; pour marier son fils, le malade chronique sort de son fauteuil et se remet à marcher. Sur cette donnée très simple, Rusiñol a écrit une charmante comédie remplie de traits excellents et du meilleur comique : « Oui, mon fils, dit le bon malade, je te donnerai ta Juliette, elle sera à toi, et que Dieu vous donne la santé à tous les deux pour bien soigner votre pauvre père pendant les années et les années qui lui restent encore à vivre... Ne parlons pas de dot, je veux que vous viviez à la maison. Ta mère se fait vieille, nous sommes vieux, Joseph n'est plus jeune; il faut, mes enfants, que vous

me soigniez, que vous ayez des enfants et que vos enfants me soignent, et que nous vivions tous, heureux et contents, moi souffrant, vous me voyant souffrir et gagnant tous une bonne récompense pour la vie du ciel. »

Les Pique besaces sont le surnom populaire des employés de l'octroi. Rusiñol nous introduit avec eux au foyer d'un électeur catalan que la toute-puissante protection de son cacique a placé à la tête d'un bureau d'octroi. Le brave homme, coiffé de sa casquette administrative, croit avoir ceint une couronne et vit dans son bureau comme un baron dans son castel. Pour fêter sa promotion, il a invité à dîner le cacique son protecteur, un sergent des douanes et « sa dame » et leur neveu Gomez Sánchez, déjà caporal douanier, qui épouserait volontiers la fille d'un employé d'octroi. On est un peu embarrassé pour traiter de si nobles invités; mais deux paysannes s'avisent de vouloir passer en fraude l'une deux poulets, l'autre quelques bouteilles de vin; poules et bouteilles sont bientôt confisquées par l'incorruptible fonctionnaire et vont corser le menu du festin. Les invités sont tous de grands personnages, à cheval sur leur dignité et sérieux comme on ne l'est que dans les douanes. Aussi l'employé d'octroi, qui aime à rire, a-t-il invité deux bons vivants qui mettront une note gaie dans la fête. L'un d'eux, Trempa-llamps, est le plus divertissant loustic de tout le bourg; l'autre, le cocher, ne dit rien, mais il a une manière de ne rien dire qui fait plus rire encore que les grosses farces de Trempa-llamps.

La scène du dîner est exquise. Le cacique et le sergent rivalisent de majesté; Trempa-llamps leur décoche mille plaisanteries et en vient à raconter l'histoire des poules et des bouteilles de vin. Le sergent veut se lever de table, il ne saurait permettre à son neveu d'entrer dans une famille si peu délicate; mais le cocher prend alors la parole et raconte à son tour qu'il a offert des cigarettes au neveu du sergent pour passer des marchandises en contrebande; on découvre que la femme du sergent est vêtue d'étoffes françaises passées en fraude. Le sergent refrène son courroux, et le cacique conclut philosophique-

ment qu'il y a au monde deux sortes de gens : ceux qui paient et ceux qui perçoivent. « Desquels voulez-vous être ? demande-t-il aux dîneurs. — De ceux qui perçoivent, répondent-ils tous. — Suivez-moi donc, dit le cacique, et que cela dure autant que cela pourra ! »

Le peuple est quelquefois plus scrupuleux que ses chefs, et même parmi ceux qui profitent des faveurs politiciennes, d'aucuns apportent dans leur tâche des timidités et une honnêteté native qui font sourire leurs protecteurs.

Joseph est un brave ouvrier, veuf, père de trois jeunes enfants, et flanqué d'un inséparable ami, qui lui soigne ses enfants pour vivre à ses crochets. A force de démarches et de patience, il a obtenu une place d'agent de police. Le voilà riche désormais, avec une haute-paie de 14 réaux par jour, et il vivrait heureux entre ses trois mioches et leur bonne d'enfants mâle, si les besognes spéciales qui l'attendent n'étaient pour lui un effroi et un dégoût insurmontables. *Le bon agent* a la violence en horreur. Il comprend bien que l'on doit arrêter les filous, les escarpes et les conspirateurs, mais il ne peut se résigner à les arrêter lui-même. Si, par hasard, il a surpris quelques joueurs suspects, il pense immédiatement à l'inquiétude où leur arrestation va plonger leurs femmes, à la détresse de leurs enfants ; son cœur se fend à la pensée qu'il aura mis toute une famille en deuil. Il adresse aux joueurs un sermon si pathétique qu'il en pleure tout le premier d'attendrissement ; les joueurs éclatent en sanglots et témoignent une telle douleur de leurs égarements passés, un si ferme propos de ne plus y retomber, que Joseph finit par leur dire : « Allez-vous-en sans que je vous voie, et que Dieu vous donne bonne chance ! — Merci, répond un des joueurs en l'embrassant ; si tous les agents étaient comme vous, on crierait bien : « Vive la police ! »

L'inspecteur, qui lui veut du bien, le charge d'une mission de confiance. Il s'agit d'arrêter un anarchiste très dangereux, dont on lui donne l'adresse, en le prévenant que l'anarchiste a des armes. Le pauvre Joseph voit sa dernière heure arrivée ; il recommande ses enfants à son ami et marche héroïquement à

son calvaire. Mais il se trouve que l'anarchiste est un simple journaliste, qui brûle du désir d'être arrêté pour faire de la réclame à sa feuille de chou. Il guette à la fenêtre l'arrivée de la police; il tremble de n'être pas arrêté et, quand Joseph se présente, timide et résigné, un dialogue stupéfiant s'engage entre le représentant de la force publique et l'ennemi de la société. En Tiberi ne demande qu'à aller en prison et Joseph le trouve si bon, si honnête, si distingué, qu'il se refuse absolument à le conduire au commissariat et lui conseille de changer d'étage, pour pouvoir dire que le conspirateur est parti sans laisser d'adresse.

Au bout d'un mois, Joseph n'a pas encore arrêté un seul malfaiteur; l'inspecteur se fâche et lui donne vingt-quatre heures pour opérer une arrestation; s'il n'arrête personne dans ce délai, il est révoqué. Joseph, au comble de l'angoisse, décide son ami Anton à jouer le rôle de criminel : il aura fait du tapage sur la voie publique et Joseph le mènera au poste; il en sera quitte pour une amende de trois douros et, moyennant ce léger sacrifice, Joseph gardera sa place et les trois petits auront à manger. Anton se laisse persuader; Joseph le ligote et le conduit triomphalement au poste, où leur arrivée est saluée par les applaudissements de tous les sergents : Joseph a arrêté un malfaiteur! Mais Anton joue si mal son rôle que l'inspecteur s'imagine être en présence d'un habile simulateur et ordonne de le jeter en prison. Pour sauver son ami, Joseph avoue la supercherie. L'histoire paraît si invraisemblable à l'inspecteur qu'il ordonne d'arrêter Joseph à son tour, et l'on ne sait comment finirait l'histoire si une vieille fille, amie d'Anton et de Joseph, ne venait attester leur véracité. L'inspecteur décide de mettre Joseph dans ses bureaux et la vieille fille épousera l'un des deux amis : « Merci, Paula, merci pour tout ce que vous avez fait. Grâce à vous, je garde ma place. Le mois prochain nous vous marierons; je ne sais pas encore si ce sera avec Anton ou avec moi, mais je ne veux pas que vous mouriez vieille fille. » Tout est bien qui finit bien.

Le Héros, *Bonnes gens*, *Liberté* et *la Laide* constituent la

partie la plus sérieuse de l'œuvre de Rusiñol. Ce sont, au vrai, quatre drames qui mettent le spectateur en présence de douloureuses maladies sociales et lui en font mesurer les ravages.

Le Héros nous montre ce que la guerre peut faire d'un homme ignorant et vaniteux, médiocrement moral. S'il était resté au village, auprès des siens, le *héros* eût été un artisan laborieux et rangé et eût fait souche d'honnêtes gens. L'armée l'a pris et la guerre l'a mené aux Philippines. Là, il a appris à fainéanter, à jouer, à boire, à piller. La boisson et la débauche en ont fait un soudard féroce, et une bravoure sauvage, fille de l'ivresse, lui a valu deux croix et une pension. Il rentre au village au milieu de l'enthousiasme général; il est le *héros* par excellence, la gloire de son bourg natal; on le porte en triomphe, on lui prodigue les sérénades, les banquets, les punchs d'honneur, on lui offre un sabre, on médite de lui élever un jour un monument.

Mais le *héros* ne peut plus se faire à la vie laborieuse; son métier à tisser reste inactif et poudreux, et, tandis que tous les siens travaillent autour de lui, il perd au jeu l'argent économisé par ses parents pour rédimer son jeune frère du service militaire; il débauche la femme d'un de ses compagnons d'armes qui est rentré au pays avec la fièvre des pays chauds, il vole à son frère sa fiancée, et, quand elle est devenue sa femme, il ne sait que la tromper, l'injurier et la battre.

Un jour, las de feindre, il se proclame roi de la maison par le droit du plus fort; il terrorise son père, sa mère, son frère, sa femme, sa maîtresse; tous travailleront, sous la menace du bâton, pour que le *héros* vive à sa guise. Et l'on assiste à l'écroulement de cette famille, à l'agonie de cette maison qui a trouvé dans son chef le plus vicieux et le plus odieux des tyrans.

Cependant la Carme (*Carmen*), femme du *héros*, tente une suprême épreuve pour arrêter le malheureux sur la pente qu'il descend au pas de charge. Dans une scène splendide, elle lui apprend qu'il va être père et lui demande s'il veut que son enfant ait un jour honte de lui. Le *héros* a une lueur de raison et

de générosité; il jure de changer de vie et se remet à son métier. Une heure n'est pas achevée qu'un compagnon de débauche l'emmène au cabaret, et quand il revient, ivre, cynique, immonde, c'est pour tomber sous les coups du fiévreux dont il a souillé le foyer, et qui l'abat, comme une bête fauve, indigne de pitié.

Dans *les Bonnes gens*, c'est à l'homme d'argent que s'en prend l'écrivain, et il ne se montre pas plus tendre pour l'usurier que pour le soudard; il les peint également féroces et lâches tous les deux. Bautista s'est enrichi en tenant une maison de prêt sur gages. Chacun de ses *duros* est une mauvaise action, une cruauté. Il n'en a cure, il sait qu'il est riche, et, le jour où il le voudra, il a en caisse assez d'or pour jouir enfin du bonheur des riches et faire à sa vie de privations et d'acharné labeur un soir de fête et d'orgie. Lassé de sa vieille épouse, il a tiré de l'hospice des enfants trouvés une jolie et douce jeune fille, Matilda, qui sera sa compagne de plaisir, le jour où il fermera boutique pour faire le seigneur. Mais Matilda est une âme exquise, sans coquetterie, sans vanité, qui se prend d'une naïve reconnaissance pour Bautista et d'une profonde affection pour la femme qu'il dédaigne. Toutes les tendresses de son cœur, si longtemps comprimées à l'*inclusa*, vont à la pauvre martyre et ensoleillent ses dernières journées d'un rayon de grâce et de bonté. Le jour où Bautista la convie à la débauche, le dégoût lui envahit le cœur, et l'indignité de l'homme, qu'elle vénérait comme un bienfaiteur, la pénètre de surprise et de douleur, sans qu'un instant sa pureté soit effleurée par une pensée d'intérêt personnel.

L'avare, démasqué, empoisonne sa femme, congédie ses derniers parents et reste seul avec ses *duros* inutiles, stupéfait qu'il y ait des choses que l'or ne puisse acheter. Matilda s'est mariée à un jeune peintre, neveu de l'usurier, et ces bons enfants ont pitié du misérable; ils viennent le voir. Sa première pensée est qu'ils en veulent à son argent, mais ils exigent qu'avant toute réconciliation Bautista abandonne toute sa fortune aux pauvres; il les prend alors pour des idiots et les

chasse avec mépris. Puis le sentiment désespérant de sa solitude l'amène au bord du repentir; il appelle son commis, le seul être qui lui soit resté fidèle. Il tire de son coffre-fort des rouleaux d'or, des liasses de billets de banque; tout cela sera pour Matilda et son mari, pour que ces jeunes gens célèbrent plus brillante la fête printanière de leur amour. Le commis s'éloigne, il va passer la porte; Bautista le rappelle. Cet or qui s'en va, c'est son âme qu'on lui vole; il ne peut consentir à s'en dépouiller : « Non! donne-le-moi! Il est à moi! Il est à moi! »

Liberté et *la Laide* posent un problème plus ardu et plus nouveau. L'homme, qui pardonne à son semblable toutes les bassesses et toutes les vilenies dont il se sent lui-même capable, ne lui pardonne pas de n'être ni bas, ni vil comme lui, et quiconque sort du rang, quiconque se distingue de la multitude devient l'ennemi public contre lequel, à la première occasion, tous se retournent, l'œil menaçant, la bouche injurieuse, le poing tendu.

Dans une petite ville catalane, industrielle et moderniste, a grandi un nègre, épave laissée là par un Cubain revenu un jour au pays. Le nègre s'est fait homme et homme de bien; tous semblent l'estimer, on parle de l'élire membre du bureau du Casino, il est plein de bon vouloir et de courage. Ne vit-il pas dans une terre de *liberté*? L'égalité et la fraternité des races ne sont-elles pas des maximes vivantes, honneur et gloire de l'âge moderne? « Méfie-toi, lui dit un vieux sage, méfie-toi, il n'y a pas de fiance à avoir dans les hommes, et, hors les livres, il n'est pas d'amis sûrs. » Le nègre n'en veut rien croire et s'aventure à demander à son patron la main de sa fille. Père Anton le regarde avec stupeur, comme s'il était devenu fou, et quand le nègre lui demande ce que signifient la liberté et la fraternité des races, Père Anton répond en haussant les épaules : « Tout ça, c'est de la politique, et ce que tu me demandes est sérieux! » Et, comme c'est sérieux, il le lui refuse et il désigne le nègre à l'animadversion de tout le village; et comme l'antipathie, si longtemps muette, ne demandait qu'à

éclater, tous s'acharnent contre le nègre, tous lui crachent au visage leur mépris de blancs et leur haine de brutes.

Le nègre veut cependant savoir s'il est aimé de Florentina, la fille de Père Anton, son amie d'enfance, celle qu'il aime depuis qu'il l'a vue pour la première fois, celle qui lui a toujours été douce et bonne. Il est impossible que Florentina le repousse, elle aussi; elle a les yeux si clairs et les cheveux si blonds! Dans une scène qui est peut-être la plus pathétique et la mieux conduite de toute l'œuvre de Rusiñol, le pauvre nègre dit son amour, et Florentina, douce et compatissante, lui dit son amitié et lui fait comprendre pourquoi elle ne peut être à lui; quand elle l'écoute, elle l'aime, quand elle le voit, elle sent qu'il lui est impossible de l'aimer, et lui qui souffre des mépris de tous voudrait-il condamner ses enfants à cette vie de honte et de désespoir? Le nègre baisse la tête, brisé mais convaincu, et, avant de le quitter, Florentina l'embrasse au front, comme on embrasse un mort que l'on a aimé.

Tout autour de ce beau drame de passion, Rusiñol fait mouvoir un monde de comparses amusants : la dame de charité qui pense à la toilette qu'elle mettra le jour du baptême du nègre, le maître d'école pédantesque et vain de sa science d'almanach, l'ex-alcalde conservateur, ennemi de l'industrie et des tramways, le reporter tenace et bourdonnant comme un moustique, le photographe à prétentions d'artiste, tous les types grotesques de la petite ville catalane, moitié réveillée, moitié endormie, pour laquelle les idées nouvelles ne sont encore que de grands mots.

La Laide est, comme le nègre, une créature à part, qui n'a point de place dans la société normale. Toute petite, elle s'est trouvée dédaignée de ses parents et oubliée pour sa sœur cadette, câline et jolie. Elle s'est consolée en travaillant; elle a beaucoup appris, elle est institutrice adjointe et vient de passer un examen pour obtenir le titre d'institutrice titulaire (*mestressa proprietaria*). L'examen a été magnifique, elle en attend le résultat avec confiance; elle espère que celui qu'elle aime, Julien, saisira l'occasion pour fixer le jour du mariage.

Tout lui manque à la fois! Le jury l'a trouvée savante, très savante; mais il a donné la préférence à une jolie fille, beaucoup moins ferrée sur le système métrique et beaucoup plus « sympathique ». Julien, qui a jadis aimé la laide, « à cet âge où un jeune homme aime toutes les femmes », lui préfère maintenant sa sœur Lluiseta dans toute l'éclatante beauté de ses dix-huit ans.

Refusée par le jury et dédaignée par celui qu'elle aimait, la laide a un moment de désespoir fou; c'est le chant de mort de l'âme à qui tout manque à la fois, et que toutes les forces malfaisantes de la vie se réunissent pour accabler.

Dans un lugubre éclair lui apparaît l'égoïsme de tous les siens, qu'elle n'avait jamais voulu voir. Son père, vieil imbécile, musard et vaniteux, sa mère, malade imaginaire, gémissante et tyrannique, ne l'aiment que parce qu'elle les fait vivre de son travail; sa sœur, qu'elle chérissait d'un amour presque maternel, lui prend son fiancé; Julien l'abandonne pour cette jolie poupée, et tous les deux sont si égoïstes, trouvent leur trahison chose si simple et si naturelle qu'ils osent encore lui offrir leur amitié. Et le jury! que dire de ces autorités académiques, de ces prêtres, de ces pères de famille incapables d'apprécier le travail, la science et le dévouement, et assez vils pour donner leur suffrage à une fille sans savoir et sans cervelle — sans pudeur peut-être — pour prix de ses beaux yeux?

Deux influences vont se disputer la malheureuse.

En Bielo, bancal et manchot, encore plus disgracié qu'elle-même, s'est jeté dans la politique; il est journaliste et sa joie est de tromper les hommes, d'aiguiser leurs passions, d'envenimer leurs haines, de les pousser les uns contre les autres. Comme il n'y a pour lui ni amour ni sympathie au monde, personne ne jouira autour de lui de ces biens dont il est privé. Puisque le bonheur lui est refusé, il sera le trouble-fête éternel, la harpie qui vient souiller les mets du banquet, il versera à pleine coupe le fiel qui remplit son âme. « La méchanceté est la consolation des parias. »

En Mateu représente, au contraire, la bonté active et féconde. Il s'est voué au salut du peuple, il le veut instruit, laborieux, juste et moral, et il convie la laide à se consacrer à cette grande tâche rédemptrice, où elle trouvera l'oubli et le bonheur dans le sacrifice et le dévouement.

C'est En Mateu qui l'emporte. La laide se met à la tête d'une école socialiste et se prodigue avec le courage du désespéré qui cherche la mort. Mais, dans la Catalogne à peine éveillée aux idées modernes, les idées ne sont encore que des mots, les mouvements sociaux ne sont encore que des modes. La laide a un instant de vogue, puis sa vogue tombe; on la trouve trop difficile, trop sévère, on la trouve laide surtout, et les réactionnaires organisent sous ses fenêtres d'odieux charivaris : « La laide que nous avons ici ressemble à un notaire ou à un médecin. Nous la gardons comme un phénomène pour la montrer aux étrangers : la laide! la laide!... Elle est verte comme un cédrat et a le nez couleur de foie. Elle fait pleurer ceux qui la voient et rire ceux qui la regardent : la laide! la laide! »

Elle parle dans les réunions publiques, elle y a beaucoup de succès, mais, comme En Mateu, elle veut le peuple juste et moral; et le peuple, qui l'applaudit quand elle flatte ses haines, devient froid quand il voit en elle une prêcheuse. A quoi sert de ne plus aller à l'église si l'on retrouve le sermon au meeting?

Elle est sur le point d'être abandonnée par ses nouveaux amis, elle voit le vide autour d'elle; son beau-frère lui fait proposer un arrangement : si elle veut cesser de tenir école et de parler dans les réunions socialistes, il lui donnera un logement et lui fera une pension. Elle met ses parents à la porte : « Je vous croyais méchants, mais vous n'êtes même pas des méchants, vous êtes des imbéciles! »

Le chagrin, l'abandon, la ruine de ses dernières espérances la poussent alors vers En Bielo; ce n'est plus une femme, c'est une enragée furie. Elle a poussé à la grève tous les ouvriers de son beau-frère Julien. Voilà deux mois que la grève dure,

les ouvriers sont à bout de ressources et de courage. Ils savent qu'il va falloir rentrer à l'usine, beaucoup voudraient déjà reprendre le travail. La laide, qu'on appelle la Vierge rouge, veut incendier l'usine où elle sait son beau-frère enfermé avec sa femme et ses enfants. Lluiseta veut avoir une entrevue suprême avec sa sœur, elle veut faire un dernier appel à son cœur; elle ne trouve en elle qu'une haine farouche et implacable, la haine de l'amour dédaigné et trahi.

Mais là où échoue toute raison réussit la grâce de l'enfance : la fillette de Lluiseta, une délicieuse bambine de deux ans, lève les yeux sur sa tante, et, encouragée par sa mère, finit par lui tendre les bras, et la laide oublie sa douleur, abdique sa haine, pardonne et se condamne. Elle fait ouvrir toutes grandes les portes de l'usine; elle engage les ouvriers à reprendre le travail, elle s'accuse de les avoir trompés, et, comme on lui crie qu'elle a trahi et qu'elle s'est vendue, elle se jette par la fenêtre et vient se briser sur les pavés : « C'était une folle! dit En Mateu. » — « Non, répond En Bielo, c'était une laide! »

Nous verrions dans cette très belle pièce le chef-d'œuvre de Rusiñol, si ses pièces symboliques n'étaient pas à nos yeux ce qu'il a fait de plus original et de plus vraiment poétique.

Dans ces dialogues lyriques, qui n'ont pas été faits pour la scène, il n'y a pas à proprement parler d'action. Les vrais personnages sont les aspects divers et contradictoires de la vie en général ou de la vie espagnole en particulier. Ce sont des sortes de sonates, où la prose de l'auteur berce l'âme et la fait songer à la manière d'une harmonie. Dans le plus beau et le plus achevé de ces psychodrames, la musique vient au secours du texte et en souligne les intentions et les effets.

Les Cheminants de la terre font penser à ce singulier tableau d'un de nos peintres : *A chacun sa chimère,* où des nuées d'hommes et de femmes suivent à travers un désert ensoleillé, dans une course qu'on devine sans fin et sans but, une femme au front vide d'idées, aux yeux ivres et méchants, qui lance à pleine bouche un rire fébrile et idiot. Chez Rusiñol,

c'est le Juif errant qui convie à le suivre dans sa course éternelle : « les Bohèmes de la Bohême des pauvres, les clowns ambulants, les musiciens qui répètent un chant sans patrie, les abandonnés du sort, ceux qui n'ont pas trouvé un lit dans cette vie et qui n'auront pas une tombe paisible dans la mort, ceux que l'humanité a vomis dans son inconsciente indifférence, ceux que la patrie exile et change en fugitifs éternels, ceux qui ont perdu tout souvenir, ceux qui ont oublié leur langue. — Venez à moi vous tous qui souffrez de tristesse incurable, qui chantez sans voix, qui luttez sans force; venez à moi vous que poursuivent les chiens; venez à moi professionnels de l'infortune, feuilles sèches de l'arbre de la disgrâce. Venez, cheminez, sans vous arrêter jamais, le long de la route blanche! Venez par la longue route sans fin! »

La Nit de l'amor, c'est la nuit bénie de la Saint-Jean, où les feux s'allument par tous les villages, dans toutes les fermes, où la jeunesse saute à travers le feu et danse jusqu'à l'aube autour des brasiers. C'est la nuit du paradis, la nuit de l'amour. Il n'y a plus à s'occuper d'autre chose que d'aimer, c'est la grande, c'est l'unique affaire, c'est l'ordre du ciel. Ainsi parle le vieux père, et il raille doucement son fils de ne penser qu'au travail et à ses intérêts, d'oublier qu'il a une jeune femme et que la jeunesse est la saison de l'amour. Il a raison, le vieux père, mais la terre n'est pas le paradis, et avant que la pièce soit finie, la pauvre Térésa s'en aperçoit bien. Un inconnu, dont les paroles l'ont déjà troublée à la dernière Saint-Jean, revient vers elle; tandis qu'elle l'écoute avec un ravissement passionné, le mari arrive à l'improviste et tombe bientôt sur le gazon frappé par une balle. La terre n'est pas le paradis.

Et la terre d'Espagne, hantée par son passé, engourdie encore dans son sommeil séculaire comme une princesse enchantée, ne connaît ni la joie de l'amour, ni la joie de la vie; elle rêve et ne vit point, mortelle est son ombre.

Dans *La Joie qui passe*, Joanet, fils d'alcalde, attend sans hâte et sans désir le moment où son père le mariera à une

insignifiante et riche héritière. Il sait dans quel cadre ingrat se déroulera sa vie monotone, sans événements, sans à-coups, si plate, si quelconque, qu'il en sait déjà toute l'histoire avant de l'avoir vécue. Vient à passer une roulotte de bohémiens, et Joannet s'arrête curieux devant la gaîté du clown et devant la grâce triste de la ballerine. Le clown lui révèle la joie du mouvement et de la vie. Zaira, que le sort a fait saltimbanque, était née pour les bonheurs paisibles du foyer, et Joanet découvre en elle la femme rêvée. Les brutalités du chef de la bande et l'autorité grotesque de l'alcalde rappellent tous ces rêveurs à la réalité. Zaira, battue par son maître, rentre dans la roulotte et reprend sa route. En Joanet reste prisonnier dans ce village où il ne voudrait pas vivre et dont il est trop faible pour s'évader. La joie de vivre est aux forts qui savent la conquérir.

Plus espagnol encore est *Le Jardin abandonné,* le jardin mystique, où sous les arbres séculaires pleurent les fontaines de marbre blanc, comme dans le cloître de Tarragone, comme dans le parc d'Aranjuez, comme au généralife de Grenade. Dans le vieux parc aux frondaisons folles, aux longues herbes, aux mousses tumulaires, achève sa vie une marquise en deuil de sa race et de son temps. Près d'elle a grandi dans le jardin fantastique sa petite fille Aurore, son dernier amour, sa dernière douleur. La marquise se sent mourir et verrait avec joie arriver la mort, si elle ne laissait derrière elle cette enfant, condamnée comme elle à vivre d'une vie de fantôme à l'ombre des grands vieux arbres du jardin abandonné. Aurore est jeune et admirablement belle, mais ses joues couleur de rose pâle, ses mains blanches comme des pétales de magnolia, ses yeux bleu d'ombre, tout en elle annonce qu'elle n'est point née pour la vie, et que les fatalités de sa race ont tué en elle jusqu'au désir de vivre.

Un instant, la jeunesse semble élever dans son cœur un imperceptible murmure. Aurore est songeuse et se demande si elle écoutera l'amour. Elle vient s'asseoir près de la fontaine, l'amie de ses plus anciens jours, et lui confie son doute et sa

peine. « Pleures-tu, ou chantes-tu, fontaine? Il y a des jours où il me semble que tu soupires, il y a des heures où je crois que tu pries, il y a des moments, comme celui-ci, où tu me laisses songeuse. Que ne peux-tu, claire comme tu es, me conter ce qui doit m'advenir? Que ne peux-tu me tirer de mes doutes? Si ta voix de perles pouvait m'expliquer mes songes?... »

Deux jeunes hommes ont été charmés par la beauté d'Aurora. Lluis, ingénieur et homme d'action, veut se produire sur la scène du monde et conquérir de haute lutte un poste dominant; c'est un ambitieux qui aspire avec joie l'air vif du matin, qui tend ses nerfs pour les batailles prochaines. Il n'y a rien de commun entre Aurora et lui : « Allez, lui dit-elle, le monde nouveau doit s'emplir de gent nouvelle, d'hommes qui regardent en avant, qui espèrent et qui désirent, et non d'âmes qui prient, contemplent et rêvent. Les jardins abandonnés sont les cimetières verdoyants où s'endorment les vieilles races; ce sont des îles mystérieuses entourées par les vagues de la vie, où l'on savoure en soupirant l'âcre douceur de la mélancolie. »

Ernest est un artiste, et Aurore se sent plus attirée vers lui ; mais avec l'inconsciente expérience héritée des ancêtres, elle devine que son amour n'est pas tel qu'elle le désirerait : « La solitude m'a toujours aimée, et l'amour que tu me portes n'est qu'un amour d'artiste joli à l'oreille, mais triste à l'espérance. Tu m'aimes... un peu plus que la blancheur des cygnes, ou la verdure des arbres, ou le miroir de l'eau, ou les couleurs que tu rêves, et tu me le dis gracieusement. Tu m'aimes comme une figure de fond — peut-être un peu plus — mais guère plus. Quand tu auras achevé ton tableau, quand j'y serai peinte, tu t'en iras avec ton tableau, et tu croiras m'enlever tout entière. »

Les deux jeunes gens se retirent, et la mort de la marquise laisse Aurore définitivement seule dans le jardin abandonné. — « Où courez-vous? dit-elle à ses suivantes; à qui demander secours? la solitude seule viendra à notre aide, la solitude qui vit, la solitude que j'aime, la solitude qui me tue. Viens à moi,

solitude! je t'adore de toute mon âme! Avec toi je vivrai mourant, je vivrai rêvant jusqu'à mon dernier sommeil! »

Aurore, n'est-elle pas l'Espagne elle-même, aux joues couleur de rose pâle, aux mains semblables aux pétales du magnolia, aux yeux bleu d'ombre; l'Espagne qui refuse son cœur à la vie, qui sourit au mensonge de l'art sans y donner son âme, et qui trouve dans la solitude le seul remède à ses douleurs, la seule consolation à ses deuils de grande race déchue?

Certes, le passé ne peut s'imposer au présent, ni le rêve à la vie. L'homme a le devoir de vivre, et Rusiñol l'a compris puisqu'en dépit de ses souffrances il a voulu vivre de la double vie de l'artiste et de l'écrivain, mais *Le Jardin abandonné* a une si attirante poésie qu'on y voudrait vivre, comme Aurore, enclos à jamais sous les feuillages et sous les roses, libéré du labeur et de l'effort, affranchi du désir et de l'espérance, de la vie résignée des choses qui n'ont pas encore d'âme ou qui l'ont enfin perdue.

DESDEVISES DU DEZERT.

J. DE LAHONDÈS.

MARMONTEL AUX JEUX FLORAUX

Des nombreuses compagnies poétiques qui se formèrent dans plusieurs villes de France au treizième et au quatorzième siècles, le Gai-Savoir de Toulouse a seul conservé, à travers les temps, son caractère exclusivement littéraire et son prestige.

Les assemblées dans lesquelles les poètes se réunissaient pour réciter leurs vers et ouvrir des concours se répandirent, en effet, vers le même moment de la grande floraison artistique du Moyen-âge dans les provinces du Nord comme dans celles du Midi. C'est de ces dernières que, selon Gaston Paris, l'art des chanteurs pénétra dans les châteaux de Flandre, de Bourgogne et de Champagne et que, leurs chansons d'amour surtout, furent traduites par les ménestrels. « Dans tous les pays de notre langage, avait déjà dit, dès le treizième siècle, dans sa *Manière de trouver*, le troubadour Raymond Vidal, les chants en langue limousine jouissent d'une plus grande autorité que ceux d'aucun autre idiome. »

Les assemblées poétiques furent très florissantes au quatorzième siècle à Rouen, à Dieppe, à Caen, à Amiens, à Abbeville, plus près de nous au Puy-en-Velay. Comme à Toulouse, elles ne faisaient d'ailleurs que continuer ou reprendre des réunions plus anciennes, celles des cours ou puys d'amour, qui elles-mêmes avaient réuni les troubadours ou les trouvères errant auparavant de châteaux en châteaux. Le quatorzième siècle fut une époque de continuation, de remaniements et de retouches.

De même qu'à Toulouse encore, ces compagnies nouvelles se

placèrent sous la protection de la Vierge et voulurent consacrer leurs chants à la célébrer. A Abbeville, et ailleurs aussi sans doute, les poètes se rassemblaient dans un bois à proximité de la ville, où ils invitaient ceux des environs. Les vers se récitaient et les prix étaient distribués sur une estrade, *podium*, d'où était venu à ces réunions le nom de Puys de Notre-Dame. A Abbeville, les concours poétiques se renouvelaient aux cinq fêtes principales de la Vierge.

Les compagnies étaient présidées par un prince, comme les nôtres par un chancelier, et le prince était tenu d'offrir pendant sa direction un tableau ou une œuvre d'art en l'honneur de la Vierge à l'église de la ville. Usage qu'il est regrettable que la ville des arts n'ait pas observé, car il excitait le zèle et les efforts des peintres, des sculpteurs et des orfèvres. On voyait encore au siècle dernier, sur les piliers et les murs de la cathédrale d'Amiens, plusieurs tableaux donnés par les princes annuels, et l'église de Saint-Wulfram d'Abbeville conserve une statuette en argent de la Vierge offerte par Jehan Gaillard, en 1568. Vingt ans auparavant, Jehan Mourette avait donné les portes sculptées du grand portail de l'église [1].

Ce nom de prince explique la dédicace de l'envoi qui termine les ballades.

Richepin le répétait encore dernièrement dans tout un volume, bien qu'il n'ait plus de sens.

Toutes les ballades, d'ailleurs, ne reproduisaient pas cet appel. On connaît le galant refrain de celle de Froissart, ramenant le nom aimé à la fin de chaque couplet, et dont le premier énumère justement les fleurs qui sont, par une singulière rencontre, celles des Jeux Floraux actuels :

> Sus toutes fleurs tient on la rose belle,
> Et, en après, je crois la violette;
> La fleur de lys est belle et la perselle,
> La fleur de glay [2] est plaisant et parfaicte.

1. Congrès de la Société française d'archéologie à Abbeville, en 1898, p. 174 : *La Confrérie de N.-D. du Puy*, par M. Delignères.
2. Glaïeul.

Et si pluisour aiment mieux l'anquélie[1],
Le pyonier[2], le muguet, la soussie.
Chacune fleur a par la sa mérite.
Mès je vous di, tant que pour ma partie,
Sur toutes fleurs j'aime la marguerite.

Froissart avait eu six chants royaux couronnés aux puys de Valenciennes.

Les poésies diverses, « chansons légères à entendre », rondeaux, virelais et ballades s'étaient jointes, en effet, aux poèmes en l'honneur de la Vierge.

Après le Moyen-âge, ces diverses compagnies poétiques, répandues dans toutes les provinces de la France, tombèrent en décadence. Plus tard, sous l'impulsion du mouvement d'idées plus étendues qui se développa pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, la plupart d'entre elles se transformèrent en sociétés des arts, des sciences et des lettres, comme nous les voyons encore dans un grand nombre de départements.

Mais l'antique compagnie du Gai-Savoir est demeurée purement littéraire au milieu d'autres Académies ou Sociétés qui se sont formées peu à peu à Toulouse, se consacrant à chacune des branches du savoir humain.

C'est, sans doute, au goût spécial de la race où le chant semble s'échapper des lèvres naturellement et comme sans efforts qu'elle doit ce privilège; mais c'est surtout, il faut bien le reconnaître, grâce à son institution en Académie royale et aux formes régulières et précises inspirées et arrêtées même par Simon de Laloubère, toulousain devenu parisien, d'initiative hardie, ambitieux pour son pays d'origine comme pour lui-même, très en faveur à la cour, où, pour la première fois, il avait eu l'habileté d'amener une ambassade de l'Extrême-Orient. A Toulouse aussi, d'ailleurs, la création qui devait ajouter au renom de la ville une auréole nouvelle fut attaquée, dès son début même, par des littérateurs comme Palaprat, précisément parce qu'elle arrêtait celle que projetaient déjà

1. Ancolie ou églantine.
2. Pivoine.

des esprits ouverts aux connaissances variées qui se répandaient, celle qui devait devenir, quelques années après, l'Académie des sciences et belles-lettres.

Mais dès lors l'Académie des Jeux Floraux exerça un rayonnement qui ne s'éteint pas après plus de deux siècles, et vit des noms célèbres ou destinés à le devenir demander ses fleurs aux concours de mai.

I.

Jean-François Marmontel était encore jeune et inconnu lorsqu'il passa quelques mois à Toulouse en 1744 et 1745. Il était né, en effet, le 11 juillet 1723, à Bort en Limousin, dans l'arrière-boutique d'un tailleur d'habits, originaire de l'Auvergne. Après qu'il eut commencé son instruction dans une petite école de religieuses, puis auprès d'un prêtre du village, enfin aux collèges des Jésuites de Mauriac et de Clermont, dès que les marques qu'il donnait de son intelligence vive et de son désir d'acquérir des connaissances plus hautes se furent manifestées, la mort de son père le fit tout à coup chef de famille et l'obligea non seulement à ne plus imposer de charges à sa mère, mais à l'aider pour l'existence et l'éducation de ses cinq frères ou sœurs. Malgré les offres d'un poste que lui offrait l'évêque de Clermont, il crut pouvoir mieux utiliser le savoir qu'il avait déjà acquis en venant à Toulouse, où de nombreux collèges attiraient professeurs, élèves et boursiers.

Mais il fallait vivre d'abord, et il utilisa ce qu'il savait du métier de son père pour travailler chez le tailleur des Jésuites. Il eut à porter un habit à un jeune pensionnaire qu'il trouva fort en peine pour venir à bout d'un thème. Il corrigea le devoir en un latin élégant, et le professeur émerveillé demanda à l'élève quel était l'auteur de la correction, voulut aussitôt voir le garçon tailleur si habile, l'engagea à continuer ses études, et le plaça en qualité de précepteur dans une maison bourgeoise [1].

1. Taverne, *Eloge de Marmontel* prononcé le 30 germinal an VIII, au Lycée de Toulouse.

Puis le jenne latiniste professa la philosophie au collège des Bernardins et fut bientôt élu par ses compatriotes étudiants du collège de Sainte-Catherine (qu'avait fondé en 1382 le cardinal de Pampelune[1] neveu d'Innocent VI, en faveur des jeunes clercs de la province du Limousin) pour y occuper une place. Elle donnait le logement et 200 livres de revenu pendant les cinq années de grade. Car, si le jeune professeur avait déjà renoncé au noviciat des Jésuites auquel il avait pensé, il se préparait encore à la prêtrise dont d'autres préoccupations et surtout le manque de vocation, dont il ne tarda pas à s'apercevoir, le détournèrent bientôt.

Il put ainsi envoyer à sa famille la plus grande partie du fruit de ses leçons. Mais, dit-il dans ses Mémoires, je découvris une nouvelle source de prospérité.

« En feuilletant par hasard un recueil des pièces couronnées aux Jeux Floraux, je fus frappé de la richesse des prix qu'elle distribuait. C'étaient des fleurs d'or et d'argent. Je ne fus pas émerveillé de même de la beauté des pièces qui remportaient ces prix, et il me parut assez facile de faire mieux. Je pensais au plaisir d'envoyer à ma mère de ces bouquets d'or et d'argent et au plaisir qu'elle aurait elle-même à les recevoir de ma main. De là me vint l'idée d'être poète. Je n'avais point étudié les règles de notre poésie. J'allai bien vite faire emplette d'un petit livre qui enseignait ces règles et, par les conseils du libraire, j'achetai en même temps un exemplaire des *Odes* de Rousseau. Je méditais l'une et l'autre lecture et, incontinent, je me mis à chercher dans ma tête quelque beau sujet d'ode. Celui auquel je m'arrêtai fut l'invention de la poudre à canon. Je me souviens qu'elle commençait par ces vers :

Toi qu'une infernale Euménide
Pétrit de ses sanglantes mains.....

« Je ne revenais pas de mon étonnement d'avoir fait une ode si belle. Je la récitai dans l'ivresse de l'enthousiasme et de

1. Pierre de Selve, fils d'une sœur d'Innocent VI, évêque de Pampelune, cardinal en 1356 au titre de Sainte-Anastasie, mort à Villeneuve-les-Avignon, le 31 mai 1385. *Gallia purpurata*, p. 367.

l'amour-propre, et, en la portant au concours, je n'avais aucun doute qu'elle ne remportât le prix. Elle ne l'eut point; elle n'obtint pas même le consolant honneur de l'accessit. Je fus outré, et, dans mon indignation, j'écrivis à Voltaire et lui criai vengeance en lui envoyant mon ouvrage. On sait avec quelle bonté Voltaire accueillait les jeunes gens qui s'annonçaient avec quelque talent pour la poésie; le Parnasse français était comme un empire dont il n'aurait voulu céder le sceptre à personne au monde, mais dont il se plaisait à voir les sujets se multiplier. Il me fit donner une de ces réponses qu'il tournait avec tant de grâce et dont il était si libéral. Les louanges qu'il y donnait à mon ouvrage me consolèrent pleinement de ce que j'appelais l'injustice de l'Académie, dont le jugement ne pesait pas, dis-je, un grain dans la balance contre un suffrage tel que celui de Voltaire; mais ce qui me flatta beaucoup plus encore que sa lettre, ce fut l'envoi d'un exemplaire de ses œuvres, corrigé de sa main, dont il me fit présent. Je fus fou d'orgueil et de joie, et je courus la ville et les collèges avec ce présent dans les mains.

« Ainsi commença ma correspondance avec cet homme illustre, et cette liaison d'amitié qui, pendant trente-cinq ans, s'est soutenue jusqu'à la mort sans aucune altération.

« Je continuai de travailler pour l'Académie des Jeux Floraux, et j'obtins des prix tous les ans [1]; mais pour moi le dernier de ces petits triomphes littéraires eut un intérêt plus raisonnable et plus sensible que celui de la vanité...

1. Les souvenirs complaisants de Marmontel lui font apparaître plus de triomphes qu'il n'en obtint. Il eut seulement deux prix en 1744 et autant l'année suivante, et ne remporta l'amarante d'or qu'en 1749 avec une ode sur la *Chasse*. Il n'était donc pas si facile de faire mieux que les autres poètes. Poitevin-Peytavi, l'historien des Jeux Floraux, met ensuite fort en doute l'anecdote que raconte Marmontel avec plus de complaisance encore. Il n'est pas vraisemblable, en effet, que des dames aient embrassé si lestement un jeune clerc tonsuré, en soutane et en manteau long. La disposition de la salle du Grand Consistoire, où se distribuaient les fleurs, semblable à celle de toutes les Cours de justice, où les lauréats étaient placés, devant les mainteneurs et entre eux et l'assemblée, s'opposait à cette marche triomphale entre les bras des assistants. — Poitevin-Peytavi, *Hist. des Jeux-Floraux*, I, 158.

« Comme dans l'estime des hommes tout n'est apprécié que par comparaison, et qu'à Toulouse il n'y avait rien en littérature de plus brillant que le succès dans la lice des Jeux Floraux, l'assemblée publique de cette Académie, pour la distribution des prix, avait la pompe et l'affluence d'une grande solennité. Trois députés du Parlement la présidaient ; les capitouls et tout le corps de ville y assistaient en robe ; toute la salle, en amphithéâtre, était remplie du plus beau monde de la ville et des plus jolies femmes. La brillante jeunesse de l'Université occupait le parterre autour du cercle académique ; la salle, qui était très vaste, était ornée de festons de fleurs et de lauriers, et les fanfares de la ville, à chaque prix que l'on décernait, faisaient retentir le Capitole d'un bruit éclatant de victoire.

« J'avais mis, cette année-là, cinq pièces au concours, une ode, deux poèmes et deux idylles. L'ode manqua le prix ; il ne fut point donné. Les deux poèmes se balancèrent; l'un des deux eut le prix de poésie épique, et l'autre un prix de prose qui se trouvait vacant. L'une des deux idylles obtint le prix de poésie pastorale, et l'autre l'accessit. Ainsi les trois prix, et les seuls que l'Académie allait distribuer, j'allais les recevoir. Je me rendis à l'assemblée avec des tressaillements de vanité que je n'ai pu me rappeler depuis sans confusion et sans pitié de ma jeunesse. Ce fut bien pis lorsque je fus chargé de mes fleurs et de mes couronnes. Mais quel est le poète de vingt ans à qui pareille chose n'eût pas tourné la tête ?

« On fait silence dans la salle ; et après l'éloge de Clémence Isaure, fondatrice des Jeux Floraux, éloge inépuisable prononcé tous les ans au pied de sa statue, vient la distribution des prix. On annonce d'abord que celui de l'ode est réservé. Or, on savait que j'avais mis une ode au concours, on savait aussi que j'étais l'auteur d'une idylle non couronnée ; on me plaignait et je me laissais plaindre. Alors on nomme à haute voix le poème auquel le prix est accordé, et à ces mots : *que l'auteur s'avance*, je me lève, j'approche et je reçois le prix. On applaudit comme de coutume, et j'entends dire autour de moi : « Il en a manqué deux, il ne manque pas le troisième ; il a plus d'une corde et

plus d'une flèche à son arc. » Je vais modestement me rasseoir au bruit des fanfares, mais bientôt on entend l'annonce du second poème auquel l'Académie a cru devoir, dit-elle, adjuger le prix d'éloquence au lieu de le réserver. L'auteur est appelé, et c'est encore moi qui me lève. Les applaudissements redoublent, et la lecture de ce poème est écoutée avec la même complaisance et la même faveur que celle du premier. Je m'étais remis à ma place, lorsque l'idylle fut proclamée et l'auteur invité à venir recevoir le prix. On me voit lever pour la troisième fois. Alors, si j'avais fait *Cinna*, *Athalie* et *Zaïre*, je n'aurais pu être plus applaudi. L'effervescence des esprits fut extrême ; les hommes à travers la foule me portaient sur les mains, les femmes m'embrassaient. Légère fumée de vaine gloire ! Qui le sait mieux que moi, puisque de mes essais qu'on trouvait si brillants, il n'y en a pas un seul qui, quarante ans après, relu même avec indulgence, m'ait paru digne d'avoir place dans la collection de mes œuvres. Mais ce qui me toucha plus sensiblement encore dans ce jour si flatteur pour moi, c'est ce que je vais raconter.

« Au milieu du tumulte et du bruit du peuple enivré, deux grands bras noirs se lèvent et s'étendent vers moi. Je regarde, je reconnais mon régent de troisième, ce bon père Malosse[1] qui, séparé de moi depuis plus de huit ans, se retrouvait à cette fête. A l'instant je me précipite, je fends la foule, et me jetant dans ses bras avec les trois prix : « Tenez, mon Père, ils sont à vous, lui dis-je, et c'est à vous que je les dois. » Le bon jésuite levait au ciel ses yeux pleins de larmes de joie, et je puis dire que je fus plus sensible au plaisir que je lui causais qu'à l'éclat de mon triomphe. »

Si, malgré la complaisance avec laquelle le poète rappelle les applaudissements toulousains, il n'a pas réimprimé les poésies qui les lui attirèrent, il est de même difficile de les relire aujourd'hui en public, même devant l'auditoire intime des

1. Jacques-Antoine Malosse, né au Puy le 14 décembre 1713, entré dans l'ordre en 1729, professeur à Mauriac en 1735, retiré au Puy en 1763.

vendredis académiques. Ce n'est pas qu'il n'y ait de l'allure et aussi une fluidité sans effort dans les strophes en vers de huit pieds de l'*Ode à la Poudre*, et, en vérité, elle n'était pas inférieure à l'ode couronnée en cette même année 1743 : *La gloire et le bonheur de la France sous le règne de Louis*, par M. de Lamothe, doyen de la Cour des aides de Montauban. L'églogue qui obtint un Souci l'année suivante, celle du grand triomphe, est une allégorie qui nous paraît très froide, à travers laquelle il faut deviner un hommage à Fontenelle, le moins idyllique des hommes. En voyant le titre de la *Jonction des deux mers par Hercule*, qui valut à l'auteur une Violette d'argent en soulevant de tels prodiges d'enthousiasme et jusqu'aux baisers, dit-il, des dames de Toulouse, on s'attend à entendre célébrer la gloire encore jeune du canal de Riquet que Marmontel devait d'ailleurs admirer quelques années plus tard dans un voyage en Languedoc. Ce n'est que le souvenir mythologique du dernier des travaux d'Hercule raconté en vers, assez bien frappés, à travers les fureurs jalouses de Junon et autres interventions olympiennes. Trois ans après, la grande œuvre de Riquet était célébrée dans un poème par M. Despinasse, membre de l'Académie des sciences.

L'*Incarnation du Verbe*, qui obtint aussi une fleur, résonne du moins de quelques échos des Livres saints et aussi, je n'oserais dire des méditations, mais des pensées qui devaient être familières au jeune pensionnaire du collège Sainte-Catherine, non détaché encore d'un avenir possible de cléricature. Ce poème fut récompensé par une Églantine d'argent réservée. Les tendres idylles *Philis* et l'*Origine du fard* s'harmonisent moins avec la vocation ecclésiastique et font prévoir qu'elle s'évanouira bientôt. Dans la première, dédiée à la comtesse de Peyre (invitation à ne pas demeurer insensible) on peut lire quelques jolis vers :

Tout lui parle aux jardins des charmes de l'amour ;
Un ruisseau qui s'égare et dans un long détour
Caresse en gazouillant les plantes qu'il arrose,
Un papillon caché dans le sein d'une rose

Qui par mille baisers en fane les couleurs,
Les zéphirs empressés à colorer les fleurs
Sont aux yeux de Philis des leçons de tendresse.

C'est encore un Souci qui fut accordé.

L'idée de l'*Origine du fard* est du moins poétique si l'expression ne l'est guère. Vénus, apprenant le retour de Mars, craint de ne plus lui plaire, tant les chagrins de l'absence ont altéré son teint, et l'Amour vole emprunter à l'arc-en-ciel ses vives couleurs pour rendre l'éclat fascinateur au visage de sa mère.

Marmontel avait présenté quelques autres pièces qui n'obtinrent aucune fleur. Mais, en 1749, lorsque déjà depuis quatre ans, à Paris, la renommée commençait à entourer son nom après l'éclatant succès de sa tragédie de *Denys*, il n'oublia pas ceux de Toulouse, premiers rayons de sa gloire, et il envoya à l'Académie des Jeux Floraux une ode sur la *Chasse*, qui n'est guère supérieure aux précédentes œuvres, mais qui par ses vers aisés, parfois pittoresques dans la peinture des diverses victimes, attendris, comme il convenait alors, quand il arrive au cerf et à sa biche fidèle, obtenait enfin l'Amarante d'or.

Sa vie, en effet, venait tout à coup de devenir prospère. Au mois d'octobre 1745, à l'âge de vingt-deux ans, il s'était décidé, sur un appel de Voltaire, à partir pour Paris. La brillante capitale exerçait déjà son attirance, et l'année même où l'Académie lui donnait son Amarante d'or, elle entendait Lefranc de Pompignan déplorer, dans un long discours, la décadence des études en province et s'efforcer de prévenir les jeunes auteurs contre les dangers de Paris.

Après quelques mois difficiles, car Marmontel arrivait à Paris juste au moment de la disgrâce du contrôleur général des finances, Orry, chez lequel une place lui était promise, il parvint bientôt à être apprécié. Il était habile à s'insinuer dans les milieux où se peut rencontrer la fortune, à se lier avec les personnages dont l'influence ne manquerait pas de l'aider ou dont le mérite pourrait développer ses talents. C'est ainsi qu'au café Procope il noua avec Vauvenargues une amitié qui l'ho-

nore. Mais ce fut surtout lorsqu'il eut abordé le théâtre, toujours d'après le conseil de Voltaire, que son nom retentit dans le monde des lettres. Après la représentation de *Denys*, il dut se laisser entraîner sur la scène, triomphe que seul encore Voltaire avait eu après *Mérope*. L'année suivante, l'année de l'Amarante d'or à Toulouse, *Aristomène* lui ouvrait à Paris les salons des financiers jaloux de montrer à leurs convives l'auteur à succès, et aussi les cercles intimes des dames qui se piquaient de littérature. Des triomphes d'une nature tout autre le lancent dans une vie qui l'éloignent singulièrement des sentiments qui avaient dû traverser son âme dans les années qu'il regardait presque comme un noviciat religieux. La fantasque Mlle Navarre l'enlève en Champagne, à la grande fureur du maréchal de Saxe; il se console de ses caprices avec la Clairon dont le jeu ardent avait fort contribué au succès de ses tragédies, mais qui l'abandonne bientôt pour le bailli de Fleury en lui disant en toute sincérité : « Je suis folle quelquefois, mais jamais fausse. » Puis il ravit encore la jeune actrice Mlle Verrière au maréchal de Saxe, qui venait d'avoir d'elle la future grand'mère de Georges Sand. Et elle ne s'arrête plus la conquérante série dont il raconte les galantes étapes à ses enfants, et c'est encore un trait des mœurs de l'époque, car c'est pour eux, dit-il, qu'il a écrit ses *Mémoires*.

Dix ans après qu'il eut quitté Toulouse, Marmontel eut l'occasion d'y revenir, entraîné à Bordeaux par un ami et aussi dans un voyage dans tout le Languedoc.

« A Toulouse, nous fûmes reçus par un ami intime de Mme Goulard, M. de Saint-Amand[1], homme de l'ancien temps pour la franchise et la politesse, et qui, dans cette ville, occupait un très bon emploi. Pour moi, je n'y retrouvai plus aucune de mes connaissances. J'eus même de la peine à reconnaître la

1. M. de Saint-Amand, receveur général du tabac en 1755, à Toulouse et en Languedoc, savant numismate auquel on doit le médaillier de l'Académie des sciences, conservé au musée Saint-Raymond. L'Académie possède un beau portrait de lui souriant et ouvert, répondant à l'idée que donne la ligne de Marmontel.

ville tant les objets de comparaison et l'habitude de voir Paris la rapetissaient à mes yeux. »

Qui de nous n'a éprouvé ce sentiment? On se rappelle les joies éprouvées dans une ville habitée pendant les années de jeunesse. On est pris de la fantaisie d'aller les ressaisir. Mais tout a changé; les amis ont disparu ou, ce qui est plus pénible encore, ils vous ont oublié; nous ne tenons plus aucune place dans leur vie, et c'est presqu'un trouble que nous apportons par notre retour. Les murs même ne nous disent plus rien; ils ne nous rendent plus le charme qui nous remplissait lorsque autrefois nous les parcourrions. Rien n'est plus douloureux que de se sentir étranger dans un pays dont on fut jadis l'hôte et le familier.

Les succès de toute nature qui survenaient à Marmontel ne le retenaient pas de pousser plus haut sa fortune. Hardi, entreprenant, il va droit au but et pénètre jusqu'aux petits levers de Mme de Pompadour, devient, grâce à elle, en 1753, le secrétaire de son frère, M. de Marigny, en qualité d'intendant des bâtiments, et passe avec lui cinq années à Versailles ou à Fontainebleau, débrouille pour le cardinal de Bernis le chaos des archives étrangères, puis obtient, en 1758, le privilège du *Mercure de France*, alors dans sa plus grande prospérité.

Le profil aux accentuations décidées de Marmontel révèle sa nature confiante en sa destinée comme son ardeur à se pousser dans le monde : front large et épanoui, dégagé sur les tempes, regard franchement ouvert devant l'horizon, nez aventureux, menton résolu, fin sourire animé de complaisantes espérances.

Entre temps, de nouvelles tragédies, *Cléopâtre*, avec son fameux aspic fabriqué par Vaucanson, les *Héraclides* et *Sésostris* n'ont que des demi-succès ou tombent même. Une aventure, qui ne fut pas sans compensation, lui fait perdre le *Mercure*. Il avait récité chez Mme Geoffrin un passage plaisant d'une parodie de *Cinna*, composé par un autre aventurier de lettres, attaché aux Menus-Plaisirs, nommé Cury, qui attaquait vivement les gentilshommes de la chambre. « Le plus sot, le plus vain et le plus colérique d'entre eux », dit-il, voulait

absolument prétendre qu'il en était l'auteur et réussit à le faire enfermer à la Bastille. A ce moment où commençaient à se manifester les présages de la Révolution, ce fut pour lui un triomphe nouveau. Choyé par le directeur, visité par les personnages en quête de popularité, il y passa onze jours seulement, qu'avec son incessante activité, d'ailleurs, il utilisa en traduisant la *Pharsale*.

Il ne put toutefois conserver le *Mercure;* mais l'héritage de ses tantes, le succès de ses contes moraux, les soupers exquis du fermier général La Popelinière, gendre d'un toulousain, le président de Mondran, l'homme de goût à qui nous devons nos belles promenades, soupers qui compensaient la chère succincte de ceux de Mme Geoffrin (« communément un poulet, des épinards, une omelette ») le rendaient riche et pleinement heureux. Membre de l'Académie française en 1763, il en devint, l'année suivante, le secrétaire perpétuel. En 1767, *Bélisaire* porta au comble sa renommée. La Sorbonne y contribua puissamment en condamnant trente-sept propositions et surtout le quinzième chapitre sur la tolérance. Le succès de *Bélisaire* lui valut de vendre 26,000 livres le manuscrit des *Incas*, qui poursuivait les mêmes idées philosophiques.

Les opéras-comiques le ramenaient vers le théâtre et le consolaient de ses tragédies tombées, avec *Zémire et Azor, Didon* et plusieurs autres. A soixante ans, il revenait à elles avec un *Numitor,* profondément oublié, comme les autres d'ailleurs.

La fin de sa vie fut très digne. Il avait épousé en 1777, à l'âge de cinquante-quatre ans, Mlle de Martigny, nièce de l'abbé Morellet, qui n'en avait que dix-huit, et l'union fut parfaitement heureuse. Aux premiers orages de la Révolution, quelques jours avant le 10 août, il se retira à Abbeville en Normandie, et y vécut à l'abri des dangers dans un petit cottage qui lui rappelait les champêtres et modestes joies de son enfance, entre sa femme et ses enfants. C'est là qu'il écrivit ses Mémoires. En avril 1797, il fut nommé membre du Conseil des Anciens par les électeurs du département de l'Eure, qui le chargèrent surtout de défendre la cause de la religion catho

lique encore proscrite et menacée. Il adressa au Conseil un discours où il réclamait en leur nom la liberté des rites et des cérémonies solennelles, le réveil des cloches et le relèvement des croix. Le Concordat ne fit que réaliser les aspirations qui se manifestaient de toutes parts et consacrer la célébration du culte qui peu à peu reparaissait sur tous les points. Marmontel ne vit pas cet acte réparateur; il mourut à Abbeville le 31 décembre 1799.

II.

Les tragédies de Marmontel ne sont plus lisibles aujourd'hui, et il faut même une bien ferme résolution de suivre, avec une conscience sans reproche, les évolutions de la littérature française pour lire celles de Voltaire. Dans *Bélisaire* et *les Incas*, nous ne voyons plus que des déclamations surannées. Quelques contes moraux d'une allure piquante et vive et d'un tour heureux peuvent remplir aimablement les loisirs d'une après-midi d'été, surtout dans une demeure dont le décor rappellerait le temps frivole où ils s'écrivirent. Les *Eléments de littérature*, recueil des articles littéraires de l'*Encyclopédie* feraient encore profiter par leur esprit critique, intelligent et avisé. Il faut les avoir lus, dit Emile Faguet. Mais ce qu'on lira toujours avec plaisir, ce sont les Mémoires.

Ecrits dans la forme alerte et souple, courante aussi, celle de tous ceux qui alors écrivaient, qui n'a plus l'ampleur sereine et la robuste membrure des phrases du grand siècle, où s'imprimait fortement toutefois le caractère personnel de chaque auteur, ils charment d'abord par leur sincérité, par l'attrait qui s'attache à tout ce qui est écrit ou peint d'après nature; dans les premières pages surtout qui sont exquises, par un sentiment filial attendri et pieux qui anime les scènes de sa vie de famille. Elles font penser aux tableaux de Chardin qui nous introduisent dans les intérieurs intimes de la bourgeoisie parisienne, tandis qu'elles nous retracent ceux des petits ménages et des paysans de la province.

Puis toute la seconde moitié du dix-huitième siècle, du monde de la littérature et de la société élégante, du théâtre et de la politique même, des financiers et des chercheurs de fortune, revit dans ces échos pleins de mouvement et de vie. On s'abandonne dans leur lecture parce qu'elle révèle une âme droite, un esprit voyant plutôt les hommes par leurs bons côtés, mais toutefois très finement averti.

Quel croquis vivement enlevé d'un trait sûr que celui du groupe qui se réunissait chez La Popelinière :

« Dans Marivaux, l'impatience de faire preuve de finesse et de sagacité perçait visiblement; Montesquieu, avec plus de calme, attendait que la balle vînt à lui. Mairan guettait l'occasion, Astruc ne daignait pas l'attendre. Fontenelle seul la laissait venir sans la chercher, et il usait si sobrement de l'attention qu'on donnait à l'entendre que ses mots fins, ses jolis contes n'occupaient jamais qu'un moment. Helvétius, attentif et discret, recueillait pour semer un jour[1]. »

C'est encore un signe des temps nouveaux que la réunion des savants avec les hommes de lettres.

Marmontel, entraîné dans les batailles de la littérature et de la philosophie, enviait le calme des études de ses deux amis Mairan et d'Alembert : « Oh! mes enfants, s'écrie-t-il, quelles âmes que celles qui ne sont inquiètes que des mouvements de l'écliptique et que des mœurs et des arts des Chinois[2] ! »

La sagacité de ses jugements littéraires se manifeste aussi dans ses Mémoires comme dans ses articles de l'*Encyclopédie*. Les attaques récemment renouvelées sur l'enseignement du latin pourraient être réfutées encore par les observations que lui suggérèrent ses premières études classiques :

« Le choix des mots et leur emploi, en traduisant de l'une en l'autre langue, même déjà quelque élégance dans la construction des phrases, commencèrent à m'occuper; et ce travail, qui ne va pas sans l'analyse des idées, me fortifia la mémoire.

1. T. I, p. 233, édition Tourneux, 1891.
2. *Ibid.*, p. 15.

Je m'aperçus que c'était l'idée attachée au mot qui lui faisait prendre racine et la réflexion me fit bientôt sentir que l'étude des langues était aussi l'art de démêler les nuances de la pensée, de la décomposer, d'en former le tissu, d'en saisir avec précision les caractères et les rapprochements; qu'avec les mots autant de nouvelles idées s'introduisaient et se développaient dans la tête des jeunes gens, et qu'ainsi les premières classes étaient un cours de philosophie élémentaire bien plus riche, plus étendu et plus réellement utile qu'on ne pense lorsqu'on se plaint que dans les collèges on n'apprenne que du latin. »

On ne saurait mieux dire.

Et aussi lorsqu'il arrive à la prise de la Bastille qu'il ne dépasse guère dans son récit, il juge ce premier coup de force sanglant de la Révolution avec la sévérité, très méritoire à ce moment d'entrainement universel, de plusieurs historiens d'aujourd'hui.

Avec leur charme littéraire, les Mémoires nous donnent des informations curieuses sur les différences d'usages et de façons d'être qui séparent notre temps de celui, assez proche de nous cependant, où ils furent écrits. Les découvertes, les facilités de locomotion, les ouvertures d'horizon dont nous jouissons déjà depuis une cinquantaine d'années, la transformation des mœurs qui en découle nous éloignent du dix-huitième siècle plus qu'il n'était éloigné du Moyen-âge.

Lorsque le jeune, on pourrait dire le petit Marmontel, alla commencer ses classes au collège de Mauriac, il fut logé, selon l'usage, avec cinq autres écoliers chez un artisan de la ville.

« Mon père, assez triste de s'en aller sans moi, m'y laissa avec mon paquet et des vivres pour la semaine; un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf; ma mère y avait ajouté une dizaine de pommes. Voilà quelle était pour toutes les semaines la provision des écoliers les mieux nourris du collège. Notre bourgeoise nous faisait la cuisine, et pour sa peine, son feu, sa

lampe, ses lits, son logement et même pour les légumes de son petit jardin qu'elle mettait au pot, nous lui donnions par tête vingt-cinq sous par mois ; en sorte que tout calculé, hormis mon vêtement, je pouvais coûter à mon père de quatre à cinq louis par an. C'était beaucoup pour lui, et il me tardait de lui éviter cette dépense[1]. »

Et lorsque, quelques années plus tard, il se rend de Clermont à Toulouse, c'est à califourchon, sur un mulet que lui loue un muletier qui trottait sans relâche à la suite de ses bêtes entre les deux villes, et qui chemina à côté de lui le plus souvent à pied.

De Toulouse à Paris, ce fut dans une litière, avec le fils d'un président à mortier, le jeune du Pujet, fort entiché de sa noblesse parlementaire. Le voyage lui coûta 40 écus.

Il avait lié connaissance avec le président dans une société littéraire, nullement rivale des Jeux Floraux, mais plutôt préparatoire — *L'âme latine* de ce temps-là — où se rejoignaient le chevalier de Rességuier, les présidents d'Orbessan et de Pegueiroles, de Montégut, d'Aufrery, Castillon, Sauveterre et d'autres.

Mais combien plus rapprochées encore des vieux temps de foi les mœurs fermement chrétiennes de la bourgeoisie et du peuple! La jeune fille du muletier de Clermont portait déjà dans son humble demeure l'habit monacal et y vivait dans les pratiques du cloître. Mais la fraîcheur de son teint charma toutefois si fort le jeune abbé qu'elle lui fit concevoir, peut-être pour la première fois, des doutes sur sa vocation.

Son hôtesse de Clermont, tout aussi modeste que celle de Mauriac, ardente janséniste, s'efforçait de le détourner de demeurer chez les Jésuites, tandis que le jésuite, son régent de classe, travaillait à l'éloigner de toute pensée d'entrer chez les Oratoriens, gens, disait-il, de peu de crédit.

Mais c'est surtout dans les souvenirs de sa vie de famille au village de Bort que se retrouve l'impulsion profonde de foi

1. I, 12.

sincère et vive qui imprégnait tous les sentiments de l'âme et tous les actes de la vie.

C'est ainsi que le siècle où se heurtaient déjà tant de contrastes apparaît dans les Mémoires de Marmontel, avec les agitations d'idées qui précédaient celles des événements, entre les personnages en vif relief qui les mettaient en jeu.

Marmontel lui-même représente un des aspects les plus caractéristiques de ce siècle, celui de l'homme de lettres arrivant, par son talent d'écrire et par la conscience de son mérite, à frayer sa voie et à s'élever au niveau des plus hauts personnages.

J. DE LAHONDÈS.

Charles MOLINIER.

UN GROUPE DE TABLEAUX DE RAPHAËL

Appelé à Pérouse en 1499 pour y décorer la maison des changeurs de cette ville, le fameux *Cambio*, le Pérugin a terminé dès l'année suivante ce travail capital. Pérouse n'en demeure pas moins pour quelque temps encore sa résidence ordinaire. Ce n'est qu'aux derniers mois de l'année 1502 qu'il l'abandonne enfin et se rend à Florence[1]. Deux ans se passent ensuite, et son élève Raphaël le rejoint dans la même ville. Le fait a lieu, par conséquent, et c'est aussi l'opinion généralement adoptée, vers la fin de 1504, au plus tard en janvier ou février 1505. Sauf un retour passager à Pérouse dans cette dernière année[2], ainsi qu'un voyage à Urbin et à Bologne, que l'on place d'habitude en 1506, Florence devient dès lors le séjour permanent du jeune maître ombrien jusqu'en 1508, c'est-à-dire jusqu'au moment de son départ pour Rome.

Dans l'existence de Raphaël, cette date de 1504 ou 1505 a

1. Voir J. Burckhardt, *Le Cicerone*, traduction française d'A. Gérard, IIe partie, Art moderne, p. 587, et E. Müntz, *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, pp. 52, 53.

2. Et peut-être encore dans le courant de 1507, si l'on s'en rapportait à une indication de Vasari, recueillie par Passavant. Raphaël serait revenu cette fois à Pérouse pour y exécuter sur place la *Mise au tombeau*, conservée aujourd'hui à Rome, au palais Borghèse, et dont il avait d'abord arrêté le carton à Florence. Voir Vasari, *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori e architetti*, édition de Florence, Vie de Raphaël, t. VIII, p. 10; — J.-D. Passavant, *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi*, traduction française de P. Lacroix, t. I, p. 96.

été considérée avec raison par tous les historiens de l'art comme une date de grande importance. Cependant, si importante qu'on se soit accordé à la juger, peut-être n'en a-t-on pas apprécié encore suffisamment le caractère hautement décisif.

Jusque-là, trois étapes successives ont coupé l'enfance, puis l'adolescence du peintre réservé à de si prodigieuses destinées. Ç'a été d'abord son apprentissage des éléments de l'art sous son père à lui-même, Giovanni Santi. Cet apprentissage — on peut s'en rendre compte par ce qui s'est passé pour d'autres artistes, ses prédécesseurs ou ses contemporains, — a commencé probablement pour Raphaël dès l'âge le plus tendre[1]. Il s'est prolongé, en une première phase d'études, jusqu'à la mort de Giovanni en 1494. Alors, pour l'enfant arrivé à peine à sa onzième année, s'est ouverte, dans son éducation artistique, une période nouvelle[2]. Il a reçu sur place, à Urbin même, les leçons d'un second maître. Quel a été celui-ci? Selon la conjecture très vraisemblable présentée par Burckhardt et

1. L'apprentissage dont il s'agit s'inaugure pour le Pérugin dès l'âge de neuf ans, et pour Andrea del Sarto deux ans plus tôt. Voir E. Müntz, *op. cit.*, p. 19.

2. A propos de celle-ci, et jusqu'à une date très moderne, une opinion avait été soutenue généralement. Vasari l'avait exprimée le premier. Des critiques en renom, Passavant, Clément, Gruyer, l'avaient adoptée après lui. C'était que Raphaël, des mains de son père, était passé immédiatement dans celles de son maître le plus célèbre, le seul même, pensait-on, qu'il eût eu véritablement. Il s'agit du Pérugin. Mais, quand on y a regardé de plus près, l'opinion acceptée jusque-là a paru inadmissible. Le Pérugin ne se fixe à Pérouse d'une façon durable, pour deux ou trois ans, qu'à partir de 1499. En ce qui concerne Raphaël, ce n'est qu'à partir de 1500 que son absence d'Urbin est constatée dans les actes judiciaires où figure son nom. Il y a donc tout lieu de le croire, après la mort de son père, l'enfant ne quitte point encore sa ville natale. Voir sur cette question : Passavant, *op. cit.*, t. I, pp. 47, 48; — C. Clément, *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël*, p. 249; — F.-A. Gruyer, *Les Vierges de Raphaël*, t. I, p. 512; — Crowe et Cavalcaselle, *Raphaël, his life and works*, t. I., ch. I, pp. 24-34; — A. Springer, *Raffaël und Michelangelo*, ch. II, pp. 40, 41; — E. Müntz, *op. cit.*, pp. 25, 26. Quant à Vasari, c'est, à son dire, Giovanni Santi lui-même qui, sentant son insuffisance, aurait remis son fils au Pérugin. Voir *op. cit.*, t. VIII, pp. 2, 3.

reprise par Berenson, ç'a été l'urbinate Timoteo della Vite, élève à Bologne de Francesco Francia et à Ferrare de Lorenzo Costa[1]. Ainsi s'est écoulée, d'après les hypothèses les plus récentes de la critique, cette deuxième phase, malgré tout assez énigmatique, de la première jeunesse de Raphaël. Une autre lui a succédé, celle-ci bien célèbre, souvent étudiée et mise en lumière. Elle a été la troisième, celle où pendant deux ans, trois ans au plus, le fils de Giovanni Santi a vécu dans l'atelier de Pietro Vanucci, momentanément établi à Pérouse.

Mais peu importe la durée des trois étapes préliminaires de l'éducation artistique de Raphaël, qui viennent d'être rappelées. Peu importe l'influence des maîtres qui y ont présidé, celle aussi des impressions qu'y a reçues le jeune homme, impressions naturellement toutes-puissantes, parce qu'elles étaient de la première heure. Ces étapes ne sauraient entrer en balance avec celle qui les suit. Elles n'ont pas eu, comme cette dernière, le même pouvoir souverain pour déterminer l'avenir du peintre, pour contribuer à le faire ce qu'il est demeuré dans l'histoire. Nous voulons dire le représentant sans pareil de l'évolution définitive que la Renaissance poursuit à Rome sous Jules II et Léon X. Il faut bien le reconnaître d'ailleurs, ces trois phases initiales de sa vie ne maintiennent-elles pas Raphaël dans les errements toujours identiques d'une discipline dès lors surannée, celle que lui offre l'école ombrienne? Bien différente est dans la carrière de l'artiste en développement continu la période de son séjour à Florence, inaugurée en 1504. La période dont il s'agit, ce n'est pas seulement aux œuvres multiples et de premier ordre, qui en sont les fruits, qu'on doit en mesurer l'importance. C'est surtout d'après son

1. Voir *Cicerone*, IIe partie, pp. 667, 668, et *Gazette des Beaux-Arts*, année 1896, Ier semestre, p. 288. La supposition dont il s'agit s'appuierait, entre autres preuves, sur l'amitié profonde qui unit toute leur vie Raphaël et Timoteo. Pour Berenson, la confirmation s'en trouverait également dans l'examen intime des premières œuvres de Raphael, au fond plutôt ferraro-bolonaises, suivant le critique, que péruginesques.

caractère décisif qu'il convient de la juger. En réalité, durant les quatre ans qui la composent, Raphaël, par un travail opiniâtre, y refait son éducation artistique. Il la complète au moins dans tous les sens sur un plan plus large et plus conforme aux données qui dès lors guident invinciblement l'essor des arts en Italie. A vrai dire, et sans exagération, le jeune maître, en ce peu de temps, se transforme de fond en comble[1].

Florence, quand Raphaël vient s'y établir pour quatre ans, dans le cadre magnifique qu'elle doit à la nature, avec les monuments merveilleux que lui a légués le Moyen-âge, avec sa population active, riche et éclairée, c'est encore la première des villes de l'Italie. C'est la patrie véritable, en ce temps comme dans le nôtre, de toute âme éprise des fins plaisirs de l'esprit et du culte des souvenirs grandioses. Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'ainsi que toutes les autres cités de la Péninsule à pareille époque et que la Péninsule entière, elle aussi n'ait pas été frappée par le mouvement des faits tragiques qui poussent le pays vers la déchéance où il sommeillera trois cents ans, de même que par les révolutions qui lui sont propres, et dont l'expulsion des Médicis en 1494 a ouvert la série funeste. Cependant, à Florence, il semble, malgré tant d'épreuves dans le passé, en dépit de tant d'autres qu'on peut croire tou-

1. Un désir, s'il fallait en croire Vasari (voir t. VIII, p. 5), amène Raphaël à Florence, en cette année 1504, si importante dans son existence. C'est celui d'étudier les cartons que Léonard de Vinci et Michel-Ange viennent de composer pour la décoration de la salle du Conseil au Palais-Vieux. Mais ces cartons, on le sait, ne sont terminés et exposés qu'en 1506, par conséquent plus d'un an après l'arrivée de l'élève du Pérugin dans la capitale de la Toscane. Au surplus, son apparition à Florence s'explique sans peine d'une autre manière. Son maître, qui y est établi depuis deux ans déjà, a pu l'y attirer à son tour. Avant de s'y fixer pour un temps, lui-même y est venu très probablement une fois au moins, de 1502 à 1503. (Voir *Cicerone*, IIe partie, p. 669.) S'il se décide à y vivre, c'est comme dans le premier des centres artistiques que possèdent à pareille époque l'Italie et la Renaissance. C'est, ainsi qu'il vient d'être dit, pour y continuer ses études. C'est également, et l'ambition est bien légitime, afin d'y chercher un théâtre nouveau et plus vaste pour son activité.

tes proches, les arts, véritable royauté de cette ville éminente, raison de sa suprématie sur l'Italie et sur l'Europe, n'ont pas faibli encore. Florence demeure toujours une pépinière d'artistes. Dans la ruine récente de Milan par la chute des Sforza, dans l'éclipse en Lombardie et vers l'Adriatique des petites cours impuissantes désormais à soutenir le développement chaque jour plus étendu de l'art italien, elle continue à être plus que jamais sans rivale. Elle peut se dire encore le centre unique où se perpétue la Renaissance, en attendant la concurrence de Rome, concurrence qui ne se produira d'ailleurs réellement que quelques années plus tard, lorsqu'à partir de 1508, Jules II, puis Léon X, emploieront simultanément Bramante, Michel-Ange et Raphaël lui-même.

Sous Pierre Soderini, gonfalonier perpétuel de la république florentine de 1502 à 1512, ami de Michel-Ange et protecteur de Léonard de Vinci, l'Etat persiste dans les traditions qu'il a inaugurées depuis plus d'un siècle. Il entretient cette fièvre artistique, qui est la source du prestige dont jouit la vieille métropole toscane. Au début du seizième siècle, il renouvelle le concours fameux, qui, en 1401, a mis en présence, pour l'exécution de la seconde des portes du Baptistère, Brunelleschi et Ghiberti, ainsi que la plupart des grands sculpteurs de l'époque. Raphaël ne vient pas à Florence pour y étudier, comme l'a prétendu Vasari, les cartons de Léonard de Vinci et de Michel-Ange. Ces cartons n'ont pas été dessinés encore. Mais, jusqu'au moment où il pourra faire cette étude, à laquelle il ne manquera pas plus qu'aucun des artistes de cet âge, il a un spectacle non moins instructif. C'est celui de l'éclosion même de ces deux grandes œuvres : la *Bataille d'Anghiari* et la *Guerre de Pise*.

Ainsi donc, dans la vie du maître, son séjour à Florence, ce qu'on a appelé la période florentine, constitue pour lui un intervalle fécond en enseignements de premier ordre, en progrès techniques de la plus haute valeur. Là véritablement se trouve le point de départ de tous ses succès futurs. Jamais, sans la forte instruction qu'il réussit à se donner dans la ville toscane

et qu'il n'aurait pu se procurer ailleurs, Raphaël ne serait devenu l'artiste incomparable que nous connaissons. Jamais, au bout, il est vrai, d'un travail ininterrompu de quatre années, mais à vingt-cinq ans seulement, il n'eût paru digne sans cela de figurer sur le théâtre le plus illustre, dans la capitale du monde chrétien, digne de travailler pour les souverains les plus magnifiques du siècle tout entier. Jamais enfin, sans cette initiation préalable, il ne fût arrivé à cette grandeur qui lui permit de fonder de toutes pièces la dernière en date des écoles d'Italie, cette école romaine, mère en somme de l'idéal artistique dont nous vivons, que nous pratiquons encore, source des lois d'esthétique et des règles de beauté, auxquelles, en dépit de tout, nous n'avons pas réellement cessé d'obéir.

*
* *

Mais, quand il vient à Florence, quand s'ouvre pour lui cette période si favorable à l'éclosion de son génie, dont nous avons essayé de montrer le caractère, où en est Raphaël? A quelle hauteur dans l'art ont pu l'élever ses facultés propres et les enseignements de ses maîtres antérieurs? La question mérite d'être examinée. Peut-être en effet n'est-il pas sans importance d'établir ce qu'a gagné le jeune maître dans un apprentissage qui, à le prendre à ses débuts, ne doit pas avoir duré déjà moins de douze à quatorze ans.

Pour répondre à la question dont il s'agit, il semble que l'on ait envisagé d'ordinaire, et assez naturellement du reste, le passé de Raphaël, son passé à vrai dire en quelque sorte immédiat, mais son passé en somme, un âge de sa vie qui ira s'effaçant chaque jour davantage, à mesure que grandiront à ses yeux les lignes toutes-puissantes d'un idéal nouveau et autrement large. Ce passé, ce sont ses dernières œuvres d'Ombrie, celles où il a condensé tout ce qu'il avait appris jusque là, tout le profit qu'il avait tiré des enseignements dont avait été nourrie sa jeunesse. A ce point de vue et pour fixer le degré auquel a atteint Raphaël dans son élan juvénile vers les som-

mets de l'art, quand il arrive à Florence, pour faire cet examen rétrospectif au seuil d'une étape si décisive dans la carrière du maître, deux œuvres, à cause de leur date, pouvaient être proposées, et l'ont été en effet d'habitude. Ces œuvres ont été considérées comme marquant le point culminant de ce qui a été appelé, dans la trop courte vie de l'artiste, la période péruginesque. Il serait plus exact de dire la période ombrienne. Toutes deux appartiennent d'ailleurs justement à cette époque transitoire, où Raphaël se trouve abandonné sans doute à lui-même par le départ de son maître de Pérouse. L'une est le *Couronnement de la Vierge*, peint vraisemblablement en 1503 pour l'une des églises de cette ville, l'église des Franciscains. L'autre est le fameux *Sposalizio*, daté de 1504, et exécuté pour l'église San-Francesco à Città di Castello [1].

Nous n'avons pas à juger ici ces compositions capitales, ni à discuter aucune des questions multiples et complexes qui y ont été rattachées bien des fois : en quoi, par exemple, elles rappelleraient le style ombrien et péruginesque, ou bien y dérogeraient; jusqu'à quel point s'y retrouveraient des données étrangères, empruntées à Bologne et à Ferrare, comme l'a prétendu Berenson, plutôt qu'aux écoles mêmes de l'Ombrie [2]; en quoi, enfin, elles dépasseraient le niveau ordinaire des œuvres du Pérugin, et rejetteraient celles-ci au second plan, ainsi que le soutiennent la plupart des critiques de notre époque [3]. Tout ce que nous avons à dire des œuvres dont il s'agit,

1. De ces deux compositions, la première avait été peinte à la requête d'une femme noble de Pérouse, Maddalena degli Oddi. Elle est aujourd'hui au Musée du Vatican. Pour la seconde, on le sait, elle figure actuellement au Musée Brera, à Milan.

2. Voir l'article de cet écrivain déjà cité plus haut, *Gazette des Beaux-Arts*, année 1896, Ier semestre, p. 288.

3. Voir, pour ce point de vue particulier, *Cicerone*, IIe partie, p. 668. Voir également *ibid.*, pp. 584, 585. — Nous sera-t-il permis de dire en passant, et sans qu'on y voie trop de témérité, que la pensée qui vient d'être mentionnée, même sous la plume d'un Burckhardt, nous semble grandement entachée de parti-pris? A notre sens, les peintures de Raphaël conformes à l'idéal ombrien offrent tous les défauts reprochés à l'école ombrienne elle-même et à son plus illustre représentant, le Péru-

c'est que, selon nous, ce ne sont point celles qu'il faut choisir pour juger Raphaël en 1504, quand, par sa venue à Florence, il inaugure une période nouvelle dans sa vie d'artiste et surtout dans son initiation artistique. Non pas — est-il besoin de l'affirmer ? — que nous refusions de tenir compte, dans le développement du maître, de ses quinze années d'études ombriennes, ou que nous fassions peu de cas du profit qu'il a pu en tirer. Les compositions dont il a été parlé, d'autres moins considérables qui les ont précédées, par exemple, le *Christ en croix* de la collection Dudley-Ward, la *Vierge Conestabile* du Musée de l'Ermitage, sont des monuments d'art dignes d'une admiration entière. D'un autre côté, comment méconnaître l'influence pénétrante sur Raphaël de cette époque primitive de sa vie, des leçons qui l'ont marquée? Celles-ci ne le hantent-elles pas en quelque sorte avec une persistance qu'affaiblissent à peine les années écoulées? Témoin cette *Madone Ansidei,* de la National-Gallery, purement péruginesque, bien que datée de 1507, et par conséquent contemporaine, pour l'élaboration, d'œuvres de style florentin et issues de l'inspiration de Fra Bartolommeo, telles que la fresque de San-Severo de Pérouse ou la *Vierge au baldaquin*, antérieure aussi d'autre part d'une année seulement, ce qui semblera peut-être plus

gin. Nous voulons dire, avant tout, l'ordonnance schématique, ainsi que la qualifie l'auteur du *Cicerone* (voir IIe partie, p. 584), et le caractère d'œuvres d'édification et d'imagerie religieuse. Somme toute, l'artiste qui nous paraît avoir le plus excellemment représenté le style péruginesque, c'est encore le Pérugin lui-même. Nous pardonnera-t-on de le dire ? Ni le *Couronnement de la Vierge* ni le *Sposalizio* ne nous semblent atteindre à la beauté de la *Vierge de Pavie* de la National Gallery ou à celle des deux *Assomptions* de Florence, dont l'une est à l'Académie des Beaux-Arts de la même ville et l'autre à l'église de l'Annunziata. Il est vrai que, dans la première au moins de ces œuvres, on a voulu voir l'influence, sinon la collaboration de Raphaël, discerner chez le Pérugin, quand il l'exécute, un Pérugin raphaëlesque, suivant l'expression de Crowe et Cavalcaselle. Voir *op. cit.*, t. I, ch. I, pp. 35-39. Allégation sans valeur, puisqu'à pareil moment le jeune maître d'Urbin, on a toutes raisons de le croire, n'est pas encore entré dans l'atelier de Pietro Vanucci.

significatif encore, à la *Mise au tombeau* du palais Borghèse[1].

Peu importe, du reste. Quoi qu'il y ait à penser de tous ces témoignages d'une période de son existence désormais close pour Raphaël, quoi qu'on puisse dire de leur beauté, de l'influence exercée ultérieurement sur le jeune maître par la discipline dont ils sont les fruits merveilleux, une chose n'en subsiste pas moins. C'est, nous le répétons, qu'à notre avis, on ne saurait s'y arrêter pour se rendre compte, en 1504, de l'avancement de son génie, du caractère, du tour nouveau qu'il tend à prendre dans cet instant même. Il faut chercher ailleurs, en dehors d'un passé qui assurément demeurera cher au fils de Giovanni Santi, qui apportera parfois dans son développement à Florence des réminiscences inattendues, mais qui va s'éclipser chaque jour davantage devant un avenir de plus en plus distinct. Pour juger Raphaël à l'heure où nous le prenons, il faut considérer en lui le présent, les gages qu'il donne à l'art au moment précis où, se fixant dans un centre nouveau, il va inaugurer dans sa vie une phase nouvelle. Or, à ce moment même, contemporaines du *Sposalizio*, ou le suivant immédiatement, existent dans l'œuvre de l'artiste toute une série de peintures d'un genre particulier. Le passé que l'on a défini y garde encore son influence. Mais, à côté des traits qui le font reconnaître, d'autres apparaissent indubitablement, qui nous montrent un Raphaël jusque-là inconnu. Il

1. Plus clairement encore que dans la composition définitive, ce caractère péruginesque, ou si l'on veut ombrien de la *Madone Ansidei* apparaît dans les études exécutées pour la préparer. Voir, à ce sujet, deux dessins du Musée du Louvre, Braun, Catalogue de 1896, nos 62250 et 63014. Ces mêmes dessins ont été reproduits par E. Müntz, *op. cit.*, pp. 192, 193 et 240, 241. Une reproduction du second, lequel a figuré dans la collection Timbal, a été mise également par L. Courajod et E. Molinier en tête de leur catalogue de la collection dont il s'agit. On doit observer encore, en ce qui concerne le premier des deux, que Both de Tauzia avait cru y reconnaître une esquisse pour la *Vierge Conestabile*. Voir sa *Notice supplémentaire des dessins du Louvre*, p. 40, no 1607. En réalité, l'étude pour cette peinture, étude qui a appartenu anciennement à M. Madrazo, directeur du Musée de Madrid, se trouve depuis 1880 au Musée de Berlin. Voir E. Müntz, *op. cit.*, p. 88, note 1.

s'y détache déjà, en effet, au moins partiellement, de son idéal d'Ombrie. Il y évolue vers d'autres conceptions. On l'y voit puiser à des sources qu'il n'a pas encore pratiquées : l'antiquité, à laquelle il fait pour la première fois des emprunts indirects et timides, le grand art florentin, qu'il a entrevu, et par lequel il se laisse inspirer.

En réalité, on le reconnaît, quand on y regarde de près, les œuvres dont il s'agit forment dans l'ensemble élaboré par le génie du maître un groupe bien nettement distinct. Mais d'ordinaire on n'en rapproche pas les pièces; ce qui explique pourquoi la similitude en passe à demi inaperçue et ne suggère aucune conclusion, pourquoi aussi on n'en démêle pas le véritable caractère et la signification définitive. Et cependant, toutes sortes de raisons existent pour qu'on réunisse ces œuvres si curieuses, raisons diverses mais également puissantes.

C'est d'abord leur date à peu près la même, les années 1504 ou 1505, c'est-à-dire le moment d'arrivée de Raphaël à Florence ou les débuts de son séjour dans cette ville. C'est, en second lieu, l'exécution indubitable de certaines de ces œuvres, de la majorité, pour une même cour italienne, celle des princes d'Urbin, les Montefeltri. C'est, après cela, leur caractère identique, avec des différences entre elles qui ne sont que les signes des progrès incessants du maître, de son entrée chaque jour plus sûre dans un idéal nouveau, celui qu'il poursuit à pareille époque. Enfin, c'est leur ressemblance même au point de vue matériel. Toutes ces œuvres, en effet, sont des panneaux de petites dimensions, vrais tableaux d'amateur et de cabinet, se prêtant par suite à un faire à part, le commandant en quelque sorte, rappelant la miniature et sa pratique spéciale. Ce caractère est très curieux, et, bien que secondaire, mérite qu'on le note. Combien peu de ces pièces aux proportions réduites dans l'œuvre entière de Raphaël! Qu'on mett de côté la prédelle du *Couronnement de la Vierge* et les scènes qui la composent, scènes par leur nature même astreintes à ne pas dépasser de pareilles dimensions. Seule, avant l'apparition

du groupe que nous visons, la *Madone Conestabile* présente une exiguïté analogue. Plus tard, dans la période romaine, deux tableaux seulement l'offrent à leur tour : la fameuse *Vision d'Ezéchiel* du Palais Pitti et l'une des petites Saintes Familles que possède le Louvre[1].

Mais quelles sont les œuvres en question et que l'on croit devoir réunir dans un groupe particulier pour les raisons qui viennent d'être dites? Les voici. Ce sont, au Musée du Louvre, le *Saint-Michel* et le *Saint-Georges*[2]. C'est, en outre, un second *Saint-Georges* que possède le Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg[3]. Tous trois, on le sait pertinemment, ces tableaux furent commandés à Raphaël par la cour d'Urbin[4]. On peut y joindre comme procédant peut-être d'une commande identique, en tout cas comme se rattachant sans doute possible aux œuvres énumérées par la date d'éclosion, par le style, par les mêmes témoignages d'aspirations ou d'influences inconnues jusque-là chez le jeune maître, deux œuvres encore : les *Trois Grâces* du Musée Condé, à Chantilly, et le *Songe du Chevalier* de la National Gallery de Londres[5]. C'est là, pensons-nous,

1. F. Villot, *Catalogue des écoles d'Italie et d'Espagne*, n° 378, et Both de Tauzia, même catalogue, n° 365.

2. Catal. Villot, nos 380 et 381; Catal. Both de Tauzia, nos 368 et 369; Braun, nos 11502 et 11503.

3. Braun, n° 60039.

4. Ces trois tableaux, nous devons d'ailleurs le remarquer, ne sont pas ceux que Vasari indique comme ayant été demandés à Raphaël par les Montefeltri. A la place des tableaux dont il s'agit, l'écrivain mentionne deux petites Madones et un *Christ au Jardin des Oliviers*. Voir t. VIII, pp. 7, 8. Des deux Madones, l'une a été identifiée, nous ne savons trop sur quelles preuves, avec la *Sainte Famille* du Musée de Saint-Pétersbourg (Braun, n° 60037), tableau considéré aujourd'hui comme d'une authenticité plus que douteuse, l'autre avec la *Madone de la galerie d'Orléans*, aujourd'hui à Chantilly (Braun, n° 15643). Voir, au sujet de ces deux tableaux, Passavant, *op. cit.*, t. II, pp. 44, 45. Pour ce qui est du *Christ au Jardin des Oliviers*, le même Passavant (voir *op. cit.*, t. I, pp. 63, 64, et t. II, pp. 20, 21), et, sur la foi de Passavant, W. Bürger (voir *Trésors d'art en Angleterre*, p. 55), avaient cru le reconnaître dans une peinture entrée, depuis 1878, à la National Gallery. Mais c'est là une opinion généralement abandonnée aujourd'hui. Voir, à ce propos, E. Müntz, *op. cit.*, p. 148.

5. Braun, nos 15642 et 30213.

qu'il faut chercher véritablement Raphaël tel qu'il est, au moment précis de sa carrière qu'inaugure son arrivée à Florence, son accession à ce foyer, nouveau pour lui, d'études et de lumières. Là aussi, on le voit, il semble, entrer réellement dans une voie nouvelle, regarder au delà de l'horizon que ses regards n'ont pas encore dépassé, s'essayer à l'imitation de maîtres, à l'assimilation de données que l'Ombrie n'avait jamais pu lui proposer.

*
* *

Comment Raphaël est-il amené à créer ce groupe d'œuvres d'une connexité indiscutable, quoique trop peu remarquée, cet ensemble enfin qui est pour la critique comme un précieux point de repère dans l'étude de son existence et de son développement d'artiste? Que le jeune homme, depuis le départ de son maître pour Pérouse, en 1502, ait mené une vie assez errante, il semble qu'il y ait tout lieu de le croire. Mais où réside-t-il au juste, où travaille-t-il à dater de ce moment jusqu'en 1504 ou 1505, époque où lui-même vient à son tour se fixer à Florence?

Dans cette recherche, on doit, tout bien examiné, écarter certainement un prétendu séjour qu'aurait fait, dit-on, le peintre dans la ville de Sienne, afin d'y aider Pinturicchio, occupé alors aux fresques de la *Libreria* du Dôme [1]. S'il ne va pas à

1. C'est ici vraiment une des thèses de la critique contemporaine les mieux faites pour exciter une surprise profonde. Nous nous permettrons de nous y arrêter un instant. — Tout d'abord, ce qui semblerait devoir couper court à toute hypothèse d'une collaboration comme celle qui a été imaginée, l'exécution des fresques de la *Libreria* de Sienne ne commence, au plus tôt, que dans l'automne de 1505. A ce moment, Raphaël est à Florence, et n'en sortira dès lors, jusqu'en 1508, que pour des voyages que l'on connaît, et dont aucun n'a Sienne pour but. Puis, la date mise à part, une telle collaboration n'offre nulle vraisemblance. Comment, ainsi que le remarque Burckhardt, un artiste tel que Pinturicchio, âgé déjà de près de cinquante ans, connu par sa facilité, son entente des grands travaux, ayant fait ses preuves à la Sixtine, à l'Araceli, à Sainte-Marie-du-Peuple, au Vatican, peintre favori d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, serait-il allé requérir l'aide d'un jeune homme encore presque

Sienne, comme il y a tout lieu de le croire, Raphaël, sauf le voyage très vraisemblable à Florence en 1502 ou 1503, dont il a été déjà parlé, reste probablement en Ombrie. Il est connu dans la contrée. Déjà, malgré sa jeunesse, il y a eu quelques commandes : sa *Bannière* de Città di Castello [1], sa *Crucifixion*,

sans réputation? Et cela, ce qui double l'invraisemblance, non pour l'exécution matérielle des compositions déjà arrêtées par lui, mais, comme on l'a prétendu, pour imaginer ces compositions mêmes, pour se faire fournir les dessins nécessaires, c'est-à-dire pour se faire fournir d'idées. Car cette collaboration de Raphaël se fonderait sur l'existence de dessins qui lui seraient attribués (dessins des Uffizi, de la Casa Baldeschi à Pérouse, de la collection du duc de Devonshire à Chatsworth, correspondant aux fresques nos I, IV, V de la *Libreria*). Mais ces esquisses peuvent tout aussi bien être de Pinturicchio. Celle des Uffizi au moins (no 520 du Catalogue de Nerino Ferri; Braun, no 76510) a tous les caractères et jusqu'aux défauts de son style. En tout cas, ce dessin n'est pas plus beau que l'admirable esquisse du maître que possède le Musée du Louvre (no 255 du Catalogue de F. Reiset, Ire partie; Braun, no 62510). — Il n'y a pas à chercher, d'ailleurs, comme on a essayé de le faire, un signe d'authenticité, c'est-à-dire une raison d'attribuer le même dessin à Raphaël, dans les lignes d'écriture qu'il porte à sa partie supérieure. Cette écriture est une écriture quelconque, sans caractère. Elle n'est pas celle du maître d'Urbin, plus pleine, plus grasse, comme en témoigne le spécimen que conserve le Louvre (voir no 1617 de la *Notice supplémentaire des dessins* de Both de Tauzia), et que Passavant a reproduit en tête du deuxième volume de son ouvrage. — Somme toute, la supposition que nous avons examinée demeure sans vraisemblance. Et cette invraisemblance s'accroît encore si l'on considère la pratique constante de tous les artistes en pareil cas. Raphaël lui-même, à Rome, se fait assister de collaborateurs. Il en a pour les *Loges*, pour les dernières des *Stanze* du Vatican. Mais ce que font ces collaborateurs, c'est peindre ce qu'il a d'abord inventé et dessiné. Dans les dessins, en effet, dans les esquisses préliminaires se trouve la pensée originale du maître, celle à laquelle il tient, qu'il ne veut devoir à personne, la chose qu'on lui demande essentiellement en définitive. — Ainsi, ce séjour de Raphaël à Sienne, entre 1502 ou 1503, avec la collaboration qui en aurait été le motif, doit être rejeté purement et simplement, comme le veulent Burckhardt (voir *Cicerone*, IIe partie, p. 590, note 1) et W. Lübke (voir *Rafaël-Werk*, p. 19). Mais ce sont là, il faut en convenir, bien des efforts pour diminuer, sans raisons sérieuses, la part de Pinturicchio dans les fresques de la *Libreria* et pour amoindrir l'honneur qui peut légitimement lui en revenir. Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, de s'en étonner beaucoup. Ombrien comme Pietro Vanucci, le maître, on le sait, n'est pas moins que son compatriote et contemporain en discrédit auprès de la critique actuelle.

1. Peinte primitivement pour l'église de la Trinité de Città di Castello,

peinte pour l'église des Dominicains de la même ville. Volontiers, nous le croirions, dans cette période intérimaire, demeuré à Pérouse même, où il a vécu deux ans, où il a ses habitudes, qu'il peut, en somme, regarder comme une seconde patrie. Il y peint, en 1503, le *Couronnement de la Vierge*. Peut-être y peint-il également le *Sposalizio*, destiné à Città di Castello, à moins qu'il ne soit allé l'exécuter sur place, dans la ville qui, en lui demandant cette œuvre, s'adresse à lui pour la troisième fois. En tout cas, il se trouve à Urbin en 1504.

Si Raphaël reparaît à ce moment dans le lieu de sa naissance, il n'y a rien là qui doive surprendre. Sans doute, pendant son séjour à Pérouse, il n'a oublié ni Urbin, ni les parents qu'il y a laissés. De même aussi les princes de cette ville ne doivent pas avoir perdu le souvenir de son père, de ce Giovanni Santi, leur sujet fidèle, le chantre dévoué et enthousiaste dans sa *Chronique rimée* [1] de leur race, de leurs hauts faits, de leurs créations d'art. Ils l'accueillent vraisemblablement lui-même avec bonté. En tout cas, lorsqu'il se rend à Florence, à la fin de l'année même ou aux premiers jours de l'année suivante, c'est muni d'une lettre de recommandation que lui a donnée pour le gonfalonier Soderini la sœur du duc Guidubaldo, Jeanne de la Rovère, duchesse de Sora [2]. Il ne faudrait rien exagérer cependant. On doit le reconnaître, quelque renommée que possède déjà l'artiste, ses souverains légitimes ne mettent point à utiliser son génie toute l'ardeur peut-être qu'il aurait souhaitée. Par raison d'économie probablement et pour ménager leurs finances, que les épreuves dont ils sor-

cette œuvre se trouve encore dans la même ville, mais à la Galerie municipale (palais Berioli della Porta).

1. Cette chronique existe en manuscrit à la bibliothèque du Vatican, dans le fonds Ottoboni. Passavant en a publié quelques extraits dans le tome I de son ouvrage. Voir pp. 399-431.

2. Voir le texte italien de cette lettre chez Passavant, *op. cit.*, t. I, pp. 495, 496. Voir également, à propos du même document, *ibid.*, même tome, p. 67. Voir encore E. Müntz, *op. cit.*, p. 150 et note 1 de la même page. Dans cette note, Müntz défend l'authenticité de la lettre en question, authenticité mise parfois en doute, mais qui ne paraît pas discutable.

tent à peine ont dû fortement atteindre, ils ne lui commandent aucun de ces grands tableaux d'autel, aucune de ces décorations de chapelles entières, comme en ont eu à exécuter à Urbin, dans le siècle précédent, sous Federigo, père du duc qui règne alors, Juste de Gand, Melozzo da Forli, Pietro della Francesca, comme il s'en est déjà vu demander pour son propre compte à Pérouse ou à Città di Castello. Tout ce qu'on le prie de peindre, ce sont les petits panneaux qui ont été énumérés. Son génie sait en faire des chefs-d'œuvre hors ligne. Mais, ni pour les dimensions, ni pour la richesse des détails, nous ne pouvons y voir, non plus que ne le firent probablement les contemporains, des compositions réellement capitales [1].

Quoi qu'il en soit, ce que Raphaël trouve sûrement à Urbin, c'est, dans une société d'élite par excellence, l'initiation aux plaisirs les plus délicats de l'esprit, le perfectionnement de son éducation à la fois intellectuelle et mondaine, qu'il continuera bientôt à Florence, dans l'intimité des patriciens de cette ville devenus ses amis, Taddeo Taddei et Lorenzo Nasi.

1. Nous ne devons pas dissimuler que, d'après certains critiques d'art, M. Schmarsow par exemple, l'exécution des tableaux qui nous occupent aurait eu lieu, non pas à Urbin, mais à Florence, ce qui la rendrait un peu plus tardive qu'on ne l'admet généralement. A vrai dire, cette opinion pourrait être acceptée en ce qui concerne le *Saint-Georges* du Musée de l'Ermitage. Comme nous le verrons, ni le caractère du tableau, ni la date extrême jusqu'à laquelle on peut en reporter l'achèvement ne s'opposent vraiment à ce que Raphaël l'ait peint après son établissement définitif à Florence. Il en est autrement du *Saint-Michel* et du *Saint-Georges* du Louvre. Œuvres essentiellement de transition, ils ne renferment, à notre avis, d'éléments nouveaux que ce qu'avait pu en fournir à leur auteur son premier séjour dans la capitale de la Toscane, séjour vraisemblablement de durée très restreinte. — Le moment où Raphaël aurait pu les peindre, une fois à Florence, constitue une autre difficulté. Très vite, il a des commandes de Vierges ou de tableaux, dans lesquels se marque le style propre à sa période florentine, et ce style n'est en aucune façon celui des tableaux du Louvre. Il faudrait au moins qu'il eût peint ceux-ci dès son arrivée à Florence. Or, à peine dans cette ville, il doit s'en absenter pour aller exécuter à Pérouse un travail d'assez grande importance et qui ne pouvait être fait que sur place. Il s'agit de la fresque de San-Severo, datée authentiquement de 1505. Pour toutes ces considérations, nous nous en sommes tenu, et avec raison, croyons-nous, à l'opinion acceptée couramment.

En effet, au moment où Raphaël reparaît dans sa ville natale, la cour qui, depuis le siècle dernier, a fait l'illustration d'Urbin sous les Montefeltri, vient d'y être restaurée, au sortir de péripéties non moins cruelles pour ces princes que pour la population qui leur a voué l'attachement le plus inaltérable. Chassé de ses Etats, en 1502, par César Borgia, Guidubaldo y a été rétabli l'année suivante, après la mort du pape Alexandre VI. Avec son retour a recommencé la vie littéraire et artistique, dont le développement dans la ville, qui est le centre de ses domaines, a toujours été le souci et l'honneur de sa famille. Nulle part peut-être, en Italie, à pareille époque, n'existe de cour où les pures jouissances de l'esprit soient plus appréciées que dans celle d'Urbin. Autour du duc et de sa femme, Elisabeth de Gonzague, se groupent une foule de personnages de premier ordre tant par leur naissance que par leurs talents ou leurs destinées. Parmi eux, brillent au-dessus de tous les autres Julien de Médicis, fils de Laurent le Magnifique; Pietro Bembo et Bibbiena, le futur cardinal, l'auteur célèbre de la *Calandra;* Louis de Canossa, ambassadeur successivement auprès de Louis XII et de François Ier; le fameux sculpteur Gian-Cristoforo Romano; enfin, Baldassare Castiglione, plus tard ami intime de Raphaël lui-même, qui peindra son portrait, un chef-d'œuvre qui figure aujourd'hui au Musée du Louvre[1]. Ce Castiglione, dans son livre du *Cortigiano*, nous a laissé un tableau de cette cour d'Urbin[2], des discussions qui l'occupent, sortes de tournois poétiques, dignes des légendaires *Cours d'amour*. Car, dans ce milieu plein de raffinement, il y a un trait digne de remarque. C'est, pour la première fois peut-être, la domination de la femme, et, sous son influence, l'élaboration définitive d'un idéal particulier : celui du cavalier accompli, du parfait gentilhomme, dont Castiglione a pré-

1. Catal. Villot, nº 383; Catal. Both de Tauzia, nº 371; Braun, nº 11505. Voir sur cette peinture si connue, Passavant, *op. cit.*, t. II, pp. 154-156.

2. Voir ce qu'en dit Passavant, *op. cit.*, t. I, pp. 79-90. — Voir aussi E. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, t. II, pp. 261, 262.

tendu tracer le type dans son ouvrage, et que lui-même incarne en sa personne.

Revenu dans sa patrie en 1504, Raphaël assiste pour ainsi dire à la restauration de cette cour si noble d'Urbin. C'est cette restauration également, selon certains critiques, qui détermine le choix et précise le sens des œuvres que lui demandent alors ses souverains légitimes, du *Saint-Michel* et du *Saint-Georges* du Louvre. Dans ces pièces admirables, disent-ils, par une allégorie bien conforme à son génie, et où les faits contemporains se trouvent élevés à la hauteur de l'épopée, l'artiste a voulu rappeler la défaite de César Borgia et de sa famille atroce, le triomphe des Montefeltri et de leur juste cause. De là l'allure héroïque, l'enthousiasme de ces petits panneaux si neufs, si remarquables dans la carrière du maître[1]. Devons-nous l'avouer? Cette conjecture nous semble de pure fantaisie. Au moins ne faudrait-il pas l'étendre au second des *Saint-Georges*, celui de l'Ermitage. Celui-ci est une pièce à part, éclose dans des circonstances bien connues, commandée pour une destination spéciale, et qui impose à ceux qui font la commande, comme au peintre chargé de l'exécuter, le choix d'un sujet pareil. Quant aux deux tableaux du Louvre, l'élection des scènes qui y sont représentées n'en paraît pas moins facile à expliquer par les raisons les plus simples. C'est le caractère même des scènes en question, ce caractère traditionnel qui en fait des thèmes favoris, reproduits comme à satiété. C'est encore leur nature essentiellement propre à séduire l'âme de princes guerriers, de condottieri éminents, tels que sont les Montefeltri.

Mais il y a autre chose à dire encore, et, toute indication précise manquant à cet égard, c'est, il semble, la seule chose qui puisse être dite. Peut-être, dans la demande adressée par Guidubaldo à Raphaël, n'y a-t-il tout simplement chez le duc que le désir d'avoir quelque peinture de la main d'un jeune homme, son sujet et son compatriote, dont le renom précoce justifie de

1. Voir cette idée chez Müntz, *Raphaël*, pp. 143, 144.

reste un pareil sentiment. Les œuvres qui vont éclore ainsi n'ont-elles pas, d'ailleurs, leur place toute marquée à l'avance? C'est dans cette collection, commencée dès longtemps par les Montefeltri, et dont ils sont fiers à bon droit, puisque nombre des tableaux qui y figurèrent font aujourd'hui la gloire des plus superbes galeries modernes. Au début du seizième siècle, une des plus hautes et des plus délicates intelligences qu'ait vues l'Italie de la Renaissance, leur propre belle-sœur, l'illustre Isabelle d'Este, consacre toutes ses pensées à la décoration de ce fameux *Studiolo* de Mantoue que nous ont fait connaître dans ces derniers temps de curieuses recherches[1]. A sa prière et d'après ses idées, Mantegna, Lorenzo Costa, le Pérugin contribuent à embellir ce lieu charmant. Un instant, Isabelle peut croire même qu'elle associera à ces maîtres, pour le contentement de ses désirs, l'homme le plus difficile à fixer, le profond et ondoyant Vinci[2]. Mais peu importe. Cinquante ans avant que lui vienne ce rêve de s'entourer ainsi des merveilles les plus précieuses de l'art, les Montefeltri ont eu la même ambition et l'ont réalisée.

Dès le temps du plus distingué d'entre eux, du grand Federigo, Juste de Gand, Melozzo da Forli, Pietro della Francesca, appelés à Urbin, n'ont pas travaillé seulement à orner de leurs peintures les églises de cette ville. Ils ont exécuté aussi toute une série d'œuvres destinées à l'ornementation du palais que construit alors Luciano da Laurana. Pour la bibliothèque que

1. Celles de Charles Yriarte. Voir les articles insérés par lui dans la *Gazette des Beaux-Arts*, années 1895 et 1896, sous le titre : *Isabelle d'Este et les artistes de son temps*.

2. On le sait, tout ce que Léonard semble avoir concédé aux instances d'Isabelle, c'est ce portrait d'elle-même, cet extraordinaire pastel que possède actuellement le Louvre. — Voir F. Reiset, *Notice des dessins*, t. I, p. 127, n° 390; Braun, n° 62162. Le pastel dont il s'agit, soigneusement piqué, était destiné évidemment à servir de carton pour une peinture. Mais cette peinture a-t-elle été jamais exécutée, c'est ce qu'on ignore absolument. — Du pastel du Louvre, il faut rapprocher une magnifique sanguine que possèdent les Uffizi; Catal. de Nerino Ferri, n° 419; Braun, n° 76442. Cet autre dessin de Léonard est évidemment un second portrait, idéalisé peut-être, mais authentique, d'Isabelle d'Este.

renferme ce palais unique en Italie, le premier, le flamand Juste a peint ces vingt-huit grands portraits idéaux de héros, de philosophes, de poètes antiques et d'humanistes contemporains, dont la moitié se retrouve aujourd'hui à Rome, au palais Barberini, et dont l'autre moitié, par l'intermédiaire de la collection Campana, est entrée au Musée du Louvre[1]. Melozzo da Forli, pour la même bibliothèque, a imaginé les compositions célèbres des *Arts et des Sciences*, dispersées actuellement à Berlin, à la National Gallery et à Windsor. Le même a fait un portrait de Federigo, agenouillé devant un prie-Dieu, avec son fils Guidubaldo encore enfant à ses côtés. Ce portrait, comme la portion des tableaux de Juste de Gand demeurée dans son pays d'origine, figure à la galerie Barberini. Il vient sûrement du palais d'Urbin, de même que toutes les œuvres d'art précédentes. Pour ce palais encore, Pietro della Francesca a exécuté le diptyque bien connu des Uffizi, où l'on voit Federigo et sa femme Battista Sforza. A ces peintures s'en sont ajoutées, dit-on, d'autres, celles de deux urbinates, le dominicain Fra Carnevale et Timoteo della Vite, revenu dans sa ville natale en 1495[2]. Ainsi s'est formé, dans cette région de l'Italie, un véritable trésor d'art, un vrai musée infiniment précieux, puisqu'à côté d'œuvres pour la plupart indigènes, les Montefeltri, en amateurs dignes de ce nom, à la fois éclairés et éclectiques, ont tenu à placer des exemplaires choisis de l'art étranger, de cet art néerlandais surtout, qui, vers la fin du quinzième siècle, préoccupe si fort les maîtres de la Péninsule, et où ils cherchent un moment la rénovation

1. Voir *Catalogue des tableaux, des sculptures de la Renaissance et des majoliques du musée Napoléon III*, 1862, pp. 101-103, nos 380-393, et F. Reiset, *Notice des tableaux du Musée Napoléon III*, pp. 105-109, nos 263-276. — Un certain nombre de dessins exécutés d'après les portraits dont il s'agit se trouvent dans le célèbre recueil de l'Académie des Beaux-Arts de Venise, que l'on a bien des fois attribué à Raphaël lui-même. — Voir Passavant, *op. cit.*, t. II, pp. 412, 413, et R. Kahl, *Das venezianische Skizzenbuch*, pp. 78-91, nos 63-73, 75.

2. Voir *Cicerone*, IIe partie, pp. 574, 575, 634.

de leurs procédés techniques[1]. Pour Raphaël, à peine sorti de l'adolescence, à peine révélé encore à lui-même et à ses contemporains, c'est un honneur insigne que d'être appelé à faire figurer dans un tel milieu quelques productions de son jeune pinceau.

*
* *

Des trois panneaux commandés authentiquement au maître par Guidubaldo, le *Saint-Michel* est, il semble, celui où il se montre, à tout prendre, le moins émancipé encore des enseignements que lui ont transmis ses premiers éducateurs ombriens, en même temps que des traditions générales auxquelles l'art continue d'obéir en Italie à cet instant même. Dans cette peinture, nulle trace appréciable d'imitation de l'antique, comme dans le *Saint-Georges* du Louvre, son pendant par les dimensions, par la facture. Nulle trace également de l'imitation de l'art florentin, comme dans le *Saint-Georges* de l'Ermitage. C'est une œuvre naïve encore, aux confins du Moyen-âge finissant et de l'âge moderne seulement à demi entr'ouvert. Le démon que terrasse l'archange, c'est un monstre des siècles désormais périmés, celui qui a été toujours reproduit jusque-là en pareille scène, qui se voit partout aux sculptures des cathédrales. Cent ans plus tôt, le néerlandais Jacques de Baerze le mettait sous les pieds de son petit *Saint-Georges* si caractéristique du Musée de Dijon[2]. Dans le fond de la composition, les animaux qui le remplissent, et parmi eux, à gauche, une chouette démesurée, rappellent toutes les diableries du plein Moyen-âge, celles qu'ont empruntées à cette époque et que reproduisent traditionnellement, au seizième siècle, Jérôme Bosch; au dix-septième, Callot, dans ses *Tentations de*

1. Sur l'ensemble que constitue la collection du palais d'Urbin, voir Crowe et Cavalcaselle, *op. cit.*, t. I, ch. II, pp. 81-86.

2. Nous nous conformons à la qualification employée d'habitude pour désigner cette œuvre curieuse. Mais c'est bien plutôt, ou, pour mieux dire, très certainement la représentation d'un Saint-Michel.

saint Antoine, ou David Téniers, dans des sujets identiques[1].

Là n'est pas, d'ailleurs, la seule remarque que suggère l'œuvre qui nous occupe. Il en est une autre qui s'applique également à celles que nous en avons rapprochées. En vertu de leur caractère presque timide encore, à cause de leurs proportions très réduites, ni le *Saint-Michel,* ni les compositions que nous aurons à étudier ensuite, n'atteignent, il faut le reconnaître, à une grande largeur de faire, à cette libre pratique du pinceau que Raphaël possédera à Rome, comme tous ses contemporains du seizième siècle. Mais elles n'ont pas non plus la finesse qu'ont mise dans des œuvres du même genre les maîtres de l'école flamande, Van Eyck et surtout Memling. Ce n'est point la même délicatesse, la même fluidité de pâte, pour ainsi dire, associées à une précision de dessin qui n'est pas, du reste, la sécheresse, le contour coupant et comme à l'emporte-pièce d'autres œuvres, d'un fini pareillement précieux, celles de l'école allemande. Dans ces panneaux, dont leurs proportions font presque des miniatures, la peinture de Raphaël est celle qu'offriront de même plus tard ses grands tableaux : une peinture un peu épaisse, et, si on ose le dire, car ce défaut ne lui est pas particulier, opaque et non sans quelque lourdeur, au surplus claire et même éclatante, mais n'atteignant jamais en somme ni à la légèreté, ni à la transparence, ni aussi à la chaleur des couleurs flamandes[2].

Nous ne présenterons pas une description proprement dite du tableau dont nous faisons l'examen[3]. Il est trop connu pour cela. Qu'il nous suffise d'en marquer le caractère spécial, celui qui le distingue réellement des deux *Saint-Georges*, ses contemporains. Ici, le *Saint-Michel,* un archange, un demi-dieu, ministre irrésistible des vengeances de la Divinité, triomphe sans effort.

1. Voir, par exemple, le tableau de ce dernier maître que possède le Louvre, nº 514 du Catalogue de Villot (Ecoles allemande, flamande et hollandaise); Braun, nº 12158.

2. Sur cette valeur technique de la peinture flamande, voir les considérations exprimées dans le *Cicerone*, IIe partie, pp. 632, 633.

3. Pour l'histoire du *Saint-Michel*, voir Passavant, *op. cit.*, t. II, p. 23, et Crowe et Cavalcaselle, *op. cit.*, t. I, ch. IV, note de la page 205.

Sa victoire est une victoire morale. Aussi, à peine est-il besoin réellement des armes splendides qui le couvrent, du bouclier à croix rouge sur champ blanc qu'il porte au bras gauche, de l'épée qu'il brandit, de la pression même qu'exerce son pied gauche sur la gorge du démon terrassé et haletant. Malgré la sévérité de son visage, un visage pourtant presque de jeune fille, malgré la contraction de ses sourcils menaçants et le mouvement de colère intérieure que révèlent ses traits, chez lui se manifestent la même aisance, la même facilité à vaincre où se trouve le caractère de l'admirable *Saint-Michel* de 1518, du Salon Carré du Louvre[1]. Aussi fort, aussi puissant que son prédécesseur de 1504, celui-ci touche à peine du bout du pied le corps noueux de son ennemi, le démon renversé et incapable de résistance. Pour ce dernier, d'ailleurs, ce n'est plus le monstre informe, le dragon du Moyen-âge, repris une fois de plus par Raphaël à l'aurore des temps modernes et d'un art nouveau. C'est le Lucifer de Milton, le damné par orgueil, la victime d'une ambition colossale, haussée jusqu'à rivaliser avec le Créateur lui-même et à lui disputer son trône.

Au surplus, dans ce *Saint-Michel*, que le maître peint à vingt et un ans, sur la prière des Montefeltri, tout s'accorde pour accentuer le caractère surnaturel de la scène, jusqu'aux lieux où elle se passe. C'est dans un cadre infernal, au centre même de l'enfer, que l'action se déroule. Autour de Satan terrassé, lui formant cortège, mais demeurant à distance dans l'épouvante dont les frappe le châtiment du Maudit, rampent les animaux monstrueux dont nous avons cherché à préciser le type. Des damnés aussi se groupent à droite et à gauche, enlacés de serpents qui les déchirent, ou succombant sous le poids de chapes de plomb, qui leur forment un vêtement effroyable. Au loin, pour clore et achever ce paysage démoniaque, une cité mystérieuse, ceinte de hauts murs, flambe et lance vers le ciel des torrents de fumée et de flammes. Là, il faut le reconnaître, ce n'est pas seulement à ce fond sans prix, qui est son génie

1. Catal. Villot, n° 382; Catal. Both de Tauzia, n° 370; Braun, n° 11504.

propre, que s'est adressé Raphaël. Il a cherché encore ailleurs. Ç'a été, mais sans s'y asservir comme tant d'autres artistes, ses devanciers, ceux du Campo-Santo de Pise par exemple, dans ce livre si cher à tout Italien, ce livre classique pour tous les hommes de sa race, dans la *Divine Comédie*. Tout ce fond de paysage, il l'a pris à Dante et à son *Enfer*. Il y a reproduit les supplices infligés aux hypocrites et aux voleurs par l'imagination terrible du poète [1].

Auprès du *Saint-Michel*, et à supposer que celui-ci, comme nous aimerions volontiers à le croire, ait été le premier en date, est-ce réellement un progrès qu'atteste le *Saint-Georges*, en un temps aussi court que celui qui doit avoir séparé l'exécution des deux tableaux ? Pur chef-d'œuvre, en tout cas, le dernier vaut surtout par sa nouveauté, par son caractère inattendu. Origines, inspiration primitive, composition, coloris même, tout y diffère de ce que nous a présenté la peinture dont nous venons d'essayer l'analyse. Ici, en effet, éclate dès l'abord ce dont il a été parlé, et qui, à notre avis, fait essentiellement de ce groupe d'Urbin le témoignage chez Raphaël d'un changement profond dans ses conceptions et son idéal. Absente jusque-là de ses œuvres ombriennes, ou plutôt entièrement ignorée de lui, l'antiquité lui est apparue et le passionne, comme elle le fait à Florence de tous les artistes de cette ville, peintres ou sculpteurs. Dans ce cheval qui porte le *Saint-Georges*, d'où vient tout ce qui le constitue, sa tête ardente, son encolure et son poitrail prodigieux, son corps entier avec ses formes spéciales, l'élan irrésistible enfin qui l'emporte en avant ? Pour le savoir, il n'y a qu'à regarder les coursiers fameux et à demi légendaires de Monte-Cavallo, si souvent étudiés, l'obsession évidente de Léonard de Vinci dans les études qui se conservent à Windsor-Castle, et qui ont préludé à la conception de son cheval du monument de Francesco Sforza [2]. Le fait est capital, et

1. Voir chant XXIII, tercets 20-23, et chant XXIV, tercets 28-32.

2. Sur ce monument des Dioscures de la place de Monte-Cavallo ou du Quirinal à Rome, voir *Cicerone*, Ire partie, Art ancien, pp. 75 et 162. Voir aussi, dans l'étude de L. Courajod : *la Statue de Francesco Sforza et le*

on ne saurait assez y insister et le mettre en lumière. Pour la première fois, Raphaël s'est placé en face de l'antiquité et l'a utilisée dans une de ses compositions, longtemps avant qu'à Rome, dans tant d'œuvres qui forment une classe à part au milieu des chefs-d'œuvre innombrables de la période romaine, il en fasse la base des conceptions sur lesquelles l'art se réglera désormais pour comprendre et pour pratiquer cette source d'inspiration inépuisable.

La grandeur de ses origines, au moins par certains côtés, ce n'est pas d'ailleurs uniquement ce qu'il y a à considérer dans ce *Saint-Georges* du Louvre. Ce qu'il faut y relever encore, c'est le soin mis par Raphaël à le préparer, soin que le maître apporte dès ses débuts à l'élaboration de toutes ses œuvres, et auquel il demeurera inviolablement fidèle. Pour la peinture définitive, existe aux Uffizi une esquisse à la plume d'une largeur et d'une puissance admirables [1]. Aussi, rien de plus beau, de plus fier et réellement de plus grandiose que ce panneau de si faibles dimensions. « Monté, dit Müntz, sur un superbe coursier blanc, à la puissante encolure, couvert d'une armure éclatante, le saint a couru sus au dragon et l'a frappé en pleine poitrine. Mais la hampe de la lance s'est brisée, ses débris jonchent le sol, et le monstre, hurlant de rage et de douleur, s'élance contre son adversaire, que le cheval affolé emporte au galop. En cavalier accompli, (avec quelle aisance et quelle sûreté ne se tient-il pas en selle !), saint Georges arrête par un brusque mouvement sa monture qui se cabre, et, brandissant son épée, s'apprête à porter un dernier

dessin de Munich, p. 31, la reproduction, d'après Gerli et son recueil de dessins de Léonard, d'une esquisse de la fin du quinzième siècle, représentant l'un des chevaux en question. Courajod attribue ce dessin à Vinci lui-même. Müntz a fait figurer dans son *Raphaël*, p. 142, la reproduction déjà donnée par Courajod. Mais l'esquisse, qui en est l'objet, est indiquée par lui comme seulement de l'école de Léonard. — Voir, d'ailleurs, un autre dessin, celui-ci authentiquement du maître, et sûrement dessiné toujours d'après le même cheval de Monte-Cavallo, dans le *Léonard de Vinci* de Müntz, p. 261. Ce dessin appartient, comme un grand nombre d'autres du même genre, à la collection de Windsor.

1. N° 530 du Catalogue de Nerino Ferri; Braun, n° 76507.

coup au monstre. C'est le moment représenté par l'artiste. Le cheval frémit, le dragon hurle et bondit; la princesse, épouvantée, prend la fuite; tout est vie, mouvement, passion[1]... »

Mais, en même temps qu'un chef-d'œuvre au point de vue de la composition, ce *Saint-Georges* du Louvre, ainsi que Müntz encore l'observe avec raison, est également un chef-d'œuvre au point de vue de la couleur, claire, hardie, étincelante. La selle rouge contraste avec la robe blanche du cheval en même temps qu'avec l'armure d'acier qui couvre le saint. Il n'y a pas jusqu'aux fragments blancs et rouges de la lance, qui ne concourent, par la vivacité de leur ton, à animer cet ensemble vibrant. Le tout se résume dans une note spéciale, d'une étonnante vivacité, d'une fraîcheur indicible. Elle évoque une sensation inoubliable; elle est aussi en quelque sorte un document qui s'élève au-dessus de toute réfutation. Là, en effet, se rencontre un critérium qu'il suffit d'appliquer à certaines œuvres mises indûment sous le nom de Raphaël pour en établir le vrai caractère et réfuter en ce qui les concerne une attribution insoutenable[2].

Faut-il, après tous ces traits, parler encore du paysage, qui, avec ses collines lointaines, ses arbres grêles au délicat feuillage, ajoute un charme de plus à cette œuvre admirable? Les origines, d'ailleurs, n'en sont pas difficiles à reconnaître. Ce paysage, plein de profondeur, c'est celui dont Raphaël a appris les données de son maître, le Pérugin. Chez ce dernier, ce côté de son talent, la beauté des paysages, est peut-être un de ceux qu'on a le plus souvent négligés, comme un pur détail.

1. *Raphaël*, pp. 144, 145.

2. Ce n'est pas tout. Dans cette tonalité si vive et si claire, ne faudrait-il pas voir jusqu'à un certain point une indication de ces influences extra-péruginesques, bolonaises et ferraraises, ici plutôt ferraraises que bolonaises, soupçonnées dans l'éducation initiale de Raphaël par la critique moderne? A ce point de vue, que l'on compare avec le *Saint-Georges* deux des œuvres du ferrarais Lorenzo Costa que possède le Louvre, et qui ont figuré, avec deux des Mantegna du même Musée, dans le *Studiolo* de Mantoue : *la Cour d'Isabelle d'Este* et la composition qualifiée de *Scène mythologique ;* Catal. Villot, nos 175, 176; Catal. Both de Tauzia, nos 154, 155; Braun, nos 11261 et 11262.

Il n'en est pas moins capital, car il s'associe à quelque chose de plus nouveau encore à l'époque où le maître en fournit des témoignages répétés. Il s'agit du sentiment intense de l'espace, de cet air ambiant qui enveloppe les objets d'une atmosphère profonde, où ils s'animent et vivent d'une vie égale à la vie réelle[1]. Par là, le Pérugin, et, sur ses exemples, son disciple, se trouvent être les créateurs primitifs du paysage classique, c'est-à-dire à grandes lignes ondulées, pareilles à celles qu'offrent les contrées du Midi, avec les effets d'une beauté inexprimable qu'y produit l'alternance équilibrée de la lumière et de l'ombre.

(*A suivre.*) Charles MOLINIER.

1. Sur ce sentiment de l'espace et du lointain, si puissant chez le Pérugin et chez Raphaël, voir quelques observations de Berenson, à la fin de l'article de lui, qui a été déjà cité, *Gazette des beaux-arts*, année 1896, Ier semestre, p. 290.

Jean LESTRADE.

LE SÉMINAIRE

DU CARDINAL FRANÇOIS DE JOYEUSE

A TOULOUSE EN 1590

L'historien des Séminaires érigés à Toulouse avant la Révolution s'est donné un grand mal afin de prouver qu'il n'y eut pas, en notre ville, d'établissement de ce genre avant la seconde moitié du dix-septième siècle.

L'érudit M. Vieusse[1] n'aurait point rapporté à Joseph de Montpezat de Carbon[2] tout l'honneur d'une entreprise si utile à notre diocèse s'il lui avait été permis de fouiller dans les archives du notariat toulousain. Depuis quelques années, l'étude des registres et liasses conservés en ce fonds et classés par le zèle de M. Sylvain Macary, procure une rénovation ines-

1. Benoit-Hippolyte Vieusse, né à Villemur, le 20 mai 1784, fut un des deux premiers élèves qui, en 1805, entrèrent au grand Séminaire de Toulouse ouvert par l'archevêque Claude-François-Marie Primat. Il y devint professeur de dogme, et après son année de « solitude » chez les Sulpiciens, il retourna à Toulouse où il professa de nouveau le dogme, et plus tard la morale. Il mourut le 20 août 1857. L'article nécrologique sur M. Vieusse, publié dans la *Gazette du Languedoc* et signé Bareille, a été reproduit dans *l'Ami de la religion* (t. CLXXVII, pp. 613-615). On trouve dans la *Bibliothèque sulpicienne* de l'érudit M. Louis Bertrand (Paris, Picard, édit. MCM), la liste des ouvrages de M. Vieusse (pp. 231-241). Celui que nous visons ici est intitulé : *Mémoires historiques et chronologiques sur les Séminaires établis dans la ville de Toulouse depuis leur origine jusqu'à nos jours.* (Imp. Douladoure, 1852, in-8°, p. 72.)

2. Archevêque de Toulouse de 1674 à 1687.

pérée de l'histoire artistique de Toulouse. On peut compter que l'histoire de nos Institutions religieuses y trouvera également sa bonne part. Ainsi, parcourant en ce dépôt divers dossiers des *Affaires* de l'illustre cardinal de Joyeuse, nous avons distingué une série de pièces relatives à l'érection et au fonctionnement d'un Séminaire toulousain dès l'année 1590[1]. Cette date, on le voit, est en avance de près d'un siècle sur la date 1684 acceptée jusqu'ici. La biographie de François de Joyeuse, — à reprendre en sous-œuvre après celle qu'en a donnée Aubery[2], dans laquelle l'action épiscopale du personnage est laissée dans l'ombre, — s'enrichit du coup d'un chapitre singulièrement honorable. De plus, l'empressement de la province de Toulouse à se conformer aux vues du Concile de Trente pour l'érection d'un établissement propre à la formation des clercs, est désormais démontré. Enfin, il est piquant de saisir le premier essai d'une institution trop nécessaire aux diocèses français en particulier, après la terrible épreuve des guerres de religion, mais destinée à traverser l'inévitable période des hésitations et des tâtonnements.

*
* *

C'est dans la session vingt-troisième, tenue sous le pontificat de Pie IV, que les Pères réunis à Trente promulguèrent le décret relatif à la fondation des séminaires, et dont voici les dispositions essentielles :

Le saint synode ordonne qu'auprès de chaque église cathédrale on groupe en un même collège un certain nombre d'enfants qui seront élevés selon les disciplines ecclésiastiques. Ces enfants, issus de mariages légitimes, âgés d'au moins douze ans, sachant convenablement lire et écrire, devront permettre d'augurer, par leur caractère et leurs aptitudes, qu'ils

1. Ajoutons qu'un inestimable surcroît d'informations est fourni par les *Annuae Litterae Societatis Jesu* et par la liasse 425 de la série G. (Archives départementales, fonds de l'archevêché de Toulouse.)

2. Voy. Aubery, *Histoire du cardinal de Joyeuse*, in-8°, 1650.

seront capables de servir l'Eglise leur vie durant. Le Concile souhaite que l'on admette de préférence les enfants des familles pauvres; cependant les riches ne seront pas exclus s'ils offrent les mêmes garanties morales et paient les frais d'entretien.

A mesure que certains de ces enfants paraîtront capables d'être pourvus d'offices ecclésiastiques, l'évêque nommera leurs remplaçants dans le collège, de sorte que cet établissement « soit une pépinière perpétuelle de ministres de Dieu : *Ita ut hoc collegium, Dei ministrorum perpetuum seminarium sit* ». A leur entrée, les élèves reçoivent la tonsure et revêtent l'habit clérical. On leur apprend la grammaire, le chant, le comput « et les autres bonnes sciences ». Ils lisent la sainte Ecriture, les homélies des Pères, les livres de piété; ils s'exercent aux rites et à l'administration des sacrements. Chaque jour, ils entendent la messe, se confessent au moins une fois le mois, et, pour communier, se conforment à l'avis de leur confesseur. Les jours de fête, ils se rendent à la cathédrale et aux autres églises du lieu. Assisté de deux chanoines « anciens et graves », l'évêque retient le droit d'organiser avec plus de précision le programme des études et le règlement. Il visite la maison, punit les indociles et « les semeurs de mauvaises mœurs », il les chasse au besoin.

A la dotation des nouveaux collèges seront affectés les fonds qui, en plusieurs églises, sont déjà destinés à l'éducation des enfants, et les taxes qu'on prélèvera sur les menses épiscopale et capitulaire, sur les dignités, personats, offices, prébendes, abbayes, prieurés, etc. L'évêque, deux chanoines désignés, l'un par lui, l'autre par le chapitre, et deux ecclésiastiques choisis, l'un par l'évêque, l'autre par le clergé de la ville, contrôlent les dépenses.

Telles devaient être, selon le plan du Concile de Trente, les maisons d'éducation ecclésiastique que les évêques avaient l'obligation d'instituer. Or, comment réalisa-t-on ce plan à Toulouse?...

Et d'abord en France, la condition préalable était d'obtenir du roi l'autorisation de prélever sur les bénéfices du

royaume la taxe prévue par le Concile. Cette autorisation, Henri III l'accorda le 11 septembre 1587[1]. A cette époque, le siège de Toulouse était vacant. Le roi ayant pourvu de cet archevêché le cardinal François de Joyeuse, Sixte-Quint fit expédier les bulles d'institution canonique à ce prélat, sous la date du 4 novembre 1588. Le 23 du même mois, Jean Daffis, prévôt du chapitre métropolitain, prit possession du siège à titre de procureur du cardinal[2], qui fit son entrée personnelle à Toulouse le 7 janvier 1590. Le premier soin du nouvel archevêque fut de convoquer, au mois de mai suivant, le Concile de sa province ecclésiastique auquel assistèrent Alexandre de Bardis, évêque de Saint-Papoul; Jean du Bourg, évêque de Rieux; Horace de Birague, évêque de Lavaur; les délégués de Pierre de Lancrau, évêque de Lombez; de Bertrand de Barrau, évêque de Pamiers; de Pierre de Donaut, évêque de Mirepoix, et ceux du Chapitre de Montauban, *sede vacante*. Sous ce titre : *De Seminariis clericorum*, le Concile de Toulouse consacra un décret aux collèges ecclésiastiques dont chaque évêque devait promouvoir la fondation en son diocèse, conformément aux Constitutions conciliaires de Trente.

Le Concile engage les recteurs à intéresser la générosité de leurs paroissiens à la fondation des Séminaires, tant par des instructions que par des visites aux personnes aisées : *per ditiorum domos*. Cette œuvre mérite d'être favorisée par des legs pies. On ne se contentera pas d'admettre des enfants pauvres; ceux qui ont quelques ressources y entreront et payeront la moitié de leur entretien, les riches y subviendront à tous leurs besoins. Cette combinaison n'est-elle pas avantageuse?... Les enfants des bonnes familles donneront le ton aux autres et les aideront de leur superflu. Il est stipulé qu'un élève sollicitant son admission au Séminaire se présentera accompagné de deux parents qui lui serviront de caution. Si

1. Arch. de la Haute-Garonne, série G, 425 (parchemin).
2. Pour le contrôle des dates, voyez *Délibérations du Chapitre métropolitain de Toulouse, ad. ann.* (Arch. de la Haute-Garonne).

l'enfant abandonne la maison, ses répondants, engagés d'ailleurs par contrat notarié, rembourseront au Séminaire les frais avancés en faveur de leur protégé.

Les supérieurs et professeurs devront se signaler par l'intégrité de leur vie, leur piété et leur prudence. Autant que possible, les supérieurs seront prêtres et non de simples clercs.

Le Concile de Toulouse veut que le *Catéchisme romain*[1] soit le plus souvent possible expliqué aux élèves et qu'à jours et heures fixes on les initie à la célébration des rites et cérémonies, à l'administration des sacrements et à la connaissance de l'*Histoire ecclésiastique*. On les exercera aussi à prononcer de petites instructions familières qu'ils seront censés adresser au peuple sur les commandements de Dieu et de l'Eglise. Un lecteur fera entendre quelques extraits de la Bible ou des anciens Pères durant le repas. Chaque dix jours, le préfet du Séminaire traitera des vertus et des vices en une exhortation pieuse donnée à la communauté. Dès qu'un élève ainsi préparé aura été ordonné prêtre, on l'emploiera *à la direction des écoles* ou au service d'une église paroissiale, et comme, en cette seconde hypothèse, la nomination par le patron de la cure est nécessaire, on recommandera l'enfant d'une manière *très affectueuse* au collateur laïque ou ecclésiastique du bénéfice.

L'évêque visitera le Séminaire chaque trois mois. Les élèves formés au Séminaire d'un diocèse n'iront point s'engager dans un diocèse étranger sans la permission de l'Ordinaire. Sortis de la maison où ils ont été instruits et façonnés, ils conserveront avec gratitude le souvenir des bienfaits dont on les a comblés : « Pendant leur vie, ils viendront en aide à ce Séminaire auquel ils estimeront à bon droit qu'ils doivent vouloir procurer tout bien, et à l'heure de leur mort ils le favoriseront de quelque legs pie. »

1. Ceci vise le *Catechismus ad parochos* ou *Catechismus Concilii Tridentini*.

*
* *

Le 23 mai 1590 s'effectuait la clôture des sessions conciliaires de Toulouse; or, le 6 mai précédent, le cardinal de Joyeuse publiait diverses Ordonnances, homologuées en Parlement, et au terme desquelles le tiers évalué des revenus des bénéfices qui viendraient à vaquer dans le diocèse, serait, la première année de la résignation ou de la mort des titulaires, affecté au Séminaire[1]. De même, il établit un « droit d'entrée » sur la prise de possession des canonicats par les nouveaux pourvus. Ce droit s'éleva à 12 écus pour les chanoines de Saint-Etienne et à 10 écus pour les chanoines de Saint-Sernin[2]. Mais la source de revenus la plus considérable était bien celle que devaient produire annuellement les impositions mises sur l'ensemble des bénéfices diocésains. Ainsi, de ce chef, l'archevêque de Toulouse subissait personnellement 645 livres de taxe; l'abbé de Grandselve, 360 livres; le Chapitre métropolitain, 340 livres; l'abbé de Saint-Sernin, 300 liv., etc. A en juger par l'*Estat des sommes cotisées sur le clergé du diocèse de Tholose pour l'érection et entretien du Séminaire*, en 1590, cet établissement percevait sur les bénéfices 4,000 livres environ[3]. A quoi il faut joindre les pensions des élèves capables de payer, les prébendes préceptorales qui furent annexées plus tard et les aumônes des fidèles.

Assuré d'avoir les ressources pécuniaires, le cardinal de

1. Les cures dont le revenu a été transitoirement attribué au séminaire sont, en 1593, celles de Saint-Léon, aprés décès du recteur Gaspard Lafon; du Terme, de Venerque, Jean de Castel, recteur; de Fenouillet, Michel de Seguier, recteur; et de Roqueserrière, en 1594. — Arch. de la Haute-Garonne, G. 425.

2. Voyez le payement des droits d'entrée de MM. de Villeloing, chanoine et archidiacre, 12 écus; de Calmels, chanoine et archidiacre, *it.*; Mérigot, Durand, Blancone, Pothier, Vedelly, chanoines, *it.*; de MM. Masnaud, de la Barrière, Miremont, Bolarot, chanoines de Saint-Sernin, 10 écus. (*Ibid.*, 425.)

3. Voy. cet *Estat.*, aux Arch. de la Haute-Garonne, série G, 425. Le notaire Fossé en évalue le total à 3,964 liv. 11 s. 8 d.

Joyeuse prit en location un immeuble situé près du collège des Jésuites, *du côté de la rue qui va de Peyrolières à la Capelle-Redonde* (rue Malbec), et déclara son projet d'installer en cet endroit un séminaire. La maison appartenait à un ancien marchand de pastel nommé Joseph Gallan, qui reçut tantôt 100, tantôt 120 écus pour location annuelle, jusqu'au 19 février 1598, époque où l'immeuble fut acquis[1]. Mais à qui s'adresser pour recruter le personnel enseignant? François de Joyeuse eut l'idée de demander aux Jésuites quelques-uns de leurs professeurs. Ceux-ci, chassés de Pamiers par les huguenots, s'étaient réfugiés en notre ville sept ans auparavant. Afin de montrer au cardinal son désir de lui être agréable, la Congrégation de la province d'Aquitaine, dans laquelle les Jésuites de Toulouse étaient compris, soumit au P. Claude Aquaviva, un des successeurs de saint Ignace dans le gouvernement de la Compagnie, le *postulatum* suivant : « Faut-il que certains parmi nous acceptent la charge du Séminaire du diocèse de Toulouse, récemment fondé par le cardinal de Joyeuse, et cela pour le bien organiser dès le début et pour reconnaître les grandes marques de bienveillance que ce prélat nous donne chaque jour? L'avis de la Congrégation est d'accepter ce soin durant une année, puisque le cardinal le demande, et de s'en démettre ce laps de temps écoulé. » Aquaviva répondit : « Nous concédons deux ou trois des nôtres pour un court espace de temps afin de jeter les fondements de l'œuvre. Qu'ils aient la direction de la maison et fournissent, dans la mesure du possible, aide et conseil[2]. »

1. Cette maison, vendue aux enchères par autorité de justice, resta à Jean Potier, sieur de la Terrasse, président au Parlement de Toulouse, qui, le 19 février 1598, d'accord avec sa femme Françoise de Bourgade et son frère Louis Potier, chanoine de Saint-Etienne, prieur de Montaut, revendit l'immeuble au cardinal de Joyeuse, au prix de 2,233 écus, somme complètement payée le 26 septembre suivant. (Voy. Arch. des notaires, VIe Reg. de Aymard Dujarric, fol. 137-139.)

2. Pour ce texte et les autres pièces latines concernant les Jésuites employés au Séminaire, voyez :

1° *Litterae Societatis Jesu duorum annorum MDXC et MDXCI ad*

Le Séminaire s'ouvrit le 19 juillet 1590. Voici les noms de ceux qui, entre 1590 et 1600, y résident à titre de supérieurs ou de professeurs :

1590-1592. Le P. Guillaume Dennetière, *supérieur*.
1592-1593. Le P. Jean Lagarde, *supérieur*.
1594-1595. Le P. Antoine Montgaillard, *supérieur;* Antoine Vivien, *auditor theologiae et repetitor;* Pierre Lacaze, *item*.
1595-1596. Le P. Jean Lagarde, *supérieur;* Pierre Lacaze, *auditor physices et repetitor;* Arnaud Bohyre, *auditor physices et repetitor*.
1596-1597. Le P. Charles Cluzel, appelé *Père du Séminaire*. Le vicaire général de F. de Joyeuse l'appelle *supérieur du Séminaire*.
1597-1598. Le P. Charles Cluzel, *supérieur;* Jean Molinier, *auditor theologiae tertii anni, repetitor;* Jean Bouchier, *auditor theologiae tertii anni, repetitor;* François Loriot, *auditor theologiae tertii anni, repetitor*.
1598-1599. Le P. Charles Cluzel, *supérieur*; René Despret, *auditor philosophiae, repetitor;* Arnaud Feugaire, *auditor philosophiae, repetitor*.
1599-1600. Le P. Charles Cluzel, *supérieur;* Gaspard Agut, *auditor philosophiae secundi anni, repetitor, praefectus cubiculorum;* Jean Bordes, *auditor*, etc.,[1].

patres et fratres eiusdem Societatis. — Romae in Collegio eiusdem Societatis, MDXCIV. In-8°;

2° *Litterae Societatis Jesu duorum annorum MDXCIIII et MDXCV ad patres et fratres eiusdem Societatis.* — Neapoli apud Tarquinium Longum, MDCIV. In-fol;

3° *Annuae Litterae Societatis Jesu ann. MDXCVIII ad patres et fratres eiusdem Societatis.* — Lugduni, ex typographiâ Jacobi Roussin, MDCVII, In-8°;

4° *Annuae Litterae Societatis Jesu ann. MDXCIX ad patres et fratres eiusdem Societatis.* — Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, MDCVII. In-8°.

1. Les années omises dans ce catalogue font défaut dans les *Annuae Litterae*. L'administration des deniers du Séminaire n'appartenait pas au corps enseignant de la maison. Furent dès le principe chargés de ce soin à titre de députés et « surintendans aux affaires du Séminaire » : Jean Daffis, prévôt de Saint-Etienne ; Gabriel d'Arjac, grand archidiacre ; Nicolas Gilles, chanoine de Saint-Etienne ; Pierre Vicini et Jean Tifault, chanoines de Saint-Sernin. Après la mort de Nicolas Gilles (23 février 1592), Joyeuse nomma à sa place Jean de Bertier, et le Chapitre métropolitain nomma le chanoine Audric après le décès de Gabriel d'Arjac. En 1593 étaient préposés aux affaires temporelles du Séminaire : Jean Daffis, Barassii, Bertrand de Bertier, de Cazeneufve, Jean de Lou-

Le corps professoral ainsi constitué reçut des élèves de 1590 à 1601. Soixante-dix de ces jeunes gens sont connus de nous grâce aux *comptes* du syndic du Séminaire et aux *contrats* notariés de cautionnement[1]. Toulouse fournit le gros contingent; quelques sujets vinrent de la campagne, notamment de Verfeil, Paulel (annexe de Marceil), Saint-Geniès, Azas, Loubens, Montcabrier, Saint-Sulpice d'Albigeois, Chalabre, Castelnau-d'Estretefonds, Blagnac, Pibrac, La Croix-Falgarde, Miramont, Muret, Saubens, Villeneuve-Tolosane, l'Isle-Jourdain, Portet, Cugnaux, Lavernose, Bonrepaux, Castelnaudary, etc. De très jeunes prébendés ou chanoines, encore simples clercs, vinrent s'asseoir sur les bancs de ce collège, ordinairement cautionnés par leurs oncles chanoines de Saint-Etienne ou de Saint-Sernin et dispensés par délibération capitulaire de présence aux offices canoniaux, *studiorum causa*. Les *Lettres annuelles* de la Compagnie de Jésus fournissent sur le fonctionnement intime du Séminaire, pendant les onze ou douze années de son existence autonome, des détails fort intéressants. On y enseignait la grammaire au sens étendu que ce terme avait alors, la philosophie et la théologie. Mais on n'oubliait pas le but essentiel du Séminaire : former des ecclésiastiques destinés à remplir, au bout de peu d'années, les fonctions du ministère paroissial. En dehors de la fréquentation des sacrements (tous les élèves se confessaient et communiaient au moins une fois chaque quinze jours); en dehors aussi de la pratique des vertus qu'exigeait leur vocation, telles que l'obéissance, la mortification, l'humilité, on les appliquait à la discussion des cas de conscience[2]. Leur futur devoir de la prédication leur était rendu plus facile par certains exercices lit-

pes, Etienne Paraire, Villemart, Jean Tifault, syndic. En 1594, on cite Robert Puginier, prêtre, jadis économe du Séminaire. — Voy. à ce sujet les *Comptes du Séminaire*. (Arch. de la Haute-Garonne : G. 425.)

1. Voy. le catalogue de ces élèves dans le notaire Aymard Dujarric (*ad. ann.*, fol. 602. Quittances 1590-1594-1595), f°s 86-87-153-154 (1594); f°s 67-70-71-72-74-75 (1597); f°s 120 et s., 153-169-171, 272 et s., 314 et s. (1598).

2. Voy. *Annuae Litterae*, ann. 1590.

téraires où l'un d'eux prenait la parole. Chacun de ces jeunes gens donnait à son tour des *Instructions* courtes et familières. Quelqu'un prêchait parfois pendant le dîner : à ce système, on risquait sans doute bien des distractions pour l'auditoire, car

Ventre affamé n'a point d'oreilles...

mais on diminuait les chances d'intimidation pour l'orateur.

La petite communauté ne négligeait pas d'aller soigner les malades dans les maisons de charité. Les orateurs en herbe du réfectoire devenaient alors les infirmiers improvisés de l'hôpital. Un grand esprit de simplicité, l'amour de la pauvreté, étaient inculqués avec zèle aux élèves; à l'intérieur, ils remplissaient eux-mêmes les rôles les plus humbles, ceux qu'accomplissent d'ordinaire les personnes en service.

Cette discipline produisit bientôt ses fruits.

Les témoins de ces débuts déclarent qu'on aurait pris le Séminaire pour une communauté de réguliers... Des jeunes gens entrés là sans culture y laissèrent leur rusticité, *mores subrusticos,* et assouplirent leur humeur. En 1595, trois furent envoyés dans des paroisses à titre de vicaires. Un de ceux-ci, arrivé dans un bourg du diocèse, en plein carême, y fit merveille, paraît-il, et recommanda vite par son élocution abondante les *Exercitia litteraria* de ses professeurs. Les *Lettres annuelles* en parlent en ces termes :

« Il a été question dans les *Lettres* de 1590 du Séminaire des clercs institué à Toulouse par le cardinal de Joyeuse et confié pour le moment au soin de ceux de votre Compagnie. Trois des nôtres résident en cet établissement : un prêtre qui a l'administration générale et deux scolastiques qui président aux exercices littéraires. Il y a eu seize élèves. On vous a parlé, dans les mêmes *Lettres*, de la probité de ces jeunes gens, de leur zèle pour acquérir les vertus, de leur caractère, de ce qu'ils font espérer.

« Cette année, on a commencé à recueillir les fruits du Séminaire : trois jeunes clercs ont été mis au service de l'Eglise, et aussitôt trois autres les ont remplacés. Parmi ceux

qui sont partis, il en est un qui, durant ce carême, a prêché dans un bourg, à la grande approbation et louange des auditeurs; il a ainsi donné aux autres de vifs stimulants. Selon notre usage, les élèves sont exercés ici à prononcer de petits discours, à expliquer la doctrine chrétienne dans les églises, à secourir les malades dans les hôpitaux; ils ne refusent pas de remplir à la maison les ministères les plus humbles, aussi espère-t-on un progrès de jour en jour plus grand[1]. »

Ces prémisses de l'œuvre durent singulièrement encourager François de Joyeuse. Au fait, il se montrait bon prince, nous voulons dire bon père, pour ces jeunes clercs qu'il avait distingués en deux catégories et fait vêtir les uns de soutanes bleues, les autres de soutanes violettes[2], mais qu'il avait négligé de baptiser. Le vulgaire, un peu dérouté, les appelait tantôt *séminaristes*, tantôt *séminaires*[3]. Le premier nom triompha. Peu importait le vocable à notre cardinal. Il ne perdait pas de vue le troupeau de choix. Il approuvait qu'on lui ménageât d'affectueuses surprises. Les chapons et lapins figuraient sur la table commune les jours de *caresme prenant*[4].

1. *Annuae litterae*, ann. 1594-1595.

2. Les soutanes *violettes* sont mentionnées, dans les contrats de cautionnement, parmi les objets que les parents doivent fournir aux séminaristes, ainsi qu'une table, des chaises, deux draps, autre menu mobilier et « accoutremens ». Il est question de soutanes *bleues* dans cet article du *compte* de 1598 : « Plus, est dû aud. P. Charles, depuis le 17 septembre que les *Séminaires bleux* feurent congédiés pour cinq mois, etc... » Dans un *Compte* du 28 janvier 1594, on voit Jean Daffis acheter huit cannes deux pans « de contract de Carcassonne *viollet* pour accoutrer trois élèves du Séminaire nommés Sixte, Sauveur et Sales, et leur faire à chacun une robbe et une soutane. » (Arch. des notaires et Arch. de la Haute-Garonne.)

3. Il y eut aussi quelque hésitation pour fixer le nom de l'établissement dans lequel le Séminaire fut établi. On l'appela d'abord *Collège de Taneris* ou *de Taners*, puis *Collège du Séminaire*, enfin *Séminaire* ou *Séminaire des clercs*.

4. *Compte* du 16 février 1594 : « Ay achapté 2 paires chappons que ay payé 32 sols de la paire, deux lappins desquels ay payé 18 sols de chascun, lesquelz ay envoyé au Séminaire pour *leur caresme prenant*. » — Le 3 février 1595 : « leur ay envoyé, du mandement dud. s^r Daffis, deux paires chappons et deux paires de lappins. » — Le médecin du Sémi-

Rendu populaire par son caractère et protégé par la faveur, alors si puissante à Toulouse, de François de Joyeuse, le Séminaire progressait manifestement lorsque, en 1594-1595, il se heurta aux manœuvres de certains ennemis. Ceux-ci s'en prirent d'abord au supérieur, le P. Jean Lagarde. Comme il rentrait chez lui un peu tard, le jour de saint Jean l'Evangéliste, son patron, on lui dressa des embûches auxquelles il échappa, mais non sans difficulté. A la même époque, divers personnages jaloux des succès du Séminaire ou contrariés des sacrifices qu'il fallait s'imposer pour le maintenir, prétextèrent « la dureté des temps » et obtinrent qu'on réduisît momentanément à huit le nombre des élèves[1]. L'institution comptait alors seize sujets, plus tard elle en compta trente-huit et quarante. Heureusement, si elle rencontrait quelque hostilité sur cette terre, elle avait réussi à se ménager des protecteurs au ciel, et ceux-ci intervenaient à propos en sa faveur, même en des cas de minime importance. C'est ainsi du moins que fut naïvement interprété le songe, bien opportun, il est vrai, du P. Guillaume Dennetière. Ce premier supérieur du Séminaire s'était assoupi sur une homélie de saint Antonin, traitant de l'Assomption de la sainte Vierge dont c'était la fête ce jour-là. Il lui sembla voir un liquide coulant avec abondance d'un tonneau. Brusquement éveillé et « soupçonnant l'aventure », il se rend au cellier du Séminaire : le vin s'échappait de deux barriques en mauvais état! Il était grand temps d'obvier. Le fait parut significatif et rassurant. On en consigna la mémoire dans les *Lettres annuelles* de 1594 où il y a plaisir à en rencontrer aujourd'hui le récit[2].

naire, en 1593, se nommait Alvarus. (Sur les Alvarus, voy. J. Barbot, *Les Chroniques de la Faculté de médecine de Toulouse*, t. I, et J. Lestrade, *Les Huguenots en Comminges*, p. 127.) Raymond Goudelin, chirurgien-barbier, père de notre *Goudouli*, faisait la tonsure aux séminaristes de la rue Malbec : « Ay payé à Me Ramond Godolin, chirurgien, 4 escus pour le salaire d'une année pour faire la tonsure des escoliers du Séminaire. » (Cf. notre étude sur Pierre Goudelin, p. 20.)

1. *Litterae annuae manuscriptae*, 1594-1595.
2. *Ibid.*

*
* *

Le 19 février 1598, le cardinal de Joyeuse acheta l'immeuble qu'il tint d'abord en location de Joseph Gallan, et qui était passé depuis aux mains des deux frères Potier de la Terrasse. Peut-être y fit-il exécuter certains travaux d'aménagement. Il est sûr, du moins, que l'acquisition de l'immeuble coïncida avec le transfert provisoire des élèves du Séminaire au château de Balma. La résidence d'été des seigneurs archevêques de Toulouse mise à la disposition des séminaristes,... on dut penser que ce n'était point chose banale, à Toulouse et ailleurs. Dans ce même temps, Joyeuse publia des *Statuts pour le Séminaire*. C'est un règlement très bref dans lequel l'archevêque détermine les conditions à remplir pour être admis désormais. Le cardinal voulait évidemment se prémunir contre des calculs et des manœuvres qui déjà risquaient de faire dévier l'institution de sa fin unique. Il entendait que le Séminaire ne devînt pas un pur collège, mais qu'il se maintînt en sa forme primitive, caractérisé autant par son but spécial que par ses exercices, et que seuls y pussent entrer, pour s'instruire aux frais de la charité publique, des jeunes gens destinés au sacerdoce.

Entendons ici les déclarations de l'archevêque :

STATUTS POUR LE SÉMINAIRE.

Au nom de Dieu saichent tous présens et advenir que l'an mil cinq cens quatre vingtz dix huict et le premier jour de janvier, régnant très chrestien prince Henry, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, et l'an septiesme du pontificat de nostre sainct Père le Pape Clément huitiesme, que ayant Monseigneur Illustrissime et Révérendissime Françoys cardinal de Joyeuse, Protecteur de France et Archevesque de Tholose, considéré les nécessités de son diocèze et meu du zèle de vray pasteur et père envers son tropeau, auroict estably ceste année ung *Séminaire de clercz* pour pourvoir les esglizes de son diocèse de prebstres, vicaires, curés et aultres personnes ecclésiastiques quy dignement s'acquitteront des charges qui leur seront commises à l'hon-

neur de Dieu le Créateur, et salut des âmes, et *pour n'estre trompé en ses sainctes et louables intentions,* et pour n'entretenir en vain personnes qui soyent détenues d'empeschements canoniques, auroict voleu que d'ung chascung d'iceulx feussent faictes deues et légitimes informations, et icelles faictes, selon son intention et de poinct en poinct exécutées, lesdits clercz desquelz il aura esté informé bailheront cautions par devant le notaire soubsigné qui en retiendra les actes, par lesquelles s'engageront d'entretenir inviolablement les *articles* suivantz, sçavoir :

Que led. seigneur veult et ordonne qu'aulcung ne puisse estre receu sans son approbation, qu'il n'aict tiltre clérical et ne soict âgé de dix huict ans pour le moings.

Davantage, pour mettre l'espoir qu'il a conceu dudict en assurance, a ordonné que tous ceulx quy se présenteront pour estre receux et admis dans led. séminaire après avoir esté appreuvés par led. seigneur, ou par celluy qu'il y depputera en son absence, et espreuvés en leur bonne volonté par ceulx quy governent de présent ou governeront à l'advenir led. séminaire; bailheront cautions suffizantes quy respondront et s'obligeront de tous leurs frays et despens, à rayson de cent livres par an, au cas qu'ilz viendroient à faire banqueroute au veu et promesse par eulx faictz de servir led. seigneur, en son diocèse, en tout ce quy sera de l'honneur de Dieu et du salut des âmes, ou bien quy s'en iroient et sortiroient dud. séminaire sans congé dud. seigneur, ou de ceuls quy les gouverneront. Ensemble, s'obligeront par cautions de les entretenir de lictz, habitz et livres.

Lesquelz susdictz articles led. seigneur illustrissime veult estre gardés, observés et accomplis par tous ceulx quy entreront et seront receus aud. séminaire, et à cest effect, eulx et leurs cautions s'obligeront dans huict jours après qu'ilz seront receus aud. séminaire[1].

Ces statuts marquèrent comme une rénovation pour l'établissement des jeunes clercs qui atteignirent le chiffre de quarante, tous scrupuleusement examinés, et, comme on dit, triés sur le volet. Leurs supérieurs les qualifiaient : *optimae spei adolescentes.* « Le cardinal de Joyeuse a augmenté son Séminaire, disent les *Lettres* de l'année 1598. Aussi, en dehors des quatre de notre Compagnie, quarante jeunes gens y sont actuellement entretenus. Ils font concevoir les meilleures espérances. Avec un accord parfait, ils réalisent le but de leur ins-

1. Arch. des notaires, Reg. de Dujarric, *ad ann* , f°s 119-120.

titut qui comprend les œuvres de la discipline ecclésiastique, de l'humilité et beaucoup d'autres[1]. » En 1599, le chroniqueur entre en de plus minutieux détails sur les incidents de la vie du Séminaire de Toulouse. « Dans le séminaire du cardinal de Joyeuse, écrit-il, on compte trente-huit élèves. Neuf vont partir au premier jour pour cultiver le champ du Maître : on leur donne les connaissances qui leur seront les plus nécessaires dans le service du prochain; deux autres, peu doués pour les lettres, instruits des cas de conscience, remplissent auprès des curés l'office de vicaires. Deux sont morts. Ceux qui sont en cette famille, pliés à des usages un peu rustiques avant de mettre le pied au Séminaire, se sont façonnés à une vie plus polie, ils nous font concevoir l'espoir d'une moisson très ample. Les moyens par lequel ils se frayent une voie vers une culture plus raffinée sont variés et multiples. En premier lieu, on leur enseigne les lettres et la vertu par des lectures et des exhortations fréquentes; ensuite, ils vaquent aux exercices de la piété et de l'humilité. Ils s'approchent des sacrements de pénitence et d'eucharistie, tous les quinze jours au moins; pour plusieurs, c'est chaque semaine. Ils s'essayent à débiter des discours, à proclamer les formules usuelles des recteurs, les dimanches et les bonnes fêtes, durant le repas. Enfin, pour tout dire en peu de mots, ils se préparent au rôle et à toutes les obligations de curé avec le plus grand soin, ainsi que l'a prescrit notre illustre cardinal[2]. » Que devinrent une fois prêtres ces *optimae spei adolescentes?* Peut-être des monographies paroissiales nous les montreront-elles un jour réalisant les vues du cardinal de Joyeuse et du clergé toulousain, leurs communs bienfaiteurs. J'ai pu retrouver la trace de trois de ces jeunes ecclésiastiques, postérieurement à leur sortie du Séminaire. Le 6 octobre 1596, le P. Martin Rouelle, jésuite, visitant au nom de Joyeuse la paroisse de Clermont, constate qu'elle a pour recteur Pons Sales, âgé de vingt-huit ans, « lequel a demeuré

1. Voy. *Annuae Litterae*, ann. 1598.
2. Voy. *Annuae Litterae*, ann. 1599.

longtemps au séminaire de Mgr le cardinal[1]. » Il y était en 1594, nous l'avons vu, puisque, à cette époque, Jean Daffis lui fit donner une soutane de drap violet. Pierre Vicini, natif de Bouloc, chanoine de Saint-Sernin et l'un des « députés du Séminaire », qui se rendit caution de son neveu Pierre Villette, aussi chanoine de la Collégiale, quand celui-ci entra au Séminaire en 1590, lui résigna plus tard sa cure de Plaisance-du-Touch. L'oncle possédait cette rectorie en 1596; le neveu en était titulaire sous l'épiscopat du cardinal de La Valette[2]. Enfin, Dominique Bachelier, un des élèves que le Séminaire reçut en 1590, fut pourvu en 1615 de la cure de Gimont, au diocèse de Lombez, en vertu de la résignation de ce bénéfice faite en sa faveur par le dernier titulaire Jean Cazenave[3]. Cet ecclésiastique était-il parent de notre Nicolas Bachelier?...

*
* *

Une brève mention est accordée au Séminaire dans les *Lettres* de 1600. Il y est rapporté que trente-deux jésuites, dont quinze prêtres, résident en ce moment dans le Collège de la Compagnie à Toulouse; il y a huit professeurs, dont trois sont prêtres, un professeur de philosophie et onze coadjuteurs. Au Séminaire se trouvent trois religieux, l'un prêtre, les autres coadjuteurs[4]. Aux mois de septembre et d'octobre 1601, le notaire Aymard Dujarric reçoit encore des cautionnements pour des jeunes clercs prêts à entrer au Séminaire; mais dès 1602 nous perdons de vue cette institution. Il y a lieu de penser qu'à cette époque elle fut unie au collège des Jésuites, ses directeurs. Ceux-ci, d'ailleurs, achetèrent précisément en 1602 l'immeuble dans lequel le Séminaire de Toulouse avait fonctionné pendant onze ou douze ans; il leur servit à agran-

1. Voy. Archives de la Haute-Garonne, G., *Visites*.
2. *Ibid.*
3. Voy. Archives des notaires, *Registre particulier du Chapitre de Saint-Etienne*, 1614-1636, p. 60.
4. Voy. *Annuae Litterae*, ann. 1600.

dir leur collège, alors déjà en pleine prospérité. D'après le *Liber proventuum Collegii Tolosani*, nous savons comment il lui fut annexé :

« Cette maison (qui est devant la porte du collège et louée pour y mettre des pensionnaires) fut dans peu de mois, ou plutôt de semaines, si étroite pour ledit ministère, que le R. P. Recteur, ayant avis par M. Tifault, chanoine de Saint-Sernin et vicaire général de Mgr le cardinal de Joyeuse *in temporalibus*, bon ami du Collège, que Mgr le cardinal étoit après à retirer son agent *d'une maison entre le collège et le noviciat où il avoit tenu son Séminaire, comme archevêque de Toulouse, quelques années*, l'ayant achetée de Galand, jadis marchand pastellier de Toulouse, au prix de 2,233 écus, moyenna avec lesdits sieurs Tifault et Bader [Bodet?] agents de Mgr le cardinal, qu'elle lui fût destinée à 1,600 écus, ce qu'avec force soin et industrie il obtint, le 6 mars 1602, que le collège en fut en possession. La dite maison, pour être fort belle, grande et spacieuse, et bien bâtie, du côté de la rue qui mène de Peyrolière à la Capelle Rotonde, avoit coûté 10,000 francs au sieur Galand... Depuis, y ayant fait le collège (avant y pouvoir loger commodément les pensionnaires), de bonnes et grosses réparations pour 500 écus, elle doit être évaluée et tenue pour bien fonds du collège à 8,200 écus[1]... » Dix jours après la prise de possession de cet immeuble par les Jésuites, Joseph Galand, averti que son ancienne maison de la rue Malbec, vendue par les Potier de la Terrasse à Joyeuse, était revendue par celui-ci au P. Jacques Gourdon, recteur du collège, déclarait n'avoir point le droit de s'opposer à la transmission du titre de propriété[2].

Peu après l'annexion du Séminaire au collège des Jésuites, le cardinal de Joyeuse quittait le diocèse de Toulouse et prenait celui de Rouen[3]. Protecteur des affaires de France à

1. Arch. de la Haute-Garonne, Fonds des Jésuites.
2. Arch. des notaires, Reg. de Dujarric, *ad ann.*, fo 340.
3. La lettre par laquelle le cardinal de Joyeuse apprenait au prévôt et

Rome, mêlé aux questions politiques de son temps, il ne nous appartenait plus qu'à demi. Injuste pour lui-même cependant, lorsque, dans sa lettre d'adieu aux chanoines de Saint-Etienne, il s'accusait d'avoir un peu négligé son diocèse et ajoutait : « C'est ce qui m'a fait résoudre à laisser la place à un autre qui s'acquittera mieux de sa charge que moi. » Son départ de Toulouse fut doublement préjudiciable au diocèse. L'excellent évêque qu'était Joyeuse fut remplacé, en 1614, par Louis de Nogaret de La Valette. Malgré Philippe Cospéan[1] et le vicaire général Jean de Rudelle, l'action vivifiante de l'apostolat ne reprit vigueur parmi nous qu'avec Charles de Montchal (1628).

Deux réflexions à la fin du présent travail.

D'abord, c'est que les tentatives faites pour soumettre à un régime de vie commune les futurs ordinands ne semblent pas avoir rencontré à Toulouse, du moins dès le principe, les résistances opiniâtres contre lesquelles on les vit se heurter ailleurs.

Et puis, est-on bien sûr de connaître tous les initiateurs des Séminaires en France et le rôle précis de chacun, nous voulons dire les initiateurs de tout premier essai, les soldats d'avant-garde? Notre conviction est que, dans ce domaine de l'histoire, des surprises nous sont encore réservées[2]. L'éclat des

aux chanoines de Saint-Etienne qu'il avait résigné l'archevêché de Toulouse et les invitait à nommer les vicaires capitulaires est datée de Rome, 29 décembre 1604. (Voy. *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, 1901.) Cette lettre fut officiellement notifiée au Chapitre métropolitain le 28 janvier 1605. (Voy. Arch. de la Haute-Garonne, *Délibérations du Chapitre, ad ann.*)

1. Voy. notre étude sur *Philippe Cospéan, évêque d'Aire, administrateur de l'Archevêché de Toulouse*, 1888.

2. En 1611, Gabriel Cayron, dans son ouvrage intitulé : *Stil et forme de procéder tant en cour de Parlement*, etc., rendait justice aux mérites de l'entreprise du cardinal de Joyeuse. Il écrit : « En 1592 (*sic* pour 1590), fut institué à Tolose, par Mgr le cardinal de Joyeuse, archevesque dud. Tolose, et à présent de la ville de Rouan, un Collège ou *Confrairie de Séminaires* qu'il composa de pauvres enfans jusques au nombre de 24 (*sic*), lesquels (aux despens dud. cardinal) estoient poussez et entretenus aux Estudes du Collège des Jésuites pour estre rendus capables de tenir des Bénéfices, qu'estoit une bonne institution, mais

illustres restaurateurs de la discipline ecclésiastique au dix-septième siècle ne serait certes point obscurci par la révélation de tentatives antérieures, moins glorieuses, mais non moins méritoires.

Jean LESTRADE.

ne dura guère, à cause que ledit sieur cardinal quitta la ville et archevesché de Tolose dès le mois d'octobre (*sic*) 1605. » — Voy. *op. cit.*, p. 756; I. Boude, impr.). Inutile de dire à nos lecteurs que ces mots : *aux despens dud. cardinal* ne doivent pas être pris à la lettre.

Marcel BRAUNSCHVIG

LA MODE ET LA BEAUTÉ

Pour se faire belle la femme coquette a recours aux artifices de la mode. Mais il s'agirait de savoir si la mode rend en général le service qu'on attend d'elle.

Si paradoxal que cela semble au premier abord, le vêtement est plutôt né du désir de se parer que du besoin de se couvrir. D'où serait venu, en effet, chez l'homme primitif ce besoin de se couvrir ? De la nécessité de se protéger contre les intempéries ? Mais, alors que tous les êtres vivants s'adaptent sans difficulté à toutes les conditions atmosphériques dans lesquelles ils sont placés, pourquoi l'homme serait-il la seule créature qui, une fois née, ne puisse subsister que grâce au secours d'une protection étrangère ? D'ailleurs, sauf dans les régions hyperboréennes, les conditions du climat n'exigent pas que les hommes soient constamment vêtus : en été, ne trouvons-nous pas que nos habits, si légers soient-ils, sont plutôt une gêne ? Ou bien faut-il admettre que le besoin de se couvrir provient de la honte que nous avons à laisser voir notre nudité ? Mais les récits des voyageurs nous apprennent que le sentiment de la pudeur est inconnu des peuples primitifs. La plupart d'entre eux vont ordinairement nus, et quand ils mettent des vêtements, c'est moins pour dérober à la vue les parties du corps qu'ils recouvrent, que pour attirer sur elles les regards. Les peuples sauvages songent toujours à s'orner avant que de penser à se vêtir. « A l'exception des Esquimaux, qui ne pourraient pas

vivre sans vêtements complets, a dit Grosse[1], tous les peuples chasseurs sont beaucoup plus parés qu'ils ne sont vêtus. » Ce n'est pas à dire que les hommes aient commencé par préférer le superflu au nécessaire. Ce qui est superflu, nous venons de le voir, c'est le vêtement. Quant à la parure, elle représente le nécessaire. « La parure, remarque un peu plus loin Grosse, joue chez les tribus primitives un grand rôle pratique ; elle sert à exciter le sens génésique et à effrayer l'ennemi. Dans les deux cas, la parure n'est donc rien moins qu'un jouet inutile : elle est, au contraire, l'une des armes les plus efficaces et les plus indispensables de la lutte pour la vie. »

Chez les peuples civilisés, si c'est pour protéger le corps devenu délicat et pour obéir aux exigences d'une pudeur acquise qu'on a pris l'habitude de s'habiller, le vêtement n'en continue pas moins à servir de parure, surtout le vêtement féminin. Comprendrait-on autrement qu'il ait été tant de fois, au cours des siècles, si contraire à la commodité ? Qu'on se rappelle, par exemple, le costume des femmes sous les règnes de Henri III et de Henri IV, avec ces grandes collerettes toutes raides qui formaient autour du cou comme un carcan, ces corsages en pointe maintenus à grand renfort de lames d'ivoire ou de métal qui entraient dans les chairs, ces manches surchargées de bourrelets aux épaules et rembourrées de coton jusqu'au coude, et ce vertugadin bouffant qui élargissait démesurément la jupe et empêchait de passer par une porte ordinaire. Et que penser encore des *paniers* du dix-huitième siècle, dont un contemporain dépeignait ainsi l'incommodité dans *le Nouvelliste universel* : « Ils sont incommodes en toutes manières : incommodes dans la rue pour les passants, par le grand terrain qu'ils occupent ; incommodes dans les carosses, puisque deux paniers remplissent un carosse à deux fonds ; incommodes pour les prédicateurs, dont ils diminuent l'auditoire par l'espace qu'ils prennent dans les églises ; incommodes à table, où ils blessent

1. Grosse, *Les débuts de l'art* (trad. Dirr ; Paris, Alcan, 1902 ; pp. 40 et 81).

les jambes des convives ; incommodes même aux personnes qui les portent, puisqu'elles ne peuvent ni s'asseoir, ni monter, ni descendre, ni même marcher en compagnie, sans leur faire faire une grimace souvent indiscrète. » Les *manches à gigot* du règne de Charles X et les *crinolines* du second empire présentaient les mêmes inconvénients que les corsages « à la Médicis », les vertugadins et les paniers des siècles précédents. Et tout comme le costume féminin s'est ainsi montré souvent incommode, parce qu'il resserrait à l'excès certaines parties du corps ou qu'il prenait lui-même des dimensions exagérées, la coiffure féminine, également destinée à servir d'ornement, a été plus d'une fois fort gênante. Au Moyen-âge, en particulier, le *hennin*, que portaient les femmes, les obligeait à baisser la tête sous les plus hautes portes ; et les extravagantes coiffures du règne de Louis XVI, véritables échafaudages de cheveux crêpés, de gazes, de fleurs, de plumes, de guirlandes, qui représentaient toutes sortes d'objets, des paysages, des jardins à l'anglaise, des montagnes, des forêts, des frégates, forçaient les femmes en voiture à rester agenouillées ou à pencher leur tête à la portière. Si les femmes ont toujours consenti à se mettre de la sorte à la torture, c'est évidemment qu'elles demandaient, avant tout, à leur costume et à leur coiffure de les embellir.

Peu à peu s'est même imposée, semble-t-il, l'idée qu'on ne saurait obtenir l'élégance de la mise sans un certain sacrifice de ses aises. C'est ainsi qu'on lit ce passage dans un vieux recueil[1] du dix-septième siècle : « Il est ridicule de dire : Je veux toujours porter des fraises parce qu'elles me tiennent chaudement; je veux avoir un chapeau à grand bord d'autant qu'il me garde du soleil, du vent et de la pluie ; il me faut des bottes à petites genouillères, parce que les grandes m'embarrasseraient. C'est n'entendre pas qu'il faut se captiver un peu pour être toujours bien mis. » Et que de fois n'entendons-nous

1. *Les lois de la galanterie* (Recueil des pièces les plus agréables de ce temps, 1644), réimprimé en 1855. Paris, Aubry.

pas des mères dire à leurs filles endimanchées, qui se plaignent d'être mal à l'aise dans leurs robes : « Il faut un peu souffrir pour être belles. »

Nous ne pourrions, nous autres hommes, qu'avoir plus de reconnaissance envers les femmes qui, pour nous plaire, s'infligent de tels supplices, si cette souffrance augmentait réellement leur beauté. Mais de ce dernier point il nous est permis de douter : la mode ne paraît pas, en effet, s'inspirer avant tout de considérations esthétiques.

*
* *

Le trait caractéristique de la mode est sa variabilité. Quand on étudie la succession des modes à travers les siècles[1], on a beau s'intéresser à ce défilé pittoresque d'accoutrements, on est surtout frappé de ce qu'il y a de déraisonnable et de ridicule dans ces modifications perpétuelles du costume. On aperçoit alors clairement que la mode n'a qu'un souci tout à fait secondaire de la commodité et de la beauté, mais qu'elle se propose essentiellement de changer pour changer. Le but de la mode est d'être toujours nouvelle. Fénelon[2] a bien mis ce point en lumière : « La mode se détruit elle-même; elle vise toujours au parfait, et jamais elle ne le trouve; du moins elle ne veut jamais s'y arrêter. Elle serait raisonnable, si elle ne changeait que pour ne changer plus, après avoir trouvé la perfection

1. Voir notamment :
Quicherat, *Histoire du costume* (Paris, Hachette, 1875); — Augustin Challamel, *Histoire de la mode en France* (Paris, 1875); — Paul Lacroix, *Institutions, usages et costumes* (4 volumes, Paris, Firmin-Didot, 1875-1880); — Racinet, *Le costume historique* (6 volumes); — Georges Duplessis, *Costumes historiques des seizième, dix-septième, dix-huitième siècles* (Paris, 1858); — Roger-Milès, *Comment discerner les styles du huitième au dix-neuvième siècle ; Le costume et la mode* (Paris, Rouveyre); — Ary Renan, *Le costume en France* (Quantin); — Octave Uzanne, *La femme et la mode* (Quantin, 1892); *Les modes de Paris*, de 1797 à 1897 (May, 1898); — L. Bourdeau, *Histoire de l'habillement et de la parure* (Alcan, 1904).

2. Fénelon : *Traité de l'éducation des filles* (chap. X. La vanité de la beauté et des ajustements).

pour la commodité et pour la bonne grâce; mais changer pour changer sans cesse, n'est-ce pas rechercher plutôt l'inconstance et le déréglement que la véritable politesse et le bon goût? Aussi n'y a-t-il d'ordinaire que caprice dans les modes. »

Mais, en changeant sans cesse, quel besoin la mode cherche-t-elle à satisfaire en nous? Notre goût de la variété, notre désir du nouveau ne suffiraient pas à rendre compte de son instabilité continue. Avant tout, la mode répond à un besoin de distinction. Ce sont les classes supérieures de la société, autrefois la noblesse, aujourd'hui l'aristocratie financière, qui en provoquent la création, afin de pouvoir ainsi se distinguer du reste de la nation. Mais, en vertu de la tendance qu'ont tous les hommes à imiter ce qui attire leur attention et surtout par suite du désir que chacun éprouve de s'élever, au moins en apparence, dans la hiérarchie sociale, les classes inférieures adoptent elles-mêmes peu à peu les modes inventées par les classes supérieures ou plus exactement inventées pour elles par leurs fournisseurs attitrés. La mode ainsi se généralise insensiblement; et le moment vient même où les individus, qui ne désiraient nullement imiter la mode des classes supérieures, sont obligés — pour ne pas se distinguer des autres — de se conformer malgré eux à cette mode devenue courante. Quant aux classes supérieures, elles se voient réduites, devant l'imitation des classes inférieures, à chercher dans une mode nouvelle un nouveau signe de distinction, et ainsi de suite à l'infini. Tel est le mécanisme de la mode; elle repose, comme on le voit, sur deux principes : sur le besoin de se distinguer qu'ont les uns, et sur la tendance à imiter qu'ont les autres.

On comprend dès lors que les variations de la mode soient à peu près nulles dans les sociétés anarchiques, et très fréquentes au contraire dans les sociétés hiérarchisées. Ainsi, dans les tribus primitives, où ne se rencontre aucune trace de différenciation sociale; où il n'existe à proprement parler point de classes, la parure est sociale et non individuelle; les mêmes ornements sont portés par tous les membres de la tribu; les modes sont constantes. Mais dès que des classes distinctes

apparaissent dans une société, aussitôt la mode se met à varier. En voici un exemple frappant cité par Grosse[1] : « Nulle part, dit ce dernier, nous ne pouvons mieux étudier le mécanisme de la mode que dans l'Afrique du Sud. Les Cafres ont une hiérarchie sociale très développée; aussi leurs modes changent-elles rapidement, malgré toutes les prescriptions ou lois possibles; les Boschimans voisins, au contraire, réalisent l'idéal de l'anarchie; aussi leur mode est-elle tout à fait immobile. »

Dans une société hiérarchique, les classes s'imitent les unes les autres de bas en haut, à moins qu'il n'y ait entre elles trop de distance. C'est ainsi qu'en France, pendant le Moyen-âge, les historiens nous apprennent que « le costume du peuple a peu changé », tandis que « les classes riches eurent des modes d'une capricieuse variété[2] ». De même, au seizième siècle, on a pu écrire à propos du règne de Henri III : « La mode se trouvait, comme à l'ordinaire, renfermée dans les limites de la cour, et elle ne les dépassait que pour donner satisfaction au caprice et à la vanité de la riche bourgeoisie. Le reste de la population était à peu près étrangère aux singulières variations d'habillement qu'on lui offrait en spectacle[3]. » C'est que la riche bourgeoisie a toujours été plus proche de la noblesse que le peuple de la riche bourgeoisie.

Les lois somptuaires, si souvent édictées par nos rois sous l'ancien régime, avaient moins pour but de refréner le luxe que de maintenir la distinction des classes. Le premier édit en ce genre fut celui de Philippe le Hardi, en 1279; il fixait le nombre de vêtements pour les grands seigneurs et les bourgeois, ainsi que le prix des étoffes (30 sous l'aune pour les nobles, 25 pour les bourgeois). En 1485, un édit de Charles VIII permet l'usage des soieries aux nobles riches seulement, et interdit le velours aux gentilshommes même riches, s'ils n'ont

1. Grosse, ouvrage cité, p. 84.
2. Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, t. I, pp. 445-46.
3. Lacroix, *Dix-septième siècle. Institutions, usages et costumes*, p. 525.

que le titre d'écuyers. Un édit de François Ier, en 1532, défend aux financiers et aux gens d'affaires de porter des draps de soie, des fourrures et des chaînes d'or d'un trop grand poids. Mais le plus curieux est celui de Henri II, en 1549 : seuls, les princes et les princesses peuvent s'habiller de rouge cramoisi ; les gentilshommes et leurs femmes ne peuvent porter cette couleur que dans une des pièces de l'habit de dessous; les demoiselles de compagnie de la reine et des princesses du sang sont autorisées à porter des robes de velours de toutes couleurs, sauf de cramoisi; les suivantes des autres princesses n'ont de choix, pour la même étoffe, qu'entre le noir et le tanné ; les femmes de la classe moyenne ne peuvent porter du velours qu'autant qu'il sera façonné en cottes ou en manches; les maris ne peuvent porter un habit de dessus en velours que si l'habit de dessous est en drap; aux gens de métier et à ceux de la campagne il est interdit de porter de la soie, même comme accessoire. La plupart des lois somptuaires de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV étaient destinées tout simplement, au contraire, soit à modérer le luxe dans des années de misère, soit à protéger d'une manière indirecte la fabrication française contre la concurrence de certaines industries étrangères, en particulier celle des dentelles d'Angleterre et des Pays-Bas. Cependant, nous voyons encore en 1700 un édit qui autorise l'emploi de l'or et de l'argent dans le costume des nobles et des fonctionnaires investis de grandes charges, et qui l'interdit aux bourgeois et aux personnes travaillant de leurs mains, ainsi qu'aux femmes et filles des greffiers, notaires, procureurs, commissaires et huissiers.

La liste si longue de ces lois somptuaires prouve d'ailleurs que ces lois restèrent sans effet. L'interdiction officielle pour certaines classes de porter tels ou tels vêtements ne servait, comme l'a remarqué judicieusement Montaigne[1], qu'à pousser ces classes à l'imitation des classes supérieures : « Dire qu'il

1. Montaigne, *Essais* (Ed. Leclerc, t. I, chap. XLIII : Des Lois somptuaires, p. 409).

n'y aura que les princes qui mangent du turbot et qui puissent porter du velours et de la tresse d'or, qu'est-ce autre chose que mettre en crédit ces choses-là, et faire croître l'envie à chacun d'en avoir?... La loi devrait dire au rebours que le cramoisi et l'orfèvrerie est défendue à toute espèce de gens, sauf aux bateleurs et aux courtisanes. »

De tous les pays, la France est celui où les variations de la mode ont toujours été les plus fréquentes, en raison de notre caractère changeant, de notre besoin perpétuel de variété. C'est ce qu'ont noté plusieurs de nos écrivains. Voici d'abord ce que dit Montaigne[1] : « Je me plains de la particulière indiscrétion de notre peuple de se laisser si fort piper et aveugler à l'autorité de l'usage présent, qu'il soit capable de changer d'opinion et d'avis tous les mois, s'il plaît à la coutume, et qu'il juge si diversement de soi-même. La façon de se vêtir présente lui fait incontinent condamner l'ancienne, d'une résolution si grande et d'un consentement si universel que vous diriez que c'est quelque espèce de manie qui lui tourneboule ainsi l'entendement. » A propos de la mode française, Henri Estienne[2] raconte l'anecdote suivante : « Il y a longtemps qu'on fait un compte d'un peintre, lequel ayant peint l'Italien habillé à l'italienne, l'Espagnol à l'espagnole, l'Allemand à l'allemande, et ayant fait le même quant à ceux des autres nations, venant aux Français, fit autrement : car prévoyant le changement de façons d'habits que le Français pourrait faire le lendemain, suivant sa coutume, lui fit cet honneur de le peindre aussi nu qu'il était sorti du ventre de sa mère, lui mettant toutefois une pièce de drap et des ciseaux entre les bras. » La Bruyère[3] a fait, en observant nos modes, des observations analogues : « Une mode a à peine détruit une autre mode qu'elle est abolie par une plus nouvelle, qui cède elle-même à celle qui suit, et

1. Montaigne, *Essais* (Ed. Leclerc, t. I, chap. XLIX : Des Coutumes anciennes, p. 448).

2. Henri Estienne, *Dialogues du langage français italianisé.*

3. La Bruyère, *Les Caractères*, chap. de la mode; éd. Rébelliau, p. 407.

qui ne sera pas la dernière : telle est notre légèreté ! » Et Montesquieu[1] s'est amusé de cette instabilité de la mode chez nous : « Je trouve les caprices de la mode, chez les Français, étonnants. Ils ont oublié comment ils étaient habillés cet été ; ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver... Que me servirait de te faire une description exacte de leur habillement et de leurs parures ? Une mode nouvelle viendrait détruire tout mon ouvrage, comme celui de leurs ouvriers ; et avant que tu eusses reçu ma lettre, tout serait changé. Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans. Le fils méconnaît le portrait de sa mère, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paraît étranger... Dans cette changeante nation, quoi qu'en dise la critique, les filles se trouvent autrement faites que leurs mères. » Cette variabilité de la mode française, si grande sous l'ancien régime, n'a fait qu'augmenter encore depuis la Révolution. Car la Révolution a moins aboli les classes qu'abaissé simplement les barrières qui les séparaient. Dans notre démocratie, l'imitation des classes supérieures s'étend de la bourgeoisie au peuple, et d'autant plus facilement que les objets de luxe, grâce à la contrefaçon industrielle, sont mis à la portée de toutes les bourses.

Mais si la France est aujourd'hui plus que jamais « la reine de la mode », on peut dire que tous les pays d'Europe sont atteints de cette même fièvre de changements. La facilité plus grande des communications a favorisé les emprunts réciproques. De là, comme l'a justement noté Tarde[2], cet air de ressemblance que prennent à travers l'espace toutes les nations européennes, et en même temps la physionomie différente que présente chacune d'elles au cours de périodes souvent très rapprochées : « Un voyageur qui eût traversé l'Europe au douzième siècle n'eût pas manqué de remarquer que, à chaque pas, d'un canton à l'autre, des populations, d'ailleurs semblables par la religion toujours,

1. Montesquieu, *Lettres Persanes* (lettre C, Rica à Rhédi).
2. Tarde, *Les lois de l'imitation*. Alcan, 1890 ; pp. 355-56.

souvent par la langue, le droit et la forme politique, différaient étrangement par leur manière de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se parer, de s'amuser. Mais, s'il eût repassé aux mêmes lieux cent ans après, il n'eût pas vu, dans un canton quelconque, de différence bien sensible entre les petits-fils et leurs ancêtres au point de vue de la nourriture, du logement, du costume, de la parure, des divertissements. Au contraire, un touriste moderne qui parcourt tout le continent européen y voit partout, surtout s'il ne regarde que les capitales et les classes supérieures, même cuisine et même service dans les hôtels, mêmes chambres identiquement meublées, mêmes coupes d'habits, mêmes bijoux sur les femmes, mêmes pièces à l'affiche des théâtres ou mêmes volumes à la vitrine des libraires. Mais, qu'il repasse dix ans, quinze ans après, il trouvera partout beaucoup de changements dans le menu où figureront des plats nouveaux, dans les meubles d'un tout autre style et parfois d'une utilité jusque-là inconnue, dans les toilettes tout récemment écloses de l'imagination d'un couturier à la mode, dans les bijoux nés d'une fantaisie de joaillier, dans les comédies ou les opéras et les romans en vogue. »

*
* *

Comme la mode change pour le seul plaisir de changer, on conçoit que son évolution, loin de suivre une marche régulière, soit une succession déréglée d'innovations capricieuses et de répétitions illogiques.

Avant tout, c'est le hasard qui préside à la naissance des modes. Accidentellement ou de propos délibéré, une personne apporte telle ou telle modification au costume ou bien à la coiffure courante, et aussitôt tout le monde s'engoue de cette nouveauté imprévue. Les exemples abondent, dans l'histoire de la mode, de ces changements dus à une rencontre fortuite ou à une trouvaille bizarre. Un jour que Mlle de Fontange suivait la chasse royale, le vent ayant défait ses cheveux, elle les releva avec un ruban dont les bouts retombaient

sur le front. Louis XIV trouva l'invention si jolie qu'on en fit une mode, la mode des *nœuds à la Fontange*. Un caprice avait fait adopter l'usage des coiffures hautes, un autre caprice en termina la vogue. En 1714, une dame anglaise vint à Versailles avec une coiffure basse : il n'en fallut pas davantage pour qu'à partir de ce jour on vît peu à peu tomber l'échafaudage des chevelures féminines. Les événements, politiques ou autres, en particulier les expéditions militaires et les mariages avec des princesses étrangères, ont été plus d'une fois, sous l'ancien régime, l'occasion de modes nouvelles. C'est ainsi qu'en souvenir du combat naval soutenu victorieusement par la frégate française *la Belle-Poule* contre *l'Aréthuse*, en 1778, on inventa une coiffure de circonstance : les cheveux représentaient les vagues en courroux, et, sur le sommet de la tête, se balançait un navire. C'est ainsi encore qu'après le mariage de Louis XV avec Maria Leczinska, fille du roi de Pologne, en 1725, toutes les modes furent polonaises, et que le mariage du dauphin avec une infante d'Espagne, en 1745, ramena les modes espagnoles déjà si fréquentes au dix-septième siècle à la suite des « mariages espagnols ». De même, pendant la Révolution, on vit les femmes porter des bonnets *à la Bastille* et adopter *les bijoux à la Constitution*, bagues faites avec des pierres de la Bastille enchâssées. Sous la Terreur, elles portèrent des coiffures *à la Sacrifiée*, qui les faisaient ressembler à des condamnés parés pour l'échafaud, et des bonnets *à la lucarne*, par allusion à la même guillotine [1].

Mais il est plus curieux encore de voir comment bien des modes ont dû leur origine à certaines infirmités que leur inventeur, grâce à elles, cherchait à dissimuler en sa personne [2]. Les filles de Louis IX, ayant des pieds énormes, mirent en

1. Voir dans le livre du Dr Cabanès, *La Névrose révolutionnaire* (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1905), le chapitre IV : « Les extravagances de la mode. »

2. Du même Dr Cabanès, voir à ce sujet dans le livre *Les indiscrétions de l'histoire* (2e série, Paris, Albin Michel) le chapitre « Comment une mode naît d'une infirmité ».

usage *les robes à traine*. La femme de Philippe III, étant affligée d'un cou démesurément long, imagina la mode des *guimpes montantes*. Henri Plantagenet inventa *les souliers à la poulaine* pour cacher une excroissance du pied. Louis XIV adopta *la perruque* pour masquer ses loupes et fit prévaloir, vers la fin de son règne, l'usage de poudrer les cheveux, afin que tout le monde parût aussi vieux que lui. De même, c'est, paraît-il, parce qu'elle avait au front une cicatrice que la Belle Féronnière imagina le bandeau, qui portait son nom. Au dire de la Palatine, c'est pour dissimuler ses grossesses que Mme de Montespan mit à la mode *les robes battantes*. On sait aussi quelle fut l'origine des *paniers* : en 1718, deux dames, que leur embonpoint gênait, s'avisèrent, pour répartir plus également le poids de leur robe, d'y mettre par-dessous des cerceaux; s'étant rendues dans cet équipage aux Tuileries, elles y excitèrent à tel point la curiosité de la foule qu'on se pressa autour d'elles et que, sans l'intervention d'un mousquetaire, elles auraient été étouffées. Bientôt toutes les femmes les imitèrent. Quant aux *mouches*, il est vraisemblable qu'elles naquirent du désir qu'eut un jour une femme de cacher sous un morceau de taffetas un petit bouton qui la défigurait. A l'origine de bien des modes, il y a, comme on l'a dit [1], « un inventeur intéressé, un inventeur qui a eu assez de malice pour persuader aux autres que ce qui lui était utile ou profitable devait être du goût de tout le monde ». C'est l'éternelle histoire du renard qui a la queue coupée !

Aujourd'hui le hasard semble jouer un moins grand rôle dans la formation des modes, car il y a, peut-on dire, des « directeurs » de la mode : ce sont les grands couturiers et les grandes modistes. Etranges directeurs, il est vrai, dont la fonction est d'encourager sans relâche les caprices de cette mode et d'en organiser en quelque sorte méthodiquement les écarts désordonnés !

Ces innovations, accidentellement rencontrées ou volontaire-

1. Roger Milès, ouvrage cité, p. 12.

ment cherchées, étant encore insuffisantes à alimenter la mode toujours avide de changements, il arrive plus d'une fois qu'on est réduit à rajeunir la mode par le simple moyen d'emprunts faits au passé. Montaigne [1] avait déjà constaté cet éternel recommencement des modes. « Parce que notre changement est si subit et si prompt en cela que l'invention de tous les tailleurs du monde ne saurait fournir assez de nouvelletés, il est forcé que bien souvent les formes méprisées reviennent en crédit, et celles mêmes tombent en mépris bientôt après. » Et la Bruyère [2] notait de même ces retours de la mode au passé : « Pendant ces révolutions, un siècle s'est écoulé qui a mis toutes ces parures au rang des choses passées et qui ne sont plus. La mode alors la plus curieuse et qui fait plus de plaisir à voir, c'est la plus ancienne. » C'est ainsi que, sous la Révolution, les modes s'inspirent de l'antiquité, et qu'en 1830, à l'époque du romantisme, elles s'inspirent du Moyen-âge. Dans ces dernières années, il semble que la mode ait imité de préférence le dix-huitième siècle ou le commencement du dix-neuvième siècle, comme l'atteste le vocabulaire même dont on s'est servi : ne parlait-on pas de plis *Watteau*, de fichus *Lamballe*, de jaquettes *Louis XV*, de vestes *Louis XVI*, de redingotes *Empire*? Les « ridicules », récemment mis en usage, rappellent exactement les *réticules* que portaient les femmes sous le Directoire. Des modes identiques reviennent même à de longs siècles de distance. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les femmes ont eu l'idée de teindre en blond leur chevelure noire. « Je vois quelques-unes de vous, disait Tertullien [3] en s'adressant aux Romaines, tout occupées à enduire incessamment leurs cheveux pour leur donner une couleur blonde. Elles rougissent presque de leur patrie ; elles sont fâchées de n'avoir pas pris naissance dans les Gaules ou dans la Germanie. Elles tâchent de se dédommager en transportant à leur chevelure ce

1. Montaigne, *Essais*, Ed. Leclerc, t. I, chap. XLIX, p. 449.
2. La Bruyère, *Les caractères*, chapitre de la mode.
3. Tertullien, *Traité de l'ornement des femmes*, chap. VI et VII.

que la nature a donné à ces nations. » L'usage des faux cheveux ne date pas non plus d'hier. Lisez plutôt cet autre passage de Tertullien : « Quoi, vous ne sauriez laisser vos cheveux au repos ! Tantôt vous les frisez, tantôt vous les défrisez; tantôt vous les rehaussez, tantôt vous les abaissez; aujourd'hui vous les tressez, demain vous les laisserez flotter avec une négligence affectée ; et quelquefois vous vous chargez d'un tas énorme de cheveux empruntés, que vous accommodez tantôt en forme de bonnet pour y emprisonner votre tête, tantôt en forme de pyramide pour montrer votre cou à découvert. »

Soit qu'elle adopte des modifications accidentelles, soit qu'elle s'adapte simplement à des modes anciennes, la mode ne paraît, à travers sa marche irrégulière, obéir qu'à un seul principe, à la nécessité de ménager les transitions d'un changement à l'autre. Le passage entre deux modes nettement caractérisées se fait graduellement par des transformations de détail, à peine perceptibles parfois pour l'œil mal exercé. C'est peu à peu, par exemple, qu'on est passé des jupes étroites aux jupes évasées et des coiffures basses aux coiffures très hautes. La mode doit évoluer avec lenteur, sous peine de mettre en éveil notre sens du ridicule. Le rire, comme l'a profondément montré M. Bergson[1], étant en grande partie provoqué par la vision « d'une raideur quelconque appliquée sur la mobilité de la vie », le costume, enveloppe inerte qui se modèle mal sur le corps vivant, est par lui même risible; l'accoutumance seule parvient à en masquer le ridicule : « On pourrait presque dire que toute mode est risible par quelque côté. Seulement, quand il s'agit de la mode actuelle, nous y sommes tellement habitués que le vêtement nous paraît faire corps avec ceux qui le portent. Notre imagination ne l'en détache pas. L'idée ne nous vient plus d'opposer la rigidité inerte de l'enveloppe à la souplesse vivante de l'objet enveloppé. Le comique reste donc ici à l'état latent... Mais supposez un original qui s'habille aujourd'hui à la mode d'autrefois; notre attention est

1. Bergson, *Le Rire* (Paris, Alcan, 1900; pp. 39-40).

appelée alors sur le costume, nous le distinguons absolument de la personne, nous disons que la personne *se déguise* (comme si tout vêtement ne déguisait pas), et le côté risible de la mode passe de l'ombre à la lumière. » Mais si la mode, en ménageant les transitions, cherche à ne point nous choquer, on ne voit pas qu'à travers ses modifications elle s'efforce beaucoup de nous plaire.

*
* *

C'est peu de dire qu'avant tout préoccupée d'être nouvelle, la mode se montre *indifférente* à la beauté : il est aisé d'établir qu'en fait elle est absolument *contraire* à la beauté par son caractère d'uniformité, par son action déformatrice et par sa tendance à cacher les différentes parties du corps.

D'abord l'uniformité même, qu'entraîne la soumission générale à la mode, supprime un élément esthétique important, l'intérêt pittoresque qu'offrirait aux yeux la diversité des costumes. Quand dans une grande ville on se rend en un lieu où se trouve réuni un public élégant, on est frappé à première vue de la ressemblance extérieure de la plupart des hommes comme de la plupart des femmes. Les uns et les autres font l'effet d'autant de patrons découpés dans des journaux de mode ; ils ont comme un air de raideur et d'emprunt, un je ne sais quoi de mécanique et d'artificiel.

Et cette uniformité de la coiffure et du costume ne produit pas seulement la banalité, mais encore la laideur. La beauté du costume, ainsi que de la coiffure, consiste en effet dans leur convenance particulière à la personne. Or, à supposer même que la mode se souciât d'être belle, comme il y a plusieurs types de beauté, elle ne saurait convenir également à tous. Tantôt, par exemple, la mode veut que les femmes n'aient point de hanches : c'est tant mieux pour les femmes élancées et maigres ; mais que feront les autres ? Tantôt, au contraire, la mode décide que « les hanches se porteront cette saison » : alors ce sont les femmes aux formes amples qui se trouvent

favorisées, et celles qui sont moins bien pourvues sont réduites à combler artificiellement les vides.

Même tyrannie pour la coiffure. Quand telle teinte de cheveux est à la mode, voilà les femmes, qui veulent à tout prix se mettre au ton, obligées de recourir à des drogues. Elles ne s'aperçoivent pas qu'elles commettent ainsi un véritable contresens esthétique. Car la nature, en artiste consommée, a eu soin d'établir en général une harmonie subtile et délicate entre la teinte des cheveux et la coloration de la peau : elle a donné à la chair des brunes des reflets mats et ambrés, à la chair des blondes une blancheur rosée. A moins de se peindre aussi le corps, comment les femmes, dont la chevelure est teinte, retrouveraient-elles cette harmonie primitive de la nature?

Non moins grave est l'attentat commis par la mode contre l'esthétique, en ce qui concerne l'arrangement même des cheveux. Il n'y a pas de doute que l'on doive adapter le genre de la coiffure à la conformation de la tête; et, puisque cette structure anatomique est invariable, il semblerait naturel — toute considération d'âge mise à part — de s'en tenir à la même coiffure. « Que chacune, conseillait déjà Ovide[1], choisisse la coiffure qui lui convient le mieux : elle doit avant tout consulter son miroir. Un visage allongé demande des cheveux simplement séparés sur le front...; un nœud léger sur le sommet de la tête, et qui laisse les oreilles découvertes, sied mieux aux figures arrondies... » Et tout récemment un écrivain[2] posait ce principe incontestable qu'« il existe pour tout visage une coiffure et une seule capable d'en révéler tout l'attrait ». D'une façon plus précise, considérant les trois éléments qui doivent entrer en ligne de compte dans le choix de la coiffure, conformation du crâne, du profil, de la face, il a formulé les trois lois suivantes dont l'énoncé manque un peu d'élégance :

1° « *Les dolichocéphales (à crâne long) doivent adopter la*

1. Ovide, *L'Art d'aimer* (livre III).
2. Paul Diffloth, *La Beauté s'en va* (Paris, Combet, 1905; p. 215 et suivantes.)

coiffure haute, les brachycéphales (à crâne court) choisiront la coiffure basse. »

2° « *Les profils concavilignes exigent la coiffure à direction descendante; les profils convexilignes demandent la coiffure ascendante.* »

3° « *Les ovales, minces, allongés, corrigeront leur exiguïté par la libre disposition de cheveux bouffant latéralement; les facies arrondis, larges, devront au contraire lisser leurs cheveux sur les côtés de la tête.* »

Négligeant tous ces faits et toutes ces lois, la mode entraîne donc forcément les pires erreurs esthétiques. Une règle absolue s'impose : une femme vraiment soucieuse de sa beauté doit s'habiller et se coiffer conformément à son type[1].

Par son action déformatrice, la mode produit encore de la laideur, à la fois de la laideur apparente et de la laideur réelle.

Les exemples abondent de laideur apparente créée par les déformations du costume. Rappelons-nous, au seizième siècle, ces manches et ces épaules ballonnées, dont nous avons parlé, qui faisaient paraître les femmes bossues et contrefaites, et, au dix-huitième siècle, les fameux paniers, descendants des vertugadins et ancêtres des crinolines, qui donnaient aux femmes, suivant le mot d'un contemporain, l'aspect de « cloches de toile dont les pieds semblaient les battants ». Réfléchissons surtout à la déformation que produit le corset moderne. Il a fallu un véritable obscurcissement du sens esthétique pour faire adopter l'usage de cet instrument de torture, qui, brisant la ligne la plus harmonieuse du corps, fait de la femme un être étrange, apparenté à certains insectes et composé de deux parties mal rattachées entre elles. Aussi comprend-on à ce sujet l'indignation d'Anatole France[2] : « Les modes se sont complu à déformer cruellement les lignes onduleuses de la

1. Lire à ce sujet les judicieux conseils qu'a donnés Charles Blanc dans son livre sur *L'art dans la parure et dans le vêtement* (Paris, Laurens; pp. 65-92 et 118-174).

2. A. France, *Histoire comique*, pp. 4 et 5.

femme en comprimant le thorax à l'aide d'armatures rigides et étroites, qui défonçaient la poitrine, entraînant les seins dans sa ruine, aplatissant les fausses côtes et creusant un sillon disgracieux au-dessous du nombril. Les négresses, qui se taillent les dents en pointe et qui se fendent les lèvres pour y introduire un disque de bois, se défigurent avec moins de barbarie. Car enfin on conçoit qu'il reste encore de la splendeur féminine à une créature qui s'est passée un anneau dans le cartilage du nez et dont la lèvre est distendue par une rondelle d'acajou ; mais la dévastation est entière quand la femme exerce ses ravages dans le centre sacré de son empire. »

Et le malheur est que les déformations du corps féminin par les modes ne se bornent pas toujours à rester apparentes. Car, s'il y a des modes plus extravagantes que nuisibles, comme celle des « tournures » d'il y a quelque vingt ans, il en est d'autres qui sont encore plus dangereuses que laides. La mode du corset est de ce nombre : par la compression qu'il exerce, il produit l'amincissement de la poitrine dès lors sans proportions avec l'évasement du bassin, l'altération de la ligne thoracique, l'aplatissement du dos, le refoulement de l'abdomen. Si la taille est ainsi réellement déformée par le corset, le pied l'est aussi par l'étroitesse des chaussures, qui tordent le gros orteil et font se recroqueviller les autres doigts. Il n'est pas jusqu'aux jarretières qui n'enlaidissent le genou par les marques qu'elles y impriment; et les jarretelles elles-mêmes provoquent, paraît-il, surtout chez les toutes jeunes filles, des déviations des jambes [1]. Faut-il rappeler enfin le danger des teintures et des fards pour la beauté des cheveux et celle de la peau? Tertullien le signalait déjà aux femmes romaines qui coloraient en blond leur chevelure; et bien avant les constatations médicales de notre époque, La Bruyère [2] avait noté l'influence des drogues sur l'enlaidissement de la femme : « Si les

1. Sur toutes ces déformations du corps féminin, voir le livre du Dr Stratz, *La Beauté de la Femme* (traduit de l'allemand par Robert Waltz; Paris, Gauthier-Magnier et Cie ; p. 84-93).

2. La Bruyère, *Les Caractères* (chap. des femmes; éd. Rébelliau, p. 94).

femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seraient inconsolables. »

Enfin la mode se montre également ennemie de la beauté par sa tendance à cacher les formes corporelles. Comme l'a très justement fait observer un esthéticien moderne[1], « le vêtement humain est esthétique dans la mesure où il est révélateur ». Le costume antique était donc beau ; car « la draperie révèle trois choses : ou bien la forme du corps, quand elle adhère au corps sous la pression de l'air ou qu'elle est serrée par un nœud, comme dans les trois Parques du Parthénon ; — ou bien son mouvement, quand elle flotte et suit le geste qui l'anime, comme dans les combattants du sarcophage de Sidon ; — ou bien, à la fois, sa forme et son mouvement, quand elle adhère au corps et se déroule en le suivant, comme dans la Victoire de Samothrace ». Mais où sont aujourd'hui ces voiles flottants, que portaient les femmes de l'antiquité, et qui dessinaient si bien l'harmonie des formes tout en se pliant au rythme de la marche? Que n'a-t-on inventé de nos jours pour dissimuler le corps féminin! Des jupes surchargées d'ornements, de volants et de plis, sous lesquelles plus rien ne se devine des membres inférieurs; de longs manteaux qui descendent jusqu'aux pieds et font de la femme une espèce de sac allongé d'où l'on voit simplement sortir d'un côté la tête et de l'autre les pieds. Et que dire des voilettes, impardonnables quand elles nous dérobent la vue de charmantes figures, inexcusables aussi quand elles nous exposent à nous faire illusion sur des visages disgracieux! Il n'est pas jusqu'aux mains qu'on ne craigne de laisser voir; les Chinoises ont, à ce qu'on nous dit, la pudeur de leurs pieds; nous, nous avons inventé une pudeur nouvelle, celle des mains.

1. Robert de la Sizeranne, *Les questions esthétiques contemporaines* (Paris, Hachette, 1904 ; pp. 134-135).

*
* *

La beauté, comme on le voit, est le moindre souci de la mode. A travers ses changements perpétuels celle-ci se propose beaucoup moins de nous procurer des satisfactions esthétiques que de vaines satisfactions d'amour-propre. Pourquoi, par exemple, après avoir porté pendant une saison des chapeaux aux ailes larges, portera-t on à la saison suivante des chapeaux à petits bords? Simplement pour que ce ne soit pas la même chose, pour qu'on sache, en vous voyant, que vous n'avez pas le même chapeau que l'année précédente, pour qu'on n'ignore pas que vous avez les moyens de vous acheter à chaque saison un chapeau neuf. La mode, en un mot, repose sur la vanité des clients, habilement exploitée par les fournisseurs.

Sans doute il arrive à la mode de rencontrer parfois la beauté. Mais en vertu de sa définition même elle ne peut s'y attarder longtemps. Il est curieux de voir comment le besoin de nouveauté à tout prix a vite pour résultat de transformer cette beauté en laideur. En veut-on des exemples? La *coiffure Fontange*, adoptée vers 1680, ne manquait pas de grâce dans sa simplicité primitive; mais peu à peu elle se compliqua : au lieu d'un modeste nœud de ruban, on entassa sur la tête des flots de ruban, des dentelles, des boucles de cheveux; et la coiffure devint alors si haute que, selon le mot plaisant de Saint-Simon, « elle mettait le visage des femmes au milieu du corps ». La mode des *mouches*, non plus, n'était pas dépourvue d'un certain charme à ses débuts, lorsqu'elle parut pour la première fois à la cour de Louis XIII[1] : l'unique mouche, toute petite, que les femmes appliquaient sur leur visage, avait pour résultat de faire ressortir la blancheur de leur peau. Mais, pour varier, on finit par en mettre partout, au coin de

1. Voir le livre déjà cité du Dr Cabanès, *Les Indiscrétions de l'histoire*, 2e série (chap. intitulé *les mouches*, pp. 346-366).

l'œil (c'était *la passionnée*), au milieu de la joue (*la galante*), sur un bouton (*la recéleuse*), sur le nez (*l'effrontée*), sur les lèvres (*la coquette*), au coin de la bouche (*la baiseuse*); bref, chaque femme en avait jusqu'à sept ou huit; et bientôt on eut aussi l'idée de modifier leur forme; alors on tailla le taffetas noir gommé en lune, en soleil, en croissant, en étoile ou en comète; comme le dit un contemporain, « le visage des femmes rassemblait tous les signes du zodiaque ».

En vérité, le service le moins contestable que la mode rende à l'esthétique est un service tout négatif : il consiste à corriger en apparence les imperfections physiques de tant de femmes. Mais en définitive ce service est encore fatal à la beauté. Car, si la laideur ne trouvait pas dans les artifices de la mode le moyen de faire illusion, si elle était contrainte de s'exposer aux yeux de tous avec sa face repoussante, nous aurions d'elle une horreur plus grande et nous prendrions plus de soins pour créer la beauté et pour l'entretenir.

Déjà funeste ainsi par le fait qu'elle atténue notre répulsion pour la laideur, la mode a encore pour résultat fâcheux de substituer en nous à l'idée véritable du beau une fausse conception de la beauté. Pour beaucoup de gens la beauté n'est que l'élégance, et l'élégance est simplement la conformité aux dernières exigences de la mode. De là de regrettables aberrations du goût : le luxe de sa toilette fera juger belle une femme laide; et la beauté d'une femme passera inaperçue sous une robe de coupe imparfaite.

Pouvons-nous espérer que la mode, prenant enfin conscience de ses erreurs et de ses fautes, s'efforcera désormais de devenir ce qu'elle doit être : un compromis heureux entre le besoin de commodité, les exigences de l'hygiène et les conditions de la beauté ? Soyons juste. Si éloignée de cet idéal que soit encore la mode, on ne saurait méconnaître les progrès qu'elle a déjà réalisés.

Si l'on compare dans notre pays la mode d'aujourd'hui à la mode d'autrefois, sous l'ancien régime, il est évident qu'elle a gagné en commodité ce qu'elle a peut-être perdu en magnifi-

cence. C'est là, à n'en pas douter, un gain de l'esprit démocratique, comme le faisait déjà observer un économiste[1] il y a plus de vingt-cinq ans : « Le bon côté du luxe, ainsi multiplié et réparti sous l'influence de l'esprit démocratique de bien-être et d'égalité, ressort, je l'avoue, vivement à mes yeux. Son mérite, c'est de substituer un luxe plus commode en général au faste incommode souvent des anciennes sociétés. La magnificence en souffre, le goût peut risquer de devenir vulgaire; mais ce n'est pas une conséquence forcée, et le progrès que nous signalons n'en est pas moins réel. L'élégance trouve le moyen de briller encore dans le vêtement par le choix de la forme et la finesse du tissu. En tout cas, il y a un gain certain. En renonçant aux habits brodés, ornés de passementeries et de fourrures, aux chapeaux à galons et à plumes, à la perruque, à la poudre et aux autres accessoires de toilette, les martyrs de ces modes héréditaires se sont délivrés d'un soin tyrannique et coûteux. » Parmi les modes féminines, qui sont une création de notre temps, il en est une très caractéristique à cet égard, c'est celle du « costume tailleur », ce costume d'origine anglaise, auquel nos couturiers parisiens ont donné plus de souplesse et de grâce, sans rien lui ôter de son caractère pratique incontestable.

De même, il est certain que, si les prescriptions de l'hygiène sont encore loin d'être toujours suivies par la mode, elles sont pourtant moins délibérément enfreintes par elle. Le corset, il est vrai, si dangereux pour la santé de la femme, ne semble pas près de disparaître; mais devant la campagne vigoureuse que mènent contre lui de nombreux médecins, il cherche à se modifier afin de devenir moins contraire à l'hygiène.

Enfin, on ne peut nier que, du point de vue esthétique lui-même, le costume féminin moderne ne soit très supérieur au costume des siècles précédents. Sans se modeler encore comme il conviendrait sur la forme du corps, il en suit à coup sûr plus

1. Baudrillart, *Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris, Hachette, 1878 ; t. I, p. 153.

fidèlement les lignes qu'au temps des vertugadins, des paniers ou des crinolines. Et peut-être est-il permis d'espérer qu'on verra bientôt l'époque prédite par William Morris[1], où les femmes seront « très décemment enveloppées de draperies et non empaquetées dans des articles de mode, vêtues comme des femmes et non ajustées comme des fauteuils, ainsi que la plupart des femmes à notre époque ». Mais n'oublions pas que la beauté du costume est étroitement liée à la beauté du corps. Or, il semble bien que l'existence de cette beauté corporelle soit gravement compromise par les conditions de la vie moderne. Souhaitons donc que le jour où la mode aura cessé d'enlaidir la femme, celle-ci n'ait pas elle-même perdu sa beauté!

Marcel Braunschvig.

1. William Morris, *Nouvelles de nulle part*. (Extraits, par P. La Chesnais ; Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1902, p. 27.)

CHEZ MOI[1]

I.

L'AVEU DIFFICILE.

Simone de Séraphin-Lambersac a commis un gros péché.

Voici quelques jours à peine que sa noble famille l'a mise au Sacré-Cœur pour terminer son éducation, suivant les seuls principes admissibles dans le monde. Elle a dix ans, mais son bout de nez retroussé, ses cheveux fous et son petit cerveau d'oiselle n'en accusent pas plus de six. Et cependant, répétons-le, elle a commis un gros péché : c'est le *tantillus homo, tantus peccator*, de saint Augustin.

Simone s'est moquée de l'abbé Chapeau.

En cela elle a eu parfaitement tort.

L'abbé Chapeau est un excellent homme qui cumule les fonctions d'aumônier du Sacré-Cœur et de directeur d'un patronage de garçons. Prêtre dévoué, il se sacrifie à ses œuvres; réalisant des prodiges pour donner de la vie à son patronage, il y fait des choses effarantes dont il ne se serait jamais cru capable. Il montre la lanterne magique, fait tirer des tombolas, organise des concerts de charité. Alors, affairé, angoissé, débordé, il court partout, chez les marchands de musique, chez les cabotins, chez les imprimeurs, sue à grosses

1. Fragments d'un livre à paraître.

gouttes, enfonce sur sa tête un vieux tricorne désespéré, retrousse sa soutane à travers les bourrasques, s'engouffre dans les omnibus comme un ouragan; on le voit partout. Il s'exténue, afin d'avoir la joie d'offrir un billard, une bibliothèque, une chapelle et une salle de récréations à un tas d'affreux mômes qui lui font des farces, déchirent les livres, crèvent le drap du billard, jacassent à la chapelle, hurlent à défoncer les tympans et ont l'insupportable manie de cracher partout.

Heureusement, comme contraste, l'abbé Chapeau a le Sacré-Cœur. Là, c'est le paradis. Quand les bonnes Sœurs ont dit : « Monsieur l'Aumônier!... », il n'y a plus qu'à tirer l'échelle, étant donné que l'abbé Chapeau est très bien avec les Jésuites. Ici plus de bruit, de criailleries, de peignées héroïques. Tout est de bon ton, élégant, distingué. Le matin, pendant la messe, le brave homme entend deux cents voix charmantes et fraîches qui chantent des cantiques derrière lui; et, comme il a une âme très simple, et que la *Bannière de Marie* ou le *Qu'ils sont aimés* suffisent à le faire tomber en extase, l'abbé Chapeau se berce d'harmonie et de poésie. Jardinier du bon Dieu, il cultive avec onction le parterre confié à sa garde; il y fait croître savamment des lis de candeur et des tulipes de dévotion. Les jeunes filles dont il sonde et manie les charmants scrupules avec une austère indulgence ont pour lui un respect, une admiration qui le lasseraient bientôt, si, à la sortie, il ne retrouvait ses effroyables gosses prêts à lui sauter aux jambes ou à lui chiper son mouchoir.

Mélangeant ainsi agréablement sa vie, la dosant avec minutie de calme et de boucan, de regards modestes et de pans de nez, de douceurs monacales et de folies de cabanon, l'abbé Chapeau serait un homme vraiment heureux si ce n'était son ventre.

L'infortuné, en effet, a été doué par la nature maligne d'un funambulesque abdomen, s'avançant en pain de sucre, retroussant sa soutane sur ses maigres chevilles, évoquant irrésistiblement l'idée absurde d'une imminente maternité.

Simone de Séraphin-Lambersac n'eût certes pas fait ce

rapprochement. Néanmoins, dès le premier jour, le profil de l'abbé lui sauta aux yeux, lui parut invraisemblable.

« Qui est ça? dit-elle à ses nouvelles amies qui saluaient religieusement le saint homme.

— Mais c'est Monsieur l'Aumônier! » s'exclamèrent-elles du ton dont elles auraient nommé Notre-Seigneur Jésus-Christ ou saint Antoine de Padoue.

Simone de Séraphin-Lambersac éclata en une fusée de rire et décora le vénérable abbé d'un surnom que nous hésitons à retracer ici.

On s'effara. Une grande ouvrait des yeux tout ronds, s'étonnant que le feu du ciel n'eût pas déjà réduit en miettes l'irrévérencieuse. D'autres s'empressèrent :

« Eh bien, c'est joli! Vous pouvez vous en confesser, allez!

— M'en confesser?

— Certainement! Parler mal d'un prêtre... Mais c'est un gros péché!

— Allons!

— Mais si! Et il faudra vous en confesser... à lui. Sinon, vous commettrez un sacrilège! »

Simone les laissa dire, un peu troublée d'abord. Puis, elle fit une pirouette et n'y pensa plus.

*
* *

Le samedi arriva. Pour faire comme ses compagnes, machinalement, elle remit la petite carte portant son nom. L'envoi discret de ce billet symbolique indique que l'expéditrice veut se confesser... Le violet de la pénitence s'y parfume d'élégance et de grâce. Le blanc est réservé à la communion, et le rose aux entretiens avec la Mère supérieure. C'est charmant.

Simone, ainsi vouée à la confession pour ce soir-là, ouvrit son pupître, et, tout en grignotant une bille de chocolat, elle fit son examen de conscience.

D'habitude, cette opération était rapide. Elle avait toujours à s'accuser des mêmes fautes. On dit que, dans le chemin de la perfection, on recule si l'on n'avance pas; dans ce cas, nous

devons l'avouer, Simone reculait déplorablement; sa confession était identique. Elle la savait par cœur, n'ayant jamais un point à ajouter à un *i* ou une virgule à supprimer. Tellement que, là-bas, au château de messieurs ses pères, ça l'agaçait d'aller resservir toutes les semaines au curé du village les mêmes rengaines sempiternellement pareilles. Elle en était confuse; cela devait l'ennuyer à la fin, cet homme! — Maintenant, au Sacré-Cœur, elle irait déposer ses fautes dans le sein d'un autre : ça serait inédit au moins pour lui.

« Oui, se dit-elle en joie, ce soir, je me confesserai à l'abbé Chapeau. »

Et, tout à coup, boum!... une idée lui vint :

« Il faut que je lui dise que je me suis moquée de lui. »

Désormais, sa journée était empoisonnée. Elle laissa la bille de chocolat encore entamée, la posa avec précaution dans le fond de son bureau, et, dans un petit miroir, considéra sa langue devenue marron. Elle pensait à autre chose : à la honte de révéler son crime à l'abbé Chapeau.

Avec la réflexion elle se calma.

« Bah! pensa-t-elle, il doit y avoir une formule pour dire ça... »

Et l'idée de varier un peu le récit de ses habituels méfaits la dérida. Elle ouvrit son paroissien, un délicieux *Thesaurus*, bien jésuite, qui magnifiait liturgiquement le bienheureux Carvalho, S. J., et le bienheureux Bobola, S. J., mais ne s'occupait pas plus de saint Laurent que si le gril ne l'eût jamais touché; elle suivit la liste effroyable des fautes, se disant que, malgré son péché, elle avait encore une petite âme en assez bon état. Tout d'abord, elle ne sut rien trouver qui convînt à son cas particulier; mais enfin, en remontant le long de la liste, elle y mit le doigt dessus : *Railleries sur les personnes saintes.*

« Comment tourner cela? Mon père, je m'accuse de raillerie sur une personne sainte?... Oui, ça ne va pas mal. »

Elle se mit à apprendre la formule et décida de révéler ce péché en dernier lieu, afin de ne pas troubler la belle ordonnance de son aveu accoutumé.

Dans l'après-midi, elle s'amusa moins. Quand le soir d'automne tomba, vers quatre heures, elle sentit une vague tristesse qui la serrait, — et elle ne put achever la fameuse bille de chocolat.

*
* *

Voici comment on opère pour les confessions au Sacré-Cœur. Le confessionnal est placé dans une petite chapelle latérale. Un prie-Dieu très en évidence est installé au milieu de cette chapelle.

Les pénitentes suivent trois stades : d'abord, dans la nef principale, elles attendent ensemble sur leurs bancs ; puis, à tour de rôle, elles vont s'agenouiller sur le prie-Dieu ; enfin, elles s'engouffrent dans le confessionnal. Telles devaient être les trois stations du Calvaire de Simone.

Elle fut des premières appelées à la chapelle. L'abbé Chapeau était en retard. Au bout de quelques minutes, on entendit un pas lourd, une porte battit, et l'aumônier entra. Il soufflait, n'en pouvant plus. Pour son prochain concert, qui devait avoir lieu le surlendemain, une cantatrice grippée venait de faire défaut. Affolé, il avait couru, trimbalant son ventre d'un bout de la ville à l'autre, demandant des cabotines à tous les coins de rue et ne trouvant rien. Et, cherchant à se faire une raison, il se disait :

« Je ferai remplacer ce morceau par un monologue, un monologue amusant, peu connu : *Le solo de flûte*, par exemple. »

Tâchant ainsi à se consoler, il gagna la sacristie, enfila un surplis et une petite étole violette, qui ne servirent qu'à le rendre plus cocasse, et il s'introduisit dans le confessionnal qu'il devait certainement remplir tout entier.

Simone de Séraphin Lambersac tremblait.

Elle s'était mise au bout d'un banc, avec assez de diplomatie pour retarder l'instant fatal. Mais le temps n'a jamais suspendu son vol, malgré les éloquentes objurgations de M. de Lamartine. Elle gravit les pentes de son Golgotha. Petit à petit, ses com-

pagnes diminuaient. Il lui fallut bientôt aller s'agenouiller sur le prie-Dieu.

« C'est le moment », se répétait elle...

Et, machinalement, elle murmurait la fameuse formule : « Mon père, je m'accuse de raillerie sur une personne sainte », ayant une peur atroce de bafouiller, de se tromper, de lui dire : « Je m'accuse de m'être moquée de vous. » C'eût été effrayant.

Enfin, celle qui la précédait se leva, définitivement absoute, et il lui fallut aller la remplacer dans le trou du confessionnal.

D'abord, elle ne vit rien. Son petit nez s'écrasa contre la grille de bois noir où l'abbé Chapeau était en cage. Ses bras s'appuyaient sur une sorte de plan incliné dominé par une image du Christ. Puis, elle se fit à cette obscurité, distingua quelque chose qui remuait, une main qui faisait un geste de bénédiction.

Au Sacré-Cœur, on se confesse vite; pas de longs préambules. Un signe de croix, et l'on commence. L'abbé coupa court aux velléités liturgiques de la petite et lui dit d'un ton pressé :

« Eh bien, mon enfant, depuis quand ne vous êtes-vous pas confessée ? Qu'est-ce qui vous fait de la peine ? »

A ce moment-là, Simone avait le cœur bien gros. Elle récita rapidement son chapelet d'iniquités. Habituée tout à fait à la pénombre du confessionnal, elle apercevait distinctement l'abbé Chapeau assis, les deux pattes de l'étole posées sur son pauvre ventre, ayant sur la physionomie une expression sinistre : malgré lui, il pensait au *Solo de flûte*.

Très troublée, ne connaissant pas la cause de son air renfrogné, Simone balbutia le dernier péché, le gros, se demandant avec angoisse ce qui allait arriver.

A ces mots : *Raillerie sur une personne sainte*, l'abbé eut un petit sursaut. Comment ? Cette enfant, à peine arrivée dans le couvent, y apporterait le mauvais esprit ? Cette mignonne, qui n'avouait que de minuscules peccadilles, aurait pu bafouer devant ses compagnes, qui sait ? Madame la Supérieure elle-même peut-être !

Il sortit de son impassibilité.

« Vous vous êtes moquée d'une personne sainte? » dit-il pour éclaircir un peu l'affaire.

Et, bonasse, il ajouta :

« Oui, vous avez souri, n'est-ce pas, en la voyant passer? »

Simone, que ces questions démantelaient et qui se sentait mourir, fut cependant héroïque. C'était une Lambersac. Elle ne céda pas à la mauvaise tentation de diminuer sa faute.

« Non, répondit-elle bravement, je lui ai donné un surnom. »

Ceci devenait plus grave. L'abbé Chapeau en fut troublé. Il n'y avait pas de doute : le mauvais esprit allait s'infiltrer dans la maison, s'il n'y veillait. Lui aussi fut brave ; il oublia son patronage, son concert, son *Solo de flûte*.

« Comment l'avez-vous appelée, cette personne sainte? » demanda-t-il.

Il y eut un silence terrible. Simone de Séraphin-Lambersac, devenue écarlate, ne voyait plus l'aumônier penché, inquiet, qui attendait avec anxiété sa réponse. Enfin, elle ravala péniblement sa salive et s'écrasa un peu plus le nez sur la grille, en ouvrant des yeux suppliants de bête qu'on assassine.

L'abbé attendait toujours.

« Eh bien? » fit-il.

Il lui vint une voix étranglée qui disait dans un souffle imperceptible :

« Je l'ai appelée Gros-Ventre. »

II.

LA VIEILLESSE DES LIS.

Janot, le vieux chantre, est mort. (Janot avec deux *t* dans la prononciation de notre bonne Gascogne, ce qui donne tout de suite un sain parfum de campagne et de grand air — au lieu d'un petit relent musqué d'opéra-comique.)

Janot est mort. Il est allé chanter au ciel les psaumes qu'il nasillait sur la terre.

C'est une perte, une vraie perte. Pendant quarante ans, les cérémonies de la petite église de Cantocoucut l'ont toujours vu à son poste, soit seul, les dimanches ordinaires, soit, aux jours de grande fête, entouré d'un véritable chœur auquel il commandait en maître omnipotent.

Il n'y a pas d'harmonium à Cantocoucut. D'ailleurs, à quoi cela servirait-il? Personne ne sait y distinguer un *do* d'un *ré*.

Néanmoins, grâce à Janot, les offices étaient splendides.

Ce diable d'homme ne s'intimidait jamais. Petit, bossu, ayant une vague silhouette de point d'interrogation, il s'installait devant le lutrin, et commençait.

Quand on l'entendait pour la première fois, on béait, se demandant d'où venait cette espèce de bourdonnement de vielle : Janot ne remuait pas les lèvres, ne bougeait pas un muscle, et gardait toujours l'air penché d'un mystique ou d'un notaire rusé qui renifle une prise de tabac. La mélodie continuait sans interruption. Avec une conviction profonde, Janot chantait les antiennes les plus compliquées, inventait des neumes, fabriquait une sorte de mélopée dans le goût du plain-chant. Cet homme ne se contentait pas d'être chantre : il était compositeur de musique sacrée. S'il eût connu l'histoire, il eût dit : « Moi et Palestrina. »

L'antienne chantée, le solo savant exécuté, Janot se tournait vers les fidèles. Le maître de chapelle apparaissait en lui. Malgré l'air en dessous dont l'affligeait sa gibbosité, il prenait à cet instant une autorité incontestable. D'un doigt qui pendait, agité au bout de l'avant-bras, il dessinait une incroyable mesure créée par lui également; aussitôt l'assemblée s'enflammait et chantait à cœur joie. — Mon Dieu, quelquefois son inspiration capricieuse le portait à imposer au peuple des airs tellement baroques, tellement inentendus qu'il y avait de brusques arrêts... Les chanteuses aux gosiers aigres s'arrêtaient une à une; les voix s'étranglaient, hésitaient, s'étouffaient.

Mais le Maître était là : quels que fussent les heurts, les discordances d'une hardiesse à réveiller les défunts dans le cimetière tout proche, quelle que fût la cacophonie sauvage à laquelle aboutit l'invention musicale de Janot, on entendait, dans le silence embarrassé qui suivait la chute, son nez continuer la mélodie barbare avec le sang-froid de l'infaillibilité.

Maintenant, voici qu'il est mort.

On ne le verra plus, aux processions dominicales, son antiphonaire à la main, précéder le curé en éternuant le *Veni Creator*. Sa silhouette caractéristique, avec ses cheveux ébouriffés de vieux plumeau, n'apparaîtra plus à travers les haies, aux matins des Rogations, pour détraquer les litanies des Saints et invoquer les Elus en un latin moliéresque; on ne l'entendra plus, surtout, dire, avec cette voix de phonographe qui ne supportait pas de réplique : « Nous allons chanter l'*Ave Maris Stella* de Lourdes. » C'était une trouvaille à lui de démantibuler l'hymne sur un air de cantique qui forçait à répéter à la fin de chaque strophe : *Ave, ave, ave, Maria*, interminablement. Ce chant le transportait de joie.

— Vous ai-je dit que Janot n'était pas marié?

Janot n'était pas marié. Malgré ses soixante-dix ans, il était « jeune homme », comme on dit chez moi. Il possédait sous le soleil quelques lopins de terre qu'il avait cultivés en habile agriculteur. Sa science était faite de toutes les sciences éparses. Il connaissait les secrets des simples, l'art de guérir les animaux, les mouvements et l'influence des constellations. Mais l'amour n'avait jamais troublé cette âme d'ermite, cette âme de bénédictin.

Ce matin, comme je passais près de l'église, j'ai rencontré Polonie.

Je ne ferai pas son portrait. C'est la vieille fille dévote dans toute sa hideur caricaturale.

Polonie est une sainte. Elle a des principes arrêtés sur tout. Elle passe son temps avec la cuisinière de M. le curé à faire des racontars sur les deux cents habitants de la paroisse. Elle croit dur comme fer à tout ce que narre le *Pèlerin*, mais elle

n'a jamais ouvert l'Evangile. C'est elle qui contribue à ridiculiser consciencieusement le culte des Saints en les ornant de fleurs effroyables, en les coiffant de couronnes en papier doré, en leur clouant des banderoles en zinc au-dessus de la tête... Tout ce que l'imagination de Polonie peut concevoir, elle l'exécute, malgré le monde, malgré le curé, malgré Dieu : c'est à faire frémir.

Elle arbore comme un drapeau de bataille sa vertu que nul n'a jamais songé à attaquer, cette mortification paraissant trop dure.

Polonie entrait donc dans l'église, un pot de fleurs dans les bras, sacerdotale et terrible, en train sans doute de perpétrer un nouveau sacrilège contre l'éternelle Beauté.

« Hé bien, Polonie, lui dis-je, ce pauvre Janot est mort. Les splendeurs de la liturgie vont être diminuées à la cathédrale de Cantocoucut. »

Nous étions là, près du cimetière. Une fosse ouverte attendait au soleil, parmi l'inconscience des fleurettes. Et je revoyais Janot, au jour de la Toussaint, élaborant un *Libera* qu'un Huron n'eût pas désavoué. Ce souvenir m'émouvait doucement.

« Ce pauvre homme est mort comme un saint, me répondit Polonie. Il est sûrement en Paradis à l'heure qu'il est.

— A quand l'enterrement ?

— A dix heures. J'achève de préparer le catafalque. »

Je frissonnai à cette pensée, et pour voir cependant, attiré par une invincible curiosité, je franchis le seuil de l'église.

Des fleurs, des fleurs, des fleurs. La sacristine, ce jour-là, avait eu certainement une inspiration d'en haut, car elle avait fait un chef-d'œuvre de grâce. Des lis partout : ils s'épanouissaient en touffes, semaient des pétales tachés de pollen, érigeaient des tiges hiératiques, répandaient à flots leur parfum capiteux. Il y avait aussi des marguerites, des pâquerettes, du lilas blanc, que sais-je? On se serait cru aux funérailles d'Ophélie.

Je restai ébahi.

« Mais, dites moi, Polonie, pourquoi toutes ces fleurs candides pour ce vieux bonhomme? »

Elle me regarda de la tête aux pieds :

« Monsieur, il le fallait pour Janot : il n'était pas marié. »

Et, avec un orgueil écrasant, elle ajouta :

« Il était *comme une vierge* : on lui devait bien ça. »

— Je m'en allai réduit au silence. Seulement, je ne sais pourquoi, en sortant, cette personnification de la virginité en Janot et en Polonie me fit sourire... Dites, y aviez-vous jamais songé?

Armand Praviel.

Marcel CHEVALIER.

LA TRANSHUMANCE ET LA VIE PASTORALE

DANS LES VALLÉES D'ANDORRE.

La vie pastorale, telle qu'elle existe dans beaucoup de hautes montagnes, est une forme spéciale d'adaptation de la vie humaine aux conditions physiques. C'est une sorte d'adaptation convergente due à l'influence du milieu, que l'on peut observer chez des peuples de race très différente, habitant des contrées très éloignées les unes des autres, et qui sont obligés de se plier à certaines circonstances pour pouvoir subsister.

C'est, en effet, une loi biologique bien connue que les individus appelés à vivre dans un milieu déterminé doivent s'y adapter sous peine de disparaître. Pour s'adapter, les individus se transforment plus ou moins rapidement. Tous cherchent à réaliser un état qui doit être commun dans des milieux identiques.

Il est certain que les paysans habitant des contrées très pauvres, très inclémentes une grande partie de l'année, doivent chercher les moyens de suppléer aux maigres ressources que leur procure la nature, et ainsi se sont établies certaines habitudes qui se sont conservées à travers les siècles depuis les temps les plus reculés.

Il en fut certainement ainsi en ce qui concerne cette habitude de nomadisme périodique — qu'on peut observer dans des pays montagneux très éloignés les uns des autres — connue sous le nom de *transhumance,* en relation très intime avec la vie pastorale et rurale des populations.

Ces particularités de la vie humaine, qui donnent lieu à une foule de conventions, ont été surtout étudiées en Suisse[1]. Dernièrement encore, MM. Brunhes et P. Girardin décrivaient, dans les *Annales de Géographie*, les particularités de la vie pastorale des *Anniviards*, paysans qui habitent le val d'Anniviers, petite vallée valaisanne débouchant dans la vallée du Rhône suisse[2].

M. de Martonne a signalé des faits de même nature dans les Karpates méridionales[3].

En ce qui concerne la transhumance dans les Pyrénées françaises, la *Revue des Pyrénées* a publié sur ce sujet une étude générale due à M. J.-F. Bladé (voir tome VI, 1894).

Ayant eu l'occasion de faire un séjour de trois mois dans les vallées d'Andorre, j'ai pu étudier d'une façon assez détaillée ces mœurs de nomadisme saisonnier, si intéressantes et qui donnent à l'Andorre, certains jours de l'année, une physionomie si curieuse.

En comparant les observations que j'ai recueillies il y a quelques années dans la Suisse et dans les Alpes en général, j'ai pu constater de nombreuses analogies entre la vie pastorale et rurale des Valaisans et la vie pastorale et rurale des Andorrans[4].

*
* *

D'une façon générale, comme dans presque tous les pays où

1. F. Briot, *Économie alpestre* (Annales de géogr., 15 sept. 1897, analyse). — Louis Courthion, *Le peuple du Valais*, Paris, 1903. — Prince Roland Bonaparte, *Vie alpestre* (La Nature, 19 novembre 1904). — Marcel Chevalier, *La Suisse valaisanne* (Magasin pittoresque, 1er novembre 1905). — P. Clerget, *Le peuplement de la Suisse* (Bull. Société belge de géographie, 1906).

2. P. Girardin et Jean Brunhes, *Les groupes d'habitations du val d'Anniviers* (Annales de géographie, nº de juillet 1905).

3. De Martonne, *La vie pastorale et la transhumance dans les Karpates méridionales*, Dr Seele and Cº, Liepsig, 1904.

4. Je tiens à remercier ici MM. *Benito Mas* et *Domingo Palmijavila*, tous les deux de la Mosquera d'Encamp (vallées d'Andorre), dont l'amitié et les précieuses connaissances du pays ont grandement facilité mes recherches.

se produisent les phénomènes de transhumance, le nomadisme consiste en Andorre à conduire les bêtes de la vallée ou de la plaine à la montagne, et de la montagne à la plaine ou à la vallée. Ce déplacement périodique des troupeaux et des bergers est un des actes les plus importants de la vie pastorale.

Les troupeaux arrivent sur les hauts sommets vers la fin de juin et en repartent à la fin septembre (généralement à la Saint-Michel, le 28 septembre). Il en est à peu près de même en Suisse, dans les Karpates méridionales, en Norvège, en Suède, en Auvergne, en un mot, dans toutes les régions où on a observé ce nomadrome pastoral.

Il faut du reste remarquer que la date de montée et de descente peut varier de quelques jours, suivant les conditions climatériques. Le bétail gagne, en effet, les hauts pâturages aussitôt que la neige a fondu et que l'herbe commence à verdir. Il en descend lorsque les nuits deviennent fraîches.

Alors qu'en Suisse les troupeaux sont presque uniquement composés de génisses et de vaches laitières, en Andorre, comme dans les Karpates méridionales, ce sont les brebis qui constituent les immenses troupeaux que l'on voit l'été pacager sur les pentes herbeuses des montagnes andorranes, et qui, au début de l'automne, lors de leur descente vers la plaine, remplissent complètement les rues et les places des villages sur leur passage, donnant l'illusion d'un torrent de laine envahissant les maisons.

Ces troupeaux viennent, pour la plupart, de plaines espagnoles situées à plus de 60 kilomètres des pâturages. Souvent de nombreuses chèvres accompagnent les brebis et transhument avec elles.

Il faut, en outre, noter que les Andorrans envoient aussi leurs mulets, leurs juments et leurs vaches passer l'été sur la montagne.

Comme en Suisse, on constate en Andorre des migrations périodiques des habitants. On observe de véritables villages d'été, les « *cortals* », que l'on peut assimiler aux « *mayens* » du Valais et aux « *burons* » de l'Auvergne. C'est que les

Andorrans utilisent le plus qu'ils peuvent toutes les parties de leurs montagnes, en général assez peu fertiles, sauf dans les parties basses des deux vallées principales.

Ils montent dans les vallées secondaires partout où un peu de terrain peut être cultivé pour établir des champs et des jardins, que l'on voit s'accrocher curieusement, les uns au-dessus des autres, sur les flancs souvent presque à pic des montagnes.

Pourtant les villages proprement dits, qui constituent les habitations permanentes, sont rarement complètement abandonnés. Il y reste toujours quelques membres de chaque famille, pendant l'été, pour soigner le tabac, alors que les plus valides sont au travail dans la montagne.

*
* *

Le village d'hiver, c'est-à-dire le village permanent occupé toute l'année, est, en général, situé sur un cours d'eau. Cela tient à plusieurs raisons : d'abord, la plus grande fertilité du sol formé d'alluvions torrentielles; ensuite, la possibilité d'avoir des jardins et des champs à proximité de l'habitation, jardins et champs faciles à cultiver et à arroser à cause de la platitude relative du terrain et de la proximité du ruisseau; enfin et surtout, grâce à la plus grande facilité d'accès au village, qui se trouve placé dans la vallée sur le chemin des caravanes.

Il y a cependant quelques exceptions qui sont dues à la nature du sol, et c'est ici que se montre, avec la plus grande netteté, l'influence du milieu physique sur l'établissement des habitations humaines.

Le hameau de *Sispony* (1330 mètres) — situé assez loin du Valira del Norte, et assez loin aussi du chemin d'Ordino à Andorre — est perché sur le sommet d'une moraine glaciaire où la fertilité est plus grande et le sol surtout plus facile à travailler que sur les schistes ardoisiers environnants. Les paysans ont établi leurs champs tout le long de ces restes glaciaires dont la fertilité contraste avec l'aridité des pentes environnantes.

Le hameau de *Ransol* (1680 mètres), lui aussi, n'est pas situé sur le cours du Valira del Oriente. Pourtant on aurait pu croire que les habitants auraient choisi l'emplacement du confluent des deux ruisseaux en dessous du village, sur le passage du chemin d'Andorre au col d'Emvalira. Il n'en a pas été ainsi. Le hameau a été construit assez loin du chemin et à une cinquantaine de mètres au-dessus de Valira. Les habitants se sont établis au débouché du riu de Ransol, sur une plate-forme herbeuse, fertile, qui termine la vallée glaciaire descendant du Pic-de-Mil-Menut. Ils ont ainsi toute facilité pour remonter le cours du riu de Ransol, dans la vallée duquel sont situés leurs champs et leurs pâturages. Il leur est commode d'y conduire leurs bestiaux. Ils ont su éviter la difficulté de remonter les pentes rocailleuses et difficiles qu'ils auraient eu à franchir pour atteindre leurs pâturages s'ils s'étaient établis sur le cours du Valira et sur le bord du chemin.

On pourrait croire que le climat rigoureux de l'Andorre, pendant l'hiver, a exigé comme condition essentielle de l'habitation d'hiver une construction particulière et un âtre ou une cheminée pour chaque chambre de la maison. Le besoin de doubles fenêtres pourrait paraître nécessaire. Les Andorrans ont négligé toutes ces précautions contre les frimas, précautions si bien prises dans les fermes norvégiennes. Il est rare que la maison soit bien hermétiquement fermée. L'huis est souvent mal joint. Les chambres n'ont jamais de cheminée, du moins dans les habitations dont la construction remonte à quelques années. Il y a un âtre dans la cuisine, qui sert à faire le feu pour la cuisson des aliments, et autour duquel toute la maisonnée — maîtres et domestiques — vient se grouper le soir pour la veillée.

L'habitation andorrane — bâtie en schistes du pays, très ferrugineux et sombres — a un aspect noirâtre qui de loin la fait ressembler aux « *mazots* » suisses, ressemblance accentuée par les larges plaques schisteuses et moussues qui constituent la toiture.

Chaque habitation possède comme annexe une ou plusieurs

granges, dans lesquelles on enferme le foin que l'on donnera l'hiver aux animaux. Elle possède aussi une étable où sont logés à part les mulets ou les juments, les vaches et les chèvres.

Je n'ai pas à exposer ici le mode administratif de chaque village. Il faut pourtant noter cette différence avec les agglomérations du val d'Anniviers. Dans ce pays, la commune, la paroisse et le village forment trois groupements différents. En Andorre, la commune et la paroisse ne forment qu'un groupement administratif dont dépendent les hameaux situés sur le territoire de la paroisse, territoire dont les limites sont nettement tracées.

Chaque paroisse possède ses pâturages communaux qu'elle loue comme elle l'entend. La paroisse est administrée par un conseil de paroisse présidé par le maire.

Le « CORTAL » est un véritable village d'été qui n'est habité que temporairement. C'est en général la réunion de plusieurs « *Bordas* » ou granges à foin[1].

Ces granges sont divisées en deux parties : au rez-de-chaussée se trouve une étable ; au premier se trouve la grange à foin proprement dite.

Dans un cortal, il n'y a presque jamais de maison d'habitation avec un lit. Les paysans dorment dans la paille des bordas, auxquelles est annexée cependant une petite construction, qui sert de hangar, la « *cabana* ». Elle est close de toutes parts et fermée à clef. On y ramasse les provisions pour manger ; on y fait aussi le feu pour cuire les aliments et pour se chauffer.

Outre la « *cabana* » et la borda, il existe aussi très souvent, autour du cortal, une « *cabana del orris* » qui sert à la fabrication des fromages. Quand ces derniers sont transportables, on les descend dans la vallée.

1. La *Borda* ou *Borde* est une grange à foin, mais éloignée dans la montagne, soit isolée, soit réunie à d'autres bordas pour constituer un cortal.

Les cortals sont entourés de champs bien cultivés où poussent des pois, du seigle, des pommes de terre et divers autres légumes. Quelquefois on y cultive le tabac.

Les cortals sont habités au commencement du printemps pour soigner le bétail qui va monter sur les hauts pâturages ou « *cortons* », et qui occupe pendant quelques jours les étables des bordas. Ils sont aussi habités à la fin de l'été pour soigner le bétail qui vient de redescendre des cortons et qui va descendre dans les vallées et dans la plaine.

Après le 15 août, les paysans se livrent à la récolte du seigle, de l'orge, du foin qui ont poussé dans les champs des alentours. Ils sèment ensuite une partie de la récolte pour l'année suivante. Les grains resteront ainsi tout l'hiver enfouis sous la neige.

Le cortal se distingue du hameau permanent en ce qu'il n'a pas d'église et que l'on n'y rencontre pas de maison d'habitation proprement dite. Il est bon cependant de remarquer qu'il existe souvent non loin des cortals de petites chapelles, qui sont isolées dans la montagne et dans lesquelles certains jours de l'année on dit la messe. C'est un fait très curieux à noter que l'existence de ces chapelles isolées, souvent situées à de grandes hauteurs et d'accès difficile. La chapelle San Miguel d'Angolastès, située à 1540 mètres, se trouve non loin du cortal d'Angolastès. De même, au dessus de la Mosquera, la chapelle San Jaume (1867^{m}) se trouve dans les environs du cortal d'Encamp.

Outre les ressemblances que l'on constate entre le cortal et le mayen suisse, il en est une autre que j'ai pu observer et que je dois signaler. C'est la ressemblance entre le cortal et le « *buron* » d'Auvergne.

Le buron est situé sur un haut plateau, ordinairement bien abrité, de même que le cortal est bien abrité des vents violents. Autour du buron il y a des jardins où les vachers cultivent quelques légumes. Quant au buron lui-même, c'est une maison sommaire. Il y a une cheminée fumeuse, une table grossière, un banc. Le vacher couche dans le grenier. En cela, le buron

et le cortal diffèrent du mayen où le vacher possède un lit pour dormir.

Autour du buron se trouve une étable, et aussi un petit hangar frais pour la fabrication des fromages ou « *fourmes* ». Les vaches laitières ne s'éloignent guère du buron, même pendant l'été. Il n'y a que les génisses et les brebis que l'on conduise sur les plus hauts pâturages. Nous en reparlerons plus loin.

Les cortals sont en général situés dans les hautes vallées glaciaires; l'homme y trouve réalisées les conditions les plus favorables pour les cultures : fond de la vallée relativement plat, permettant de grouper facilement un assez grand nombre de bordas les unes à côté des autres; ruisseaux divaguant à travers des alluvions plus fertiles que les pentes schisteuses des vallées, et par ce fait irrigation en partie créée par la nature.

Rarement les cortals sont situés très loin des villages permanents. Un homme peut facilement s'y rendre le matin et en revenir le soir, bien que le plus souvent les paysans descendent seulement le dimanche dans la vallée.

Il faut aussi noter qu'il n'y a jamais dans un cortal une grande quantité de provisions pour ses habitants. C'est que de temps à autre on monte aux travailleurs divers aliments.

En général, le cortal porte le nom du village auquel il appartient comme le mayen suisse, mais il y a des exceptions, car certains portent des noms particuliers.

Comme exemple de cortals nous citerons : le *cortal d'Encamp* dans la vallée du riu des cortals (au-dessus de la Mosquera); le *cortal de Sispony*, dans la vallée du riu Montané; le *cortal de Irla* en bas du col de Vexalis et près d'Encamp; le *cortal d'Angolastès*, au-dessus de Las Escaldas, tout proche du lac du même nom, dans la vallée du Valira del Oriente; les *cortals d'Inclès*, dans la vallée du riu d'Inclès, non loin de Soldeu. Mais les types les plus curieux, qui forment de véritables et importants villages d'été, ce sont : *Entremesaygues* et *Ramio* (1595^{m}), dans la vallée du riu Madriu; *lo Serrat* (1585^{m}), dans la vallée du Valira del Norte (le village de Llors (1448^{m}) est, en effet, dans cette vallée, le dernier village habité toute

l'année]; *Palinquero*, en dessous de Soldeu, et bâti non loin du confluent du riu d'Inclès et du Valira del Oriente.

Pour ces derniers cortals, nous devons signaler que les paysans qui les habitent l'été possèdent un lit rudimentaire (un lit de planches, une paillasse et une couverture).

Il faut, en outre, noter ce fait curieux que les bordas d'été de Palinquero sont situées plus bas qu'un des villages d'hiver. Palinquero se trouve en effet à 1730 mètres environ, alors qu'il faut monter d'une centaine de mètres pour atteindre le village de Soldeu situé à 1850 mètres Il est vrai de dire que les bordas de Palinquero appartiennent à des gens de Canillo (chef-lieu de paroisse andorrane, dont dépend Soldeu), situé à 1550 mètres d'altitude seulement.

Les propriétaires du cortal de Palinquero, à l'image des Valaisans, abandonnent complètement, au printemps, leurs habitations d'hiver de Canillo qu'ils ferment hermétiquement et vont habiter le cortal jusqu'à l'automne. Plusieurs autres familles du même village, qui possèdent des bordas dans la vallée d'Inclès, agissent de même, et il faut sans doute admettre qu'ils émigrent ainsi une partie de l'année à cause de la situation particulière de leurs propriétés d'été situées très loin du village permanent, d'où une plus grande difficulté d'y revenir souvent.

*
* *

Afin d'obtenir le maximum de rendement de leurs terrains, les Andorrans ont établi un système d'irrigation très ingénieux et comparable aux bisses du Valais. Ce système d'arrosage, en usage autour des villages permanents, l'est aussi autour des cortals. Quelquefois les canaux d'irrigation, les « *Rechs* » comme on les appelle, parcourent plusieurs kilomètres. Ce sont les habitants des hameaux intéressés qui les construisent. Ils s'arrangent entre eux pour répartir également et périodiquement l'eau dans leurs champs, et l'un d'eux est chargé par les autres d'aller ouvrir les passages pour laisser l'eau irriguer des champs déterminés.

Le rech est un canal construit avec une pente légère, et amené à mi-flanc de la montagne. Il prend son eau dans la rivière et doit souvent parcourir une très longue distance avant d'atteindre les champs et jardins à arroser. On peut le suivre dans tout son parcours au moyen d'un petit sentier qui lui est parallèle, et appelé « *banqueta* ». Cette banqueta surplombe le mur de soutènement du rech, appelé le « *paret* ». Ce dernier est construit avec des pierres schisteuses superposées, et sans aucun ciment.

De distance en distance, sur le parcours du rech, on rencontre de petites écluses en bois, en forme de pelle plate, qui peuvent faire communiquer l'eau du rech avec des rigoles ou « *segla* », qui répandent l'humidité à travers les champs et les prairies. Ces écluses sont appelées « *astolado* ».

On remarque qu'en général, dans les vallées d'Andorre, les rechs sont plus nombreux sur les flancs montagneux les plus exposés au soleil et par conséquent les plus desséchés par la chaleur.

De loin le rech est toujours bien visible. Il trace une ligne à peu près horizontale sur la montagne, ligne le plus souvent jalonnée par des arbres. Au-dessus de cette ligne, ce ne sont que des éboulis pierreux et arides; au-dessous, au contraire, on voit des prairies verdoyantes, des champs fertiles.

Il existe encore une autre particularité dans la vie rurale et pastorale des Andorrans, qu'on a déjà observée en Suisse : c'est la fumure des pâturages et des champs qui entourent les cortals. A certaines époques de l'été, les brebis qui sont sur les hauts pâturages descendent coucher quelques nuits autour des cortals, mais elles ne sont jamais parquées à la même place entre les claies. Ainsi tout le sol sur lequel elles couchent se trouve fumé. C'est du reste une obligation à laquelle les propriétaires de troupeaux sont obligés de se soumettre. La paroisse, en effet, qui loue à des étrangers le « corton » dont elle est propriétaire impose cette clause en faveur de ses administrés.

*
* *

Les CORTONS sont les pâturages des hauts sommets, accessibles au bétail seulement de fin juin à fin septembre, et couverts de neige le reste de l'année.

Ils sont situés dans les très hautes vallées et dans les cirques glaciaires, et localisés pour la plupart dans des terrains granitiques, où l'imperméabilité relative du sol produit des pâturages humides même pendant la sécheresse, et où l'herbe est abondante.

Le corton, en somme, c'est l'« *alp* » de la Suisse; c'est l'endroit où les troupeaux font la plus longue station.

Le corton constitue, en Andorre comme en Suisse, un des plus gros revenus des paroisses. On les loue en effet fort cher, et les conditions de location sont consenties par le conseil de paroisse.

Sur le corton il n'y a plus ni habitation, ni grange à foin. A peine existe-t-il quelques misérables cabanes de pierre et de terre où les bergers cherchent un abri la nuit et quand il fait mauvais temps. Dans ces cabanes, les bergers font cuire leur soupe, se chauffent autour du feu qui éclaire la pièce et dorment dans un coin, étendus sur la paille, avec une couverture dont tout bon montagnard ne se sépare jamais. Quant aux aliments, on les leur monte du village tous les huit jours.

En Auvergne, sur les pâturages les plus élevés, situés plus haut que les burons, la cabane de pierre du berger est le plus souvent remplacée par une petite roulotte où l'on dort, appelée la « *chabanne* » à Murols, la « *caroussa* » au Chambon-le-Lac.

Cette petite roulotte est, en réalité, une caisse de $0^{m}80$ de large, de 2^{m} de long environ, avec l'un des côtés en forme de toit. Elle est montée sur quatre roues et peut être traînée par des animaux. Le déplacement de cette cabane ne présente pas de grandes difficultés dans un pays où les pâturages élevés sont situés sur de vastes plateaux.

Sur les cortons, les animaux couchent toujours en plein air. On ne les parque entre des claies la nuit que dans les environs des cortals, quand on les a descendus pour fumer les terres.

A ce sujet, il me faut noter une particularité observée en Auvergne. Souvent sur les pâturages on dresse, quand il fait mauvais temps, de grandes claies pleines, les « *clida* », de 2 mètres de haut et de $2^{m}50$ de long, derrière lesquelles les animaux viennent s'abriter et dormir la nuit.

Les cortons sont occupés l'été par des troupeaux français, des troupeaux espagnols et des troupeaux andorrans. Il y a peu de vaches. On y voit aussi des juments, des mulets et des chèvres, mais ce sont les brebis qui composent la plus grande partie des troupeaux. Elles seulent descendent coucher un certain nombre de nuits autour des cortals pour fumer les terres. Les vaches, les mulets et les juments ne descendent que pour regagner les basses vallées où ils passeront l'hiver.

Les troupeaux français arrivent sur les cortons à peu près à la même époque que les troupeaux espagnols (fin juin), mais ils en partent un peu plus tôt (13 septembre).

Beaucoup, en effet, s'arrêtent à Ax-les-Thermes à cette époque, pour la foire qui est très importante et où on voit souvent plusieurs milliers de moutons.

Ces troupeaux français, conduits par des bergers français, appartiennent quelquefois à plusieurs propriétaires qui se sont entendus pour choisir les bergers. Les brebis viennent des environs de Foix, de Pamiers et de la vallée de l'Ariège, quelquefois de beaucoup plus loin.

Les troupeaux espagnols sont rarement conduits par des bergers espagnols. En général, les propriétaires espagnols qui ne possèdent que de petits troupeaux se réunissent trois ou quatre et confient tout leur bétail (brebis et chèvres) à un berger andorran, qui les garde tout l'été sur les cortons et les conduit de la plaine sur la montagne, et de la montagne dans la plaine. C'est ce qu'on appelle prendre le bétail à « *conlloch* ». Les propriétaires paient aux bergers andorrans une certaine somme convenue d'avance pour chaque tête d'ani-

mal. Les bergers ont le droit de faire du fromage, mais doivent en donner une quantité déterminée à l'avance aux propriétaires des troupeaux. Si une bête meurt, le berger doit présenter la peau. Il en est du reste de même pour les bergers français, qui doivent présenter la peau des animaux morts pendant leur séjour sur les cortons.

En ce qui concerne les troupeaux andorrans, il est rare que leurs propriétaires aient assez de foin pour les nourrir tout l'hiver en Andorre. Il n'y a que les Andorrans ne possédant que quelques animaux qui les conservent, pendant cette saison, dans les étables des villages permanents. Les grands propriétaires font conduire leurs troupeaux, l'hiver, par leurs bergers, qui sont Andorrans, dans les plaines d'Urgel, du côté de Lérida, où le climat est plus clément et l'herbe abondante pendant l'hiver.

Il se produit ainsi une sorte de réciprocité dans la location des pâturages. Les propriétaires andorrans s'entendent avec les propriétaires des plaines d'Urgel et leur achètent un « *terme* », c'est-à-dire un espace de terrain où ils peuvent faire pacager leurs brebis. Le terme ne concède pas à son acheteur la possession du sol, mais seulement le droit de pâture pendant une certaine époque de l'année. Il y a une différence essentielle entre le terme et le conlloch. La location à terme se fait uniquement entre particuliers. Le conlloch a bien lieu entre deux particuliers, mais l'Andorran ne fait que se charger de louer le corton de la paroisse qui en est propriétaire. Du reste, les bergers français ne louent jamais directement les cortons aux paroisses andorrannes qui en sont propriétaires. Un Andorran leur sert toujours d'intermédiaire, seul responsable vis-à-vis la paroisse du paiement du fermage.

Parmi les cortons les plus importants de l'Andorre, il faut citer : la *Solana d'Andorra*, appartenant à la paroisse de Canillo et qui se loue chaque année de 500 à 700 francs à des troupeaux français; les cortons des *Pessons*, qui valent de 700 à 800 francs par an et qui appartiennent en partie à la paroisse d'Encamp; les cortons du *Vall Civera* [corton du *plà*

de Lingla (2240m), corton des environs des *étangs de la Illa* et de *la Furcat*, etc.; la *Coma*[1] *de Perafita*, sur la frontière espagnole, au sud de l'Andorre; la *Coma de Rausol*, sur la frontière française, au nord de l'Andorre; la *Coma Pedrosa*, etc.

Comme type de cabane habitée l'été par les bergers, je citerai la cabane du *Pas de la Casa* (2080m), près des sources de l'Ariège et au bas du col de l'Emvalira; la cabane de Font-Verte, dans la vallée du Madriu; les cabanes disseminées autour des étangs dans le vaste cirque glaciaire des Pessons.

En terminant cette courte étude concernant la transhumance et la vie pastorale dans les vallées d'Andorre, je citerai un fait intéressant que les touristes qui traversent rapidement l'Andorre peuvent cependant observer avec facilité. C'est la présence d'un troupeau de chèvres qui, dans la plupart des villages permanents, monte chaque matin dans la montagne et en redescend le soir. Ce troupeau, formé par la réunion de toutes les chèvres restées au village et appartenant aux différents habitants, est conduit par un berger, — le fameux chevrier du val d'Andorre, — payé de 700 à 800 francs par an pour s'acquitter de cette fonction. Chaque habitant paie une certaine somme pour chacune de ses chèvres, somme fixée par l'un des villageois. Ce dernier, choisi par ses concitoyens, remplit une fonction qui fait de lui une sorte de « *majoral* ».

L'élevage des chèvres, peu coûteux, a un double but : donner du lait et fournir une peau très appréciée pour la confection des outres, presque seules en usage dans les vallées d'Andorre pour le transport du vin à dos de mulet.

* * *

En Andorre, en résumé, on retrouve, concernant la vie pastorale transhumante, tous les traits communs que M. de Mar-

1. La *coma* est un corton de forme particulière. C'est un pâturage situé sur deux flancs arrondis d'une vallée dont le fond est plat (vallée glaciaire).

tonne a signalés : position des cabanes d'été à la limite des forêts; existence des chemins de transhumance; propriété communale des pâturages d'été en montagne.

La vie pastorale transhumante, telle qu'on l'observe dans les diverses contrées que nous avons signalées au cours de cette note, montre très nettement que ce type d'adaptation de la vie humaine représente en quelque sorte une transition de l'état nomade à l'état sédentaire, et comme telle elle intéresse au plus haut point l'anthropogéographie[1].

Marcel CHEVALIER.

1. Les altitudes indiquées dans cette note ont été relevées par nous au moyen de deux baromètres altimétriques compensés de 5 centimètres, l'un observé au cours des excursions, le second restant en station pour les corrections.

BIBLIOGRAPHIE

Qui donc a dit que la pédagogie était passée de mode? La vérité est qu'elle se transforme, comme toutes choses, et « se mue » en un chapitre spécial de la sociologie, ce qu'elle était, en quelque mesure, aux temps lointains où Montaigne, en un savoureux chapitre, la montrait comme une manifestation de la vie. On a cette impression de renouveau, d'utilité pratique et de charme tout à la fois, à la lecture du livre que M. Paul Crouzet vient de faire paraître chez A. Colin[1].

M. P. C. explique comment son ouvrage est né d'une enquête, instaurée par le *Bulletin de l'Enseignement secondaire de l'Académie de Toulouse*, sur la coopération de la famille et du lycée. Par une loi naturelle de « développement continu », que chacun connaît bien, l'enquête s'est étendue, d'abord dans le passé en une bibliographie savante et fine; puis dans le présent aux questions connexes, à l'enseignement primaire « où toujours on revient » quand il s'agit de méthodes actives, de vie sociale, d'esprit démocratique. De sorte que nous sommes en présence d'un ensemble de faits, de documents, de réflexions, d'observations personnelles, de recherches parallèles qui, sans prétendre épuiser la question, la précisent et la jalonnent. Tous y trouveront leur compte : les hommes du métier, qui ont besoin qu'on formule leurs pensées, et les profanes, parents ou observateurs, qui veulent rapidement se rendre compte, saisir

1. *Maîtres et Parents*. 1906, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

au passage la trace des aspirations communes ou simplement du mouvement des idées sur un point déterminé.

Matériellement, le livre de M. P. Crouzet se divise en une introduction et six chapitres d'inégale importance, groupés sous deux grandes rubriques : enseignement primaire, enseignement secondaire. Dans les deux subdivisions de la matière, après un historique de la question, l'auteur étudie les *difficultés* et les *moyens*. Ceux-ci varient selon le milieu, la nature de l'enseignement, le tempérament des maîtres, les habitudes des familles. M. Crouzet n'en exclut aucun *à priori*, mais il paraît bien informé sur leur valeur propre, et il joint à ses informations les résultats de son expérience personnelle.

Le livre de M. P. C., dirions-nous si l'expression n'était devenue banale, arrive à son heure pour parer à un véritable danger : l'isolement de plus en plus caractérisé de l'école et de la famille. La hâte fiévreuse à laquelle nous condamne tous, maîtres et parents, la vie moderne ; la place prépondérante que prend l'enfant dans le milieu familial semble accentuer, indépendamment des causes secondes et des malentendus transitoires, cette « scission » de tout temps latente entre les deux influences qui se disputent l'âme de l'écolier. M. P. C., qui est optimiste comme tout éducateur de race, croit que le bien sortira de l'excès du péril. Si son livre y aide, l'humble pédagogie expérimentale aura rendu un service de plus. J. A.

***

La Revue des poètes, paraissant le 10 de chaque mois. Librairie Plon.

Grâces soient rendues à M. Eugène de Ribier et à ses amis qui, depuis neuf ans, font vivre et prospérer l'aimable *Revue des poètes* ! Paradoxale entreprise que la leur, pourtant si nécessaire ! Les grandes Revues sont d'accès difficile et terriblement encombrées. Le seul aspect des épaisses brochures effraie la timidité des jeunes poètes et les empêche d'oser. Si même, pensent-ils, ce directeur, lointain et farouche, admet nos œuvres après un stage prolongé, qu'adviendra-t-il des élégants,

des frêles poèmes? Entre des dissertations massives et d'imposantes statistiques, ils disparaîtront, écrasés. A cette pensée, le poète s'effare, et, serrant le précieux manuscrit, court à l'hospitalière *Revue des poètes*.

Il trouve là des confrères, nombreux et zélés, les poètes de toutes les provinces et de toutes les lyres, les gais et les mélancoliques, ceux qui riment pour les humbles et ceux qui enflent leur voix pour les plus hautes chansons. — Des critiques aussi, et qui, dans les œuvres de leurs amis même, savent louer avec discrétion et blâmer sans faiblesse. Vertu rare au siècle où nous sommes... Car si les poètes d'autrefois étaient sans bienveillance, — du moins Térence l'affirmait, — nos jeunes contemporains jettent volontiers l'encens à poignées dans leurs cassolettes.

Chez M. de Ribier, le jeune poète, après avoir trouvé abri et réconfort, apprendra à rester fidèle à son terroir, à son milieu, à lui-même. Oui, ainsi que l'écrit énergiquement M. Marc Citoleux, aujourd'hui plus que jamais il faut empêcher que « les lettres françaises ne se réduisent aux lettres parisiennes ». En un tournoi poétique récent, Vermenouze a fait triompher l'Auvergne; puis ce fut le tour de la Bretagne avec Auguste Dupouy. La basse Touraine s'agite. Nous voulons croire que le Languedoc et la Gascogne ne se laisseront pas oublier.

Cependant, souhaitons longue vie à la *Revue des poètes*. L'encourager, c'est faire œuvre de bonne décentralisation. C'était donc un devoir, — devoir agréable et facile, — pour la *Revue des Pyrénées*. M. A.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 5 septembre. Il sera dit que, chaque année, cette chronique, écrite au jour le jour des vacances pour être livrée à l'imprimerie au son des cloches de Toussaint, sera une chronique nécrologique. En 1905, c'étaient MM. Antoine, Joseph Timbal et Alphonse Moulinier auxquels nous apportions un hommage suprême. Dès aujourd'hui, en cet été radieux et desséché, il me faut inscrire sur la liste funèbre les noms inséparables jusque dans la mort de Victor d'Adhémar et de Fernand de Rességuier.

— Le 3 mai 1858, un jeune mainteneur, nouveau secrétaire des assemblées, présentait pour la première fois aux Jeux Floraux un rapport sur le concours. C'était le comte Fernand de Rességuier. Introduit à l'Académie par son oncle, le poète ami de Soumet et de Victor Hugo, il préludait à cette longue suite de discours et de critiques qui devaient en faire pendant quarante ans l'arbitre spirituel de la vie intellectuelle des salons toulousains. Dans ce travail, brillant et enjoué comme la conversation d'un autre siècle, il s'arrêtait avec plaisir sur l'œuvre d'un de ses parents, le comte Victor d'Adhémar, qui remportait un souci d'argent pour un éloge d'Augustin Thierry. Lauréat et rapporteur, d'ailleurs, étaient bien faits pour se comprendre : on retrouvait chez eux le même esprit, la même distinction, les mêmes convictions, la même élévation d'âme : si le plus jeune, par contraste, avait plus de profondeur et de goût à la méditation, c'est qu'il appartenait peut-être à ce second versant du siècle qui descendait vers un crépuscule ; si le plus âgé avait plus d'illusions, d'optimisme et de gaîté, c'est qu'il était arrivé à la vie littéraire au moment de l'éblouissement du romantisme, c'est qu'il avait grandi dans une famille tout enivrée de la Restauration. Mais, n'importe! dans les milieux politiques et mondains, dans le journalisme,

dans les Sociétés savantes, ces deux hommes que rattachaient tant d'affinités, tant de liens étroits et indissolubles, ont continué côte à côte cette double carrière inaugurée au milieu des applaudissements et des sourires, dans la joie toulousaine d'une fête des Fleurs.

Ces jours derniers, ils nous ont quittés, conservant leur double caractère : l'aïeul, plus légèrement, sans souffrance, s'éteignant un matin de sa quatre-vingt-huitième année, sans que rien fît prévoir un dénouement si proche, — alors que, la veille, il avait encore tenu sa petite soirée de famille, élégant et fin dans son salon clair, auprès du thé traditionnel; le neveu, plus tragiquement, après des douleurs de toute sorte, après avoir vu la mort s'approcher avec lenteur du lit d'angoisse où il avait été terrassé.

Et ce dualisme se perpétue dans leurs œuvres : s'ils se trouvaient pareils, très proches l'un de l'autre quand ils consacraient leurs loisirs de gentilshommes à de brefs récits de voyage, ils se différenciaient profondément ensuite. M. de Rességuier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, écrivait nonchalamment ses *Mémoires de grand-père*, pleins de digressions, de traits, d'anecdotes, de souvenirs groupés au hasard de l'esprit; on rencontrait tout cela encore dans ses rapports littéraires, où nul ne sut papillonner avec plus de grâce, effleurer tous les sujets avec plus de tact et de finesse; car tout cela, c'était sa vie, c'était son œuvre, cette diplomatie de salon, cette habileté académique, cette perspicacité mondaine, cette psychologie de société, grâce auxquelles, pendant un demi-siècle, il a été l'âme des Jeux Floraux, le directeur de conscience de Clémence Isaure... M. d'Adhémar, d'une activité plus dispersée, fréquentait tous les étages de l'hôtel d'Assézat; romans, discours politiques, travaux d'académie, pièces de théâtre, poésie félibréenne, études historiques, articles de journaux et de revues, il se multipliait partout, à la hâte, homme d'action et de rêve, artiste et politicien, étonnant de conviction, de fougue, de ressources et de variété, — jusqu'au jour définitif de l'accablement, de la tristesse, de la défaite. L'un, toujours en dehors, nous laissera le reflet de toute une époque, dans ses rapports et ses Mémoires; l'autre, malgré son énergie combative, vivait surtout en dedans d'une vie ardente : et dans *Hérédité*, *Hermann*, *les Loups*, nous ne retrouverons que le reflet d'une âme — mais d'une âme d'élite.

Le 29 mai 1899, ils se trouvèrent encore réunis dans la même séance. Au bout de quarante ans, M. Victor d'Adhémar rendait à M. Fernand de Rességuier ses compliments de jadis. En qualité de modérateur, il saluait la cinquantaine académique de son vieil ami, auquel les Jeux Floraux offraient un jeton d'or, — comme trois ans auparavant il avait souhaité la bienvenue à Coppée chez Clémence Isaure. En retraçant

l'œuvre du secrétaire perpétuel, il laissa revivre sa jeunesse, chanter tous ses chers souvenirs d'efforts communs, de travaux fraternels; et il acheva en s'excusant : « Je ne sais pas tout dire... Mais pour que notre fête et votre triomphe soient complets, je n'ai plus qu'à vous laisser parler. »

Le doyen des Jeux Floraux, toujours svelte, toujours droit, répondit de cette voix aiguë et nette que nul de ses auditeurs ne pourra oublier. Je viens de relire cette réponse. Elle est pétillante comme jadis. Tout l'homme s'y est résumé pour ainsi dire, avec son urbanité, son ironie sans amertume, son esprit toujours à l'affût des bons mots, son optimisme plein de désinvolture et de délicatesse. On eût dit qu'il savait que ce devait être son dernier discours, le bouquet du feu d'artifice.

A huit jours de distance, du 23 août au 2 septembre, les deux amis ont été réunis encore, définitivement, laissant dans la société toulousaine, en des milieux très divers, un double vide qu'il sera impossible de jamais parfaitement combler.

***

10 octobre. C'est une foudroyante nouvelle qui nous arrive de Chambéry. Notre éminent collaborateur, le maître montalbanais Emile Pouvillon, est mort subitement pendant une promenade au milieu d'un adorable paysage.

Dans notre avant-dernier numéro, nous publiions ce conte charmant, *l'Ane de Bethléem*, qui rappelait les meilleures inspirations du *Cheval bleu*, les candides rêveries de *Bernadette de Lourdes*. Il y a quinze jours à peine, nous l'avions rencontré sur le quai de la gare de Montauban, plein de gaîté et de vie, aimable, jeune, bien loin d'accuser ses soixante-six ans avec son allure leste de colonel de hussards en civil. Et maintenant, il faut nous dire que c'est fini, qu'elle est parachevée, cette belle œuvre qui était notre joie, un de nos meilleurs orgueils.

Il ne nous semble pas que la grande presse, dans le concert d'éloges et de sympathie dont elle a entouré le cercueil de Pouvillon, l'ait vraiment mis à sa place. On a loué comme il convenait son caractère, son désintéressement, sa simplicité; on l'a montré dédaigneux de la réclame et affable pour les jeunes... Tout cela est exact, mais est-ce suffisant? Depuis vingt-cinq ans, depuis le triomphe de cette *Césette*, qui donna une rivale aux héroïnes berrichonnes de Georges Sand, il était au premier rang de nos écrivains. Dans *Jean de Jeanne*, dans *Chantepleure*, une émotion sincère et contenue palpite, aussi délicate et aussi vraie que celle d'un René Bazin; dans les *Antibel* n'a-t-il pas donné au Quercy toute la grandeur poétique et dramatique qu'un Daudet donna à la Provence ?

Et ne nous contentons pas de dire qu'il fut un pur descriptif, un simple évocateur de paysages. Certes, il fut cela, il le fut merveilleusement, avec des qualités que je ne retrouve chez nul de ses pairs, pas même chez Zola trop touffu, diffus, confus, avec des qualités telles de vie et de précision, qu'il me faut remonter à Maupassant pour trouver une comparaison satisfaisante... Mais il fut autre chose : *Bernadette de Lourdes*, *le Vœu d'être chaste* ont montré sa parfaite entente de la psychologie, dans ce qu'elle a de plus compliqué, le problème religieux : dans *Jep*, c'est toute une foule à un moment historique qu'il a fait revivre, avec ses types heurtés, ses oppositions violentes, ses énergies tendues dans une crise. Ainsi, de plus en plus, se révéla-t-il un maître.

Paris, occupé du dernier potin du jour, absorbé dans la lecture du dernier roman à clef, ne se passionna guère pour ces œuvres si probes, si pures, si lumineuses; son théâtre, *les Antibel*, *le Roi de Rome*, malgré ses précieuses qualités, ne balança pas la gloire de MM. Alfred Capus et Francis de Croisset. Ce romancier de Montauban s'inquiétait si peu d'amuser les salons ou les cénacles!

Mais le temps peut venir : les succès brillants d'aujourd'hui seront depuis longtemps oubliés que l'on relira encore ces livres de province. Ils n'ont été écrits que pour la beauté : mieux que ceux de Theuriet ou même de Ferdinand Fabre, j'imagine qu'ils résisteront aux années, car ils sont gardés par un style impeccable, d'une souplesse et d'une sobriété, d'une harmonie et d'une élégance qui révélaient le poète rompu à tous les jeux des rythmes, par un style dont la haute tenue me fait irrésistiblement évoquer, sans crainte, l'illustre nom vénéré de Flaubert.

***

25 octobre. Nous devons arrêter ici cette chronique toute pleine de regrets et de tristesses. Et cependant, je ne puis la terminer, au cours de cet automne qui s'avance, sans déposer encore un bouquet de violettes de Toulouse sur la tombe d'un autre écrivain, qui fut des nôtres par ses voyages et par ses amitiés. Le 13 octobre, mourait subitement, au Chassagnon par Langeac (Haute Loire), le poète Olivier de La Fayette. Il n'avait pas encore trente ans.

Tout l'hiver dernier, nous vîmes à Toulouse ce jeune homme affable et distingué, petit-fils de ce Calemard de La Fayette, dont Théophile Gautier appréciait fort le *Poème des champs*. Il avait dédié à ce grand-père son premier, son unique livre, *le Rêve des jours*. Collaborateur de *la Plume*, de *l'Ermitage*, du *Mercure de France*, il se reposait dans le Midi, auprès de ses amis de *l'Ame latine*, tout en écrivant un nouveau recueil de poèmes, *la Montée*, soulevé de l'immense désir nostalgique

d'un au-delà, et dont certaines strophes me reviennent douloureusement aujourd'hui :

Oui, ce parfum de thyms et de genêt sauvage
Qui donne à mes longs jours leur chaude volupté,
Ce ciel changeant, ce vent rapide, ces nuages
Qui traînent sur les blés des taches de clarté

Caresseront un soir la fane et la ramée
Sans que rien ne tressaille et ne se lève en moi,
Et frôleront en vain ma forme inanimée,
Insensible au printemps pour la première fois!

Les saisons cueilleront la feuille qui se dore...
Et quand la neige, lourde aux grands épicéas,
S'écroulera d'un coup sur le caveau sonore,
L'écho long du sol creux ne m'éveillera pas!

Pauvre cher poète! A peine de retour en sa froide Auvergne, la prophétie s'est réalisée. Il emporte avec lui, de notre Midi, les fleurs de Clémence Isaure, les bouquets tristes de nos souvenirs...

N'allons pas plus loin. Le ciel s'assombrit. Les crépuscules se hâtent en cette fin d'octobre : c'est pour cela, sans doute, que mes yeux se brouillent et que je ne vois plus ce que j'écris.

Armand Praviel.

Ariège.

Découverte archéologique. M. le commandant Malard et son fils, passant l'été dernier dans le pays de Sabart, parcoururent la contrée qu'ils savaient une des plus intéressantes de l'Ariège, au point de vue pittoresque et scientifique. Qui ne connaît au moins de nom les grottes de Lombrives et de Niaux? Cédant à un sentiment de curiosité ou à un attrait pour les choses de l'esprit, M. Malard alla plusieurs fois visiter ces cavernes. Il remarqua sur les parois de la grotte de Niaux des dessins et des figures d'animaux; il fit part de sa découverte à M. le Dr Garrigou qui l'engagea à se mettre en relations avec M. Cartailhac, dont la compétence en ces questions est universellement reconnue. M. Cartailhac, avec une obligeance parfaite, se rendit à son invitation.

Après avoir suivi une suite de galeries qui décrivent des sinuosités dans l'intérieur de la grotte, montant et descendant, les visiteurs arrivèrent, après avoir parcouru une distance d'environ 800 mètres, à une rotonde vaste, sur les parois de laquelle ils distinguèrent, bien visibles, les dessins que MM. Malard avaient déjà remarqués. Ils étaient même

en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient supposé. Ces dessins représentent une faune en grande partie disparue de nos contrées : bisons, cervidés, bouquetins, et aussi des espèces conservées, telles que chevaux, etc. Les dessins sont exacts et fermes, tracés d'une main sûre que guidait la connaissance précise de la technique. Les traits sont tous au noir, sans mélange de couleurs, comme dans d'autres grottes des Pyrénées. Ce qui semblerait garantir l'ancienneté de ces dessins, ce sont les concrétions calcaires qui les recouvrent.

Ajoutons que MM. Malard ont recueilli des silex retouchés sur le sol de la grotte.

La grotte, plus sérieusement fouillée, réserve peut-être des révélations fort intéressantes pour la science et le pays.

***

Hommage à un lauréat. Le dimanche 29 octobre, la petite ville de Saint-Girons a tenu à honorer un de ses enfants qui sera peut-être un jour son orgueil. C'est le jeune Patrice Bonnet, qui a reçu le prix de Rome, cette année, dans la section d'architecture. La municipalité lui a offert un vin d'honneur.

Aude.

Plan-Guide de la Cité de Carcassonne. Le *Plan-Guide* de M. Michel Jordy est le complément rationnel des œuvres de description et de critique publiées depuis un demi-siècle sur la Cité de Carcassonne. On y retrouve puissamment synthétisée et, pour ainsi dire, traduite aux yeux à l'aide d'une polychromie ingénieuse, la doctrine des Cros-Mayrevieille, des Foncin et des Jourdanne. On y distingue, par surcroît, l'influence originale d'un esprit pénétrant, minutieux, prompt à utiliser les découvertes de détail, accumulées dans ces dernières années par les pionniers de l'archéologie contemporaine.

A la vérité, avec sa palette réduite à six couleurs, Michel Jordy ne pouvait songer à épuiser toutes les questions d'origine, d'âge ou de style que certains pans de mur de l'antique forteresse livrent aux patientes méditations d'un observateur averti. Il ne pouvait prétendre davantage écarter, une bonne fois, la conception traditionnelle et un peu simpliste d'une Cité s'édifiant, à travers les âges, par étapes successives, cloisonnées entre deux dates brutales. Je sais, en effet, que le nouveau plan s'adresse à la masse des touristes, gens médiocrement

versés d'ordinaire dans la science des vieilles pierres, et qu'il convient de guider pas à pas à travers les différentes époques de notre architecture nationale. Néanmoins, tout procédé mis à part, je n'ai pas de peine à reconnaître la haute valeur didactique de la méthode de M. Jordy, qui ramène en définitive à quatre ou cinq formes consécutives l'évolution de l'art militaire en France du premier au quatorzième siècle. C'est simple, net et approximativement exact. Je ne demande à mon excellent ami qu'un sacrifice. S'il est aussi peu convaincu que moi de la solidité des arguments mis en œuvre jusqu'à ce jour pour attribuer l'édification de la tour Pinte aux Sarrasins ou aux Arabes, qu'il n'hésite pas à passer cette tour... au bleu. Elle rentrera de ce fait dans la catégorie des constructions de l'époque féodale, et ce sera justice.

En attendant, j'ai tout lieu de louer la parfaite exécution du plan, l'élégante concision de la notice illustrée qui l'accompagne, et aussi le dessin du chevalier, si fièrement campé par Auguste Rouquet sur le seuil d'une poterne romantique.

***

Une brochure sur le Narbonnais. Notre jeune compatriote, M. Jean Régné, élève à l'École des chartes, prélude aux publications d'histoire auxquelles ses études préparatoires le destinent, par un Mémoire très documenté sur la frontière de la vicomté de Narbonne du côté du Roussillon, à la fin du treizième siècle. L'auteur s'est proposé de tracer un tableau exact de la vie agricole et commerciale des populations du Narbonnais, et, en particulier, du pays des Corbières aux environs de l'an 1300. Le sujet, sévère par plus d'un aspect, n'excluait pas cependant un certain caractère pittoresque que l'on est heureux de retrouver, nettement dégagé et souligné non sans finesse, en maints passages du travail de M. Régné. L'énumération des redevances de toute sorte que le seigneur exigeait du paysan établi sur ses terres, s'agrémente de détails savoureux qui sont souvent de véritables traits de mœurs. Que penser notamment de la rapacité féroce de tel baron côtier qui s'adjugeait, en vertu du droit de pêche, la tête et la queue des poissons de belle taille et abandonnait aux malheureux pêcheurs le mauvais morceau de la ventrée?

Et cependant, malgré tout, grâce au mâle caractère et à l'ardente activité de ses fils, le Narbonnais était prospère. Le développement intensif de la vie pastorale avait pour corollaire la progressive extension de l'industrie du tisserand, qui animait à Narbonne, du tic-tac des métiers, la rue encore aujourd'hui dénommée de la Parerie. Les troupeaux de gros et de menu bétail peuplaient à profusion les croupes mornes de la Cor-

bière, et les rudes hobereaux de la contrée couraient le sanglier et le cerf à travers la campagne menaçante, hérissée de châteaux forts. Sur la frontière catalane, l'exercice de la contrebande s'accommodait à merveille de l'insécurité des routes que l'onéreux droit de protection, connu sous le nom de guidage, n'atténuait que faiblement. A l'occasion, d'ailleurs, de hardis compagnons, comme ce « gabelou » féodal nommé Bernard Guiraud, d'intrépide mémoire, savaient trouver une mort héroïque au service du fisc seigneurial.

Je pourrais multiplier les citations; elles ne dispenseraient pas de lire l'œuvre conçue, il est vrai, dans la forme un peu abrupte des travaux d'érudition pure, mais riche en aperçus suggestifs, ingénieux et vivants, et pour laquelle je me plais à adresser à M. Régné — mon ami d'hier et mon confrère de demain — mes plus vives félicitations.

Joseph Poux.

Aveyron.

Bibliographie. La bibliographie aveyronnaise s'est enrichie pendant les dernières vacances de trois publications importantes qui offrent des documents intéressants pour l'histoire du Rouergue. Ce sont : 1° *Etat du diocèse de Rodez en 1771*, publié sous les auspices et aux frais du Conseil général, avec une introduction de M. Lempereur, archiviste du département, d'après un manuscrit des archives. C'est la réponse que firent les curés de toutes les paroisses du diocèse à un questionnaire qui leur avait été adressé par l'évêque de Cicé, et qui a trait surtout à l'histoire ecclésiastique et économique du Rouergue dans la seconde partie du dix-huitième siècle. L'impression qui se dégage d'une consultation de cet « État » est celle d'une misère effroyable qui sévissait alors dans nos campagnes. Assurément, la vie est plus facile et plus agréable à l'aurore de notre siècle !

2° *Les bénéfices du diocèse de Rodez*, réunis en un volume compact de 800 pages sur deux colonnes in-8° d'après un manuscrit du chanoine Grimaldi, 1787. C'est l'histoire de l'évêché, des abbayes, des prieurés, chapitres et collégiales, communautés religieuses, cures, avec la liste des évêques, abbés, curés, etc., le territoire et la population des paroisses, en somme toute l'organisation religieuse du diocèse à la fin de l'ancien régime.

3° Le seizième volume des *Mémoires de la Société des lettres de l'Aveyron*. L'analyse des documents qui y sont publiés serait trop longue; ils touchent à l'histoire, à l'archéologie, à la géologie, à la littérature. Nous y noterons cependant une correspondance inédite et consi-

dérable de l'historien Monteil avec son fils, ses amis ou des personnages appartenant au monde politique ou académique.

***

Beaux-arts. Un groupement artistique vient de se former à Rodez à la suite de la brillante représentation en plein air qui fut donnée le 28 juillet dernier au parc des Haras, avec le concours d'artistes renommés, et notamment de Mme Litwine.

On a pensé avec raison qu'il y avait lieu de renouveler de semblables manifestations d'art et de créer une grande fête annuelle qui attirera à Rodez de nombreux étrangers. Rien ne s'oppose, en effet, à ce que l'on y fasse, dans des proportions plus modestes, mais avec un égal souci artistique, ce qui se fait tous les ans à Béziers ou à Orange. Rodez et les autres villes aveyronnaises comptent de très bonnes sociétés chorales dont le concours donnera des chœurs excellents; avec des artistes de nos grandes scènes pour tenir les premiers rôles et un orchestre soigneusement composé, il est permis d'interpréter des œuvres importantes et de faire goûter et applaudir le grand art.

L'*Union artistique aveyronnaise* donnera aussi des concerts classiques populaires, et organisera, tous les ans, une exposition. C'est là une nouveauté qui sera fort appréciée et, en tous cas, un essai de décentralisation qui mérite d'être encouragé.

Nos éminents compatriotes, MM. Denys Puech, de l'Institut; Maruéjouls, ancien ministre; F. Fabié, le poète du Rouergue, en sont les présidents d'honneur, et, sous leur patronage, le succès n'est pas douteux, surtout avec le concours d'un comité actif et compétent qui a lancé cette idée et veut la mener à bien. Si le sentiment esthétique n'est pas le fond du tempérament aveyronnais, l'âme populaire vibre néanmoins aux belles choses. Nous applaudissons de tout cœur à toute œuvre qui tend à développer le goût des arts dans notre pays.

M. Constans.

Lot.

Cahors. La démolition du Pont Neuf. Le *vieux* Pont Neuf, dont une de nos chroniques de l'année dernière laissait craindre la disparition prochaine, est depuis peu livré aux travaux des démolisseurs.

Déjà, depuis 1904, sa destinée était incertaine. A cette époque, le Conseil municipal de Cahors décida son remplacement par un autre pont

plus moderne : son projet, d'abord contrarié par le Conseil général qui finit cependant par s'y rallier, vient, hélas ! d'aboutir.

Pourtant, bien des tentatives furent faites pour en éviter l'exécution : classement comme monument historique obtenu par les amis de l'art et du paysage, prudente mesure que malheureusement des intérêts personnels parvenaient ensuite à faire supprimer ; vœux ardents pour le maintien exprimés par les Sociétés locales et par le *Comité des sites et monuments pittoresques* ; tout récemment encore, une démarche de l'éminent M. Ballif, président du *Touring-Club*, auprès du Ministre de l'Intérieur. Les travaux furent bien suspendus quelques jours, puis ils viennent d'être définitivement repris par la trop ferme volonté du Conseil municipal et peut-être pour la satisfaction de certains intérêts que nous ne nous permettrons point de rechercher ici.

Une passerelle est donc aujourd'hui établie tout auprès du *Pont Neuf* pour le passage des piétons ; la relique du passé disparaît, et elle sera remplacée par un moderne pont métallique qui viendra rompre bien malencontreusement l'harmonie d'un ravissant et vieux paysage, joie des artistes, des archéologues et des photographes. J. F.

Tarn.

Cathédrale d'Albi. Malgré la séparation, la loi ne se désintéresse pas de notre cathédrale. M. Marc Gaïda, l'artiste décorateur à qui l'on doit la restauration des peintures d'un certain nombre de chapelles, vient d'achever la réfection des décorations de tous les pilastres qui se trouvent autour du chœur. Coût, 2,087 francs.

Au premier jour, il va commencer la restauration des peintures de la quatrième chapelle du déambulatoire sud. Le Ministre des Beaux-Arts vient d'ouvrir, à cet effet, un crédit de 7.318 fr. Cette chapelle est une de celles qui ont le plus souffert des injures du temps. La décoration primitive n'existe plus que par places. Heureusement qu'avant la chute des crépis on avait eu la sage précaution de photographier toutes les parois qui menaçaient ruine. M. Gaïda n'aura donc rien à inventer.

A propos de cette restauration, nous croyons savoir que M. Gaïda prépare, en collaboration avec M. Vidal, une étude des peintures de Sainte-Cécile au point de vue technique et au point de vue iconographique. Elle sera très richement illustrée de phototypies et de reproductions en simili-gravure. Les deux auteurs auront l'occasion de relever les nombreuses erreurs commises par M. Crozes et les autres monographistes de la cathédrale.

***

L'Union artistique tarnaise. L'exposition qu'elle organise annuellement doit s'ouvrir le 18 novembre. Elle durera un mois et demi. De nombreux artistes étrangers ont promis leur concours.

Cette nouvelle manifestation d'art se présente sous les plus heureux auspices. Nous en rendrons compte. ALBIENSIS.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 4979

P.
LF.
R.

Author Revue des Pyrénées

Title Vol 18. 1906

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU